



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

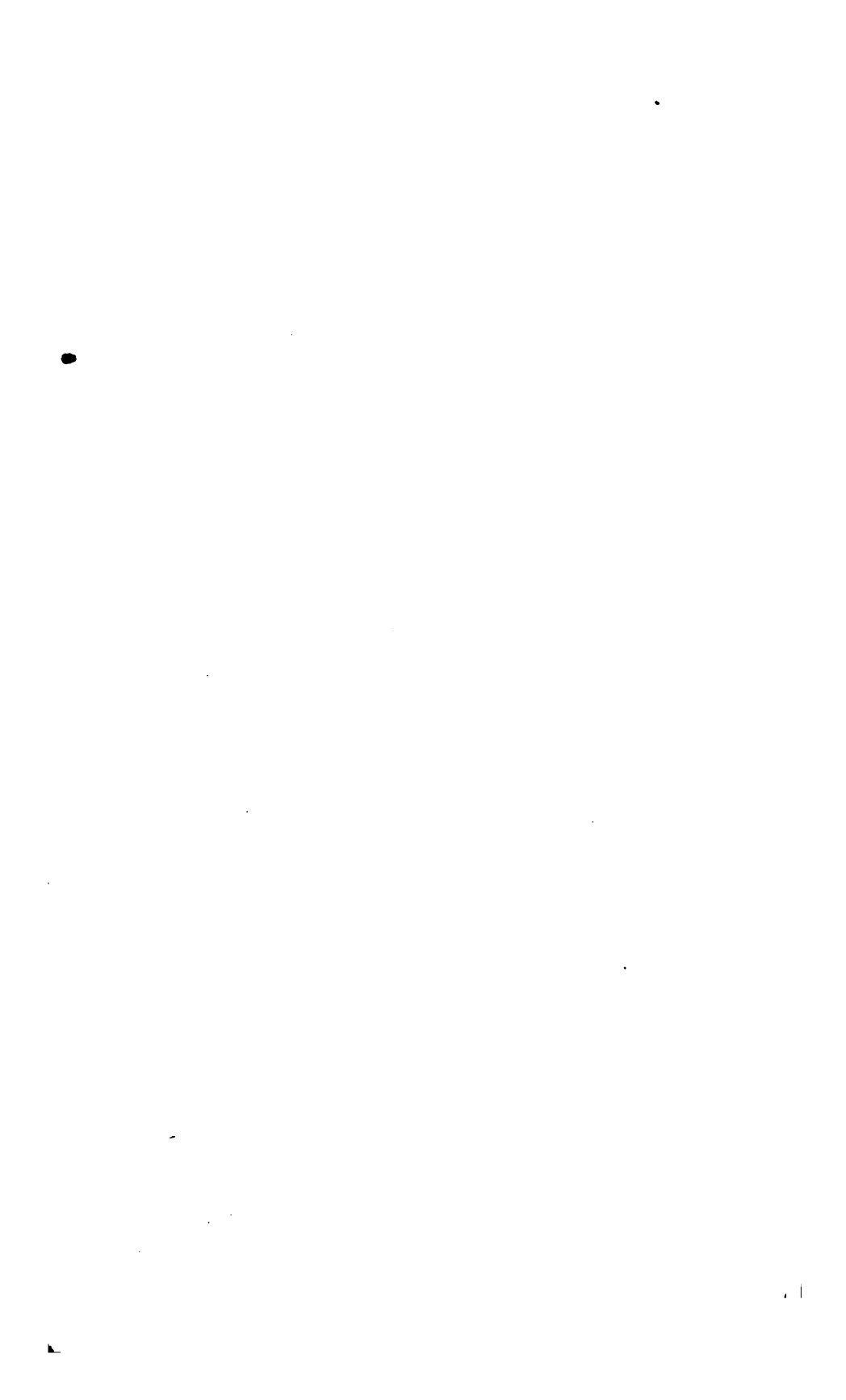
~~27. m. H~~

✓ ~~17 i 26~~



VR4. A2. 1865 (2)  
~~Vol. F. III B. 2066~~





Vertical line on the left margin.

**J.-J. ROUSSEAU**

**SES AMIS ET SES ENNEMIS**

LIBRAIRIES DE MICHEL LÉVY FRÈRES

---

OEUVRES  
ET  
CORRESPONDANCES INÉDITES

DE  
**J.-J. ROUSSEAU**

PUBLIÉES PAR  
**M. G. STREICKEISEN-MOULTOU**

Un volume in-8.

**J.-J. ROUSSEAU**  
**SES AMIS ET SES ENNEMIS**

CORRESPONDANCE PUBLIÉE

PAR

**M. G. STRECKEISEN-MOULTOU**

AVEC UNE

**INTRODUCTION DE M. JULES LEVALLOIS**

ET UNE APPRÉCIATION CRITIQUE DE

**M. SAINTE-BEUVE**

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME SECOND



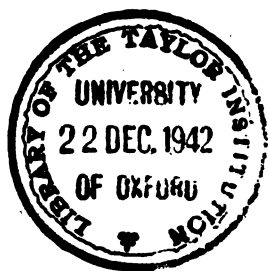
**PARIS**

**MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS**  
**RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15**  
**A LA LIBRAIRIE NOUVELLE**

—  
**1865**

Tous droits réservés





**MADAME DE VERDELIN**

M. Sainte-Beuve, d'après une communication que nous lui avons faite des feuilles du présent ouvrage, a publié dans le *Constitutionnel* plusieurs articles sur une des correspondantes de Rousseau, madame de Verdelin. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en reproduisant ici cette Étude avec quelques additions qui la complètent.

**MICHEL LÉVY, éditeurs.**

## MADAME DE VERDELIN

J'ai le plaisir d'annoncer, le premier, un Recueil des plus intéressants et qui sera le complément indispensable des *Confessions*. On sait que la Bibliothèque de Neuchâtel, en Suisse, possède la collection entière des lettres autographes adressées à Jean-Jacques durant les années les plus actives de son orageuse célébrité ; c'est un legs fait à cette Bibliothèque par Du Peyrou, l'ami de Jean-Jacques. On avait plusieurs fois puisé à ce dépôt et on en avait donné des extraits, un avant-goût ; aujourd'hui on va tout avoir, tout ce qui est essentiel du moins et digne d'être mis au jour ; on n'a négligé que les lettres qui ne se recommandaient à aucun titre. M. Streckeisen-Moultou, petit-fils d'un des amis de l'illustre Génevois, et qui fait honneur à sa descendance, a donné tous ses soins à ce choix éclairé. Il a été aidé, dans l'exécution et l'édition proprement dite, par M. Jules Levallois, ce critique consciencieux et élevé ; qui a de plus enrichi les volumes d'une Introduction d'une cinquantaine de pages, écrite d'un style ferme et

pleine de vues étudiées et originales. M. Levallois sait son Jean-Jacques et le possède comme personne en ce temps-ci ; il le sait par devoir et aussi par amour. Il l'a médité longtemps dès sa tendre jeunesse, il doit le placer au premier rang de ses pères intellectuels ; il le reproduit par quelques traits intimes de ressemblance, par un spiritualisme, un déisme ardent et sincère, par la passion de la nature et de la campagne, par l'enthousiasme et l'ivresse du cœur dans les courses pédestres solitaires. On sent à tout instant cette parenté qu'il a avec son sujet, par la pénétration même de son analyse. Je n'entrerai pas en discussion avec lui sur quelques points de son Introduction, qui prêteraient à la controverse : M. J. Levallois est un écrivain qui pense par lui-même et qui, par conséquent, ne craint pas de contredire à la rencontre quelques idées reçues ; et ici l'affinité de son sujet l'a conduit à des jugements plus vifs qu'on n'en a d'ordinaire sur ces querelles d'autrefois. Il ne s'est pas contenté d'exposer, il n'a pas eu seulement un avis, il a pris parti en certains cas. Je ne le trouve pas juste pour Diderot, par exemple. Je le trouve un peu sévère pour quelques-uns des amis mondains de Jean-Jacques, notamment pour madame de Boufflers et le prince de Conti. J'userais, si j'avais à en parler, d'une mesure un peu différente. Mais ce sont là des questions où l'on ne conteste que du plus ou du moins, des questions secondaires à vider entre soi et entre amis ; le public de nos jours n'en a que faire et prend plus indifféremment les choses. Il n'est point de lecteur, au reste, qui n'ait lieu d'être amplement satisfait d'un travail si plein, si net et où l'on est à tout moment dans le vif. M. J. Levallois a bien voulu, dans cette série d'esquisses où il a caractérisé briève-

ment les correspondants ou correspondantes de Jean-Jacques, me réserver et m'assigner en quelque sorte un portrait de femme, celui de la marquise de Verdelin, une des amies les plus fidèles et les plus effectives du pauvre grand homme persécuté. J'accepte la désignation de M. J. Levallois, non sans faire remarquer que lui-même, dans ce qu'il a dit de madame de Verdelin, a rendu ma tâche bien facile : je n'aurai qu'à développer son jugement. Mais auparavant je demanderai à jeter quelques idées qui me sont venues, sur ces amitiés passionnées ou mieux sur ces amitiés dévouées et tendres qu'excitent aisément chez les femmes, depuis deux siècles environ, la plupart des auteurs célèbres, grands poètes ou éloquents philosophes.

## I

On peut dire que cette nuance ou cette veine de sentiment est une création essentiellement moderne. Dans l'antiquité il ne se vit point pareille chose ; la constitution de la société n'y prêtait pas. Si quelques femmes s'éprenaient hautement pour le talent, pour le génie, pour la sagesse, c'est parmi les femmes libres qu'il les faut chercher, parmi les *hétaires* ou courtisanes : Aspasia, Leontium, qui s'éprirent pour Périclès ou pour Épicure, étaient de cette classe brillante et vouée à une publicité qui ôtait au don du cœur son plus grand charme et son prix. Passons vite. C'est un sujet de thèse que je propose à d'autres : la passion littéraire et le

gout de l'esprit chez les femmes dans l'Antiquité. La femme de Mantinée, Diotime, qui est invoquée dans *le Banquet* de Platon et qui dit de si belles choses par la bouche de Socrate, est une initiée, une sorte de prêtresse ou de femme docteur. ès-sciences amoureuses et sacrées, et elle sort des conditions ordinaires. En général, les femmes honnêtes, renfermées dans le gynécée, pouvaient orner leur esprit, mais elles contenaient leurs prédilections au-dedans. Les Pénélope ne filaient et ne brodaient, même en matière d'esprit, que pour leurs époux. Chez les Romains, en ceci-assez pareils aux Grecs, Calpurnie, la femme de Pline le jeune, était assurément une femme lettrée et des plus cultivées par l'étude, mais à l'usage et en l'honneur de son mari seulement : à force de tendresse conjugale et de chasteté même, elle s'était faite tout entière à son image, lisant et relisant, sachant par cœur ses œuvres, ses plaidoyers, les récitant, chantant ses vers sur la lyre, et, quand il faisait quelque lecture publique ou *conférence*, l'allant écouter comme qui dirait dans une loge grillée ou derrière un rideau, pour y saisir avidement et boire de toutes ses oreilles les applaudissements donnés à son cher époux. Ce n'est pas là encore la femme à intelligence multiple, et libre dans ses choix d'esprit, que nous cherchons. Je ne doute point pourtant que dans cette Rome émancipée et où les patriciennes avaient jeté le voile, au temps d'Ovide, le poète n'ait dû bien des succès et des bonnes fortunes à ses vers; mais ce n'est point les bonnes fortunes que nous demandons pour l'auteur et le poète, c'est un sentiment pur, vif, dévoué, durable, indépendant de la jeunesse et du temps.

Ce sentiment-là, quel poète était plus digne de l'inspirer

que Virgile? Sensible, mélancolique, souffrant, le peintre immortel de Didon aurait dû, ce semble, avoir pour lui toutes les âmes tendres ; il aurait eu bien besoin, on croit l'entrevoir, de ces entretiens consolants et reposants qui charment dans l'habitude intérieure de la vie, qui soutiennent dans les jours d'affaiblissement et de langueur. « Il y a dans la femme une gaieté légère qui dissipe la tristesse de l'homme. » Si quelqu'un était digne d'éprouver la vérité de ce qu'a dit Bernardin de Saint-Pierre, un auteur tout virgilien, c'était assurément Virgile. Celui dont un vers touchant pénétra le cœur d'Octavie et la fit s'évanouir était, par tout un côté de sa nature, le poète des femmes. Au lieu de cela et faute de trouver à qui parler, sa tendresse se consuma ou s'égara.

Il arriva, sur ces entrefaites, un grand changement dans le monde et dont les lettres elles-mêmes, à la longue, devaient se ressentir. Dans un coin reculé de l'empire, en Judée, un doux et puissant prédicateur évangélisa : Marie-Madeleine tomba à ses pieds et les arrosa de parfums, ou tout au moins elle lui voua son cœur. Une révolution s'ensuivit avec le temps dans la destinée de la femme.

Dans l'ordre religieux, ce fut tout un réveil ou plutôt un puissant appel qui s'entendait pour la première fois : on vit ce que la philosophie n'avait su faire, on vit de grands saints, un Jérôme avoir tout un cortège de femmes, de dames illustres, ses sœurs ou filles spirituelles. Le temps des poètes était éloigné encore.

Ils commencèrent, à leur tour, à jouir des facilités et des faveurs de la société nouvelle, dès le Moyen-Age florissant, dans cette patrie de la gaie science, dans cette contrée des troubadours. De grandes dames, de nobles châtelaines eu-



rent leurs poètes de prédilection ; elles les choisirent à leur gré, non-seulement parmi les nobles et les gens de naissance, mais parmi les mieux chantants et les mieux disants, fussent-ils issus de bas-lieu. Le talent eut ses privilèges, et il conquiert sa couronne. Mais c'est là encore de l'amour, c'est de l'Ovide un peu raffiné et éthérisé, ce n'est pas cette amitié d'esprit plus rare et plus solide, ce fruit savoureux et tardif que mûrira une saison de civilisation plus avancée.

Un jour une Dauphine illustre laissa tomber, en passant, un baiser pur sur les lèvres d'un savant homme endormi. Ce baiser donné par Marguerite d'Ecosse à maître Alain Chartier représente et résume bien des admirations muettes et inconscientes. C'est le commencement de ce que nous cherchons.

Certes plus d'une Béatrix, plus d'une Laure inconnue avait pu s'émouvoir en méditant les mystiques sublimités de Dante, en récitant les adorables sonnets de Pétrarque ; plus d'une, tout bas, avait dû se dire avec envie : « *Pourquoi pas moi ?* » Plus tard, à des siècles de là, au déclin, mais à un bien beau déclin encore, le Tasse, avec sa séduction magique et ses ravissantes héroïnes, dut inspirer autour de lui autant et plus de passions peut-être qu'il n'en ressentit lui-même. Mais, laissant de côté ce que nous n'apercevons pas très-nettement, regardons chez nous en France, là où nous savons les choses de près et où nous en pouvons juger à coup sûr.

Rabelais, sous son masque de moine gaillard et valeureux, n'était pas fait pour inspirer des tendresses ou des amitiés de femme. Il a ce que les femmes, même les moins prudes, ne pardonnent pas ; il est sale, il se vautre gratuitement dans l'ordure. Aussi (je crois l'avoir dit ailleurs), aucune femme, pas même Ninon, ne peut se plaire à le lire ou à en parler.

Mais pour Montaigne, malgré ses taches légères et ses souillures, c'est bien différent : lui, il mérita de trouver sa fille d'alliance, une personne de mérite, une intelligence ferme, cette demoiselle de Gournay qui se voua à lui, fut sa digne héritière littéraire, son éditeur éclairé, mais qui elle-même, d'une trop forte complexion et d'une trop verte allure, finit par prendre du poil au menton en vieillissant et par devenir comme le gendarme rébarbatif et suranné de la vieille école et de toute la vieille littérature, — un grotesque, une antique.

Malherbe dit peu au cœur de la femme : Racan parlerait davantage. Corneille était fait pour exciter par son génie et ses premiers chefs-d'œuvre des transports d'enthousiasme que, malheureusement, sa personne vue de trop près soutenait peu, ou que même elle décourageait. On peut s'étonner toutefois que quelque Charlotte Corday précocée, quelque Émilie de la bourgeoisie, quelque Pauline plus ou moins déclassée et égarée parmi les précieuses de l'époque, ne soit pas sortie des rangs et ne se soit pas offerte comme amie et comme Antigone au noble poète indigent.

Les salons alors s'ouvraient à peine ; la société polie se formait et ne faisait que de naître. Ce sentiment, à l'éclosion duquel nous allons assister, est né presque en même temps que la conversation : il en est contemporain, bien qu'il en soit distinct ; elle y prépare, elle y dispose : il est le culte solitaire, le choix réfléchi, sérieux, exalté, d'une seule admiration entre toutes celles que les entretiens polis mettent en commun et agitent à plaisir.

Si ce n'est Corneille, au moins Racine ! On a droit de s'étonner encore que ce divin poète de la tendresse et des

sentiments fins, qui a su fouiller et démêler les plus secrets ressorts des passions et lire au cœur d'Hermione et de Phèdre comme à celui de Bérénice et de Monime, n'ait pas eu autour de lui plus d'échos dans des âmes féminines distinguées, qu'il n'ait pas attiré et recueilli plus de tendresses avouées et déclarées, de ces éternelles reconnaissances de femmes pour le poète supérieur qui les a une fois devinées et enchantées pour toujours. La Champmeslé ne compte pas ; elle était trop près de lui et faisait partie de la maison. Il faut se dire, pour s'expliquer ce peu de succès personnel, à une époque déjà si raffinée de la société, que Racine était sans doute, de sa personne, bien bourgeois, bien auteur, bien rangé dans sa classe par ses habitudes, bien peu en rapport avec les tendresses touchantes que son talent mettait en action sur la scène. Et puis il s'est retiré de bien bonne heure ; il s'est fait dévot et homme de famille avant quarante ans. Les déclarations qui aiment un homme libre n'ont pas eu le temps de lui venir. Celles qui avaient pleuré toutes jeunes filles à *Bérénice* n'étaient pas encore devenues des femmes de plus de trente ans et qui peuvent tout dire, que déjà Racine était hors du courant, revenu et rangé vers Port-Royal. En d'autres temps, madame de Grammont (mademoiselle Hamilton) eût été, on l'entrevoit, une de ces femmes qui auraient pris plaisir à mener le chœur et le cortège des admiratrices de Racine.

Boileau si cher aux bons esprits, aux hommes de sens et de goût, n'était guère de nature par son talent à faire vibrer une corde au cœur des femmes. Il ne leur disait rien ; même avant qu'il les eût attaquées, elles avaient de l'éloignement pour lui et se tenaient froides et à distance. Lorsqu'il eut lancé contre elles sa fameuse Satire, aucune ne se pré-

senta pour arracher au poète chagrin un démenti et ne tint à honneur de l'obliger à se dédire : elles en eussent été pour leurs frais.

Mais la Fontaine, le négligent et le prodigue, il profita et bénéficia pour tous les autres. Il fut soigné, recherché, choyé, l'enfant gâté vraiment des plus brillantes et des plus aimables ; les Bouillon, les La Sablière, les d'Hervart se le disputaient. Il soulevait autour de lui, on ne sait trop pourquoi, les dévouements de femmes ; il s'y prêtait et se laissait faire, répondant par de jolis vers aux agaceries, peu soucieux d'ailleurs de maintenir le jeu égal et prenant ses consolations plus bas, dans le commun.

N'allons pas oublier que la philosophie, en la personne de Descartes, avait fait dans le sexe des conquêtes illustres. La princesse palatine, Élisabeth, avait donné l'exemple, la première, de ces nobles et sérieux attachements à un maître de génie envers qui l'amitié devient un culte. Descartes avait eu, depuis, bien des filles posthumes, et madame de Grignan méritait qu'on lui dit sans railler : « Votre père Descartes ! » Fontenelle, plus positif, se fit des élèves à souhait de quantité de marquises auxquelles il donnait plus d'une leçon de physique, d'astronomie et de fin langage. On était passé déjà du domaine de l'intelligence pure à celui de la mode.

Au dix-huitième siècle, Voltaire excita, dès les premiers jours, de ces transports d'esprit dans le plus grand monde, — mais d'esprit seulement : les femmes qui l'aimèrent à ses débuts et qui ne craignirent pas de le montrer, la maréchale de Villars, toute la première, allaient droit à la célébrité, à la mode, au *lion* du moment.

Montesquieu, lent à se produire, dut causer très-peu de

ces transports hors de son cercle de société, et il semble que Buffon n'était guère propre à en exciter du tout : il était trop naturaliste et trop cru ; il imposait, il n'attachait pas. L'élément féminin lui manquait. Il n'y sacrifiait qu'au physique et n'y mettait pas le nuage qu'on aime. Cependant il eut une adoratrice, une admiratrice, toute de sentiment, madame Necker.

Mais Rousseau, — comme la Fontaine au siècle précédent, — il profita pour tous ; il eut le bon lot, et, au milieu de toutes ses bouderies et de ses rebuffades, il en sut certainement jouir. C'était un coquet de sentiment. Quoiqu'il ait eu, comme la Fontaine, le tort de préférer dans le particulier les *Jeannetons* aux *Climènes*, il savait ce que valent les *Climènes*, et il les rechercha, il les convoita sans cesse ; il se frottait à elles, sauf à s'y brûler. Elles le lui rendirent. « Le plus aimable de tous les hommes et le plus aimé ! » c'est ce qu'on lui disait parlant à lui, et il le justifiait pleinement en ses bons jours. Aimable, il l'était à ses heures ; aimé, il le fut de tout temps. Que de femmes, dont les noms resteront attachés au sien, il émut, il enflamma par ses seuls écrits ! Que de protectrices ou d'amies il intéressa et affectionna passionnément à sa destinée, les Luxembourg, les Boufflers, les d'Épinay, — et dans la bourgeoisie, les La Tour-Franqueville et bien d'autres, ferventes, fidèles, ignorées, — des jeunes filles comme la future madame Roland, tout un monde de Claires et de Julies ! Mais c'est là mon sujet précisément, et j'y reviendrai.

Après Jean-Jacques, son héritier prochain et le plus direct, Bernardin de Saint-Pierre, excita quelque chose des mêmes amours ; au lendemain de *Paul et Virginie*, il fut obligé de

se défendre de ce débordement d'enthousiasme qui envahissait sa solitude. Cette vogue, cette faveur, tant attendue, lui venait enfin, mais elle avait perdu de sa grâce. Il était trop tard pour lui; le soleil se couchait. — Depuis lors, soit que l'élément féminin ou *femmelin* (comme l'a nommé un censeur austère) ait augmenté et redoublé chez les auteurs, soit que les femmes, de plus en plus appelées à l'initiation littéraire, aient répondu de plus en plus vivement, chaque écrivain célèbre a eu son cortège nombreux de femmes; et si l'on retranche même ce qui est de la mode, de l'engouement, ce qui ne signifie rien en soi, puisque telle femme qui se jetait à la tête de lord Byron, de Chateaubriand ou de Lamartine, à leur moment, se serait jetée en d'autres temps à la tête d'un autre, il reste bien des physionomies particulières, distinctes, bien des figures non méconnaissables dont l'entourage et l'accompagnement aideraient à définir le génie propre de l'écrivain et du poète; car on n'aime si bien un auteur et on ne le préfère si décidément à tous, que parce qu'on s'apparente par quelque côté avec lui.

Certes, l'enthousiasme de Bettine pour Goethe n'est pas un enthousiasme banal : il s'harmonise avec l'imagination, avec la haute fantaisie et le sens naturaliste du grand poète de Weimar. Règle générale : il y a un certain air de famille entre l'admiratrice et l'admiré.

Byron, tant discuté, tant attaqué et noirci de son vivant, et en réalité le plus grand des génies lyriques, reçut à Ravenne, en 1821, une de ces lettres de déclaration vraie et simple, qui le vengeait de tant d'ineptes insultes. Je ne sais rien de mieux fait, en vérité, pour définir comme je l'entends l'espèce de sentiment auquel je m'applique ici, un sentiment

étranger à la mode, épuré de toute sensualité, n'impliquant qu'une tendre, fidèle et éternelle reconnaissance pour le contemporain qui fut, à une heure décisive, le bienfaiteur de notre esprit ou de notre âme, pour un révélateur chéri :

« J'ai reçu aujourd'hui, écrivait lord Byron à Thomas Moore (5 juillet), une singulière lettre d'Angleterre, d'une fille que je n'ai jamais vue; elle me dit qu'elle se meurt de consommation, mais qu'elle ne veut pas quitter ce monde sans me remercier des jouissances qu'elle a dues à ma poésie pendant plusieurs années, etc. C'est signé simplement N. N. A..., et il n'y a pas un mot de bégueulerie ni prêche sur *aucune* opinion. Elle dit uniquement qu'elle se meurt, et que j'ai si puissamment contribué à son plaisir en cette vie qu'elle se croit permis de me le dire, en me priant de *brûler sa lettre*, ce que, par exemple, je ne puis faire; car j'estime plus une semblable lettre, écrite en pareille situation, que le plus beau diplôme de Gœttingue. J'ai reçu jadis une lettre de félicitations en vers, écrite de Drontheim en Norwége sur le même sujet, mais qui n'était pas d'une femme mourante. Ce sont là de ces choses qui font que l'on se sent poète. »

Il n'est rien tel en effet que de semblables aveux pour faire sentir dans sa douceur, sa vérité et son sérieux plein de charme, l'heureuse puissance du talent ou du génie, sa vertu d'influence continue et son triomphe invisible. Quelle démonstration plus vivante que ce genre de dévouement, d'amitié sûre et de confiance absolue qu'un écrivain et un poète sait inspirer à des cœurs lointains, à des êtres qu'il n'a jamais même entrevus et qui lui demeurent attachés jusqu'à la mort ! C'est qu'étant lui-même l'expression harmonieuse ou éloquente des joies, des douleurs, des désirs de son époque,

il a fait vibrer à un moment la corde cachée qui aurait peut-être toujours sommeillé sans lui ; il a tiré du silence et du néant la note intime et profonde qui n'attendait que lui pour résonner, mais que lui seul pouvait apprendre à l'âme mystérieuse qui la contenait sans le savoir. Dans un ordre élevé, il a donné la vie, la vie de l'esprit ou du sentiment. Quoi de plus simple ensuite qu'on lui en sache un gré immortel ?

Amitié rare, née de la poésie et qui lui revient fidèlement, si ce n'était descendre trop près de nous, que ne dirait-on pas de ces délicates affections de femme, de ces grâces ingénieuses et souriantes qui consolait Alfred de Musset sous les traits d'une marraine, et qui ne manquèrent pas au chevet de douleur et de mort d'un Henri Heine lui-même !

Alexandre de Humboldt, dans ses dernières années, et quand on sut que l'âge commençait à peser enfin à cette organisation si longtemps verte et vigoureuse, recevait de tous côtés des offres de dévouement, de service ; on lui demandait par grâce de le venir soigner, entourer d'attentions, d'être sa lectrice, sa garde-malade. Il écrivit dans les journaux une lettre un peu railleuse pour remercier en bloc toutes ses obligantes correspondantes qui avaient soif d'être plus ou moins ses sœurs de charité. S'il avait été un peu plus poète et moins homme de cour et de salon, il n'aurait pas souri ni raillé, il aurait été touché. C'est là une des récompenses du génie et, tout rabattu, la plus douce encore, s'il a un cœur.

Oui, celle qui ne vous a jamais vu, qui n'a fait que vous lire, qui, sur un mot sorti un jour de votre âme, se met à croire en vous, à s'y attacher, à vous suivre dans toutes vos vicissitudes ; qui se hasarde, après des années, à vous le dire



en tremblant, sans se nommer ; qui est prête, parce que vous l'avez consolée une fois, à accourir si vous souffrez, si vous êtes dans le malheur, si seulement l'ennui vous prend et le dégoût du monde, de ses flatteries ou de ses amertumes ; qui vous dit : « Le jour où vous en aurez assez des plaisirs, où vous sentirez que les bons instants sont devenus bien rares et que le dévouement d'une femme ou d'une fille vous fait défaut, ce jour-là, souvenez-vous de moi, appelez-moi, faites un signe, et je viendrai ; » celle-là, dût-on ne jamais user de ce sacrifice charmant, donne au poète, fût-il de l'âme la plus altière et un mépriseur d'hommes comme Byron, le plus flatteur des diplômes et des certificats de poésie, la plus chère conscience de lui-même et sa plus belle couronne. Chaque noble écrivain ramasse sur sa route et emporte avec soi ses ennemis, ses envieux cachés, des êtres ignobles qui lui sont acharnés, qui s'attachent à lui et en vivent : il est juste que des êtres généreux l'en dédommagent ; il est juste qu'il ait aussi, par compensation, ses joies cachées, des suavités de bonheur qui n'arrivent qu'à lui.

C'est ce qu'éprouva Rousseau, sinon le premier, du moins plus qu'aucun autre auteur auparavant ne l'avait ressenti et goûté encore à ce degré ; et le malheur, la singularité de sa nature fut de rejeter un peu plus tôt, un peu plus tard, d'empoisonner en idée le bienfait. Nous en montrerons un exemple particulier dans ses relations avec l'une des correspondantes que le recueil publié par MM. Streckeisen-Moultou et Jules Levallois nous fait mieux connaître, et qui était, en même temps que lui, une des habitantes de la vallée de Montmorency, madame de Verdelin.

## II

Madame de Verdelin mérite d'être distinguée entre les diverses dames amies de Rousseau, en ce qu'elle n'était nullement bel-esprit ni bas-bleu, ni rien qui en approche<sup>4</sup> ; qu'avec un esprit fin elle n'avait nulle prétention à paraître ; qu'elle aimait l'écrivain célèbre pour ses talents et pour son génie sans doute, mais pour lui surtout, pour ses qualités personnelles, non pour sa réputation et sa vogue : elle n'apporta dans cette liaison aucun amour-propre ni ombre de susceptibilité, lui resta activement fidèle tant qu'il le lui permit, et elle ne cessa, elle ne renonça à la douceur de le servir que lorsqu'il n'y eut plus moyen absolument de l'aborder ni de l'obliger ; et alors même elle garda intact son sentiment d'amitié, comme un trésor, hélas ! inutile.

Elle a sa place dans la seconde partie des *Confessions*, dans ce dixième livre où il raconte son installation et sa vie à Montmorency après sa sortie de l'Ermitage ; elle n'y est qu'à moitié travestie et défigurée ; le passage où il est question d'elle et de son mari est des plus piquants d'ailleurs, et l'on sent que Rousseau s'y égaie plus vivement qu'il ne le ferait s'il croyait avoir affaire à une ennemie masquée. Il vient de

<sup>4</sup> Il est question, dans une lettre de Grimm à madame d'Épinay, d'un roman « ni bon, ni mauvais, » que madame de Verdelin avait composé dans sa première jeunesse ; mais elle-même paraît l'avoir complètement oublié, et il ne perce pas le plus petit bout d'oreille de la femme auteur dans tout le cours de sa correspondance avec Jean-Jacques.

parler de ses nobles hôtes, les maîtres du château de Montmorency, le maréchal et la maréchale de Luxembourg :

« Je fis alors, dit-il, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connaissance qui fait encore époque dans mon histoire; on jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal : c'est madame la marquise de Verdelin, ma voisine, dont le mari venait d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. Mademoiselle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avait épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafre, borgne, au demeurant bonhomme quand on savait le prendre, et possesseur de quinze à vingt mille livres de rentes auxquelles on la maria. Ce mignon jurant, criant, grondant, tempêtant et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissait toujours par faire ce qu'elle voulait; et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savait lui persuader que c'était lui qui le voulait et que c'était elle qui ne le voulait pas. »

Madame de Verdelin, avec un mari si peu aimable, avait un ami, un fort honnête homme, M. de Margency, pour lequel elle sentait un tendre faible. Quoique d'ordinaire on ne sache jamais bien ces choses, une anecdote qui courut dans le temps, et qui est singulière<sup>1</sup>, empêche de croire qu'elle

<sup>1</sup> Voir les *Mémoires et Correspondance* de madame d'Épinay. J'en tire cette page qui est dans une lettre à Grimm; madame d'Épinay vient de parler des indiscretions dont Margency ne se fait pas faute au sujet de madame de Verdelin : « On dit qu'elle lui a résisté longtemps, car on n'ignore rien de ce qui la concerne. Je ne sais si vous avez ouï conter cette anecdote de leur roman qui est singulière. Un jour que Margency la pressait sans succès et qu'elle le refusait avec la plus grande fermeté, il eut recours à ce dépit simulé dont on ne craint les effets que lorsqu'il n'est pas fondé. — « J'entends, madame, lui dit-il, vous ne m'aimez pas. » — Elle se mit à rire de ce propos comme d'une absurdité. Il le répéta du même ton et avec plus de violence encore. Elle le regarda avec

lui ait toujours résisté ; il y eut un moment où elle lui céda ; elle sut, malgré tout, ne pas trop s'abandonner et observer assez exactement les convenances, tant que vécut son mari ; et après qu'elle l'eut perdu, elle tint bon plus qu'on ne l'aurait pu supposer, elle résista à son penchant par devoir de mère et dévouement pour ses filles, et refusa de se remarier. M. Quiret de Margency, ainsi appelé parce qu'il possédait le château de ce nom, ayant titre et qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, était un ami de Rousseau ; il avait été du monde de d'Holbach et des philosophes, et en était sorti ; on voit que, vers la fin, il avait même passé à une dévotion extrême. Il en avait ressenti les premières vellétés et les premières atteintes dans le temps de la maladie et de la mort de son ami, le poète Desmahis, qui, dans ses derniers jours, avait tourné à un effroi extrême de l'Enfer. Margency, très-lié alors avec madame d'Épinay, a été jugé fort spirituellement par elle : dans les lettres qu'elle écrit à Grimm, il apparaît sous sa première forme et la plus gracieuse, homme de trente ans environ, galant, léger, versatile, assez aimable et amusant, « un composé de beaucoup de petites choses, » mais assez mince de fond et d'un caractère peu solide, peu consistant. Même quand il était à l'état de papillon, le gentil Margency avait quelque chose de concerté, et on l'appelait dans son monde « le Syndic des galantins, » ou M. le

étonnement, lui rappela les dangers auxquels elle s'exposerait, la jalousie de son mari, le mépris que ses parents, tous livrés à la dévotion, auraient pour elle ; la dépendance où la tiendrait le besoin qu'ils auraient de leurs valets ; rien ne put calmer Margency. Elle se lève avec le plus grand sang-froid, le prend par la main, le mène dans son cabinet : « Eh bien ! monsieur, dit-elle, soyez heureux. » Il le fut, ou crut l'être ; et voilà les hommes ! Non, ils ne sont pas tous ainsi : il en existe de plus généreux. » Ces derniers mots sont une douceur à l'adresse de Grimm.

Syndic tout court. Dans les lettres de madame de Verdelin et de Rousseau, il est souvent appelé « le Docteur<sup>1</sup>. »

Rousseau, quoique en relation de confiance avec Margency, avait tardé le plus qu'il avait pu à faire la connaissance de madame de Verdelin ; celle-ci ne se découragea point et ne prit nullement ses ourseries en mauvaise part. Elle habitait d'a-

<sup>1</sup> Voici le portrait de Margency par madame d'Épinay, et qui semblaient à Grimm un chef-d'œuvre ; il y était intéressé ; c'est dans une lettre à lui adressée qu'elle disait : « Oh ! mon ami, que vous m'avez rendue difficile ! Je l'éprouve tous les jours. J'aimais fort la société de M. de Margency, lorsque je le voyais de temps en temps à Paris ; mais du matin au soir, et tête à tête ! je crois qu'il n'y a que vous au monde qui puissiez soutenir cette épreuve. Mon compagnon est d'une paresse qui engourdit à voir ; il n'a jamais un quart d'heure de suite la même volonté. Veut-on causer, on ne trouve pas une idée dans cette tête, ou, dans d'autres moments, on en découvre une foule de si petites, si petites, qu'elles se perdent en l'air avant que d'arriver à votre oreille. Il tient comme un diable à l'opinion du moment, qu'on est tout étonné de le voir abandonner le quart d'heure d'après, sans qu'on l'en prie. Il commence trente choses à la fois, et n'en suit aucune ; il est toujours enchanté de ce qu'il va faire, et ennuyé de ce qu'il fait ; le morceau le plus sublime ne lui inspire que du dédain, s'il s'y trouve par malheur une expression qui blesse son oreille. Je suis sûre qu'il ne pardonnerait pas à la plus belle femme d'être coiffée de travers. Aussi a-t-il en aversion tout ce qui sent la province. Il ne manque ni de pénétration ni de finesse, mais je ne lui ai jamais vu saisir une chose fortement ni extraordinairement pensée... Ouf ! j'avais besoin de vous dire tout cela : je l'aime fort, mais je voudrais ou être seule, ou avoir quelqu'un qui liât et amalgamât ces manies avec les miennes, car j'en ai bien aussi. Vraiment, sans cette réflexion, je me serai peut-être déjà prise de grippe contre lui. » — Raillerie pour raillerie : quelques années après et dans la période de refroidissement, Margency rendait la monnaie de sa pièce à madame d'Épinay, et j'ai sous les yeux une lettre de lui à Rousseau, du 9 janvier 1760, dans laquelle je lis le passage suivant : « J'oubliais de vous dire que, par le conseil de notre aimable amie (madame de Verdelin), j'allai voir, il y a deux mois, votre ancienne infante (madame d'Épinay). Je la trouvai parée comme la fiancée du roi de Garbe. Elle me reçut comme si elle m'avait vu la veille, et je la traitai comme si je devais revenir le lendemain. Il est vrai que je n'y ai pas remis les pieds et que onc depuis je n'ai entendu parler d'elle. J'ai eu la visite du fils et du gouverneur au commencement de l'année ; mais d'elle et de Caron (Grimm ?) pas un mot. Madame de Verdelin prétendait que je n'échapperai pas à la baguette ; mais il y a longtemps que le charme est fini et que je ne crains plus *tristes Amaryllidis iras* :

« Je suis libre, Seigneur, et je veux toujours l'être. »

bord, du temps où il était à l'Ermitage, le château même de Margency, dans la vallée, près d'Eaubonne et d'Andilly ; quand elle fut établie à Soisy et sa proche voisine, elle vint plusieurs fois à Mont-Louis sans le trouver, et comme il ne donnait signe de vie, elle ne laissa point de lui envoyer des pots de fleurs pour sa terrasse. « Il fallut bien l'aller remercier, dit Jean-Jacques ; c'en fut assez : nous voilà liés. »

Rien ne peut me dispenser de donner le portrait qui suit, dussé-je y apporter ensuite bien des correctifs ; Rousseau, quand il le traça, était en guerre avec lui-même et cherchait plus ou moins chicane à tous ses sentiments d'autrefois. C'est donc un portrait chargé qu'on va lire ; tout à l'heure chacun sera en mesure de le rectifier, en ayant sous les yeux les pages mêmes de la correspondance, avant que l'humeur de Rousseau ait eu le temps d'aigrir et de gâter ses plus innocents souvenirs :

« Cette liaison commença, dit-il, par être orageuse, comme toutes celles que je faisais malgré moi ; il n'y régna même jamais un vrai calme : le tour d'esprit de madame de Verdelin était par trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très-fatigante, pour sentir quand on est persillé. Une niaiserie qui me revient suffira pour en juger. Son frère venait d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglais ; je parlais de la manière d'armer cette frégate sans nuire à sa légèreté : — « Oui, dit-elle d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. » — Je l'ai rarement ouïe parler en bien de quelqu'un de ses amis absents, sans glisser quelque mot à leur

charge. Ce qu'elle ne voyait pas en mal, elle le voyait en ridicule, et son ami Margency n'était pas excepté. Ce que je trouvais encore en elle d'insupportable était la gêne continue de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il me fallait battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avait ses chagrins ainsi que moi. Les confidences réciproques nous rendirent intéressants nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler... »

Je ne sais si c'est la faute de mon esprit obtus, mais il me semble qu'il faut l'avoir bien tourné à la finesse et à la méfiance pour trouver du persiflage dans ce mot de madame de Verdelin sur la frégate : « On ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. » Il y avait au dix-huitième siècle, une princesse de Rohan qui, pour faire preuve d'esprit, se piquait d'entendre finesse à tout, même aux choses les plus simples. On disait d'elle assez plaisamment que, lorsqu'elle était à la messe, elle riait à l'*Introït* et entendait malice au *Kyrie eleison*. La méfiance de Rousseau lui faisait faire souvent, à sa manière, comme cette princesse de Rohan, et trouver malice à tout.

Les lettres de madame de Verdelin qui sont maintenant sous nos yeux nous donnent d'elle une plus juste idée. Rousseau débuta dans cette liaison par des rudesses et des susceptibilités ombrageuses dont elle ne lui sut aucun mauvais gré. Il lui écrivait un jour, de Montmorency :

« Vous me dites, madame, que vous ne vous êtes pas bien expliquée pour me faire entendre que je m'explique mal.

Vous me parlez de votre prétendue bêtise pour me faire sentir la mienne. Vous vous vantez de n'être qu'une bonne femme, comme si vous aviez peur d'être prise au mot, et vous me faites des excuses pour m'apprendre que je vous en dois. Oui, madame, je le sais bien ; c'est moi qui suis une bête, un bon homme, et pis encore s'il est possible ; c'est moi qui choisis mal mes termes au gré d'une belle dame française qui fait autant d'attention aux paroles et qui parle aussi bien que vous...

« J'avais besoin sans doute d'être averti que je ne suis près de vous qu'une simple connaissance ; si vous me l'eussiez dit plus tôt, madame, je vous aurais épargné l'ennui de mes visites ; car, pour moi, je n'ai point de temps à donner à des connaissances, je n'en ai que pour mes amis. »

A ces brusqueries et à ces boutades peu congrues, elle n'opposa que la douceur et le ton peiné de l'affection la plus sincère :

« Mon voisin, vous me jugez mal, si vous croyez que je prétends à mieux qu'à être une bonne femme ; je fais cas de cette qualité, je borne toute mon ambition à la mériter et à trouver quelqu'un assez vrai pour me dire les choses qui m'en écartent.

« Je crois vous avoir écrit, monsieur, que je désirais perdre avec vous le titre de connaissance ; vous m'avez fait l'honneur de me dire que vous vouliez des années pour éprouver vos amis. Il y en a si peu que j'ai celui d'être connue de vous, et je suis si peu habituée à obtenir les choses que je désire, que je n'ai pas osé me nommer autrement que votre connaissance. Ce n'est pas que je n'aie la date d'un ancien attachement ; vous me l'aviez inspiré avant de vous avoir vu,



et, quoi que vous en disiez, vous ne perdez pas dans le commerce. Ce n'est pas les charmes de votre esprit que je ne suis pas digne d'apprécier, qui me l'ont fait désirer, ce sont les qualités de votre âme qui m'ont attachée à vous d'une façon invariable. Bonsoir, monsieur ; votre lettre m'a fort affligée. Je vous prie de trouver bon que j'aie pris congé de vous. Je vous exhorte fort à ne pas quitter votre feu. » (8 novembre 1760.)

C'est ce mélange de familiarité, d'insinuation, de simplicité (quoi qu'il en dise) et de sans-*façon* vraiment amical, qui finit par gagner à madame de Verdelin le cœur de Rousseau, et elle put se flatter pendant quelque temps d'avoir vaincu cette rétivité de nature qui allait se redresser, plus âpre que jamais, dans le malheur et la solitude.

Madame de Verdelin était jeune encore ; on ne dit pas qu'elle fût remarquablement jolie, on ne dit pas le contraire, et elle était certainement agréable<sup>1</sup>. Rousseau, occupé tout récemment de madame d'Houdetot, ne pensa point à s'attacher à elle, ni à aller sur les brisées de Margency, comme il avait fait sur celles de Saint-Lambert. S'il y eut alors pour lui quelque tentation de ce genre, ce fut du côté de madame de Boufflers, et il s'arrêta vite et à temps. Il eût trouvé en madame de Verdelin plus de raison, moins de vague sentimentalité qu'en madame d'Houdetot ; mais cela ne l'eût point avancé pour son bonheur, en supposant même qu'il eût permis au bonheur de lui venir. Madame de Verdelin ne s'appartenait pas. Vouée à ses soins d'épouse garde-malade, à ses devoirs de mère, et les remplissant

<sup>1</sup> Madame d'Épinay dit d'elle, en un endroit de sa *Correspondance*, qu'elle était très-jolie, mais sur un oui-dire. Rousseau, très-sensible à la beauté, n'en parle pas.

exactement, elle avait placé ailleurs son plus tendre intérêt, le plus cher de son âme, et elle ne trouvait en retour que refroidissement, scrupules et restrictions de conscience, chez ce M. de Margency, déjà plus qu'à demi converti. Il cherchait à vendre sa terre et à quitter le voisinage, comme pour rompre les relations. Elle ne pouvait s'empêcher de prendre Rouseau pour confident de sa peine secrète :

« Imaginez, mon bon voisin, que votre très-aimable lettre est tombée entre les mains d'une créature qui n'existait plus ; peignez-vous l'état d'une âme touchée au delà de toute expression, qui depuis sept ans ne vit, ne respire que pour un être qui était prêt à la sacrifier au fanatisme d'un dévot. La façon dont je vis avec M. de... (Margency), m'avait fait voir avec plaisir que la société de M. de Foncemagne, devenu très-pieux depuis la mort de sa femme, avait réveillé chez lui des idées de religion et de piété. Notre confiance était la même ; les idées nouvelles, depuis plus d'un an, n'avaient pas apporté de gêne ; au contraire, nous étions plus heureux. A mon retour ici, je l'ai trouvé plus sérieux ; les soins qu'il rend à sa mère m'ont mis dans le cas de le voir peu, et presque toujours avec du monde. Enfin, son ami (Foncemagne) me dit qu'il devenait sublime et qu'il allait être entre les mains d'un grand faiseur. Peu de jours après, l'ami nous ayant laissés seuls, je vis son visage prendre l'air austère, son esprit cherchant tous les lieux communs pour fournir à la conversation. Je lui demandai s'il souffrait : il me dit que non, en levant le siège. Je ne le rappelai pas, mon voisin, je n'en avais plus le courage. J'ai resté bien des jours occupée de lui cacher ma douleur, tant il m'était douloureux de troubler son âme. A la fin, mon changement, ma santé lui ont fait devi-

ner ma frayeur. Soit pitié, soit amitié, on m'a promis de ne me pas fuir et de ne rien changer à notre façon de vivre. Je le verrai, c'est ma vie. Il ne me faut rien de plus que votre amitié, avec une petite assurance que vous n'êtes pas fâché du détail que je viens de vous faire. »

Mettez en regard de cet amant mortifiant et froid un mari jaloux, l'esprit toujours en éveil, qui se sent d'autant mieux servi par sa femme qu'il en est moins aimé, et qui s'en inquiète; placez entre les deux une âme délicate, sensible, tendre à l'excès, qui elle-même a ses scrupules, ses réserves et ses réticences, qui est toute douloureuse en dedans, et vous aurez idée du petit roman qui se file, se mêle et se démêle, sans se dénouer jamais, dans la vie de madame de Verdelin.

Madame de Verdelin n'appartenait pas au monde philosophique; elle avait des idées religieuses assez libres, assez élevées, sans étroitesse; ni philosophe, ni dévote, c'était sa devise. Quand Rousseau eut été obligé de fuir de Montmorency après sa publication de l'*Émile*, elle lui écrivait, en lui parlant de l'état des esprits, de l'échauffement des têtes dans un certain monde, et en lui rapportant une conversation qu'elle avait eue à son sujet avec un magistrat :

« Si vous n'y étiez pas intéressé, nous ririons de voir les protecteurs de la religion et des mœurs s'élever contre le seul écrivain de ce siècle qui ait écrit utilement en leur faveur; qui ait bien voulu s'élever contre le matérialisme que le bien seul de la société devrait proscrire... »

Elle tenait tête dans le monde, quand elle les rencontrait, à ceux qui attaquaient l'*Émile* dans un sens ou dans un autre, dans le sens d'Holbach ou dans celui de la Sorbonne et du Parlement. A propos des *Lettres de la Montagne*, écrites

pendant cette retraite de Rousseau en Suisse, elle disait :

« Je n'ai pas reçu vos *Lettres*, on les a ici on ne peut plus difficilement. On débite que vous y peignez Jésus-Christ comme un homme doux, humain, enfin qui allait aux noces et se faisait tout à tous. Les dévots, qui ne sont pas de même, disent que ce tableau est indécent. J'ai pensé être lapidée pour avoir dit que j'avais cru voir cela dans l'Évangile. Ah ! mon voisin, que ces gens-là ont raison d'être fâchés qu'on leur parle d'un modèle qu'ils suivent si mal ; mais que je crains leur fureur contre vous ! Ils feront sortir des épines de dessous vos pieds. Pourquoi ont-ils commencé à vous persécuter ? Cela se devine ; mais aujourd'hui ils ont une raison de plus, celle d'avoir été injustes ; votre existence les humilie. »

Cette aimable femme n'était nullement protestante toutefois ; elle disait très-bien à Rousseau sur l'article du Calvinisme :

« Les motifs de votre séparation, à vous autres protestants, m'ont toujours paru tenir plus à l'orgueil, à la licence, qu'à l'amour du bien, quoiqu'il en ait été le prétexte ; et puis, *je ne trouve pas raisonnable qu'on rejette un mystère lorsqu'on en admet un autre tout aussi difficile à résoudre.* »

On conviendra que ce dernier argument n'est pas mal poussé. Elle avait eu un père raisonnable et un premier confesseur qui l'avait été aussi. Elle raconte cela avec beaucoup de naturel et une certaine simplicité fine, qui est son cachet :

« J'imagine que c'est une chose agréable à Dieu que la soumission de l'esprit ; elle est plus difficile qu'un acte d'humilité. Aussitôt que j'ai un peu raisonné avec moi-même, e me suis imposé la pénitence de ne pas discuter avec ma petite

cervelle. Mon père ne m'a occupée qu'à calculer ce qui pouvait regarder mon sexe et mon ménage. Vous croyez peut-être que mon confesseur m'a tourmentée sur ma manière de penser ? Non ; il me demandait si je croyais ; je répondis : « Je prie Dieu chaque jour que ma foi augmente, mais je ne suis pas assez téméraire pour faire des raisonnements. » Il me dit : « Vous avez raison, soumettez-vous, mais examinez bien la morale, écoutez votre conscience, et Dieu vous aidera. » — *Il y a plus d'un vicaire savoyard.* »

Quoique lectrice et admiratrice de Rousseau, madame de Verdelin n'était donc pas une insurgée du sexe ni une émancipée ; elle était bien restée femme, au sens habituel du mot ; elle n'allait qu'à mi-chemin en bien des choses. L'attirail de la *savanterie* (comme elle la nommait) l'effrayait autant que celui de la galanterie. Une de ses filles marquait une intelligence avancée :

« Elle serait fort propre à faire une femme savante ; beaucoup de facilité et de pénétration d'esprit, dit-on ; mais cela rend-il heureuse ? Non, l'amour-propre égare. Ah ! la plus heureuse, c'est celle qui donne de la bouillie à ses enfants et en est caressée, qui conduit son ménage avec application. Si elle n'est pas agréable à son mari, elle lui devient utile, et c'est quelque chose. Pensez-vous ainsi, mon voisin ? »

Il y a femme et femme, et il ne faut pas prendre d'ailleurs au pied de la lettre tout ce qu'on écrit sous le coup de l'abattement. Il est des jours où l'on est en réaction contre soi-même. Rousseau répondait assez exactement à madame de Verdelin, et la plupart de ses lettres se sont conservées<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il existe de ces lettres de Rousseau à madame de Verdelin un bien plus grand nombre qu'on ne le croirait d'abord, à ne consulter que la *Correspon-*

Lorsqu'il fut obligé de fuir précipitamment de sa vallée de Montmorency, c'est à madame de Verdelin que mademoiselle Levasseur confia la chatte du logis, la *doyenne*, qui se laissait peu approcher, sauvage et fière comme son maître. Il fut très-touché alors (quoiqu'il ne le marque pas assez dans ses *Confessions*) de l'amitié vraie que lui témoigna son ancienne voisine, de la peine naïve qu'elle lui exprima de son absence, de ses craintes que d'autres ne la remplaçassent près de lui et ne fissent oublier les premiers amis :

« Hélas ! voilà l'absence, mon cher voisin. Vous trouverez partout des amis qui seront empressés de remplacer ceux que vous aviez dans ce pays-ci, qui vous en dédommageront ; mais, pour moi, je ne retrouverai pas mon voisin. Je vous assure que je ne cherche plus d'amis ; ceux que j'ai eus m'ont trompée ; je n'ai que vous qui pouviez faire le bonheur et la douceur de ma vie, dont les conseils étaient si nécessaires à ma pauvre tête, et vous m'êtes enlevé. Je me flatte que je ne vous perdrai pas ; non, cette idée n'est jamais venue

*dance* publiée dans le recueil des œuvres : au lieu de six lettres qu'on y trouve en tout, on en a une soixantaine qui ont été publiées dans le journal *l'Artiste* pendant tout le cours de l'année 1840. M. Bergounioux, qui les envoya à ce journal, les tenait de M. Émile de La Rouveraye, gendre de M. Levecur et petit-fils par alliance de madame de Verdelin. J'avais déjà fait mon premier travail, lorsque, averti d'une publication si curieuse en soi et qui l'était pour moi en particulier, j'ai lu la totalité de ces lettres. Elles ajoutent peu à la connaissance de madame de Verdelin ; mais, en ce qui est de Rousseau, elles m'ont prouvé qu'en certains endroits j'aurais pu accentuer davantage et marquer plus vivement sa reconnaissance bien sincère envers son ancienne voisine ; il s'y découvre chez lui un côté plus ouvert et plus habituellement attendri qu'on n'oserait le supposer d'après le résultat final. Ce serait même un problème assez délicat dans une Étude sur Rousseau, et malgré tout ce qu'on sait de ses méfiances, que de s'expliquer comment d'une liaison si douce, si éprouvée et si soutenue, à n'en juger que par ses lettres, il a pu passer et aboutir, sur le compte de cette aimable dame, à la page légèrement dénigrante et tout à fait désobligeante des *Confessions*.

affliger mon esprit ; depuis que vous m'avez promis d'avoir de l'amitié pour moi, il ne m'est pas venu à l'esprit que vous puissiez me l'ôter. Ce n'est pas mon amour-propre qui me donne cette confiance. » (1<sup>er</sup> avril 1763.)

Elle souffrait cruellement, à cette date, des froideurs de Margency et de ce procédé d'un homme qu'elle avait tant aimé, pour lequel elle avait été femme, comme Julie, à s'oublier un moment, et qui se retirait peu à peu d'elle à l'heure où, enchaînée à des devoirs ingrats et pénibles, elle avait le plus besoin d'être soutenue et consolée :

« Le plus grand malheur d'une femme n'est pas d'avoir été trompée dans son choix, c'est d'avoir connu l'amour ; il faut se défier de soi le reste de sa vie ; cela fatigue et humilie. »

« A force de maux et de contradictions, j'ai appris à me laisser aller, comme les arbres de mon jardin, au vent qui les plie. Tout ce que je désire comme eux, c'est de ne pas rompre. »

Ainsi éprouvée et ne luttant plus, se sentant née pour la peine et s'y résignant, elle faisait à Rousseau des offres de service si vrais, si évidemment sincères, et d'un ton si doux, qu'il finit par en être persuadé et touché, et par lui accorder cette préférence qu'elle réclamait, qu'elle implorait en termes si soumis :

« Vous êtes persuadé de mon amitié, mon voisin ; vous me permettez d'éprouver la vôtre, voilà la preuve que je vous demanderais : tout ce qui vous connaît a le désir de vous servir et de vous être utile ; peu y trouveraient autant de plaisir que moi. Je voudrais donc que vous me fournissiez quelque occasion d'avoir du plaisir. Je voudrais que vous disposassiez

de mon temps, de mes soins et de tout ce que j'ai comme d'un bien à vous ; que ce qui vous manque là-bas, vous m'indiquassiez un moyen de vous le faire parvenir d'ici, où on trouve tout. Je voudrais que vous me traitassiez comme votre sœur : voilà comme je désire être avec vous ; c'est ainsi que je vous suis attachée, en y ajoutant la confiance et la vénération qu'on a pour le père le plus chéri. »

C'est sur cette offre confiante et où elle avait mis toute son âme, que Rousseau ému lui répondait, en regrettant pour elle qu'elle eût été obligée de rester plus longtemps qu'elle n'avait compté à Paris (27 mars 1763) :

« Une ville où l'amitié ne résiste ni à l'adversité ni à l'absence ne saurait plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas ; n'est-ce pas, madame ? Que ne lisez-vous dans le mien l'attendrissement avec lequel il m'a dicté ce mot-là ! L'heureux ne sait s'il est aimé, dit un poète latin ; et moi, j'ajoute : L'heureux ne sait pas aimer. Pour moi, grâces au Ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves ; je sais à quoi m'en tenir sur le cœur des autres et sur le mien. Il est bien constaté qu'il ne me reste que vous seule en France, et quelqu'un qui n'est pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être. »

Ce quelqu'un, apparemment, était le maréchal de Luxembourg. Mais un tel mot, une telle exception est à jamais l'honneur de madame de Verdelin et lui assure une place qui n'est qu'à elle dans une histoire de Rousseau.

Ce moment est celui où sa correspondance avec lui a le plus de douceur et respire une intimité touchante. De retour à Soisy, son premier soin est de faire visite à la maison qu'habitait son cher voisin :



« J'ai été aujourd'hui (12 juin 1763), pour la première fois, à Montmorency ; ma première visite a été pour vos tilleuls. Ils sont beaux ; on ne leur a pas ôté une feuille ; tout est comme vous l'avez laissé ; vos fleurs montent, montent et vont, sans treillage, donner du couvert. Lorsque mes forces me le permettront, j'y retournerai et y mènerai la *doyenne* pour l'égayer. Elle a repris son domicile sous mon lit, mais elle ne m'aime pas mieux ; elle ne s'est attachée à personne ; elle souffre l'amitié, et c'est tout. J'ai vu le curé de Groslay, qui est bien content de votre réponse. « Hélas ! m'a-t-il dit, je voudrais la lui entendre lire. » Ses yeux sont devenus humides, et mes larmes coulaient. »

Elle vient de parler de ses forces qui sont à peine revenues : c'est qu'elle avait été malade deux mois durant. Son assiduité auprès du fauteuil de son mari de plus en plus infirme et tracassier, que la vue de sa fin tourmentait et rendait plus égoïste encore, l'obligation où elle était de se séparer de ses filles qu'elle mettait au couvent, et surtout le procédé froid, compassé, moins que consolant, de son ami Margency, l'avaient amenée à un état de faiblesse physique et morale, à un découragement qui ne la laissait plus sensible qu'à une amitié dévouée et active du côté de Rousseau.

Une observation sur la société d'alors se présente ici. Nous voyons dans cette suite de lettres madame de Verdelin, toute femme de qualité qu'elle est, se séparer fort nettement de ceux qu'elle appelle les Grands. Elle ne trouve point, par exemple, la maréchale de Luxembourg suffisamment polie ni attentive envers elle ; la maréchale ne lui rend guère ses visites : elle ne laisse pas d'être sensible à ces légers manques. Il y avait alors entre les rangs des nuances bien marquées.

Madame de Verdelin était donc, malgré son titre et avec ses vingt mille livres de rente, de la classe moyenne élevée, mais *moyenne* véritablement. C'est encore un point par où elle se rapproche de nos conditions modernes plus égales, de notre manière de voir et de sentir. Elle est de plain-pied avec nous.

Son mari meurt; il a cessé de souffrir dans les derniers jours de 1763<sup>1</sup>. Le premier soin, la première pensée de madame de Verdelin, en informant Rousseau de cette perte (car c'en est une après tout, et elle le regrette en effet), est d'offrir à mademoiselle Levasseur, à cette Thérèse qui se présente dans cette correspondance un peu moins odieuse et désagréable qu'on ne la fait généralement, une sûreté d'avenir, une aisance modeste, si Jean-Jacques venait à lui manquer. Jean-Jacques n'accepte pas, mais il ne paraît pas trop choqué de l'offre: c'est beaucoup. Elle lui explique aussi avec détail et lui soumet l'état de son cœur; devenue veuve, elle ne peut prendre sur elle d'épouser Margency qui est revenu, du moment qu'il l'a vue libre, et qui lui offre un nouvel établissement. Elle a ses filles auxquelles elle se doit, l'une d'elles entre autres, malade et qui a hérité de son père un sang vicié. Sa sensibilité aussi s'est usée à attendre, à souffrir; le pli est pris. Pourquoi changer? C'est ici que nous avons à citer une fort belle lettre de Rousseau, parfaite de raison, de sagesse; il oppose les conseils d'une morale juste et saine aux objections

<sup>1</sup> Je dois à l'obligeance et à l'exactitude de mon ami M. Ravenel la note suivante. Bernard, marquis de Verdelin, mourut le 27 décembre 1763. Il avait titre et qualité, ancien colonel d'infanterie, ancien maréchal général des logis des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il habitait à Paris, rue Vivienne, sur la paroisse de Saint-Eustache. Il avait épousé mademoiselle Marie-Louise-Madelaine de Bermond (ou Brémont) d'Ars en avril 1750, il y avait treize ans.

un peu trop délicates et raffinées, au bon sens attristé de madame de Verdelin. Il plaide pour Margency qu'il estime, et dont la dévotion sincèrement pratiquée ne lui paraît point mériter une si sévère punition :

« Motiers, le 15 mai 1764.

« Quoique tout ce que vous m'écrivez, madame, me soit intéressant, l'article le plus important de votre dernière lettre en mérite une tout entière et fera l'unique sujet de celle-ci. Je parle des propositions qui vous ont fait hâter votre retraite à la campagne. La réponse négative que vous y avez faite et le motif qui vous l'a inspirée sont, comme tout ce que vous faites, marqués au coin de la sagesse et de la vertu ; mais je vous avoue, mon aimable voisine, que les jugements que vous portez sur la conduite de la personne (*Margency*) me paraissent bien sévères ; et je ne puis vous dissimuler que, sachant combien sincèrement il vous était attaché, loin de voir dans son éloignement un signe de tiédeur, j'y ai bien plutôt vu des scrupules d'un cœur qui croit avoir à se défier de lui-même ; et le genre de vie qu'il choisit à sa retraite montre assez ce qui l'y a déterminé. Si un amant quitté pour la dévotion ne doit pas se croire oublié, l'indice est bien plus fort dans les hommes, et, comme cette ressource leur est moins naturelle, il faut qu'un besoin plus puissant les force d'y recourir. Ce qui m'a confirmé dans mon sentiment, c'est son empressement à revenir du moment qu'il a cru pouvoir écouter son penchant sans crime ; et cette démarche dont votre délicatesse me paraît offensée est, à mes yeux, une preuve de la sienne, qui doit lui mériter toute votre estime, de quelque manière que vous envisagiez d'ailleurs son retour.

« Ceci, madame, ne diminue absolument rien de la solidité de vos raisons quant à vos devoirs envers vos enfants. Le parti que vous prenez est sans contredit le seul dont ils n'aient pas à se plaindre et le plus digne de vous ; mais ne gêtez pas un acte de vertu si grand et si pénible par un dépit déguisé et par un sentiment injuste envers un homme aussi digne de votre estime par sa conduite, que vous-même êtes, par la vôtre, digne de l'estime de tous les honnêtes gens. J'oserai dire plus : votre motif fondé sur vos devoirs de mère est grand et pressant, mais il peut n'être que secondaire. Vous êtes trop jeune encore, vous avez un cœur trop tendre et plein d'une inclination trop ancienne pour n'être pas obligée à compter avec vous-même dans ce que vous devez sur ce point à vos enfants. Pour bien remplir ses devoirs, il ne faut point s'en imposer d'insupportables : rien de ce qui est juste et honnête n'est illégitime ; quelque chers que vous soient vos enfants, ce que vous leur devez sur cet article n'est point ce que vous deviez à votre mari. Pesez donc les choses en bonne mère, mais en personne libre. Consultez si bien votre cœur que vous fassiez leur avantage, mais sans vous rendre malheureuse ; car vous ne leur devez pas jusque-là. Après cela, si vous persistez dans vos refus, je vous en respecterai davantage ; mais, si vous cédez, je ne vous en estimerai pas moins. »

Que dites-vous de Jean-Jacques moraliste consultant et directeur de conscience ? Quelle mesure parfaite ! quelle justesse de balance et quelle précision ! quelle délicatesse de tour, et quelle propriété de termes, pour marquer les moindres degrés ! La morale de Nicole est dépassée ; celle de Rousseau est plus vraie en ce qu'elle est plus conforme à la na-

ture. Mais achevons ; rien de cette lettre ne doit être omis :

« Je n'ai pu refuser à mon zèle de vous exposer mes sentiments sur une matière si importante et dans le moment où vous êtes à temps de délibérer. M. de Margency ne m'a écrit ni fait écrire ; je n'ai de ses nouvelles ni directement ni indirectement ; et quoique nos anciennes liaisons m'aient laissé de l'attachement pour lui, je n'ai eu nul égard à son intérêt dans ce que je viens de vous dire. Mais moi, que vous laissâtes lire dans votre cœur, et qui en vis si bien la tendresse et l'honnêteté, moi, qui quelquefois vis couler vos larmes, je n'ai point oublié l'impression qu'elles m'ont faite, et je ne suis pas sans crainte sur celle qu'elles ont pu vous laisser. Mériterais-je l'amitié dont vous m'honorez, si je négligeais en ce moment les devoirs qu'elle impose? »

Voilà une lettre excellente de tout point, qui serait des meilleures et des plus remarquées dans la dernière partie de *la Nouvelle Héloïse* ; voilà la morale du bon sens, de l'honnêteté sans subtilité et sans mysticisme. N'admirez-vous pas comme cet homme qui, dans le même temps, jugeait déjà si à faux de sa propre situation, et dont la vue allait se troubler de plus en plus sur tout ce qui le concernait lui-même, voyait et disait juste sur le cas d'autrui ?

Et pour apprécier encore plus à son prix le caractère de cette belle consultation morale, relisez, je vous en prie, dans les *Mémoires* de madame d'Épinay, les pages toutes légères de ton et toutes railleuses, où il est parlé de cette même relation de madame de Verdelin et de Margency : le contraste avec l'accent de Rousseau est frappant ; on comprendra mieux, au sortir de cette double lecture, le sérieux, la dignité et l'élévation qu'il sut rendre aux choses du cœur et de la vie.

## III

Madame de Verdelin ne se rendit pas aux raisons de Rousseau : elle se retrancha dans un sentiment plus vif de ses devoirs envers ses filles, et s'arma contre elle-même des promesses qu'elle avait faites à leur père au lit de mort. Bref, elle fit bon marché de son bonheur personnel et dissimula ce qu'elle continuait de sentir tout bas, en remerciant courageusement Margency et le laissant libre de contracter d'autres engagements. Pour plus de sûreté et de bienséance, et afin de couper court à tous les propos, elle crut devoir prendre un appartement à l'abbaye de Pentemont et y demeura avec ses filles plusieurs années, ne laissant pas de voir de temps en temps ce singulier ami de son choix, mais avec discrétion et en toute convenance. Et sur ce que, cependant, l'idée de mariage revenait quelquefois entre eux et était remise sur le tapis pour l'époque qui suivrait l'établissement de ses filles, elle se prémunissait à l'avance et ne se refusait pas ce genre de plaisanterie dont Rousseau a parlé, et qui semble lui avoir dicté son dernier mot sur le « saint du faubourg Saint-Jacques, » ainsi qu'elle appelait Margency :

« Il a, disait-elle, l'imagination chaude et le cœur froid... Il y a dix ans, je n'avais à craindre que la rivalité de madame d'Épinay, et elle me faisait moins de peur que celle de sainte Thérèse et de tant d'autres avec qui je n'ai pas l'avantage d'être dans une société intime. » — « Je l'aime assez, disait-elle encore, pour le préférer à tous les plaisirs, mais je ne puis adopter les siens ; je bâille en y pensant. »

Ame revenue, détachée, désabusée, redisant dans sa note habituelle : « Mon cher voisin, quoi que je fasse, je suis née pour la peine ; les miennes ne font que changer d'objet ; » ou encore, en ses meilleurs instants : « J'ai éprouvé tant d'ennuis depuis que j'existe, que ce qui m'arrive de bonheur à présent me touche à peine ; » elle continua, tant qu'il lui fut permis, de s'occuper activement de Rousseau, et elle ne fut contente que lorsqu'elle eut trouvé le moyen, au milieu de toutes ses gênes et de ses assujettissements, de l'aller visiter à Motiers-Travers et de lui donner la marque la plus positive d'amitié, un voyage long, pénible, pour passer deux fois vingt-quatre heures auprès de lui. Elle profita d'un voyage aux eaux de Bourbonne où elle était allée conduire une de ses filles, pour pousser de là par Besançon et Pontarlier jusqu'en Suisse. Plus d'un contre-temps retarda ce projet formé de longue-main, et il fallut y mettre bien de la volonté et de la suite pour que tout enfin pût s'ajuster.

Rousseau va nous l'avouer, il ne put rester incrédule ni insensible à des preuves si claires, non plus qu'aux instances réitérées et obligeantes qui lui arrivaient avec un accent pénétré. Des offres de service d'argent les plus délicates à insinuer s'y glissaient par moments. Il renvoyait une lettre de change, mais sans trop de colère. Loin de là, il écrivait à celle qu'il appelait cette fois son amie :

« Quatre jours avant l'arrivée de votre dernière lettre, M. Junet est venu m'apporter les mille francs que vous aviez si peur qui n'arrivassent jamais assez tôt. *Amie unique, je n'aurai pas assez de tout mon cœur et de toute ma vie pour vous payer le prix d'une si tendre sollicitude.* Je vous avoue que votre secret a été mal gardé ; il a fallu batailler pour ne

pas recevoir l'argent sur-le-champ. J'ai dit que jè voulais le laisser dans votre bourse jusqu'à mon premier besoin, et qu'il ne viendrait jamais assez tôt pour le plaisir que j'aurais à recevoir de vous de quoi y pourvoir. N'étant pas, quant à présent, dans ce cas, je vous envoie ci-jointe la lettre de change, en attendant le moment de m'en prévaloir.

« Je me lève avant le jour pour vous écrire ces deux mots, parce que, assujetti toute la journée à une opération nécessaire et douloureuse, je serais hors d'état d'écrire avant le départ du courrier. Nous pourrions reparler du passe-port (un passe-port pour traverser la France); quant à présent, rien ne presse. *Il est donc sûr que j'ai une amie au monde; toutes mes afflictions ne sont plus rien.* »

Elle lui répondait (27 avril 1765):

« Vous souffrez et vous vous levez une heure avant le jour pour me renvoyer la lettre de change ! Dois-je, mon voisin, me louer ou me plaindre ? Je suis comblée quand j'ai de vos nouvelles ; mais, lorsqu'elles coûtent à votre repos, vous imaginez bien qu'elles troublent le mien. Je juge que votre état est aussi cruel que certains instants que je vous ai vu à Montmorency. Lorsque vous en aurez la force et le temps, un chiffon plié avec une suscription de votre main me rendra satisfaite, et le jour où vous joindrez : « *Je me porte bien,* » votre voisine sera heureuse autant que le peut être une mère affligée...

« Je ne me plains pas du renvoi de la lettre de change, parce que je suis sûre, puisque vous me le dites, que vous la regardez entre mes mains comme un dépôt..... Ne vous privez pas des choses utiles et commodes. Vous restreignez vos besoins, mon cher voisin, à un point qui af-



flige mon âme, et cela pour ne pas faire usage des offres de vos amis. Vous avez une trop grande délicatesse; c'est ôter à l'amitié la plus douce jouissance. Rendre et recevoir des soins de ses amis, voilà le seul plaisir que je me sois réservé. » — « Lorsque vous poussez les privations trop loin, lui écrivait-elle encore, je prie mademoiselle Levasseur de vous dire que c'est manquer à l'amitié que mérite mon attachement pour vous. Vous savez qu'il ne tient point à votre génie sublime, à la réputation dont vous jouissez; je ne m'élève pas jusque-là. La bonté de votre âme, cette courageuse patience que je n'ai connue qu'à vous, l'amour de la vertu pour la vertu même, voilà mon lien, voilà ce qui me fait désirer votre bonheur pour l'honneur de l'humanité autant que pour le bonheur de ceux qui vous connaissent. C'est ce qui me fait vous dire que vous devez vous soigner et donner à votre vie les commodités qui peuvent la rendre plus douce. »

Rousseau répondait à sa confiance alors par une confiance en apparence égale<sup>1</sup>. Ses *Lettres de la Montagne* avaient dé-

<sup>1</sup> Je prends presque au hasard, dans la suite complète des lettres de Rousseau à madame de Verdelin, quantité de mots touchants et émus qui sont en parfaite contradiction avec le ton à demi ironique et aigre-doux qui règne dans la page des *Confessions* où il est parlé d'elle; par exemple: « Votre éloignement me fait bien sentir ce que j'ai perdu; vos bontés ne m'ont fait tant d'effet que quand elles m'ont été ôtées, et je puis vous dire d'un cœur vraiment pénétré qu'elles vous ont acquis un serviteur fidèle, qui le sera jusqu'à son dernier soupir. Comptez là-dessus, madame, quel que soit mon sort et quelque lieu que j'habite. J'ai autant de plaisir à vous le dire, que si cela vous importait beaucoup à savoir... » (7 décembre 1762.) — « Cent fois le jour je pense avec attendrissement que, depuis le premier moment de notre connaissance, vos soins, vos bontés, votre amitié n'ont pas souffert un moment de relâche ou d'attiédissement, que vous avez toujours été la même envers moi dans ma bonne et ma mauvaise humeur, dans ma bonne et ma mauvaise fortune; que vous m'avez toujours montré une égalité d'âme qui devrait faire l'étude du sage, et

chainé contre lui le fanatisme protestant : Messieurs de Berne interdisaient l'ouvrage ; le Grand-Conseil de Genève le condamnait au feu. Dans ce pays de Neuchâtel il se sentait trop près de Berne et de Genève ; il était entre deux feux. Son imagination se montait, sa tête se prenait :

« De quelque côté que je me tourne, écrivait-il à madame de Verdelin (3 février 1765), je ne vois que griffes pour me déchirer et que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérais du moins plus d'humanité du côté de la France ; mais j'avais tort... Repos, repos, chère idole de mon cœur, où te trouverai-je ? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne ! »

Madame de Verdelin, dès qu'elle le put, et cette année même, réalisa son vœu le plus cher et courut à lui. Le passage des *Confessions* où il est parlé de ce voyage commence bien et finit mal. La première partie nous rend fidèlement la disposi-

« cette bienveillance inaltérable que tous les amis promettent et qu'on ne trouve dans aucun. Votre amitié, madame, est éprouvée, et la mienne a mérite de l'être. Voilà maintenant de quoi j'ai le cœur plein, et ce que je voulais vous dire : j'ai plus à me louer qu'à me plaindre d'une adversité qui m'a mis en état de vous parler ainsi. » (7 février 1763) — « Comment arrive-t-il, madame, que j'aie le cœur si plein de vous, et que je ne vous parle jamais que de moi ? Ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce que vous me dites de vous m'affecte et me pénètre ; que je vous plains, que je sens vos malheurs comme les miens et que je voudrais que vous eussiez autant de plaisir à vous épancher avec moi que j'en goûte à m'épancher avec vous, et que je n'eus jamais d'attachement plus solide, plus vrai, et qui fit plus la consolation de ma vie, que celui que vous m'avez inspiré. » (20 juin 1763.) — Et le 10 septembre même année : « Si je pouvais trouver en France un coin où vivre en paix et vous voir quelquefois, je serais heureux... » — Et le 30 octobre : « Je vois chaque jour mieux quelle amie m'est restée en vous, et j'oublie presque toutes mes pertes quand je songe à ce qui m'est laissé. » — Le 6 janvier 1765 : « Daignez m'écrire plus souvent, je vous en supplie ; un mot me suffit, mais j'ai besoin d'un mot. » — Tant de passages significatifs que je pourrais multiplier encore montrent assez la vérité et la vivacité de ce sentiment dans l'âme de Rousseau avant qu'elle s'altérât.

tion où Rousseau était alors. Il eut, dit-il, deux grands plaisirs en ce temps au milieu de tous ses ennuis ; et après avoir parlé d'un service qu'il put rendre à un ami, en contribuant par le canal de Milord Maréchal à le faire conseiller d'État et en acquittant ainsi envers lui une dette de reconnaissance, il ajoute :

« Mon autre grand plaisir fut une visite que vint me faire madame de Verdelin avec sa fille, qu'elle avait menée aux bains de Bourbonne, d'où elle poussa jusqu'à Motiers, et logea chez moi deux ou trois jours (probablement le 1<sup>er</sup> et le 2 septembre 1765). A force d'attentions et de soins, elle avait enfin surmonté ma longue répugnance, et mon cœur, vaincu par ses caresses, lui rendait toute l'amitié qu'elle m'avait si longtemps témoignée. Je fus touché de ce voyage, surtout dans la circonstance où je me trouvais et où j'avais grand besoin, pour soutenir mon courage, des consolations de l'amitié. Je craignais qu'elle ne s'affectât des insultes que je recevais de la populace, et j'aurais voulu lui en dérober le spectacle pour ne pas contrister son cœur ; mais cela ne fut pas possible ; et quoique sa présence contint un peu les insolents dans nos promenades, elle en vit assez pour juger de ce qui se passait dans les autres temps. »

Elle désirait dès lors que Rousseau quittât le pays et cédât aux sollicitations de M. Hume pour aller habiter en Angleterre. Elle y travailla par ses conseils et son active entremise ; et sur ce point la méfiance du pauvre Rousseau perce sourdement dans la fin du récit. Il ne dit pas, mais il laisse entendre que madame de Verdelin pouvait bien avoir été, sinon complice, instrument du moins (à son insu) dans cette conspiration générale tramée par Hume et consorts pour l'enlever et le perdre, sous prétexte de le sauver.

Elle raisonnait juste dans ses conseils, mais son bon sens même se trompait, croyant avoir affaire à un bon sens non altéré. Elle n'était point d'avis du tout qu'entre les divers asiles qui s'offraient à Jean-Jacques, il choisit la Prusse et Berlin :

« Une très-forte raison devrait suffire à vous en éloigner, lui disait-elle ; c'est l'accueil indistinct qu'on y fait à tout homme de lettres : fripon ou honnête, tout est fêté, pourvu qu'il soit subjugué et qu'il loue le maître. Mon voisin, qui a sacrifié son bonheur à la liberté, à la vérité, n'est pas fait pour vivre à Berlin. Je connais une femme, amie intime de M. de Maupertuis, qui me disait que le chagrin avait avancé ses jours. »

Au lieu de la Cour et d'un roi « philosophe ou philosopant, » prêt à accueillir indistinctement les écrivains les plus contraires, l'auteur du livre de l'*Esprit* ou l'auteur d'*Émile*, combien elle aimerait mieux voir celui-ci chez le fermier proposé par Hume, dans la forêt voisine de Richemond, au bord de la Tamise, « dans un pays où la liberté de penser est autorisée et par les lois et par le génie de la nation ! » Mais, je le répète, tout ce bon sens même la trompait ; on sait comment l'humeur noire, la manie soudaine de Rousseau déjoua tout et déconcerta toutes les bienveillances. Le pauvre misanthrope trouva moyen de les transformer en un complot prémédité et concerté contre lui. Il sentait bien, a-t-on remarqué finement, qu'il ne serait pas croyable que tant de gens lui eussent manqué à la fois, s'ils avaient pensé et agi séparément : admettant donc comme un fait prouvé le mauvais vouloir et le tort des gens contre lui, il fut conduit par la logique même à l'idée de complot. Quelle plus frap-

pante confirmation de ce terrible mot d'Aristote, qu'il n'a existé aucun grand esprit sans un grain de folie !

A partir de ce voyage de Jean-Jacques en Angleterre et depuis son retour en France, la correspondance que madame de Verdelin essaye de soutenir décline et perd en intérêt : la confiance entière n'existe plus ; elle est enveloppée par lui dans le sombre voile qui lui dérobe une partie du présent et presque tout le passé. Du moins elle lui resta inviolablement fidèle et attachée ; la dernière lettre qu'on ait d'elle, à la date du 24 août 1771, nous la montre n'ayant rien perdu de son enthousiasme ni de sa sensibilité :

« Je voudrais pouvoir vous donner des preuves de tous ces sentiments, mais je connais si bien les vôtres que, pour vous servir à votre mode, je m'en tiens à vous être inutile... Mais non, j'ose croire que je ne suis pas inutile à votre bonheur : le premier, le seul pour un cœur tel que le vôtre, c'est de savoir qu'il en existe un bien vrai, bien sensible, sur lequel vous pouvez compter à la vie et à la mort ; et vous savez en moi ce cœur. »

Elle lui adresse cette dernière lettre d'une terre où elle est, en Brenne, au sortir d'une maladie qui paraît avoir été assez grave :

« Actuellement, lui dit-elle en finissant, je suis en pleine convalescence et je n'ai plus que des forces à reprendre. Avant la fièvre, je charmais les douleurs de mon bras en chantant vos charmants airs ; je me suis bien affligée dans ce moment de la médiocrité de ma voix, j'aurais voulu pouvoir rendre toute la mélodie de cette délicieuse musique ; mais elle est si parfaite que, malgré le défaut de mon expression, tout le monde en était charmé ; je la quittais pour vous lire.

Vous voyez, monsieur, que vous n'êtes point absent de moi... C'est ici où j'ai commencé à vous lire, où je formai le désir de vous connaître. Que j'ai de plaisir à vous l'écrire ! »

Madame de Verdelin disparaît entièrement pour nous à dater de ce jour. On ne sait plus rien de ce qui la regarde. Elle ne pouvait nous être connue que par Rousseau ; un rayon de sa gloire est tombé sur elle : le rayon se retirant, elle est rentrée dans l'ombre et l'on perd sa trace<sup>1</sup>.

Mais, revenant à l'idée première de cette Étude, à ces sortes d'amitiés d'esprit à esprit, à ces intimités d'intelligence et de sentiment, où il y a le plus souvent un sous-entendu d'amour qui ne sort jamais ; où il se mêle du moins, de femme à auteur, une affection plus tendre que d'homme à homme, n'ai-je pas raison de conclure en disant : Évidemment, la morale sociale a fait un pas ; un nouveau chapitre inconnu aux anciens, trop oublié même des modernes, est à ajouter désormais dans tous les traités de l'*Amitié*. — J'aime à rattacher ce chapitre au nom de madame de Verdelin : elle est pour nous une conquête ; nous venons lui payer la dette de Rousseau.

Plaisir désintéressé de la curiosité critique ! dernière jouissance de ceux qui ont beaucoup vécu dans leur chambre, qui ont peu agi et beaucoup lu ! Quoi de plus doux et de plus innocent, en effet, que de s'occuper dans un détail exact et avec une attention comme affectueuse d'une existence disparue, de ressaisir une figure nette et distincte dans le passé, de

<sup>1</sup> M. Nap. Peyrat, pasteur de l'Église réformée à Saint-Germain-en-Laye, veut bien me donner l'indication suivante : « Madame de Verdelin a vécu dans sa vieillesse à Cognac. J'ai connu une personne qui avait beaucoup fréquenté cette aimable femme. Il est possible que l'amie de Rousseau repose aux bords de la Charente. »

donner tous ses soins, pour la recomposer et la montrer aux autres, à celle qui ne nous est de rien, de qui l'on n'attend rien, mais dont je ne sais quelle grâce, quelle bienveillance souriante nous attire et nous a charmés? L'esprit, le cœur, voilà ce qui survit à tout, ou ce qui devrait survivre; le retrouver, le montrer est une vraie joie : y ajouter même au besoin un peu du sien n'est pas défendu ; on supplée ainsi à ce qui nous échappe. C'est le cas pour madame de Verdelin. Après l'avoir étudiée de si près et dans ses propres confidences, je crois quelquefois, en vérité, qu'elle est là devant moi, intelligente et parlante ; je me la représente en personne, avec cette physionomie pétrie de tendresse, de finesse, de douce malice et de bonté : l'amour a passé par là, on le sent, non point précisément celui qui enflamme et qui ravage, mais celui qui brûle à petit feu et qui, toutes peines éteintes, laisse après lui une réflexion légèrement mélancolique et attendrie ; arrivée à cet âge où l'on n'espère plus et où l'on a renoncé à plaire, sans pour cela se négliger, dans sa mise de bon goût et simple, tout en elle est d'accord, tout se nuance et s'assortit ; elle ne craint pas de laisser voir à son front et à ses tempes la racine argentée de ses cheveux où il a neigé un peu avant l'heure ; elle ne cherche pas à prolonger une jeunesse inutile et qui ne lui a donné que des regrets ; elle est aussi loin de l'illusion sentimentale et de l'éternelle bergerie d'une d'Houdetot, que de la sécheresse mordante et polie d'une Luxembourg : elle a gardé la seule jeunesse du regard, l'étincelle aimante ; elle continue de sourire à cette vie qu'elle n'a guère connue que triste et amère ; elle rêve fidèlement à ce passé qui lui a valu si peu de douceurs, elle a le culte d'un souvenir, et si elle tient encore dans ses mains un livre à couverture bleue usée

(comme dans ce portrait de femme attribué à Chardin), je suis bien sûr que c'est un volume de *la Nouvelle Héloïse*. En un mot, madame de Verdelin, qui n'est pas un esprit supérieur ni une âme brûlante, est et reste pour nous une très-aimable femme, une agréable connaissance, et il nous semble à nous-même que nous l'ayons eue pour voisine autrefois.

SAINTE-BEUVE.





# J.-J. ROUSSEAU

## SES AMIS ET SES ENNEMIS

---

### LE PRINCE DE CONTI

*Conti* (L.-François, quatrième prince de), né en 1717, mort en 1776, commanda en Piémont (1744), où il gagna la bataille meurtrière de Coni, puis en Flandre, où il prit Mons (1745). Il fut l'ami et le protecteur de J.-J. Rousseau, à qui il offrit un asile en 1767 dans son château de Trye — Avec son fils, qui mourut à Barcelone en 1814, finit la branche des princes de Bourbon-Conti.

#### I

Juin 1767.

Depuis que j'ai reçu votre lettre<sup>1</sup> monsieur, je me suis occupé des moyens de vous servir et de vous garantir des dangers auxquels vous êtes exposé dans notre pays. Pour cela, il fallait parler à quelques personnes, et je n'ai pu les joindre aussitôt que j'aurais voulu. Pendant le temps qu'il m'a fallu, votre imprudence, permettez-moi de vous le dire, renverse tout ce que j'avais entrepris. Comment ! décrété de prise de corps, vous venez à Amiens sous votre nom, et vous êtes publiquement établi dans une ville où vous recevez des accueils que votre réputation mérite, mais que votre situation rend fort dangereux ! aussi ne puis-je vous dissimuler que

<sup>1</sup> Lettre inconnue que Rousseau a dû écrire d'Amiens au prince de Conti peu de jours après avoir débarqué en France.

vous êtes en grand danger. Le premier procureur du roi du Parlement de Paris qui vous dénoncera pour être en France le forcera, quand même il ne le voudrait pas, à vous faire arrêter, et alors les suites seraient inévitables et sinistres. Votre résidence à Amiens est connue : le premier pas à faire est donc d'en sortir secrètement et de nuit, sans qu'on sache où vous allez ; le second est d'aller, en changeant de nom, dans un asile momentané que vos amis vous ont ménagé et qui est hors du ressort du parlement de Paris <sup>1</sup>. Ces mêmes amis m'ont fourni l'homme qui vous porte cette lettre ; il vous porte aussi un ordre pour être reçu dans un château. Lorsque vous y serez arrivé, il reviendra, et là vous aurez plus amplement de mes nouvelles sur les arrangements possibles pour l'avenir ; mais, monsieur, il faut parer au premier moment, et je vous demande instamment d'avoir encore dans mes conseils et dans mon amitié la même confiance que vous y avez déjà eue. Soyez sûr que je ne négligerai rien pour votre service et que je mets à vous procurer de la sûreté et de la tranquillité plus d'intérêt que vous ne prenez vous-même à en avoir ; mais quittez Amiens, changez de nom, comme vous m'avez offert dans votre lettre de le faire. Je vais tâcher de conjurer l'orage et de pouvoir, en sûreté pour vous, vous offrir un asile solitaire et doux, et où néanmoins il ne me sera pas impossible, sans vous trahir, de vous assurer moi-même de loin en loin de l'amitié que je vous conserve. Et au reste vous serez le maître de choisir entre celui-là et celui qui vous est offert et de peser l'avantage de l'un et de l'autre, si aucun des deux peut devenir sûr. D'ailleurs, je vous en prie, souvenez-vous de vos engagements avec moi, je ne mé-

<sup>1</sup> Rousseau avait déjà quitté Amiens quand cette lettre y arriva ; et les avis du prince de Conti devenaient par conséquent inutiles. On sait que le philosophe s'était rendu d'Amiens à Fleury-sous-Meudon, dans une propriété du marquis de Mirabeau, où il séjourna jusqu'à son installation au château de Trye.

rite pas que vous y manquiez. Vous pouvez avoir besoin d'argent; si cela est, dites-le-moi et ne me faites pas l'injure d'imaginer qu'en cela je veuille faire le noble : je ne veux que recevoir une marque d'amitié de vous et n'avoir pas le chagrin de craindre que vous ne soyez en détresse.

## II

Juin 1767.

Vous verrez, monsieur, par ce que je vous mandais à Amiens<sup>1</sup>, et que j'avais fait d'abord ce que j'avais pu et que votre situation est fort critique. Des gens dont j'ai besoin pour pouvoir vous croire en sûreté ne sont pas à Paris. Je ne puis les voir de trois à quatre jours et ne puis par conséquent vous parler positivement d'ici là. La lettre que je vous écrivais vous indique mes vues; mais, au nom de Dieu, d'ici à ce que j'aie pu m'assurer de ce qui sera possible pour votre tranquillité, tenez-vous bien caché. On vous a déjà vu dans le parc de Meudon<sup>2</sup>. Prenez garde à la moindre de vos démarches jusqu'à ce que j'aie pu parler à ceux dont je m'étais assuré d'abord, mais dont il faut que je m'assure de nouveau parce qu'ils n'avaient pas, en me parlant, imaginé que vous viendriez si près de tous les lieux où il est si difficile de demeurer ignoré. Cachez-vous donc bien, ne doutez pas que je ne fasse de mon mieux, et faites-moi savoir vos volontés. Mon objet jusqu'à présent est de vous procurer en France un asile tranquille, si cela se peut en sûreté, sinon d'assurer votre sortie si elle est nécessaire.

## III

Juin 1767.

Voici, monsieur, réponse au mémoire que vous avez en-

<sup>1</sup> Dans la lettre précédente.

<sup>2</sup> Rousseau était, comme nous l'avons déjà dit, caché à Fleury, près de Meudon, chez le marquis de Mirabeau.

voyé à madame de Verdelin avec le compte des mesures que j'ai prises et mes opinions sur ce qui se peut faire pour votre service ; au reste, si j'y peux concourir, c'est tout ce que je désire, soyez sûr que je ne veux contraindre ni vos démarches, ni vos volontés. Je ne mérite de vous de reconnaissance que pour l'amitié que je vous porte, et je n'en exige ni n'en exigerai que dans un seul point, dans l'intérêt de votre sûreté. Tout ce que je vous demande donc pour prix de l'intérêt que je prends à vous, c'est de ne rien faire pour vous compromettre ; d'ailleurs, spéculez, choisissez, changez de vues ou de lieu, mon amitié vous suivra sans exigence et sans reproche. Mais, je vous en prie, accordez-moi de ne pas prendre de parti sans m'en prévenir. Cela par deux raisons, l'une, pour que, si je le puis, je concoure à rendre sûr le parti que vous prendrez ; l'autre, pour que ceux qui sont liés de parole avec moi pour ne vous point nuire et même pour vous servir, ne se croient point déliés parce qu'ils apprendraient un parti nouveau et différent de celui sur la spéculation duquel ils m'ont donné leur parole. Cela dit, voici ce que je pense. J'ai, comme vous le dites, beaucoup de terres dans les provinces et dans les pays méridionaux, mais je n'y ai que deux châteaux : un palais, que je n'ai que comme gouverneur, où même je n'ai qu'un appartement et où l'état-major de la place a son logement comme moi ; un autre à Lavagnac<sup>4</sup> que je viens d'acheter, qui n'est point meublé et où je n'ai ni gardes, ni officiers, ni suisse. Le premier ne peut certainement pas vous convenir ; dans le second, vous ne seriez pas en sûreté, et d'ailleurs, comme c'est une acquisition nouvelle, toute la province a les yeux sur ce qu'on y fait pour deviner si je me dispose à l'aller habiter. Il y a un autre inconvénient au parti pour lequel vous paraissez pen-

<sup>4</sup> Près de Montpellier.

cher d'aller vous établir dans les pays méridionaux : j'ai pu prendre des précautions relativement au parlement de Paris et à celui de Rouen ; j'en ai pris relativement aux ordres qui pourraient émaner de la cour, mais je n'en puis prendre dans les autres parlements de province, ni contre les ordres que les commandants dans les provinces à cent cinquante ou deux cents lieues d'ici pourraient donner et qui seraient exécutés avant qu'on pût y parer. Moyennant cela, je vous propose d'aller vous établir à Trye, qui est à quatorze lieues de Paris, dans un vieux château à moi fermé et gardé, et où j'ai un officier des chasses qui ordonne dans le pays. Ce château est dans le ressort du parlement de Paris, mais il est à une lieue du territoire de celui de Normandie. Je dois croire que si vous changez tout à fait de nom (je dis tout à fait, car celui de Jacques que vous avez pris où vous êtes n'est pas assez changé), et que vous vouliez rester là tranquille et ignoré, vous n'y serez inquiété ni par le ministère, ni par le ministère public du parlement. Le seul danger qu'il puisse y avoir serait qu'un conseiller, qui connaîtrait par hasard votre asile, ne vous dénonçât à la compagnie et ne forçât le ministère public à agir ; mais, dans ce cas, 1° je serais averti ; 2° pour entrer dans mon château, il faudrait un arrêt du parlement, et vous auriez le temps de passer très à l'aise sur le ressort du parlement de Rouen et de vous rendre dans le château où l'on vous avait offert un asile passager et qui n'est qu'à peu de distance de celui que je vous propose. De là nous prendrions des mesures pour vous transporter en sûreté ailleurs, ou hors du royaume si vous le vouliez, sous la protection d'un passe-port sur lequel j'ai lieu de compter, pourvu que le bruit de votre séjour en France soit évité et que votre nom soit bien changé. Je crois donc, mon-

<sup>1</sup> C'est de ce château, qui nous est inconnu, que le prince parle à Rousseau dans sa première lettre de juin 1767.

sieur, que ce que je vous propose ici est le meilleur parti ; il est trouvé tel par ceux du concours de qui j'ai affaire pour votre sûreté. Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez. Si ce parti vous convient, préparez-vous à le suivre dès jeudi ; si vous en préférez un autre, dites-le-moi et ce que je puis faire pour y concourir et vous le rendre sûr. J'aurai votre réponse demain, vous aurez la mienne après-demain d'assez bonne heure pour, si vous allez à Trye, pouvoir partir dans l'après-dinée et y aller coucher. Je m'empresse de faire partir ma lettre et la finis sans assurances vaines dont j'espère que vous n'avez pas besoin de ma part, et dont je serais affligé d'avoir à faire vis-à-vis de vous.

## IV

Juillet 1767.

J'avais projet d'aller à Trye, je ne l'ai pu en arrivant parce que les deux jours que j'ai été à l'Île-Adam, d'une part, je me suis purgé, et d'une autre mes chevaux n'y étaient pas de retour, et je n'y en avais que pour m'y mener, sans cela j'aurais déjà mis ordre au tracassage de valets dont je sais, monsieur, que vous êtes tourmenté<sup>1</sup> ; mais je ne pouvais le faire sans y aller, et je ne pouvais y aller sans affectation, sans vous afficher, en partant d'ici exprès. Je devais attendre que je fusse établi à l'Île-Adam et que le prétexte d'une chasse me fit faire simplement ce petit voyage. Après les ordres que j'avais donnés à Mannoury<sup>2</sup>, je pensais qu'il en aurait imposé, que rien ne transpirerait et que j'avais le

<sup>1</sup> C'est principalement pendant son séjour au château de Trye que Rousseau fut assailli par les craintes imaginaires qui le poursuivaient déjà depuis plusieurs années. La lettre qu'on a sous les yeux fait voir qu'à peine installé dans ce château, Jean-Jacques se crut la victime de trames ourdies contre lui par les domestiques du prince.

<sup>2</sup> L'intendant du château de Trye.

temps. Je vois par sa lettre et par la vôtre<sup>1</sup> que je me suis trompé et j'en ai du regret. Je mande ici tous ceux que je sais qui se sont mal conduits pour approfondir la matière, leur en imposer, ou les punir et même m'en défaire s'il n'y a pas d'autre remède. Au reste, tout ce que je vous dis là n'est pas pour vous contraindre ni pour rien exiger de vous ; vous êtes libre, et je sais à quel point votre liberté vous est chère. C'est votre bonheur, c'est votre sûreté, votre tranquillité et votre satisfaction que je souhaite. Ainsi, quelque regret que j'eusse de n'y pouvoir contribuer, je ne mettrai jamais d'obstacle à ce qui pourra les assurer, mais permettez-moi de vous représenter que je suis innocent des tracas qui vous dégoûtent d'un asile sûr et tranquille, que je n'ai pas de tort de n'y avoir pas encore remédié, que le remède en est facile. J'ai peut-être à vos yeux le tort de vous avoir négligé depuis mon retour, de ne vous avoir pas écrit (car, par prudence pour vous-même, je n'ai pu faire un voyage exprès pour vous voir, et avant mon retour je ne pouvais, sans vous découvrir, vous écrire par la poste). Si vous trouvez le tort assez grand pour m'en savoir un tel mauvais gré que de ne vouloir plus de moi le moindre petit service, je m'en afflige et me le reproche ; je m'en humilie ; je m'avoue un dissipé et un paresseux, mais je vous assure que mon amitié pour vous n'en est pas moins sincère. Si malgré cela vous ne voulez pas me le pardonner et que, pour m'en punir, vous ne vouliez plus recevoir l'asile que je vous avais donné, je vous demande au moins de me donner le temps de prendre les moyens de vous mettre en sûreté dans la traversée que vous serez obligé de faire en France. Pour cela, il faut que je sache et votre détermination et vos projets. Je voudrais bien que la réflexion et la justice que vous devez à la réalité de mon amitié pussent faire changer ceux que vous avez à présent.

<sup>1</sup> Lettre inconnue.



## V

Août 1767.

Je ne répondrai, monsieur, à aucun des articles de votre lettre <sup>1</sup>, M. Coindet se chargeant, d'après notre conversation, de vous tranquilliser sur tous les points <sup>2</sup>. Il vous expliquera que je n'ai jamais eu la moindre idée d'altérer votre liberté, que je ne vous ai parlé que pour être à portée, lorsque vous en voudrez faire usage, de vaquer à votre sûreté. Il vous expliquera aussi, mieux que je n'ai pu faire, les raisons qui m'ôtent les moyens de vous procurer dans une autre contrée l'asile que vous auriez préféré d'y avoir. Il vous dira encore les ordres que j'ai donnés par lesquels vous verrez que je suis bien loin de vouloir en rien vous contredire, puisque je me résigne même à vos lubies (passez-moi le mot); mais je trouve que c'en seraient si vous n'usiez pas des petits agréments que fournit la campagne; je vous proteste que moi j'en userais si j'étais chez vous. Cela dit, vous êtes le maître sans me fâcher de ne pas suivre l'exemple que je vous donnerais en pareil cas, comme de m'obliger en vous en rapprochant davantage. Demain, nous arrangerons votre départ pour vendredi. M. Coindet vous dira la manière; il vous dira aussi mes réflexions sur vos noms et sur la nécessité que mademoiselle Levasseur en change. Pour Dieu, monsieur, ne me croyez pas tyran, et croyez-moi seulement et franchement votre ami.

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Coindet s'est acquitté de cette commission dans une lettre à Rousseau du 18 août 1767.

Nous regrettons que le manque de place nous empêche de donner dans ce recueil les lettres de Coindet à Rousseau; ces lettres renferment, entre autres une foule de détails relatifs au prince de Conti.

## VI

L'Île-Adam, 19 septembre 1767.

Je comptais vous aller voir, monsieur, mardi ou mercredi dernier : une maladie cruelle dont un de mes anciens amis vient de mourir m'a obligé à faire des voyages à Paris qui se sont opposés au projet que j'avais d'aller à Trye. Des devoirs à rendre à une famille malheureuse me forceront d'aller passer deux jours à Paris au commencement de la semaine ; de sorte qu'à cause du monde que j'ai ici et que j'aurai quitté, et d'un détail d'équipage de chasse dont je ne pourrai me servir qu'à la fin de la semaine au plus tôt, il faut que je remette à ce temps, ou au commencement de la semaine qui suit celle où nous allons entrer, le plaisir que je me fais de vous voir, de vous entretenir et de vous parler de mon amitié.

## VII

L'Île-Adam, 28 septembre 1767.

Samedi dernier, monsieur, mes relais étaient en chemin pour me mener vous voir ; au lieu de cela, j'ai été obligé d'aller à Paris. Ce même jour, mon neveu est venu ici ; je n'ai pu désenrayer pendant qu'il y était, et je me trouve forcé par une nouvelle circonstance de retourner à Paris demain au soir ou après-demain au plus tard. Ce ne pourra donc être que lundi ou mardi<sup>1</sup> pour le plus éloigné que je satisferai à l'impatience que j'ai toujours eue de vous voir, et à celle que vous me paraissez avoir d'être quitte de ma visite. Je m'afflige du motif que vous en avez, sans prétendre le contredire, et je vous remercie de la complaisance que vous

<sup>1</sup> Le prince alla en effet voir Rousseau ce jour-là, comme le montre une lettre de ce dernier à Du Peyrou du 3 octobre 1767.

avez eue d'attendre c ette visite et pour le plaisir que je m'en fais, et   cause que je crois utile   vos projets, quels qu'ils soient, que nous ayons pris langue ensemble pour faire, autant qu'il sera en moi, que mon amiti  vous serve   quelque chose.

## VIII

L'Isle-Adam, 9 novembre 1767.

Je suis bien afflig , monsieur, de voir que votre situation n'est pas devenue plus paisible. Cependant vous me dites que les apparences sont favorables, mais vous croyez qu'elles couvrent des t n bres<sup>4</sup>; je ne puis pas plus les p n trer que vous. Je suis convaincu que vous vous trompez en cherchant un moteur  tranger   ces b tises de paysans et de valets; j'ai mis toute mon attention   pouvoir d couvrir s'il y en avait, et tout m'a persuad  le contraire. Vous savez que c'est parce que vous ne l'avez pas voulu que je n'ai pas d plac  ceux qui peuvent vous  tre suspects, permettez-le-moi, et je le ferai sur-le-champ. Je voudrais que vous pussiez vivre chez moi content et tranquille, parce que je vous y crois plus en s ret  qu'ailleurs. Je m'affligerai quand vous voudrez recommencer   vous exposer, mais Dieu me garde de tenter, m me par les droits de l'amiti , de vous contraindre ou de g ner votre libert . Je vous avoue que je ne crois pas y porter atteinte en vous demandant d' tre d'avance dans la confiance de vos r solutions, afin d'avoir le temps, si elles sont contraires   mes d sirs, de faire au moins ce que je pourrai pour votre s ret . Je vous garderai le secret que vous m'avez demand . Non certainement, monsieur, vous ne serez pas d shonor ; mais vous serez condamn , mais des hardiesses inutiles seront donn es comme une manie vaine de

Lettre inconnue.

faire parler de vous ; votre réputation en déchoira. Vous mettez vos amis au désespoir, et des malheurs dans lesquels vous serez, et des injustices que vous essuieriez de la part des hommes faibles, qui ne savent que donner de mauvaises causes aux meilleures actions, parce que les bons motifs ne sont ni dans leurs cœurs ni même à leur connaissance, et c'est là le grand nombre. Pour Dieu, monsieur, ne vous y commettez pas, et épargnez-en la honte et la douleur à vos amis.

Je suis très-fâché de l'inquiétude que vous cause la santé de M. Du Peyrou<sup>1</sup>. Je n'ai ici ni médecin ni chirurgien à moi, il n'y a que celui du village qui n'est qu'un barbier ; si le mien y eût été, je vous l'aurais envoyé. Il y a un jeune médecin à Beaumont qu'on dit n'être pas mauvais, le voudriez-vous ? Vous devez en avoir un à Gisors. Du reste, j'espère que le retour de la goutte sera la solution de cette maladie, et je ne doute pas que M. Du Peyrou n'ait travaillé à la rappeler par l'eau et la moutarde. Lorsqu'il sera rhieux, s'il veut venir ici, je le recevrai avec grand plaisir.

Voici ma marche : je suis céans jusqu'au 3 ou 4 de décembre, mais je vais à Paris toutes les semaines à cause d'un chapitre de l'ordre de Malte où j'ai affaire. Par exemple j'y vais mercredi et en reviens jeudi, j'y retournerai et en reviendrai de même l'autre semaine, mais je ne peux savoir d'avance le jour. Comme je n'y suis jamais que de la veille au lendemain, si M. Du Peyrou arrivait ici un jour que je serais parti, il serait sûr de mon retour pour le jour d'après.

J'espère que vous me donnerez encore de vos nouvelles, et que vous ne refuserez pas, quelque parti que vous preniez, de me mettre à même de vous être bon à quelque chose. J'espère que vous pèserez les différentes

<sup>1</sup> Du Peyrou était alors auprès de Rousseau. Il venait de tomber gravement malade d'une attaque de goutte remontée.

réflexions que j'ai faites avec vous lorsque je vous ai vu. J'avoue que je voudrais bien que vous voulussiez me parler plus clairement. Je blâme votre réticence et la résolution où vous êtes de ne vous expliquer que lorsque vous ne serez plus à Trye, mais ceci est dans l'étendue de cette liberté que je ne veux ni altérer, ni effrayer. Ainsi, je me sou mets à l'ignorance où vous voulez me laisser, quoique en cela je ne vous trouve pas raisonnable; l'amitié doit servir l'amitié à sa guise, et la mienne, pour alarmée qu'elle soit, n'est ni ne sera jamais altérée.

## IX

Paris, 9 Janvier 1768.

Lorsque Coindet me remit votre lettre <sup>4</sup>, j'étais dans l'incertitude mais dans l'espérance de pouvoir vous aller voir; je ne l'ai pu avant le Jour de l'An. D'ordinaire, je fais un voyage à l'Île-Adam aux Rois, et je comptais me dérober un jour pour aller à Trye; mais je suis tombé malade des incursions vagues d'une goutte douloureuse, ce qui m'ôte tout espoir de trouver de quelque temps d'ici le joint d'aller converser avec vous, ayant ouvert ma maison et ne pouvant guère m'absenter de Paris pendant cette saison, pour moi de représentation. Dénué quant à présent de toutes mes espérances, je prends donc le parti, monsieur, de vous envoyer un de mes gens qui me rapportera en sûreté ce dont vous voudrez le charger. J'ai bien du regret, après avoir tant attendu, de me voir frustré du plaisir de vous embrasser et de vous renouveler les assurances de mon amitié.

<sup>4</sup> Lettre inconnue.

## X

Paris, 3 février 1768.

J'aurais peut-être à vous gronder, monsieur ; j'aurais quelques reproches à vous faire de l'espèce d'inquiétude que vous avez eue, du doute où vous avez été de la constance de mon amitié, de quelques démarches que vous avez faites sans me les communiquer, mais l'amitié ne reproche point. Vous avez été tourmenté, elle ne doit que compatir à vos tourments. J'ai pris les mesures nécessaires pour que vous puissiez remplir en sûreté les nouvelles spéculations que vous avez faites pour vous fixer dans des lieux plus propres à votre santé. Vous pouvez donc, je crois, sans danger, suivre le projet de vous établir dans le ressort de Dombes, et même vous en approcher en attendant que les arrangements pour vous y établir soient faits, et en acceptant un séjour passager qui vous est offert dans la Bresse ; mais tous ceux dont j'ai besoin pour votre service exigent toujours le nom de Renou, et excluent constamment tout séjour dans le ressort de Paris. Si tout dépendait de moi, vous seriez moins contrarié ; mais il faut plier sous les circonstances. Croyez, monsieur, à mon amitié, je vous en prie, et croyez-y toujours.

## XI

Paris, 23 mars 1768.

C'est un presque vieillard qui a la honte d'être presque aussi dissipé qu'un jeune homme, c'est un lanternier, un paresseux de caractère qui a les premiers torts, c'est un malade qui a celui de n'être pas parti aujourd'hui ; mais moi, l'ami bien sincère de M. Renou, je n'en ai point. En vain

M. Renou m'a-t-il accablé de reproches dans une lettre qu'il a écrite à madame de Boufflers <sup>1</sup>, sur le délai de mon voyage, je le renvoie à gronder le vieillard dissipé et à lui en faire honte, cela sera juste et le vieillard sera honteux. Pour le défaut de réponse, il est sur le compte de l'opinion où j'étais de quatre jours en quatre jours de pouvoir partir pour Trye. Enfin, aujourd'hui, mes relais partis, mon départ annoncé, c'est un catarrhe qui me travaille également la tête et la poitrine, ou l'humeur de goutte qui en a pris la ressemblance, qui m'a empêché de monter dans une chaise tout attelée et m'a confiné au coin de mon feu sans que je sache pour combien de temps. Plaignez-moi donc, monsieur, de ne pouvoir encore aller m'excuser moi-même très en détail sur ce que vous me reprochez, et recevez l'abrégé de mes excuses en attendant que je puisse vous aller voir. Le fermier que vous m'avez envoyé vint que j'étais en affaires ; je ne pus lui parler, il s'en alla, je l'oubliai, et quand je m'en ressouvins, il n'était plus à Paris, car je l'ai demandé, m'en étant ressouvenu tout seul. Le jardinier, j'avais remis à vous en parler quand je vous verrais et je comptais toujours vous voir bientôt ; j'avais donc remis à ce temps à vous représenter que vous étiez trop bon, qu'avec de telles gens ce pouvait être duperie, que tout le monde n'est pas assez généreux pour se corriger par la générosité d'autrui, et cependant j'étais déterminé à déférer à la vôtre. Quant au vicaire, je ne pouvais rien décider, parce que le curé qui veut se retirer est un protégé de ma mère, que je ne dois, ce me semble, recevoir sa démission que quand ma mère aura approuvé qu'il la donne, et que jusque-là je ne peux promettre ni donner une chose que je ne dois pas tenir pour vacante. Sur ces misères, voilà mes excuses ; voici celles sur ce qui est plus important et plus intéressant. Vous m'avez

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

écrit une lettre<sup>1</sup> qui contient vos vues et vos projets ; ma paresse, si vous voulez, mais plutôt ma défiance de ne pas bien rendre différentes nuances et différentes observations dont la chose me paraît susceptible, me faisait préférer d'en parler à en écrire, et je le fais encore. Je ne dirai donc ici autre chose sinon que je ne contredis à rien, que je ne demande que d'en causer avec vous avant, et que de convenir ensemble de tout ce que je peux pour que tout ce que vous voudrez faire se fasse avec le moins de danger possible pour vous, c'est ce que je remets encore à discuter au premier moment où je pourrai vous aller trouver. Si cela me devient impossible avant mon voyage à l'Île-Adam à Pâques, ou je vous enverrai pendant ce voyage une voiture pour venir à moitié chemin et j'irai de mon côté vous joindre, ou bien le jour de Quasimodo j'irai à Trye, et si d'ici au mercredi saint cela m'est possible, j'irai vous y trouver, sinon je prendrai pour vous voir une des deux manières que je viens de vous dire. En attendant, croyez à mon amitié, à sa sincérité et au désir que j'ai qu'elle puisse quelque chose pour votre bonheur.

Voilà une lettre de madame de Boufflers que je me charge de vous faire passer ; il faut que je sois à la fois la plus grande dupe et la plus grande bête si vous devez avoir défiance de ses intentions à votre égard<sup>2</sup>.

## XII

8 avril 1768.

Je reçois, monsieur, votre lettre<sup>3</sup> ; je vous demande, par amitié et par reconnaissance de la mienne, d'attendre ma

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à la lettre de la comtesse de Boufflers, dont il est question ici, est du 21 mars 1768. Rousseau y parle de la lettre du prince de Conti qu'on vient de lire.

<sup>3</sup> Lettre inconnue.



venue sans rien dire ni faire. Je serai après-demain dimanche à Trye; j'envoie un ordre à Mannoury de faire ou de laisser ouvrir feu Deschamps; vous le lui ferez remettre si vous voulez, je le crois inutile.

Je vous réponds qu'il n'y a pas eu le moindre propos qui me soit revenu de l'espèce de ceux dont vous me parlez. Pour Dieu, attendez-moi; je serai avec vous dimanche; soyez tranquille d'ici là<sup>1</sup>.

## XIII

L'Île-Adam, 9 avril 1768.

Il est nécessaire, monsieur, que ce soit en conversation que je vous dise tout ce que j'ai fait, et que je prenne en conséquence avec vous les arrangements relatifs à votre volonté. Je vous avais promis de vous voir demain, mais je vous prie de consentir que ce ne soit que lundi, après-demain. Vous aurez une voiture, des chevaux, un relais pour me venir trouver à Sandricourt, où je me rendrai à deux heures après-midi, et d'où je reviendrai ici, et vous aurez le temps de retourner à Trye. Excusez-moi de cette remise, qui ne tient qu'à des arrangements futiles de société, et qui ne peut faire un grand dérangement dans vos projets. A lundi donc. Mannoury est chargé d'arranger les chevaux là-bas; vous en trouverez à moitié chemin.

## XIV

18 avril 1768.

Dieu me punisse éternellement, monsieur, si je puis ni

<sup>1</sup> Rousseau, l'esprit frappé par la mort subite de ce Deschamps, un des employés du château de Trye, s'était imaginé qu'on pourrait le soupçonner de l'avoir empoisonné, et, pour mieux faire éclater son innocence, il avait supplié le prince de Conti d'ordonner l'autopsie du mort.

dois attribuer l'air effaré que vous croyez avoir vu à une femme de chambre à autre chose qu'à la crainte que je trouvasse mauvais qu'elle se fût trouvée là<sup>1</sup>. Au reste, je ne sais ce que veut dire cette phrase : « *Jugez si je m'abstiendrai d'aller à Paris* »<sup>2</sup>. » Si c'est le projet à venir dont vous parlez, je ne puis qu'en gémir, comme je vous l'ai dit. Mais, si c'est une nouvelle détermination de hâter cette fausse et extravagante démarche contre vos engagements et mes paroles, je dois à l'amitié même que j'ai pour vous de vous dire que c'est manquer à tout à la fois. Je souhaite ardemment que vos réflexions aient plus de succès que les paroles d'un ami qui le restera, mais pour s'affliger si elles ne sont pas plus justes.

## XV

L'Île-Adam, mai 1768.

Je n'ai pas pu vous répondre hier, monsieur, parce que nous avons un spectacle, et que, comme rien n'était prêt, je n'ai pas eu un moment jusqu'à quatre heures du matin que la compagnie n'a pas désemparé. Aujourd'hui, comme le vent empêche les dames d'aller à la promenade, je les ai encore sur les bras ; mais je m'échappe un moment pour vous écrire. Ce que contient votre billet<sup>3</sup>, et les remarques que vous avez faites, pourraient faire imaginer que l'on vous examine. Cependant, je vous avoue que je suis persuadé que les gens en place et qui ont le pouvoir ne sont ni inquiets de vous, ni malvoulus contre vous, et qu'il n'y a point eu d'ordre

<sup>1</sup> Ce passage doit avoir rapport à l'entrevue qui eut lieu, quelques jours au paravant, entre le prince et Rousseau, et dont il est question dans la lettre précédente.

<sup>2</sup> Phrase d'une lettre de Rousseau qui nous est inconnue.

<sup>3</sup> Billet inconnu.

donné de leur part. Je ne puis ni ne dois croire qu'aucun de ceux à qui j'ai été obligé de parler pour votre service veuille me tromper à cet égard. Quant à vos arrangements, ils sont fort analogues aux miens. Je serai avant vous à Paris ; tout sera arrangé pour votre logement dans mon propre hôtel, au Temple. En y arrivant, vous n'aurez qu'à me demander sous votre nom de Renou, et, à mon défaut, mon concierge, nommé Fricbet. Je trouverais votre idée de donner d'avance vos commissions à La Roche fort bonne ; je le crois un garçon honnête et sûr, et je trouve un moyen que vous puissiez l'employer sans risque, c'est de vous l'envoyer à Trye. Cela se peut faire simplement. Madame de Luxembourg est ici, et La Roche y sera demain ou après-demain. Si cela vous convient, renvoyez-moi demain le fermier de Trye, et, après-demain ou lundi au plus tard, La Roche retournera avec lui vous trouver. Au reste, je vous demande, par amitié, de vous tranquilliser l'esprit. Quoique je ne fusse pas de votre sentiment à bien des égards, je suis entré dans vos vues, j'ai fait ce que la prudence peut permettre pour que vous puissiez les suivre avec sûreté ; je me suis mis en avant : en conséquence, ne changeons plus ; je veillerai à votre service et à votre tranquillité. Ne songez point au sacrifice de votre liberté quand il n'est pas nécessaire, et surtout bannissez le retour déraisonnable de l'idée d'affronter les lois, et de vous livrer à la sévérité que leur donneraient les hommes. Vous me l'avez déjà accordé, j'ai agi et parlé en conséquence. Pour Dieu, ne vous prêtez plus au retour de cette pensée. Songez que vous êtes convenu avec moi de n'être que Renou, et de ne vous point afficher à Paris, où je vous verrai et où je vous renouvellerai, dans toute la sincérité de mon amitié, tous les engagements que j'ai pris envers vous pour la tranquillité de votre esprit et de votre cœur, relativement à madame Levasseur, et à tout ce qui pourra contribuer à votre tranquillité

et être en ma puissance. Mais, je vous en prie, par le retour du fermier de Trye, tranquillisez-moi sur cette phrase de votre lettre « *que vous voulez vous livrer sans mystère à la discrétion des hommes.* » Si cette funeste pensée que vous m'avez sacrifiée l'emportait, vous m'affligeriez et me commettriez cruellement.

N'oubliez pas de m'envoyer le fermier demain et de me mander si vous voulez que La Roche aille vous trouver. Je pense que son voyage est absolument sans aucun inconvénient.

## XVI

Jun 1768.

Je vous renvoie, monsieur, le fermier de Trye, que je fais partir avant jour, pour qu'il vous prévienne de l'arrivée de M. La Roche. Sur ce que vous m'aviez mandé, madame la maréchale, à qui j'avais dit que vous en auriez peut-être affaire, m'avait donné une lettre que je lui avais envoyée par un exprès. Il est arrivé aujourd'hui, et, sur la dernière phrase de votre lettre d'aujourd'hui<sup>1</sup>, je le fais partir demain pour Pontoise et Gisors, et il sera rendu avant dîner chez vous. Je suis convenu avec madame la maréchale que ce voyage ne l'empêchera pas d'être à vos ordres le 4 ou le 5 jusqu'au 12 ou 13, et je m'arrangerai pour que, selon que vous vous arrangerez définitivement, il aille vous trouver avec une voiture qui pourra vous servir à tous deux pour le retour. D'ailleurs, d'ici là, je prendrai toutes les mesures que mon amitié pour vous pourra me suggérer. Ou je connais bien mal les hommes, ou vous pouvez vous fier à La Roche et compter sur lui. Je l'ai vu pleurer tantôt de tendresse pour vous. Il

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

peut rester chez vous jusqu'à mardi. Par son retour, instruisez-moi de vos derniers arrangements. Bonsoir; croyez bien, je vous prie, à mon amitié; elle est sincère.

## XVII

Même jour.

Je donne ce mot à La Roche seulement pour qu'il n'arrive pas les mains vides, car je vous ai écrit un peu plus au long par le fermier. Arrangez bien tout ensemble, qu'à son retour il m'apporte mes instructions. Je ferai certainement de mon mieux. Bonsoir, monsieur<sup>1</sup>.

## XVIII

5 avril 1769.

Madame la comtesse de Brionne m'a fait remettre par quelqu'un de mes amis, et de sûr, la lettre que vous lui avez adressée pour moi. Il y a six jours qu'elle m'est parvenue, et elle est datée de Bourgoin du 9 novembre de l'année passée<sup>2</sup>. J'en ai reçu, comme vous savez, de postérieures de vous par d'autres voies, et j'y ai répondu en une seule lettre<sup>3</sup> que je vous ai fait passer par un de vos amis de Lyon, pour vous mander ce que j'avais fait et ce que je pensais sur votre changement d'habitation. Je vois avec douleur que vous nourrissez vos inquiétudes, et que sans doute il y a des gens qui se

<sup>1</sup> Rousseau quitta brusquement le château de Trye, peu de jours après la réception de cette lettre, sans attendre l'époque qu'il avait fixée au prince pour son départ. Il avertit ce dernier de sa résolution dans une lettre de la *Correspondance générale* en date de juin 1768.

<sup>2</sup> Lettre inconnue. — Rousseau était établi à Monquin, au-dessus de Bourgoin.

<sup>3</sup> Toutes les lettres dont j' parle ici le prince de Conti sont inconnues.

plaisent à exciter vos défiances et à vous tourmenter. Je vous jure que je n'ai aucune connaissance que vous soyez accusé d'aucun crime, que je n'en ai pas plus d'aucune trame secrète contre vous, ni dans le temps que vous avez été décrété, ni depuis. Pour ce qui est du soupçon que vous avez de madame de Luxembourg, je mettrais tout ce que j'ai de plus cher et ma vie qu'il n'en est rien et qu'il n'en a jamais rien été; je suis sûr qu'elle vous aime et ferait tout pour votre bien. Méprisez donc ceux qui vous peuvent faire de pareils contes; méprisez ces viles calomnies, et condamnez votre propre imagination quand elle se prêtera à ces défiances qui n'ont ni fondement ni existence. Je ne doute pas que madame de Brionne, à qui je sais que vous demandez de vous parler avec sincérité, ne vous tranquillise autant que moi. Je souhaite ardemment que vous veuillez vous fier à l'uniformité du langage que vos amis, s'ils le sont, vous tiendront contre les soupçons qui sans cesse vous affectent. Je ne saurais trop vous répéter que vous devez à cet égard vous défendre, non-seulement de ce qu'on peut vous dire, mais de ces remarques que vous croyez faire et auxquelles vous donnez des causes, des motifs et une valeur sur lesquels vous vous livrez trop à votre défiance, qui rend, malgré le génie que Dieu vous a donné, vos conceptions mêmes fautives. C'est mon amitié qui vous parle; vous la trouverez toujours. Si je croyais qu'on vous dressât des embûches, je ne serais pas tranquille; je le suis, parce que je ne vois rien à craindre pour vous en ce genre, et que j'espère que vous prendrez enfin le parti de vous défendre à vous-même de consentir et de croire à toutes ces idées sans réalité qui font seules votre malheur à présent.

## XIX

16 juin 1769.

Votre lettre, datée de Bourgoin du 31 mai, ne m'a été rendue, monsieur, qu'avant-hier, et m'est venue, je ne sais par quelle raison, par Chaumont, du moins l'adresse en était-elle timbrée. Puisque vous voulez me voir et me parler, monsieur, il faut au moins en prendre les moyens les moins déraisonnables. Venir à Paris le serait à l'excès, et, ce qui est plus fort, serait absolument contraire aux conditions auxquelles on s'est prêté, et on se prète à vous garantir de la loi qui a été tournée contre vous, conditions que vous avez acceptées et auxquelles il serait contre la bonne foi de manquer. Le seul moyen tolérable qui existe de nous voir, c'est que vous profitiez du séjour que je vais faire à Pougues, près de Nevers, et que vous veniez m'y trouver, toujours sous le nom de Renou. Là nous verrons ce qu'on peut faire pour vous satisfaire l'esprit. Quant au parti de pouvoir, sans concert ni approbation tacite du gouvernement, aller partout le royaume à votre volonté, changer de lieu et d'habitation sans en instruire aucune des personnes dont le concours est nécessaire pour votre sûreté et pour votre tranquillité, cela me paraît un parti impossible. Celui de sortir du royaume se peut, mais je crois qu'il mérite d'être pesé. Si vous prenez le parti d'aller à Pougues me voir, nous le discuterons ensemble. Si vous prenez celui de sortir du royaume, je demanderai et je crois que j'obtiendrai le renouvellement du passe-port qui vous est nécessaire ; mais je vous demande par amitié, monsieur, de ne prendre aucun de ces deux partis jusqu'à ce que vous m'avez vu à Pougues, ou que vous ayez reçu le passe-port dont vous aurez besoin si vous voulez sortir de France, et que

je demanderai sur-le-champ dès que vous m'en chargerez définitivement. Au reste, je serai arrivé à Pougues le 30 de ce mois-ci, et c'est là qu'il faut adresser à la poste restante les lettres que vous pourrez m'écrire, si vous ne recevez pas celle-ci à temps d'y répliquer de sorte à ce que la vôtre puisse n'être rendue à Paris avant le 27. Je vous assure que je vois avec bien du chagrin que vous êtes toujours livré à des inquiétudes que je crois n'être pas aussi fondées que vous les croyez; que je désire votre bonheur, que je ferai tout ce que je pourrai pour votre service, et que j'ai toujours pour vous une véritable amitié.

## XX

Pougues, 1769.

Votre lettre du 18, monsieur<sup>1</sup>, vient de me parvenir. Vous savez que je n'ai pas la vocation de vous contrarier; mais vous savez aussi que Lyon est du ressort du parlement de Paris; que tous ceux dont il a fallu que je m'assurasse pour votre tranquillité et votre sûreté, se sont prêtés à mes sollicitations, à la charge que vous ne seriez pas dans ce ressort, nommément celui que le devoir de sa charge rend de droit le plus difficile. Ce serait donc aller contre ce qui les a déterminés à prendre avec moi des engagements qui vont à votre bien que de venir, contre ce qui a été stipulé, dans le ressort de Paris. Je ne l'exclus pas à jamais, mais je crois devoir vous l'exclure avec franchise jusqu'à ce que j'aie pris langue avec les mêmes personnes, et que je voie possibilité pour vous de suivre votre projet avec sûreté. Au reste, je crois que vous n'êtes pas encore sans inquiétude, car vous devez croire être fort examiné

<sup>1</sup> Lettre inconnue.



et suivi : vous l'êtes en effet. Je sais que le lieutenant de police de Grenoble vous fait pour ainsi dire garder à vue. Mais je crois pouvoir vous certifier que ce n'est que lui ; ainsi ne vous figurez pas d'autres causes. Cela va finir par les mesures qu'un galant homme qui vous portera cette lettre va prendre et est à portée de prendre efficacement. Il m'a parlé de vous comme sachant qui vous êtes, ainsi que bien d'autres, et, de plus, vous offre tout ce qui peut dépendre de lui-même : une retraite au milieu du pays de la botanique. Je l'ai prié de faire connaître à ceux à qui il en est besoin, tout l'intérêt que je prends à vous, moyennant quoi, avec quelques autres mesures que j'avais prises et fait prendre, j'espère que vous serez tranquille. Les persécutions de curiosité du lieutenant de police une fois cessées, vous verrez que personne ne vous tend des embûches, et cela contribuera à votre repos en attendant qu'il y ait jour à ce que vous puissiez choisir un pays qui vous soit plus agréable à habiter.

Sitôt que j'ai pu supporter la voiture après ma maladie, jé me suis transporté ici, et je commence à me rétablir. Si, à mon retour, mademoiselle Renou<sup>1</sup> n'est pas partie, je la ferai prier de me voir auparavant, et elle vous portera de mes nouvelles. Ne vous dépitez ni ne vous impatientez, mon amitié vous le demande. Je ne puis rassembler à mon plaisir les gens dont j'ai affaire. Quand il faut traiter ce qui vous regarde, je ne puis être sûr de les persuader, et de le tenter ou d'y parvenir ne peut être que long ; mais on parvient dans un temps à ce à quoi on ne peut parvenir dans un autre. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et comptez toujours sur ma très-sincère amitié.

<sup>1</sup>Thérèse Levasseur, qui avait aussi pris ce nom.

## XXI

10 heures et demie du soir, juillet 1769.

Je reçois votre billet<sup>1</sup>, monsieur. Une chaise à moi sera demain matin à Nevers et pourra vous amener ici<sup>2</sup>. N'y arrivez que sur les quatre heures et demie, parce que je suis jusqu'à cette heure-là aux eaux avec tout le monde. Si l'on peut trouver un gîte ici, vous en aurez un; sinon ma chaise vous ramènera coucher à Nevers. Je vous donne bien le bonsoir.

## XXII

2 septembre 1769.

Ce n'est qu'hier, monsieur, que j'ai pu achever de m'acquitter de la déraisonnable et désolante commission que vous m'avez donnée. C'est avec le plus grand regret et uniquement par fidélité que je l'ai exécutée. J'en gémis, mais je remplis mes engagements en vous disant qu'elle est faite, et mon devoir en vous jurant que vos spéculations vous trompent, que vous vous ferez tort et ne ferez point de bien en suivant vos idées, qu'elles vous rendront et mon amitié, et la bonne volonté de mes amis inutiles, et nous mettront tous hors de portée de vous répondre de rien en aucun sens, soit du côté de la cour, soit du côté du parlement. Au reste, d'après ce que vous m'avez dit, j'ai assuré que vous continueriez à vous appeler Renou. Je pleure, m'afflige et vous embrasse.

<sup>1</sup> Billet inconnu.

<sup>2</sup> A Pougues, où le prince de Conti prenait les eaux. L'entrevue de ce dernier et de Rousseau eut effectivement lieu le lendemain, comme on le voit par une lettre de Rousseau à Du Peyrou en date de Nevers, le 21 juillet 1769.



## MADAME DE BOUFFLERS

*Boufflers-Romet* (la comtesse de), née *Saujon*. Non moins célèbre par sa beauté que par son esprit et ses connaissances, elle fut attachée, aussitôt après son mariage, à la duchesse d'Orléans, aieule du roi Louis-Philippe. S'étant brouillée avec cette princesse, elle se lia intimement avec le prince de Conti. A la mort de son mari, elle aspira, à ce qu'on prétend, au rang de princesse ; mais elle se vit bientôt trompée dans son espoir. Madame de Boufflers avait une grande prétention au savoir, et était fort avide de louanges. Elle fit une tragédie en prose qu'on ne joua ni n'imprima, mais dont on parla beaucoup. Ce fut elle qui établit des relations entre Hume et Rousseau, et qui engagea ce dernier à passer en Angleterre.

### I

L'île-Adam, 1760.

M. le prince de Conti a su, monsieur, que vous aviez été incommodé ; il craint que vous ne vous fatigiez en copiant la musique qu'il vous a donnée, et il m'a chargée de vous dire qu'il n'en est pas fort pressé maintenant et qu'il vous prie de ne vous en point tourmenter. Je le suis beaucoup, monsieur, de ce que j'ai appris de votre santé. Le désir d'en savoir des nouvelles plus particulièrement me fera hâter le projet que j'avais déjà de vous faire ma visite, je m'ennuie extrêmement d'être si longtemps sans vous voir. Le manque de chevaux et quelques petites indispositions que j'ai eues moi-même m'ont empêchée jusqu'à présent d'aller à Montmorency,

mais plutôt que de retarder davantage, je me sens le courage de faire une partie du chemin à cheval, quoique je ne sois ni fort habile, ni fort hardie. Je crains, monsieur, que lorsqu'il se passe un temps aussi considérable sans que vous entendiez parler de moi, vous ne vous figuriez que je vous oublie, ou bien que vous ne m'oubliez vous-même; l'un et l'autre seraient fort injustes et me feraient une peine extrême. Vous savez sur quel fondement s'est établie l'amitié que j'ai pour vous, rien ne peut la détruire, et pour celle que j'attends de vous, et que vous m'avez promise, il me paraîtrait bien fâcheux d'en être privée lorsque j'en sens plus que jamais le prix.

Je ne doute pas que le chevalier de Lorenzi ne vous ait écrit; j'en ai reçu une lettre il y a peu de jours, il me semble qu'il compte revenir bientôt. Ses affaires vont bien, et il joint au plaisir que lui donnent ses heureux succès celui de se les attribuer.

12 juillet 1760.

M. le prince de Conti m'a chargée, monsieur, de m'informer de ce qu'il vous doit, et s'il est vrai que vous ne vouliez plus rien copier. Je vous prie de vouloir bien me répondre à ces deux questions. J'aurais été vous voir en revenant de Saint-Martin si je n'avais pas été en compagnie. D'abord qu'il fera un peu moins chaud, j'irai à Montmorency et je vous avertirai d'avance, de crainte de faire un voyage inutile. En attendant, mandez-moi de vos nouvelles. Le chevalier arrive, dit-on; je vous l'enverrai ou il m'amènera, car il est sûrement bien riche à présent.

## III

21 juillet 1760.

Votre lettre<sup>1</sup>, monsieur, m'avait tellement effrayée que j'allais faire partir un exprès pour Montmorency lorsque j'ai appris l'accident arrivé à votre chien<sup>2</sup>. J'y ai une part très-sensible, comme je ferai toujours et en toute occasion à ce qui vous intéressera; mais je ne puis m'empêcher de vous dire pourtant que j'ai été bien soulagée en apprenant que je n'avais rien à craindre pour vous. M. le prince de Conti m'a chargée de vous dire qu'il était très-touché de votre chagrin, que si vous vous résolviez d'avoir un autre chien, de quelque espèce qu'il fût, il se ferait un plaisir de vous en donner un, et qu'il vous apprendrait le moyen de prévenir un pareil malheur.

Voilà, monsieur, les cent quatre-vingt-seize livres seize sols qu'il m'a chargée de vous remettre. Vous me manderez quand vous voudrez me voir.

## IV

29 août 1760.

Mon indisposition n'est pas encore tout à fait guérie, monsieur, mais elle ne m'empêche plus de sortir. J'ai soupé hier chez madame la maréchale qui est en bonne santé et M. le maréchal aussi. Puisque la vôtre est un peu meilleure, je profiterai de cet intervalle pour vous aller voir en passant par l'Île-Adam, ce sera vers le 8, le 9 ou le 10 septembre; lorsque le jour sera fixé, je vous en informerai. Les quatre

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> *Turc*, un chien que Rousseau affectionnait fort, et qui venait de mourir. Il en est fait mention dans les *Confessions*.

francs vous appartiennent, et c'est de moi que vient la méprise : j'avais calculé que cent quatre-vingt-seize livres faisaient huit louis juste, tandis que cela fait quatre francs de plus. Je n'ai pas pu parler à M. le prince de Conti depuis quelques jours : il a un procès de deux millions qui l'occupe ; il sera jugé lundi. Lorsqu'il sera débarrassé, je lui demanderai le reste de la musique ; il sera fort aise que vous vouliez la copier. Est-ce tout de bon, monsieur, que vous me demandez la continuation de mon amitié ? et puisqu'elle ne dépend pas du caprice, puisque les raisons qui vous l'ont acquise ne peuvent cesser, et qu'étant vertueux vous ne pouvez être ingrat, croyez-vous qu'il soit possible qu'il arrive aucune altération dans mes sentiments ? Pour moi, je ne le pense pas, et s'ils sont susceptibles de quelque changement, ce n'est qu'en augmentation si j'avais le plaisir de vivre davantage avec vous, car il est certain que la fréquentation augmente la véritable amitié. Je n'ai point de nouvelles du chevalier.

## V

2 septembre 1760.

J'ai vu, monsieur, par une lettre que vous avez écrite au chevalier de Lorenzi où vous ne faites nulle mention de moi, qu'il ne s'est pas acquitté de la commission que je lui avais donnée, et que par conséquent je puis paraître coupable envers vous d'une négligence très-impolie. M. le prince de Conti, à qui je montrai la dernière lettre que j'ai reçue de vous<sup>1</sup>, me dit qu'il avait quelque chose à vous mander, et même quelques reproches à vous faire de votre délicatesse

Du 31 octobre 1760.

qu'il qualifie d'outrée, dont il voulait me charger<sup>1</sup>. Plusieurs affaires et un monde prodigieux qui est venu lui faire la cour à l'Ile-Adam l'ont fait différer d'un jour à l'autre de me dicter ce qu'il voulait vous faire savoir. Voyant que le temps s'écoulait, et craignant que vous ne me soupçonnassiez d'une paresse dont je n'étais pas coupable, j'ai prié le chevalier de vous mander ce qui m'empêchait de vous faire réponse; non-seulement il me l'a promis, mais il m'a assuré même qu'il l'avait fait. J'ai bien vu par votre lettre<sup>2</sup> qu'il m'avait trompée, et je ne lui ai pas caché combien j'en étais mécontente. En général, son indifférence pour la vérité me révolte; mais dans cette occasion particulière, comme j'en souffre, j'avoue que j'en suis encore plus blessée qu'à l'ordinaire. Je me flatte pourtant qu'après cette explication je serai justifiée à vos yeux, et je vous assure que c'est un point qui m'intéresse infiniment par la persuasion où je suis de la sensibilité de votre cœur, et par la sincère amitié que j'ai pour vous.

J'apprends aussi par votre lettre que vous avez été malade. Mandez-moi, je vous prie, de vos nouvelles. J'irai vous voir incessamment.

## VI

Fin de 1760.

Ce que vous nommez défaut, monsieur, je le regarde comme une qualité nécessaire et flatteuse à trouver chez ses amis. Les personnes si modérées, si désintéressées et si justes

<sup>1</sup> Voyez la lettre de Rousseau du 7 octobre 1760, où il se plaint à madame de Boufflers des envois de gibier du prince de Conti. Plus tard, Rousseau se reprocha à juste titre cette lettre dans les *Confessions*.

<sup>2</sup> La lettre de Rousseau au chevalier de Lorenzi.



dans l'amitié sont ordinairement peu sensibles; bien loin donc de trouver mauvais que vous vous soyez un peu fâché contre moi, je vous en remercie, et tout ce que je regrette, c'est de vous avoir causé involontairement quelque peine. Je vous ai mandé en deux mots la substance de ce que M. le prince de Conti voulait me charger de vous dire. Il vous estime, il vous aime et n'aura jamais de commission à donner pour vous dont il soit embarrassant de s'acquitter. Il est vrai qu'il désapprouve votre trop de délicatesse, et, quoique bien éloigné de la soupçonner lui-même, il craint que d'autres ne la taxent d'affectation. C'est une accusation à laquelle vous devez prendre garde de donner lieu, dans la crainte qu'elle n'obscurcisse l'éclat de votre vertu, et qu'elle ne l'empêche de produire tout l'effet dont elle serait capable sans cela. Pensez-y bien, monsieur, peut-on regarder comme un présent qui tire à conséquence quelques pièces de gibier envoyées par M. le prince de Conti? Ce sont de simples marques de son estime, honorables par cette raison et nullement profitables. Fabius et Régulus les eussent acceptées sans avoir blessé par là leur désintéressement et leur frugalité. Je vois que j'ai fait injustice au chevalier de Lorenzi, et ce qu'il y a de pis peut-être, c'est que je m'en sens moins de remords que de plaisir. Cela vient, à la vérité, de ce que j'aurais été fâchée et mal à mon aise de ne savoir sur quoi compter avec lui. Mais, pour réparer mes torts, je vous l'enverrai le 16 de ce mois.

Ce que vous me mandez de votre santé suffit pour m'inquiéter et non pas pour m'instruire, moyennant quoi vous n'en êtes pas quitte. Il faut, monsieur, que vous m'écriviez encore pour m'en dire des nouvelles. Il ne me reste plus à vous répondre que sur l'impression que la lecture de votre lettre a faite sur moi; j'en ai été touchée et charmée, mais je suis affligée, sans en être choquée pourtant, que vous m'ayez

crue capable de légèreté, d'inconséquence et d'aveulement<sup>1</sup>. Vous ne me connaissez pas encore assez pour me rendre une entière justice sur ces différents points, la suite vous prouvera que mon cœur est fait pour l'amitié, que je n'en promets pas par delà ce que j'en veux donner ; que je ne suis point susceptible de dégoût sans cause, et que j'ai quelque discernement pour juger du mérite.

## VII

Paris, 14 février 1761.

Il me semble, monsieur, que j'ai une peur horrible de vous écrire, mais on ne doit cependant pas en avoir quand c'est pour faire un remerciement. Je suis flatté et très-touché des marques de votre souvenir<sup>2</sup>. Je voudrais faire écrire votre livre en lettres d'or. Je ne le regarde certainement point comme un roman, c'est l'ouvrage le plus parfait que je connaisse, mais nous en sommes tous, je dis tout le monde, à mille lieues.

J'attends la semaine sainte avec bien de l'impatience dans l'espérance de vous voir à Montmorency, et, quoique vous n'y fassiez à mon gré que des apparitions<sup>3</sup>, j'espère être assez heureuse pour me trouver, monsieur, à quelques-unes. Votre très-humble et très-obéissante servante.

## VIII

Été 1761.

Voilà un billet fort mal pensé et fort mal tourné, néanmoins, monsieur, je persiste dans l'opinion que vous aussi vous avez eu, à votre tour, trop de vivacité. Les fautes des

<sup>1</sup> Lettre inconnue.<sup>2</sup> *La Nouvelle Héloïse*, que Rousseau avait envoyée à madame de Boufflers.<sup>3</sup> Chez le maréchal de Luxembourg.

autres doivent servir de préservatif et non d'excuse. J'ai cru remarquer le plaisir que vous m'assurez que ma visite vous a fait, et j'ai été si sensible à cette preuve de votre amitié, que je n'aurais pas manqué de vous écrire pour vous le communiquer si je n'avais pas compté, en effet, aller à Montmorency beaucoup plus tôt. Je ne sais encore positivement le jour où j'irai ; ce sera vendredi prochain ou le mardi d'après. Je ne viendrai qu'après-dîner, ainsi je vous prie de ne me pas attendre.

Si vous aviez encore, monsieur, un exemplaire de l'édition de Hollande<sup>1</sup> et que vous pussiez me le céder, vous me feriez plaisir. Je connais un homme qui souhaite passionnément d'en avoir, je serais bien aise de l'obliger et je ne voudrais pas que cela fût à mes dépens. Cela n'est pas bien généreux. Je suis charmée que le miel que je vous ai apporté vous ait paru bon : il y en a de deux espèces, je voudrais savoir lequel vous préférez. Ce sont de ces présents qu'on peut accepter sans déroger aux lois les plus sévères, et véritablement je n'ai rien mangé de plus agréable en ce genre. Comme j'en ai une ample provision, vous pouvez, en en recevant encore, m'obliger sans crainte de me faire aucun tort.

J'ai vu une lettre que vous écrivez à M. de Luxembourg<sup>2</sup> où vous parlez de plusieurs critiques qu'on vous a faites sur votre livre ; je voudrais savoir en quoi elles consistent et s'il y en a que vous trouvez justes, car je suis bien sûre que si l'on vous persuade vous en conviendrez. Pour moi, j'ai lu ce livre avec tant de rapidité et tant de prévention pour l'auteur, qu'il pourrait bien arriver qu'il y eût quelques défauts que je n'eusse pas aperçus. Je n'ai pas laissé pourtant de vous faire plusieurs objections ; mais, en général, ce qui m'a frappé le

<sup>1</sup> De la Nouvelle Héloïse.

Lettre inconnue.

plus dans cet ouvrage, c'est un fond admirable de vertu, beaucoup d'énergie, d'intérêt et de sentiment.

## IX

1761.

Je suis fort touchée de votre bon cœur, de votre franchise et de votre amitié pour moi, monsieur ; je vous en remercie, mais je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Je suis incapable de m'approprier ce qui ne m'appartient point, et ce n'est pas simplement par franchise, c'est aussi un peu par orgueil : tous les vices et les vertus se trouvent souvent mêlés et viennent quelquefois à l'appui les uns des autres. Pour vous convaincre de votre erreur et de ma sincérité, je vous envoie ma pièce tout informe qu'elle est<sup>1</sup>, quoique j'eusse mieux aimé vous la lire, parce que les défauts qui y sont ne vous auraient pas tant frappé. Elle en est pleine, et je n'en ai pas encore pu corriger un seul ; elle n'est pas même finie. Je vous envoie aussi un petit papier cacheté<sup>2</sup> que je vous prie de n'ouvrir que lorsque vous aurez lu l'ouvrage, à cause qu'il contient la catastrophe, que j'ai prise dans *le Spectateur*, mais que j'ai accordée à ma manière. Renvoyez-moi le tout d'abord que vous l'aurez lu ; mon laquais a ordre d'attendre pour me le rapporter. Je pense toujours de même sur votre préface, et je me flatte aussi, monsieur, d'avoir le plaisir de vous voir le 27. Le chevalier vous fait mille compliments.

<sup>1</sup> Madame de Boufflers avait envoyé à Rousseau, pour le consulter, le commencement d'un drame qu'elle venait de faire, et qui avait pour titre *l'Esclave généreux*. Rousseau n'avait pu s'empêcher de lui avouer que le défaut principal de la pièce était de trop ressembler à un drame anglais, intitulé *Oroonoko*. Madame de Boufflers se défendit de ces imputations, comme on le verra par les quelques lettres qui vont suivre. Cet épisode se trouve rapporté dans le XI<sup>e</sup> livre des *Confessions*.

<sup>2</sup> L'anecdote qu'on va lire à la suite de cette lettre.

*« Espèce de tragédie sauvage, arrivée à Saint-Christophe  
entre les Caraïbes.*

« Un Anglais avait au nombre de ses esclaves une jeune négresse qui passait pour une grande beauté entre ceux de sa nation ; il avait en même temps deux jeunes nègres fort bien tournés et amis intimes. Il arriva par malheur qu'ils devinrent tous deux amoureux de la belle négresse, qui aurait été charmée d'avoir l'un ou l'autre pour mari s'ils avaient pu convenir ensemble lequel des deux la posséderait. Ils l'aimaient si passionnément et ils étaient d'ailleurs si fidèles l'un à l'autre, que l'un ne pouvait se résoudre à la céder à son rival, ni à l'épouser à moins que l'autre n'y consentit. Le tourment qu'ils enduraient servait d'entretien à tout le reste de la famille, qui ne pouvait s'empêcher de remarquer l'étrange complication des mouvements qui agitaient le cœur de ces pauvres nègres, accablés sous le poids de leur amour et qui désespéraient d'être jamais heureux.

« Après un long et rude combat entre l'amour et l'amitié, la bonne foi et la jalousie, ils allèrent un jour se promener dans un bois avec leur maîtresse. Lorsqu'ils furent à l'écart, après bien des sanglots et des lamentations, ils lui plongèrent un poignard dans le sein dont elle mourut presque sur-le-champ. Un esclave qui travaillait dans le voisinage du lieu où se passait un si cruel spectacle y accourut à l'ouïe des cris de la personne mourante. Ce fut là qu'il vit le cadavre de cette jeune fille étendu par terre, avec les deux amants à ses côtés qui ne cessaient de le baiser, qui pleuraient à chaudes larmes, et qui, pénétrés d'une vive douleur et au désespoir, se frappaient la poitrine. Il courut d'abord à la maison de l'Anglais pour en donner avis à ses domestiques, qui à leur arrivée trouvèrent la fille morte et les deux nègres sur le point d'expirer des blessures qu'ils s'étaient faites. »

## X

1761.

Plus je pense à l'événement qui m'arrive, plus je sens, monsieur, l'obligation que je vous ai. Je vais écrire en Angleterre pour avoir la pièce dont vous me parlez. Si elle ressemble assez à la mienne pour qu'il faille avoir ou beaucoup de foi ou une parfaite connaissance de mon caractère pour se persuader que le hasard seul a part à cette aventure, je serai mon ouvrage et ne le montrerai jamais à personne. Je n'en cacherai pas la raison, car je suis ennemie née de toute dissimulation, je l'ai même dit d'avance pour excuser mon refus à ceux qui depuis votre lettre ont eu la curiosité de lire cette tragédie. Cependant je ne puis croire que dans la distribution des scènes, dans les sentiments et les expressions, il n'y ait des différences assez marquées pour me justifier. En attendant que cette affaire soit éclaircie, j'ai suivi votre conseil, je refonds ma pièce; mais je crains à la vérité de rendre nos Indiens moins intéressants. Je ne me sens pas l'art nécessaire pour colorer leur férocité de manière à les rendre supportables. Quoi qu'il en soit, vous verrez comme je m'y suis prise, et vous me jugerez le 28, car je me trouve obligée de différer d'un jour le plaisir que j'aurai de vous voir, et je ne puis pas même aller à Montmorency à cause de mes chevaux. Je vous propose à la place, monsieur, de vouloir bien vous donner la peine de venir à Saint-Denis dans une auberge qu'on nomme *les Trois-Pavillons*. Je m'y rendrai vers une heure après-midi et je vous y donnerai à dîner. Le chevalier en sera. Je vous prie de mettre dans votre poche quelques morceaux de votre livre sur l'*Éducation*. Je vous ramènerai à Montmorency le soir. Adieu, monsieur, soyez persuadé, je vous prie, de ma reconnaissance et de ma sincère amitié.

## XI

A Minuit, 1761.

L'avis que vous avez bien voulu me donner n'est point un secret pour le chevalier ni pour personne; je n'ai point vu de raisons pour en faire un mystère. C'est un service que vous m'avez rendu, digne de votre honnêteté et de votre bon cœur; il est de ma franchise et de ma reconnaissance de ne le point cacher. Ainsi, monsieur, nous pouvons parler librement de la pièce, mais, je vous prie, que cela ne vous empêche point d'apporter ce que je vous ai demandé; si nous avons le temps, nous en lirons quelque chose. Vous me faites grand plaisir de bannir les compliments; vous voyez que je ne vous en fais point, mais je serai toujours fort sensible aux apparences de votre amitié.

## XII

1761.

Voilà, monsieur, un cylindre en fer-blanc; je souhaite qu'il puisse empêcher la fumée. Je vous prie de vouloir bien ne pas payer l'homme, parce que j'ai fait un marché avec lui; vous me rendrez l'argent après si vous voulez. Madame la maréchale m'assure que vous n'avez rien à craindre pour votre manuscrit; j'en ai une joie extrême. Vous savez tout le cas que je fais de vos ouvrages et l'amitié sincère que j'ai pour vous, et vous pouvez juger de la part que je prenais à votre inquiétude.

Mandez-moi si vous souffrez moins. Le chevalier vous fait ses compliments, il se porte bien et moi aussi.

## XIII

24 juin 1762.

J'ai des reproches à vous faire, monsieur, de ne m'avoir pas écrit personnellement. Vous savez que je n'habite pas toujours Montmorency, et que par conséquent je ne suis pas à portée des détails très-intéressants pour moi que vous avez pu faire sur votre situation présente<sup>1</sup>. En effet, étant partie hier très-inquiète de ce qu'on ne recevait rien de vous, en arrivant à Paris on me remit votre lettre pour M. le prince de Conti<sup>2</sup>; il a eu la bonté de me la montrer, mais je n'y ai rien trouvé de ce que j'y cherchais principalement, et j'ignore absolument tout ce que je souhaiterais de savoir. J'ai vu trois fois mademoiselle Levasseur: j'ai même été une fois me promener chez vous. J'ai visité votre chambre, votre cabinet; j'ai ouvert vos armoires, je désirais trouver quelques lignes écrites de votre main; j'avais le cœur serré et les larmes aux yeux. Je me suis efforcée pourtant de cacher ma sensibilité, de crainte d'augmenter la peine de mademoiselle Levasseur. Son attachement pour vous lui assure à jamais mon estime et mes bons offices toutes les fois qu'elle en aura besoin et que je pourrai lui être utile. M. le prince de Conti l'a envoyée chercher; vous auriez été attendri des bontés qu'il lui a témoignées. Il a fait voir en cette occasion son excellent cœur et l'estime qu'il a pour vous. Rien n'est plus glorieux, monsieur, que de vous être acquis, sans soins, sans intrigues, et par la seule force de votre mérite, un protecteur cent fois plus respectable encore, par ses vertus que par sa haute naissance. A la vérité, l'intérêt qu'il vous montre augmenterait, s'il était possible, l'opinion qu'on a de sa magnanimité et de sa bien-

Rousseau venait de quitter Montmorency.

<sup>2</sup> Datée d'Yverdon, 17 juin 1762.



faisance, et les personnes comme vous ont des droits naturels sur une âme comme la sienne. Ayant imaginé, monsieur, qu'après avoir demeuré quelque temps où vous êtes, vous seriez peut-être bien aise de voir l'Angleterre et de vous y établir, j'ai écrit à des gens propres à vous en rendre le séjour agréable, et particulièrement à M. Hume, pour qui j'ai la plus grande admiration, en le prévenant d'une chose qu'il découvrira en peu de temps, c'est le désir qu'on sent d'abord qu'on vous connaît de vous être utile et l'impossibilité de l'obtenir de vous. Je vous avouerai que, lorsque je pense à votre situation, j'éprouve la peine la plus sensible. Vous voulez devoir votre subsistance à votre travail, mais dans le lieu que vous avez choisi, dans l'état où vous êtes, quelles occupations peuvent vous convenir? Vous n'avez aucun revenu, vous ne voulez plus écrire, comment pourrez-vous vivre si vous vous obstinez à refuser à vos meilleurs amis le plaisir et la gloire de vous secourir? Tranquillisez-moi sur cet article. Vous en avez un moyen que mon amitié pour vous mérite et exige que vous employiez, c'est de me promettre de ne pas vous réduire vous-même à des extrémités dont la seule pensée m'effraye, et de vous adresser à moi avant que vos propres ressources soient tout à fait épuisées. Vous savez mieux que qui que ce soit que le bien est également éloigné de tout excès; craignez donc de porter la délicatesse trop loin, craignez d'y sacrifier de véritables devoirs. C'en est un sans doute de se conserver pour ses amis, de leur montrer de la reconnaissance, de l'estime. Voulez-vous persuader à toute l'Europe, qui a les yeux sur vous, que dans le nombre des gens qui vous aiment il n'y en a pas un seul que vous jugiez digne de vous servir? Ne croyez-vous pas qu'en cette occasion le blâme doit porter ou sur vous ou sur eux, et que s'ils ne sont point coupables vous ne pouvez pas être innocent?

Je voudrais aussi, monsieur, que vous modériez l'indigna-

tion que vous témoignez contre le parlement. Que le malheur n'altère pas votre vertu, c'est une épreuve dont les âmes comme la vôtre doivent sortir victorieuses; en un mot, soyez juste dans votre propre cause ainsi que vous avez coutume de l'être. Une loi pourrait être rigoureuse et même nuisible, mais tant qu'elle subsisterait, son observation n'en serait pas moins un devoir. Les magistrats qui ont condamné votre ouvrage ne sont pas législateurs, ils sont préposés pour exécuter ce qui a été ordonné, et quand ils remplissent leurs obligations, il faut souffrir sans les accuser. Que parlez-vous, monsieur, d'opprobre et d'humiliation? votre gloire et votre réputation seront immortelles et ne dépendent point des coutumes locales. Votre livre contient à la vérité des principes de religion contraires aux nôtres, et je le crois par cette raison légitimement défendu dans un pays comme celui-ci; mais en plaignant les erreurs où la fragilité humaine peut entraîner les plus grands hommes, qui pourra s'empêcher d'admirer une des plus excellentes productions qui aient encore paru?

Je viens d'avoir une preuve de cette admiration de la part d'une personne que vous n'avez jamais vue, c'est madame la comtesse de La Marck. Elle m'écrit pour m'engager à vous offrir de sa part un asile dans une terre nommée Schleyden que son mari a en Allemagne. Elle me presse d'employer le crédit qu'elle me suppose sur votre esprit (je ne sais d'où lui vient une opinion si avantageuse pour moi), à vous faire accepter sa proposition, sur laquelle elle me demande le plus grand secret si vous la refusez. Je voudrais pouvoir vous envoyer sa lettre, vous en seriez touché; je l'ai été on ne peut pas plus. Elle me mande que vous serez maître absolu du château. qu'on y vit à très-bon marché, que le bois ne vous coûterait rien; enfin elle emploie toute l'éloquence que la sensibilité peut donner à une personne d'esprit, pour prouver que rien

ne vous convient mieux, et elle ajoute qu'elle s'en tiendra honorée et obligée.

Après avoir été témoin de l'inquiétude de mademoiselle Levasseur, j'ai voulu jouir de sa joie. Elle m'a montré la lettre que vous lui avez écrite <sup>1</sup>; elle se propose d'exécuter vos ordres et de vous rejoindre promptement. Je me suis plainte de votre indifférence pour moi; elle m'a priée de vous pardonner en m'assurant qu'elle n'était qu'apparente : je le veux croire, mais j'en attends la confirmation de votre main. Miss Becquet a conçu tant d'estime et s'est intéressée si vivement pour vous, qu'elle mérite que je vous fasse mention d'elle; elle en est digne encore à beaucoup d'autres égards. Si vous allez en Angleterre, nous pourrons un jour vous y voir l'une et l'autre, et quand vous la connaîtrez davantage, vous ne lui refuserez pas votre amitié. Bien loin d'être dans le cas de cacher votre retraite, il est bon, monsieur, qu'on la connaisse; j'avais oublié d'insérer cet article dans ma lettre. La plupart des gens vous croient caché ou à Montmorency ou à l'Île-Adam; quand on sera bien sûr que vous êtes hors de France, j'imagine que les choses en resteront où elles en sont <sup>2</sup>.

## XIV

21 juillet 1762.

Je ne prétends pas défendre, monsieur, le réquisitoire de M. l'avocat général. Il est fâcheux pour lui que le meilleur de tous les moyens que l'on puisse employer pour l'excuser, soit de dire qu'il a condamné votre livre sans l'avoir lu, et

<sup>1</sup> Du 17 juin 1762.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 4 juillet 1762.

c'est en vérité une étrange excuse pour tout homme d'honneur, mais plus particulièrement pour un magistrat. Quant au décret en lui-même, purgé des fausses imputations qui l'accompagnent, étant conforme à la loi, il n'est pas injuste, quoique la loi puisse être néanmoins et dure et dangereuse. Voilà ce que j'ai voulu dire et que je pourrais appuyer de raisons assez plausibles, mais la voie dont je me sers m'empêche de m'étendre sur ce sujet. Ce serait d'ailleurs une chose assez inutile, le peu que je vous en ai dit a été un office d'amitié pour exciter votre courage et vous ramener à cette modération qui sied si bien à un grand homme persécuté. Votre lettre <sup>1</sup> me prouve ce que j'aurais dû présumer, si trop de zèle ne m'eût aveuglée; elle est digne de vous : vos plaintes sont justes et modérées. C'est à vous, monsieur, qu'il appartient de donner des leçons de magnanimité; vos forces sont éprouvées à cet égard, et elles paraissent à leur avantage.

Je vous envoie, monsieur, le post-scriptum d'une lettre que je viens de recevoir de M. Hume; je l'ai traduit et en même temps défiguré, mais vous n'en connaîtrez pas moins ses sentiments, et ceux du roi d'Angleterre, et ceux de la nation. J'espère que la haute estime que l'on a pour vous en ce pays vous fera changer de résolution; vous ne pouvez pas choisir un meilleur exil, de quelque manière que vous le considérez. J'ai su d'un Genevois qui est ici que la république de Berne a respecté votre personne en condamnant votre livre, et qu'après avoir passé quelques jours dans une petite ville peu éloignée, vous êtes revenu à Yverdun. Vous êtes donc tranquille pour le moment et j'en ai beaucoup de joie, mais, tout bien considéré, vous ne pouvez trouver de ressources ni jouir d'une entière liberté dans ce pays; l'Angleterre seule peut vous convenir. Si vous voulez faire

<sup>1</sup> La réponse que nous venons d'indiquer.

une édition complète de vos anciens ouvrages, si vous voulez en imprimer de nouveaux, vous n'y aurez rien à craindre. Le commerce que vous entretenez avec vos amis de France sera plus aisé, vous y trouverez, en un mot, des facilités de toute espèce, et vous me procurerez le plaisir d'espérer de vous revoir encore. Il ne s'agit pas, monsieur, de me remercier de mes offres; il faut vous engager à les accepter, sans quoi je douterais de votre amitié. J'attends de vos nouvelles impatiemment. Je vous prie de me mander l'arrivée de mademoiselle Levasseur, de me parler un peu en détail de sa joie et de la vôtre, et de me dire s'il est vrai que le roi de Prusse vous ait offert sa protection.

*Post-scriptum de M. Hume du 1<sup>er</sup> juillet 1762.*

« J'en étais à cet endroit de ma lettre, madame, lorsque j'ai reçu celle dont vous m'honorez, datée du 14 juin. Mon Dieu, madame, que je regrette d'être absent de Londres en cette occasion, puisque cela me prive de l'avantage de vous montrer personnellement l'extrême respect que j'ai pour vous et pour votre recommandation, et en même temps l'estime, j'ai pensé dire même la vénération que m'inspirent la vertu et le génie de M. Rousseau. Je prends la liberté de vous assurer, madame, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe de qui j'aie une plus haute idée, et à qui je serais plus flatté de pouvoir rendre service. Comme sa réputation est parfaitement établie en Angleterre, je ne doute pas que chacun ne s'empresse à lui témoigner de toutes les manières possibles le cas qu'on fait de lui. Je révère cette grandeur d'âme qui le porte à fuir les obligations et la dépendance; j'ai l'orgueil de me flatter de quelque ressemblance avec lui en ce point, mais, ayant des liaisons à Londres avec plusieurs personnes d'un haut rang, je ne perdrai pas un moment pour

leur écrire, afin de leur apprendre l'honneur que nous fait M. Rousseau en prenant notre patrie pour asile. Nous avons le bonheur d'avoir pour roi un jeune prince ami des Lettres, et j'espère que M. Rousseau ne dédaignera pas les bienfaits d'un si grand monarque qui sait estimer son mérite. Je crains seulement une chose, madame, c'est que votre ami ne trouve pas le séjour de l'Angleterre aussi agréable que je le désirerais, s'il ne sait pas la langue, ainsi que je l'appréhende, n'ayant vu dans ses ouvrages aucune marque qui puisse me persuader du contraire. La nation française regrettera bientôt la perte d'un si grand homme et connaîtra en même temps qu'il y a quelque honte pour elle de l'avoir perdu par sa faute. Nous espérions ici que la liberté philosophique avait fait plus de progrès dans ce royaume. Les auteurs qui dans leurs écrits ont fait usage de cette liberté pourront hésiter à l'avenir à confier leurs personnes à des gens qui professent des maximes si rigoureuses, et qui semblent ignorer l'indulgence naturellement due aux étrangers. Je vous avoue, madame, que cette réflexion me cause à moi-même quelque inquiétude, mais je ne puis me résoudre à penser que je sois condamné à ne vous admirer que de loin ; j'aurais trop de regret d'être obligé de perdre l'espérance que j'avais de jouir personnellement de la conversation, etc., etc. »

## XV

31 juillet 1762.

Je vous ai écrit le 21 de ce mois, monsieur, mais j'ai lieu de craindre que ma lettre ne soit perdue ou du moins égarée, c'est pourquoi je rappellerai dans celle-ci une partie de ce qui était dans l'autre au risque de la répétition. Vous ne manquez point d'asile ; j'en ai trois où vous pouvez être

tranquille, je vais vous les nommer par ordre, selon la préférence que je leur donne. Le premier, c'est l'Angleterre; c'est à mon avis le seul lieu du monde où vous puissiez être en sûreté et à portée de tous les secours. Je vous ai envoyé la copie d'une lettre que M. Hume m'a écrite à ce sujet; en cas qu'elle soit perdue, en voici un double. En général, je pense que c'est à un gouvernement qu'il faut nous attacher, et non à un administrateur qui peut ou mourir ou changer de sentiment. Le second, c'est le château que madame de La Marck vous a offert. Voilà les éclaircissements qu'elle m'envoie, en me recommandant toujours le plus profond secret. Schleyden est un comté qui ne relève que de l'Empire. M. le comte de La Marck en est possesseur et n'y va que très-rarement. Il est habité par toutes sortes de gens, calvinistes, luthériens, juifs, anabaptistes, catholiques; c'est une espèce de république où tout le monde est libre et heureux et où l'on ne dépend que d'un homme qui est bon et charitable. La situation est fort triste et le pays vilain, mais vous serez logé honnêtement et vous y vivrez à bon marché. Le château est à douze lieues d'Aix-la-Chapelle; si vous vous déterminez à y fixer votre retraite, il faut vous rendre à Aix-la-Chapelle, et ensuite on vous fera conduire par des corvées jusqu'à Schleyden. Madame de La Marck ajoute : « Que je saché sa dernière résolution, et ensuite je ferai tout ce qui dépendra de moi pour le servir et lui éviter les embarras du voyage. » Le troisième refuge est en France, dans le château<sup>1</sup> d'un homme à qui vous avez des obligations déjà, et dont vous me parlez dans votre lettre. Ce château est à vingt lieues de Paris; vous y seriez caché sans précautions gênantes; néanmoins, et si par hasard on voulait vous persécuter encore, vous seriez averti et vous pourriez changer de lieu. Faites

<sup>1</sup> Le château de Trye, au prince de Conti, où Rousseau habita plus tard, à son retour d'Angleterre.

vos réflexions, décidez-vous, et mandez-moi à quel parti vous vous fixez.

Je me hâte de faire partir cette lettre; celle dont vous me faites un extrait est folle<sup>1</sup> à la vérité, mais sans être plaisante. Adieu, monsieur. Que ne pouvez-vous éprouver mon amitié par des effets. Faites mes compliments à mademoiselle Levasseur<sup>2</sup>.

## XVI

10 septembre 1762.

Avant toutes choses, monsieur, je commence par vous recommander de ne point parler à madame la maréchale de l'offre de madame de La Marck. Elle exige un profond secret que vous ne pouvez découvrir à personne que lorsqu'il ne sera plus possible de le cacher. Le château en question est dans des montagnes assez arides ce me semble, mais il y a quelques arbres, entre autres une allée assez jolie. Je reviens à l'Angleterre, parce que c'est ce qui vous convient le mieux. Quoique vous ne puissiez faire le voyage que dans le printemps, il est bon de répondre d'avance à vos objections.

Qui vous empêche, monsieur, puisque vous aimez la campagne, d'habiter une campagne près de Londres, comme vous faisiez près de Paris? J'ai oui-dire qu'il n'y avait rien de si charmant que les environs de cette grande ville. C'est là que vous verrez de la verdure, la plus belle que vous ayez jamais vue, et que vous trouverez toutes les ressources imaginables pour vivre. Toutes les choses de première nécessité,

<sup>1</sup> La lettre d'un baron *de Corval*, dont Rousseau avait donné un extrait à madame de Boufflers dans la lettre qu'il lui adressait le 27 juillet 1762.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans la *Correspondance* à la date d'août 1762.



qui sont les seules dont vous ayez besoin (excepté le vin), sont meilleur marché qu'en France : le pain, la viande, les herbes, les fruits. Quant au vin, c'est justement le produit de mes terres ; vous me permettrez de vous en envoyer votre provision ; elle n'est pas considérable, et vous trouverez peut-être occasion de me rendre service en le faisant connaître.

M. Hume ne vous propose pas d'aller chercher fortune à la cour, mais seulement, sans changer votre façon de vivre, de ne pas dédaigner les bontés d'un jeune prince qui connaît le prix du mérite, s'il veut vous montrer son estime. Je ne sais pas encore ce qu'on aura dit en Angleterre sur votre note sur le peuple anglais. On l'aura trouvée injuste, et c'est aussi mon opinion, mais je suis persuadée que les Anglais s'efforceront de vous donner sujet de changer d'avis. Il n'est pas d'ailleurs vraisemblable que, dans un pays où il est permis de tout dire, on soit fort choqué de vos libertés. L'édition de vos ouvrages se peut faire en votre absence, et je m'y emploierai de tout mon pouvoir si vous persistez à rester où vous êtes, mais elle se ferait mieux et plus avantageusement vous présent. Je compte aller à Londres le printemps prochain passer deux mois (c'est encore un secret), et je pourrai prendre d'avance des mesures pour vous servir.

J'ai relu votre livre de *l'Éducation*. J'ai fait quelques notes en le lisant que je vous communiquerai dans le temps, vous en ferez ce que bon vous semblera. J'allais oublier quelque chose d'essentiel : vous parlez de longs détours pour vous rendre en Angleterre ; rien ne vous empêchera de passer par la France, je vous en réponds, et je pourrais vous citer un meilleur garant que moi. Pendant la paix, les chemins sont libres, on ne recherche point les voyageurs et vous n'avez rien du tout à craindre. Parlez-moi de votre santé et du roi de Prusse ; avez-vous des nouvelles de lui ?

Je joins ici une lettre que j'ai reçue il y a quelque temps

et que j'ai oublié de vous envoyer ; vous savez assez d'anglais pour l'entendre, et comme je suis fatiguée d'avoir beaucoup écrit, je veux éviter la peine de la traduire. Vous me la renverrez, s'il vous plaît.

Je n'oublie point mademoiselle Levasseur ; son attachement pour vous me la rend chère et me donne pour elle beaucoup d'estime. Assurez-la de mon amitié<sup>1</sup>.

## XVII

22 octobre 1762.

Mon amitié pour vous, monsieur, après m'avoir causé beaucoup de peines par la part que j'ai prise à vos malheurs, me rend à présent la plus heureuse personne du monde par le plaisir que j'ai d'être la première à vous apprendre le changement avantageux de votre sort. Milord Maréchal, dont le cœur bienfaisant m'était déjà connu, vient de confirmer l'idée que j'avais de lui par une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, dans laquelle il me mande qu'il désire vous rendre service ; qu'il a écrit au roi de Prusse, et que ce prince, accablé d'affaires, environné d'ennemis, non-seulement vous accorde l'asile, mais s'occupe, avec une bonté qui n'eut jamais d'exemple, du soin de vous rendre heureux et de la manière de vous faire accepter ses bienfaits. Milord pense avoir besoin de mon entremise pour vous engager à les recevoir. *Il croit à la vertu d'Alexandre* ; il appréhende l'excès de votre désintéressement, mais, connaissant le pouvoir de l'amitié, il espère que je vous persuaderai. Pour moi, monsieur, je ne crois pas avoir besoin d'employer beaucoup de raisons ni d'instances dans une occasion où l'on ne vous

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 7 octobre 1762.

propose rien qui puisse blesser vos principes. Il n'y a point d'abaissement à recevoir des grâces offertes par un roi qui fait l'admiration de toute la terre. Vous ne les avez point recherchées, elles vous préviennent, et je ne sais rien de plus glorieux que ce qui vous arrive. Vous auriez tort de porter la délicatesse trop loin. Est-il possible que vous puissiez vivre sans aucun secours? Êtes-vous résolu de mettre fin à vos jours lorsque vous n'aurez plus de quoi subsister? « *Le roi, dit Milord, pour ménager la délicatesse de M. Rousseau, voudrait lui faire donner le vin, le blé, le bois, et tout ce dont il peut avoir besoin en nature, qu'il acceptera plutôt que de l'argent.* » Et ces deux dernières lignes sont copiées de la propre lettre du roi de Prusse. Voyez, monsieur, si vous pouvez tenir contre tant de bontés! Voici un article d'une lettre que j'ai reçue d'Angleterre de M. Stanley; elle mérite de vous être envoyée :

« J'allais oublier, madame, de vous faire une querelle sur ce que vous avez recommandé M. Rousseau à d'autres qu'à moi qui vous suis si parfaitement dévoué. M. Hume m'a fait part de votre lettre; la vengeance que j'en ai tirée a été d'en laisser une pour M. Rousseau où je lui offre tout ce qui dépend de moi, et où je le prie de se rendre ici dès qu'il arrivera. Il n'est pas encore venu, mais je tâcherai de vous forcer à vous reprocher cette omission. »

Vous voyez, monsieur, que vous ne manquez pas d'amis. De grâce, ne rendez pas leur zèle inutile, et comptez pour quelque chose l'inquiétude que votre situation me donne.

J'avais fermé ma lettre dans l'intention de ne vous point parler d'une *Lettre à un Ministre*<sup>1</sup> qu'on dit de vous, mais mon amitié ne souffre point de réserve, et je ne puis m'em-

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre du 24 août 1762 à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, dans laquelle Rousseau manifeste son désir de pouvoir participer à la sainte cène.

pêcher de vous dire combien j'ai été affligée que dans la circonstance où vous êtes vous donniez cette prise à vos ennemis. J'ai lu cette lettre, et je vous avoue que je ne l'approuve point du tout. Quand un ange serait venu du ciel pour vous dessiller les yeux, le bien même de la religion dont il vous aurait découvert la vérité demandait que vous attendissiez d'autres circonstances pour la professer. Au nom de votre réputation, attendez pour écrire davantage que votre situation soit meilleure et votre âme plus tranquille<sup>1</sup>.

## XVIII

10 novembre 1762.

La lettre que je viens de recevoir de vous, monsieur<sup>2</sup>, est plus propre à faire briller ma philosophie que la vôtre. En quoi ai-je mérité l'humeur dont elle est remplie? Je n'ai nulle part à vos malheurs, et si, malgré l'estime sincère que j'ai pour vous, je n'approuve pas aveuglément toutes vos démarches, je crois que vous n'en pouvez pas être blessé et que le principe qui m'engage à vous le témoigner ne doit pas vous déplaire. Vous vous attendiez, dites-vous, à la manière dont je m'exprime, à quelque bonheur inespéré, à la révocation du décret, etc., et tout cela se termine à vous offrir une subsistance dont vous ne vous souciez guère et dont vous n'avez pas besoin. Eh! monsieur, est-il bien possible que vous m'ayez si mal comprise? Les offres du roi de Prusse sont glorieuses pour vous, et c'est dans ce sens que je m'en

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 30 octobre suivant. Le dernier passage de la lettre qu'on vient de lire y est relevé avec chaleur par le philosophe, qui explique longuement quels motifs l'ont fait approcher de la table sainte.

<sup>2</sup> Celle du 30 octobre 1762, dont nous venons de parler.

suis réjouie; quant à leur utilité, c'est à quoi je n'ai pas fait la moindre réflexion. Il serait difficile de me persuader que vous pourriez manquer du nécessaire, tant que je serai en état de vous le procurer. Je ménage votre excessive délicatesse, je consens que vous vous passiez de moi aussi longtemps qu'il sera possible; je cède même la préférence au roi de Prusse, non parce que ses secours peuvent être plus abondants, mais à cause de l'honneur qui en résulte pour vous et du chagrin que cela peut causer à vos ennemis; mais si vous persistez à refuser ses bontés, je n'en suis pas plus inquiète sur votre sort, comptant comme je fais sur votre amitié pour moi. Vous n'êtes point obligé à M. Stanley, parce que les services qu'il veut vous rendre sont à ma considération! Je n'ai pas si bien séparé mes intérêts des vôtres, et je partagerai toujours et votre reconnaissance et vos ressentiments; mais, outre cela, je ne sais point faire de distinction si délicate en pareille matière, et il me semble qu'il y a plus d'amour-propre que de sensibilité à en agir ainsi. Pour ce qui est de votre lettre à M. de Montmollin, je persiste à penser qu'elle était peu nécessaire; je sais d'ailleurs qu'elle n'a pas fait un bon effet, mais si vous soupçonnez qu'elle ait été falsifiée, vous auriez dû m'en envoyer une copie fidèle.

Milord Maréchal m'a encore écrit pour m'engager à vous presser d'accepter les offres qu'il vous a faites. Si j'avais quelque crédit sur vous, monsieur, je l'emploierais conformément à ses intentions, mais persuadée comme je le suis du contraire, je ne veux pas vous importuner davantage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 26 novembre suivant.

## XIX

15 décembre 1763.

J'apprends, monsieur, par une lettre de milord Maréchal, que vous craignez que je ne sois fâchée contre vous, et que, par un effet de votre amitié pour moi, cette crainte, toute mal fondée qu'elle est, vous cause de la peine et de l'inquiétude. J'en suis à la fois touchée et offensée. Il faut, monsieur, que vous me croyiez bien injuste ! Que m'avez-vous fait pour que je sois fâchée ? Est-ce un crime de n'être pas de mon avis ? J'étais chargée de quelques propositions que je jugeais honorables et avantageuses, vous les avez refusées, vous en étiez le maître. J'ai désapprouvé l'écrit à votre ministre, vous l'avez défendu ; je puis m'être trompée dans cette occasion, comme dans bien d'autres, quoique vous ne me l'avez pas démontré. Vous avez mis dans vos réponses un peu de chaleur ; cette chaleur fait partie de votre caractère, c'est une des sources qui ont produit les chefs-d'œuvre qu'on admire avec tant de justice. Si elle a eu pour moi quelques effets moins agréables, une telle considération et celle de l'état où vous êtes ne me permettraient pas d'en garder de ressentiment ; mais d'ailleurs je n'étais nullement disposée à en avoir. J'ai cessé de vous écrire jusqu'à ce que j'eusse quelque chose d'intéressant à vous dire. J'ai été quatre mois en Angleterre pendant lesquels je ne vous ai point oublié. J'ai parcouru plusieurs provinces, et dans mes courses j'ai observé les situations qui pouvaient vous convenir ; je me suis informée de quelle façon vous pouviez vivre et à quel prix. J'ai employé mes amis dans ces recherches. Je comptais faire un résumé de tout ce que j'avais recueilli et vous l'envoyer, mais une mélancolie profonde et trop justement fondée, suivie de la rougeole et d'un long état de langueur, m'ont concentrée en moi-même et m'ont empêchée de suivre mon dessein. Ma

santé est maintenant meilleure, mon esprit est aussi plus tranquille, néanmoins je n'entrerai pour cette fois dans aucun détail ; j'attends de vos nouvelles et de savoir quels sont vos projets.

J'ai envoyé mon fils étudier le droit public à Leyde ; il y restera deux ans. Adieu, monsieur, j'espère que ce sera la dernière fois que j'aurai besoin de vous rassurer sur la continuation de mon amitié. Faites mes compliments à mademoiselle Levasseur, et mandez-moi si elle se porte bien <sup>1</sup>.

## XX

Paris, 15 juillet 1764

J'ai vu, monsieur, par une lettre que vous avez écrite au chevalier de Lorenzi <sup>2</sup> que vous n'approuviez pas la résolution que j'ai prise d'envoyer mon fils à Leyde. C'est mon sort d'être critiquée presque généralement sur ce qui concerne son éducation ; j'en suis affligée, mais non pas découragée. Je me suis tenue au parti que j'ai cru le meilleur après de longues et sérieuses réflexions, et comme ce parti est contraire à mon inclination et à mes intérêts envisagés d'un certain côté, il me semble qu'il ne doit pas m'être suspect, que je puis me tenir tranquille, et que si j'ai mal choisi faute de lumière, je n'ai rien du moins à me reprocher. Si vous saviez, monsieur, combien je m'affermis à croire et à sentir qu'on est vraiment heureux lorsqu'on emploie tous ses efforts, toute son application à s'acquitter de son devoir, vous verriez que j'ai fait plus de progrès dans la philosophie que je n'avais lieu de l'espérer de ma faiblesse, et ce qui me persuade que j'y dois compter jusqu'à un certain point, c'est

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 28 décembre 1763.  
Lettre inconnue

que j'ai l'expérience que je puis souffrir la critique sans impatience et sans ressentiment. Ce n'est pas assurément de la vôtre dont je veux parler, elle serait capable de m'ébranler si des motifs supérieurs ne me soutenaient, et je me sens bien éloignée d'être insensible à votre approbation, mais on ne peut soumettre son opinion à personne. Le voyage que j'ai fait en Hollande m'a même confirmée dans la mienne; j'y ai vu de la simplicité, de la sincérité, des mœurs et bien des vertus républicaines, et je persiste à croire que mon fils ne pourrait être mieux nulle part. J'ajouterais que j'ai aperçu en lui un changement avantageux, si je n'avais interdit à l'espérance aussi bien qu'à la crainte tout accès dans mon cœur. Ces deux passions amollissent trop le courage, et on les doit bannir autant qu'il est possible lorsqu'on s'engage dans quelque entreprise importante. J'ai été agréablement surprise pendant mon séjour à La Haye. Un jour que je dinais chez l'ambassadeur de France, le comte de Bentinck, premier noble de la république et un homme d'un caractère vraiment estimable, qui était auprès de moi à table, me dit, sans qu'il fût question de vous : « Madame, permettez que je vous porte la santé d'une personne que je respecte infiniment et que je sais que vous aimez beaucoup, en un mot, celle de Jean-Jacques Rousseau. » Je lui répondis qu'il ne pouvait me faire un plus grand plaisir et que je vous le manderais. Son frère, le comte Charles Bentinck, le plus noble et le plus vertueux républicain qu'il y ait jamais eu, est aussi votre admirateur et votre ami. Ils n'ont point eu de part à la condamnation de votre livre<sup>1</sup>. Étant à Amsterdam, j'ai voulu voir le libraire Rey, parce que je me suis rappelée qu'il avait eu un bon procédé pour mademoiselle Levasseur et que je crois que vous êtes content de lui. Il était à la campagne, je doute même qu'il sache jamais mon intention. Mon voyage aurait

<sup>1</sup> Les *Lettres de la Montagne*, qu'on venait de brûler à La Haye.



été charmant sans la mort de M. de Luxembourg, qui m'a fort affectée, principalement à cause de madame la maréchale et de vous. Quoique je vous écrive rarement, mon amitié ne s'affaiblit point, et je m'assure que vous en êtes convaincu. D'abord que je reçus cette fâcheuse nouvelle, je m'occupai de la douleur que vous en auriez, et je la partageai sincèrement. Je suis dans une ignorance absolue et pénible sur tout ce qui vous concerne. Je vous prie de m'écrire en détail de votre santé, de vos affaires, de vos projets, de vos occupations, vous me le devez, et ce serait une véritable faute contre l'amitié de rien omettre. Pour moi, voici le sommaire de ce qui me regarde. Je suis revenue de Hollande au bout d'un mois dans une santé parfaite. J'habite à la campagne depuis quinze jours avec trois ou quatre personnes; j'y suis absolument livrée à la lecture; j'écris beaucoup aussi. J'ai pour délassement une société sûre et agréable, je m'y plais fort. Je fais de temps en temps des courses à Paris pour voir madame la maréchale; elle se porte bien et va passer quelque temps à Montmorency. Le chevalier<sup>4</sup> a beaucoup souffert de la goutte; il est toujours aussi déraisonnable qu'il faut pour me divertir. M. le prince de Conti se porte bien; il est et sera toujours de vos amis. Je suis forcée d'interrompre ma lettre, je la reprendrai au premier moment.

21 juillet 1762.

Voilà un grand intervalle causé par une multitude de petites affaires assez peu intéressantes. Je ne sais plus où j'en suis; la longueur de cette lettre m'effraye. De grâce, ne vous mettez point en colère, et ne répondez pas avec dureté (comme il vous est arrivé quelquefois) à une chose qu'il faut

<sup>4</sup> De Lorenzi.

absolument que je vous dise; je mérite que vous ayez égard aux motifs qui me font toujours agir vis-à-vis de vous. Je crains que vous n'ayez besoin d'argent, et cette appréhension est pour moi une peine des plus grandes. Je ne vous en parle qu'à la dernière extrémité, mais sachant à peu près ce que vous aviez, je juge que vous en devez manquer. Je conçois que votre générosité vous fasse dédaigner de recevoir le superflu de quelque main qu'il vienne, il n'en est pas ainsi de ce qui est nécessaire pour vivre, et vous ne pouvez sans m'offenser vivement me refuser de tâcher de vous le procurer. Donnez-moi de votre amitié une preuve si forte et si distinguée, je vous le demande avec les plus vives instances; nul scrupule ne doit vous arrêter avec une personne capable de sentir le prix de cette faveur et qui croit à la vertu <sup>1</sup>.

## XXI

Montmorency, 4 mai 1766<sup>2</sup>.

M. Hume me donne des nouvelles de vous, monsieur, qui m'inquiètent à un point inexprimable. Il dit que vous êtes actuellement accablé du plus violent chagrin dans l'asile où vous êtes <sup>3</sup>. Je n'en puis imaginer la cause, car, quoique j'aie appris que vous aviez été plus sensible que vous n'auriez dû l'être à la fausse lettre du roi de Prusse, ce ne peut être cette folie qui vous rend malheureux. Elle m'a déplu à cause de la circonstance et je l'ai témoigné à l'auteur <sup>4</sup>, mais heureu-

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 26 août suivant.

<sup>2</sup> Cette lettre-ci sert de réponse à la lettre que Rousseau adresse à madame de Boufflers, datée de Wootton, le 5 avril 1766.

<sup>3</sup> La terre de Wootton, que sir R. Davenport avait mise à la disposition de Rousseau.

<sup>4</sup> Horace Walpole.

sement elle n'a point influé sur l'accueil qu'on vous a fait en Angleterre. Les Anglais sont trop exposés à la calomnie pour y croire légèrement, et trop occupés de leurs propres affaires pour que ce qui ne les regarde pas leur fasse impression. Mais si ce n'est pas là le sujet de vos peines nouvelles, quel est-il donc? Je ne sais que penser, et mon inquiétude en est d'autant plus vive. J'écris à M. Hume pour qu'il en détermine l'objet ou qu'il la dissipe. Je suis à Montmorency depuis trois jours. Madame la maréchale se porte à merveille. M. le prince de Conti est venu hier souper avec elle; il part pour les eaux de Pougues vers le 20 de ce mois; plusieurs personnes l'y suivent, je serai du nombre. Le voyage durera un mois pour lui, et trois semaines pour moi. Il a été voir le Moulin-Joli; j'avais l'honneur d'être avec lui. Le lieu lui a plu extrêmement et les habitants aussi; ils se portent bien tous. On a parlé de vous. M. Loiseau<sup>1</sup> y était; je l'ai présenté à M. le prince de Conti comme votre ami, c'est un titre de recommandation, le plus sûr que je connaisse, auprès des honnêtes gens et des bons cœurs. M. Hume m'a envoyé plusieurs de vos estampes à distribuer; si j'en puis sauver une, je la donnerai à madame La Roche. Son mari et elle sont en bonne santé; ils vous aiment d'une manière qui les élève beaucoup à mes yeux. Comment se porte mademoiselle Levasseur, se plaît-elle en Angleterre? A-t-elle trouvé quelqu'un qui parle le français? Vous devez avoir vu M. Davenport, avez-vous été contents l'un de l'autre? Mais à propos, quel est donc cet ami que vous avez trouvé, dites-vous, dans ces lieux retirés? cet ami malheureux et innocent comme vous? Il ne faut pas de loin écrire des énigmes, les plus petites choses peuvent donner de grandes inquiétudes lorsqu'elles ne sont pas éclaircies. Je vous dirai naturellement que je crains que vous ne vouliez

<sup>1</sup> Loiseau de Mauléon.

parler de M. d'Eon<sup>1</sup>. Ce n'est pas que je sois son ennemie, je l'ai vu possédant l'estime publique et la méritant; depuis, ses malheurs ont aigri son caractère et l'ont précipité dans des fautes qu'il est difficile d'excuser, et je craindrais qu'une trop grande liaison avec lui, si une ancienne amitié n'en est pas le motif, ne parût une association d'aigreur, de plaintes et de mécontentement. Songez que les malheurs particuliers, mérités ou non mérités, n'occupent et n'intéressent le public qu'un moment, et lorsqu'on cesse d'intéresser, l'on déplaît si l'on continue à se plaindre. Je vous dis adieu pour trois mois : les eaux, le voyage, l'arrivée de mon fils, son départ pour l'Italie, vont m'occuper tout entière<sup>2</sup>.

## XXII

Paris, 27 juillet 1766.

● M. Hume m'a envoyé, monsieur, la lettre outrageante que vous lui avez écrite<sup>3</sup>. Je n'en vis jamais de semblable. Tous vos amis sont dans la consternation et réduits au silence. Eh, que peut-on dire pour vous, monsieur, après une lettre si peu digne de votre plume qu'il vous est impossible de vous en justifier, quelque offensé que vous puissiez vous croire ! Mais quelles sont donc ces injures dont vous vous plaignez ? Quel est le fondement de ces horribles reproches que vous vous permettez ? Ajoutez-vous foi si facilement aux trahisons ? Votre esprit par ses lumières, votre cœur par sa droiture, ne doivent-ils pas vous garantir des soupçons odieux que vous avez conçus ? Vous vous y livrez contre toute raison, vous qui eussiez dû

<sup>1</sup> Rousseau voulait parler de lui-même ; il s'étudiait pour écrire ses Mémoires. Madame de Boufflers n'avait point compris cette allusion.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 9 avril 1766.

<sup>3</sup> La lettre du 10 juillet 1766, dans laquelle Rousseau donnait à Hume le détail de tous les griefs qu'il avait contre lui.

vous refuser à l'évidence même, et démentir jusqu'au témoignage même de vos sens. M. Hume un lâche! un traître! Grand Dieu! Mais quelle apparence qu'il eût vécu cinquante ans passés, aimé, respecté au milieu de ses compatriotes, sans en être connu! Attendait-il votre arrivée pour lever le masque, pour ternir une vie glorieuse plus qu'à moitié passée? Et pour quel intérêt? Ce ne peut être ni jalousie, ni rivalité : vos génies sont différents, ainsi que vos langages, ainsi que les matières que vous avez traitées. Il n'envie pas non plus votre bonne fortune, puisque de ce côté il a toutes sortes d'avantages sur vous. Ce serait donc seulement le plaisir de faire le mal et de se déshonorer gratuitement qui lui auraient inspiré les noirceurs dont vous l'accusez? Qui connut jamais de pareils scélérats, de pareils insensés? Ne sont-ce pas des êtres de raison? Je veux néanmoins supposer un moment qu'il en existe; je veux de plus supposer que M. Hume soit un de ces affreux prodiges, vous n'êtes pas justifié pour cela, monsieur. Vous l'avez cru trop tôt; vous n'avez pas pris de mesures suffisantes pour vous garantir de l'erreur. Vous avez en France des amis et des protecteurs, vous n'en avez consulté aucun, et quand bien même vous eussiez fait tout ce que vous avez omis, quand vous auriez acquis toutes les preuves imaginables de l'attentat le plus noir, vous eussiez dû encore modérer votre emportement contre un homme qui vous a réellement servi. Les liens de l'amitié sont respectables même après qu'ils sont rompus, et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi.

Madame la maréchale de Luxembourg et moi nous attendons impatiemment vos explications sur cette incompréhensible conduite. De grâce, monsieur, ne les différez pas, que nous sachions au moins comment vous excuser, si l'on ne

peut vous disculper entièrement. Le silence auquel nous sommes forcées vous nuit plus que toute chose <sup>1</sup>.

## XXIII

5 mars 1768.

Je ne sais, monsieur, quels sont mes torts envers vous ; je ne m'en reproche aucun et je n'en aurai jamais de suivi ni de volontaire. Je vous en trouve à mon égard quelques-uns peu considérables, et d'un genre auquel je suis accoutumée et qui n'a jamais altéré mon amitié. Ces torts sont de n'avoir pu souffrir sans vous fâcher que je vous dise ce que je croyais la vérité. Vous m'avez répondu durement, j'ai cessé de vous écrire comme j'avais déjà fait deux fois, non pour le même motif ; une quand vous quittâtes la France, l'autre quand vous voulûtes être admis à la communion. Dans cette dernière occasion, comme dans les précédentes, nous ne nous sommes pas trouvés de même opinion, et vous avez paru mécontent de ce que je vous le disais, tandis que moi je croyais du devoir de l'amitié de vous le dire. Mais qu'importe tout cela ! et pourquoi faut-il que vous en concluez que je vous ai sacrifié, que vos malheurs ont lassé mon amitié et

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 30 août suivant. Le ton de cette réponse, où Rousseau adresse d'amers et d'injustes reproches à madame de Boufflers, explique suffisamment pourquoi la correspondance entre cette dame et Jean-Jacques s'arrête ici. Elle n'adressa plus à Rousseau que les deux lettres qui suivent, et qui sont datées de deux années plus tard.

<sup>2</sup> Pour bien comprendre cette lettre, voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à madame de Boufflers, du 25 février 1768, et l'*observation* dont elle est suivie. Rousseau y fait une confession assez singulière de ses torts envers madame de Boufflers, tout en lui demandant d'avouer aussi ceux qu'elle avait à se reprocher envers lui. Madame de Boufflers, comme on va le voir, n'était point disposée à avouer ce dont elle ne se sentait pas coupable.

que je ne m'intéresse plus à vous? Cela n'est ni dans la vérité ni dans mon caractère, et c'est ce que vous éprouverez s'il se présente des occasions de vous servir. Offrez-m'en, monsieur, vous ne pouvez pas me faire un plus grand plaisir ni mieux réparer la seule offense que vous m'avez faite qui est de douter de mes sentiments.

J'espère que vous ne me laisserez pas longtemps dans l'incertitude<sup>1</sup> sur ce que je puis faire pour vous tirer de l'état dont vous vous plaignez, et je vous le demande instamment.

## XXIV

23 ... 1768.

Je vous aurais écrit plus tôt, monsieur, si je n'avais mieux aimé m'en rapporter à ce que M. le prince de Conti voulait bien se charger de vous dire pour éclaircir tous les doutes que vous avez formés injustement de l'intérêt que j'ai toujours pris, et que je ne cesserai jamais de prendre à vous; mais comme son voyage est différé, je ne veux pas différer davantage à vous en assurer moi-même, quoique cela ne dût pas être nécessaire après toutes les preuves que vous avez eues de mon amitié et de ma sincérité. Je pense que la visite qu'il vous fera vraisemblablement bientôt achèvera de vous tranquilliser sur ce point et sur tous les autres. C'est ce que je désire passionnément, car ce que vous me mandez de votre situation me fait beaucoup de peine, et votre bonheur contribuera au mien.

<sup>1</sup> Rousseau désirait quitter Trye, mais il n'avait pas osé formuler nettement son désir à madame de Boufflers. Il répondit à la lettre qu'on a sous les yeux d'une manière vague, et sans plus parler de son projet, par sa lettre datée du 24 mars suivant. Ce fut la dernière qu'il adressa à madame de Boufflers.

## MILORD MARÉCHAL

*Keith* (Georges), d'une ancienne famille d'Écosse, connu sous le nom de *milord Maréchal*, à cause du titre héréditaire de maréchal d'Écosse que possédait sa famille. Né en 1685, il fut toujours dévoué à la cause des Stuarts, prit part au soulèvement de 1715 en faveur du prétendant, fut condamné à mort, erra pendant six mois en Écosse, et parcourut plusieurs cours de l'Europe, essayant, mais en vain, de les intéresser au sort du prétendant. Il fit ensuite la guerre en Espagne; puis il fut attiré à Berlin par son frère, le maréchal Keith, qui était au service du roi de Prusse. Devenu bientôt l'ami de Frédéric, celui-ci le nomma successivement envoyé en France, gouverneur de Neuchâtel, où il connut Rousseau, et ambassadeur en Espagne. Le roi de Prusse ayant obtenu de l'Angleterre la réhabilitation de Keith, celui-ci partit pour l'Écosse avec l'intention d'y finir ses jours; mais l'âpreté du climat le détermina à retourner en Prusse, où il se fixa définitivement dans une maison que Frédéric lui avait donnée près de Sans-Souci. C'est là qu'il mourut fort âgé le 25 mai 1778. Keith était un véritable philosophe qui faisait le bien sans ostentation, et qui joignait à la tolérance et à la simplicité des manières beaucoup d'esprit et de gaieté. Son humeur cependant était parfois bizarre, et son défaut était d'être accessible aux préventions. Rousseau, dans les *Confessions*, lui a rendu un éclatant témoignage de reconnaissance et d'admiration.

### I

Colombier, 12 juillet 1762<sup>1</sup>.

Monsieur, j'écris au roi pour avoir ses ordres sur votre retraite dans ce pays<sup>2</sup>. En attendant, vivez tranquille; je serais très-aise de pouvoir vous faire plaisir et vous rendre service, puisque j'admire votre esprit et respecte vos mœurs.

Si vous vouliez venir ici, vous me feriez grand plaisir.

Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à milord Maréchal de juillet 1762.

<sup>2</sup> La principauté de Neuchâtel.



J'enverrais un cheval ou une chaise pour vous mener, et vous resteriez sans gêne aussi longtemps ou aussi peu qu'il vous plairait. Vous trouveriez en moi un vieillard approchant du sauvage, quoique peut-être un peu gâté par le commerce des barbares policés.

## II

16 août 1762.

Monsieur, j'ai réponse du roi, qui est fort aise de donner asile à la vertu persécutée. Il espère, dit-il, que vous n'écrirez pas sur des matières scabreuses qui pourraient exciter des sensations trop vives dans les têtes neuchâteloises, et occasionner des clameurs de tous vos prêtres (il dit *vos* parce qu'il me parle des Neuchâtelois), enclins à la dispute et pleins de fanatisme. Je lui écrirai que vous ne voulez plus ni lire, ni écrire, ni parler, que vous vous contentez de penser et de faire des lacets<sup>1</sup>.

Il me dit : « L'armée russe retourne en Russie, et nous restons bons amis. » Sa lettre est de Ditmansdorff, 25 juillet. Enfin, vous avez un asile assuré. Je me flatte toujours que les petits-maitres et les petites-maitresses de Motiers forceront de temps en temps vos remparts et vous obligeront de vous réfugier dans la Tour-Carrée<sup>2</sup>, où je serais plus à portée de vous voir quelquefois, quand, comme le Dalai-Lama, vous voudrez bien vous rendre visible. Bonjour. Je viens d'avoir la visite d'un ministre, votre grand admirateur et de votre livre aussi. On m'a fait voir une lettre de Berne qui accuse Voltaire d'avoir tramé les tracasseries à Genève contre vous, et, si la lettre dit vrai, on s'en repent, et on est fâché

<sup>1</sup> Nous avons déjà rappelé ailleurs que c'était là un des passe-temps favoris de Rousseau pendant son séjour à Motiers.

<sup>2</sup> Une tour du château de Colombier où résidait milord Maréchal

contre le poëte; vous m'aviez déjà dit que c'était Voltaire qui vous avait suscité les troubles dans votre patrie, mais je ne savais pas que le public eût ouvert les yeux là-dessus.

## III

24 août 1762.

Monsieur, le roi, en agréant votre demeure en ce pays-ci, n'y a mis aucune condition <sup>1</sup>. Ce qu'il a dit sur les têtes neuchâteloises, etc., est à moi, sans ordre de vous en parler; mais nous sommes tous d'accord. Vous ne voulez pas mettre le feu à la maison où vous demeurez, et moi je désire que votre retraite soit commode. Pour l'engagement de ne lire, écrire, etc., je l'entends comme vous et comme une façon de parler, sans le prendre à la lettre. Je serais bien fâché que nous n'eussions plus de vous que des lacets, quand même vous les feriez dans la dernière perfection. Je ne parlerai plus de la Tour-Carrée, elle restera vide cependant; on ne sait ce qui pourra arriver, le froid pourrait vous chasser chez votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## IV

15 septembre 1762.

Vous ferez une bonne œuvre de me venir voir, pour moi s'entend, car pour vous rien; je ne suis plus, je suis trop vieux, toute la machine est usée. Je n'ai pas besoin de le dire, cela se voit bien. De plus, vous ne voyez guère personne, et moi je suis obligé d'en voir beaucoup, et Dieu sait

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à milord Maréchal datée d'août 1762.

quelles espèces. Patience! Je suis trop vieux pour aller me naturaliser kalmouck et vous trop infirme pour vous retirer dans les bois du nord de l'Amérique. Venez au plus tôt, pendant que je suis ici, vous serez plus tranquille qu'en ville et plus en liberté; j'y vais bientôt, le mauvais temps me chassera d'ici. Je vous enverrai ma voiture; menez votre gouvernante, restez le temps que vous voudrez, et vivez comme vous voudrez et comme si vous étiez dans les forêts.

Je vous remercie de l'extrait de la lettre de votre ami; je crois celui de la mienne supposé. Personne n'a vu celle du roi à votre serviteur, je l'ai lue à une seule personne, et cela à la hâte; on en a fait des lettres entières et plusieurs extraits déjà supposés, je serai bien aise de voir celui-ci.

Comment empêcher Voltaire d'écrire et de publier ses écrits, à moins d'avoir un carvajal et de se servir du remède dont il usa pour faire taire sa commère? Il faut le laisser faire, cela passera comme le brouillard qu'il fait sur la montagne. Si Frédéric était un sot et un imbécile, il serait un homme aimable, aimé et loué à toute outrance, et on ne dirait rien contre lui. Avez-vous jamais entendu louer une jolie femme sans que les autres ajoutassent quelques *mais*? C'est de même des hommes. Bonjour; mandez-moi quand vous voulez ma chaise à deux.

## V

18 septembre 1762.

Venez le plus tôt que vous pourrez; j'ai bien des choses à vous dire. Je crois que je ferais bien de vous envoyer le char-à-bancs; il est suspendu; il portera votre paquet, vous monterez dessus de temps en temps. Bonjour.

## VI

Septembre 1762.

Je ne me souviens pas si j'ai envoyé déjà une estampe de M. Hume, en voici une. Je vous dirai deux traits de ce philosophe qui m'ont plu particulièrement. Le premier, d'avoir rencontré un nommé Wallace qui écrivait (et bien) contre un de ses essais. David lui demanda quand il serait imprimé. M. Wallace ayant répondu qu'il était alors si occupé qu'il n'avait pas le temps de réviser son ouvrage, David se chargea de ce travail et l'exécuta de bonne foi. L'autre est que les lamas étant assemblés en synode pour excommunier cet Antechrist (car il l'est en Écosse comme vous en Suisse) David se fut asseoir parmi les lamas et écouter d'un sang-froid admirable toutes les injures qu'on disait directement contre lui, prenant son tabac et se taisant. Son sang-froid déconcerta les lamas; ils s'en furent sans l'excommunier.

N. B. Nos lamas ne peuvent qu'excommunier, les vôtres prétendent brûler, ce qui n'est pas badinerie, pour les brûlés au moins.

Si vous avez déjà une estampe, envoyez celle-ci à milady Stanhope.

## VII

2 octobre 1762.

J'ai écrit à M. Hume et suis à faire des châteaux en Espagne; ils sont aisés à bâtir et valent peut-être autant que les autres. Par le moyen de David Hume, j'arrange votre affaire avec le libraire. Je marie ma fille. Elle, une fois placée, je vais en Écosse, je vous donne une couple de chambres dans ma maison, autant au bon et doux David. On n'entre pas dans les chambres les uns des autres; il y aura une salle de

compagnie pour se voir. Nous aurons *placidam sub libertate quietem*, c'est ma devise. Je voudrais que chacun contribue aux frais nécessaires de la petite république selon ses rentes et se taxe soi-même. La nourriture sera peu de chose, puisque les truites, saumons, poisson de mer et légumes ne me coûtent rien. David payera les aloyaux, puisqu'il les mange. Il nous faut deux voitures quand l'envie de la promenade nous viendra. Il n'y aura pas d'autres règlements ni lois dans la république, chacun se fera les siennes pour le spirituel et le temporel. Voilà mon château, les fondements sont déjà bâtis. J'ai vu depuis votre départ que l'*Émile* est imprimé par deux ou trois libraires à Londres ; il est annoncé dans les papiers publics et des nouvelles éditions de l'*Héloïse*. Voilà un fond que je regarde comme sûr, une bonne édition de vos ouvrages pour votre part des taxes volontaires, et sur ce fond, je m'engage à vous trouver l'argent, en attendant l'édition nouvelle. Bonjour. Puisque vos ouvrages se débitent publiquement à Londres, les libraires qui en feront une édition correcte feront fortune.

## VIII

3 octobre 1762.

Monsieur, les *Mémoires de Russie* dont je vous ai parlé sont écrits par un officier, confident du maréchal Munich, bien instruit et qui était à la guerre contre les Turcs et contre les Suédois. Il était à Pétersbourg quand Biron, duc de Courlande, fut arrêté, et ce fut lui qui l'arrêta. Il quitta la Russie quand Munich fut envoyé en Sibérie. Il a joint à son travail un état de l'empire de Russie. Mon frère, qui était en Russie pendant tout ce temps, m'assurait que les faits étaient vrais. A l'égard du style, je le crois assez bien si je ne me trompe.

M. de Maupertuis l'a corrigé, car l'auteur était Allemand. Si vous voulez, je vous enverrai le manuscrit que j'ai. Après l'avoir parcouru, vous pourrez mieux juger si l'on pourrait en tirer quelque avantage pour la pauvre veuve de l'auteur. Elle a les plans des batailles et autres que je n'ai pas. Bonsoir.

Si nous pouvons servir cette veuve, nous ferons une bien bonne œuvre. Pensez à l'édition de vos ouvrages sans perte de temps. Puisqu'on court après les mauvaises, les libraires seront heureux de pouvoir en donner une bonne. Je regarde cette affaire comme sûre quand vous voudrez. Dans deux mois j'aurai réponse de David Hume.

## IX

18 octobre 1762.

Vous avez raison, c'est à moi à vous remercier d'avoir reçu le vin, j'en conviens de bonne foi. Je pourrais l'ordonner en qualité de médecin, mais j'aime mieux devoir à votre amitié qu'à mon emploi, d'autant plus que vous n'avez pas grande foi dans cet art et que votre cœur est bien sensible à l'autre sentiment. Bonjour.

J'ai des racines, légumes, etc., qui se conservent l'hiver dans la cave, plus que je ne puis en manger; si vous n'en avez pas où vous êtes, vous me feriez grand plaisir de me dire ce que vous voudrez des miennes.

## X

29 octobre 1762.

Je vous envoie, monsieur, une lettre<sup>1</sup> dont j'attends une

<sup>1</sup> La copie d'une lettre que milord Maréchal écrivait à madame de Boufflers au sujet de Rousseau.

réponse, et je me flatte qu'elle sera favorable aux désirs du roi et de votre serviteur. Le roi m'écrit : « *Votre lettre, mon cher milord, au sujet de Rousseau, m'a fait beaucoup de plaisir, je vois que nous pensons de même.* » Puis il m'ordonne de vous envoyer de sa part du blé, du vin et du bois, en ajoutant : « *Je crois qu'en lui donnant les choses en nature il les acceptera plutôt qu'en argent.* » Je vous laisse à décider si cette façon d'agir à votre égard ne mérite pas quelque complaisance de votre part, et si, en conscience, vous pouvez refuser de faire plaisir à un homme qui serait très-aise, si les affaires le permettaient, de faire le quatrième avec David, Jean-Jacques et votre serviteur <sup>1</sup>.

## XI

3 novembre 1762.

Je me flattais, avec le secours de madame de Boufflers, de réussir dans ma négociation, mais vous êtes plus dur que Grimaldi, etc., et je ne conviens pas encore que vos raisons soient suffisantes. Un peu de blé, de vin et de bois en Suisse n'influerait pas sur les affaires du roi en Silésie; puis vous m'excluez d'avoir part dans la suite à cette négociation en prenant un terme trop long, car il le faut pour remettre les pays du roi après la paix dans un état où l'épuisement de la guerre ne paraîtra plus. Il y a bien à faire. Vous pourriez aussi bien m'avoir chargé de faire les enfants pour repeupler ses États que de vivre jusqu'à ce qu'ils soient devenus grands, ce qu'ils font pour revivifier ses États. Si vous m'aviez dit : « *J'ai de quoi vivre deux ans, quand mon fonds sera mangé, j'accepterai l'offre du roi,* » j'aurais eu quelque probabilité

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 1<sup>er</sup> novembre 1762.

de pouvoir vous servir. J'enverrai la lettre au roi<sup>1</sup>. Il n'y a pas apparence qu'elle soit vue d'autre que de lui seul, puisqu'elle est cachetée et que je l'envoie sous enveloppe à un marchand. Je vous remercie du bon et beau livre. Nous avons ici une bonne édition du *Contrat social* du libraire du roi. On m'a dit que le froid de Motiers vous fait trop garder la maison. Le château de Colombier est plus à moi que ma maison en Écosse, puisque j'en ai la survivance pour ma fille Émet Ulla, vous y seriez certainement mieux qu'à Motiers; pourquoi ne vous y pas mettre en attendant que nous réalisions l'autre projet? il est vrai que David Hume n'y est pas, ni à Motiers non plus. Le messenger va partir. Bonjour.

## XII

11 novembre 1762.

Je vous remercie, monsieur, du livre; je l'avais cependant déjà, j'en ai même quatre.

Je vous suis obligé de ce que vous faites pour la pauvre veuve<sup>2</sup>, je vois trop de difficultés. Si vous voulez, je vous enverrai le manuscrit que j'ai pour le parcourir. Vous me faites souhaiter avec plus d'ardeur le retour de la belle saison, puisque vous me promettez de venir à Colombier. En attendant, il faut laisser le châtelain donner ses avis que vous ne suivrez pas : on ne peut empêcher les gens de parler, mais on va toujours son train. J'ai été enrhumé, mais pas si fort qu'on vous l'a dit. Ma chambre est quelquefois trop chaude, les domestiques jettent du bois sans mesure dans le fourneau pour n'avoir pas la peine de revenir; quand la chambre est trop chaude, j'ouvre la porte de la galerie; je suis vieux,

<sup>1</sup> La fameuse lettre de Jean-Jacques au roi de Prusse du 30 octobre 1762.

<sup>2</sup> Voyez plus haut la lettre de milord Maréchal du 3 octobre 1762.



maigre, et j'ai passé grande partie de ma jeunesse à Valence en Espagne, voilà des raisons à sentir le froid plus que les gens de ce pays. La chambre où je couche est tempérée, la porte qui communique à celle du fourneau est toujours ouverte.

Si vous êtes mon ami, comme je m'en flatte, je ne vois rien contre les bonnes mœurs ni contre les lois qui vous empêche de le dire. Il me semble que pour être amis il faut de la bienfaisance et de l'estime, il serait burlesque de voir deux amis produire leur généalogie pour voir s'ils étaient dans le degré permis, comme s'il s'agissait d'entrer dans un chapitre de chanoines en Allemagne. Mon Turc Ibrahim<sup>1</sup> (avant qu'il fût gâté par les *giaours*) finissait sa lettre : « *Je suis plus votre ami que jamais, Ibrahim.* » Je trouvais cela bien mieux que *le très-humble serviteur*, etc., qu'on met ordinairement et qui n'est qu'une espèce de paraphe avant le nom. Je finirai donc en vous disant, comme le bon Ibrahim<sup>2</sup> :

Je suis plus votre ami que jamais.

P. S. La paix entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal a été signée (les préliminaires s'entend) le 3. Comme on était déjà d'accord le 2, on a envoyé le 2 des courriers pour faire cesser les hostilités. Si la nouvelle se confirme que nous avons battu les Autrichiens en Saxe, nous aurons aussi la paix cet hiver.

### XIII

23 novembre 1762.

J'ai le plaisir de pouvoir vous dire que vos ouvrages sont si goûtés en Angleterre, qu'on a traduit l'*Émile*, et que l'on fait

<sup>1</sup> Un serviteur ture appartenant à milord Maréchal.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est de novembre 1762.

déjà une seconde édition de cette traduction. Je n'ai point de réponse du bon David, je crois que quelques curieux ont pris ma lettre en chemin.

P. S. J'ai oublié de vous dire dans ma lettre que j'ai plus de mille bouteilles de vin d'Espagne; si vous trouvez qu'il vous fait du bien, demandez-en, puisque je suis votre médecin et qu'il ne s'en trouve pas certainement de si bon chez les apothicaires de Motiers.

## XIV

30 novembre 1762.

Je suis fâché que votre santé et votre situation vous donnent des causes de plaintes; je le serais très-fort si je croyais avoir été cause de quelques petites bouderies entre vous et madame de Boufflers, mais par ses sentiments pour vous je suis bien assuré qu'il n'en sera rien. Je ne vous ai donné mon projet que comme un château en Espagne. Je suis bien vieux pour aller m'établir dans un pays où mes anciens amis ne sont plus, où il faut recevoir tout le monde et où je n'ai pas la ressource que vous avez d'*ignorer la langue*. Le pire de tout est que ma terre est substituée; à ma mort, notre république serait renversée. Si elle (la terre) était à moi, je ferais un ermitage chrétien à droite, un mahométan à gauche, et David Hume serait logé entre deux. Je vous dirai cependant sans plaisanterie que, comme je suis aussi peu content qu'il se peut des gens d'ici, je pourrais aller chez moi. J'aime le pays et les gens, j'ai une très-bonne maison où tout se trouve, je n'aurais pas à acheter la moindre chose; j'y ai un jardinier et autres gens. Le climat est vilain pour un vieux Espagnol, point d'été. Il faut attendre la paix, que nous n'avons pas encore; les Anglais en ont une assez sotté, je crois. Il me

faudrait demander des passe-ports ; je n'ai pas envie de faire cette démarche, la cour de France me fit attendre déjà plus d'un an pour en avoir un. Voilà bien des obstacles. A la paix, je suis prié à Sans-Souci, je pourrai me faire ermite dans la maison anglaise ou chinoise qui est dans un coin du jardin. Voilà encore un château en Espagne, je ne sais ce qui en sera. Bonjour.

## XV

9 décembre 1762.

Soyez assuré que la bonne opinion que j'ai de vous va aussi à ceux pour qui vous vous intéressez, et qu'en tout temps je ferais avec plaisir ce que je pourrais pour votre gouvernante. Si ma terre n'était pas substituée, je ferais tout de suite un arrangement à vous tranquilliser sur son compte. Je suis à travailler pour mes propres enfants. J'ai une fille légitime, Emet Ulla, un fils naturel, Ibrahim, et deux bâtards, Motcho de Guinée, et Stefan le kalmouck. Leurs affaires arrangées (et elles le seront, j'espère, bientôt), j'adopterai la vôtre, mais il faut que je vive une année ou deux. Voilà encore une forte raison de rester dans ce pays-ci pour mettre à part quelque chose pour mes pauvres enfants. Je vois avec peine votre santé délabrée et le peu de contentement que vous avez dans ce pays. Quand vous iriez à Zurich, vous y trouveriez des sots et des prétendants au bel esprit, le pis des sots ; la célébrité de votre nom vous attirera cette maudite race, comme les guêpes vont au bon fruit. Je ne sais encore si j'irai à Sans-Souci ; si j'y vais, je prendrai le mois de mai pour y aller et celui de septembre pour en revenir. Nous pourrions aller ensemble jusqu'à Zurich, et si vous ne vous trouvez pas bien de ce séjour, je pourrai vous ramener.

Au moins consultons ensemble sur le plan de nos châteaux en Espagne. Quand la saison s'adoucira un peu, je compte aller vous voir. J'ai un carrosse, vous n'en avez pas, il dépendra de vous de vous servir du mien si, vous portant bien, vous vouliez passer quelques jours à Colombier à bâtir nos châteaux. Je compte aller vers la fin du mois à Genève voir de grandes gens de bien, milord Stanhopé, sa femme et sa belle-sœur. Dites-moi si je puis vous servir en quelque chose. Bonjour, je suis plus votre ami que jamais.

P. S. Si nous allons ensemble à Zurich, je me mets sous la protection de vos amis pour n'être pas harangué, ni prié à des repas, deux choses détestables selon moi. Je n'aime pas à remettre les choses à la fortune. J'écris à M. Martinet. Je ne sais si je puis empêcher de mettre un scellé, mais je puis certainement ménager les frais, afin qu'il en coûte moins à votre gouvernante en cas de malheur. Si votre gouvernante avait le malheur de vous perdre, qu'elle vienne à moi, et si je ne suis plus dans ce monde, qu'elle vienne à Emet Ulla. J'ai quelque argent à vous (du blé, vin et bois que vous n'avez pas voulu), cette petite bourse sera à elle. L'argent est dans un papier étiqueté : *Du roi à M. Rousseau*. Tranquillisez-vous, gardez-vous des sots et de la fièvre, et n'épargnez pas trop mon vin. Bonsoir.

*Post-scriptum des post-scriptum.* J'ai consulté un avocat ; le scellé ne sera pas mis. Moyennant un testament écrit de votre main, vos parents, s'ils venaient prendre votre petit héritage, n'auraient rien.

### *Mémoire pour M. Rousseau.*

Il peut faire une déclaration en forme de disposition testamentaire portant : « *Que dans la vue de faire justice à made-*

*moiselle \*\*\* pour tous les services importants qu'elle lui a rendus, il veut et entend qu'elle soit son héritière universelle de tout ce qu'il délaissera après son décès, et qu'il prive et déjette de tous ses biens ses plus proches héritiers à l'intestat qui sont..., au moyen de cinq sols faibles qu'il donne à chacun en privation de ses biens, priant et requérant tous juges et magistrats, par-devant lesquels la présente déclaration, à forme de disposition testamentaire, parviendra, d'y donner un prompt et entier effet, et permettre que mademoiselle \*\*\* soit nantie de tout ce qui appartient à M. Rousseau dans ce pays dès le moment de sa mort, et que sans retard elle puisse tout emporter avec elle. Car telle est sa libre disposition de dernière volonté.»*

## XVI

14 décembre 1762.

Je ferai avec plaisir ce que je pourrai pour vous servir quand j'irai à Genève; ce sera vers le commencement du mois qui vient.

Il n'y aura pas de scellés à mettre. Quand madame Norris (Anglaise) mourut à Couvet, on voulut mettre les scellés, son domestique fit voir le testament écrit de sa main, et les scellés ne furent pas mis. Je vous enverrai le manuscrit que vous pourrez parcourir à loisir; je n'ai pas la moindre idée de ce qu'il peut valoir. La veuve a les plans; ils augmenteront sa valeur.

Je n'ai pas renoncé au château en Espagne et en Écosse; on n'y est pas haranguant; il y a bien de bonnes choses et de bonnes gens. Je crois que mes lettres sont arrêtées, je n'en ai pas depuis longtemps. Je veux écrire encore à David Hume. Un de ceux que je vais voir est bien homme de lettres, mais je le crois très-peu en relation avec les vivants; le chevalier

Newton, etc., sont ceux avec qui il est en liaison. Il ne pourrait me rien dire des libraires, mais il est si bon (*bon* en français n'est pas assez, car souvent c'est une injure, à la honte de cette langue) *so good a man*, qu'il s'informerait comment on devrait s'y prendre pour l'édition de vos ouvrages, s'il les approuve, ce que j'ignore, car je ne le connais pas si bien que sa femme et sa belle-sœur ; elles sont Écossaises, et tout Écossais ou Écossaise sont mes frères et mes sœurs. Je suis une bête et un coquin de ne pas aller courant parmi eux. Bonjour.

## XVII

8 janvier 1763.

Voilà donc votre livre devenu bon ; apparemment il s'est corrigé avec l'âge ; comme il arrive quelquefois aux jeunes gens. Pour M. Formey, il faut s'en moquer ; il aura voulu faire le zélé chrétien (je l'ai entendu prêcher) et estropier votre livre, qui marchera droit sur ses deux pieds malgré lui. S'il se sent le besoin de vous voler, tant pis pour lui. Je ne sais pas seulement qui est le président de l'Académie <sup>4</sup> depuis Maupertuis, ce serait à lui qu'il faudrait adresser une plainte du procédé de Formey. Le roi doit être actuellement accablé (s'il le pouvait être) d'affaires. Mais, selon moi, le mieux est de mépriser les pauvres pilleries de ceux qui sont dans le besoin.

Parlons de nos affaires. Je crois que ce que n'ont pu faire mes parents, mes amis, l'amour naturel de la patrie et la commodité d'être chez soi, Jean-Jacques le fera. Le premier article de la vie est, selon moi, la sûreté parfaite des gens

<sup>4</sup> De Berlin.

avec qui l'on vit ; je l'aurai avec Jean-Jacques et Émet Ulla. Nous nous verrons quand le temps s'adoucir et nous consulterons ensemble. J'aurais encore un article à ajouter aux premiers réglemens que j'ai proposés : qu'en cas d'une invasion hostile des gentilshommes campagnards, je pourrais quelquefois avoir un asile dans votre impénétrable forteresse. Bonjour. Les gens d'ici, que je croyais avoir disposés à un accommodement et acheminement à la tranquillité, font toujours de nouveaux écarts ; ils viennent de demander au canton de Berne que le canton leur donne copie d'une lettre que, par ordre du roi, j'ai écrite à ce canton.

*N. B.* Ils ont la copie, mais ils veulent se donner les airs de souverains, que le roi de Prusse ne puisse pas écrire sans la permission des quatre ministres et que le canton leur donne une copie authentique. Laissons les Formey et les ministres estropier les livres et gouverner le monde, et sauvons-nous dans notre château avec David Hume que nous ferons *grand aumonier*. Bonsoir.

## XVIII

14 février 1763.

Je suis de retour de Genève depuis trois jours. Je suis bien content de M. Moulton ; voici une lettre de lui. Je crois que vous pouvez compter sur son amitié et sur celle de bien des autres, et je sais que vous pouvez toujours compter sur la mienne. On m'a dit que le parlement de Paris ayant condamné votre livre et ayant les yeux sur ce qu'on ferait là-dessus à Genève, on s'était cru obligé de le défendre. Je ne me suis pas opposé à cette raison convaincante, au contraire, j'ai fait mes compliments *au ministre* qui m'en parlait sur la

conversion de la république, puisque le parlement de Paris condamne la doctrine de Calvin aussi bien que le livre de M. Rousseau.

Pour ne pas estropier la lettre du bon David <sup>1</sup>, je l'ai donnée à traduire ; on l'a massacrée. Je l'ai un peu corrigée, vous entendrez ce qu'il veut dire. Je n'ai pas le temps de mieux faire, étant accablé de lettres qui demandent une prompte réponse. Bonjour.

Si vous voulez me donner une copie de la lettre de David, je la ferai bien traduire.

## XIX

20 février 1763.

J'enverrai votre lettre à M. Hume, mais je ne sais pas s'il la recevra, mes lettres s'égarèrent encore plus que les vôtres. Il est étonnant que non-seulement je n'aie point de réponse à deux billets que je lui ai écrits sur votre affaire, mais que je n'aie pas de réponse du négociant à Londres sous l'enveloppe duquel ces deux lettres ou billets furent envoyés, puisque ce négociant est fort de mes amis et aussi du bon David. A l'égard de celle de M. de Luxembourg que vous n'avez pas reçue, s'il n'a pas mis *A Neuchâtel en Suisse*, les lettres vont à plusieurs *Neuschâtel en France*, et puis, n'étant pas affranchies (comme elles doivent l'être), elles arrivent au bout de trois mois (ou plutôt jamais) par Genève. Je suis convaincu que M. Fischer ne fait pas ouvrir vos lettres. Je ne crois pas non plus que le canton de Berne voudrait rien faire contre vous, au contraire, je crois que les Bernois se repentent de ce qu'ils ont fait ; ils se sont laissé entraîner, sans réfléchir, par l'exemple des autres. La France, par de petites pensions et de

<sup>1</sup> Hume. Cette lettre, adressée à Rousseau, est datée du 2 janvier 1763.



grandes promesses, met les Suisses peu à peu sous le joug ; voyez cette belle affaire d'une aventurière qui les intrigue actuellement. Je me flatte que la lettre qui vous inquiète ne sera pas publiée. Je voudrais vous voir, quand votre santé vous le permettra. Si vous veniez, j'irais passer quelques jours tête à tête à Colombier, nous parlerions de nos châteaux en Espagne. Mes biens paternels, qui sont considérables, vont se vendre, dit-on ; cela me pourrait déterminer à aller en Écosse pour avoir de quoi donner aux autres, car pour moi-même j'en ai assez déjà et plus qu'il ne me faut. Je crois notre paix sûre, mon inclination et les invitations obligeantes du bon Frédéric m'attirent à Sans-Souci. Vous entrez dans tous mes plans ou châteaux en Espagne ; je sens bien que c'est fou de faire des projets à mon âge, mais encore est-il agréable de faire de jolis rêves : nous ne faisons autre chose presque toute la vie. Bonjour.

Je vous avais prié de me donner copie de la lettre que David vous a écrite ; y avez-vous quelque répugnance ? Il me paraît que vous ne devez pas en avoir.

## XX

22 février 1763.

Je pense à ce que vous me dites de votre bourgeoisie de Genève. Vous y avez le grand nombre pour vous, à ce que je crois ; c'est de ceux qui gouvernent que vous pouvez vous plaindre, et eux encore sont matés par la France. Je ne voudrais pas que vous fissiez un pas méprisant pour vos bourgeois qui vous aiment, ils se plaindraient et non sans raison ; attendez, réfléchissez, prenez du temps. Mon amitié dicte ce que je dis, c'est à vous à juger si j'ai raison. Bonsoir.

## XXI

24 février 1763.

Plus j'y pense (et mon amitié m'y fait penser souvent), plus je me confirme dans mon opinion que vous ne devez pas faire un pas qui pourrait offenser vos amis dans votre patrie<sup>1</sup>. J'ai été proscrit longues années de la mienne, et il y avait une récompense de deux mille livres sterlings pour celui qui me prendrait. Si j'avais renoncé à la qualité d'Écossais, je n'aurais pas été reçu dans le pays comme je le fus; je n'aurais plus été en droit de prétendre à l'amitié de mes compatriotes. A cette heure, je ne crois pas qu'il y en ait un seul qui ne me veuille du bien. La même chose vous arrivera avec le temps, comme vous le méritez et comme je le souhaite. Bonjour. Donnez-moi des nouvelles de votre santé.

## XXII

28 février 1763.

Il faut nous voir pour travailler à nos châteaux; par écrit on ne dit pas assez, et les réponses et objections manquent. Votre château de changer de nom ne vaut rien; comme vous ne changerez pas de mœurs ni d'esprit, le citoyen de Genève sera bientôt connu. Je ne vois rien de mieux que de vous fortifier dans un coin de Colombier; nous joindrons nos forces, et je me flatte que nous serons imprenables. Ceci si je ne vais pas en Écosse, comme il se pourrait; cela dépend des nouvelles que j'aurai du pays. Bonjour.

La paix fut signée le 15 février<sup>2</sup>; le roi rend la Saxe et on lui rend tout ce qu'il possédait avant la guerre.

<sup>1</sup> Allusion au projet que Rousseau formait déjà de renoncer à son droit de bourgeoisie à Genève.

<sup>2</sup> La paix de Hubertsbourg, qui terminait la guerre de Sept ans.

## XXIII

14 mars 1765.

Je ne laisserai pas sortir de mes mains la lettre <sup>1</sup>. J'avoue que vous êtes un homme simple pour les mœurs, mais pour l'esprit vous êtes un feu ardent qui ne pourrait jamais se cacher. Si je n'étais pas si vieux, je ne serais pas fâché de vous voir entreprendre votre projet de retraite. D'abord on commencerait par vous soupçonner d'être un espion turc ou prussien, ou général des jésuites, puis on se saisirait de votre personne pour s'assurer qui vous êtes. Moi (car je vous aurais suivi et rirais des sots discours sur votre chapitre), je vous tirerais d'affaire en déclarant qui vous êtes et en demandant que vous me fussiez rendu ; vous verriez que Colombier serait la plus paisible retraite et nous nous y fortifierions contre les sots et contre les harangueurs, etc. Bonjour. Je compte aller à Colombier vers le 10 du mois qui vient, et à Berlin au commencement de mai.

## XXIV

25 mars 1765.

« *This world was made for Cæsar,* » ce monde fut fait pour César, dit Caton dans la tragédie faite par Rowe. Ce que je sais, c'est qu'il ne fut pas fait pour mon ami Jean-Jacques, puisqu'il n'y a pas à espérer qu'il se fasse fourbe, m..... .., etc. Vous voyez cependant la dame Franchini recommandée par le duc de Choiseul, le duc de Randan, le ministre de France à Soleure et M. de Stainville. Ce qui mérite

<sup>1</sup> La lettre de Rousseau à l'archevêque de Paris.

un *nota bene*, ces certificats à prouver sa naissance noble e ses mœurs honorables, viennent de l'archevêché de Paris. C'est un contraste admirable de voir persécuter Jean-Jacques et soutenir madame Franchini. Si je n'étais pas bien votre ami je m'en réjouirais, comme le misanthrope qui aurait voulu perdre son procès pour démontrer que ses juges étaient injustes. Il n'y a qu'un pays qui vous conviendrait plus peut-être qu'un autre, c'est le mien ; je viens d'en recevoir une lettre qui m'attire puissamment d'aller parmi de telles gens. Le froid me fait peur, je ne sais ce que je ferai. Vers le 10 d'avril, je serai à Colombier, nous tiendrons conseil. Bonjour.

Nous avons illuminé avec des inscriptions. La plus belle est dans une gazette allemande : « Le roi de Prusse a fait remettre à ses peuples qui ont souffert le plus les impôts de quelques années ; il leur a fait distribuer trente mille chevaux ; il leur a fait donner cent mille écus en blé avec de l'argent pour acheter des charrues, etc. ; il a déclaré les paysans de Prusse libres qui étaient serfs. » Je défie la flatterie de tous les académiciens du monde de faire une si belle inscription. Je souhaiterais qu'il vous eût offert le blé, le vin, etc., dans ce moment, vous l'auriez accepté. Ce trait le fera haïr cependant, c'est de mauvais exemple<sup>1</sup>.

## XXV

25 mai 1763.

Aussitôt que j'irai à Colombier, je vous ferai souvenir de votre promesse. Je ne sais quand j'irai. Je suis occupé à marier Émet Ulla avec un bon galant-homme, à ce que je crois.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 21 mars 1763.

Je m'affligeais de laisser une fille aussi honnête isolée dans un monde de fripons ; elle avait besoin de quelqu'un lié d'intérêt avec elle. Je ne vous prierai pas aux noces.

Je me crois assuré que le roi de Prusse connaît assez les hommes pour mettre à leur juste valeur les éloges et louanges ; il ne peut empêcher les hommes de le louer. Les paysans de Prusse le feront de ce qu'il les a rendus libres, vos compatriotes, de ce que, dans un traité de pays, il a réglé les affaires de Stener, de façon que tous les intéressés seront payés, et que le comte de Bruhl ne pourra plus piller le Stener. Une personne qui vient de Genève me dit que c'est une affaire de quatre millions de livres pour Genève, aussi loue-t-on de cœur le roi de Prusse et on a raison. Bonjour.

## XXVI

2 Avril 1763.

Mon bon ami Jean-Jacques, on ne peut guère vous accuser de hurler avec les loups. Vous accusez cependant les Anglais d'être féroces ; vous l'avez tant ouï-dire, vous avez entendu parler de leurs combats de gladiateurs, etc., enfin vous l'avez cru sur la parole des autres. Comme votre opinion porte coup, j'ai barbouillé des faits dont je sais une partie vraie et je crois les autres ; lisez-les, et puis quand vous viendrez à Colombier, vous me direz si j'ai raison ou si je me trompe. Bonjour.

## XXVII

12 Avril 1763.

A présent que ma fille Émet Ulla est placée, je travaille pour moi-même. Je viens d'écrire à un ami en Écosse pour

prendre des arrangements pour y aller ; cet ami a fort à cœur que j'y aille. Il doit m'écrire à Berlin s'il arrange mes affaires, comme il y a apparence. Je pourrais partir de Berlin dans le mois d'août et être chez nous vers la mi-septembre. Je pensé à votre retraite, d'autant plus que si je ne suis plus ici vous pourriez trouver des embarras. Tout ce qui offense un Français, fût-ce un laquais, effraye les gens d'ici, je le vois par votre Lettre à l'archevêque de Paris qui est entre les mains de quelques gens qui m'en ont parlé. Je pense aussi à votre voyage. Je crois que si je vais en Écosse, votre chemin serait par les voituriers suisses, qui partent souvent de Genève, de Vevay, d'Yverdun, etc.; ils mènent les gens pour dix louis par tête jusqu'à Londres tous frais faits. On peut aller aussi par le Rhin, de Bâle en Hollande. Comme tous les savants, tous les demi-savants, tous ceux qui se croient bel esprit, tous les sots, tous les curieux voudraient voir le citoyen de Genève, je voudrais avoir un chameau avec deux paniers pour vous et votre gouvernante, comme voyagent les dames en Perse, à moins que vous n'aimiez mieux voyager comme un éléphant que je vis chez moi, de nuit, pour le dérober à la vue des gens qui ne payaient pas. Plaisanterie à part, venez à Colombier, où je serai à la fin de la semaine qui vient, pour nous aboucher et nous arranger. Bonjour. Voici une bonne raison pour affranchir mes lettres *de ma main*; je crois qu'à la poste on en prend plus de soin. Bonsoir.

## XXVIII

1 6

Je ne puis pas me persuader que nous sommes les dupes d'un fripon ; Palavicini le fut pendant deux années entières d'un Français. Il y a deux choses qui me font soupçonner

un peu notre homme <sup>1</sup>. Vous ferez bien de venir ici le plus tôt que votre santé vous le permettra; si la pluie vient, je vous enverrai une voiture. Il me semble que, pour vous mettre plus en sûreté, il vous faudrait loger ici au château du roi. Nous parlerons à loisir à votre arrivée et nous prendrons de telles mesures qu'au moins serez-vous en sûreté en mon absence. Bonjour.

## XXIX

21 avril 1763.

Je suis impatient de savoir l'état de votre santé et si je puis espérer qu'elle vous permette de venir ici, d'où je compte partir d'aujourd'hui en huit. J'ai un livre (*les Lettres de la reine Christine*) et une lettre d'un M. de La Combe qui les a publiées. Le connaissez-vous? Bonjour.

J'ai plusieurs choses à vous dire et à régler avec vous avant mon départ.

## XXX

29 avril 1763.

Je pars demain, non sans inquiétude de votre santé et avec des désirs sincères de vous revoir avec le bon David dans notre ermitage. J'ai écrit à Vienne pour m'informer de l'homme en question <sup>2</sup>; mes soupçons augmentent; il y a du mystère au moins, il me semble. Pourquoi n'a-t-il pas dit d'où il venait? Je ne serai à Berlin qu'environ dans trois semaines d'ici; j'espère y trouver de vos nouvelles. Bonjour et

<sup>1</sup> Milord Maréchal veut parler ici du nommé *Sauttersheim*, un aventurier allemand qui vint s'établir auprès de Rousseau, et dont il est question dans le XII<sup>e</sup> livre des *Confessions*.

<sup>2</sup> Sauttersheim.

bonsoir. J'ai eu une visite de milord Mont-Stuart, fils de milord Bute, avec M. Mallet; ce dernier, je crois, vint pour vous. Il n'a pu trouver une voiture pour le conduire à Motiers et il est retourné à Genève avec milord Mont-Stuart.

## XXXI

Postdam, 29 mai 1763.

J'ai reçu vos deux lettres<sup>1</sup>. Vous me dites des choses bien flatteuses; votre amitié et votre cœur sensible aux moindres choses qu'on fait pour vous servir vous trompent, j'ai peur, un peu sur mon chapitre. Je suis toujours dans l'intention d'exécuter notre projet<sup>2</sup>, cependant, jusqu'à ce que je me voie en route, je ne puis répondre de moi-même, non plus que Catulle envers sa maîtresse : *Juravi quoties rediturum ad limina nunquam. Cum bene juravi, pes tamen ipsa redit. A la vérité nunquam juravi*; mais je suis vieux, je ne suis bon à rien; mon vieux corps demande la retraite. Il faut que j'aille la chercher, cela est résolu, je vous écrirai quand je me mettrai en route. J'attends la réponse de Vienne sur le Hongrois. Je suis logé chez le roi, il m'a parlé avec éloge de votre désintéressement; il dit que vous l'avez grondé, mais il le dit sans aucune aigreur. Il n'a pas tenu à lui que la paix n'ait été faite plus tôt, et c'est à sa modération qu'on la doit à cette heure. Je vous copierai ce que j'ai écrit à un autre, car étant la vérité pure et sans fard, j'aurais employé à peu près les mêmes paroles si je vous eusse fait ce récit. J'ai bien des choses à vous dire de la part de la duchesse de Gotha, votre amie et admiratrice. Bonsoir.

<sup>1</sup> Lettres inconnues.

<sup>2</sup> Le projet d'aller en Écosse.



*Copie d'une lettre de même date à M. Chaillet.*

« Hier, pendant le dîner, le roi parla des détresses où il avait été dans cette dernière guerre ; il ne se donna pas la moindre louange en faisant valoir son habileté à se tirer des mauvais pas, où la supériorité de ses ennemis, la nécessité de faire face à tant de puissances et quelquefois la fortune l'avaient jeté. Il attribuait plutôt son bonheur aux ordres gênants de la cour de Vienne à ses généraux qui les empêchaient de profiter des moments précieux à la guerre : il fallait envoyer des courriers à Vienne, attendre des ordres ; l'occasion s'échappait. Daun avait contre lui un fort parti ; Laudon, étranger, était obligé encore à plus de circonspection ; la cour de Vienne voulait ménager ses troupes. *« Les généraux savaient que j'étais bien résolu de vendre ma peau aussi cher que je le pourrais, disait-il, tout cela, avec le peu de concorde avec les généraux russes, a été mon bonheur. »* A l'écouter sans le connaître, on l'aurait quasi pris pour un Autrichien poli et sensé qui prenait le parti et de Daun et de Laudon. Il a loué les talents militaires et la valeur des Autrichiens ; il loua la valeur des officiers français et ne trouva à redire qu'à leur discipline. J'ai admiré sa modestie et sa modération en faisant la paix, car s'il avait fait encore une campagne, l'impératrice-reine aurait eu dans ses États quatre-vingt mille Tartares et une forte armée de janissaires et de spahis. Le dîner a duré près de quatre heures. Il n'y avait à table que le roi, un autre et votre serviteur. Il ne lui échappa pas un seul mot à se faire valoir et se louer, pas un seul de plainte, ni de rancune, ni d'aigreur contre aucun de ses ennemis, on aurait cru entendre un homme sensé et judicieux raisonner sur quelque guerre passée il y a trois mille ans. »

J'ai dit à M. Chaillet de ne pas donner copie de ma lettre, et vous n'étiez pas à portée de la lire.

En m'offrant un logement au château, il me dit qu'il était prêt mais de ne pas me gêner; ses bontés sont aisées et non gênantes, ce qui les rend bien plus attachantes. Voilà pourquoi je sens ma faiblesse et ne puis répondre de moi-même, non plus que Catulle envers sa maîtresse : « *Pes tamen ipsa redit.* » Quand même vous me tiendriez en Écosse, vous n'avez d'autre sûreté avec moi que la faiblesse de mes pieds qui ne peuvent m'enlever. Je souhaite que les vôtres se fortifient pour le voyage et désire vous embrasser en aussi bonne santé que nous pouvons espérer. Bonsoir.

Mes lettres sont restées quelques jours sans partir. Ce 3 juin.

## XXXII

Berlin, 11 juin 1763.

Quand vous me donnez quelque occasion de vous rendre service, vous me faites grand plaisir. Je viens dans le moment de recevoir votre lettre et de l'envoyer à celui qui compose la gazette; quant à celle pour Genève, vous avez doré la pilule, j'en suis très-content. Je le suis aussi de votre course en France. Je ne sais encore que dire sur M. de Sautern<sup>1</sup>. Mon ami à Vienne, qui y est avec le ministre d'Espagne, voit toute la bonne compagnie; jusqu'à la date de sa lettre, il n'avait trouvé personne à qui le nom de Sautern fût connu. Cela m'étonne, car s'il a été aide de camp de Nadasdy, il devait être assez connu des officiers. Mon ami a écrit au comte R. pour s'en informer, et me mandera sa réponse que je vous enverrai.

<sup>1</sup> Voyez, dans le XII<sup>e</sup> livre des *Confessions*, les motifs qui engagèrent Rousseau à faire une course à Pontarlier en compagnie de Sauttersheim. Ce dernier se faisait appeler à Motiers le baron de Sauttern.

Je sais que le roi (ou pour mieux dire on m'en a assuré) a déjà pensé à M. Grimm pour la place que vous voudriez pour votre ami M. Lenieps; ainsi je ne puis rien vous promettre. Peut-être que M. Grimm ne s'en chargera pas. Soyez sûr que je souhaite vous servir et que je me fie assez à votre recommandation.

Je compte partir pour nos ermitages le 20 juillet; nous laisserons messieurs les Neuchâtelois dans un oubli parfait, à quelques-uns près. Ils vous haïssent peut-être parce que je vous aime; vous avez osé vous défendre contre un évêque de Paris, capitale de la France, voilà deux crimes énormes. Dans ma dernière, je vous ai parlé d'une conversation du roi à table; on ne le connaît encore que dans les batailles, car là il est bien connu des Autrichiens, et un peu aussi des Français. On veut le faire passer pour rude, sévère, mais je le crois trop doux; il ne veut faire pendre personne. On a malversé horriblement dans ses États pendant son absence, on a fait des monopoles de toutes choses, particulièrement du bois à brûler et du grain. Quand les paysans portaient du blé à Berlin à vendre, les gouvernants menaçaient de le jeter dans la rivière et chassaient les paysans avec leur blé; par ces moyens, ils le firent monter, aussi bien que le bois, à un prix exorbitant et faisaient mourir le monde de faim et de froid. Il fallait les faire pendre; le roi s'est contenté de leur ôter leurs emplois, comme si c'était une punition suffisante d'ôter un emploi de mille écus à un coquin qui en a volé trois cent mille.

La *Gazette* sera imprimée mardi, je vous en enverrai une. Bonsoir.

## XXXIII

Berlin, 15 juin 1763.

Vous recevrez avec celle-ci quelques gazettes ; l'auteur y a fourré un préambule de sa façon que je ne crois pas vrai. Le mensonge est un mal épidémique ; il n'y aurait que deux moyens de le corriger, l'un (qui serait trop dur) par un déluge universel ; l'autre, bon et auquel nous nous tiendrons, la retraite dans notre ermitage en Écosse. J'ai eu une bataille avec une dame de mes amies, et d'esprit, hier, à la table de la reine ; communément les deux disputants ont tort, et nous avons tous deux raison. Vous étiez cause de cette querelle. La bonne dame a peut-être quatre-vingts ans ; les événements de quarante ans lui paraissent tout récents : elle était fort en colère contre le méchant M. Rousseau. Enfin, je l'ai désabusée que vous n'étiez pas celui qui mourut il y a bien des années et que j'ai abandonné à sa colère. Bonjour. Point de nouvelles encore du comte Nadasdy. J'espère partir d'ici environ le 20 du mois qui vient pour arriver avant le froid.

Extrait d'une gazette anglaise : « Lord Maréchal a persuadé au célèbre M. Rousseau d'aller avec lui en Écosse. » On vous attend, mais comme vous avez *l'avantage d'ignorer la langue du pays*, vous ne serez pas tourmenté, et puis vous trouverez en arrivant de bonnes serrures à votre chambre. Aimez-vous les fourneaux ? on ne les connaît pas en Écosse. J'en veux un pour moi et un pour vous, si vous le voulez.

## XXXIV

Sans-Souci, 28 juin 1763.

Mon affaire est décidée ; j'ai demandé et ai pris mon congé

pour aller à notre ermitage, je compte y être dans le courant du mois d'août. Il me serait bien doux à moi et commode pour vous si vous pouviez tout de suite vous mettre en chemin pour Bâle et vous embarquer sur le Rhin ; en huit jours, de Bâle vous serez en Hollande. Je compte, moi, y être vers le 1<sup>er</sup> août, mais je m'arrêterais avec grand plaisir pour vous attendre. Je crois que vous pouvez sûrement prendre cette route. M. d'Alembert m'a confirmé ce que je croyais déjà : que le parlement, ayant sévi contre les jésuites, vous a attaqué pour qu'on ne dise pas qu'il a peu de zèle pour la religion. Il m'a dit aussi que le pauvre Christophe est hué partout et que les évêques ont eu une si bonne leçon qu'il ne croit pas qu'ils s'aviseront de faire des mandements pareils. Il faut que je lui rende justice, il parle de vous avec amitié et avec la plus grande considération. Je ne dirai rien de mes sentiments pour vous, avec qui je vais m'enfermer pour le reste de mes jours. Bonsoir.

## XXXV

Sans-Souci, 5 juillet 1763.

Nulle réponse de Vienne de M. de Nadasdy ; cela m'étonne. Si notre baron avait été, comme il dit, aide de camp de Nadasdy, et blessé à Lissa, il serait connu de toute l'armée, et mon ami de Vienne n'a trouvé personne qui ait entendu seulement son nom. Je me propose de partir dans huit ou dix jours, je souhaite que votre santé vous permette d'entreprendre le voyage. Le mois d'octobre est communément beau en Écosse ; une fois que vous êtes à Bâle, le chemin est aisé. Si j'arrive avant vous, comme il y a apparence, votre ermitage sera tout préparé ; cela est aisé, la maison ayant

bien plus de meubles que nous n'en avons besoin tous deux. Faites-vous donner un passe-port du doyen du conseil d'État, en y mettant *Neuchâtelois* ou *sujet du roi de Prusse*, quoique je croie qu'on ne vous demandera pas de passe-port en route. C'était le parlement, pour faire le zélé croyant, qui vous en voulait, et non la cour; vous ne passez pas par des lieux du ressort du parlement de Paris. Quand nous serons dans notre ermitage, nous vivrons selon nos propres lois, sans cependant offenser celles du public faites pour le public. Je voudrais que nous y fussions déjà; j'ai un maudit chemin à faire d'ici en Hollande. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

## XXXVI

Edimbourg, 25 août 1763.

Monsieur, c'est avec grand plaisir que je vous vois constant dans la bonne résolution d'occuper l'ermitage, que je vais préparer en peu de jours. David s'est laissé entraîner malgré lui d'aller en France, il en a pleuré comme un veau; il nous a fait faux bond et ne reviendra pas de longtemps. Je suis accablé de visites et de dîners; j'espère que cette tempête ne durera pas, que le calme succédera et que j'aurai le doux plaisir de me promener avec vous autour de notre ermitage. Vous faites bien de ne venir que le printemps, l'orage sera passé, les verrous ajustés, et j'aurai appris les sentiers détournés et les petits bois pour notre retraite en cas de besoin. Je me serais chargé avec bien du plaisir, monsieur, de ce raccommodement (très-aisé sans doute) dont vous m'avez parlé; mais à mon arrivée à Londres la dame<sup>1</sup> n'y était

<sup>1</sup> Madame de Boufflers. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à cette dame du 26 novembre 1762.

plus. J'ai chargé David de cette petite négociation, qu'il fera très-volontiers. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

## XXXVII

Edimbourg, 29 août 1765.

J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre du 8<sup>1</sup> et vous remercie de m'avoir un peu dirigé pour votre établissement dans notre colonie, où je vais m'arranger. Je pars demain, je serai cependant obligé de revenir ici au commencement de novembre pour des affaires. On me tue ici avec des dîners trop tard et trop longs, il faut que je trouve moyen de m'en dispenser ou que je déserte. Il est juste qu'on vive un peu pour soi, il vaudrait mieux être un chou planté dans un jardin que de vivre absolument pour les autres. Il nous faut prendre nos mesures pour vivre ensemble sans cohue, sans importuns; *pain et paix*, comme dit Guy Patin. Il nous faut consulter nos intentions (je me flatte qu'elles sont assez uniformes) et nous arranger en conséquence. Vos petites demandes me font grand plaisir; avec toute la bonne volonté du monde on ne peut s'ajuster qu'en disant naturellement ce qu'on désire. Dans le courant de novembre, je saurai à quoi m'en tenir sur mes affaires; je ne pourrai qu'alors faire des arrangements positifs et solides que je ne manquerai pas de vous communiquer.

Je vous ai écrit que le bon David Hume s'est chargé de la négociation auprès de madame de Boufflers, que je crois très-aisée, étant persuadé qu'elle désire autant que vous renouer votre correspondance suspendue quelque temps. Bonsoir, je vous embrasse de tout mon cœur.

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

On a fait des recherches à Vienne pour s'informer du baron mais inutilement. M. Nadasdy, dans sa réponse à mon ami, ne le nomme ni en bien ni en mal ; il est inconnu à tous ceux à qui mon ami s'est adressé. Il ne peut pas avoir été aide de camp de Nadasdy, comme il disait. Il pouvait avoir des raisons pour cacher son nom, mais non pas pour mentir.

## XXXVIII

Keith-Hall <sup>4</sup>, 14 septembre 1763.

Me voici dans notre ermitage, bien logé, c'est-à-dire commodément et chaudement ; je ne connais pas encore la maison, mais il me semble que vous trouverez à vous nicher à votre goût. Il y a des escaliers dérobés, des arbres, une rivière et bien des légumes dans le potager. Je ne puis rien dire de la façon de vivre et des voisins, de quoi dépendent principalement les agréments de la vie, il me faut du temps pour en juger. J'ai mes doutes là-dessus. Celui qu'on me promet pour une bonne connaissance (notre David me le disait) a écrit contre David, qui est sans fiel : cela m'indique une bigoterie à la mode, et qui serait très-gênante pour moi, non pas pour vous qui avez le bonheur d'*ignorer la langue du pays*. Enfin, j'ai le temps d'examiner, je vous dirai ce que je pense (et à vous seul). J'aimerais quasi plus être en prison pour le corps que pour l'esprit et dans une gêne continuelle. Il nous faut *pain et paix* ; nous les trouverons ensemble et *sacram Libertatem*. Je suis ici seulement pour environ six semaines. Il faut que j'aille à Édimbourg au commencement de novembre, je compte en revenir au commencement de février et examiner

<sup>4</sup> Le nom de la terre de milord Maréchal en Écosse.



la façon de vivre, les voisins, les opinions générales, enfin le train du pays et ce qui pourrait influer sur notre république sauvage. J'ai des doutes là-dessus ; je vois que notre bon David est parmi bien des gens regardé comme un monstre. Je crois que cela l'a déterminé d'aller en France avec l'ambassadeur d'Angleterre, car je sais qu'il avait refusé des offres avantageuses de rester à Londres. Vous saurez au vrai ce que je penserai ; nous voulons vivre libres, nous le serons ici ou ailleurs. En attendant, tenez-vous où vous êtes, parlons à cœur ouvert à notre ordinaire et marchons de concert. Ce climat m'effraye, la vieillesse et mon long séjour en Espagne m'ont donné un tempérament qui demande du soleil. L'Angleterre est un bon pays pour vous, pas pour moi, j'y ai trop de connaissances. Pour moi il y a deux pays, Venise et Port-Mahon ; dans le premier liberté et spectacles, dans le second liberté et le plus beau climat du monde. C'est M. d'Argens qui me mit dans la tête ce dernier lieu où, disait-il, il voulait se retirer et se f..... du saint-père, de la sainte inquisition et de la sainte B....., ce sont ses paroles, non les miennes. Ne vous effrayez pas de mes premiers doutes, peut-être que je trouverai les choses mieux que je ne crains ; je m'arrangerai pour tout événement. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur. Adressez : *A milord Maréchal d'Écosse, à Edimbourg.*

## XXXIX

Edimbourg, 2 février 1764.

Vos lettres me sont parvenues<sup>1</sup> ; j'y ai répondu avec exactitude. Mon amitié pour vous est très-vraie et très-durable. Elle durera aussi longtemps que Jean-Jacques sera homme de

<sup>1</sup> Lettres inconnues.

bien, je répondrais de ma tête que c'est pour toujours. J'ai été un peu gêné, et je le suis en vous écrivant. J'aurais bien des choses à vous dire de bouche que je ne veux pas mettre sur le papier, surtout sachant que mes lettres s'égareront. J'ai été, en arrivant dans le pays, malade les deux premiers mois ; depuis ce temps je me porte assez bien. Le climat est très-désagréable, la façon de vivre ne convient ni à mon goût, ni à ma santé ; j'ai voulu m'y conformer un peu, et par là j'ai dérangé ma santé. J'ai affaire à des gens de loi : j'aurais bien des choses à dire. J'ai manqué ma vocation, je crois qu'elle était d'être Tartare Calmuck, mais des plus éloignés des Russes. A cette heure, je suis trop vieux pour faire de bons projets, je me sens affaiblir assez rapidement, mais sans douleur. Je regrette bien que nous n'ayons pas fait connaissance il y a douze ans à Paris, nous aurions peut-être été depuis onze années dans quelque jolie retraite ; ma maison dans ce pays n'en est pas une. J'ai tant de voisins que je ne puis jamais être un jour seul. Que faire ? Venise est un voyage bien long à mon âge, vous ne croyez pas y être tout à fait en sûreté. Nice est dans un bon climat, mais une maudite race de gens. Quand j'avais d'abord pensé à ce séjour, il y a des années, le gouverneur était un Écossais, bien mon ami et mon parent ; il l'a quitté. Berlin ne serait pas votre choix ; j'y suis fortement attiré par des obligations, de cordiales invitations, de l'attachement de cœur au roi de Prusse et par la grande liberté dont j'y jouirais. En m'embarquant chez moi, je puis aisément être à Hambourg en trois jours, et en trois autres à Berlin. M. de Froment y attend une succession d'une vieille cousine qui le mettrait bien à l'aise. De l'autre côté, je suis puissamment attiré vers vous, mais si l'un de nous manque, vous par vos infirmités, moi par l'âge, nous aurons fait un voyage pénible à pure perte. Je ne sais pas encore positivement ce que je ferai, il faut me dépêtrer auparavant de

toutes affaires, les gens de loi les allongent et les embrouillent. Vous les craignez pour votre petite succession ; je crois que si vous faites un testament laissant à mademoiselle Levasseur ce que vous avez, la justice ne mettrait point de scellés. Ce cas, si je ne me trompe, est arrivé à la mort d'une dame anglaise à Couvet. J'écris par ce courrier à M. Rougemont, conseiller d'État, honnête homme qui, je m'assure, sera bien aise de vous rendre service, ou, pour me mieux exprimer, de mettre mademoiselle Levasseur à l'abri des vexations de ce qu'on appelle la justice.

Mon premier pas, après avoir rangé mes affaires, sera de sortir de ce terrible climat. Si je vais à Berlin, le climat de ce pays pourrait aussi me chasser vers le sud. Je vous écrirai mes desseins si, à mon âge, j'en forme d'autres que de végéter encore un peu avec le moins de soucis que je pourrai. Je vous souhaite autant de tranquillité qu'il est possible dans ce monde, surtout avec un cœur aussi droit et sensible que le vôtre, qui vous intéresse pour vos amis. Je ne les crois pas trop contents du choix du nouveau ministre de France<sup>1</sup>. On me mande que c'est Voltaire ; j'ai de la peine à le croire. Adieu, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

P. S. Je suis impatient de vous voir et de prendre nos arrangements. Je vous suis sensiblement obligé de ce que vous pensez à l'égard de mon frère<sup>2</sup> ; mais quand on a agi toujours en subalterne (quoique souvent on ait fait plus et mieux que le chef), on ne fournit pas matière à l'histoire. Je crois que je vous répondrai ce que je dis déjà à un docteur allemand<sup>3</sup> qui me demandait des éclaircissements pour écrire

<sup>1</sup> A Genève sans doute.

<sup>2</sup> Rousseau désirait écrire la vie du frère cadet de milord Maréchal, de *Jacques Keith*, général célèbre, qui passa du service de la Russie à celui de Frédéric le Grand, et qui se distingua pendant la guerre de Sept ans. Il fut tué en 1758.

<sup>3</sup> Formey.

la vie de mon frère : *Probus vixit, fortis obiit*. L'histoire est courte, mais belle et bonne, et rare encore<sup>1</sup>. Bonjour.

## XL

Edimbourg, 6 mars 1764.

J'ai acheté pour la somme de trente mille guinées une de mes terres; j'ai eu le plaisir de voir le bon cœur de mes compatriotes, personne ne s'est présenté à l'encan pour acheter, et la salle et la rue retentissaient de battements de mains quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas et que je déteste. L'unique profit qui me revient est de pouvoir, par le profit que je pourrai retirer de mon achat, faire quelque bien à des gens que j'estime et que j'aime. Mon bon et respectable ami, vous pourriez me faire un grand plaisir en me permettant de donner, soit à présent ou par testament, cent louis à mademoiselle Levasseur; cela lui ferait une petite rente viagère pour l'aider à vivre. Je n'ai pas de parents proches, plus personne de ma famille, je ne puis emporter dans l'autre monde mon argent. Mes enfants, Émet-Ulla, Ibrahim, Stéfan, Motcho, sont déjà pourvus suffisamment. J'ai encore un fils chéri, c'est mon bon sauvage; s'il était un peu raisonnable, il ferait un grand plaisir à son ami et serviteur.

J'ai toujours oublié de vous dire que M. et madame de Froment croient avoir vu à Paris le baron hongrois en habit noir. Un officier écossais au service de l'empereur connaît bien Nadasdy et Bude, mais non pas le baron ni son nom. J'espère que cette lettre vous parviendra<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 25 mars 1764.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 31 mars 1764.

## XLI

Edimbourg, 26 mars 1764.

Je vous envoie un extrait d'une lettre à laquelle je ne puis résister; ajoutez-y qu'il y a quatorze ans que je n'ai pas trouvé un moment d'inégalité aux bontés de ce roi. Le climat n'est pas bon à Berlin, mais meilleur que celui-ci. Je n'ai qu'un regret, le peu d'espérance de vous revoir. Il y a apparence que ce regret ne durera pas longtemps; il durera cependant aussi longtemps que moi. Je me fais bien vieux. Je compte m'embarquer pour Hambourg pour éviter un long et pénible voyage par terre. J'attends la réponse, avec quelque impatience, à la dernière que je vous ai écrite. Je suis très-riche, ayant non-seulement plus que le nécessaire, mais assez à donner et laisser à plusieurs autres. Adieu, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

*Extrait de la lettre du roi de Prusse.*

« Je disputerais bien avec les habitants d'Édimbourg l'avantage de vous posséder. Si j'avais des vaisseaux, je méditerais une descente en Écosse pour enlever mon cher milord et pour l'emmener ici, mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter; j'étais ami de votre frère, je lui avais des obligations; je suis le vôtre de cœur et d'âme. Voilà mes titres, voilà les droits que j'ai sur vous. Vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté et de la philosophie. Il n'y a que cela dans le monde, mon cher milord. Quand on a passé par toutes les métamorphoses des états, quand on a goûté de tout, on en revient là. »

Ce petit extrait me fait honneur à moi et nullement tort, je crois, à l'auteur, cependant il ne faut pas en donner copie, parce qu'on changerait, tronquerait et ajouterait. Bonsoir.

J'envoie celle-ci par M. Rougemont à Londres pour son frère à Neuchâtel, comme le moyen le plus sûr<sup>1</sup>.

## XLII

Keith Hall, 15 avril 1764.

Vous aurez vu, si ma lettre n'est pas égarée, que le roi de Prusse est venu encore pour renverser notre château, et que je ne puis résister à une pareille invitation. S'il n'y avait que celle-là, je pourrais la regarder comme une fantaisie passagère, mais depuis quatorze ou quinze ans ses bontés et son amitié n'ont pas eu un moment de refroidissement. A Neuchâtel, je serais dans des tracasseries continuelles, si je faisais mon devoir de gouverneur ; je suis trop vieux, je ne veux, je ne puis rien faire. C'est la vie que je mènerai à Postdam ; il n'y a point de cour à faire d'un bout de l'an à l'autre. Le climat est rude, mais bien meilleur que celui-ci.

J'ai bien senti l'obligation que je vous avais quand vous m'avez proposé d'écrire un abrégé de la vie de mon frère ; je craignais d'abuser de votre complaisance. Je voyais et je vois que vous mettiez un prix bien trop haut à un très-petit service que j'avais eu le bonheur de pouvoir vous rendre et dont j'étais trop payé par le plaisir qui m'en est revenu ; puis, je n'ai pas des mémoires à vous fournir. Quand je serai à Berlin, je verrai si je puis trouver un journal qu'il avait en Russie, et, puisque vous voulez bien y employer quelques heures de loisir, je vous enverrai ce que je pourrai ramasser. Il y a son éloge imprimé à Berlin, on dit que le roi le fit ; je vous l'enverrai aussi.

Pour répondre et prévenir vos inquiétudes par rapport à moi, voici ma vie et mes projets. Je suis très-bien logé, au

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est d'avril 1764.

coin d'un bon feu, car le temps est abominable. Je me prépare à partir vers le 1<sup>er</sup> juin pour Hambourg : c'est la saison des vents d'ouest, je puis arriver en trois ou quatre jours. Je loue un bâtiment pour pouvoir être le maître de débarquer où je veux, si le vent était contraire pour Hambourg ; nos mers ne sont pas si agitées que la baie de Biscaye. De Hambourg j'ai trois journées à Berlin. Je fais ma cour en passant (et avec un grand plaisir) à la princesse de Brunswick à Lunebourg ; de là, en deux jours, à Postdam. Je compte rentrer dans mon appartement commode au château et prendre un jardinet pour y aller ravauder. J'aurai aussi une maison pour M. et madame de Froment, avec un jardin à Berlin et un appartement pour moi quand j'irai. Je n'aurai que deux choses à regretter, le soleil de la *bendita Valencia*, et mon fils le sauvage. Dans ma dernière, je lui fis une proposition très-raisonnable ; je ne sais ce qu'il répondra, rien qui vaille, j'en ai peur. Bonjour. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## XLIII

Londres, 6 juin 1764.

Je ne puis vous exprimer le plaisir que votre indulgence en ma faveur m'a donné ; j'en sens vivement la valeur. Je n'ai le temps que de vous assurer combien je suis votre serviteur et fidèle ami. Je suis comme dans une tempête sur mer, les courses à faire, les visites, les diners, etc., m'accablent ; je me sauve, on fait mon coffre. Je pars demain pour Brunswick et puis pour Berlin, d'où je vous écrirai avec plus de loisir. En attendant, je vous embrasse de tout mon cœur. Helvétius est dans ce pays, je ne l'ai pas vu ; il est à passer quelques jours à la campagne avec un ami.

## XLIV

Sans-Souci, 7 juillet 1764.

Je suis enfin arrivé ici en bonne santé, après un long voyage par les sables et avec une voiture lourde. J'ai eu le plaisir de trouver le roi se portant bien et travaillant infatigablement au bien-être de ses sujets et à réparer leurs souffrances par la guerre. Les Russes avaient fait bien du mal en Poméranie, où les paysans étaient serfs; le roi a pris cette occasion de leur procurer la liberté. Il a fourni de l'argent aux gentilshommes pour les remettre, je veux dire remettre leurs terres et rebâtir leurs maisons, etc., et les a engagés par ses secours à donner la liberté à leurs paysans serfs. Cette barbarie subsiste encore dans la haute Silésie. Le roi ne peut renverser les lois; il prendra cependant la première occasion qu'il trouvera à persuader aux gentilshommes de suivre l'exemple de ceux de la Poméranie. Voilà un beau trait.

Je reçus une de vos lettres<sup>4</sup> à laquelle, étant sur mon départ, je n'avais pas le temps de répondre. Je suis sensible au dernier point à ce que vous avez offert par rapport à mon frère! je chercherai un journal que je crois qu'il avait fait. Cependant j'ai quelques scrupules de vous engager d'employer votre plume. Je sais que tout ce qui en vient est admirable, mais mon frère, qui ne commandait qu'en second, n'a pas fait des choses assez éclatantes. Si je voulais vous engager à écrire la vie de quelqu'un, ce serait d'un ami mort il y a quasi cinquante ans; je veux tâcher de ramasser des anecdotes. En abrégé, voici son caractère: il avait de l'esprit, du savoir; éloquent, zélé citoyen, ferme, il paraissait avoir en lui l'âme de Caton d'Utique. Amateur autant que lui de la

<sup>4</sup> La lettre de Rousseau du mois d'août 1764.



patrie et de la liberté, il voulait aussi comme Caton se conduire comme *in republica Platonis*, quoiqu'il vécût *in fæce Romuli*. J'ai deux autres amis de même, l'un qui se tua malheureusement à Philippi, et l'autre, qui malheureusement ne pisse pas trop bien, en Suisse. La vie d'un tel homme bien écrite serait capable d'animer les jeunes gens, qui ne sont pas encore corrompus par le torrent des mauvais exemples dans ce *fæce Romuli*. Bonsoir. Je vous embrasse de la plus tendre amitié<sup>1</sup>.

## XLV

20 septembre 1764.

J'étais fort en peine de votre santé : mes craintes sont malheureusement vérifiées ; et vous voulez encore penser à vous donner de la fatigue en ma faveur, à écrire une histoire de mon pays et de ma famille<sup>2</sup> ! La première me ferait grand plaisir, mais les matériaux nous manquent, nous ne pourrions que compiler, extraire, redire ce que les autres ont dit ; la seconde est bien flatteuse pour moi, mais, mon bon ami, il faut employer votre plume à quelque chose qui vous convienne mieux. L'esprit de liberté, la vertu mâle de Fletcher, voilà un sujet digne de vous ; vous vous y animerez, vous vous réchaufferez, vous aurez un plaisir de célébrer un tel homme. Il y a une seule chose qui pourrait me retenir, c'est que ceux qui ne connaissent pas Fletcher pourront croire que vous écrivez votre vie sous le nom de la sienne, car la ressemblance est très-grande ; il y en a même de la figure, quoique vous soyez mieux que lui. Je fais traduire quelque

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 21 août 1764.

<sup>2</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à milord Maréchal du 21 août précédent.

chose de lui pour vous envoyer comme un échantillon de l'homme. Ses vertus, mises au jour par votre esprit enflammé des mêmes sentiments, en enflammeront d'autres, au moins je veux m'en flatter, et l'ouvrage sera peut-être utile au genre humain, ou à quelques-uns de l'espèce ! car pour le gros, il ne faut guère l'espérer.

Vous ferez, s'il vous plaît, mes compliments à mademoiselle Levasseur, et dites-lui que si je viens à mourir elle demande de mes nouvelles à M. Charles Smith de Boulogne, ou à son fils, Hugh Seaton de Fouch, à Fouch, près de Sterling, en Écosse. Bonjour. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

Un morceau de la plume de Fletcher est traduit, je vous l'enverrai par la première occasion. Si je puis engager le traducteur à continuer, je le ferai. Si je ne me trompe, l'ouvrage, qui n'est pas long, orné d'un abrégé de la vie de l'auteur de votre main, aurait un grand débit. L'esprit de liberté est gravé profondément dans tous les cœurs et ne s'efface jamais. Enfin, vous jugerez mieux que moi du mérite de mon ami, mort une fois, mais ressuscité en partie en Jean-Jacques, qui est venu me le remplacer. Bonsoir.

Cette lettre a été longtemps sur ma table, attendant une occasion de l'envoyer avec le discours de Fletcher sur la milice. On traduit encore, mais le peu qui reste étant relatif à l'Écosse, peut-être faudrait-il se contenter de ce qui est déjà traduit. On y peut ajouter bien des réflexions et faire voir à l'œil le bonheur d'avoir une nation ou partie d'une nation remplie d'un esprit guerrier ; la reine de Hongrie l'a bien éprouvé. Nous avons en Écosse nos montagnards dont quatre mille firent trembler l'Angleterre en 1745. On travaille depuis à changer leurs mœurs, comme ils ont déjà fait leurs habillements. Dans la dernière guerre, sept cent un Français, mirent l'alarme par toutes les côtes, mais on ne pense, sur-

tout en Angleterre, que du jour à la journée, et les ministres à soutenir leur parti. Ainsi va le monde et ira. Je crois que le plus sage serait de le laisser aller son train et de vivre dans un bois. Bonjour.

Ce 20 octobre 1764.

## XLVI

Postdam, 24 octobre 1764.

Je vous écrivis un commencement de lettre il y a plus de six semaines; j'y ajoutai quelque chose sur la traduction des premières feuilles de Fletcher, et puis, quand son discours sur les milices fut fini, j'achevai ma lettre à la hâte il y a quatre jours, ayant trouvé quelqu'un pour la porter en Suisse; vous voyez, mon ami, que je pense à vous. Ma maison ne sera logeable que d'ici à un an. Je ne suis guère seul qu'à la table du roi. Outre cela, il y a des assemblées avec de belles dames; je les laisse et converse avec mon bon ami Jean-Jacques, Michel de Montaigne et quelques autres. J'ai le bonheur d'ignorer la langue du pays, ce qui m'assure bien du repos. Il me semble vous avoir mandé que le roi, à ses frais et dépens, avait procuré la liberté aux paysans de la Poméranie; il fait à ses peuples tout le bien que sa situation lui permet. Voyant que les gentilshommes trompaient souvent leurs paysans, sur lesquels ils avaient l'avantage que donne l'éducation, l'autorité, l'appui de parents, le secours d'avocats et l'argent, il a déclaré les paysans toujours mineurs, et si un seigneur a acheté un morceau de terre d'une communauté ou d'un simple paysan, il faut qu'un des gens du roi y assiste pour veiller aux intérêts du plus faible. Il est sûr que nos lois sur le mariage effrayent. Il avait permis aux mariés de se séparer quand il leur plairait pour un temps limité, ce

qui causait du désordre ; ils se séparaient pour des bagatelles et par caprice, et revenaient ensemble de même. Les inconvénients qu'on éprouvait lui ont fait changer cette loi. A présent, le mari et la femme peuvent se séparer à jamais quand ils veulent, le mariage est déclaré nul. C'est un grand encouragement au mariage de savoir que si on se trouve mal assorti il y a un autre remède que de se pendre. Les demandes que vous ont faites Paoli et ses braves compatriotes m'ont fait penser à ce que je viens de vous dire. J'aime bien Paoli de s'être adressé à vous, cela montre qu'il veut réellement le bien de sa patrie. J'ai toujours été Corse, je leur avais acheté des armes l'année 1729, en très-petite quantité à la vérité ; j'étais sur leurs côtes dans une petite tartane, quand une barque génoise armée nous obligea de nous éloigner ; j'allais alors en Italie. C'est l'unique peuple capable de recevoir une législation mâle et qui durerait encore plus longtemps qu'ailleurs ; mais un bon gouvernement stable est une chimère, c'est comme le beau palais de glace à Saint-Pétersbourg, un peu de brouillard ou de soleil le fait fondre. Quand les matériaux ne valent rien, on n'en saurait élever un bon et solide édifice. Un négociant devient riche, voilà un commencement de luxe ; un Corse revient du service de France avec un bel habit, fait le petit-maitre, tourne la tête à quelques folles et encore aux jeunes garçons qui veulent l'imiter. Puis comment régler la religion et obvier à la superstition et aux ruses des prêtres ? Cependant je souhaiterais (si votre santé le permet) que vous écrivissiez au moins des règles générales aux bons et braves Corses, cela leur servirait infiniment quand ils établiront leur gouvernement ; mais je crains beaucoup pour eux le secours des *Gavachos* aux Génois. Bonsoir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

La lettre avec la traduction n'arrivera pas avant trois semaines ; elle va par un Bernois qui retourne dans son pays.

P. S. Je viens dans le moment de recevoir du duc de Medina-Sidonia une lettre de remerciements de vos ouvrages, dont il est enthousiasmé; surtout de l'*Essai sur l'inégalité des hommes*. On m'a dit que vous trouviez l'air de Motiers trop froid et que vous pensiez à changer de demeure et d'aller à Cressier; la situation est assez jolie, vers la montagne surtout, car le bas est trop humide<sup>1</sup>.

26 octobre 1764.

## XLVII

Postdam, 24 novembre 1764.

Je viens de recevoir votre lettre du 29 octobre<sup>2</sup>. Si je n'ai pas été assez exact à vous écrire, vous aurez vu mes raisons, la lenteur du traducteur; et en attendant je ne suis pas mal grondé, car c'est me gronder bien fort de supposer que mon amitié s'est refroidie. Puis vous finissez par un : *grand respect*. *Sangue de mi!* je ne veux pas du respect, je veux de l'amitié de mon ami Jean-Jacques. M. Roux m'a envoyé vos *Lettres de la Montagne* avec un exemplaire pour le roi; elles ne sont pas encore arrivées; je vous en remercie bien. Nous avons un *Dictionnaire philosophique* qu'on assure être de Voltaire, quoiqu'il le nie, dit-on, comme un beau diable; si vous ne l'avez pas vu et que vous en ayez la curiosité, je vous l'enverrai par quelque voyageur. Je pourrais aussi peut-être vous envoyer un écrit d'un curé en Champagne dont on a beaucoup parlé<sup>3</sup>. L'ouvrage fut saisi après sa mort par l'intendant et est à la bibliothèque du roi de France en deux vo-

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 8 décembre suivant.

<sup>2</sup> Cette lettre de Rousseau, qui se trouve dans la *Correspondance* à la date indiquée, s'était croisée avec les deux dernières lettres qu'on vient de lire, et contenait, à l'adresse de milord Maréchal, de vifs reproches sur son silence prolongé.

<sup>3</sup> Le fameux curé Meslier.

lumes in-folio; ce qui paraît ne doit être qu'un extrait. Il finit son ouvrage en disant : « Il est démontré que le monde ne sera heureux que quand le dernier prince sera pendu avec les boyaux du dernier prêtre ! » Je tiens cette anecdote d'un de mes amis en Champagne. Vous ai-je dit avoir reçu une lettre d'un ami espagnol, et je crois même de l'inquisition, enthousiasmé de votre livre sur l'éducation? Il faut de la force pour percer les barrières de la bigoterie en Espagne; *Émile* l'a fait.

Outre que vous me grondez, vous y ajoutez la punition corporelle en ne me disant rien de votre santé; mais je tâche de parer le coup en supposant qu'elle n'est pas empirée, puisque vous écrivez. Moi, je me porte assez bien pour mon âge. Je vis quasi seul; à dîner chez le roi, les après-dîners chez moi ou chez M. de Froment, point de visites. Nous allons au carnaval à Berlin, où je me propose de faire souvent diète chez moi. Quelquefois j'irai à l'Opéra, quelquefois à la Comédie, jamais à la Redoute.

Il y a eu à Kœnigsberg en Prusse un grand incendie, ce qui a fort inquiété le roi, qui fait tout son possible à soulager les incendiés. La rigueur du temps augmente le malheur; les magasins de bois sont brûlés, les forêts les plus voisines détruites par les Russes pendant la guerre. Le roi ne peut faire bâtir quand il gèle, et il gèle longtemps à Kœnigsberg. Il court au plus pressé et a fait répartir les pauvres dans les villes et villages voisins pour les mettre à couvert de l'injure de l'air. Il a bien à faire. Pensez-vous toujours à descendre de votre montagne? Cressier est un assez bon endroit. Bonjour. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je viens dans le moment de recevoir les lettres.

## XLVIII

5 décembre 1764.

Je vous ai remercié de cette marque de votre souvenir et amitié de m'avoir fait venir votre livre<sup>1</sup>, ma reconnaissance est bien augmentée depuis que je l'ai lu; pour le livre et pour l'honneur que vous m'y faites. Vous m'avez trop attendu; vous avez fait verser des larmes à un cœur turc. Elle<sup>2</sup> me charge de vous dire que si elle vous survit, elle offre logement et table chez elle, à Colombier, à mademoiselle Levasseur, et je puis dire à mademoiselle Levasseur qu'après Jean-Jacques elle ne trouvera guère un autre cœur aussi honnête, aussi bon que celui de cette Turque.

Je ne crois pas qu'on puisse répondre à votre livre, mais ils enrageront bien; ôter les miracles, c'est ôter le rouge et les pompons à une jolie femme. J'ai connu des gens qui faisaient difficulté de croire des choses naturelles, mais pour les surnaturelles ils les recevaient sans douter. Les miracles les amusent comme les joueurs de gobelets divertissent le peuple. J'en avais une petite collection en Espagne si plaisants que ce serait dommage de les détruire. M. de Voltaire vient de confirmer encore ce que vous dites qu'il se fait honneur dans une compagnie de ce qu'il nie hardiment dans une autre. Le *Dictionnaire philosophique* est sûrement son ouvrage; je ne l'ai pas encore vu. On dit que le roi de France en ayant ouï parler, dit : *Est-ce qu'on ne peut faire taire cet homme?* et que sur cela Voltaire décampa à la hâte pour se mettre sur le territoire de Genève. Bonsoir. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

<sup>1</sup> Les *Lettres de la Montagne*.

<sup>2</sup> Milord maréchal veut sans doute parler ici de la personne qu'il désigne souvent sous le nom d'*Emet-Ulla*.

## XLIX

Berlin, 18 janvier 1765.

Je suis bien aisé que vous ayez eu les assurances de mon amitié bien sincère et l'échantillon des écrits de mon ami Fletcher. Je fais des recherches sur sa vie ; si j'en trouve qui méritent la peine, je vous les enverrai, puis nous penserons à ce qu'il y aura à faire. Boswell est très-homme de bien, mais très-rempli des idées hypocondres, visionnaires ; il a vu souvent des esprits. Je souhaite qu'il ne tombe pas entre les mains de gens à lui tourner la tête tout à fait. Il a été bien content de la réception que vous lui avez faite.

On dit que le roi de France, ayant entendu parler du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, dit : « Est-ce qu'on ne peut faire taire cet homme ? » Cela sent un peu la Bastille. Voltaire a eu peur, s'est retiré de France au plus vite. Voilà ce qu'on débite ici. Depuis il voudrait se faire des amis ; il serait le vôtre jusqu'à ce que l'humeur le reprenne de vous donner quelque coup de patte de sa façon. Que vous eussiez répondu avec politesse à des recherches de sa part, il n'y aurait pas eu de mal, mais il est encore mieux que vous restiez comme vous êtes à son égard. On me dit que la société à imprimer vos ouvrages rencontrera bien de l'opposition. Le conseil d'État, je le crains au moins, ne soutiendra pas la permission qu'il a donnée d'imprimer. Le roi ne se mêlera de rien, il laisse entièrement aux ministres les affaires de Neuchâtel ; eux, qui sentent qu'ils ne peuvent rien par la force, qu'ils n'ont pas en main, ni par la raison que les Neuchâtelois n'ont pas souvent en tête, laissent toutes les affaires au conseil d'État. Je ferai ce que je pourrai. Il me semble que vous feriez bien de paraître le moins qu'il se peut et de laisser tout à faire à la société. Si le projet échoue, je voudrais que cela ne tombât directement que sur eux. L'avantage



qui vous en reviendrait, ou plutôt je crois à mademoiselle Levasseur, vous le trouveriez partout, ou au moins en Hollande ou en Angleterre, quand vous voudriez. C'est une terrible race que celle de la ville de Neuchâtel, car le peuple est beaucoup meilleur à la campagne; je suis bien content de ceux de Couvet.

Je parlerai aux ministres de l'affaire de Sandoz de Brot, et j'en écrirai au commissaire général et au procureur du roi.

Vous voulez savoir ma vie ici pendant le carnaval; j'ai vu une comédie, trois opéras, nulle redoute. Il a fait un froid si violent que, quand je sors, ce qui est peu, j'ai sur le corps deux pelisses. Je prie un ami ou deux à la Olla<sup>1</sup>. Souvent je suis appelé à la table du roi ou de la reine et laisse mes amis et l'Olla. J'aime mieux Postdam; cette vie tranquille convient mieux à mon âge et à mon humeur. Dans deux mois, j'aurai à travailler à mon jardin, c'est la ressource des vieux faînéants comme moi. Bonjour, je vous embrasse tendrement.

Émet-Ulla au bon Arménien Alcham Salem.

## L

Postdam, 8 février 1765.

Je suis dans une très-grande peine sur ce que vous m'écrivez de votre situation et des tracasseries qui vous sont arrivées<sup>2</sup> et qui seront poussées par une haine théologique qui ne s'adoucirait jamais. Je ne sais que vous dire, que vous conseiller. Je prévoyais l'orage, je fis les pas que je pouvais pour vous en mettre à l'abri. Je ne sais si on a suivi mon avis, cela ne dépendait pas de moi ni de ceux qui sont chez vous. Vos

<sup>1</sup> Un mets espagnol dont Rousseau parle dans sa lettre du 10 décembre précédent à milord Maréchal.

<sup>2</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau du 26 janvier 1765 à milord Maréchal, dans laquelle il lui fait part de sa résolution de quitter Motiers à la suite de dégoûts qu'il y a essuyés.

amis de Neuchâtel me proposent un expédient qui ne peut s'exécuter. Je me flattais que vous auriez joui du repos dans votre montagne ; je vois avec douleur que vous ne l'aurez plus, au moins je le crains très-fort. Je pense et repense à ce qu'il faudrait faire. Vous ne voyez que l'Angleterre et Venise pour retraite ; l'Angleterre, dites-vous, est trop chère pour y vivre, et le trajet trop coûteux pour votre corps et votre bourse. Pour aller de votre montagne à Londres, tous frais faits, il coûterait vingt guinées, dix par tête, en carrosse ; c'est un prix réglé. On vit à assez bon marché dans les provinces éloignées de Londres, surtout dans le pays de Galles et de Cornwall, et dans ce dernier le climat est si doux que les myrtes viennent en plein vent. Mon bon ami, si vous n'étiez plus sauvage que les sauvages du Canada, il y aurait remède. Parmi eux, si j'avais tué plus de gibier que je ne pourrais manger ni emporter, je dirais au premier passant : « Tiens, voilà du gibier, » il l'emporterait ; mais Jean-Jacques le laisserait. Ainsi j'ai raison de dire qu'il est trop sauvage. Parlons d'autre chose, de Venise ; c'est le pays qui vous conviendrait le plus si vous y étiez en sûreté. J'ai parlé à un ami, qui est aussi bien le vôtre ; il en a parmi les inquisiteurs d'État ; il écrira par le premier courrier pour les sonder sur votre chapitre. Je lui ai dit que je répondrai de vous corps pour corps, que vous n'écrieriez certainement rien pour offenser le gouvernement de la protection duquel vous jouiriez. Le mal est que le temps presse. Vous verrez ce que font les Neuchâtelois. Ils prennent feu comme la paille. Peut-être s'adouciront-ils voyant que vous ne leur dites rien. Ils ont écrit à la cour.

• Cela donnera du temps ; mais je crains que ce ne soit tout ce que vous ayez à espérer de ce quartier. Vous avez des amis à Zurich, je le sais, mais j'ignore si là vous auriez une bonne retraite. Je ne vous ai pas parlé de l'Écosse, le climat est trop rude et il y a bien des caquetteries parmi les ministres, sans

quoi je pourrais vous donner une couple de chambres dans un joli endroit où on vit quasi pour rien. Voyons ce que nous devons et pouvons faire ; je dis *nous*, puisque je crois que nous y avons intérêt quasi autant l'un que l'autre. Bonsoir, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

J'ai une lettre sur ma table que je vous ai écrite il y a quatre jours, mais elle ne partira (par un ami) que dans quelque temps.

## LI

Postdam, 9 février 1765.

Voyez ce que M. Meuron m'écrit ; je n'entends pas trop bien son premier avis *de faire retirer par les entrepreneurs*, s'il veut que vous les fassiez agir pour avoir en mains cette permission verbale ; l'avis ne vous convient pas s'il entend que vous vous désistiez du dessein d'imprimer. Son avis peut être bon, car je vois que la cour ne donnera pas des ordres pour soutenir l'impression<sup>1</sup>, et il vaut mieux, il me semble, que le public voie votre désintéressement et votre désir de tranquillité. Son second avis n'est pas faisable, et pour cause. Je ne répondrai quasi rien à M. Meuron, parce que je ne veux pas lui insinuer seulement de croire que la cour ne se montrera pas en faveur de la société qui veut imprimer, parce que je ne veux pas qu'un autre que vous sache mon opinion, de peur par là de gêner votre avis à vous, qui, voyant les choses de plus près, pouvez d'autant mieux en juger, et enfin parce que si vous vous désistiez de l'impression (que vous n'avez jamais entreprise, mais seulement consentie), je veux qu'on voie que cela vient de vous-même, sans moi et sans

<sup>1</sup> Il s'agit ici de l'impression *des œuvres complètes de Rousseau* qui devait se faire à Neuchâtel.

M. Meuron. Je vous dis mon opinion, non pas comme bonne à suivre, mais comme d'un fidèle ami qui parle comme il pense; si j'ai raison vous serez de mon avis, si je me trompe vous le laisserez.

*Extrait de M. Meuron.*

« A mon avis, il n'y a que deux manières de terminer cette affaire; l'une est que vous écriviez à M. Rousseau de faire retirer par les entrepreneurs de l'impression de ses ouvrages la permission qu'ils ont demandée et obtenue du conseil; l'autre, si la cour veut faire sentir son autorité, d'écrire au conseil qu'elle le dispense d'accorder ou de retirer des permissions, Sa Majesté y ayant pourvu par des ordres immédiats du procureur général et du châtelain du Val-de-Travers, mais je préférerais le premier parti, parce que le second pourrait occasionner des troubles. »

Mon ami, quand même nous le voudrions, nous ne pourrions prendre le second parti, il ne dépend pas de nous.

10 Février.

Hier, j'ai reçu une lettre de M. Meuron et deux de M. Chaillot; elles m'apprennent que le conseil d'État n'a pas renvoyé en cour votre affaire, comme ils m'avaient mandé; ils me disent que les ministres et les ministres deviennent tout à fait furieux. Si la cour voulait vous soutenir (ce dont je ne vois pas la moindre apparence), la combustion augmenterait, et l'issue est très-incertaine. Sur tout ceci, et sur l'incertitude de Venise, mon avis est que vous partiez pour l'Angleterre pour faire voir que vous faites ce que vous pouvez pour la tranquillité du pays. Je vous dirai de plus que si la cour

prenait hautement votre parti, ce serait le moyen le plus sûr de détacher, je ne dis pas tous vos amis dans le pays, mais à coup sûr le plus grand nombre ; ils en feraient alors une affaire de privilège, ils se croiraient et se diraient des Brutus qui sacrifient leur fils à la liberté de la patrie : ils ont éprouvé leurs forces à l'occasion de Petit-Pierre. Allez en Écosse ou en Angleterre, et ne vous obstinez pas de vivre avec ces enragés. J'ai pris la liberté de vous offrir cinquante louis, en cas que vous ne soyez pas en argent comptant et que cela ne vous retarde ; vous les rendrez à loisir. Faites voir à ces fous que vous n'avez pas besoin d'eux. L'Angleterre les vaut bien. Bonsoir.

Comme depuis quelques jours je pense sans cesse à mon ami Jean-Jacques, que je travaille à le servir, j'écris par lambeaux, et pour vous faciliter la suite de ce que je puis faire pour votre service, j'ai numéroté mes brouillons dans l'ordre qu'il faudrait les lire. J'ai le plaisir de vous dire que le roi s'est déclaré hautement pour vous soutenir et protéger, mais il est bien loin ; un mauvais coup est bientôt fait par un fanatique, une affaire remise aux ministres ira lentement ; la protection du roi vous donnera de l'appui chez quelques uns et révoltera les autres. Privilèges ! privilèges ! privilèges ! Ces enragés feront une affaire pour ce monde et pour l'autre de vous persécuter ; calomnies, mensonges, faux témoins (pour la gloire de Dieu), tout sera employé. Je persiste dans mon opinion que vous quittiez le pays. C'est pourquoi je vous envoie le billet n° 2 et la lettre à Georges Binnet, écuyer à la maison de Kemney, près de la mienne de Keith-Hall ; je vous envoie aussi copie d'une lettre pour Venise, où je me flatte que vous serez en toute sûreté. Si vous partez, il me semble que vous feriez bien d'écrire pour remercier le roi de sa protection, et de sa bonté de vouloir la continuer, et pour dire que vous voulez éviter tout ce qui pourrait occasionner des

troubles dans le pays, etc. Comme vous savez dire bien mieux que moi, je ne fais qu'offrir le canevas. Si le roi vous offrait une retraite dans les États de Silésie ou autres, qu'en pensez-vous ? Je vous écrirai à mesure que j'apprendrai quelque chose qui peut vous regarder<sup>1</sup>. Adieu.

## LII .

Postdam, 13 mars 1765.

Cette lettre vous sera rendue par M. Andrié, non-seulement un homme sensé, mais homme de probité tel qu'il s'en trouve peu, surtout à une cour. Ainsi je ne fais pas des excuses de vous avoir fait faire sa connaissance : vous n'évitez pas les hommes, mais vous vous tenez à l'écart de peur de rencontrer des loups vêtus en hommes, ce qui n'est pas à craindre avec lui. Il s'est chargé aussi avec plaisir de me donner particulièrement de vos nouvelles, et de vous rendre les services qui dépendront de lui en vous cherchant un nouveau gîte, si le climat trop rude vous chasse du Val-de-Travers. Il vous donnera aussi de mes nouvelles ; elles ne seront pas longues. Je suis quasi toujours au coin du feu avec quelque livre, et ne sors guère de ma chambre que pour monter un escalier aux repas. Aussitôt que la saison s'adoucira un peu plus, j'irai travailler à mon jardin. Une de mes occupations, la plus constante et la plus agréable, est de penser à mon ami Jean-Jacques, que j'embrasse de tout mon cœur.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre ne se trouve dans la *Correspondance* qu'à la date du 6 avril 1765.

## LIII

27 mars 1765.

Vous aurez vu par mes lettres, et su par M. Andrié, combien je pense à vous et souhaite que vous soyez dans un lieu de tranquillité pour avoir *placidam sub libertate quietem*, ce que vous n'aurez jamais parmi les têtes neuchâtelaises. Je vous écrirai à mesure que j'apprendrai quelque chose qui vous intéresse ou que j'imaginerai quelque chose pour votre service. Je ne connais à la cour de Turin que le comte Sartirane, homme d'esprit et de mérite; je le crois un peu dévot et sa femme bigote comme une femme; je lui écrirai pour voir s'il peut vous assurer une retraite en Savoie. L'Angleterre est le pays où tout le monde peut vivre tranquille en ne faisant rien contre la loi écrite (car pour les non-écrites, il n'y a qu'à Neuchâtel où elles sont en valeur). Je vous ai donné un billet pour M. Penneck, prêtre, mais qui se ferait un devoir de vous rendre service; il est bon gentilhomme du pays de Cornwall, où je crois qu'on vit à bon marché et où les myrtes viennent en plein champ. Il y aurait encore l'île de Jersey; on y parle français. MM. Stuart y ont une maison, ils seraient très-aises l'un et l'autre, père et fils, de pouvoir vous être utiles; ils sont des gens d'honneur.

A cette heure j'ai à vous gronder de ce que vous avez eu la délicatesse de ne vouloir pas me recommander M. Montmollin; l'amitié qu'alors il vous professait m'aurait fait oublier quelques torts. Je ne prétends pas que tout le monde soit des Jean-Jacques, il faut passer aux gens quelques friponneries quand l'occasion s'en présente, ce serait trop fort pour eux d'y résister constamment. Il faut les regarder comme des inadvertances, et quand on vit dans le monde, laisser aller le

monde son train. Tout ce qu'on peut faire c'est de se tenir à l'écart tant qu'on peut ; encore ne le peut-on pas. On est si lié dans la société qu'on ne peut éviter d'avoir affaire avec des fous et des fripons dont ce bas monde est si rempli : vous l'éprouvez plus que personne. On ne peut nier que vous ne soyez un homme de bien, mais vous êtes en contradiction avec le grand Osterwald, il faut vous brûler. En Turquie, Jean-Jacques est un homme vertueux, c'est dommage qu'il ne croie pas que le prophète ait fait un voyage en paradis sur son âne ; laissons-le vivre selon sa croyance, voilà ce que diraient les Turcs. Laissez les fous de Neuchâtel et pensez à l'Angleterre, il n'y a pas au monde un endroit pareil pour la retraite d'un philosophe, ni un peuple qui ait le fonds aussi généreux et humain. On peut croire un Écossais là-dessus, car s'il y a des gens qui aient à se plaindre des Anglais, c'est bien nous. Bonsoir.

P. S. Je viens d'écrire au comte de Sartirane pour tâcher de vous avoir la permission de vivre en Savoie et en le priant de vous le mander sous enveloppe à M. Meuron, pour ne pas perdre de temps. Je lui ai dit (et j'ai dit vrai) que si le roi de Sardaigne vous accorde cette grâce, je la recevrai comme faite à moi-même.

## LIV

Sans-Souci, 11 avril 1765.

Nous avons encore une retraite, et qui vous a été offerte de bon cœur et de bonne grâce ce matin ; c'est ce pays-ci, où, si l'envie ne vous vient d'assassiner ou voler, vous serez en toute liberté, et comme cette envie ne vous viendra pas, vous voilà en sûreté. Le roi m'a dit : « *Que ne vient-il ici, si*



*on continue à l'inquiéter où il est?* » J'ai répondu que je doutais que votre santé vous le permit. Pensez-y, en Silésie on vit à grand marché; il y a là un général Seidlitz, qui avec la valeur de dix lions, a la douceur de dix agneaux, le cœur si compatissant qu'il ne peut lire l'histoire de l'expulsion des Maures de Grenade, qu'on lui a prêtée; la cruauté de cette histoire le faisait trop souffrir. C'est la probité personnifiée et de l'esprit. Il est en quartier en Silésie, ici il fait trop cher vivre. Seidlitz vous trouvera une retraite où vous ne serez pas tourmenté des sots; il en sait la valeur, car il aime la retraite quasi autant que vous. Réfléchissez et choisissez après avoir eu réponse de Venise et de Turin; en attendant, je ne manquerai pas de vous communiquer tout ce que je puis apprendre ou faire pour votre service. Bonsoir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LV

12 avril 1765.

Je vous félicite de tout mon cœur d'être pour le coup hors les griffes des Sacro-Gorgons. Je n'ai jamais douté que le châtelain ne se comportât en galant homme, et je sais bon gré au colonel Pury de vous avoir assisté avec tant de zèle. Je veux savoir les noms des anciens qui n'ont pas été intimidés ni séduits de la classe. N'est-ce pas plaisant d'entendre dire que la voix d'un lama doit être comptée pour celle de deux laïques; c'est un petit commencement tout doux d'infailibilité. Deux témoins suffisent pour faire pendre un homme; un lama en vaut deux; *ergo*, un lama peut faire pendre celui qu'il veut. *Bravo! bravissimo!*

Point de réponse encore de Venise; on aura consulté les dieux; tant mieux. Nous avons à présent du temps, nous ne

sommes pas pressés de partir à la hâte. Restez tranquille, voyez si on vous laisse en repos sans prendre un parti irrévocable. Ce que les ministres du roi ont écrit au conseil d'État de peu favorable à vos ouvrages était à l'insu du roi, quoique, selon le style, *par ordre exprès du roi*. J'en ai averti Meuron ; n'en parlez qu'à lui seul. Bonsoir ; le courrier part.

## LVI

20 avril 1765.

Je vous envoie copie de la réponse de Venise, vous verrez que c'est d'un homme sensé et qui désire vous rendre service. J'ai fait une sottise d'avoir dit *Venise*, en y faisant écrire, je devrais avoir dit *l'État de Venise*, qui, vous voyez, vous est ouvert, selon l'auteur de la lettre, qui est du Conseil des Dix. Mon ami, mes alarmes sont passées, nous sommes à présent à l'abri des Sacro-Gorgons. Nous avons la Silésie, pays de sûreté et à bon marché, dans laquelle est le général Seidlitz, dont je n'ai pas dit tout le bien qu'il mérite. Il y a une terre toute couverte de bois où vous pourriez vous nicher ; il y a à Breslau un chanoine de l'église, l'abbé Bastiani, qui rend justice à votre mérite, et sûreté totale ; en un mot, nous avons l'État de Venise, la Silésie, l'Angleterre, peut-être la Savoie et Motiers, si vous vouliez y rester. Prenez du temps, rien ne vous presse plus. Bonsoir. Je voudrais savoir si le diable prend un pécheur à cause de ses péchés ou s'il prend un excommunié comme don gratuit de la classe<sup>1</sup> ; dans le premier cas, l'excommunication est une moquerie, mais, dans le second, l'excommunication est redoutable, c'est-à-dire si la classe peut faire présent au diable de celui qu'elle veut. Si on

<sup>1</sup> La classe des pasteurs de Neuchâtel.

excommunié *in petto*, comme le pape fait des cardinaux, et que cette excommunication soit valide, nous sommes mal l'un et l'autre. Je veux m'informer touchant le pays de Clèves; il est très-beau et vous avez la commodité d'y aller par le Rhin; à portée de la Hollande et, à ce que je crois, à bon marché. Je vous manderai ce que j'aurai appris sur ce séjour. Bonsoir.

## LVII

Sans-Souci, 27 avril 1765.

A cette heure, mon ami, que nous sommes hors les griffes des Sacro-Gorgons, je veux me tranquilliser et moins écrire; je ne le négligerai pas cependant quand j'aurai une occasion de vous faire plaisir. Voici ce que la duchesse de Saxe-Gotha m'écrit; elle est, comme vous savez, plus respectable encore par son esprit que par sa naissance. Je laisse ma lettre ouverte pour que M. Meuron en prenne copie. Bonsoir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Gotha, 29 avril 1765.

« Je viens d'apprendre, milord, que Jean-Jacques Rousseau, cet homme si célèbre, va se rendre incessamment auprès de Sa Majesté. Dans le cas où cette nouvelle serait vraie, j'ose vous conjurer, milord, de vouloir guider ses pas de façon qu'il puisse passer et s'arrêter ici quelques jours. Par cette condescendance vous m'obligerez infiniment, et je joindrai avec plaisir le sentiment de la plus parfaite reconnaissance à tous ceux que votre mérite m'a déjà inspirés. » *Voilà pour moi, pour faire un peu le ... en tout honneur.* « L'intérêt que vous m'avez marqué prendre à cet infortuné philosophe a augmenté en moi l'estime que je por-

tais à ses ouvrages et à sa personne; votre suffrage, milord, ne saurait produire un autre effet. Je vous avoue que je brûle d'envie de voir et d'entendre Rousseau. »

Voilà une altesse qui serait aussi bonne à brûler que vous et moi, et meilleure encore, cela ferait plus d'honneur aux Sacro-Gorgons.

## LVIII

Sans-Souci, 30 avril 1765.

Je vous ai envoyé, il y a quelques jours, une lettre de Venise, et hier une copie de ce que la duchesse de Saxe-Gotha m'a écrit sur votre chapitre; l'une et l'autre m'ont fait plaisir et doivent faire honte à vos ennemis. Je suis très-content de bien des gens du conseil d'État<sup>1</sup>, de MM. Chaillet, Meuron, Martinet, Pury, Peyron, et aussi des quatre anciens qui ont soutenu leurs droits et les vôtres contre le lama, qui prétendait que sa voix en valait deux.

Faites savoir à S. A. le prince de Virtemberg combien je suis flatté de la bonne opinion dont il veut m'honorer. Je ne fais que suivre le train dans lequel j'ai été élevé, d'un vieux sauvage des montagnes d'Écosse, tout uniment; si cela paraît rare ailleurs, tant pis.

Comme nous sommes en repos, certainement pour un temps considérable au moins, pensons bien où aller. Sachez qu'outre la maison que le roi me bâtit, je fais emplette d'une autre contigüe, pour augmenter mon jardin et pour me donner plus de commodité de basses-cours, d'étables pour mes deux vaches, ma chèvre, mes poules, etc. Le poisson est ici à bon marché; le jardin donnerait légumes et fruits. Je ne veux pas faire l'injure à notre amitié de vous l'offrir; je compte

<sup>1</sup> Voyez la lettre de Rousseau à milord Maréchal du 6 avril 1765.

que si cela vous convenait, vous y entreriez comme chez vous, et, *nota bene*, le jardin est séparé de celui de ma maison neuve.

Vous ne voulez pas, dites-vous, aller en Angleterre, où il y a des ministres ; vous trouverez des lamas depuis la Chine jusqu'aux Orcades. Où ils ont le moins de pouvoir, c'est dans ce pays ; ils enterrent, marient, baptisent, et les dimanches donnent un soporifique au peu de gens qui vont les entendre, mais ils n'osent pas s'ingérer dans les affaires comme ailleurs. M. Andrié se croit fort heureux d'avoir fait votre connaissance ; il a mandé au prince Henri combien il en était enchanté. Ce jeune prince, aussi bien que son frère aîné, prend sincèrement part à tout ce qui vous regarde. Je ne dois pas oublier de vous dire que M. Helvétius parle de vous avec estime et amitié. Bonsoir.

Si mademoiselle Levasseur sait faire de la gelée de groseille, ce serait une bonne affaire pour la communauté.

## LIX

11 mai 1765.

Il faut rayer de notre compte la Savoie ; j'ai réponse de Turin. N'importe, nous ne sommes pas embarrassés d'avoir des retraites, et je suis très-fâché d'entendre que votre santé est un obstacle qui ne vous permet guère de choisir. Ceux de Couvet, dit-on, auront la préférence ; il paraît qu'ils la méritent ; ils auront bien des envieux de cet avantage. Voici un article plaisant de la *Gazette d'Utrecht* de Paris, le 26 avril : « NEUCHÂTEL. — *Le conseil d'État vient d'arrêter sagement toutes les procédures du consistoire de Motiers-Travers contre M. Jean-Jacques Rousseau ; ce consistoire s'étant mis en tête que cet auteur éloquent était l'Antechrist, voulut l'excom-*

*munier, pour en purger, disait-il, la religion et l'État.* »  
 M. le gazetier doit rendre justice au consistoire : Jean-Jacques était Antechrist seulement selon le révérend pasteur<sup>1</sup> et quelques-uns des lamas ses confrères. Bonsoir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LX

14 mai 1765.

Je vous envoie une lettre d'une dame aussi distinguée par son mérite que par sa naissance et plus. J'attends pour cacheter ma lettre une traduction de la *Gazette d'Altona*, où il est question de votre affaire. Je ne sais si l'auteur est mieux informé que celui d'Utrecht par rapport au consistoire de Motiers. Les gazetiers paraissent en train d'oublier la bête du Gévaudan, et à sa place instruisent le public des procédures de la révérende classe contre l'Antechrist. Bonjour.

## LXI

Pestdam, 22 mai 1765.

*Lo que no fara el demonio fara un frate;* proverbe espagnol qu'on dit aussi en allemand d'un ministre et qui vient d'être vérifié par les Sacro-Gorgons. Je me flatte que la bourrasque finie vous aura fait plus de bien que de mal, surtout si je puis engager les ministres du roi d'écrire comme il faut au pays. Ce qui me fâche est la crainte que l'impression de vos ouvrages à Neuchâtel ne se faisant pas, il ne vous manque un secours nécessaire, car *item* il faut manger, et on ne vit

<sup>1</sup> M. de Montmollin.

plus de glands dans notre siècle de fer. Vous pourriez me rendre bien plus à l'aise que je ne suis, et il me semble que vous le devriez ; vous avez déjà fait un petit commencement auquel je suis bien sensible et reconnaissant en déménageant <sup>1</sup>. Vous m'appellez votre père, vous êtes homme vrai ; ne puis-je exiger, par l'autorité que ce titre me donne, que vous permettiez que je donne à mon fils cinquante livres sterling de rente viagère ? Emet Ulla est riche, Ibrahim a une petite rente assurée, Stéfan de même, Motcho aussi. Si mon fils chéri avait quelque chose d'assuré pour la vie, je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde, ni aucune inquiétude à le quitter ; il ne tient qu'à vous d'ajouter infiniment à mon bonheur. Seriez-vous à l'aise, si vous étiez dans le doute que j'eusse du pain dans mes vieux jours ? Mettez-vous à ma place, faites aux autres comme vous voudriez qu'on vous fit. Ne croyez-vous pas que la liaison d'amitié est plus forte que celle d'une parenté éloignée et souvent chimérique ? Moi, je le sens bien. Je n'ai plus personne de ma famille ; une terre que j'ai de près de trente mille livres de rente, avec une bonne maison toute meublée, va à un parent fort éloigné qui a déjà à lui une terre de près de quarante mille livres de rente ; j'ai encore une petite terre à moi et de l'argent comptant considérablement. Je voudrais sur ma terre vous assurer cinquante livres sterling de rente, rien n'est sûr que sur les terres. Soyez bon, indulgent, généreux, rendez votre ami heureux.

J'approuve fort votre retraite à Cressier ; les lamas sont lamas partout ; mais n'étant pas de leur congrégation, ils ont moins de prise sur vous. Je me trouvais en Espagne très-bien d'être hérétique, selon les lamas espagnols, l'inquisition m'était bien moins redoutable qu'aux autres. Je me souviens qu'une caisse de livres qui m'arrivait par mer étant renvoyée

<sup>1</sup> Rousseau, à ce moment, venait de prendre la résolution définitive de quitter Motiers.

à la visite de l'inquisition, et le hasard m'ayant fait rencontrer le grand inquisiteur, je le priai de me les rendre en lui disant que quand même il s'en trouverait de peu orthodoxes, cela ne faisait ni froid ni chaud sur moi, hérétique déclaré ; que, du reste, je ne prêtais de pareils livres à personne. Il me fit des compliments sur mes mœurs et me dit qu'il ordonnerait de me rendre mes livres sans examen, ajoutant : « *Nous en avons beaucoup que personne n'ose réclamer, si vous les voulez, je vous en fais présent.* » Je me contentai des miens. Bonsoir.

Je vois que l'abbé Bastiani désire fort une lettre de vous, soit à lui, soit à moi (je crois qu'à moi serait le mieux) qu'il puisse envoyer à son ami à Venise ; vos lettres sont d'or, elles sont diamants et rubis. Je vais étudier l'Apocalypse pour voir comment Jean-Jacques est désigné l'Antechrist. Vous savez déjà que les gazettes ont réjoui le public de cette histoire des Sacro-Gorgons, mais elles l'ont attribuée au consistoire. Je suis bien aise de savoir les noms des quatre braves anciens ; j'ai dit au roi leur bonne et ferme conduite, aussi bien que la prétention du ministre que sa voix devait en valoir deux de laïques.

P. S. J'ai cherché dans l'Apocalypse, je ne vous ai pas trouvé. Il y a la bête assise sur sept montagnes ; je ne doute pas que dans vos promenades vous n'ayez été assis sur sept montagnes, est-ce la preuve de Sacro-Gorgon ?

## LXII

22 juin 1765.

J'ai vu par un extrait de lettre à M. Meuron que vous faites des excuses de n'avoir pas été assez exact à me répondre. Vous devez des excuses plutôt de ces excuses ; il faut servir



ses amis, mais il ne faut pas se gêner par cérémonie. Vous avez été trop harassé. A cette heure, imitons les matelots, qui après la tempête fument leur pipe et chantent sans rien faire. Nous avons bonne raison de chanter un *Te Deum*; ce n'est pas peu de chose que de sortir des mains de Sacro-Gorgon. Je crois que vous serez mieux à Cressier pour les raisons que j'ai déjà dites; comme l'air est plus tempéré qu'à la montagne, vous y serez sans contredit mieux l'hiver. Le voisinage du lac est encore un agrément, comme aussi celui de la ville; vous y serez assez près de la montagne et des bois pour vous y enfoncer en cas d'invasion d'importuns, qui sans doute vous arriveront partout où vous irez. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je vous remercie, mademoiselle, de vos bonnes intentions; j'ai ici qui me fera des confitures, les vôtres ne seraient pas douces si elles coûtaient tant de peine à mon ami. Je regrette tous les jours son absence, mais il est mieux où il est.

## LXIII

Postdam, 10 juillet 1765.

Il y a bien des causes du peu de repos que vous trouvez soit à la montagne, soit à Yverdun<sup>4</sup>, outre la célébrité par vos ouvrages: les uns voudraient voir celui qui a triomphé des Sacro Gorgons, les autres seraient curieux de comparer l'Antechrist du professeur avec celui de l'Apocalypse; mais ce que je craindrais le plus, ce sont ceux qui prétendent au bel esprit et qui courront après vous. Je me plaindrais de vous si vous vous gêniez un moment pour répondre à mes billets. Je compte bien sur votre amitié, comptez aussi sur la mienne,

<sup>4</sup> Rousseau, à cette époque, hésitait encore sur le lieu qu'il choisirait pour sa future habitation.

et souvenez-vous que je suis très-désœuvré et que je vis quasi seul à une cour. Je ne fais point de visites, je n'en reçois point ; je ne vais nulle part qu'à dîner chez le roi, non à souper, et les après-dîners à mon jardin. La source d'où viennent la bienveillance et la considération de la duchesse de Saxe-Gotha est en vous-même. Vous savez que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle vous recherche ; les tracasseries qu'on vous avait suscitées ont seulement renouvelé ses espérances de vous voir chez elle.

Je compte que M. Andrié ne se sera pas refusé le plaisir d'aller vous voir avant son départ ; je me fais une fête de son retour pour apprendre cent petits détails de la guerre des Iamas, d'où, par la grâce de Dieu, nous sommes heureusement sortis. Je sais qu'ils ont voulu faire une troisième attaque, mais que le rescrit du roi au conseil d'État les a fait désister, c'est-à-dire leur a fait voir qu'ils échoueraient, car la mauvaise volonté ne leur manquera jamais.

J'avais laissé ce billet une dizaine de jours sur ma table en cas que j'eusse quelque chose à ajouter, il faut le cacheter. La cour de Brunswick arrive ce matin, le duc d'York vient en même temps ; fêtes, bals, opéras, etc., courses à Charlottembourg, à Berlin ; j'aimerais presque autant être dans une tempête sur mer que dans cet ouragan qui est sur ma tête. Je cache ma lettre, puisque de quinze jours je prévois que je n'aurai pas un moment à moi. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## LXIV

Charlottembourg, 13 juillet 1765.

Cette lettre-ci vous sera rendue par M. Furton, gentilhomme anglais qui désire faire votre connaissance. Je le crois

digne de votre amitié, vous savez comme je pense, ainsi c'est selon moi beaucoup dire ; vous en jugerez mieux vous-même. Vous avez été content d'un autre, M. Andrié, que j'avais recommandé à votre connaissance, vous le serez de M. Furton. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

## LXV

Postdam, 30 juillet 1765.

J'ai été depuis quelque temps dans un tourbillon de ce qu'on appelle *plaisirs* dont les plus jeunes ont été las. Personne ne peut mieux juger que vous si cela convenait à mon âge et à mon humeur ; je suis encore comme quelqu'un qui met pied à terre après avoir été malade par mer. A cette heure même, pour jouir d'un peu de repos, je fais semblant de prendre les eaux, et pour avoir du loisir à écrire.

Il n'y a que vous peut-être qui ayez le cœur assez bon et assez sensible pour comprendre le plaisir que vous m'avez fait et la peine d'où vous m'avez tiré en vous laissant persuader d'agréer mes offres ; je ne puis vous exprimer combien je suis sensible à ce procédé ni combien je suis flatté de la distinction et préférence que vous donnez à mon amitié. A cette heure que vous êtes un bon enfant, et obéissant à votre père, je veux vous consulter pour savoir comment régler nos affaires. J'ai déjà fait un codicille à mon testament pour vous assurer six cents francs de rente viagère, dont quatre cents à mademoiselle Levasseur si elle vous survit. Ceci est pour ne laisser à la fortune que le moins que je puis. Il me paraît cependant que le mieux serait que je vous fisse remettre par M. Meuron les six cents francs, et puis que j'achetasse de M. du Peyrou cette rente viagère. De cette façon vous n'auriez affaire qu'à lui ; vous auriez vos petites rentes toutes à

recevoir sur le lieu et de la même personne, et rien à faire avec les gens de robe, qui, pour la plupart, sont aussi dange-reux que les lamas ; Dieu ou plutôt le diable seul sait leurs chicanes. M. du Peyrou sera fort aise de vous rendre ce service et le tout sera en règle et sûr. J'ai peur, si je venais à mourir, que mes héritiers ne vous fissent des chicanes, ou ne fussent pas assez réguliers à vous payer. Si vous me le permettez, j'écrirai à M. du Peyrou, car il est nécessaire pour mon repos que mon enfant soit assuré contre la fortune autant que possible. J'ai écrit à M. Meuron de vous porter l'argent qu'il a à vous, puisque vous allez, je crois, démeubler avant l'hiver. Il me semble que vous ferez bien d'accepter les deux invitations, celle de M. du Peyrou et celle de M. Andrié, par là vous ferez plaisir à l'un et à l'autre. Je crois que vous trouverez plus de ressource dans la conversation de M. Andrié, qui compte aller dans peu de temps s'établir en son château. Bonjour. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

A mon fils Jean-Jacques le bon enfant.

## LXVI

Postdam, 7 septembre 1765.

Que je suis content de mon bon fils ! J'espère en peu de temps voir toutes ses affaires rangées et lui tranquille, au moins autant qu'on peut l'être dans ce monde de fous et de fripons. Je vois bien que c'est un devoir de défendre votre ami attaqué par Sacro-Gorgon, et je ne doute pas que celui-ci ne soit terrassé ; cela fait, je me flatte que vous serez en repos, quoique les lamas travaillent comme les faux monnayeurs dans l'obscurité et se servent de toutes sortes d'armes, du mensonge autant que de la vérité. Il n'y en a qu'un qui paraisse, mais sans doute qu'il y a bien des assistants. Vous avez le

bonheur d'avoir pour vous non-seulement les plus honnêtes gens, mais aussi les plus habiles. Je ne crois pas qu'on ait encouragé d'ici le Sacro-Gorgon ; quelque tracasseur obscur l'aura fait peut-être, quelque valet de lama, ou autre pareil. Nous devons en bonne conscience un remerciement à l'abbé Bastiani et à son ami à Venise ; je suis bien aise de l'avoir. Prenez garde comment vous vous fourrez dans l'île : vous courrez risque d'être inondé de curieux et vous n'avez pas la montagne où vous sauver. Je ne puis juger, surtout à cette distance, des raisons que vous avez de ne pas prendre deux chambres à Gorgier. Le maître <sup>1</sup> est un galant homme qui pense bien ; je suis convaincu que vous seriez très-bien chez lui et que cela se rangerait absolument comme vous voudriez et sans nulle gêne. Je vous suis bien obligé du portrait. J'ai trouvé chez le comte Gullofskin votre estampe. Je voudrais en avoir dans plus d'une chambre pour avoir mon fils toujours auprès de moi, comme j'ai ma fille Emet Ulla trois fois.

P. S. Après avoir réfléchi, je souhaite que vous ayez un logement dans l'île, pour la raison que vous dites, qui est solide. Bonsoir, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je viens de recevoir la nouvelle de MM. Meuron et Chaillet que la réponse au Sacro-Gorgon est faite <sup>2</sup>. Elle est admirable, me disent-ils, ce dont je n'ai nul doute, et suis fort impatient de la recevoir, et de lui faire passer la mer pour l'envoyer à des amis.

<sup>1</sup> M. Andrié.

<sup>2</sup> Rousseau venait de répondre à de nouvelles attaques de M. de Montmollin par la longue lettre adressée à M. du Peyrou, qui se trouve dans la *Correspondance* à la date du 8 août 1765. Cette lettre avait été écrite exprès pour être rendue publique.

## LXVII

Postdam, 20 septembre 1765.

J'ai lu votre lettre <sup>1</sup>, avec celle pour M. Andrié et une relation par M. Meuron de ce qui vient de se passer à Motiers <sup>2</sup>. Si l'on ne poursuit pas cette affaire avec vigueur, personne ne pourra vivre en sûreté dans le pays, il vaudrait mieux aller chez les Cafres. Je ne ferais pas un point d'honneur de laisser au Sacro-Gorgon épuiser ses flèches, non plus que de me détourner du chemin d'un chien enragé. A Gouvet, vous seriez trop près de Motiers, on vous y attaquerait également de nuit, quoique je sache bien bon gré à ces honnêtes gens qui vous ont invité d'aller vivre parmi eux. Pensez encore à Gorgier. Le maître est un homme de bien et d'esprit; il ira le plus tôt qu'il pourra, dans très-peu de temps à ce que je crois, chez lui. Il est vrai que le gouvernement est plus réglé dans le canton de Berne que dans le pays où il y a des lois *écrites et non écrites*, mais vous avez bien des amis et les premiers du pays. Vous aurez les lamas contre vous partout, car ils sont quasi tous les mêmes. Je ne me souviens pas (je n'ai plus de mémoire) si je vous ai dit que dans un codicille de mon testament vous y êtes, de peur d'accidents, en attendant que j'aie réglé l'affaire mieux. Bonsoir, je vous embrasse tendrement.

## LXVIII

5 octobre 1765.

J'ai appris que vous êtes allé à votre île <sup>3</sup>, dont je suis très-aise. Je souhaite et j'espère que vous y jouirez de la paix et de la tranquillité que vous cherchez et que vous méritez si

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> La fameuse lapidation de Motiers.

<sup>3</sup> L'île de Saint-Pierre.

bien. Les têtes des Neuchâtelois sont trop chaudes et trop changeantes, ils se familiarisent avec l'idée d'assassinat. « *Il faut lui donner un bon coup de fusil,* » se dit communément parmi eux ; du dire au faire il n'y a qu'un pas. A présent, dit-on, l'on menace le châtelain Martinet. Si le conseil d'État n'agit pas avec vigueur, je conseillerai à toute personne qui le peut de sortir du pays où un magistrat n'ose faire la recherche des assassins. Je suis bien aise de n'avoir pas vu de plus près, et sans pouvoir y remédier, les horreurs qu'on a exercées contre vous. Vous souhaitiez, par amitié, me revoir dans ce pays ; à mon âge, je ne pense plus à changer, et, si je le voulais, j'ai bien d'autres pays qui me plairaient plus, comme la grande et la petite Tartarie, Alger, Maroc, les Iroquois, etc. J'ai mandé à M. Meuron, pour vous le communiquer, que vous seriez ici le bienvenu, et reçu par le roi si votre santé vous le permettait. J'ai averti les ministres, sur les lettres de M. Meuron, de tout ce qui s'est passé à Motiers ; je ne sais ce qu'ils feront. L'autorité des lois et du prince est si faible et si mal soutenue, que les ministres, je crois, sont fort embarrassés ; ils ne peuvent que recommander le bon ordre au conseil. Si le conseil ne veut rien faire avec vigueur, je ne vois pas de remède. Je suis fâché par rapport à plusieurs honnêtes gens, mais bien plus tranquille depuis que je vous sais dans votre île et dans le canton de Berne. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## LXIX

Postdam, 26 octobre 1765.

Je viens d'écrire en Écosse pour faire remettre, à l'ordre de M. du Peyrou, à Paris, trois cents louis ; me voilà à l'aise, ce dont je vous remercie. Vous êtes bien, j'espère, dans

vosre île, comme Robinson Crusoé; les sauvages y font des descentes quatre fois l'an. Il y a ici une fille de Morat qui sert madame Godolphin; nous l'avons examinée sur vosre île, elle assure que c'est un charmant séjour, mais *qu'on y fait tant de choses qu'on croit que l'île s'enfoncera*, ce qui a bien fait rire sa maitresse.

Je prends bien plus en patience les tracasseries à Neuchâtel depuis que vous n'y êtes plus. J'ai représenté au vrai ces affaires aux ministres; je leur ai dit que vous n'y êtes plus pour rien, qu'on voit la fausseté des gens qui prétendaient que si l'on ne sévit contre vous le canton de Berne allait renoncer à l'alliance de Neuchâtel, puisque vous êtes reçu dans ce canton; qu'on doit parler seulement de l'attentat contre un magistrat faisant sa charge pour découvrir des assassins, et qu'on doit, pour la tranquillité publique, réprimer l'audace du Sacro-Gorgon, autrement dit le Vieux de la Montagne. Les ministres ont écrit fortement là-dessus, ce dont le conseil d'État se moquera. Je suis fâché par rapport à M. du Peyrou, et par rapport à MM. Chaillet, Martinet et quelques autres. Chaillet propose d'avoir recours à Berne pour mettre ordre au pays, ce que le roi ne fera pas; ce serait ouvrir la porte à des tracasseries sans fin, car tous, à chaque petite brouillerie, recourraient à Berne, et le pays deviendrait une dépendance de ce canton. Ne parlons plus de ces fous, tenez-vous tranquille dans vosre île et moi dans la mienne. Donnez-moi de vos nouvelles, comment vous vous y trouvez; êtes-vous bien logé et chaudement? Bonsoir, je vous embrasse de tout mon cœur.



## LXX

7 septembre 1765.

Je suis frappé et abattu de ce qui vous est arrivé<sup>1</sup> ; j'avais tort de vous croire en repos pour la vie. Pensons à l'avenir et le moins qui se peut au passé, qui est trop vilain. Je ne sais comment vous écrire. Dans votre embarras d'un voyage si prompt et si inopiné, vous n'avez pas eu le temps de me faire savoir la route que vous pensiez prendre, peut-être même qu'elle n'était pas décidée ; j'écris ce billet à l'aventure. Vous savez bien le plaisir que j'aurais à vous embrasser, mais cette même amitié m'oblige à vous conseiller de ne pas faire un détour si grand et si pénible pour aller en Angleterre, où le climat est si doux que les myrtes viennent en plein vent, et celui d'ici est très-rude. Vous ferez bien d'aller en droiture en Hollande et de là en Angleterre, si ce billet vous parvient à temps.

Dans près de cinquante ans de bannissement, presque tous mes amis sont morts. Mes parents sont tous Écossais. Il faut pour vous des amis choisis et qui méritent de partager votre amitié ; celui qui me paraît le plus sûr parmi mes connaissances est M. Penneck, au Muséum, un des bibliothécaires du roi, homme de lettres, de bien, doux et véritable bon gentilhomme anglais. Ne vous effrayez pas de ce qu'il est ministre, il n'est pas bigot ; en un mot, je répondrai de son peu de prudence, quoique lama. Ce sera à lui à vous chercher les connaissances qui vous conviennent le plus et une demeure convenable ; peut-être serait-ce la province de Cornwall, d'où il est : c'est le climat le plus doux de l'Angleterre. Si cette

<sup>1</sup> Rousseau, on le sait, venait d'être chassé du territoire de Berne. Au moment même où milord Maréchal écrivait la lettre qu'on a sous les yeux, il était déjà à Strasbourg, en route pour Paris et l'Angleterre.

lettre-ci vous arrive à temps, faites-la lire à M. Penneck, pour qu'il sache dans le moment que le porteur est mon fils, M. Rousseau. Adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LXXI

Postdam, novembre 1765.

MM. de Bienne ont très-bien dit<sup>1</sup>, et, ce qui est plus rare, très-bien fait, en vous retenant chez eux, dont je les aime et les respecte, quoique je perde l'espérance de vous revoir. Mon avis est que vous devez vivre et mourir avec de si honnêtes gens, qui n'ont pas été séduits par l'exemple de leurs voisins. Ce trait d'humanité leur fait honneur et leur en fera partout. Si dans le temps de mon bannissement de chez moi on m'avait fait le même accueil, quoique je fusse très-bien en Espagne, j'aurais donné la préférence à une pareille invitation. Mon premier attachement au roi de Prusse fut qu'ayant entendu dire que mes biens en Écosse étaient confisqués, il m'offrit une pension sans penser à aucun retour de service; il a ajouté bien des grâces depuis, mais il suffisait de la première pour m'attacher pour toujours à lui. La même bonté de cœur l'avait fait penser à cette heure à vous chercher une retraite dans un village, près de Berlin, habité en grande partie par des Français. Vous aviez un asile assuré et où les Sacro-Gorgons ne vous auraient pas inquiété. L'Angleterre vous était ouverte; à présent, vous êtes en repos

<sup>1</sup> Milord Maréchal répond sans doute ici à une lettre de Rousseau qui n'est pas connue, et dans laquelle ce dernier lui annonçait son intention de passer l'hiver à Bienne. On se souvient que, séduit par l'accueil empressé qui lui fut fait à son arrivée de l'île de Saint-Pierre, Jean-Jacques eut un instant l'idée de rester à Bienne; mais, ayant presque aussitôt cru discerner du mauvais vouloir contre lui de la part des habitants, il repartit subitement de cette ville et se dirigea sur Bâle et Strasbourg.

et moi aussi. J'étais très en peine de votre voyage. Je comptais bien sur votre amitié, et j'espérais que vous m'écrieriez en route; grâce à Dieu et aux braves gens de Bienne, cette route a été courte. Bonsoir, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## LXXII

19 novembre 1765.

Je vois avec douleur votre embarras. Je ne sais que vous dire <sup>1</sup>. 1° Pour venir ici le chemin est bien pis que celui que vous avez fait, et le climat très-rude; 2° vous seriez à Saxe-Gotha autant à une cour qu'ici, où, comme je vous l'ai écrit, le roi pensait à vous établir dans un village, à un mille de Berlin, habité par des Français, mais le climat serait bien dur pour vos infirmités; 3° les hivers en Hollande sont terribles, sans compter les difficultés pour y arriver; vous courrez risque d'être gelé sur le Rhin. Le quatrième parti est le bon, selon moi <sup>2</sup>, mais je suis d'avis que vous alliez en droiture loger chez David et vous diriger selon ses conseils. Je crois même que le mieux, pour éviter tout embarras, sera de ne faire presque point de séjour à Paris, mais de partir pour Douvres avec un bon passe-port de David. Vous prouverez, dites-vous, au parlement son incompetence de vous juger; soit, mais il vous jugerait, quand ce ne serait que pour soutenir ses droits, et déclarerait qu'il a raison, ce qu'il prononcerait par un beau décret, car enfin un parlement ne doit pas avoir tort. Ayant un endroit sûr, il me semble qu'il n'y a pas

<sup>1</sup> Cette lettre doit répondre à une lettre de Rousseau, écrite de Strasbourg à milord Maréchal, et dans laquelle le philosophe demandait conseil sur le parti qu'il avait à prendre.

<sup>2</sup> Le parti d'aller en Angleterre.

à balancer; vous trouverez en Angleterre, *placidam sub libertate quietem*, un climat très-doux dans les provinces méridionales. Je vous ai recommandé à un bien honnête homme, M. Penneck, *at the Museum*, vous aurez bientôt David aussi. Vous vivrez à bon marché, où et comme il vous plaira. Moi, je choisirais Falmouth ou ses environs : bon poisson, bon laitage, bonne viande, la vue charmante; c'est le pays de M. Penneck, qui vous procurerait des agréments pour vous établir. En arrivant, il vous fait aller en droiture chez David vous établir sur l'autorité d'homme de bien que vous êtes l'un et l'autre. Vous ne fuyez pas les hommes, vous évitez seulement, et avec raison, les *Yahoos*. David ne l'est pas, il est homme; quand on en a trouvé un, il faut le reconnaître, le distinguer des *Yahoos* et le bien traiter. Je compte que vous en userez ainsi avec David, à qui vous direz mille choses de ma part. Vous m'avez toujours bien traité, David mérite encore plus; il est ministre public, vous serez en sûreté chez lui : c'est le Horenhnum qui vous protégera contre les *Yahoos*.

Comme vous êtes parti à la hâte de Suisse, je cherche une lettre de change de vingt-cinq louis sur Strasbourg, en cas que vous en ayez besoin. Si je puis l'avoir ici, ce qui est incertain, je l'enverrai avec celle-ci; si je ne la trouve pas pour le courrier d'aujourd'hui, je tâcherai de l'envoyer par celui de samedi. Ainsi, donnez votre adresse à votre hôte, en cas que vous fussiez déjà parti à l'arrivée de la lettre, comme je crois que vous le ferez! Bonsoir. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## LXXIII

2 décembre 1765.

J'envoie cette lettre par M. Truite, qui vous est bien attaché ; il était dans de grandes inquiétudes sur votre séjour à Strasbourg, je l'ai rassuré. Votre dernière lettre<sup>1</sup> est bien consolante pour vos amis, quoique je susse déjà par M. du Peyrou que vous étiez en sûreté en France.

Si vous avez été poursuivi par une cabale avec un acharnement sans égal, il faut convenir que vous avez éprouvé une amitié vive d'honnêtes gens sans nombre. M. Truite dit que si vous vouliez venir ici, il reviendrait vous conduire, laissant toute autre affaire à ses associés. Je compte cependant que vous suivrez l'avis du bon David ; ce climat-ci est trop rude. La campagne d'Angleterre est bien belle ; l'abondance, l'aisance, la liberté y règnent. Dans la ville de Londres, on peut vivre comme dans une forêt, si on veut. M. Penneck vous ferait avoir les livres que vous voudriez. Comme il connaît mieux l'Angleterre que M. Hume, il peut mieux vous aider à chercher et choisir une retraite. Bonsoir.

Après avoir cacheté, il y a une demi-heure, un billet pour vous être envoyé par M. Truite, qui passe par Strasbourg ; je reçois la vôtre du 21 novembre<sup>2</sup>. Je suis très-aise du bon accueil que vous trouvez à Strasbourg, j'opine cependant toujours pour l'Angleterre, où la loi écrite commande, et non pas les hommes. Un commandant change ; un bigot vient en place, tout change ; ce que vous n'avez pas à craindre en Angleterre. Je suis trop vieux pour changer de demeure, il ne vaut pas la peine d'aller en Angleterre ni à Venise ; il ne faut que la retraite que j'ai, quoique à une

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> *Idem.*

cour. Il n'y a qu'un seul individu qui m'incommode, et qui actuellement se promène dans ma chambre, parce qu'elle est bonne et qu'il y a bon feu; il n'est pas fixé ici, sans quoi je serais perdu.

Je suis très-fâché si j'ai fait quelque étourderie en disant aux ministres, au sujet de votre retraite de Neuchâtel, que c'était afin de n'être pas assassiné et de ne pas donner prétexte à des brouilleries dans le pays. Je ne vois pas en quoi vous avez à vous affliger que les ministres ou toute la terre sachent de si bonnes raisons. De plus, il faut les dire pour prévenir les impressions que vos ennemis pourraient faire en écrivant des mensonges. Je vous embrasse de la plus tendre amitié.

## LXXIV

17 décembre 1765.

J'espère que vous ferez heureusement votre voyage<sup>1</sup>, et que, par les soins du bon David, vous trouverez un gîte convenable, et le repos enfin, que vous avez tant cherché inutilement, et que vous méritez si bien. Je vous ai adressé à M. Penneck, fort honnête homme, consultez-le. Il y a aussi M. Hobroyd, à qui j'ai donné un billet pour vous; il vous conseillera la province d'York, très-beau pays, et où il a des parents. M. Penneck, probablement, parlera en faveur de Cornouailles; chacun pour son pays; tous voudront vous avoir. Examinez bien; peut-être pourriez-vous vous nicher sur les bords de la Tamise, à portée de Londres par bateau. Je vous enverrai une lettre de change sur Londres dans peu de jours, et vous écrirai sous enveloppe de M. Joshué Rougemont, *Green Lettice Lane*, près la Bourse. Adieu, je vous embrasse de la plus constante amitié.

<sup>1</sup> Le voyage d'Angleterre qui était décidé.

## LXXV

Postdam, 6 janvier 1766.

Je viens de recevoir le plaisir de la vôtre du 20 janvier. Avant que d'aller dans la province de Galles, consultez M. Penneck ; vous irez comme pour voir le Muséum ; ainsi cette visite ne tirera pas à conséquence. David ne connaît pas trop, je crois, l'Angleterre. J'ai oui-dire qu'il pleut bien plus dans la province de Galles que dans le reste de l'Angleterre, où il pleut encore beaucoup trop. Cornouailles est le climat le plus doux, et, comme dit frère Jean des Entommeures : « *Nous autres pauvres moines, nous n'avons que notre vie dans ce monde.* » Le climat est un grand article, surtout pour quelqu'un qui aime la solitude et la promenade. J'approuve fort les visites retranchées. A Berlin, pendant le carnaval, je n'en fais point, ni ne dîne hors de chez nous, excepté à la cour, quelquefois. Je suis fort porté pour les environs de Falmouth, à moins que vous n'appreniez qu'il pleut là comme dans la province de Galles. Bonsoir, il faut que je finisse ; M. Szinski, élève et ami du général Seidlitz (c'est beaucoup dire en sa faveur), va partir. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## LXXVI

Postdam, 26 février 1766.

Comme je pense souvent à vous, et que je désire bien que vous trouviez à vous gîter, je crois avoir trouvé un coin, qu'on vient de me proposer, qui serait ce que nous cherchons. C'est chez le baron Wolf, bien bon et honnête homme, doux, tranquille, qui vous fera le maître, et vous laissera seul tant

que vous voudrez, dans une maison qu'il a dans un grand bois ; car il bâtit une maison pour lui à un demi-mille de là. C'est à trois milles de Plymouth ; il y a à présent un vieux Français réfugié. Vous ne trouveriez guère en Angleterre un voisin aussi retiré que M. Wolf. Si vous n'avez pas pris votre parti, vous feriez ce me semble bien d'accepter celui-ci. Le baron écrit à son homme d'affaires de vous offrir cette petite maison.

La classe, ou compagnie des lamas a écrit au roi, demandant quelque grâce qu'ils n'ont pas eue, mais ils ont été rembarrés pour avoir attaqué un honnête homme, protégé de Sa Majesté ; j'en suis bien aise, ils l'ont mérité. La lettre des lamas était pour se justifier de leurs procédés envers vous ; ils ne se vanteront pas de la réponse. Bonsoir.

## LXXVII

Mars 1766.

Il n'y a plus à balancer, il faut accepter l'offre du roi d'Angleterre<sup>1</sup>. Vous êtes devenu volontairement sujet de ses États, vous avez droit à ces avantages, comme vous êtes obligé de contribuer à ce qui est pour l'avantage du pays, autant qu'il dépendra de vous. Le refus que vous fîtes de l'offre de secours du roi de Prusse, ne fut pas approuvé, comme vous savez, de vos amis ; il ne faut pas leur donner encore occasion de vous blâmer. Je vous écrivis il y a quelques jours, je vous mandais que les lamas avaient écrit une belle lettre au roi pour se justifier de leurs procédés par rapport à votre affaire ; ils ont été savonnés d'importance ; jamais les soi-disant vénérables lamas n'ont eu une pareille leçon.

<sup>1</sup> Une pension que le roi d'Angleterre offrait à Rousseau, et que celui-ci, fidèle à ses habitudes d'extrême désintéressement, se hâta de refuser.



Je vous félicite sur l'arrivée de mademoiselle Levasseur, et M. Boswell sur le plaisir qu'il a eu de vous rendre service ; c'est un vrai homme d'honneur, un preux chevalier ; faites-lui bien mes compliments. Je ne sais si j'aurai le temps d'écrire deux mots au bon David ; je lui envoie par M. Wolf un livre nouveau, pas trop orthodoxe. Je l'envoie à David pour y répondre, s'il le veut.

Mes gens d'affaires ont, je crois, négligé d'envoyer à M. du Peyrou les trois cents guinées ; je viens de leur écrire là-dessus. Il faut encore une couple de mois ou plus, pour qu'ils exécutent mes ordres, à cause de l'éloignement. Bonsoir.

## LXXVIII

Postdam, 6 avril 1766.

Je vous ai écrit souvent, je ne sais ce que sont devenues mes lettres ; je suis bien aise, au moins, qu'une vous soit parvenue. Faites-vous justice : personne n'a jamais inspiré des sentiments d'amitié plus vifs que ceux que bien des gens ressentent pour vous, et moi je prétends ne céder en cela à personne. Vous n'avez pas à craindre le refroidissement de ces sentiments ; vous seriez même étonné de l'enthousiasme avec lequel la lecture seule de vos ouvrages vous fait aimer de bien des gens, qui n'ont pas le bonheur de vous connaître. Les lamas n'ont pas de quoi se réjouir de vous avoir persécuté. Outre le chagrin d'avoir manqué leur coup de vous faire brûler, ou du moins assassiner, ils ont eu une lettre foudroyante du roi, et courent risque de sentir encore les effets de son mécontentement, pour n'avoir pas respecté un honnête homme immédiatement sous sa protection. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

## LXXIX

Postdam, 26 avril 1766.

J'espère que vous vous trouvez bien où vous êtes<sup>1</sup>, et que les brouillards s'éclairciront; il est bon cependant d'avoir une autre retraite à votre disposition, en cas que l'air de celle où vous êtes ne vous convienne pas. M. Wolf est si bon, si doux, que je suis très-persuadé que vous seriez bien à l'aise chez lui. Je suis dans le plus grand étonnement de ce que vous me dites de David. Vous dites *qu'il vous sert avec le plus vrai zèle*; je voudrais encore croire ses intentions pures, et que les moyens qu'il prend ne sont pas de votre goût plutôt faute d'en bien juger, qu'à cause d'aucune vue intéressée de sa part. Le jeune Tronchin, si je ne me trompe, a étudié en Écosse chez un ami intime de David, à qui il aurait été recommandé; si David a fait mystère d'avoir logé chez lui le fils du Jongleur, il l'aura fait pour ne point vous offenser, par une délicatesse mal entendue. Il a vécu à Paris avec tout le monde, il a bien vécu en Écosse avec ceux qui écrivent contre ses ouvrages; il m'a toujours parlé de vous avec les sentiments de la plus cordiale estime. Quand on débite des sentiments faux, il est difficile qu'un bout de queue ne paraisse. Vous avez essuyé tant de persécutions de ces animaux à deux pieds et sans plumes, et qui ne sont pas si fidèles que les barbets ou les Turcs, que je ne m'étonne pas que vous soyez sur vos gardes avec quelqu'un que vous ne connaissez pas de longue main. Je me flatte que ces soupçons se dissiperont. Si M. Walpole a répandu la lettre en question<sup>2</sup>, cela ne me donne pas une grande idée de son jugement. A

<sup>1</sup> Rousseau était installé à Wootton depuis le mois de mars précédent.

<sup>2</sup> La fausse lettre du roi de Prusse à Rousseau, fabriquée par Horace Walpole.

l'égard de la pension<sup>1</sup>, je suis toujours du même avis, que vous l'acceptiez si on vous l'offre, sans faire aucun pas de votre côté. Votre lettre m'est parvenue sans avoir été ouverte, à ce qu'il me semble ; je ne crois pas qu'on pense à ouvrir ni les vôtres, ni les miennes. J'ai trouvé cependant l'autre jour dans une des miennes, venant d'Écosse, une lettre écrite de Dublin par un marchand à son correspondant de Barcelone ; comment elle est entrée sous une enveloppe à moi ? j'ignore. Je soupçonne que c'est par une bévue des ouvreurs de lettres à la poste ; on veut quelquefois savoir la correspondance de quelqu'un, on ouvre alors toutes les lettres, et peut-être une lettre que j'attends de mon homme d'affaires est allée à Barcelone. Ceci est un mal général, c'est une enquête très-établie partout. Vous savez apparemment qu'on a dit que les Corses ne vous écrivirent pas pour vous demander des lois, et que la lettre était supposée, pour vous donner une peine inutile. Je souhaiterais pouvoir parler sûrement là-dessus. Incluse une lettre que M. C... m'a remise pour vous ; il m'a dit que le roi ne vous avait pas écrit de sa main, parce qu'il se trouvait surchargé d'affaires. Bonjour.

## LXXX

8 mai, 1766.

Celle-ci n'est qu'une enveloppe à une très-bonne lettre qui a été imprimée en Suisse. Comment les lamas ont lâché la copie ? je ne sais ; mais elle est authentique, comme j'ai vérifié ici. Comment vous trouvez-vous en Derbyshire ? Le climat doit être moins doux que vers Plymouth. J'ai vécu si longtemps au soleil d'Espagne, que je regarde la température comme un grand article dans ce bas monde. Bonjour.

<sup>1</sup> La pension offerte à Rousseau par le roi d'Angleterre.

*Copie de la réponse du roi de Prusse aux plaintes de la classe  
des pasteurs de Neuchâtel.*

« Le roi, sur le très-humble mémoire de la Compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin, concernant les prétendues atteintes que le conseil aurait données depuis quelque temps aux droits dont elle, ainsi que ses membres, devait jouir, ordonne d'y répondre que Sa Majesté, bien loin d'acquiescer à la très-humble demande de ladite Compagnie à ce sujet, ne pouvait s'empêcher d'être très-mal satisfaite des procédés inquiets, turbulents, et tendant à sédition, que lesdits pasteurs avaient tenus, relativement à un homme que Sa Majesté daignait honorer de sa protection.

« Fait à Postdam, 26 février 1766.

*Apostille de la main du roi.*

« Vous ne méritez pas qu'on vous protège, à moins que  
« vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre  
« conduite, qu'il y règne à présent d'esprit de vertige, d'in-  
« quiétude et de sédition. »

*Signé : FRÉDÉRIC.*

« Ces deux pièces essentielles étant tombées entre nos  
mains, nous les rendons publiques, afin qu'elles servent à  
jamais d'exemple à tous les princes, d'instruction à tous les  
magistrats de l'Europe, et de sauvegarde à tous les citoyens.

« Fait dans notre résidence, ce 10 mars 1766. »

LXXXI

23 mai 1766.

Je sais bon gré aux habitants du Derbyshire de vous avoir  
marqué leur estime en vous adoptant par une charge parmi

eux<sup>1</sup>, et je ne suis pas fâché que vous ne puissiez exercer cette charge, faute de savoir la langue. Ceci vous fera rester parmi eux, au grand regret du baron Wolf, au bonheur duquel vous auriez beaucoup ajouté en buvant un peu de lait d'une de ses vaches, et en prenant un peu de son poisson. Souvenez-vous toujours que le climat est plus doux vers Plymouth, et que le baron vous fit les premières offres ; ceci en cas que le froid vous pince trop, comme je le crains dans votre présente retraite. Je vous envoie un extrait d'un traité intitulé : *Dei delitti e delle pene* ; on le croit de Tannucci, ministre du roi de Naples<sup>2</sup>.

« Un grand'huomo, che illumina l'umanita, che lo perseguita, ha fatto vedere in dettaglio quali sono le principale massime di educazione veramente utile agli uomini, etc. »

Le livre a été brûlé, parce qu'il est bon, comme cela se pratique ; Tannucci, n'ayant pas mis son nom, ne sera pas brûlé. J'ai reçu une lettre de Genève d'une dame bien respectable de mes amies, milady Stanhope ; elle croit devoir la vie au docteur Tronchin, et me recommande le fils, qu'elle regarde, dit-elle, comme le sien ; me voilà dans la nécessité de faire des politesses au fils du Jongleur. David Hume, je crois, a été dans le même cas ; je ne puis douter que David ne vous soit attaché par une fidèle amitié. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur. Dites-moi comment vous vous trouvez en Derbyshire ? Vous ne pouvez juger du climat jusqu'à l'hiver.

<sup>1</sup> Dans sa réponse du 20 juillet suivant, Rousseau dit à milord Maréchal, à propos de ce passage : « Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitants du Derbyshire m'ont donnée. Cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte. »

<sup>2</sup> Le *Traité des délits et des peines* est de Beccaria.

## LXXXII

Postdam, 3 juillet 1766.

Vous pouvant passer de la pension, et je souhaite que vous soyez dans ce cas, et vous étant excusé seulement de la recevoir pour le présent, cela avec le ménagement convenable, je n'y ai rien à redire. Je crois cependant que David Hume est innocent envers vous, qu'il est réellement votre ami. Il se peut qu'il ait écouté avec trop de complaisance vos ennemis, mais il ne me paraît pas croyable qu'il ait ouvert vos lettres, il n'est naturellement pas tracassier, vous ne l'êtes pas, il le sait bien. A quelle fin aurait-il ouvert vos lettres? Les lettres sont souvent si maladroitement cachetées (entre autres les miennes), qu'elles paraissent avoir été ouvertes. N'en parlons plus. Le parti que vous prenez de réduire à trois personnes (et je suis bien flatté d'être de ce triumvirat) votre correspondance, vous mettra en repos; on pourra tâcher encore d'inquiéter votre solitude (les guêpes s'attachent au meilleur fruit), mais quand on verra que vous ne vous donnez pas la peine de répondre, on vous laissera en repos.

Quelqu'un m'a dit que vous vous plaigniez du climat; l'hiver passé a été bien plus rude qu'à l'ordinaire. Je vois avec plaisir la confiance que vous avez en M. Davenport<sup>1</sup>. Je me flatte qu'avec du bon feu, vous pourrez vivre en Derbyshire sans que votre santé en souffre. Je suis dans ma nouvelle maison, je dîne chez le roi, le reste du temps je suis chez moi quasi toujours seul; je ne fais guère de visites, ni n'en reçois. Je suis trop vieux pour le monde bruyant. Quand je ne dîne pas chez le roi, j'ai mon pilau, des laitues étuvées et des petits pois ou fèves, de temps en temps un peu de poisson. Pythagore serait édifié, la plupart du temps, de me

<sup>1</sup> Le propriétaire de Wootton.

voir dîner. Je regrette tous les jours la distance qui nous sépare.

Vous avez peut-être entendu parler de la représentation de plusieurs évêques au roi de France, contre plusieurs qui ont écrit contre la religion établie. Voltaire en a pris vivement l'alarme. Il a demandé au roi de Prusse un asile dans ses États, qu'il a obtenu, quoique le roi n'ignore pas les noirceurs qu'il a écrites contre lui ; ce qui fait certainement plus d'honneur au roi qu'à Voltaire. Bonjour, je vous embrasse de la plus tendre amitié. Mes compliments à M. Davenport, il mérite d'être au nombre de vos amis, c'est assez pour que j'en aie très-bonne opinion.

## LXXXIII

Postdam. 26 août 1766.

J'ai lu votre lettre du 20 juillet, elle a été plus d'un mois en chemin. Je savais déjà votre explication avec M. Hume, et suis très-affligé que vous soyez brouillés ensemble. Comme j'ai vu presque toutes ses démarches, je ne puis encore me persuader qu'il n'a pas agi de bonne foi. Il m'avait écrit tant de bien de vous après vous avoir connu, et avant cela il regrettait votre persécution en Suisse et votre situation, d'une façon qu'il est impossible qu'il ne sentît pas ce qu'il disait, particulièrement, ayant vu une lettre que vous écrivîtes à M. Clairaut pour faire imprimer le *Dictionnaire de musique* ; vous auriez été attendri de ses sentiments. C'est cette lettre qui lui fit venir l'idée de vous servir, en proposant la pension en Angleterre, où vous alliez, et où je croyais que vous faisiez bien d'aller pour de bonnes raisons ; c'est le pays digne de celui qui a écrit le *Contrat social*, etc. Vous entendez ce que je veux dire, et c'était pourquoi je consentais à être privé de

votre compagnie, pour que vous fussiez mieux. A présent, je souhaite que votre goût pour la botanique vous amuse, et que vous jouissiez de la santé et de la tranquillité. J'ai raisonnablement de l'une et de l'autre dans mon ermitage, et je *ravaude* dans mon jardin, où j'ai beaucoup d'oignons d'Espagne, des *tomates* et des *pimentones*, légumes inconnus en Angleterre, sauf parmi les juifs espagnols et portugais. J'ai du fruit assez bon pour le climat; je me nourris, moi, ma vache et ma chèvre, de mon jardin, en l'absence du roi, qui est en Silésie. Mes domestiques mangent la viande comme des loups. Je regrette tous les jours la distance qui nous sépare, et selon les apparences elle sera plus grande dans peu de temps, vu mon âge; ce qui est sûr, c'est que pendant que je vis, je conserverai pour vous une vraie amitié:

On m'a écrit de Neuchâtel : c'était M. Chaillet, en faveur de M. d'Escherny, pour des lettres de noblesse. Je l'ai refusé, parce que n'étant plus gouverneur, je ne dois plus me mêler en rien des affaires de Neuchâtel; cependant, puisque vous vous intéressez pour ces deux messieurs, je parlerai aux ministres en leur faveur, et sous peu de jours je vous manderai ce qu'ils m'en diront. Bonsoir, je vous embrasse de tout mon cœur.

## LXXXIV

Postdam, 5 septembre 1766.

C'est avec bien de la douleur que je vois que vos ennemis ne manqueront pas de mettre sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé entre vous et lui. Vous me dites : « Lorsque on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste et mal-



honnête, soyez bien persuadé que cela n'est pas vrai. <sup>1</sup> » Votre précaution est inutile, car je ne croirai jamais rien de vous contraire volontairement à l'honnêteté, et je ferai toujours de mon mieux pour confirmer tout le monde dans ce sentiment. Votre lettre à M. Conway <sup>2</sup> me semble bien tournée pour excuser la réception de la pension, et n'a rien à offenser M. Conway.

Vous trouvez mauvais que M. Hume ait sollicité l'expédition de cette pension à votre insu. Vous y avez consenti par mon avis ; elle n'avait pas été expédiée par l'embarras des affaires du ministère et par la maladie du secrétaire. N'était-il pas très-naturel que M. Hume sollicitât l'expédition, sans imaginer avoir besoin de vous consulter encore, ayant déjà votre approbation, surtout vous servant avec zèle et amitié, comme je suis persuadé qu'il a fait jusqu'à ces malheureuses brouilleries. Je regrette et je regretterai tous mes jours de n'avoir pas été en Angleterre pour les prévenir, comme certainement j'aurais fait, en vous montrant tout ce que David m'écrivait, vous y auriez vu que son amitié était vraie. J'ai été à Berlin exprès pour recommander l'affaire de MM. d'Escherny et d'Ivernois ; ils doivent présenter au roi par les ministres un placet là-dessus, et employer quelqu'un pour solliciter l'expédition, si leur demande est accordée. Comme je prévois que vous serez inondé de sollicitations à cette cour par mon canal, je vous prie de dire que j'avais déjà déclaré que je ne me mêlerais plus en rien des affaires de Neuchâtel, et que j'avais refusé au colonel Chaillet ce que je viens de faire en votre faveur. Quand j'étais gouverneur, j'aurais trouvé mauvais qu'on ne s'adressât pas à moi pour les affaires du pays, et je ne trouve pas juste de ne pas suivre la même

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à milord Maréchal, du 9 août 1766.

<sup>2</sup> La lettre de Rousseau au général Conway, du 22 mai précédent.

règle par rapport aux autres ; ainsi, dites que vous ne pouvez plus me proposer ce que je crois ne devoir pas faire. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

## LXXXV

Postdam, fin septembre 1766.

Vous avez reçu deux de mes lettres, où je parlais de la malheureuse querelle avec M. Hume, dont je suis très-convaincu que vous avez mal interprété les intentions. Dans votre dernière du 7<sup>1</sup>, vous me dites que M. Hume n'a jamais haï que vous seul ; cela est impossible, rendez-vous plus de justice. Un fanatique, un faux dévot, un flatteur du despotisme, ou peut-être un écrivain qui ne serait pas de votre avis en quelque chose pourrait ne vous pas aimer ; mais que Hume, qui, dites-vous, n'a jamais haï personne, commençât par vous, me semble impossible, à moins que votre lettre à lui, qui se sentait innocent, ne l'ait fait désespérer d'avoir jamais plus part à votre amitié. Il est plus que probable que la plupart des choses que vous voyez dans les papiers publics y sont mises par d'autres que par M. Hume. Le pis de tout est que je ne vois guère de remède au passé ; le mieux sera, ce me semble, de n'en plus parler. Vos amis vous rendront justice sur la droiture de votre cœur. Il faut trouver de l'occupation à votre esprit. La botanique vous amusera, mais vous êtes bien seul, et tous les hommes ont besoin de quelque délassement ; je crains pour vous l'hiver. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur.

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, cette lettre de Rousseau, du 7 septembre 1766.

## LXXXVI

Postdam, 12 novembre 1766.

- Je vous demande excuse si j'ai mal interprété vos sentiments sur la pension du roi d'Angleterre<sup>1</sup>. Comme vous m'aviez dit de M. Hume : « *et comme si j'étais dans la misère, il s'attache plutôt à me faire donner l'aumône qu'à me procurer des amis* ; » cela me fit croire que vous ne vouliez pas la pension.

Très-certainement je n'ai pas eu l'intention de vous ôter l'amitié de M. du Peyrou. J'avais tâché de vous ôter vos soupçons contre M. Hume. Je n'avais pas réussi ; il me semblait prévoir qu'ils vous feraient tort. J'espérais que M. du Peyrou pourrait vous les ôter et contribuer à assoupir la malheureuse querelle avec M. Hume ; je lui écrivis dans cette intention, et je suis persuadé qu'il me rendra justice là-dessus<sup>2</sup>. Ce n'est pas à *prononcer entre vous et moi* ; je puis avoir tort, je

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à milord Maréchal, du 27 septembre 1766.

<sup>2</sup> Voici cette lettre de milord Maréchal à M. du Peyrou :

« Monsieur,

« Je vous envoie le nom de la drogue ou écorce, *quassi*, qu'on prétend encore plus efficace que le quinquina contre les fièvres tierces ; il vaut bien la peine de l'essayer.

« La malheureuse querelle de notre ami contre M. Hume me donne tous les jours plus de peine ; tout le monde en parle. Je ne puis justifier son procédé. Tout ce que je puis faire est de justifier son cœur, et le séparer d'une erreur de son jugement, qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de d'Alembert là-dessus, qui se plaint aussi. Il dit qu'il avait parlé très-favorablement de M. Rousseau ici, à la table du roi, ce qui est vrai ; mais je n'assurerais pas qu'il n'avait pas changé d'avis, même avant cette dernière affaire. On blâme notre ami (le roi en parlait hier à table) d'avoir dit qu'on voulait le déshonorer en lui faisant avoir une pension du roi d'Angleterre. J'ai dit à Sa Majesté que M. Rousseau avait fait difficulté de la recevoir après avoir refusé ses bienfaits ; mais le cri du public est trop fort, et, à la vérité, je ne vois pas que M. Rousseau se déshonorerait en recevant cette pension secrètement, comme le roi d'Angleterre le désirait, pour ne pas faire crier contre lui les bi-

laisse à M. du Peyrou à en juger. Vous me dites que M. du Peyrou, *sur la foi de ma lettre, vous regarde comme un extravagant au moins*<sup>1</sup>; que M. du Peyrou soit aussi en cela juge. Je suis vieux, infirme, j'ai trop peu de mémoire; je ne sais plus ce que j'ai écrit à M. du Peyrou, mais je sais très-positivement que je désirais vous servir en assoupissant une querelle sur des soupçons qui me paraissaient mal fondés, et non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises? Pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parents et amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. Bonsoir.

Je dis *abréger*, car je désirerai toujours avoir de temps en temps des nouvelles de votre santé, et qu'elle soit bonne<sup>2</sup>.

gots de son clergé, ce qui est le fait. C'était une complaisance envers son roi dévot, et qui a son clergé à ménager, qui n'était pas déshonorante. Adieu, bonsoir. »

<sup>1</sup> Allusion à une lettre de Rousseau à milord Maréchal, du 1<sup>er</sup> novembre, demeurée inconnue. C'est cette lettre qui força milord Maréchal à cesser sa correspondance avec Jean-Jacques.

<sup>2</sup> Rousseau répondit à cette dernière lettre de milord Maréchal par celle qui se trouve dans la *Correspondance* à la date du 11 décembre 1766. On peut y voir que Jean-Jacques, au désespoir d'avoir forcé, par sa propre faute, milord Maréchal à cesser sa correspondance avec lui, y fait tous ses efforts pour engager ce dernier à lui donner au moins, de temps à autre, de ses nouvelles. Nous ignorons si milord Maréchal se laissa toucher par les prières du philosophe; mais ce qui est certain, c'est qu'il conserva, jusqu'à ses derniers moments, de l'amitié pour Rousseau. D'amples éclaircissements sur ce sujet se trouvent dans la *Réponse d'une anonyme* (madame de La Tour-Franqueville) à un anonyme, et dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, par M. Musset-Pathay (tome II, article *Keith*).

Nous joindrons ici, pour terminer, la lettre suivante, adressée, le 28 novembre 1766, par milord Maréchal à M. du Peyrou, et dans laquelle on trouvera les motifs qui poussèrent son auteur à cesser toute correspondance avec l'infortuné philosophe :

« J'ai une lettre de M. Rousseau : des plaintes contre moi, avec bien de la douceur, d'avoir mal interprété son refus de la pension. L'autre est sur ce que je vous ai écrit. Comme j'écris de mémoire, et que la mienne me manque beaucoup, je ne sais pas du tout ce que je vous ai dit dans cette lettre dont il

est question. Bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention et dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre M. Hume, que je voyais souvent troublés d'injustes de tout le monde. J'avais tâché de les lui ôter longtems avant que la querelle n'éclatât, et vous pourrez vous-même juger si ce que je vous disais venoit d'un ami ou d'un ennemi. Je le regarde toujours comme un homme vertueux mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion, et qui n'écoute pas ses amis. Je ne puis lui donner raison jusqu'à ce qu'il me paraisse l'avoir ; si, dans la suite, il fait voir des preuves que Hume est un noir scélérat, ce sera à moi de lui donner raison ; mais, jusqu'à cette heure, je ne vois pas apparence de preuves solides. Il est bien affligeant surtout pour moi, qui aime la tranquillité et point les tracasseries, d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre deux amis que j'estime. Je crois que je prendrai le parti, nécessaire à mon repos, de ne plus dire ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

« Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit, que je n'ai pas de copies de mes lettres, examinez-les. M. Rousseau ne me dit ni vos paroles ni celles de ma lettre à vous, que, pour bien juger, je devrais savoir. Voici comme il finit :

*« Mais, si je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez, souvenez-vous, de grâce, que le seul ami sur lequel je compte après vous me regarde, sur la foi de votre lettre, comme un extravagant au moins. (1<sup>er</sup> novembre.) »*

« Je vous envoie copie de ce que je lui écris par ce courrier. Bonsoir. »

# LE DUC DE WIRTEMBERG

*Wirtemberg* (Louis-Eugène, prince, puis duc de), grand philanthrope, qui vécut pendant plusieurs années en simple particulier, à Lausanne, d'où il adressa à Rousseau la correspondance qu'on va lire. Cette correspondance roule principalement sur l'éducation de ses enfants.

## I

A Renans, près Lausanne, le 25 septembre 1763.

Monsieur, j'aime passionnément la vérité. Ce sentiment se trouve naturellement dans toutes les âmes qui ne sont pas entièrement corrompues, et vous devez sentir, par conséquent, que vous êtes, après elle, l'homme du monde que j'aime et que j'honore le plus, car de tous les philosophes dont les ouvrages me sont tombés entre les mains, vous êtes le seul qui me paraissez mériter le titre auguste d'ami de la vérité.

Cependant, ne croyez pas que ce soit une curiosité indiscreète ou une vanité plus ridicule encore qui m'engage à vous écrire. Non, monsieur, j'ose dire que le motif qui m'y détermine est plus digne et de vous et de moi, et que j'ai hésité longtemps avant que de me livrer à ce plaisir. J'ai le bonheur d'être à la fois époux et père. Pour ce qui est des obligations que le premier de ces états m'impose, je n'ai besoin que de consulter mon cœur pour les remplir avec ardeur et avec joie ; mais il n'en est pas de même de l'autre, car, quel que soit l'amour que je porte à mon enfant, cet

amour seul ne suffit pas, et cela est si vrai, que la tendresse des parents a plus souvent gâté les enfants que leur indifférence même, parce que l'une peut dégénérer en faiblesse et que l'autre ne me paraît pas pouvoir exister dans la nature. Or, c'est pour bien remplir un devoir si sacré et si cher que j'ai besoin d'un guide éclairé. Et à quel autre aurais-je recours si ce n'est au sublime et vertueux instituteur d'Émile?

Souffrez, monsieur, que, pour vous porter à une œuvre si charitable, je vous rappelle les paroles touchantes que vous placez dans la bouche de votre élève et par lesquelles vous terminez si heureusement cet immortel ouvrage. Je sens avec douleur que je n'ai pas sur vous les mêmes droits qu'Émile; que je n'ai pas été cultivé par des mains aussi sages, enfin que je ne suis plus comme lui l'homme de la nature, mais il n'en est pas moins vrai pour cela que vous m'en rapprochez de plus en plus, et que vos écrits rallument sans cesse en moi ce goût vif pour la vertu que le torrent du monde n'y a pu éteindre entièrement. Émile vous doit le caractère auguste d'homme que vous avez gravé dans son cœur d'une manière brillante et ineffaçable, et moi, je vous dois mon retour à la vertu et à la simplicité des mœurs.

Je ne vous demande donc, monsieur, que d'oser vous consulter quelquefois et de vous soumettre les doutes qui se présenteront à mon esprit. Je sais que vous pouvez me renvoyer à *Émile*, mais quelque pénétré que je sois des grands principes qu'il renferme, une partie des détails qui en découlent et que vous embrassez d'un coup d'œil lumineux pourrait être cachée à mes faibles regards. Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui, parce qu'avant d'entrer en matière, il me paraît indispensable de savoir s'il vous convient de m'accorder la faveur insigne que je vous demande. Vous pouvez être persuadé, monsieur, que je n'en abuserai pas, et je me flatte d'autant plus de l'obtenir que je connais toute l'étendue de

votre humanité, et que le penchant que vous avez à faire du bien vous portera à obliger une honnête famille dont l'exemple peut rejaillir utilement sur un grand nombre d'autres.

Tels sont les titres sur lesquels je fonde mon espoir et sur lesquels j'ose vous donner les assurances sincères que personne ne vous admire et ne vous estime davantage que celui qui a l'honneur d'être <sup>1</sup>, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## II

Renaus, 4 octobre 1763.

Qui est-ce, monsieur, qui pourrait vous rendre autant d'honneur que vous en méritez? La postérité seule peut aspirer à ce droit; c'est au milieu d'elle que vous vivrez et elle vous placera sans doute un jour entre ces deux hommes divins que vous avez comparés d'une manière si sublime, qui n'ont pas enseigné à leur siècle des vérités plus grandes que celles que vous avez annoncées au vôtre, et qui ont été, ainsi que vous, les victimes de l'orgueil et de la sottise des hommes.

Je n'ai point vu dans *Émile* que vous ignoriez l'art d'élever les princes, mais j'ai bien vu que si j'étais roi, l'instituteur d'Émile serait aussi celui de mon fils, car, quelque douteux que fussent les droits sur lesquels sa royauté pourrait être fondée, je serais bien sûr alors qu'il en deviendrait digne, et que l'amour que ses peuples lui porteraient, rendrait son règne aussi légitime que l'étaient ceux du roi Adam et de l'empereur Noé. Pour ce qui est des clameurs publiques, elles me paraissent être le sceau de votre sagesse et de votre immortalité.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 27 septembre 1763.



D'ailleurs personne n'est plus touché que moi, monsieur, des malheurs que vous éprouvez. Je m'estimerai le plus heureux des hommes si je pouvais en adoucir l'amertume, daignez en être persuadé. J'envie ceux que vous estimez assez pour leur accorder le bonheur d'oser vous en convaincre plus particulièrement, et la seule chose que ma vénération pour vous me permette de vous dire, c'est de vous assurer, monsieur, que vous ne connaissez pas tous vos amis. Vivez donc pour eux et ne cessez point de les enchanter et de les instruire ; car ils sont également intéressés à votre conservation et à votre gloire, et certes il y aurait de l'injustice à les confondre avec vos persécuteurs. Je ne répondrai pas aux choses obligantes dont vous m'honorez, je vous dirai seulement, monsieur, qu'elles m'animent encore davantage à devenir ce qu'il faut être pour mériter votre attention et votre estime. Mais ce que je ne puis assez vous exprimer, c'est la joie que je ressens de la permission précieuse que vous voulez bien m'accorder d'oser vous communiquer mes doutes, non sur *Émile* et encore moins sur votre suffisance, mais sur moi-même, ou plutôt sur ma suffisance à élever Sophie, ma fille bien-aimée et que je désire si fort de rendre ressemblante à l'aimable original dont elle porte le nom ; dût-elle, comme cette fille charmante, mourir d'amour pour Télémaque, et vous devoir encore plus qu'à son père.

Après avoir mûrement pensé à la forme sous laquelle je me hasarderai de vous la présenter, il m'a semblé, monsieur, qu'en vous la dépeignant d'abord telle qu'elle est, et ensuite en vous faisant parvenir chaque semaine un journal détaillé des changements divers que je remarquerai en elle, il vous sera plus facile de suivre les développements de ses petits progrès et de me donner des conseils dont l'effet sera plus sensible et pourra vous être communiqué plus promptement,

vu le court espace de temps qui s'écoulera d'une lettre à l'autre.

Telle est la méthode, monsieur, que je suivrai, si elle vous agréé, et si elle ne vous convenait point, je ne balancerai pas un moment à me conformer à celle qu'il vous plaira de me prescrire, persuadé que je suis que je ne saurais que gagner en soumettant mes idées aux vôtres.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances sincères de l'admiration et de l'estime avec lesquelles je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

#### *État de l'enfant.*

Dans quatorze jours, ma fille aura quatre mois complets. Elle est bien constituée, et je puis dire avec vérité, et M. Tissot<sup>1</sup>, que je vois moins à titre de médecin que comme mon ami et votre admirateur, pourra l'attester, qu'il n'a point vu d'enfant de cet âge avoir une physionomie aussi marquée et aussi développée que la sienne l'est déjà. Des raisons particulières ont privé la mère du plaisir de l'allaiter elle-même, mais la fortune nous a fait trouver une nourrice non-seulement très-robuste et très-saine, mais aussi plus attachée et plus raisonnable que ces sortes de femmes ne le sont ordinairement. Tous les matins nous baignons la petite dans l'eau de fontaine la plus froide, et, après l'avoir essuyée légèrement, on la laisse nue pendant une bonne partie de la matinée; nous la promenons de la sorte au grand air, quelque temps qu'il fasse, et elle y est déjà tellement accoutumée que la bise même ne l'éprouve plus. Nous ne lui couvrons jamais la tête et elle ne porte ni gants ni bas. Une petite chemise

<sup>1</sup> Célèbre médecin de Lausanne.

fort ample et ouverte sur la poitrine lui sert de vêtement. Son lit est composé d'une paille et d'un patain<sup>1</sup>, et elle ne se trouve jamais mieux que quand nous étendons son petit lit sur l'herbe, car elle aime prodigieusement le grand air; aussi nous étonnons-nous chaque jour du progrès de ses forces. Elle se tourne déjà fort librement sur le côté, elle change souvent, et même elle est déjà parvenue à se lever sur son séant. Après tout ce que je viens de dire, vous comprendrez facilement que sa santé est très-bonne, à cela près qu'elle commence depuis quelque temps à sentir de petites douleurs de gencives très-naturelles à des enfants de cet âge, mais malgré cela elle ne pleure jamais, au contraire, elle rit à tout venant et même quand on l'éloigne de la nourrice; le chaud, le froid, la pluie, le vent et le tonnerre, rien de tout cela ne l'étonne ni ne lui fait peur.

Le premier goût que nous ayons remarqué en elle, après ses besoins, est celui des fleurs. Elle prenait un grand plaisir d'appuyer sa petite tête contre elles et de recevoir de la sorte l'eau de la rosée qui découlait de leurs calices. Alors elle ignorait encore l'usage de ses mains, mais aujourd'hui elle veut tout empoigner et tout porter à sa bouche, comme font tous les enfants qui souffrent des dents.

Le second goût qui s'est fait sentir aussitôt chez elle est le plaisir que lui cause la musique. Les danses allemandes l'emportent sur toute autre, et cela me paraît tout simple, parce que leur mouvement est plus marqué et par conséquent plus sensible.

Qui que ce soit qui l'aborde, elle sourit, et puis elle fixe attentivement les personnes et finit toujours par sourire encore. Quand elle entend du bruit, ses yeux se portent tout de suite là d'où il vient, et cette correspondance qui règne entre

<sup>1</sup> Sorte de lange.

son ouïe et sa vue, et entre ce dernier organe et l'emploi qu'elle fait de ses petites mains, est le progrès qui m'a le plus frappé en elle.

Je ne parlerai pas de ses petites volontés, parce qu'il ne nous a pas été difficile de les vaincre; aussi ne se plaint-elle plus quand nous la laissons seule. Elle est d'une humeur qui nous enchante, la sérénité et la douce joie sont toujours peintes sur son joli petit visage. Je peux vous assurer que le moment après que ses douleurs sont apaisées elle rit et badine. Sa vivacité est extrême, et telle enfin que les personnes que leur état oblige de voir et de suivre beaucoup d'enfants assurent qu'elles n'en ont guère vu d'aussi avancés.

Tel est son état présent.

### III

Renans, 21 octobre 1763.

J'accepte, monsieur, avec reconnaissance et avec joie les conditions que vous voulez bien me proposer<sup>1</sup>. Je ne vous demande pas des louanges, je vous demande, au contraire, des avis, des conseils et des corrections. Dans le train ordinaire de l'éducation que je m'efforce à donner à mon enfant, je serai aussi flatté de votre silence que je serai ravi et pénétré de recevoir de vos lettres dans les cas douteux qui pourront y survenir. Mon intention n'est pas de vous être à charge; à Dieu ne plaise que je veuille rendre ainsi le mal pour le bien. Je m'en rapporte entièrement à vous. Je suis bien sûr, monsieur, que vous daignerez m'écrire quand vous aurez quelque chose d'important à me dire, et vous ferez très-bien de ne me pas répondre quand vous ne trouverez rien à reprendre dans mes soins.

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 17 octobre 1763, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

Si j'avais le bonheur d'être plus connu de vous, je suis persuadé, monsieur, que le mot de *cour* ne se serait pas trouvé dans votre lettre; c'est moi qui vous la fais avec plaisir, parce que j'aime la vérité, parce que vos écrits la respirent et parce que vous êtes l'homme le plus vrai que je connaisse. Ainsi, de grâce, cessez de traiter en prince quelqu'un qui s'estimerait heureux de pouvoir parvenir à l'honneur d'être un homme.

Mais, pour en revenir à l'enfant que vous daignez appeler heureux, et qui l'est parce qu'il croit sous vos auspices, j'avouerai naturellement, monsieur, que ses petites facultés se développent plus tôt que je ne l'aurais pensé; je puis dire avec vérité que ma fille est hâtive. Quand on la place devant un miroir, elle fixe d'abord l'objet que la glace réfléchit, ensuite elle porte ses regards et un sourire charmant sur la personne représentée. Ma plus grande attention est d'empêcher qu'on la plaigue quand elle souffre. Cependant les douleurs qu'elle ressent aux gencives commencent à devenir si vives que je suis obligé de permettre quelquefois qu'on la change de situation pour la soulager, mais on lui prête ce secours sans lui parler ni la plaindre, car je suis bien éloigné de souffrir qu'on l'excite de la sorte à se révolter un jour contre la nécessité, et à devenir enfant dans un âge où il ne lui sera plus permis de l'être.

A mesure qu'elle grandit, sa vivacité augmente et ses petites volontés paraissent diminuer à proportion. Autrefois, elle s'impatientait beaucoup quand on la couchait, aujourd'hui cela lui fait moins de peine, parce que j'ai grand soin de ne la faire poser sur sa petite paillasse que lorsqu'elle est fatiguée ou qu'elle a sommeil.

Je n'entre dans tous ces détails, monsieur, que pour vous faire connaître davantage l'enfant. Mais un objet d'une bien grande importance, vraiment digne de vous être proposé, sur

lequel je me suis souvent entretenu avec M. Tissot et qui nous embarrasse beaucoup tous deux, est que je suis environné d'un assez grand nombre de domestiques. Si ma situation me permettait d'isoler mon enfant, je serais moins en peine, car je vous suivrais de point en point, mais la difficulté la plus grande à mes yeux est de ne pas s'écarter d'un plan si sage dans des circonstances entièrement opposées à celles que vous avez choisies <sup>1</sup>.

Voilà le problème que je soumets à vos lumières, que vous seul pouvez résoudre et dont j'attends la solution avec toute l'impatience que m'inspire l'amour paternel.

Agrérez les assurances sincères de l'estime et de la vénération avec lesquelles je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## IV

A la Chablère, près Lausanne, 19 novembre 1763.

Monsieur, j'ai fait de votre Mémoire <sup>2</sup> l'usage que j'ai toujours fait de vos immortels écrits, c'est-à-dire que je l'ai lu et relu et que je ne cesserai jamais de le lire et de l'étudier encore. Cependant, je ne m'aviserais pas de vous en faire mes remerciements, parce que je sens bien que je ne dois tant de complaisance et de soins de votre part qu'à l'importance du sujet; mais vous me permettez du moins de vous dire que je m'estime heureux d'être devenu père dans le siècle où vous vivez et que vous honorez, et que je voudrais vous devoir ma propre éducation, comme je vous devrai un jour celle de ma

<sup>1</sup> Le prince a en vue ici les instructions données dans l'*Émile*.

<sup>2</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 10 novembre 1763, la réponse de Rousseau à la lettre précédente et les recommandations qu'il y joint pour l'éducation de la petite princesse.

chère enfant et comme je vous dois déjà mon retour à la simplicité des mœurs.

Je sens à merveille, monsieur, la difficulté qu'il y a de contenir un certain nombre de domestiques dans les bornes du devoir et de l'ordre, et cette difficulté est encore augmentée à l'égard des miens, parce qu'il m'a fallu les faire passer brusquement du tumulte d'une longue guerre dans une tranquillité profonde, et du désordre qui accompagne la vie militaire dans une règle plus exacte; j'avoue même que j'ai eu quelque peine à les plier à l'ordre que j'ai établi dans ma maison. Il m'en a d'abord coûté deux domestiques qui me servaient déjà depuis longtemps un valet de chambre dont les mœurs s'étaient corrompues, et un autre serviteur plus ancien encore, qui, craignant que je n'apprissse une fredame qu'il avait faite, me demanda son congé et l'obtint sur-le-champ. Depuis, n'ayant plus et ne voulant plus avoir de valet de chambre et encore moins un maître d'hôtel, j'ai tâché d'introduire entre mes gens le plus d'égalité qu'il m'a été possible, persuadé que je suis qu'après l'autorité du maître, ils ne doivent dépendre que de leurs occupations et de leurs travaux. A ce sujet, j'ai fait une espèce de règlement qui comprend les devoirs qu'ils ont à remplir, et j'ai surtout observé de donner à chacun d'eux une tâche particulière, afin que l'un ne puisse rejeter sur l'autre les fautes qui naîtraient de son incurie, inconvénient qui arrive ordinairement quand plusieurs personnes sont chargées de la même besogne. Quel que soit le motif qui les engage, il me semble que cet arrangement entraînera nécessairement l'exécution plus exacte de leurs devoirs, à laquelle ils seront poussés par l'émulation ou par le désir de récompenses, et je croirai avoir beaucoup fait si je les arrache au désœuvrement, car l'oisiveté est la mort de l'âme et la source de la plupart des vices.

Après cela, ne craignez pas, monsieur, que je gâte mon

propre ouvrage par une partialité qui serait bien éloignée de la fermeté et de la justice qui conviennent au caractère d'un homme. Non, je rougirais d'une faiblesse pareille. Je veux ardemment le bien, ma vie entière sera employée à le faire, et jè me flatte que je vous convaincrâi un jour que si je n'ai pas été assez heureux pour être votre élève, je ne suis pas indigne du moins d'être votre disciple.

Je vais maintenant répondre à l'autre article de votre excellent Mémoire. Vous me conseillez, monsieur, de confier ma fille entre les mains d'une gouvernante. Je ne balancerais certainement pas de le faire, si je pouvais prévoir que la situation de ma femme et la mienne dussent nous détourner, avec le temps, de l'attention scrupuleuse qu'exige l'éducation que nous désirons de donner à cette enfant bien-aimée; mais à Dieu ne plaise que nous l'abandonnions à d'autres soins qu'aux nôtres et que nous consentions jamais à nous laisser enlever un droit si sacré et un plaisir si naturel et si cher! Souffrez, monsieur, que je m'arrête un moment sur la situation dans laquelle je me trouve, et je me flatte de vous ramener à ma pensée et de vous faire approuver ma résolution à ce sujet.

Après quinze ans de travaux, d'agitations, de malheurs et de disgrâces, je me repose aujourd'hui dans une retraite qu'embellissent les charmes d'une douce union. Là, je partage mon temps entre les devoirs que me prescrit l'état d'époux et de père et entre les études que m'impose la place où je puis être appelé un jour. Il est vrai que je puis être chargé du fardeau du gouvernement<sup>2</sup>, mais heureusement le Duc mon frère est dans la fleur de son âge et jouit d'une santé constante; ainsi je range cet événement au nombre des

<sup>2</sup> Le prince ne régna que beaucoup plus tard et pendant très-peu de temps, de 1793 à 1795.



choses possibles mais très-incertaines, et je doute que d'autres circonstances aient assez de pouvoir sur moi pour me faire renoncer aux seuls jours heureux que j'aie goûtés de ma vie et pour m'engager à remonter de nouveau sur le théâtre du monde, que j'ai quitté avec tant de joie. Après cela, vous conviendrez que nous serions à regarder, ma femme comme une mère dénaturée, et moi comme un bien mauvais père, si, sur des hypothèses si éloignées, nous allions nous décharger sur quelque autre des soins que nous devons à notre enfant. Eh ! quelle occupation plus douce pourrait remplir notre loisir ! D'ailleurs, monsieur, quand je parviendrais aujourd'hui à gouverner un État, cela même m'attacherait encore plus, s'il était possible, à l'éducation de mes enfants, car je sens que j'aurais assez d'amour pour le peuple, qui m'aurait confié ses destins, pour m'efforcer d'ajouter à l'exactitude et aux soins que je lui devrais, l'exemple dans une partie qui intéresse l'humanité entière, je veux dire l'éducation. Je veux bien que tous les jeunes Wurtembergeois ne deviendraient pas pour cela des Émiles, mais quand même mes compatriotes n'adopteraient pas le physique de votre méthode, je croirais toujours avoir fait un très-grand bien, car comme de cent jeunes gens il n'en réussit pas un de la manière dont on les élève aujourd'hui, je gagerais au contraire qu'en suivant la route que vous avez ouverte, de dix il y en aurait un du moins qui deviendrait un homme. Enfin, ne fût-ce que de vingt, que de cinquante et même que de quatre-vingt-dix, l'avantage en serait toujours très-grand. Il est certain que votre système procurerait à l'État des hommes plus forts et plus robustes, et par conséquent plus courageux et plus propres à toutes sortes de travaux. Je n'en dirai pas davantage, le reste saute aux yeux.

Le meilleur père, le meilleur laboureur, l'homme le plus intègre, le plus véridique, l'homme qui m'aurait le plus sou-

vent convaincu d'erreur, celui enfin qui me seconderait avec le plus de chaleur dans les vues qui tourneraient au bien de la chose publique, tels seraient les courtisans que j'appellerais autour de ma personne, et si, après cela, j'étais assez à plaindre pour n'avoir pas d'amis, je croirais en effet que cette privation affligeante est un malheur inhérent à l'état de prince.

Voilà les raisons, monsieur, qui m'éloignent de l'idée de donner une gouvernante à ma fille, auxquelles se joint encore une autre qui est la douleur que ressentirait une digne mère, si elle était privée de la consolation et de la douceur d'accorder tous ses soins à cette enfant, ce dépôt précieux de notre amour mutuel, et que je ne saurais remettre en des mains plus tendres, plus vertueuses et plus sages.

Je passe à ce qui regarde ma fille. Il est naturel que dans un enfant les sens se développent successivement, mais ce qui m'étonne c'est la rapidité avec laquelle ils se perfectionnent dans le nôtre. La petite fille voit et entend déjà de loin, et elle a déjà donné plusieurs marques de l'impression diverse que les bonnes et les mauvaises odeurs font sur elle. Sa voix s'étend de plus en plus, aussi s'en sert-elle déjà tout autrement qu'elle ne faisait il y a quelques semaines ; l'emploi qu'elle en fait me paraît tenir à son sexe, et j'ose vous le communiquer, monsieur, parce qu'il me semble mériter votre attention. Autrefois, quand elle voulait téter ou qu'elle désirait d'être levée de dessus sa paillasse, elle poussait des cris qui n'étaient pas des pleurs mais qui leur ressemblaient un peu ; aujourd'hui elle ne s'y prend plus comme cela, mais on entend sortir de sa petite bouche un son aigu d'une finesse singulière et qu'elle traîne autant que ses poumons peuvent fournir à sa respiration. En général, ses progrès sont très-rapides et M. Tissot attestera, lui qui a tant vu d'enfants et qui voit tout si bien, qu'il n'en a pas rencontré encore dont

le regard l'ait si fort étonné et lui ait paru si plein d'attention que les regards de notre chère fille. Mille raisons me font croire que cet enfant est hâtif et aimant : hâtif parce que sa mémoire se développe et s'augmente à un point singulier ; aimant, parce qu'il caresse à peu près également et les personnes qui l'environnent et celles qu'il voit pour la première fois. C'est donc autour de ces deux pivots qu'il faudra nous préparer à tourner son éducation. Sa précocité m'effraye un peu, mais ses caresses me rassurent, et ce qui me remplit d'une confiance encore plus entière, c'est la générosité avec laquelle vous daignez seconder et diriger nos soins. Notre reconnaissance, monsieur, égale certainement la grandeur de ce bienfait, et l'admiration que je vous porte au fond de mon cœur, avec laquelle je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

La Chablière, 2 Janvier 1764.

Je n'aurais certainement pas tardé si longtemps, monsieur, de répondre à l'honneur de votre lettre<sup>1</sup>, si je n'avais été attaqué de tous côtés au sujet de l'éducation que vous m'avez enseignée et que je pratique si heureusement à l'égard de mon cher enfant.

Un personnage réputé grave, dans un long Mémoire rempli de choses qui ne le sont guère, exige que j'habille ma fille parce que les chardonnerets ont un duvet, les chenilles des cachettes et les escargots une porte vitrée, Il veut que je couvre et que j'enveloppe ma petite, parce qu'il est indécemment de découvrir la nudité d'un enfant ; enfin il trouve très-mauvais que je ne l'habille pas, quoiqu'elle soit toute habil-

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 15 décembre 1763, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

lée, puisque Notre-Seigneur a prescrit aux riches de vêtir les pauvres. Il se fâche sérieusement contre moi de ce que j'éleve ma fille comme une fille qui doit un jour devenir femme et mère, et non comme on élève communément les enfants des princes, car il paraît terriblement brouillé avec la nature, et il serait bien aise que tout le monde le fût autant que lui. Ensuite ce grave docteur daigne m'apprendre qu'une fille n'est pas un garçon ; il essaye même d'entrer en matière, mais son âge se refuse heureusement à ses efforts et l'oblige de s'arrêter en si beau chemin. Enfin, grâce à sa faiblesse, il finit par me conseiller de changer de méthode, et cela précisément parce que mon enfant se trouve bien de celle que j'ai adoptée.

Voilà, monsieur, les raisonnements que j'ai eus à combattre, et je ne vous les communique que dans l'intention de vous faire rire un moment, si tant est qu'on puisse rire de la turpitude de l'esprit humain. Je ne connais rien toutefois d'aussi bouffon que ces prétendus hommes graves ; mais ce qui n'est pas tout à fait aussi plaisant, c'est l'espèce de désagrément que cette éducation attire à M. Tissot, mon ami et votre admirateur ; désagrément qu'il supporte avec une fermeté digne de son génie et de son cœur, qui le portent naturellement à tout ce qui est véritablement bien et louable. N'en doutez pas, mon cher maître, qui, c'est vous qui m'avez ramené à la vertu. Jouissez donc en plein de cette satisfaction si douce. Je serais un monstre si je vous en imposais. Encore un coup, je vous dois tout ce que je suis, et il est si vrai que je suis tel que je crois devoir être, que je ne changerais pas mon sort avec celui du plus grand des monarques. Il ne manque à mon bonheur tranquille que l'avantage de le partager avec le bienfaiteur des mains duquel je l'ai reçu. Veuille le ciel m'accorder cette faveur ; il n'en est pas sur la terre de plus précieuse à mon cœur.

Ma félicité, monsieur, consistant dans l'accomplissement exact de tous mes devoirs, les peines, les travaux ne sauraient me rebuter. Au contraire, et je le dis parce que cela est vrai, plus je rencontrerai d'obstacles et plus je m'efforcerai de les surmonter et de remplir une carrière que je cours avec plaisir.

J'ai toujours haï les louanges ; mais celles que me donne l'ami de la vérité me pénètrent de satisfaction et de joie, et elles m'animent encore davantage à les mériter. Ne croyez pas cependant que je sois le seul que vos lumières aient éclairé. M. et madame la comtesse de Goloukin, pénétrés de la vérité que vos écrits respirent, élèvent comme moi l'enfant que l'amour leur a accordé. Je m'estimerais heureux d'être aussi bon père, aussi vertueux et aussi bienfaisant qu'ils le sont. Ils s'appliquent à montrer à la génération suivante l'Émile vivant dont vous avez tracé le sublime et brillant portrait, et ils en sont dignes ; et moi, je me croirais indigne de vous admirer et de vous aimer si je ne leur rendais pas cette justice, et si je vous privais de cette récompense glorieuse, la seule qui soit capable de diminuer les chagrins d'un cœur tel que le vôtre.

Ma tendre épouse me charge de dire au sublime instituteur d'Émile qu'il est le digne objet de sa juste admiration, sentiment que je partage avec elle, et qui ne cessera qu'avec ma vie.

## VI

La Chablière, 31 janvier 1764.

J'ai remis à M. Tissot le livre, monsieur, que vous m'avez chargé de lui faire parvenir<sup>1</sup>. Je l'ai lu avec tout le plaisir possible. Il serait à souhaiter que tous les traités de métaphysique fussent aussi lumineux et aussi vrais que celui dont vous nous avez favorisés ; on aurait épargné à l'esprit humain la honte de tant de rêves et d'absurdités puérides qui le dégradent.

Une des choses que j'ai le plus admirées, c'est la force que vous avez eue de retrancher cet admirable morceau de la lettre que vous avez écrite à M. d'Alembert. Cet effort est véritablement digne de vous, et j'ose vous en féliciter, et vous en remercier même par le vif intérêt que je prends à tout ce qui me confirme davantage dans l'opinion que j'ai conçue de votre caractère. Cessez donc, monsieur, de donner le nom de barbouillages à des écrits qui font honneur à l'humanité et à leur auteur, parce qu'ils inspirent l'amour de la vertu et qu'ils tendent à ramener tous les hommes à la pureté des mœurs et à la simplicité primitive, cette fille chérie de la nature. Encore un coup, monsieur, cessez de vous insulter vous-même et de ressembler en ce seul point aux mortels aveugles qui ont eu le malheur de vous méconnaître. Non, je suis bien sûr, du moins, si j'en juge par le mien, que notre cœur vous a élevé des autels. Pourquoi donc les profaneriez-vous par ce langage, le seul, toutefois, de tous ceux que vous avez tenus, qui n'est pas conforme à la vérité.

Je viens de lire pour la première fois, et cela avec ravisse-

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 21 janvier 1764, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

ment, la lettre que vous avez écrite à M. de Voltaire en réponse à son poème sur le désastre de Lisbonne. Vous me consolez, mon cher maître, tandis que le poète s'efforce de m'attrister, et je vous avoue que la tranquillité qui règne dans ma conscience a toujours fermé les portes de mon cœur à ce système affligeant. Mais ce qui m'étonne et m'afflige véritablement, c'est que cette lettre sublime n'ait point empêché *Candide* de naître, ou qu'elle n'ait pas eu la force de l'étouffer dans son indigne berceau. Telles sont les erreurs de l'esprit, quand il n'est pas guidé par la conscience, et quand l'auguste vérité n'est pas le but qu'il se propose.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de M. Tissot, parce qu'il se propose d'avoir l'honneur de vous écrire lui-même. D'ailleurs je ne pourrais vous dire de lui et de moi que ce que je vous en ai déjà dit tant de fois ; car nous vous admirons et nous vous aimons toujours de même, et ces sentiments, si justes, ne s'éteindront jamais dans mon cœur, à moins qu'il ne devienne indigne de les renfermer.

C'est moi-même, monsieur, qui ai eu l'avantage de vous voir chez M. de La Poplinière. Déjà alors je vous admirais et vous respectais ; mais les sentiments que vous m'avez inspirés depuis sont d'une nature bien supérieure, et cela est tout simple, car dans ce temps-là vous n'aviez pas encore élevé Émile, et moi je ne jouissais pas encore du bonheur d'être père et de vous devoir tout ce que ma chère Sophie sera un jour.

Mais il est temps de revenir à elle. Elle a percé deux dents à la fois. Cette double éruption lui a causé beaucoup de fièvre ; mais pendant cette crise, j'ai remarqué avec plaisir que le sourire embellissait son petit visage, dès que les douleurs lui donnaient un peu de relâche. Sa santé, ses forces et sa gaieté augmentent dans la même proportion ; et pour vous prouver, mon cher maître, qu'elle sera aimante, je vous di-

rai que toutes les fois qu'elle a caressé sa digne mère ou moi, elle se tourne sur-le-champ vers la nourrice et la caresse encore davantage que nous. Cette petite distinction accordée à sa nourrice nous comble de joie et nous procure plusieurs avantages à la fois : premièrement de me convaincre que cet enfant sera reconnaissant et aimant, secondement de lui attacher encore plus sa nourrice, dont nous sommes déjà très-contents; troisièmement de fortifier ma tendre épouse dans la résolution qu'elle a prise de nourrir elle-même l'enfant dont elle accouchera dans quelques mois, et quatrièmement d'admirer de plus en plus l'excellent caractère de ma chère petite femme, qui, malgré les plaisirs que lui font les caresses de son enfant, est toujours jalouse en faveur de la nourrice.

J'ai tâché de remonter à la cause qui a aiguisé l'odorat de ma fille, et j'ai trouvé que vous aviez raison. Voici à quoi je l'attribue : dès sa naissance on l'a beaucoup environnée de fleurs, parce qu'elle paraissait les aimer, et comme j'étais bien aise de l'accoutumer également au froid et au chaud, je l'ai fait porter souvent de l'air dans sa chambre, et de sa chambre à la cuisine; or les cuisines, quelque propres qu'elles soient, exhalent toujours une odeur assez mauvaise, et c'est à la différence de cette odeur de graillon à celle des fleurs qui parfumaient sa chambre, que j'attribue le développement précoce de ce sens.

Les femmes sont toujours femmes, et je soupçonne la mienne de vous aimer tant parce que vous l'avez peinte comme fille, comme épouse et comme mère; mais ce qui est bien sûr, c'est que notre amitié pour vous ne finira qu'avec notre vie. Tels sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.



## VII

La Chablière, 25 février 1764.

On dit, partout, mon cher maître, que vous allez aussi nous conter quelque chose. Vous pouvez être persuadé d'avance que personne ne vous écouterait plus attentivement que moi, et vos contes me dédommageront délicieusement du dégoût que j'ai ressenti et que tout homme doit éprouver à la lecture des impuretés qui sortent aujourd'hui d'une plume autrefois consacrée aux Muses<sup>4</sup>, mais qui depuis quelque temps paraît être tombée de leurs chastes mains dans celles de l'impudique Priape.

Rien ne prouve mieux, ce me semble, le cas que les hommes méritent qu'on fasse d'eux, que ce goût général pour les contes, qui renaît aujourd'hui. Ils sont tous de grands enfants, qu'il faut savoir faire rire de peur qu'ils ne se fassent pleurer les uns les autres. Mais la différence qu'il y aura entre vous et ces faiseurs d'historiettes est que, comme un sage instituteur, vous les tournerez au bien, tout en les amusant, tandis que les autres, semblables à des laquais fripons et libertins, excitent et corrompent encore davantage nos polissons à cheveux gris.

Croyez-m'en, mon cher maître, ne cessez pas de nous instruire et laissez dire vos ennemis ; car en pratiquant le bien comme vous l'avez fait jusqu'à présent, et en méritant de plus en plus le titre sacré d'ami de la vérité, ils ne sauraient flétrir votre gloire, et quelque chose qu'ils fassent, la postérité vous rendra justice. De même que les traitements que vous avez essayés seront la honte de vos contemporains, de même aussi vos vertus et vos écrits immortels seront un jour l'honneur de notre siècle.

<sup>4</sup> Allusion au roman de *Candide*, qui venait de paraître.

Agrérez avec complaisance, monsieur, les hommages sincères d'un cœur qui est et qui sera toujours tout à vous.

## VIII

La Chablière, 16 mars 1764.

En vérité, monsieur, vous me surprenez, vous m'affligez, et vous m'arrachez journellement des larmes. Comment se peut-il que tant d'injustices et de méchancetés se réunissent contre un seul homme, l'honneur de son siècle? et comment se peut-il enfin que la même main ait formé en même temps deux êtres si différents entre eux, dont l'un est l'image sacrée de la lumière et de la vertu, tandis que l'autre est un composé monstrueux de noirceur et de génie<sup>1</sup>?

Le procédé de M. de Voltaire à votre égard est l'action la plus perfide qui m'ait jamais saisi d'horreur, et quoique je ne counaisse pas le *Sermon des Cinquante*, je m'en rapporte bien au choix qu'il aura fait pour vous noircir. Cependant je n'en suis pas étonné (quelque odieuse que soit l'impression qu'il m'ait faite); car de quoi ne doit pas être capable celui qui a eu l'impudence de faire imprimer la *Pucelle* et *Candide*, et qui vient tout nouvellement de dédier au feu, et sans doute pour l'épurer, le dernier ouvrage de sa plume, l'*Arétin*, ce tissu grossier d'ordures et de scandales! Cette abomination me paraît encore plus affreuse que celle dont il s'est souillé vis-à-vis de vous, puisqu'il sème par là dans l'esprit et le cœur des jeunes gens les semences de l'irréligion et de tous les vices. Si Montaigne vivait de nos jours, il ne dirait pas que l'esprit de M. de Voltaire est devenu sérieux. Ce qui me sur-

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 11 mars 1764, la réponse de Rousseau à la lettre précédente, dans laquelle il parle des procédés de Voltaire à son égard.

prend, c'est que votre lettre sur la Providence ait fait naître *Candide*. C'est ainsi que le mal sort quelquefois du bien, qu'un instant après il reproduit à son tour. Votre sublime lettre, *Candide*, la perfidie de M. de Voltaire et votre manière de vous en venger, si grande et si digne de vous, en sont la preuve évidente.

Je savais déjà, monsieur, que vous vous étiez déclaré à M. de Voltaire. Il me dit l'année passée que vous lui aviez écrit une lettre qui commence ainsi :

« Je ne vous aime pas, monsieur, parce que vous corrompez ma patrie... »

Il me demanda ce que je pensais de cette manière d'agir, et je lui dis que je la trouvais très-franche ; il ajouta que c'étaient les comédies qu'il faisait représenter à Ferney qui lui avaient attiré cette algarade de votre part. Dès lors il ne me parla plus de vous, et j'en fus bien aise, parce que je n'aime pas à voir sortir le nom d'un sage de la bouche empoisonnée de l'Envie.

Encore un coup, mon cher maître, opposez toujours vos vertus aux traits perfides des méchants, et vous triompherez tôt ou tard de la foule de vos ennemis. Accoutumé à toute sorte de combats, je m'enrôlerais volontiers sous vos drapeaux, si vous aviez besoin d'un autre secours que de celui de votre innocence et de la vérité. Mais il me semble, monsieur, que les soi-disant philosophes cesseront le plus tard qu'ils pourront de vous faire éprouver les mêmes traitements que j'ai essayés de la part des soi-disant généraux. Ceux-là ne vous pardonneront jamais d'avoir dissipé les prestiges de l'erreur et du mensonge, et ceux-ci se sont réunis contre moi, parce que j'ai désapprouvé leur lâche oisiveté et que j'ai voulu les animer à une conduite plus active, qui aurait vraisemblablement terminé plus tôt et à notre avantage une guerre longue, sanglante et infructueuse. Votre amour pour la société vous

a attiré cette foule d'ennemis qui vous accablent, et mon zèle pour le bien de la chose a causé toutes mes disgrâces. Mais la différence qu'il y a entre vous et moi est que la vérité ne vous punira jamais, au lieu que j'ai été renversé par la main de la souveraine même pour laquelle j'ai versé mon sang avec la joie vive des martyrs.

Pour répondre présentement, monsieur, aux questions obligeantes et amicales que vous daignez me faire, je vous dirai que ma chère petite femme est fort avancée dans sa grossesse, que sa santé est aussi bonne que son état le comporte, qu'elle est pénétrée de l'intérêt que vous prenez à ce qui la regarde, qu'il n'y a pas de jour où nous ne nous entretenions de l'homme à qui nous devons et que nous aimons le plus, et qu'elle me charge de vous assurer de sa part qu'elle ne trouve point de termes qui pourraient vous exprimer la reconnaissance et la vénération que vous lui avez inspirées. Notre petite Sophie a poussé une œillère, et l'autre, accompagnée de deux dents, est prête à percer au premier jour. Nous sommes parfaitement satisfaits et heureux, et rien ne sera capable de nous détourner jamais de nos devoirs, auxquels le cas que nous faisons de votre estime et de votre amitié nous attachent encore plus fortement.

## IX

La Chablière, 14 avril 1764.

Ma tendre épouse et votre jolie petite Sophie ajoutent tous les jours au bonheur de mon heureuse vie. Je verse des larmes en vous écrivant cette douce vérité. Partagez-le avec moi, ce bonheur. C'est tout ce que je puis vous offrir de plus cher et de plus ravissant.

Sophie, monsieur, paraît aimer tout ce qui l'environne :

elle nous caresse tous, mais ses caresses les plus chères sont réservées pour la nourrice. Elle est volontiers avec moi ; elle est bien aise d'être sur les bras de sa digne mère, mais elle préfère d'être auprès de celle qui la nourrit. Elle est dans un mouvement continuel ; ses yeux ont une vivacité qui n'est pas commune à son âge. Les douleurs les plus aiguës ne l'abattent pas, et si quelquefois elles lui arrachent des plaintes, ces cris même sont accompagnés du sourire. Sa voix a fait des progrès sensibles : tantôt elle la jette avec force, et tantôt elle la radoucit d'une manière charmante. Elle prononce déjà très-distinctement le mot de *papa*. Elle le profère avec plaisir, et, pour nous prouver qu'elle y attache déjà quelque idée, elle me regarde toujours quand elle le prononce. Depuis qu'elle vit, elle n'a donné aucun signe qui aurait pu me faire craindre que la peur ait frappé son âme, et cette expérience appuie bien fortement ce que vous dites, que la crainte vient toujours aux enfants de quelque cause étrangère. Il y a quelque temps que la petite fut réveillée par le bruit que faisaient des chiens ; comme elle les aime beaucoup, et qu'elle était en même temps profondément endormie, elle les appela, mais sans ouvrir les yeux. Elle montre de la main les choses qui lui font plaisir ; quand on l'en approche, elle joue avec elles, et quand on l'en éloigne, non-seulement elle ne pleure pas, mais elle trouve sur-le-champ d'autres objets qui l'amusement.

Comme elle ne saurait être en de meilleures mains que dans celles de la nourrice, nous avons engagé cette honnête femme à rester une année de plus auprès d'elle. C'est elle qui la sévrera, et je crois d'ailleurs avoir beaucoup gagné par là, tant du côté des soins que du côté moral.

Voilà, mon cher maître, ce qui concerne votre Sophie ; et maintenant je passe à d'autres objets.

Ma chère petite femme, qui vous aime et vous respecte, se

porte aussi bien que possible. Sa grossesse est très-heureuse, et je me flatte que ses couches le seront aussi, parce qu'elle s'est proposé de nourrir elle-même son enfant. Le mois prochain est vraisemblablement le terme de sa délivrance. Oh! mon cher maître, que de craintes et d'espérances, que de peines et de plaisirs!

J'ai lu le *Sermon des Cinquante*, et c'en est assez pour ne plus vous parler de M. de Voltaire. Sa perfidie est encore plus horrible que cet ouvrage n'est abominable. Puisse ce dangereux esprit se replier sur son cœur et réparer tout le mal qu'il a fait.

Je ne vous dirai rien des sentiments de mon cœur pénétré; puisse-je seulement vous convaincre que personne au monde ne vous vénère et ne vous aime plus que, etc.

## X

La Chablière, 18 avril 1764.

S'il y a dans le pays de Vaud des prétendues femmes grosses assez mal avisées pour persifler Émile, je suis bien aise de vous dire qu'il s'y trouve aussi des veuves charmantes qui s'amusent à peindre Sophie<sup>1</sup>. Madame d'Aubonne, femme pleine de caractère et de génie, s'occupe présentement à faire ce joli petit portrait qui semble l'intéresser presque autant que nous. Son crayon enchanteur a eu l'art d'exprimer, sur la physionomie de Sophie, l'âme qu'elle aura un jour.

Pourquoi craindriez-vous d'avoir commis une indiscretion en opposant l'exemple de Sophie au persiflage d'une inconnue? Si vous êtes en droit de citer Émile, vous l'êtes aussi de citer Sophie? L'un et l'autre ne sont-ils pas également

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 13 avril 1764, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

votre ouvrage? et moi, vous dois-je moins de reconnaissance pour Émile que pour Sophie?

Je ne répondrai qu'un mot aux choses sublimes que vous me dites dans le commencement de votre lettre : c'est que je suis parfaitement heureux. J'ai toujours regardé les malheurs comme la meilleure école de l'âme, et j'ai béni le ciel de toutes les disgrâces par lesquelles il m'a si insensiblement amené à l'heureuse situation où je me trouve aujourd'hui. Et quel sort, en effet, plus doux que le mien! J'ai Sophie pour femme, j'ai Sophie pour fille, et j'ai l'instituteur d'Émile pour maître et pour ami.

Comme vous j'ai fréquenté tous les États et tous les rangs, et il m'a paru que les hommes les plus heureux étaient ceux qui se livraient tout entiers aux devoirs de leurs emplois. Le travail éloigne du cœur les vices qui le dégradent, et cette vérité, fondée sur l'expérience de tous les temps et de tous les hommes, m'a toujours engagé à fuir l'oisiveté comme le plus dangereux de tous les poisons. Ce principe m'a poussé souvent à des fatigués affreuses. Pourquoi cela? parce que je me suis toujours moins soucié de vivre que de bien vivre.

Cette nourrice bien-aimée, à laquelle vous vous intéressez si tendrement et qui mérite que vous l'aimiez, me charge de vous témoigner sa reconnaissance, et elle vous promet qu'au milieu de ses douleurs les plus vives elle me fera ressouvenir de vous en voyer la nouvelle de sa délivrance; précaution superflue, mais digne de son excellent cœur. Je me livre donc sans réserve à cette douce correspondance des âmes. La mienne appartient tout entière à tous ceux qui aiment la vertu. C'est, ce me semble, vous indiquer assez les droits que vous avez sur elle, et ces droits sont les plus beaux de mes titres et les seuls toutefois dont je fasse cas.

## XI

La Chablière, 23 mai 1764.

J'ai beau faire, mais je ne puis résister à l'envie que j'ai de vous envoyer ce livre<sup>1</sup>. C'est, après le vôtre, celui de tous les ouvrages qui a fait le plus d'impression sur moi. Si ces entretiens sont véritablement de Phocion, ce Grec était sans contredit l'homme le plus respectable de l'antiquité; et, s'ils sont sortis de la plume, ou, pour mieux dire, du cœur d'un de nos contemporains, cet homme, quel qu'il soit, est certainement rempli des plus grandes vérités, et par conséquent votre admirateur zélé.

Le but de cet ouvrage est de soumettre les règles de la politique aux grands principes de la morale: il ne doit pas plaire par conséquent à nos politiques d'aujourd'hui, qui font précisément tout le contraire. Le plaisir que je suis bien sûr que cette lecture vous fera est ce qui m'a engagé à vous faire parvenir ce livre. Puissé-je ne m'être pas trompé, et puissiez-vous jouir en même temps de tout le bonheur que je vous souhaite.

Ma femme me charge de vous dire qu'elle avance très-heureusement dans sa grossesse, et qu'elle touche au terme de sa délivrance. Elle vous regarde comme le meilleur de mes amis et comme l'homme du monde à qui elle doit le plus. Je vous écris tout ceci dans le moment délicieux où mes deux chères Sophies m'embrassent, l'une d'un côté et la petite de l'autre<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique, 1763, par l'abbé de Mably.*

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à ces deux dernières lettres est du 26 mai 1764.



## XII

La Chablière, 3 juillet 1764.

Oh! quelle joie! Ma pauvre petite femme vient d'être délivrée. Elle m'a donné une fille. Je suis deux fois père, et je tiens à l'univers, à mon épouse et à vous par un lien de plus, et le plus doux de tous les liens.

## XIII

La Chablière, 5 août 1764.

L'épouse adorée et l'excellente mère subsistent toujours de même, mais il n'est plus de nourrice. Le lait a disparu, et ses larmes l'ont remplacé. C'est l'unique chagrin que nous ayons éprouvé depuis que nous avons le bonheur d'être époux. Il est bien singulier en effet qu'une mère si respectable et si tendre puisse avoir des seins si jolis et si marâtres. J'en suis fâché pour la petite, car je suis persuadé qu'elle aurait eu le même plaisir à les sucer que moi à les couvrir de mille baisers amoureux.

L'enfant a d'abord un peu souffert de la persévérance de ma femme à vouloir le nourrir; cependant aujourd'hui il se porte à merveille, et nous le baignerons demain pour la première fois dans l'eau froide.

Les connaissances de Sophie augmentent à vue d'œil. Elle persiste toujours à résister à la douleur avec une patience qui nous étonne. Quelques cris, et puis le sourire et la joie animent de nouveau tout ce qu'elle fait; actuellement elle pousse quatre marteaux à la fois. Elle ne marche pas encore, mais elle se promène déjà sur ses petites fesses d'une chambre à l'autre. Elle aime passionnément sa nourrice, qui est une

honnête femme, sa mère, moi, sa sœur et l'eau. Il lui est arrivé une fois de frapper sa nourrice; celle-ci lui rendit tout de suite le coup, et la petite, toute étonnée, regarda la main avec laquelle elle avait frappé sa bonne amie, et punit incontinent cette main ingrate en la battant de l'autre de toutes ses forces. Dans un de ses jours de souffrance, elle voulut obtenir quelque chose par ses cris et puis par ses caresses, mais voyant que sa mère était inflexible, elle se mit à pleurer; ma femme la regarda d'un œil sévère et la petite augmenta ses plaintes, en lui montrant du doigt ses gencives enflammées, comme pour lui dire : ce sont mes douleurs et non pas mes caprices qui m'arrachent des larmes; à ce trait seul, ce me semble, on reconnaîtrait son sexe. Nous nous sommes beaucoup appliqués, et nous sommes parvenus à lui faire comprendre tous les mots qui ont un rapport intime avec ses besoins. Elle sait très-bien ce que signifient lait, pain, boire, manger, soupe, coucher, etc. Elle se lève déjà toute seule et remplit toute notre maison des cris de sa joie.

Voilà ce qui regarde Sophie; et pour en venir à cette heure à ce que j'ai de plus cher après ma famille, souffrez que je vous renouvelle les assurances de mon admiration et d'une juste amitié qui ne finira qu'avec ma vie.

## XIV

La Chablière, 5 septembre 1764.

Vous vous êtes trompé, le refus de lait a été total<sup>1</sup>. Il a obligé une tendre mère à renoncer au plus saint des devoirs et au plus grand de ses plaisirs. Pourquoi me soupçonnez-vous, après cela, d'être capable de sacrifier à une lâche

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 3 septembre 1764, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

complaisance et à je ne sais quelle volupté plus criminelle encore le sort d'un enfant chéri, et pourquoi ajoutez-vous à cette première amertume le déplaisir, et, j'ose le dire, l'injustice d'un soupçon, d'autant plus sensible de votre part que je vous estime et vous aime davantage?

Ah! que vous êtes éloigné de me connaître! Si je parviens jamais au bonheur de pouvoir vous dévoiler mon cœur, vous verrez que tout ce qui n'appartient pas à la vertu et à l'humanité n'a aucun droit sur lui. J'ai tout quitté pour elles : plaisirs, grandeurs, fortune, et je n'ai d'autres regrets que de n'avoir pas pu leur faire des sacrifices plus dignes de mon amour et de leur sublimité.

Mais n'importe! digne et vertueux ami, daignez continuer toujours de me dire des vérités; car j'aime cent fois plus que vous m'accusiez quelquefois de fautes dont je ne suis pas coupable, que si vous gardiez le silence sur mes véritables défauts. C'est mon cœur qui vous en convie, ce cœur si plein de zèle pour la vertu et de tendresse pour vous.

Ma chère petite femme, après avoir souri malicieusement à la lecture de votre lettre, m'a chargé de vous assurer de sa part qu'elle est plus abondante en sentiments distingués qu'elle ne l'avait été en lait, et Sophie m'interrompt sans cesse pendant que je vous écris, comme si cette petite rusée voulait m'engager à vous envoyer une de ses innocentes caresses.

## XV

La Chablière, 11 septembre 1764.

Que dites-vous des gentilleses politiques dont les Russes amusent depuis quelques années l'Europe étonnée, et qui constatent si bien la supériorité de ce siècle de philosophie?

Une impératrice<sup>1</sup> dont la fin est suspecte, un empereur<sup>2</sup> qu'on fait mourir de la colique, et un prince<sup>3</sup> né sur le trône qui périt dans sa captivité. Ce spectacle est odieux par lui-même, parce qu'il révolte l'humanité; mais il doit servir de leçon aux rois, en leur prouvant d'une manière frappante que le diadème aussi est exposé à l'instabilité des vicissitudes humaines et aux tempêtes de la fortune, et il peut leur faire sentir qu'il n'y a pas si loin qu'ils pensent du sommet de la grandeur au comble de l'abaissement et de la misère.

Je vous envoie deux épitaphes : la première retrace aux yeux des monarques cette grande vérité que j'ai énoncée ci-dessus, et l'autre renferme dans quatre vers la naissance, les malheurs et la mort de l'infortuné Iwan. Les voici :

Princes, qui présidez au sort de l'univers,  
Apprenez combien peu l'éclat de la couronne  
Suffit pour dérober vos têtes aux revers :  
Iwan, né sur le trône,  
A péri dans les fers.

Ses bourrelets furent des couronnes  
Et ses jeux d'enfant des revers.  
Roi né sur le plus grand des trônes  
Pas moins, il mourut dans les fers.

Nous sommes bien heureux, vous et moi, d'être éloignés des théâtres où se représentent de pareilles horreurs. Ils ressemblent à ces temples sacrilèges dans lesquels on égorge chaque jour des victimes humaines pour plaire à l'Être éternel, à ce Dieu de miséricorde, de paix et de bonté.

<sup>1</sup> L'impératrice Élisabeth.

<sup>2</sup> Le czar Pierre III.

<sup>3</sup> Iwan VI; détrôné par Élisabeth, en 1741, à l'âge d'un an, il fut jeté en prison, où il passa vingt-deux ans, et fut massacré par ses propres gardiens. C'est à ce crime que le duc de Wirtemberg fait allusion.

Jouissons vertueusement de nos paisibles et douces retraites, et vivez de longues années pour le bonheur de ceux qui, comme moi, vous admirent et vous aiment.

## XVI

La Chablère, 16 octobre 1764.

Vous avez très-bien deviné ; ces vers si plats sont en effet de ma façon<sup>1</sup> ; mais ce qui vous trompe, c'est l'opinion où vous êtes que je ne vous les ai envoyés que pour vous éprouver. Non, quelque avantageux qu'il serait à mon amour-propre d'embrasser cette défaite, je n'oserais m'en servir parce que je blesserais la vérité. Je vous avoue ingénument que j'ai eu la bêtise de les croire bons, et que si je les avais trouvés mauvais, je me serais bien gardé de vous les montrer. Le jugement que vous en portez ne m'étonne ni ne me chagrine ; au contraire il m'a fait très-grand plaisir, car j'aime bien plus la vérité que de mauvais vers.

Cependant, comme on peut être un fort honnête homme et n'être pas poète, je vous promets à la fois et de ne plus faire de vers, et de continuer mes efforts pour parvenir aux vertus qui vous rendent si aimable, et par lesquelles je vous aime si tendrement.

A propos de vertu, est-il vrai que les Corses vous aient demandé des lois ? Je le souhaite pour votre gloire, pour le bien de ce peuple si jaloux de sa liberté, et je le désire enfin par amour pour l'humanité<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 14 octobre 1764, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 15 novembre suivant.

## XVII

A Monrion, près Lausanne, le 17 novembre 1764.

Je ne vous parlerai plus de mes vers, parce qu'il me semble que la preuve la plus grande d'affection paternelle que je puisse leur donner est de les condamner au silence; mais, d'un autre côté, ce même motif m'engage à vous satisfaire sur le compte de ces enfants chéris, qui s'élèvent, croissent et se développent de jour en jour sous les auspices du plus vertueux et du plus sage des hommes, à qui je suis redevable du bonheur d'être époux et père, et à qui je dois le retour heureux aux mœurs et à la vertu, et, par conséquent, à cette paix, à cette satisfaction intérieure qui est, sans doute, le dernier degré de félicité auquel un mortel puisse arriver.

Les forces de Sophie et son intelligence enfantine s'accroissent dans la même proportion. On continue de la baigner dans une eau souvent glacée, et de l'exposer alternativement au froid et au chaud. Sa tête est toujours découverte, mais dans peu je compte lui donner un bourrelet ouvert attaché avec un seul ruban, pour éviter le danger des chutes sur le nez, qui quelquefois nuisent à la voix. Elle ne craint aucun temps : la pluie et la neige l'amuse; elle en reçoit volontiers les gouttes et les flocons. Il n'y a que ses pieds qui aient un peu souffert des rigueurs de l'hiver. Les engelures lui ont occasionné des douleurs cuisantes; mais, grâce aux soins de M. Tissot, elle en est délivrée. Ce M. Tissot est un autre Rousseau, s'il en existe deux dans le monde. Je la tiens encore, et je la tiendrai le plus longtemps possible à sa première nourriture. Quelquefois cependant je lui donne un peu de légumes, plus souvent du fruit, mais jamais ni bouillons, ni viandes. Elle ne marche pas encore tout à fait seule. Il

arrive cependant qu'elle s'abandonne et fait quelques pas sans être aidée. Je dis qu'elle marche et je devrais dire qu'elle court ; ses pieds ne touchent pas terre. La loi que j'impose à la personne qui la mène est la même précisément qu'on suivait naguère en la portant. On la conduit partout où sa gaieté l'appelle, et jamais là où elle voudrait se transporter par humeur. Ses mains, quoique petites, lèvent déjà des poids assez considérables ; la flexibilité de ses membres est égale à son agilité et à ses forces. Elle peut demeurer un long temps dans des attitudes extrêmement pénibles, et si extraordinaires que je ne les ai vu exécuter par personne. Elle baise la plante de ses pieds aussi facilement que je pourrais croiser les jambes. Quinze dents ornent déjà sa jolie petite bouche, et je puis dire qu'elle est grande pour son âge. Voilà ce qui regarde le physique ; passons à cette heure au moral.

Sophie n'a pas trompé mon attente ; elle est hâtive. Nous ne laissons pas, comme je l'ai déjà dit, d'avoir un domestique assez nombreux, et l'espace que nous occupons ne nous permettant pas d'éloigner entièrement nos enfants du commerce des personnes qui habitent notre maison, il est impossible d'avoir pu la garantir tout à fait d'un certain nombre d'idées acquises et étrangères. Heureusement, ces mêmes idées qu'elle s'est appropriées ne sont pas dangereuses et ne roulent uniquement que sur des objets extérieurs et sensibles.

Sophie, ainsi que tous les enfants, est extrêmement imitatrice. Elle saisit les objets avec une promptitude incroyable, et elle met une grande vivacité dans tout ce qu'elle fait. Elle connaît déjà l'effet de beaucoup de choses : elle sait, par exemple, que le feu brûle, parce que je le lui ai fait éprouver, que le soufflé l'éteint, et elle fait mille petites remarques dans ce goût-là, qui me semblent de son âge. Elle aura certainement de la mémoire ; son vocabulaire est déjà fort étendu,

non qu'elle prononce tous ses mots, mais elle en comprend très-bien la signification. Je puis dire avec vérité que leur nombre n'est pas au-dessous de quarante. J'ai grand soin de ne lui faire entendre que des mots qui expriment les objets qui tombent sous ses yeux et qui servent, soit à satisfaire ses besoins, soit à l'usage de ses jeux, comme lever, coucher, boire, manger, lait, pain, eau, fleur, soleil, lune, marcher, asseoir, etc. Assise un jour dans mon cabinet et occupée de ses amusements, je lui demandai : Sophie, où est le soleil ? La petite, sans tourner la tête, porta la main sur son épaule et montra du doigt le soleil, qui était en effet derrière elle. Elle aime beaucoup le soleil, et ne l'aperçoit jamais sans lui adresser un sourire. Le cabinet que j'occupais à La Chablière est orné de beaucoup de tableaux ; il y en a un, entre autres, qui représente un paysage. On y remarque un jeune garçon qui boit dans une tasse d'eau fraîche d'un clair ruisseau. En fixant ce tableau, elle montra le petit homme et prononça sur-le-champ le mot *boire*. Elle compare volontiers les objets : elle verra d'abord si le ruban du bonnet de sa bonne est de la même couleur que celui de la bustière de ma femme. Elle distingue à merveille les effets qui servent à l'usage de sa mère de ceux qui sont à moi, si tant est que j'en aie qui ne soient pas à elle. Alors elle les désigne par le mot de *papa* ou *mama*. Sophie est vive, impétueuse et prompte à s'impatienter ; mais, comme elle est accoutumée à ne rien gagner par cette voie, elle revient bientôt à sa gaieté naturelle. Elle est fort sensible et aimante ; elle donne tout ce qu'elle a, même les choses qui l'attachent le plus. En voici une preuve : elle fait grand cas du pain, et la petite ayant remarqué plusieurs fois la juste restitution que nous faisons aux pauvres par les aumônes, se plaît aussi à partager avec eux ce qu'elle mange le plus volontiers ; elle ne manque jamais de leur donner la moitié, et quelquefois tout son pain. Elle aime



tendrement sa sœur ; elle l'embrasse si doucement, qu'il est impossible de ne pas voir qu'elle craint de lui faire mal avec la supériorité de ses forces ; ce genre de générosité m'enchantante. Les deux sœurs sont séparées pour éviter les querelles des femmes qui les soignent. La petite est très-bien rétablie de son premier état de langueur ; elle est moins vive que Sophie ne l'était à son âge. Elle est fort douce, rarement elle pleure ; le sourire anime déjà son joli visage. Elle sera blonde, ses yeux sont grands et bien fendus ; elle a le regard agréable. Les bains l'ont singulièrement fortifiée, et elle est toujours au froid sans porter de bonnet ; cependant elle a un peu de crasse sur la tête, c'est ce que Sophie n'a jamais eu. Je crois qu'elle sera plus facile à élever que l'ainée. Sa petite intelligence commence à se développer, elle connaît déjà sa nourrice et ses parents, et elle cause déjà à sa manière. J'ai lieu d'espérer qu'elle sera saine de corps, et je porterai tous les soins dont je suis capable pour ne pas dégrader en elle une âme humaine. Voilà une relation assez incomplète de l'état dans lequel se trouvent mes chers enfants, mais vous pénétrerez d'un coup d'œil les détails qui manquent à cette esquisse. Veuillez donc ne pas vous lasser de nous aider de vos lumières. Vos conseils sont aussi nécessaires à la continuation de notre bonheur que les sentiments de la vive reconnaissance et de la tendre amitié que nous vous avons voués pour la vie.

Agrérez, de la part de ma chère femme et de la mienne, cet hommage dû à vos vertus.

## XVIII

Monrion, 18 décembre 1764.

Il paraît un livre nouveau, intitulé : *Lettres de l'homme de la montagne*. Je ne l'ai pas lu encore. Il s'ape, dit-on,

les fondements de la religion ; il déchire les liens de la société, et il tend à bouleverser la forme du gouvernement de Genève. On dit plus : on vous l'attribue. Je ne sais, mais il me semble que ces imputations diverses se détruisent entre elles ; car, si ce livre n'est pas de vous, on a tort de vous l'attribuer, et si vous en êtes l'auteur, comment se pourrait-il qu'un cœur amoureux de la paix et du bonheur de ses semblables s'efforçât à souffler le feu de la division et à renverser la base sacrée de toutes nos vertus et de tous nos devoirs ?

Un mot de votre part suffira pour me rassurer, ne me le refusez pas ; car les bruits qui courent m'affectent bien plus qu'ils ne vous affecteront jamais.

## XIX

Monrion, 31 décembre 1764.

Je n'ai reçu qu'hier l'exemplaire des *Lettres écrites de la Montagne* et le billet<sup>1</sup> du 3 de ce mois qui l'accompagne. Souffrez que je vous en témoigne ma reconnaissance. La main qui me l'a envoyé vous assure que c'est le présent le plus flatteur que j'aie reçu de ma vie. Il ne me quittera jamais et il me sera dans tous les temps une preuve bien consolante et douce de l'affection de l'ami qui m'en a gratifié.

Le nom de l'auteur et sa devise sublime dissipent mes inquiétudes. Persuadé que je suis de la grandeur de vos motifs, mon cœur s'opposera avec chaleur à ceux qui prétendent qu'un ressentiment indigne de votre grande âme vous avait mis la plume à la main. Je vais lire et relire, et je ne suis jamais si heureux que quand, au sein de ma famille, je puis converser avec vous.

<sup>1</sup> Ce billet nous est inconnu.

## XX

Monrion, 9 janvier 1763.

La lettre dont vous vous plaignez a produit un effet bien opposé à celui que j'en espérais<sup>1</sup>. Je vous ai fait part des bruits répandus dans le public, parce qu'il me paraissait important que vous en fussiez instruit, et ce n'est pas une justification que je me suis avisé de vous demander; mais je vous ai prié avec instance et avec tendresse de me tirer d'inquiétude. Je n'avais point lu les *Lettres écrites de la Montagne*, et je n'étais pas sûr alors que vous en fussiez l'auteur. Il faut bien toutefois, ou que je me sois fort mal expliqué, ou que vous n'ayez pas bien saisi le sens de la lettre que je vous ai écrite et que l'amitié la plus sincère a dictée. Eh! qui plus que moi honore vos vertus? qui plus que moi s'intéresse à votre gloire? Après cela, vous êtes le maître de finir une correspondance qui me fut si consolante et si chère, mais ce n'est pas moi qui la finirai le premier, et, quel que soit le parti que vous prenez, vous n'effacerez jamais de mon honnête cœur les sentiments que vous y avez une fois gravés.

J'ai éprouvé bien des disgrâces; elles me sont presque toutes venues de la part des méchants; je ne m'attendais pas (et certes je ne devais pas m'y attendre) que le nombre en serait augmenté par un homme vertueux. Je ne vous en dirai pas davantage; je ne vous parlerai plus de mes enfants; mais votre bon cœur regrettera un jour d'avoir sacrifié le contentement, les plus chères espérances et peut-être le bonheur d'un véritable ami pour un malentendu.

<sup>1</sup> Le duc veut parler ici de son avant-dernière lettre du 28 décembre précédent. Celle qu'on a sous les yeux fait voir que Rousseau, mécontent de ce que le prince lui avait écrit au sujet des *Lettres de la Montagne*, lui avait témoigné son déplaisir dans une lettre qui n'a pas été conservée.

## XXI

Monrion, 16 janvier 1765.

Des torts? quels sont-ils, s'il vous plaît? Qualifieriez-vous ainsi la preuve la plus convaincante que vous m'avez donnée de la grandeur de votre âme? Appelleriez-vous de ce nom l'augmentation d'amour et de respect que vous m'avez inspirée pour votre personne et vos vertus? Ce ne sont point là les torts que je vous reproche. Vous en avez en effet, et ces torts me sont les plus sensibles de tous : je veux parler de vos maux et de vos afflictions, et quelque affecté que vous en soyez, ils m'affligent, me tourmentent et m'inquiètent encore plus que vous. Voilà tout ce que le temps permet à mon amitié de vous dire. Je vous aurais envoyé le détail que votre excellent cœur me demande, mais le renouvellement de l'année m'oblige à tant de réponses que je n'ai pas un instant à moi. C'est un devoir ennuyeux que je remplis, toutefois, le plus exactement qu'il m'est possible, parce que tous les procédés qui tiennent aux sentiments me paraissent respectables.

## XXII

Monrion, 2 février 1765.

Si tous les justes qui ont honoré la terre furent persécutés, il est tout simple que vous aussi le soyez. Les calomnies horribles dont une plume infâme<sup>1</sup> tâche en vain de vous noircir sont une preuve de plus de votre vertu. Je ne vous plains pas, mon respectable ami, mais je vous félicite d'être en butte aux traits des méchants, et souffrez que je vous exhorte,

<sup>1</sup> Le duc veut parler de Voltaire.

par la tendre amitié qui me lie à vous, à les repousser toujours avec la même fermeté et la même modération. Oh ! mon ami, oh ! mon guide bien-aimé, qu'il est doux de chérir ceux qui font du mal et de leur faire du bien ! Soyez donc toujours ce que vous êtes, je veux dire le plus charitable et le plus vertueux des hommes, et ne cessons jamais de nous encourager mutuellement à remplir de mieux en mieux les devoirs sacrés qui découlent de l'amour que nous devons à Dieu, à nos semblables, et à la société en général.

Votre lettre à l'imprimeur et les notes sur cet indigne libelle sont dignes de vous<sup>1</sup>. La publication de cet abominable écrit est la plus grande punition que vous ayez pu infliger à cet auteur si vil et si abject. Le post-scriptum m'a fait plaisir, car voilà véritablement les ouvrages qu'il faut abandonner aux flammes.

Soyez persuadé que je ferai un bon usage de l'exemplaire que vous avez daigné m'envoyer. Je l'ai tout de suite communiqué à M. Tissot, et nous sommes ici plusieurs qui ne négligerons aucune occasion de vous rendre service.

Parlons d'autres choses : voulez-vous savoir ce que pensent de vous des âmes élevées et véritablement grandes ? écoutez ce que me dit le prince Henri<sup>2</sup>, le seul capitaine de son temps qui n'ait pas fait de fautes à la guerre, et le seul héros que ses ennemis chérissent autant qu'ils le redoutent. Voici ses propres paroles : « Vous ne sauriez m'obliger davantage, mon cher prince, qu'en m'envoyant ce qui sort de la plume de M. Rousseau ; je dis Rousseau, car je fais peu de cas des autres nouveautés. Je l'aime passionnément. La

<sup>1</sup> La lettre de Rousseau au libraire Duchesne du 6 janvier 1765. Nous rappelons ici que Rousseau, attribuant à tort au pasteur Vernes le libelle intitulé : *Sentiments des citoyens*, venait de faire réimprimer à Paris cet opuscule, accompagné de notes justificatives de sa part. L'auteur du libelle était, comme on le sait, Voltaire.

<sup>2</sup> Le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric.

candeur, le génie, le feu sont répandus dans ses ouvrages. Il travaille pour rendre les hommes meilleurs, et une société qui se gouvernerait suivant ses principes serait la plus douce et la plus heureuse, un vrai paradis. Si le poëme des *Benjamites*<sup>1</sup> est de lui, j'aurais un grand plaisir de le recevoir par vos mains. »

Halte-là, mon digne ami; voilà un poëme dont vous ne m'avez pas parlé, et j'en devine la raison. « Ne parlons point de vers, avez-vous dit, à un homme qui en fait de si mauvais<sup>2</sup>. » Il est très-vrai que j'en fais de détestables; mais il n'est pas moins vrai que j'aime très-fort à en lire de bons. Vous à qui on suscite tant de querelles, vous attendiez-vous à celle-là? Je suis assez curieux de savoir comment vous vous en tirerez? Comme il vous plaira, homme bien-aimé; ce qui vous convient le mieux est et sera toujours ce qui me plaira le plus.

On m'envoie dans ce moment-ci la *Réponse aux Lettres écrites de la Campagne*; cela vous intéresse, je vais le lire avec chaleur et amitié. Adieu, je vous quitte pour être avec vous; puissé-je passer à vos côtés le reste de ma vie. Sophie marche, court, cause et caresse sa petite sœur, qui fait des dents et prospère à vue d'œil sous les auspices de la plus aimée des femmes, de la plus respectable des mères et de la meilleure de vos amies.

<sup>1</sup> *Le Lévitte d'Éphraïm.*

<sup>2</sup> Ce poëme est en prose, et le prince se trompait dans sa supposition.

## XXIII

Monrion, 9 février 1765.

Je suis bien aise de voir que vous opposez les procédés les plus vertueux aux calomnies les plus atroces, et la modération, cette arme victorieuse des justes, aux lâches persécutions de vos ennemis. Au prix de me conduire comme vous faites, je m'estimerais heureux d'avoir à essayer encore plus de disgrâces que vous. Courage, mon respectable ami, vous avez mené jusqu'à présent une vie sans tache, continuez de vivre de même jusqu'à l'heure de votre fin, et jouissez alors de la double gloire de rendre à l'Éternel l'âme la plus pure qui ait jamais existé, et de laisser à la terre l'exemple du plus vertueux des hommes.

Je fais de votre lettre<sup>1</sup> l'usage convenable. M. Tissot, votre ami, et par conséquent le mien, en a déjà une copie, et je vais rendre public le desayou de M. Vernes.

Vous allez recevoir une visite de M. le comte de Schlieben et du baron de Malzahn; je vous prie de les recevoir avec bienveillance. Ils vous apporteront une lettre de ma part, et je vous prévient qu'ils en veulent bien plus à votre cœur qu'à votre esprit. Ils sont tous deux sujets du roi de Prusse, et ils regardent comme un devoir d'aller rendre leurs hommages à l'homme le plus estimable de notre siècle.

L'incluse charmante qui accompagne votre lettre remplie du procédé le plus noble, nous a fait plus de plaisir au commencement qu'à la fin. J'avoue que nous espérions, avant de savoir le nom de cette Isabelle<sup>2</sup> dont nous sommes jaloux, qu'elle s'adressait à Sophie. Ma petite femme est très-piquée contre vous; elle ne veut pas que vous ayez d'autres filles

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Madame Guyenet, qui appelait Rousseau son papa.

que les siennes. « Écrivez, me dit-elle, à ce sage qui prétend n'être pas philosophe, qu'il n'y a pas de philosophe aussi coquet et aussi volage qu'à lui. »

Ma foi ! mon ami, ce sont vos affaires ; vous avez une grosse tracasserie sur les bras ; voyez comment vous vous en tirerez, pour moi je ne m'en mêle pas, à moins que ce ne soit pour composer une épître en vers de ma façon. Dans vos deux lettres, je n'ai trouvé à redire que le nom d'Isabelle et le mot *importun*. Rayez ce dernier du vocabulaire que vous employerez vis-à-vis de moi. Satisfaites ma curiosité au sujet du premier, et daignez croire que je suis l'homme du monde qui vous aime le plus.

## XXIV

Monrion, 10 février 1765.

Recevez avec affection les porteurs de cette lettre, que je vous recommande parce que je les aime<sup>1</sup>. Le comte de Schlieben et le baron de Malzahn ont le bon esprit d'aller à Motiers, non pour y voir le bel esprit, mais pour y admirer de plus près l'ami de la vérité et l'homme le plus sage, le plus simple et le plus vertueux de la terre, malgré tous les déportements et tous les assassinats qu'on lui impute. Veuillez donc avoir égard au motif qui les amène et me faire l'honneur de leur prouver que vous êtes mon ami ; titre le plus précieux à mon cœur, parce qu'il est inséparablement lié à celui d'honnête homme.

Sujets du roi de Prusse et attachés à M. le prince Henri par les vertus qu'ils partagent avec ce héros, ce digne ami de l'humanité, ils vous offriront à la fois ses hommages et les leurs.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 18 février 1765.



Je ne vous en dirai pas davantage, persuadé que je suis que vous me donnerez avec plaisir cette marque de votre amitié, et que vous serez bien aise de connaître des personnes si estimables.

## XXV

Monrion, 27 février 1765,

M. Vernes ayant appris que vous m'avez fait part dans une de vos lettres<sup>4</sup> qu'il désavouait avec horreur le libelle que vous lui aviez adjugé, a chargé une personne, à Lausanne, de m'engager à lui faire parvenir cet article de votre lettre qui le regarde. Je ne m'y suis point encore prêté, premièrement parce que je ne suis pas en droit de disposer de vos lettres, et secondement parce que je ne me soucie pas de me mêler des affaires de M. Vernes. Cependant je ferai tout ce que vous me prescrirez, et je me flatte que vous ne doutez pas que mon amitié pour vous ne l'emporte de beaucoup sur cette légère répugnance. Si toutefois, seigneur, vous pouviez détourner de moi le calice d'amertume, vous me feriez plaisir; sinon je le boirai, et cela aussi avec plaisir, parce que je me livrerai toujours avec empressement et joie à tout ce qui pourra vous être utile.

Parmi les Suisses si indignement proscrits de la France, il s'en trouve plusieurs qui sont nés à Paris, et qui n'en étaient jamais sortis. L'un d'eux, touché des bons traitements qu'on leur faisait dans les États de Berne, s'étendit en longs remerciements vis-à-vis de l'officier qui faisait les honneurs, et le pria de ne pas oublier, quand il serait de retour chez lui, de faire ses compliments à M. le canton. Voilà ce qu'a dit un Suisse parisien. Je voulais vous conter une autre

<sup>4</sup> Lettre inconnue

anecdote, mais je reçois une lettre de M. le prince Henri, je l'ouvre et vous quitte pour un moment. — Je viens de la lire, et voilà ce que me dit un véritable héros, un véritable ami de la vertu, de l'humanité et de mon cher Rousseau; écoutez :

« Si dans les ouvrages de M. Rousseau je n'eusse trouvé que la candeur est répandue dans tous ses principes, je ne l'estimerais pas. Les égarements d'un homme comme lui (si tant il y a qu'il puisse se tromper) sont pourtant respectables. La plupart des hommes qui ont traité les matières abstraites, et qui après ont examiné la religion révélée et naturelle, ont toujours été guidés par la vanité d'établir des opinions neuves; l'amour-propre les conduit, mais non pas l'amour de l'humanité. Ils ne sont pas intérieurement si convaincus de leurs principes qu'ils voudraient bien le paraître, et le désir d'établir une doctrine est souvent l'objet de leurs travaux. Dans cette généralité que j'établis, on peut faire des exceptions; mais certes pas en faveur des auteurs de notre temps. Mais Rousseau, l'unique Rousseau, ne dit que ce qu'il pense. Il ne trompe personne. Il s'éclaire et répand la lumière autour de lui. L'erreur étant l'apanage de l'humanité, il peut lui arriver de s'être trompé, soit dans des détails, ou dans quelque assertion trop hasardée; mais, certain qu'il pensait ce qu'il écrivait, il m'est toujours respectable, et s'il pouvait trouver une évidence contraire à quelque principe qu'il a établi, j'ai si haute opinion de son cœur, que je suis persuadé et convaincu qu'il acquiescerait d'abord à l'opinion la plus fondée sur la vérité. »

Voilà ce qui vous regarde, mon bon ami, mais écoutez un peu ce qui me concerne, et puis nous verrons comment vous vous tirerez de la cruauté avec laquelle vous avez frisé La Chablière sans daigner vous y arrêter; mais laissez-moi faire, j'irai vous relancer à Motiers, et je m'y dédommagerai de tous les moments que vous m'avez dérobés.

« Mais je me laisse entraîner, mon cher prince, à vous parler au sujet d'une personne que je ne connais que par ses ouvrages et que vous avez l'agrément de voir tant qu'il vous plaît. Je me réjouis de ce que vous avez ce bonheur-là. Il n'en est pas de plus grand que la société d'un homme respectable, et vous pouvez juger combien sensiblement je vous aime, puisque je sens le prix du bonheur que vous avez. C'est un sentiment que l'amitié conservera toujours dans mon cœur pour vous. »

Que dirai-je après cela à M. le prince Henri? que je ne vous ai pas vu? Mais pourquoi? parce que je suis époux et père. Cependant j'aurai ce printemps le bonheur de voir Rousseau; oui, je vous verrai avec amour et avec respect.

Cette lettre de M. le prince Henri en mérite bien une de votre part. Vos âmes sont déjà unies parce qu'elles sont honnêtes et belles, et vous me combleriez d'aise, si vous me chargiez de faire parvenir à cet homme illustre la lettre que je souhaite que vous lui écriviez. Adieu, mon cher maître, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur et vous prie de me faire goûter, quand j'aurai le bonheur d'être chez vous, de l'excellente crème des montagnes que nous grimperons ensemble.

## XXVI

Monrion, 7 mars 1765.

Oui, j'ignore absolument ce qui se passe en ce pays par rapport à vous. Quelle est donc cette horrible situation où vous vous trouvez? Vous me remplissez d'inquiétude, que dis-je? vous me pénétrez de douleur. Ne m'épargnez pas si je puis vous être bon à quelque chose; c'est la grâce que vous demande un ami sincère.

Pardon, si je vous ai parlé du livre intitulé : *les Princes*; j'ai eu autant d'assauts à repousser que vous de lettres à écrire à ce sujet. Vous savez déjà ce qui a donné lieu à cette attribution : c'est un mauvais plaisant qui comptait n'attrapper qu'un jeune ignorant, et qui a attrapé tout le public. M. Vernes se trompe en effet. Je vous envoie la copie de votre lettre. Vous voulez bien y regarder son désaveu, mais il n'y est pas question de rétractation. Je ne ferai aucune démarche parce que vous me le permettez, et parce que l'explication publique que vous allez lui donner<sup>1</sup> renferme toutes celles que je pourrais faire.

Puissent des temps plus sereins succéder à ces jours de peine, et puissé-je vous convaincre de toute l'étendue de mon amitié.

## XXVII

Monrion, 9 mars 1765.

Homme cher et malheureux, vous faites bien de vous fier à moi. Vous avez fait passer dans mon âme sensible le sentiment douloureux des maux qui vous affligent. Vous avez fait plus encore, vous y avez élevé un désir criminel; j'ai souhaité aujourd'hui, pour la première fois de ma vie, d'être un souverain. Je suis bien plus accablé que vous; mais l'idée de pouvoir vous être utile me ranime. La lettre est partie. J'ai moi-même écrit à la personne en question, je l'ai priée de m'adresser sa réponse pour vous. Je vous la ferai tenir dès que je l'aurai reçue. Non, je ne démentirai jamais le titre sacré d'ami, et vous pouvez compter que je serai sincèrement le vôtre aussi longtemps que j'honorerai la vertu. Je vous gar-

<sup>1</sup> Cette explication se trouve dans les œuvres complètes de Rousseau, sous le titre de : *Déclaration relative à M. Vernes*, etc.

derai un secret inviolable, cela va sans dire ; la discrétion est la base de l'amitié ; mais me permettriez-vous de faire part à M. le prince Henri de la situation dans laquelle vous avez le malheur de vous trouver ? Il agira volontiers auprès du roi son frère en votre faveur, je vous en réponds. Votre volonté sera la mienne ; je ne ferai à cet égard que ce que vous me prescrirez, parce que je regarde comme un devoir essentiel de l'amitié de servir mon ami à sa guise et non pas à la mienne.

Partout où je porte mes regards, ils n'aperçoivent que des sujets de douleur et de tristesse. Je ne vous parlerai point de la charmante Isabelle, je ne veux pas renouveler vos afflictions<sup>1</sup> ; je vous dirai seulement que M. Tissot est absent depuis quelques jours, il a été appelé à Soleure, mais il revient jeudi prochain. Nous sommes aujourd'hui à lundi, le Mémoire que vous me faites espérer arrivera ici le mercredi, et je vous promets qu'il sera rendu à mon ami le jour de son arrivée. Je vous promets encore que M. Tissot s'emploiera avec zèle à ce que vous demandez de lui, et que son cœur vous est aussi dévoué que le mien. O Providence ! Oui, mon digne ami, ayez en elle une confiance sans bornes. Le désespoir serait indigne d'une âme si grande que la vôtre. Non, vous n'avez pas tout perdu, puisque Dieu règne sur vous et que vous avez encore des amis<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Madame Guyenet venait d'être réduite à la dernière extrémité à la suite d'une couche.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre a été publiée pour la première fois par nous dans les *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau* (Paris, Lévy, 1861), où elle a été placée par mégarde à la date du 11 mars 1763, au lieu de l'être à celle du 11 mars 1765.

## XXVIII

Monrion, 15 mars 1765,

Je vous envoie ci-joint une lettre de M. Tissot, qui lèvera tous vos scrupules. Il s'intéresse aussi vivement que moi à l'ami de la vérité. Il vous aime et vous honore, vous respecte et vous admire.

J'ai la tête si faible qu'il me serait impossible de répondre aujourd'hui sur les points divers que renferme votre lettre<sup>1</sup>. Je vous dirai seulement qu'il me semble que milord Maréchal est le canal le plus sûr pour être instruit des intentions du roi de Prusse; je le préfère même à celui que je vous avais indiqué, parce qu'il règne sans cesse entre le roi de Prusse et le prince Henri son frère une sorte de jalousie qui ne se borne pas à la gloire militaire. Je crois en effet que cette démarche est nécessaire, et je suis persuadé qu'elle flatte la monarchie. Je prendrai, avec le plus de soin qu'il me sera possible, les informations que vous paraissez désirer, et je vous répondrai sur le reste de votre chère lettre lorsque je serai en état d'y penser plus mûrement. Je me flatte, mon digne et cher ami, quels que soient vos projets, que vous ne me laisserez jamais ignorer le lieu sacré de votre retraite; je le vénérerai toujours comme le temple de la vertu. Ne vous effrayez pas de ce que M. Tissot me dit sur vos malheurs, il ignore absolument vos desseins et il ne prétend parler que de mille autres déboires que vous avez essuyés et qui sont publics, et de l'intérêt que vous prenez à l'aimable Isabelle, dont la convalescence me fait autant de plaisir qu'à vous. Envoyez toujours ce Mémoire, que nous attendons avec une égale impatience, et daignez croire que vous êtes l'homme de la terre que j'aime et respecte le plus. Ma femme, cette

<sup>1</sup> Lettre de Rousseau du 11 mars 1765.

tendre épouse, a pleuré Isabelle, quoiqu'elle soit sa rivale, et nos chers enfants augmentent tous les jours notre bonheur. Une forte fièvre m'oblige de finir. J'ai la tête si fort prise que je ne sais pas trop ce que je vous écris. Pardonnez donc ce griffonnage, et regardez-le comme une preuve qu'il y a dans mon fait plus d'amour pour Rousseau que d'amour-propre.

" *Lettre de M. Tissot au prince de Wirtemberg.*

Berne, ce mardi matin.

Heureusement, monseigneur, je n'ai appris votre maladie que par la nouvelle de votre convalescence; si je l'avais su plus tôt, toute la célérité avec laquelle je me serais rendu à Monrion n'aurait pas empêché que le voyage me me parût excessivement long. Je bénis la Providence de votre prompt rétablissement, et j'irai m'assurer moi-même que Votre Altesse est parfaitement bien, vendredi. Je recevrai de votre main, monseigneur, le Mémoire de M. Rousseau, et la réponse pourra partir le même jour. Je compatis véritablement aux peines de ce respectable ami, et je me féliciterais si je pouvais contribuer à les alléger de la plus petite partie. J'offre l'assurance de mon respect à madame la princesse. Recevez l'un et l'autre, monseigneur, celle de l'ami de Brenles. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, de Votre Altesse, le très-humble et très-obéissant serviteur.

## XXIX

Monrion, 20 mars 1765.

Ami cher et vertueux, ne craignez point. Mes maux ont disparu. Vos disgrâces sont les seules qui me restent, et plutôt au ciel que je pusse les changer contre des souffrances per-

sonnelles. Vos tendres sollicitudes me touchent et me pénètrent l'âme. J'ai lu la lettre que vous avez écrite à notre ami commun<sup>1</sup>, je l'ai baignée de mes larmes, et je ne me pardonne pas d'avoir pu ajouter une nouvelle inquiétude à tant de peines et d'afflictions qui vous assiègent depuis si longtemps. Je me porte à merveille, et, je le répète encore, je n'ai pas d'autres maux, pas d'autres chagrins que les vôtres.

Je viens d'écrire à M. le prince Henri. Il agira lui-même auprès du roi son frère, ou fera agir, s'il est plus expédient, milord Maréchal. J'ai sollicité, dans cette lettre, une défense de la part du roi aux ministres de Neuchâtel d'employer contre vous l'excommunication, la sûreté de votre personne, et la levée de la défense de la réimpression de vos œuvres, si sottement donnée par le magistrat de cette ville. J'ai promis à M. le prince Henri de lui envoyer, si vous vouliez bien me le confier, l'état du produit de cette nouvelle édition, que j'ai fait monter, sur le rapport de M. Tissot, à soixante mille francs. J'insiste beaucoup sur cet objet, parce que je connais bien le terrain et que je suis bien persuadé que cette somme considérable est le véritable moyen d'obtenir la protection du roi de Prusse. J'écris au prince Henri, mon ami et le vôtre, avec toute la chaleur que l'amitié sait inspirer, et je vous promets qu'il n'est pas moins chaud que moi. Notre ami Tissot m'a mille fois arraché des larmes en me peignant vos peines et votre courage. Cette fermeté d'âme qui vous caractérise vous a fait rejeter un parti que votre extrême sensibilité vous avait proposé. Non, mon ami, mon cher ami, mon digne ami, vous ne vous déroberez jamais aux regards du monde. L'infortune d'un homme vertueux est un spectacle cruel, mais utile. Je suis au désespoir que vous en soyez l'objet; mais, d'un autre côté, je suis pénétré de joie de

<sup>1</sup> Probablement M. Tissot.



vous voir faire du bien tandis qu'on vous fait du mal. M. Tissot assure que vous n'avez rien à craindre dans votre passage par les États de Leurs Excellences<sup>4</sup>; je le pense aussi, et c'est ici qu'on pourra vous instruire de la route que vous devez prendre. Je vous envoie ci-joint la réponse de M. de Conzié et la lettre qu'il m'écrit. Il ne veut pas que vous soyez en arménien; j'en suis bien aise, parce que je connais un habit encore plus commode que celui que vous portez, et beaucoup plus chaud : c'est la bekerche polonoise. Je m'en suis beaucoup servi à la guerre, et je le porte encore fort souvent. On peut la fermer contre tout vent, elle est fort large, fort ample, elle se croise sur la poitrine, sur l'estomac et sur le ventre, et la manche est fort large vers le coude et se termine au poignet, toujours en se rétrécissant. Elle est plus commode que votre habit pour marcher, et elle marque très-bien la taille.

Donnez-nous souvent de vos nouvelles et de celles de votre chère Isabelle. M. Tissot espère, et il joint ses vœux à ceux que je fais au sein de ma famille pour votre conservation et votre bonheur. Ma femme et moi nous vous donnons souvent des larmes sincères, et Rousseau sera le premier nom que mes chers enfants apprendront à prononcer. Il est écrit dans nos cœurs, et nos lèvres ne cessent de le proférer.

Adieu, homme respectable, songez, et dites-vous sans cesse que vous êtes infiniment supérieur à vos disgrâces. Si vous aviez l'intention de faire parvenir quelque chose à Berlin, chargez-m'en, je ferai votre commission avec toute l'exactitude dont je suis capable, et avec plus de zèle et d'amitié que personne.

<sup>4</sup> Les États de Berne.

## XXX

Monrion, 26 mars 1765.

Comment pouvez-vous penser, mon respectable ami, que je me laisserais détourner par de faibles considérations du bonheur de vous servir. J'écrirai demain à Vienne, et je vous promets, non de réussir, mais d'employer tout mon zèle et mon faible crédit pour obtenir ce que vous désirez. J'irai par M. le comte de Kaunitz, et encore par d'autres voies; enfin je remuerai tous mes amis, et j'en ai heureusement de fort ardents pour faire le bien<sup>1</sup>.

Ma santé, à laquelle vous daignez prendre un intérêt qui m'est si cher, est entièrement rétablie. Notre ami Tissot y a mis la dernière main, et je suis bien aise de la lui devoir. Je ne me console pas de vous avoir donné de l'inquiétude, c'est là le plus grand mal que j'aie essuyé.

J'attends avec impatience l'accomplissement de vos promesses; nous vous recevrons avec simplicité, mais avec toute la tendresse et la joie possibles. Nos cœurs s'épancheront, nos larmes se confondront, et les mains innocentes de nos aimables enfants essuieront les pleurs que l'amitié fera couler. Cependant, mon digne ami, je dois vous prévenir que je suis indispensablement obligé de faire un voyage que je ne saurais différer au delà du 8 mai. Tâchez donc de remplir vos engagements avant ce temps, ou bien veuillez m'attendre à Motiers vers la fin de mai, et puis me permettez que je vous accompagne jusqu'ici. Je ferai cette course de telle manière que vous voudrez, à pied, à cheval ou en voiture. Je n'ai pas douté un seul instant que le roi de Prusse ne vous soutint,

<sup>1</sup> On sait qu'à l'époque où cette lettre fut écrite, Rousseau, décidé à quitter Motiers, cherchait partout un asile où il pût aller finir ses jours en paix. Le passage qu'on vient de lire prouve qu'il songea un instant à se retirer dans les États de l'empereur.

mais vous me faites chérir milord Maréchal. Veuillez lui témoigner toute la vivacité des sentiments que cet homme respectable m'inspire. Jamais personne, avant lui, ne s'est avisé de faire un journal si honorable pour l'humanité. Il faut en vérité qu'il y ait une singulière attraction entre toutes les âmes simples et honnêtes, car, depuis votre dernière lettre<sup>1</sup>, j'aime ce milord Maréchal à la folie.

Dès que j'aurai reçu des nouvelles de Vienne, je vous les ferai promptement parvenir. Je compte qu'il faut un mois, et c'est précisément alors que la saison sera plus assurée. Mes amis ne perdront pas un moment, et moi pas une occasion à vous convaincre que vous n'avez pas sur la terre de meilleur ami que moi.

## XXXI

Mourion, 13 avril 1765.

Venez que je vous embrasse, homme respectable, et permettez à celui qui a partagé vos peines, de partager aussi votre triomphe<sup>2</sup>. Puisse la douce paix répandre sur vous ses faveurs précieuses et succéder à jamais aux agitations cruelles qui ont empoisonné le cours de vos dernières années. Vous vous êtes armé de constance dans l'adversité, et c'est un bel exemple que vous avez donné aux hommes, mais je suis persuadé que vous leur donnerez présentement un spectacle encore plus grand, encore plus digne de vous, mais plus rare ; je veux dire celui de la modération dans la victoire.

<sup>1</sup> Inconnue.

<sup>2</sup> Rousseau, à ce moment, sortait victorieux de la lutte qu'il avait eue à soutenir avec le clergé neuchâtelois, à la suite de la publication des *Lettres de la Montagne*. Un arrêt du conseil d'État de Neuchâtel venait de l'exempter de la juridiction du consistoire de Motiers, et lui assurait de plus la protection du gouvernement.

Hélas ! mon digne ami, les prêtres sont les mêmes dans toutes les religions et dans tous les pays. La domination est l'esprit caractéristique du clergé ; il règne par l'opinion et il prétend régner sur elle. Accoutumés à plier les âmes au gré de leurs prestiges, les ministres contractent nécessairement tous les vices attachés à l'habitude de l'autorité. Plaignons-les sans les hair, et évitons-les sans les redouter. Sincèrement attaché à ma religion, il y a longtemps que je souhaite pour sa gloire, pour le salut des âmes et pour le bonheur de la société, qu'à la place de ce grand nombre de docteurs orgueilleux et de moines qui l'infestent de toutes parts, elle daigne confier ses intérêts sacrés en des mains plus pures et plus utiles. Si j'avais le malheur d'occuper un trône, je ne souffrirais point d'autres prêtres dans mes États que des curés, et point d'autre ordre que les frères de la charité et les sœurs grises.

A propos des ministres, je viens de voir des lettres que M. V\*\*\* a fait imprimer. Ce soldat de l'Église a bien l'air d'un poltron. Il vous attaque de peur d'être attaqué, et sa dernière lettre est d'une faiblesse et d'une timidité extrêmes. Que ferez-vous à ce sujet ? \*

Vous avez présentement tout le temps qu'il faut pour délibérer à votre aise. J'irai vous embrasser à Motiers, et puis nous nous promènerons ensemble jusqu'aux bords de ce lac enchanté où vous trouverez une maison prête à vous recevoir, et qui renferme une famille entière qui vous doit son bonheur et ses vertus. Vous y trouverez notre digne ami Tissot et plusieurs autres personnes empressées de rendre leurs hommages à l'ami respectable de l'auguste vérité. Point de prêtres, des femmes si vous en voulez, mais surtout aucun prétendu bel esprit, dont Dieu soit loué.

## XXXII

Monrion, 24 avril 1765.

Il y a huit jours, mon digne ami, que je vous ai écrit. Ma lettre se serait-elle égarée? Ce qu'il y a de bien sûr, soit que je vous écrive ou que je ne vous écrive pas, c'est que je vous aime avec toute la sincérité d'un cœur honnête, et qu'il ne manque à mon bonheur que la douce satisfaction de vous savoir heureux. Ma santé est entièrement rétablie; le beau temps et la promenade la raffermissent de jour en jour. Ma chère petite Sophie souffre depuis deux jours d'un mal qu'on appelle les ourles. Cette maladie n'est nullement dangereuse, mais elle est accompagnée de douleurs assez vives, qu'elle supporte avec un courage et une patience dignes de son sublime instituteur. La réponse que j'ai reçue aujourd'hui de Vienne est conforme à l'esprit de cette cour<sup>1</sup>. Il faudra donc, mon digne ami, tourner vos vues ailleurs. Je suis au désespoir du peu de succès que mes démarches ont eu. Si je gouvernais un État, je partagerais avec vous le bonheur d'être le bienfaiteur de mes compatriotes, mais à Vienne les prêtres ont beaucoup de pouvoir, et vous savez que les prêtres ne sont pas vos amis. Si le pape défunt<sup>2</sup> vivait encore, je vous conseillerais de vous jeter entre ses bras, parce que, de tous les prêtres de nos jours, c'était peut-être le seul qui fût véritablement chrétien. Moi qui voudrais verser d'une main abondante la consolation dans votre grande âme, je n'ai jamais que de tristes nouvelles à vous apprendre. Cela m'afflige et me désespère, mais il viendra peut-être un temps où, avec un cœur rempli d'admiration et de tendresse, je pourrai vous offrir, au soleil près, tout ce qui vous manque.

<sup>1</sup> Voyez plus haut la lettre du prince du 26 mars précédent.

<sup>2</sup> Benoît XIV.

## XXXIII

Monrion, 4 mai 1765.

Permettez, mon digne ami, qu'avant de répondre à votre dernière lettre <sup>1</sup>, qui m'a causé une vive joie, parce qu'elle respire la gaieté que vos disgrâces avaient obscurcie si longtemps, permettez, dis-je, que je vous fasse part d'une anecdote qui regarde notre cher et vertueux Tissot, et qui ne peut servir qu'à augmenter l'amitié et la vénération que vous lui portez déjà.

M. Wolff, médecin du roi de Pologne d'aujourd'hui <sup>2</sup>, écrivit il y a quelque temps à M. Tissot, et lui proposa, à l'insu de son maître, la place de premier médecin avec des appointements considérables. Notre ami refusa. M. Wolff montra la réponse au roi de Pologne, et, pénétrés de la générosité des motifs de cet excellent homme, tous deux, le roi et le médecin, écrivirent à M. Tissot pour le presser de nouveau. La lettre du roi est digne de son cœur et de son génie, mais notre ami a refusé une seconde fois des propositions si honorables et si avantageuses, et il refusera toujours toutes celles qui pourraient l'éloigner de sa patrie, de sa famille et de ses amis. Ne voilà-t-il pas un conflit d'actions admirables qui fait honneur aux âmes humaines, et que je vous mande avec empressement et avec un plaisir égal à celui que vous en ressentirez.

Le bureau de poste à Lausanne est d'une cherté exorbitante. Je sais très-bien qu'il ouvre souvent ma bourse, mais je ne savais pas qu'il ouvrit aussi mes lettres. Depuis ce que vous m'en avez écrit, nous veillons, notre ami Tissot et moi,

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Stanislas Poniatowsky.

sur ses manœuvres, et, si nous remarquons la moindre chose, je m'en plaindrai à Berne.

Il faut que le pasteur de Motiers soit non-seulement un méchant homme, mais aussi un imbécile, et je pense qu'il ne vous sera pas bien difficile de vous garantir de ses lâches et sottises intrigues. Vous en riez, et c'est certainement le parti le plus sage, car la raillerie est l'arme la plus redoutable contre les sots.

Notre digne et vertueux Rousseau, nous le recevrons à bras ouverts, nous le recevrons comme des âmes aimantes reçoivent un ami, un instituteur, que dis-je ? un père chéri et respecté ; mais pour l'Éminence Antechrist<sup>1</sup>, nous ne savons, ma femme et moi, quels honneurs lui rendre. C'est à lui-même à nous prescrire le cérémonial qu'il exige et les personnes qui lui conviennent le plus. Nous comptons lui donner force prêtres et pasteurs, à moins qu'il ne redoute davantage les diables de ce monde que ceux de l'autre.

Vous voulez savoir en quel temps j'arriverai chez vous ; voici mon itinéraire : je pars d'ici le 9 de ce mois ; je resterai neuf jours à Berne ; j'arriverai le 20 à Schintznach, j'en partirai le 23 ; je passerai deux jours à Zurich avec M. Hirzel et Klyiogg<sup>2</sup>, et je me flatte d'embrasser le plus cher et le plus respectable des hommes entre le 26, le 27 et le 28. Je ne

<sup>1</sup> Surnom donné à Rousseau par M. de Montmollin.

<sup>2</sup> Jean-Gaspard Hirzel, médecin à Zurich, mort en 1803, s'est acquis une juste célébrité dans sa patrie par ses connaissances variées, par des établissements utiles, et par un zèle ardent pour le bien public. Son goût pour l'agriculture, et le désir d'acquérir dans cet art des connaissances positives, le conduisirent chez un cultivateur des environs de Zurich, nommé Jacques Gujer, et connu dans le pays sous le nom de *Klyiogg* (petit Jacques), philosophe pratique, et s'occupant d'économie rurale et domestique en observateur aussi sage qu'éclairé. Le spectacle qu'offrirent au médecin Hirzel la famille, les procédés et les travaux de Gujer lui donna l'idée de son *Socrate rustique*, livre qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. La traduction française est de Frey-Deslandes, officier suisse, 1763, in-12. (Note de M. Musset-Pa-thay.)

resterai qu'un seul jour avec lui, parce que je suis indispensablement obligé de faire une petite course avec ma femme au commencement de juin. Nous ne voyagerons donc pas ensemble, mon cher ami, et même je vous conjure de différer votre voyage de quelques semaines, afin que nous soyons bien sûrs de ne pas nous manquer.

Ma petite Sophie est entièrement rétablie ; elle a souffert de grandes douleurs avec une fermeté admirable. J'ai vu souvent couler ses pleurs sans l'entendre crier ni se plaindre. Ce qu'elle a supporté avec le plus de peine, c'est d'être privée du plaisir de voir sa sœur. Ces deux aimables enfants se donnent sans cesse les marques les plus touchantes de l'amitié la plus tendre. Mais une chose assez singulière, c'est que Mimi, qui court son dixième mois, et qui est infiniment plus forte que Sophie n'était à ce même âge, n'a point encore de dents, et qu'alors sa sœur en avait déjà plusieurs, tandis que Sophie, dont l'intelligence s'est développée plus tôt et a toujours été plus hâtive que ne l'est celle de Mimi, ne parlait point à dix mois. Sa sœur prononce déjà très-distinctement, et depuis quelques semaines, les mots de papa et de maman, et plusieurs autres monosyllabes auxquels elle attache un sens déterminé.

Puisse votre corps reprendre des forces comme votre esprit a repris sa gaieté, et puissiez-vous être aussi heureux que vous êtes vertueux et sage, et je puis dire aimé.

## XXXIV

Monrion, 8 mai 1765.

Je touche à la veille de mon départ ; il est fixé à demain, et je compte m'arrêter une huitaine de jours à Berne. S'il vous convient de m'écrire, mon digne ami, veuillez y adresser vos



lettres. Ne doutez pas que, si l'occasion s'en présente, je me ferai un plaisir et un devoir de vous y être utile. Je voudrais pouvoir inspirer à toutes les âmes les sentiments d'amour et de vénération dont la mienne est remplie pour vous.

Un jeune baron Briedesel, plein d'âme et de reconnaissance, et pénétré de respect pour mon digne ami, se propose de vous aller voir. Ce jeune homme est d'autant plus intéressant, que la nature semble avoir donné autant de laideur à sa petite figure que de beauté à son caractère. Veuillez donc le recevoir avec bonté, ainsi que deux jeunes Zurichoïses, amis tous deux de l'excellent Hirzel, ce vertueux historien du sublime Klyiogg.

Je vous envoie ci-joint une lettre de M. de Conzié. Cet homme me paraît tout âme et tout attachement pour vous. Je vous embrasse par lettre en attendant que j'aie le plaisir de vous serrer dans mes bras et de vous renouveler de bouche les tendres et sincères assurances d'une amitié qui ne finira qu'avec ma vie.

## XXXV

Mourion, 8 juin 1763.

J'avais chargé M. Tissot de vous rassurer lui-même sur son état pendant mon absence. Ce n'est pas lui, c'est M. de Brenles que j'ai eu le regret de laisser malade à Berne. Il est un des amis les plus zélés de M. Tissot, et je lui suis d'autant plus attaché, qu'il vous honore autant que je vous aime.

Je suis sincèrement affligé que vous ayez encore à souffrir des intrigues des prêtres et des fureurs du peuple ; mais je suis étonné de votre surprise, car il me semble que de tout temps leur haine a sans cesse remué au gré de leurs vœux la canaille stupide et malfaisante. Au lieu de partager votre

joie de ne m'être pas rendu à Motiers dans ces moments d'agitation et de trouble, j'en suis véritablement fâché, parce que je me serais fait une gloire de confondre les uns, d'apaiser les autres, et de montrer à tous les hommages et les respects qu'on doit à la vertu.

Ce n'est point par le vil appât de la fortune que le roi de Pologne a tenté M. Tissot. « Je sens trop, lui dit-il dans sa lettre pleine de grandeur et d'humanité, combien il est difficile de déplacer un sage heureux ; » mais c'est par l'appât séducteur de la possibilité d'être utile à un plus grand nombre de ses semblables qu'il a tâché de l'attirer. Cependant notre digne Tissot a préféré l'utilité présente à un bien incertain, et son cœur a fait avec joie ce glorieux sacrifice à sa patrie, à sa famille et à ses amis. Vous daignez me dire à cet égard des choses infiniment tendres et amicales. Mon âme en est pénétrée. Vous possédez plus que personne l'art de m'encourager et de m'exciter à la vertu, dont je vous dois la bien-faisante lumière. Cependant Stanislas-Auguste est un roi-homme, et moi, qui suis-je ? un être heureusement obscur, qui ne doit et ne peut s'occuper dans sa retraite paisible qu'à réparer les égarements de sa jeunesse par une vie plus sérieuse et plus exemplaire.

Je n'ai pas le bonheur de connaître personnellement milord Maréchal ; mais il y a déjà longtemps que je le respecte sur le rapport qu'on m'a fait de son noble caractère, et vous savez tout aussi bien que moi, mon vertueux ami, depuis quand je l'aime. Veuillez, de grâce, témoigner à cet homme respectable combien je suis sensible aux choses si obligeantes pour moi qu'il a daigné insérer dans la lettre qu'il vous a écrite. Dites-lui de ma part que je serais moins étonné de sa vertu s'il avait toujours habité les rochers et les montagnes qui l'ont vu naître ; mais qu'un sauvage civilisé, qui a vieilli sans tache et sans atteinte au milieu des intrigues des cours

et de la corruption du siècle, est certainement un homme rare et très-rare.

Les nobles démarches de M. le prince Henri m'attirent une marque de plus de votre amitié précieuse. Cependant ce n'est point à moi, c'est à la vénération qu'il a pour votre personne que vous devez les preuves qu'il a données du vif intérêt qu'il prend à votre gloire et à votre bien-être. La lettre que je crois devoir vous envoyer ci-jointe ne vous permettra pas d'en douter. Lisez, et défendez-vous de l'aimer si vous pouvez<sup>1</sup>.

Je m'attendais bien que madame la duchesse de Saxe-Gotha ne serait pas la dernière à vous offrir un asile. Je n'ai pas l'honneur de la connaître. Ce qu'on m'en a dit me fait croire que votre célébrité pourrait bien avoir autant de part aux propositions qu'elle vous a faites que vos vertus et vos malheurs. Elle a la réputation de viser au bel esprit, et les honneurs qu'elle a rendus à M. de Voltaire prouvent à quel point cette gloriole si peu convenable à son sexe la flatte et l'enivre. Je dois cette confiance à l'amitié. Ce que vous dites de la bizarrerie de votre position m'avait déjà frappé. Vous m'assurez que cela ne changera pas vos principes; oui, en supposant toujours les hommes tels qu'ils devraient être; mais vous ajoutez que cela change votre cœur, et voilà de quoi je doute. Prenez-y garde, mon digne ami, votre excellent cœur ne saurait changer. Autant que je crois vous connaître, je vous suppose une âme infiniment aimante, qui a un besoin extrême d'aimer, et qui ne peut être heureuse qu'autant qu'elle trouve à aimer. Ce besoin est si grand, que je suis persuadé que vous seriez également obligé de le satisfaire, quand même vous ne seriez environné que par des êtres malfaisants. Sensible et généreux comme vous l'êtes, vous ne sau-

<sup>1</sup> Nous ne possédons pas cette lettre du prince Henri.

riez résister à la moindre marque de bienveillance, et votre cœur est toujours prêt à se livrer avec une sorte de volupté qui naît de la bonne opinion que vous avez de la nature humaine, bien plus que des hommes mêmes, et cette opinion vous la puisez en leur faveur dans la plus belle des âmes. Vous ne haïssez que la haine, et l'impression profonde et douloureuse qu'elle vous fait ne vous permet pas de résister aux apparences mêmes de l'amitié. Votre cœur ne changera donc jamais, car il aimera toujours.

Je suis aussi embarrassé que vous de trouver un logement qui vous convienne. Vous êtes adoré à Zurich, et les âmes de ce pays-là sont dignes d'être éclairées par vous. On y parle français; on y trouve un grand nombre de personnes instruites; enfin vous y régneriez à côté de la vertu, ou plutôt vous y régneriez ensemble. Voyez si cette idée, jetée au hasard, pourrait vous convenir. Je suis au désespoir du retour infructueux auquel l'amitié vous a engagé. Je veux absolument réparer ce contre-temps, doublement fâcheux pour moi, et, sans rompre la convention que nous avons faite ensemble, je vous prie seulement de me mander sur une carte le jour où vous comptez arriver à Yverdon, et je ferai tous mes efforts pour me procurer le plaisir de vous y embrasser.

Nous espérions vous voir à la Société de Schintznach <sup>1</sup>, et je vous assure que cette société est digne que vous l'honoriez et l'illustriez par votre présence. Je me flatte que votre santé vous permettra de vous y rendre l'année prochaine. Klyiogg y est venu. Cet homme admirable est bien au-dessus du portrait qu'en a fait M. Hirzel, qui vous est bien attaché. J'ai vu mademoiselle Bondeli à Berne. Elle m'a beaucoup parlé de vous, et les choses qu'elles m'en a dites augmentent l'opinion que j'avais d'elle.

<sup>1</sup> Une société philanthropique suisse, existante encore aujourd'hui, mais qui porte actuellement le nom de *Société suisse d'utilité publique*.

J'ai été à Genève, et vous sentez bien que je n'ai pas manqué de rendre mes devoirs au vertueux Abauzit. J'ai été enchanté de ses lumières, de sa candeur, de sa simplicité et de ses sentiments pour l'ami de mon cœur.

Le comte de Zinzendorff m'a chargé de vous envoyer son adresse, que vous trouverez sur le revers de cette feuille; il se flatte qu'elle lui procurera quelques lignes de votre part. C'est un excellent sujet dont le cœur est pur et dont l'esprit s'éclaire de plus en plus.

Adieu, mon cher et respectable ami; ne vous cassez pas le cou en grim pant les rochers qui bordent votre maudit vallon, et vivez longues années pour le bonheur de celui qui vous aime du fond de son honnête cœur.

## XXXVI

Monrion, 24 juillet 1765.

J'attends avec la plus vive et la plus tendre impatience cette lettre si chère à mon cœur<sup>1</sup>, qui me fera voler sur les ailes de l'amitié dans les bras de l'homme le plus vertueux et le plus respectable. Cette entrevue si délicieuse pour moi ne vous procurera point d'autre plaisir que celui de passer quelques rapides heures avec la personne qui vous admire et vous aime le plus sincèrement.

## XXXVII

Monrion, 18 septembre 1765.

A Dieu ne plaise, mon digne ami, que je veuille troubler votre solitude<sup>2</sup>. Je la respecte comme étant un asile de la

<sup>1</sup> Nous ignorons si l'entrevue dont il est question eut lieu ou non.

<sup>2</sup> Rousseau était alors à l'île de Saint-Pierre.

vertu persécutée. Vos malheurs m'affligent sincèrement, et, quelle que soit la peine que je craigne de vous faire, je ne saurais m'empêcher de vous offrir dans cette triste occasion tous les secours que vous êtes en droit d'attendre d'un ami.

Je sais que vous avez été insulté, lapidé et sur le point de me faire pleurer la plus belle et la plus infortunée de toutes les vies ; mais serait-il bien sûr qu'un ministre<sup>1</sup> vous ait désigné dans un sermon ? Si ce fait est vrai, que Dieu vous garde dorénavant des pierres et des herse, mais surtout des Montmollins.

Ma pauvre petite femme me charge de vous dire à quel point elle est sensible à toutes vos disgrâces.

## XXXVIII

Monrion, 15 novembre 1765.

O le plus vertueux des hommes ! votre dernière lettre<sup>2</sup>, cette lettre fatale et si digne de votre grande âme, est tous les jours arrosée de mes larmes, et augmente l'impression douloureuse que vos disgrâces ont faite sur mon cœur et que rien n'y peut effacer. Cependant je ne haïrai pas les hommes, parce que mon cœur se refuse à la haine, et que la religion que je professe m'interdit ce sentiment odieux. Je les plaindrai donc, ces hommes méchants, parce qu'ils sont aveugles, et je les plaindrai précisément autant que je vous aime et vous respecte ; mais je ne les craindrai jamais, et, dussé-je éprouver de leur part autant de persécutions et de noirceurs que vous, je n'en marcherai pas moins sur la ligne indivisible de mes devoirs.

<sup>1</sup> Montmollin.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

Le vertueux Tissot partage bien vivement avec moi vos peines et vos chagrins. Nous ne cessons de nous entretenir de vous et de vous pleurer, et ce qui ajoute considérablement à notre tristesse, c'est que nous ignorons le lieu de votre retraite<sup>1</sup>, et que vous réduisez à l'inutilité des sentiments dignes par leur nature de vous servir de consolation et de secours.

Puisse la mauvaise fortune qui vous a sans cesse persécuté vous conduire dans un port tranquille et vous y laisser jouir dans les bras de la vertu, de la gloire et de l'amitié, d'un avenir aussi paisible et heureux que vous le méritez. Ce sont là les vœux de vos deux amis, qui sont à vous de cœur et d'âme.

<sup>1</sup> Rousseau était à ce moment-là à Strasbourg, où il passa plusieurs semaines, après avoir été chassé de l'île de Saint-Pierre.

## LE COMTE DE ZINZENDORFF

*Zinzendorff* (Nic.-Louis, comte de), né à Dresde, en 1700, mort en 1760, fils d'un chambellan d'Auguste III, roi de Pologne. Il mena d'abord une vie extrêmement scandaleuse, mais, en 1721, ayant donné asile à quelques descendants de frères moraves persécutés, il adopta leurs opinions, et créa, de concert avec eux, une nouvelle secte de frères moraves. Il prêcha leurs dogmes, mit en ordre leur ancienne liturgie (1727), alla faire des conversions dans le Groenland (1732), et, de retour en Europe, il ne travailla plus qu'au développement de son institution.

### I

Genève, 11 octobre 1764.

Je profite d'une occasion inopinée pour vous dire quelques mots. J'espérais, monsieur, que votre désir d'avoir des nouvelles du Hongrois <sup>1</sup> dont vous m'avez parlé me procurerait la satisfaction de conserver quelque espèce de relation avec vous, et de me dédommager par là du trop peu de temps que j'ai eu le bonheur de passer auprès de vous. Je suis fâché que mon espérance ait été vaine. Si cependant vous aviez quelque envie d'avoir des éclaircissements sur ce sujet, quelques lignes de votre part me parviendront très-sûrement ou par l'adresse que je vous ai donnée, ou par le canal du prince Louis de Wirtemberg. Je me souviens de vous avoir dit quelques mots au sujet de ce dernier dans votre maison du Champ du Moulin, fondés sur mon peu de connaissance de son caractère. Je les révoque pleinement. Trois jours que j'ai passés presque

<sup>1</sup> Sautterheim.



entièrement avec lui à La Chablière, près de Lausanne, m'ont donné de ce prince une toute autre idée que je n'en avais auparavant. Je l'ai quitté, pénétré de respect pour lui, et ne désirant autre chose que de le voir, pour l'honneur de la vertu, persévérer dans son attachement à ces grands principes de morale, devenus quasi ridicules dans un siècle aussi corrompu. Il a daigné me demander mon amitié, et m'a donné la sienne. La princesse sa femme, quoique peu jolie, le rend heureux, puisqu'elle entre dans son plan. J'ai été enchanté d'être témoin du soin qu'il donne à l'éducation de ses enfants.

J'ai trouvé à Lausanne, dans madame d'Aubonne, une femme fort aimable, et qui est beaucoup de vos amies. J'ai vu mademoiselle Bondeli à Berne. J'ai poussé jusqu'à Saint-Maurice en Valais, en partie pour voir une contrée dont vous m'aviez fait une description agréable. S'il était permis de vous faire des questions indiscrètes, je vous demanderais s'il est vrai, comme on le dit ici, que les Corses vous ont fait demander des lois. Me pardonneriez-vous, monsieur, de vous avoir écrit le premier, en omettant toute cérémonie? J'en suis quasi persuadé, et je finis cette lettre en vous assurant de sentiments d'une estime fondée sur l'amitié et sur le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

J'ai oublié de vous dire que je vous écris de la chambre de M. Deluc.

## II

Nîmes, 30 octobre 1764.  
finie le 20 novembre.

Votre lettre, monsieur, du 20 de ce mois<sup>1</sup>, m'a fait un

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 20 octobre 1764, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

très-grand plaisir; elle m'a été rendue avant mon départ de Lyon. Il est flatteur de se voir dire des choses agréables par quelqu'un qui a pris pour devise : « *Vitam impendere vero.* » Vous m'avez vu tel que je suis, je voudrais bien valoir mieux; mais, dans l'impossibilité d'y arriver, je préfère de me montrer avec mes défauts, à une dissimulation affectée qui pourrait peut-être me valoir pour un moment l'estime des personnes avec lesquelles jé vis, mais non pas me la conserver. J'ai écrit à M. Laugier à Vienne, au sujet de M. de Sauttersheim; comme c'est un homme qui vous honore beaucoup, je suis convaincu qu'il fera l'impossible pour vous procurer des éclaircissements sur le compte de ce Hongrois. Je vous en informerai dès qu'il m'écrira.

Le peu de moments que j'ai passés avec vous, monsieur, m'a empêché de vous parler d'un poëme intitulé *les Schimites* ou *les Benjamites*<sup>1</sup>, si je ne me trompe. On m'en avait parlé à Zurich, et j'en ai beaucoup entendu parler depuis. Je suppose que vous n'aviez guère de papiers avec vous au Champ du Moulin; sans cela je vous ferais quelques reproches de ne m'en avoir rien communiqué. Ayez la bonté de me faire savoir quand ce poëme sera imprimé. Je crains que les librairies d'Italie ne soient pas assez bien fournies pour avoir de ces sortes de livres. Votre correspondance avec M. le comte de Tressan, que je n'avais pas lue, m'a fait un plaisir infini, et je viens de relire avec beaucoup d'attention votre Lettre à M. l'archevêque de Paris. Je m'étonne qu'après tout ce que vous y avez dit sur la tolérance, on vous ait demandé un écrit sur le même sujet. Des moraves auraient pu le faire, supposé qu'ils fussent gens à s'introduire dans des États où on ne les appelle point; mais des protestants réformés, établis déjà dans un pays, ne devraient pas vous faire cette pro-

<sup>1</sup> *Le Lévitte d'Éphraïm.*

position. Si j'étais avec vous, je vous demanderais quelques détails sur la proposition des Corses : c'est un événement qui ne peut que vous faire plaisir, mais qui vous donnera bien de la peine. Leur choix fait honneur au discernement de M. Paoli, dont je ne connais pas le caractère. Il faut qu'il désire bien sincèrement la liberté de ses concitoyens, et qu'il n'ait aucune velléité de la limiter pour son avantage à lui, puisqu'il vous demande des lois pour eux. Je n'avais fait que commencer cette lettre à Nîmes ; depuis ce temps-là j'ai fait une course assez éloignée jusqu'à Toulouse, principalement pour voir le canal Royal ; je suis revenu sur mes pas, et je compte aller demain à Marseille. J'ai trouvé que vous avez beaucoup d'amis à Lyon, à Nîmes et même à Toulouse. Dans cette ville, j'ai tâché de prendre les plus exactes informations sur Calas. En passant à Avignon, j'ai profité du voisinage pour voir la fontaine de Vaucluse, que Pétrarque a rendue si célèbre. C'est un endroit qui mérite d'être vu par vous, monsieur, qui aimez tant les beautés du spectacle de la nature. Il inspire une horreur agréable : l'on croit être dans un lieu enchanté, habité de quelque dieu de la fable. Il y a ici, à Aix, M. Boyer de Fonds-Colombe, qui vous a vu, à Paris, à une représentation de l'*Orphelin de la Chine*, dont vous fîtes l'éloge sans en cacher les défauts. J'ai vu à Genève M. Moulou, qui vous est bien attaché ; c'est une âme sensible et digne d'avoir des amis. Vous voyez, monsieur, que, malgré vos réflexions du Champ du Moulin, j'en suis encore à cette belle chimère, je crois à l'amitié, et vous y croyez aussi, nonobstant tout ce que vous m'insinuâtes alors pour me prouver le contraire. Ce que j'ai écrit à Vienne de notre promenade sur les bords de la Reuss y a été lu avec plaisir par beaucoup de personnes, et on a pardonné aux défauts de mon style par rapport à la personne dont parlait ma lettre. Je me suis rappelé notre exercice d'après le dîner près de La Clusette, sur les bords de

la fontaine de Vaucluse ; j'y ai jeté des pierres qui plongeaient avec beaucoup de bruit dans ce puits dont on n'a pu trouver encore le fond. Je compte faire à Marseille la connaissance de M. de Monclar, procureur général de ce parlement. Si vous vouliez, à votre loisir, me donner de vos nouvelles, il faudrait les adresser à M. Boyer, envoyé de France à Gênes. Conservez, s'il vous plait, monsieur, un peu d'amitié, ou, si c'est trop exiger, simplement quelque souvenir à quelqu'un qui vous est attaché.



## MADAME DE CHENONCEAUX

*Chenonceaux* (Madame de), fille unique de madame la vicomtesse de Rochecouart, fut mariée au fils de madame Dupin, M. de Chenonceaux, dont Rousseau avait été un instant le précepteur. Madame de Chenonceaux avait du mérite, de l'esprit, de l'amabilité; son esprit était méditatif et profond, quoique parfois un peu trop subtil. Ses goûts et ceux de madame Dupin étaient opposés. Elle fut peu heureuse dans son intérieur, son mari ayant été, après beaucoup de désordres, exilé à l'Île de France, où il mourut. Elle chercha dans l'étude des consolations, et ce fut en partie à sa sollicitation que Rousseau entreprit l'*Emile*.

### I

1757-1758.

J'ai donné ordre, mon ami, que mon carrosse soit chez vous dès le matin. Ce n'est point pour vous presser ni changer nos arrangements; mais, si vos moments sont libres, vous partirez de meilleure heure, et je pourrai avoir le plaisir de dîner avec vous<sup>1</sup>. Je n'ai pu rompre un dîner pour le lendemain, dont je vous parlerai, mais je compte qu'il ne vous fera pas peur, et, si absolument vous n'y voulez pas rester, comme je serai seule jusqu'à deux heures, vous pourriez dîner dans une chambre et partir après. Ainsi j'espère que vous viendrez coucher. Malgré la liberté de jour que vous m'avez laissée, je n'ai pu me résoudre à différer davantage. Il

<sup>1</sup> Madame de Chenonceaux était alors à Deuil, où Rousseau, qui, à l'Érmitage, était son voisin, allait quelquefois la voir.

n'y a que la raison de votre santé qui m'engageait à éloigner votre visite. Vous me parlez d'un rhume. Si vous êtes trop fatigué, je compte bien que vous ne partirez pas, quoique je vous aie envoyé chercher. J'espère cependant que vous vous trouverez en meilleure santé, et, si vous alliez être obligé d'être sédentaire, je voudrais que ce fût chez moi que vous vous trouviez retenu.

## II

1759-1760.

Je ne voulais pas lire votre livre, mon ami<sup>1</sup>, pour vous complaire; mais, au bout de quelques jours, la tentation a été si vive, que je l'ai parcouru. J'en ai été bien punie par un mot que j'ai vu, qui m'a donné un moment d'inquiétude et de chagrin, dont la réflexion m'a aisément ramenée. Il n'est pas possible, mon ami, que vous l'ayez laissé, et je m'accuserais moi-même si je n'avais pas cette confiance en vous. C'est la note de l'*homme au beurre*, après le conseil que vous donnez d'éviter toute légère supercherie. Vous vous serez souvenu qu'un moment de malentendu, dont on peut encore vous avoir très-mal rapporté les propos, ne doit pas prévaloir sur les excuses et les honnêtetés que j'ai été moi-même chargée de vous faire de leur part pour n'imprimer pas à cette occasion un reproche insultant. Il n'est pas besoin, mon ami, d'avoir vos principes et votre caractère; il suffit de ne pas être un monstre. J'ai bien vu que vous avez écrit dans le premier mouvement, sur un manuscrit, ce que votre mécontentement vous inspirait. Aujourd'hui que l'ouvrage est publié et que vous ne pouvez plus avoir de ressentiment, je sens bien qu'il n'en sera pas question. Je n'ai pas pu cepen-

<sup>1</sup> *La Nouvelle Héloïse*, dont Rousseau lui avait confié le manuscrit.

dant me retenir de vous écrire, et si, par impossible, cette note vous était échappée et qu'elle fût restée, vous voyez bien qu'il faut absolument, soit par carton ou par quelque moyen que ce soit, la supprimer. Ce ne sont pas là des jeux, et, quand vous auriez toutes les raisons du monde, ne devriez-vous pas être arrêté par le chagrin et l'inquiétude que vous donnerez à vos amis? Il est sûr que vous seriez généralement blâmé, et votre caractère a pris trop de considération et d'estime dans le public pour vous exposer à une scène de cet ordre. Voilà, mon ami, bien des réflexions inutiles; n'en soyez point importuné, et ne me sachez pas mauvais gré si je vous les communique. Je sais que je dois plus me fier à vous, et vous auriez droit de vous fâcher si je craignais que de vous-même vous ne vous fussiez pas arrêté; mais, comme j'espère que vous me rendez justice, et que vous ne doutez pas combien j'aime à bien penser de vous, je me suis livrée à mon empressement, et j'aime mieux vous faire voir quelque inquiétude mal fondée que de n'être pas entièrement rassurée. J'aurais bien encore à vous parler d'une autre note; mais me le pardonneriez-vous, mon ami? et ne sera-ce pas trop en un jour? Ce sont les injures contre Rebel et Francœur de l'Opéra. J'en suis au désespoir. Est-il possible que vous ne voyiez pas combien ces accusations sont de mauvaise grâce? Je ne dis pas qu'ils ne soient fripons. Je pense qu'il est indigne de vous de les accuser; que vos ouvrages sont trop au-dessus de ces procès; qu'on regarde comme des criailleries et des démêlés mal placés toutes ces récriminations personnelles dans un livre adressé au public sur un sujet qui doit être généralement intéressant et entendu. Pardon encore une fois, mon ami; mais je suis tout en colère, et j'ai plus d'amour-propre pour vous que vous-même. Je ne vous parlerai pas des autres choses de votre roman, car je le relirai dès qu'il sera imprimé. Pourquoi me parlez-vous d'exemplaire? Je



vous demande en grâce de ne pas songer à me l'envoyer ; je serai à moi toute seule assez diligente pour l'envoyer chercher aussitôt qu'il sera possible sans que vous y pensiez. J'ai oublié de vous dire que M. Duclos m'avait demandé et rendu votre lettre à M. de Voltaire<sup>1</sup>. Comment passez-vous votre hiver, mon ami ? Dites-moi un mot de votre santé ; elle n'était pas bonne lorsque vous m'avez écrit. Adieu. Voilà un grand rabâchage. Souvenez-vous que vous me dites dans vos lettres que les paresseux écrivent rarement, mais ne finissent plus lorsqu'ils y sont.

## III

Fin de 1761.

C'est avec bien de la peine, mon ami, que j'apprends le mauvais état de votre santé ; je vous en aurais demandé plus tôt des nouvelles, si je n'avais craint que les lettres ne vous fatiguassent. J'en n'en ai pas moins été occupée, et vous savez combien je m'y intéresse. Je me serais aussi arrangée pour venir vous voir, si je n'avais espéré que, dans un autre temps, vous vous trouveriez assez bien pour que je puisse vous voir pendant plusieurs jours. Je viendrai certainement vous faire une visite chez vous, mais je ne sais pas quand. Si, lorsque j'arriverai, vous ne vous portiez pas assez bien pour me recevoir sans gêne, vous me le ferez dire, et j'en serai pour mon voyage. Prenez patience, mon ami ; j'espère toujours quelque soulagement à vos maux, et que vous trouverez plus de repos. C'est un grand tourment pour vos amis de vous voir aussi souffrant ; mais, je vous prie, donnez-moi toujours de vos nouvelles ; je serais plus inquiète si vous preniez le

<sup>1</sup> La fameuse lettre à Voltaire, du 18 août 1756, sur le poème du désastre de Lisbonne.

parti de ne m'en plus parler. — Je ne puis croire que votre manuscrit soit perdu. Je suis très-fâchée que le livre ne s'imprime pas ; mais il faut voir les raisons du libraire. Il n'est pas possible qu'il ait mis si peu d'attention à garder ces papiers<sup>1</sup>. Si cependant cela était arrivé, y aurait-il quelque chose de perdu, et celui que vous avez n'est-il pas complet ? Ce serait toujours un malheur d'en recommencer la copie ; mais ce serait affreux si elle n'était pas aussi bien que vous l'avez faite la première fois. Vous faites très-bien de garder le manuscrit, non que je n'en eusse pris plus de soin que vous-même ; mais, dans ce moment-ci, je n'aurais pas la liberté d'esprit de le lire. Je ne puis vous parler de mes affaires dans une lettre ; j'aurais de mauvaises nouvelles à vous en dire. Je suis bien sûre, mon ami, de l'intérêt que vous y prenez, et, quelque malheur qu'il arrive, le sentiment de l'amitié ne se perd point.

J'ai oublié de vous dire que M. de Rulhière voulait vous aller voir ; je l'en ai détourné, ne sachant pas si votre santé ne vous rendait pas dans ce moment-ci les visites importunes. Je crois que son voyage est retardé.

## IV

Juin 1762.

Les malheureuses circonstances, et peut-être encore plus vos dispositions, mon ami, sont si éloignées des espérances que je vous avais montrées, que j'ai grand regret de la lettre<sup>2</sup> que je vous ai écrite, et surtout si vous n'avez pas senti que

<sup>1</sup> Il ne peut être question ici que de l'*Émile* et des inquiétudes que la lenteur de l'impression causa à Rousseau, inquiétudes dont ce dernier parle longuement dans sa lettre à Moulton du 12 décembre 1761.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

je n'ai pu être sensible dans le moment qu'au péril où se trouvait votre santé et à l'horreur de vous perdre. J'espérais que vos amis pourraient amener les choses au point que les retranchements qu'on vous eût demandés n'eussent pas été indignes de vous, et que vous seriez sauvé quand même. C'est avec désespoir que j'ai appris que vous étiez réellement parti, et qu'il ne fallait plus espérer de pacifier l'affaire<sup>1</sup>. J'ai su de vos nouvelles par ma mère, que j'avais priée d'en demander à madame de Boufflers. Elle a dit que les premiers jours de votre voyage vous vous étiez bien porté, mais qu'elle était inquiète de n'avoir pas reçu depuis de vos lettres. Lorsque je pense à vos douleurs et à vos maux, je tremble pour une longue course ; vous êtes parti seul, et c'est encore un surcroît d'inquiétude. Je connais votre fermeté et votre courage. Je n'ai point été surprise d'apprendre combien vous en aviez témoigné dans cette occasion ; mais c'est un événement qui a dû vous coûter des sentiments de regret et des retours sur vos amis. Vous en aviez en ce pays-ci ; vous allez changer de vie. Que je souffre de ce qui vous afflige dans cette séparation ! et combien sera-t-elle pénible pour moi ! Je m'étais rapprochée de vous : j'espérais vous voir librement dans votre solitude. Je vous ai porté malheur. Les premiers jours que j'ai entendu parler des dangers de votre livre, j'étais si accoutumée à entendre crier, que je n'ai pas craint l'événement. Je ne vous ai point vu ; je ne m'en consolerais pas. Quelque accablée que je sois par les malheurs de ma situation, j'ai senti votre perte, et je ne m'y accoutumerai jamais. Dès que vous aurez pris une résolution, vous me manderez vos vœux et vos espérances. Tâchez d'être heureux dans le lieu que vous choisirez. Comment avez-vous pu risquer un livre si hardi ? On dit que le *Contrat social* fera en-

<sup>1</sup> L'affaire de la condamnation de l'*Émile*.

core plus de bruit. J'aimais bien vos livres ; mais je voudrais que vous n'eussiez écrit de votre vie. Vous savez, mon ami, que j'étais attachée à votre amitié et que j'en avais pour vous une véritable. Pourquoi vos amis n'ont-ils pas prévu les suites et tous les regrets de votre séparation ? Je m'imagine qu'à votre place je vivrais en Angleterre, si vous n'avez pas peur de ne pas vous accoutumer à la langue. C'est un pays si en relation avec celui-ci, et où les gens de mérite sont connus, qu'il pourrait être préférable pour vous. Écrivez-moi toujours ; jamais je ne vous perdrai de vue. Je vous prie, donnez-moi de vos nouvelles, et, dans la suite, tout ce qui vous arrivera m'intéressera, et je désire l'apprendre. Rompez avec vos amis le moins qu'il vous sera possible. Sauvage ou absent, je ne penserai jamais à vous qu'avec la même sensibilité.

## V

Janvier 1765.

C'est avec bien de la joie, mon ami, que j'ai vu votre lettre<sup>1</sup>. Je ne pouvais vous pardonner d'être si longtemps à me donner de vos nouvelles, et dans un temps où j'étais si inquiète de votre sort. J'ai bien su par vos amis votre position et vos voyages ; mais j'avais besoin de savoir par vous-même l'état de votre esprit, vos dispositions, et que vous ne m'oubliez pas. Je vous ai écrit une grande lettre que vous n'aurez pas reçue<sup>2</sup>, touchant ce qui s'est passé à Genève et sur votre séjour à Neuchâtel. Vous me dites que vous commencez à être plus tranquille. C'est un grand repos pour moi ; mais je

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Cette lettre en effet ne s'est pas retrouvée parmi celles que nous publions ici.

voudrais aussi avoir partagé les moments de trouble et de chagrin que vous avez éprouvés. Votre silence m'en a laissée plus inquiète. Je n'étais pas moins occupée de vous, et je ne savais pas s'il n'y avait pas plus encore à craindre. J'espère au moins à présent que vous n'aurez plus aucun sujet de contradiction ; mais je voudrais bien apprendre si vous menez une vie heureuse et si ce pays vous convient absolument. Je me souviens que vous aimiez ce climat, et que vous en trouviez les habitants doux et simples ; mais y trouverez-vous une société aisée et suivie, et quel effet cette habitation a-t-elle fait à votre santé ? Je suis inquiète aussi de vos projets ; car, ne voulant plus écrire, aurez-vous les moyens d'une dépense commode et assurée ? On m'a dit que vous aviez remplacé votre métier de copiste par un travail du pays ; vous l'aurez bien choisi. Cette occupation ne saurait être malsaine ni contraire à la position que votre état demande ; mais je ne pense pas qu'elle puisse vous être réellement fort utile. Il est vrai que la vie est peut-être bien peu dispendieuse dans un pays où il n'y a point de luxe et d'impôt. Parlez-moi de tous ces détails, mon ami, et aussi de tout ce qui vous intéresse dans ce nouvel établissement. Pensez quelquefois à l'intérêt et à l'amitié qui font que je m'en occupe. Je ne peux pas me consoler que ce soit un ouvrage que vous aviez commencé pour moi qui soit l'occasion de ce déplacement<sup>1</sup>. Que je suis fâchée de ne vous avoir pas pressé davantage pour le voir encore avant l'impression, ou que vous l'ayez donné dans le temps où l'on n'a pu le dissimuler. Je sentirai tous les jours votre perte. L'accablement où j'étais, lors de cet événement,

<sup>1</sup> La première idée d'écrire l'*Émile* avait été suggérée à Rousseau par madame de Chenonceaux. Voici ce qu'on lit à ce propos dans le livre IX<sup>e</sup> des *Confessions* : « Je méditais depuis quelque temps un système d'éducation dont madame de Chenonceaux, que celle de son mari faisait trembler pour son fils, m'avait prié de m'occuper... »

m'a laissée moins libre de vous en marquer tous mes regrets ; mais je me connais assez pour savoir que je vous serai toujours aussi attachée, et que votre souvenir ne sera pas plus faible par le temps et la séparation. Je suis outrée que vous vous soyez encore éloigné ; j'avais formé l'espérance de vous voir. Je compte aller à Lyon, et on m'avait dit qu'il ne restait plus que vingt-quatre ou trente lieues pour vous aller rejoindre. J'aurais profité de mon grand voyage et fait ce trajet de plus pour passer quelques jours avec vous, mais vous vous reculez encore plus. J'ai entendu dire par vos amis qu'il n'était pas impossible que vous reveniez un jour. Je n'ai pu le croire ; je ne vois pas ce qui ferait changer votre affaire, et d'ailleurs seriez-vous en état d'une nouvelle translation ? Il est sûr que non-seulement vos amis, mais le public le désirerait, et que vous ne serez pas oublié de sitôt dans ce pays-ci. J'ai là votre *Contrat social* ; si vous aviez été ici lorsqu'il a paru, vous auriez été lapidé<sup>1</sup>. J'ai bien regretté que vous n'ayez pas suivi votre grand ouvrage de politique<sup>2</sup> : c'était un sujet digne de vous, et qui peut-être ne vous aurait pas plus donné de peine que vos paperasses de l'abbé de Saint-Pierre. Donnez-vous toujours votre édition ? L'abbé de Condillac m'a écrit de vous dire pour lui mille amitiés, et combien il avait pris part aux chagrins de votre livre. Il a été infiniment content de votre *Contrat social*. Il ne se fait pas un scandale de l'expliquer à son petit prince<sup>3</sup>. Je ne vous parle pas de mes affaires, parce qu'il n'y a rien de nouveau. Le procès me donne toujours les plus grandes inquiétudes ; il va fort mal, mais je crois être sûre que mon

<sup>1</sup> Madame de Chenonceaux fait ici une erreur de temps : Rousseau était encore à Montmorency lorsque parut le *Contrat social*.

<sup>2</sup> Les *Institutions politiques*, dont le *Contrat social* ne devait former qu'une des parties.

<sup>3</sup> L'enfant de Parme, dont l'abbé était précepteur.

mari n'y entrera pas personnellement. Il doit de jour en jour revenir en France, s'il n'est pas déjà transféré à Pierre-en-Cise, car on ne m'a pas dit le temps. Nous avons eu de nouveaux troubles et une grande dépense pour des affaires qu'il a faites dans sa prison de Hollande. Il avait feint des engagements de dettes pour n'être pas rendu. J'espère cependant qu'elles seront annulées, mais tout est encore en l'air; je ne m'accoutume pas à l'horreur de cette situation. Ça aurait été une grande consolation pour moi de pouvoir parler avec vous de mon malheur et de recevoir les preuves de votre amitié. Je compte au moins sur l'intérêt que vous y prenez. Dans toutes les occasions, je vous manderai de même ce qui me touche, comme aussi je vous prie de me parler de ce qui vous intéresse. Pour plus grande sûreté, adressez vos lettres à M. le vicomte de Rochecouart, rue des Saints-Pères, à Paris.

Madame de Jaucourt m'a chargé de vous faire tous les compliments de M. le vicomte de Jaucourt, son frère, c'était celui de l'*Encyclopédie*, et combien il avait regretté votre départ!

## VI

2 mars 1765.

J'ai enfin reçu votre lettre<sup>1</sup>, mon ami, depuis quelques jours; mais je n'ai pu sur-le-champ y répondre, ni même en suivre bien la lecture. Je viens d'être attaquée d'une fièvre maligne, la plus violente et la plus terrible qu'on puisse souffrir; elle a blessé ma tête et m'a laissé des vapeurs qui me mettent dans un état affreux. Je ne suis sûre ni de ma mémoire ni de mes idées, et les impressions noires qui me tour-

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

mentent me font craindre de longues suites à cette maladie<sup>1</sup>. Je n'ai plus la force de penser à mes affaires; je sais seulement que mon mari est à Pierre-en-Cise, à Lyon. On me dit qu'il est aussi tranquille qu'il est possible, et que son affaire du procès n'aura pas les suites fâcheuses que je craignais. Je suis bien sensible à l'intérêt que vous me marquez; j'y comptais bien. Pour moi, je ne sais rien des arrangements qu'il y aura pour mon sort et la vie que je mènerai. Je n'y pense point du tout, et tous les jours je crains encore la mort, quoiqu'il n'y ait point de danger à ma maladie; mais les fortes vapeurs que j'ai, et mon inquiétude naturelle, me rendent la plus malheureuse du monde. Que j'ai regretté que vous soyez éloigné de nous! C'est un temps où les amis sont nécessaires, et où il est cent fois plus doux de vivre avec eux et de les voir. Vous savez tout ce que nous avons dit ensemble. La tête m'a tourné dans le froid de la mort, et je me suis trouvée dans l'incertitude sur les principes et les sentiments que j'aurais voulu prendre.

Mon ami, j'ai pensé à vous, je me suis rappelée que vous vouliez écrire sur la mort, et tâcher d'en parler avec plus d'espérance que tous les moralistes ne font. J'ai fait lire peu à peu des pages de votre Julie quand elle est à la mort, ces jours-ci où je suis en convalescence. Écrivez-moi, je vous prie, quand vous aurez le temps, sur cela. Je ne peux ni me distraire ni me rassurer.

Je n'oublie point, mon ami, ce qui vous intéresse; je vois dans votre lettre que votre santé est bien mauvaise. J'ai crain l'hiver pour vous; j'y ai pensé souvent, et, dans mon délire, j'en parlais. Tâchez d'être bien avec milord Maréchal, puisque vous êtes libre dans ce pays. C'est ce qui vous touche

<sup>1</sup> La violence du mal dont madame de Chenonceaux était atteinte lui fit perdre en effet pour un temps la raison. Rousseau déplore ce malheur dans une lettre à madame de Verdelin du 27 mars 1763.



le plus, et j'espère que les ordres du roi de Prusse empêcheront tous les accidents qui pourraient troubler votre repos ou les besoins qui surviendraient. Je ne sais comme vous faites pour vivre seul, sans revenu, et sans accepter l'empressement qu'on vous témoigne. Votre projet d'aller voir notre abbé de Condillac m'a fait un plaisir que je ne puis vous dire. Il m'a semblé que j'étais moins éloignée de vous deux, et que vous penseriez ensemble quelque moment à moi. Je ne me rappelle plus le détail de tout ce qui est arrivé à Genève dans le temps de votre livre, ni de Tronchin, ni de Voltaire; je sais bien qu'il y a eu des choses qui ont été fort blâmées. Je ne comprends pas comment le médecin <sup>1</sup> a été contre vous, car il me semble qu'il avait été lié avec vous. M. Cromelin, qui est de votre république, et que je vois souvent, m'avait chargée de vous dire bien des choses honnêtes pour lui; il vous estime et vous affectionne beaucoup. Adieu, mon ami. Vous trouverez ma lettre bien décousue; je l'ai écrite en plusieurs fois, et c'est la première que j'ai écrite depuis ma maladie. Il est affreux d'avoir eu le transport six semaines de suite avec rage. Lorsque cette fermentation est passée, on déraisonne encore longtemps; et ce qui me fâche, comme je vous le dis, c'est que mes rêves sont toutes impressions d'effroi et de terreur. Écrivez-moi, et croyez que dans tous les temps je ne vous oublie ni ne me détache de vous. Adressez, je vous prie, votre lettre chez M. le vicomte de Rôchechouart, rue des Saints-Pères.

Je ne me souvenais point de votre adresse, et c'est encore une suite de la maladie de voir peu de monde et de ne pouvoir pas donner les ordres nécessaires pour s'informer de ce qu'on veut savoir. Ainsi, après m'être fatiguée à vous écrire de bonne heure pour mes forces, vous n'avez pas plus reçu ma lettre, parce qu'elle est restée sans partir. Je suis mieux aujourd-

<sup>1</sup> Tronchin.

d'hui, et j'ai reçu une petite lettre de M. Coindet. J'ai été ravie que vous soyez bien avec lui, car j'en avais bien bonne opinion. J'ai vu que vous pensiez à moi, et que vous étiez sensible à ce que je ne vous avais pas écrit. Ce mouvement m'a touchée et m'a fait grand plaisir; mais vous doutiez déjà si je vous oubliais. Cette lettre-ci que j'ai écrite encore au lit, et la nouvelle de mon affreuse maladie, vous donneront des regrets de me si mal connaître. Adieu, mon ami. Je crois bien que c'est d'amitié que vous m'avez fait ce reproche.

## VII

Été 1765.

Je suis bien inquiète, mon cher Rousseau, de votre santé, et je redoute que vous ayez à craindre non-seulement vos accidents ordinaires, mais que le climat, qui ne change pas, ne vous soit contraire, ce qui fait une cause perpétuelle d'incommodités. Je regrette que vous n'ayez pas été en état de faire le voyage d'Italie; peut-être votre santé s'en serait-elle bien trouvée, et ç'aurait été pour vous une diversion.

Donnez-moi, je vous prie, de temps en temps de vos nouvelles; moins je suis contente de votre habitation et de votre état, plus je désire recevoir de vos lettres, étant très-inquiète de vous.

Vous me demandez de mes nouvelles: ma santé va fort bien. Je me porte mieux qu'avant ma maladie; si je n'ai pas de rechute, j'y aurai gagné. Pour mes affaires, je ne me suis pas pressée de vous en parler, parce qu'elles ne sont pas brillantes. On a manqué à toutes les paroles qu'on m'a données. Je jouis, quant à présent, de douze mille francs de rente. C'est bien peu pour vivre à Paris, surtout quand on

est toujours malade, mais ce n'est pas ce qui me tourmente ; je m'y bornerais tranquillement. Ce qui me donne plus d'inquiétude et plus de mécontentement d'eux<sup>1</sup> encore, c'est que je reçois l'argent mois par mois, à leur volonté, parce qu'il n'y en a aucun titre, aucun écrit, et qu'ils n'ont pas voulu ni les assurer, ni que la justice me les assurât, ou en tout, ou en partie, sur ce qui reste du bien de mon mari. C'est madame Dupin qui a retourné sur cela l'esprit de M. Dupin, qui avait promis authentiquement le contraire. Ils n'ont pas été embarrassés de manquer de parole à ma famille et aux gens d'affaires, et cela sans aucun dédommagement dans l'avenir, car je crois qu'ils ont déshérité mon mari. On m'a conseillé d'attendre, et on espère qu'à la mort de M. Dupin mon état sera plus assuré en demandant compte à cette femme ; elle a tant fait, que j'ai été forcée de quitter la maison. Ce changement me met encore bien plus mal à mon aise ; mais je suis tranquille et honnêtement. J'ai loué une petite maison seule, qui est très-loin dans le faubourg Saint-Germain ; mais elle a un jardin assez grand, ce qui est pour moi d'une ressource infinie ; j'y suis tout le jour. Je ne veux pas y penser, mais si vous étiez encore dans ce pays-ci, vous pourriez m'y venir voir sans passer par Paris ; car elle est du côté du nouveau boulevard, et très-près de la barrière. Est-il bien sûr, mon ami, que c'est pour toujours que nous vous avons perdu ? Il y a des gens qui disent que non ; pour moi, je ne m'en flatte pas. Il est vrai que je vois toujours en noir les choses qui m'intéressent. L'abbé de Condillac vous fait mille amitiés ; il me mande qu'il compte toujours revenir, et ce sera dans peu de temps. Je ne pense pas qu'il soit encore deux ans à Parme. J'ai vu vos lettres<sup>2</sup> touchant vos affaires

<sup>1</sup> Madame de Chenonceaux désigne ainsi M. et madame Dupin, les parents de son mari.

<sup>2</sup> Elle parle sans doute ici de la lettre de Rousseau au premier syndic de la

de Genève. Ces affaires m'avaient fait beaucoup de peine, parce que je pensais bien que vous y seriez très-sensible. Je ne sais si vous avez bien ou mal fait dans le parti que vous avez pris de renoncer au droit de citoyen ; mais, dans ce dessein, vos lettres ne peuvent être mieux, et me paraissent très-fortes et très-touchantes. On en a fait courir une à Paris sous votre nom, impertinente, où vous êtes en fureur contre le genre humain, et où vous chantez pouille aux Genevois. On sait bien qu'elle n'est pas de vous, mais on la débite, et il y en a qui la soutiennent. C'est moi qui avais mandé légèrement que vos lettres m'étaient venues par M. Coindet, parce que mes gens l'avaient soupçonné. Ce n'était pas lui qui l'avait dit. Je suis fâchée d'en avoir parlé, puisque vous n'êtes pas content de lui ; mais, si vous n'êtes pas bien sûr de vos plaintes, prenez garde, mon ami, de vous tromper, car je puis vous assurer qu'il m'a toujours parlé de vous avec l'air et le sentiment du plus tendre attachement. Ne soyez pas impatient de ce que je vous dis ; c'est, comme vous croyez bien, d'amitié pour vous que je vous dis ce que je pense, et, si vous saviez le contraire, vous me pardonneriez. Êtes-vous toujours dans l'idée de faire une édition générale de vos ouvrages ? Est-il vrai que vous faites un mémoire sur un mariage clandestin ?

Adieu, mon ami. Donnez-moi, s'il se peut, de vos nouvelles en détail ; dites-moi que vous ne m'oubliez pas, et soyez persuadé de la plus tendre amitié.

Mon adresse est rue des Brodeurs, entre la rue de Sèvres et la rue de Babylone, faubourg Saint-Germain.

république de Genève du 12 mai 1763, dans laquelle il abdique son droit de bourgeoisie, et de celles du 21 et du 26 mai de la même année que le philosophe adressait à M. Marc Chappuis pour justifier la détermination qu'il venait de prendre. Ces lettres avaient été répandues à Paris et à Genève.

## VIII

octobre 1765.

Je ne sais, mon ami, si vous avez reçu de mes nouvelles. Je vous en ai écrit il y a longtemps; mais mes gens, imaginant que c'était dans tous les quartiers comme vis-à-vis de la grande poste, y ont voulu affranchir la lettre et l'ont laissée. J'y ai envoyé plusieurs fois; elle était déjà mêlée et vraisemblablement perdue. Je vous mandais que j'avais été obligée de quitter la maison de mon beau-père; il y avait tant de raisons pour y rester, qu'il a bien fallu que je fusse forcée à prendre ce parti; mais il n'y avait pas moyen de faire autrement, parce qu'il y a des procédés et des manières qu'il n'est pas honnête de souffrir. Ce changement m'a donné bien de l'embarras et de la fatigue, et m'a fait réellement de la peine; mais, pour à présent, j'en suis ravie, et c'est une grande obligation que j'ai à ma belle-mère de m'avoir mise dans le cas de vivre enfin plus tranquillement et plus agréablement. Vous avez raison, il n'y a rien de tel que la liberté. J'ai pris une petite maison assez comode. Elle est bien loin, c'est ce qui me fâche; mais celles du milieu de la ville sont bien chères, et ce qui m'en plait, c'est que j'ai un petit jardin qui fait tout mon amusement. Comme je suis près des barrières, je puis jouir de la campagne, et je m'y promène avec plaisir. Vous sentez que je ne vais guère à Deuil; votre départ m'en a détaché, et je crois que je vais le vendre. Combien j'ai de regrets, mon ami, que dans le temps où je suis plus à moi, et où j'espère passer des jours plus calmes, vous nous soyez ôté, lorsque j'aurais pu davantage me rapprocher de vous et chercher votre société. Voilà comme vont les choses. Il y a des gens qui disent que vous reviendrez; le croyez-vous, mon ami? Pour moi, je

n'en conserve même pas l'espérance, et quand tout y serait disposé, le pourriez-vous et votre santé le permettrait-elle? Je suis bien fâchée que vous n'ayez pas fait le voyage d'Italie; le climat vous y conviendrait peut-être mieux. Ç'aurait été une dissipation pour vous, et d'ailleurs vous y aviez, je crois, des amis. Combien notre abbé de Condillac aurait été aise de vous voir! Pour lui, nous ne le perdrons pas, et il va revenir bientôt. Voilà ce qui s'appelle un homme sage : finir une éducation de prince dans une petite cour à tracasseries, c'est assez de raison et de patience. Pour vous, mon enfant, tranquille dans votre solitude, vous vous êtes perdu. Que j'ai de colère que vous n'ayez pas eu une aussi bonne tête que lui! Je ne peux en revenir, vous étiez si bien entouré en France, vous n'y aviez plus d'ennemis; pourquoi ceux qui ont vu votre livre ne l'ont-ils pas arrêté? Qui pouvait croire que cela passerait? Pardon, mon ami, de ces redites inutiles; j'y pense avec amertume, et je devrais au contraire ne m'occuper que de ce qui peut vous en distraire ou vous en dédommager. Vous accoutumez-vous un peu dans votre habitation? Quelle vie y menez-vous? Est-il vrai que vous allez en Angleterre? Il me semble que je serais bien aise de vous y savoir. J'ai vu votre Lettre à l'archevêque; je l'aime, mais je suis encore en colère des vivacités de la fin. Il y avait sûrement plus de dignité à continuer comme vous aviez commencé, et c'était plus de votre caractère.

Votre lettre à Genève est belle; mais je ne comprends pas cette démarche<sup>1</sup>. Je ne sais si vous avez bien ou mal fait, car ce n'est pas de nos mœurs. Je ne sais comme se passera cet hiver. Pour moi, je crains bien une rechute; car j'ai encore mes maux de tête. J'espère que l'affaire qui m'a tant

<sup>1</sup> La renonciation de Jean-Jacques au droit de bourgeoisie.

tourmentée finira ces vacances. Jusqu'à présent on ne voit pas que celui pour qui vous vous intéressez y entre, et son père est tranquille; mais il faut voir la fin. Pour celui qui l'a entreprise, cela va tout au plus mal. Celui qui est à Lyon <sup>1</sup> persiste toujours dans ses idées; il est plus entêté que jamais. A mon avis, jamais il ne changera, et cela me désespère. Il ne peut plus me faire de mal; mais l'état où il est empoisonne ma vie. Je ne comprends pas que sans amour, ni même sans ce qu'on entend par amitié, je puisse tenir autant que je fais à cet homme. Je vous ferais pitié si vous pouviez voir ce que je souffre lorsque j'y pense. C'est encore un chagrin inutile, car assurément il n'y a nul égard. Les parents ont manqué sans façon de parole sur ce qu'ils avaient hautement promis à ma famille et aux gens d'affaires. Ils n'ont plus cru avoir besoin de quelque égard pour moi. Dieu merci, je ne leur dois rien. Ils n'ont rien assuré, répondu de rien pour leur fils. On me paye douze mille francs de rente, mais sur le bien qui restait de mon mari, et mois à mois, jusqu'à ce que les créanciers se présentent, s'ils doivent venir, car il n'y a ni crédit ni assurance qui fixe mon droit et ma sûreté. On m'a fait espérer qu'à la mort du père il y aurait plus de moyens de rendre ma situation assurée, parce que j'aurais un compte à demander à cette femme <sup>2</sup>, qui est bien cause que les choses se sont passées ainsi, car mon beau-père aurait, je crois, agi différemment; mais il est sûr qu'elle s'y est opposée, et cela sans aucune pudeur. Mon ami, il y a des moments où j'en suis fort aise; je ne l'aime point, et me voilà justifiée. Il n'y a pas de gloire à prendre de penser mieux que des gens si mal nés. Cependant je sens quelque plaisir à me rendre justice. Combien je vau

<sup>1</sup> M. de Chenonceaux.

<sup>2</sup> Madame Dupin.

mieux qu'eux d'avoir à moi des sentiments si différents ! Je crois, mon ami, que je passe encore le temps avec vous à vous parler librement de toute chose. Écrivez-moi de même, et prenez toute confiance en la vérité et la constance de mon tendre attachement.

Cette lettre a été encore retardée, et je viens d'apprendre, depuis qu'elle est terminée, que le procès était fini. Cet homme a été condamné à un bannissement perpétuel ; mais celui qu'il voulait faire entrer en cause<sup>1</sup> n'est point appelé. Ainsi il ne peut plus y avoir d'inquiétude, et c'est une affaire entièrement finie. C'est un événement important et qui me laisse respirer. Toutes mes craintes ne peuvent plus avoir de suite, et les mauvais desseins de ces gens-là ne peuvent plus me tourmenter. Pour les affaires d'intérêt, ce n'est pas de même, car les obligations qu'il a faites vont sûrement être soutenues. Dans le temps, je vous manderai comme vont les choses ; car je suis bien persuadée de l'intérêt que vous y prenez. Adieu, mon ami ; donnez-moi des nouvelles de votre santé, de votre situation, de vos occupations. Je voudrais ne rien ignorer de ce qui vous intéresse ; il me semble qu'on en est moins absent et moins éloigné l'un de l'autre.

## IX

janvier 1761.

J'ai bien pensé à vous, mon ami, en apprenant la mort de M. de Luxembourg ; vous lui étiez attaché, et vous y aurez été fort sensible. Madame de Luxembourg est dans le plus grand désespoir. Je fus témoin combien il s'intéressait sin-

<sup>1</sup> M. de Chenonceaux.



cèrement à vous et avec quelle sensibilité il en parlait, et e crois que votre séparation ne vous rend pas plus indifférent aux amis que vous avez laissés. Comment va votre santé? Prenez-vous quelque habitude au climat que vous habitez et y trouvez-vous quelque société qui vous convienne? Je suis fâchée que vous n'avez pas pu voyager et être avec milord Maréchal. Je voudrais vous voir à portée de suivre une liaison de cœur et d'attachement, et n'être pas isolé au milieu des habitants du pays. Dites-moi comme vous vivez. Avez-vous quelque relâche à vos maux? Faites-vous toujours votre exercice du bois<sup>1</sup>? J'espère que dans cette saison vous n'en avez pas besoin, et il me semble vous avoir vu fort sensible au chaud. Ainsi, au moins, vous prenez plus de repos, et ne cherchez pas une transpiration forcée. Vous occupez-vous à quelque chose de vos anciennes idées? Est-ce vous qui conduisez l'édition de vos œuvres qu'on dit qui va paraître? On a donné à Paris une lettre sous votre nom. Ni le sujet ni la manière ne m'ont paru de vous<sup>2</sup>. C'est un honneur de la célébrité que vous n'avez pas encore eue. Je ne vous parle point de mes affaires; elles restent dans l'incertitude et l'irrégularité dont je vous ai parlé. J'attends les circonstances; mais, en attendant, je vis bien plus doucement et paisiblement qu'auparavant, parce qu'au moins je n'ai pas de tracasseries personnelles. Je vais, je crois, faire un grand voyage pour deux ou trois mois en Normandie, chez M. Bayeux; ma mère y est pour six mois. Écrivez-moi pourtant toujours à ma rue des Brodeurs, près la barrière de Sèvres, à Paris, parce que je ne sais pas le moment que je partirai. J'attends toujours bientôt l'abbé de Condillac; il ne m'a pas fait réponse encore sur ce

<sup>1</sup> Plusieurs lettres de Rousseau, datées de cette époque, nous apprennent qu'il s'amusaient souvent à fendre du bois pour prendre un exercice qui conviendrait à sa santé.

<sup>2</sup> La prétendue lettre de Rousseau à l'archevêque d'Auch.

que je lui avais mandé de vous. M. Lemièrre me demande souvent de vos nouvelles ; il m'avait priée, dès les commencements, de vous dire combien il avait pris part à tout ce qui s'était passé à votre égard, et que c'était par discrétion qu'il ne vous écrivait pas, parce que vous deviez être excédé de lettres. Je vous avais demandé, mon ami, s'il était bien sûr que vous ne reviendriez jamais en France. Plusieurs personnes m'en parlent, et cette idée, qui me paraissait d'abord impossible, ne me semble plus si étrange. Je crois bien que ce n'est pas le moment ; mais enfin puis-je prendre quelque espérance éloignée ? On m'a assuré que vos amis à Paris y comptaient. Vous sentez quel bonheur cette idée me donnerait. Vous m'avez fait un grand plaisir par ce que vous m'avez mandé de M. de Chenonceaux. Il est affreux d'avoir à faire à un homme des reproches aussi graves que ceux qu'on lui doit faire, et de ne pouvoir en même temps se refuser à un intérêt et à une sensibilité qui me rendent si malheureuse par la pitié que j'ai de son état. Je ne peux ni lui faire du bien ni être tranquille sur le mal qu'il souffre. Il me tourmente pour l'aller voir ; mon conseil s'y oppose absolument, disant que je ne pourrais plus être séparée, et qu'il est fou de s'exposer à toujours dépendre d'une tête aussi dangereuse. Je ne peux vous dire, mon ami, combien il m'est cruel de me refuser à la consolation qu'il demande, et combien j'aurais de crainte si j'y cétais. Voilà aujourd'hui mon plus grand chagrin ; car, s'il était sorti de prison, et que je fusse indépendante et en sûreté, ni ma mauvaise fortune, ni les procédés de ses parents, ne me seraient plus de rien ; mais ni l'un ni l'autre ne dépendent de moi, et je sens bien toujours que M. de Chenonceaux me rendra la plus malheureuse du monde. Adieu, mon ami ; je ne veux pas m'étendre sur ces choses-là, car c'est avec moi pour ne plus finir. Écrivez-moi, donnez-moi de vos nouvelles ; prenez toujours intérêt aux miennes, et soyez sûr

que je ne vous en parle que par la confiance où je suis que vous êtes sensible à ce qui me touche. Je mérite ce sentiment, mon ami, et c'est un des grands regrets que j'ai de ne pouvoir plus vous entretenir en liberté et de ne plus jouir de toute la consolation de votre amitié.

## X

novembre 1764.

Il ya des siècles, mon ami, que vous ne m'avez écrit. J'espère bien que vous ne m'oubliez pas ; mais je voudrais avoir de vos nouvelles, savoir comment va votre santé, quelles sont vos occupations et les liaisons que vous pouvez faire. Le climat fait-il toujours une impression aussi mauvaise sur votre tempérament, et avez-vous eu des attaques aussi cruelles que nous vous en avons vu ? Je voudrais ne vous pas parler de vos douleurs, car je sais que vous n'aimez pas à y penser, et que cela vous attriste encore ; mais je suis si inquiète de ne pas entendre parler de vous, qu'il faut que je sache comment vous vous trouvez. Pour le détail de votre vie, je n'en ai nulle idée, ne connaissant pas du tout les manières de ce pays-là. Je crois seulement qu'on y vit peu en société, et j'en suis fâchée, car, quoique sauvage, vous en avez besoin. Continuez-vous les exercices violents dont vous m'avez parlé, ou faites-vous des lacets ? Je ne comprends pas les ressources que vous pouvez avoir au lieu où vous êtes, et j'en suis véritablement en peine. Ne doutez pas, mon ami, de l'intérêt et de la sensibilité qui me font vous parler de tout cela. Je pense à vous bien souvent, quoique l'éloignement et le défaut de sujet particulier de lettres fassent que je vous écris rarement.

On m'a dit que vous aviez envoyé votre opéra à l'Opéra, en mandant qu'on vous le renvoyât si on ne voulait pas le

jouer exactement note à note tel qu'il était. Si cela est vrai, j'en suis très-fâchée; vous avez lieu de croire qu'il aurait réussi, et en même temps il vous aurait procuré un secours utile. Il y a près de dix ans que vous n'avez vu l'Opéra; vous ne connaissez pas les acteurs d'aujourd'hui. Si vous étiez à Paris, il y a des choses légères, mais nécessaires, que vous ôteriez vous-même, parce qu'il n'est pas possible qu'en si longtemps et dans une exécution si différente, il ne soit besoin de changements. Cela ne fait rien à l'esprit général de la musique, et ne pourrait gêner votre ouvrage. Ainsi je voudrais que vous n'y eussiez pas mis cette condition impraticable, mais seulement chargé quelqu'un de connaissance d'en décider, ou même de vous en faire le rapport, et du lieu où vous êtes vous auriez pu juger et suppléer aux corrections. Je vous impatiente peut-être beaucoup; mais je l'ai été bien davantage d'apprendre qu'on vous l'avait renvoyé, parce que je devais croire qu'il aurait réussi et qu'il vous aurait été utile.

Je ne vous parle pas de mes affaires, parce que les choses sont encore aussi peu arrêtées qu'elles étaient. On dit seulement qu'ils vont faire sortir mon mari. Si cela est vrai, j'en serai très-soulagée par la peine que vous m'avez vue de son état; mais pour mes affaires, elles deviendraient vraisemblablement plus mauvaises. J'ai vu avec joie, dans vos lettres, qu'il avait été très-sensible aux événements qui vous étaient arrivés. Cela ne m'a point étonnée, car dans les temps les plus violents, et où il était le plus poursuivi, il m'avait écrit plusieurs fois de lui donner de vos nouvelles et de vous dire qu'il vous était toujours également attaché. Il vous avait même écrit; mais je ne vous en ai pas parlé, parce que, dans les moments d'affaires aussi affreuses, vous étiez trop irrité contre lui. Que je suis fâchée, mon ami, que vous soyez si loin! Dans tout ce qu'ils vont préparer, ce serait pour moi une

grande consolation de vous voir et de vous parler. S'il arrive quelque événement, je vous le manderai, bien sûre de l'intérêt que vous y prenez. Adieu; donnez-moi de vos nouvelles, et comptez pour la vie sur mon tendre attachement.

Lorsque j'avais fini cette lettre, j'en ai reçu une de Lyon où l'on me mande, ce qu'on m'a dit aussi à Paris, que la république de Corse vous a demandé des lois. Est-il vrai? et quelle sera votre réponse? Voilà un honneur d'un genre assez beau et assez extraordinaire pour que vous n'y soyez pas insensible. Je voudrais déjà voir l'exécution. J'embrasserais volontiers tous vos principes de politique et de société; j'en aime et révère toutes les idées. Il n'y a que vos opinions contre les femmes que je ne vous pardonne pas, et sur lesquelles vous m'avez vue en fureur dans vos ouvrages. N'allez pas bâtir les choses dans cet esprit. On dit aussi que vous travaillez à des poèmes en prose sur des morceaux de l'Écriture sainte<sup>1</sup>, dans le goût du poème d'Abel; j'en serais bien charmée.

## XI

décembre 1764.

Si vous voulez envoyer à mon adresse la lettre à M. de Rulhière, je l'enverrai avec celle que je lui écris et qui arrivera sûrement, selon l'adresse qu'il m'a donnée, chez l'ambassadeur; du moins il a toujours répondu à toutes les miennes. Je ne doute pas du grand plaisir qu'il aura de la recevoir. Je suis ravie, mon ami, de m'être trompée sur le pays que vous habitez. Le tableau que vous m'en faites n'est rien moins que celui d'un lieu sauvage et isolé. Je craignais la solitude, ou, ce qui revient au même, le défaut de société telle

<sup>1</sup> Allusion au *Lévite d'Éphraïm*.

qu'elle vous convient. Vous me parlez au contraire de gens heureux et qui aiment à se lier : c'est ce que je pouvais désirer. Je suis fâchée que vous soyez encore importuné des visites d'indifférents ; mais n'y a-t-il pas de moyens de vous y refuser, surtout vous qu'on sait autant aimer la promenade, et, par conséquent, qu'on peut naturellement croire sorti ? C'est un malheur de la célébrité, et, selon moi, ce n'en est pas un petit. A votre place, je chercherais si bien à m'en débarrasser, que je n'en serais pas accablé. Il serait bien malheureux, n'étant de principes ni poli ni complaisant, d'être cependant victime de gens qu'on ne connaît point, et qui fatiguent votre santé et votre humeur en vous ôtant tout votre temps et votre liberté. — Je n'ai pas encore vu l'écrit que vous avez fait touchant vos affaires de Genève. J'ai bien de la douleur de ce qui y a donné lieu et de la résolution que vous avez prise ; mais on ne peut pas parler de si loin de toutes ces choses sans les connaître assez. Je suis bien aise qu'il y ait quelque chose de vrai des Corses. Ne dédaignez pas ce que je vous ai dit de votre république ; je ne me console pas de ne pouvoir plus vous en parler.

Avez-vous su l'affreuse maladie de notre pauvre abbé de Condillac ? On l'a tenu deux jours pour mort, et nous en avons eu toutes les nouvelles. A présent, il est absolument rétabli et en bonne santé. Il doit revenir l'automne prochain ; il aura bien du regret de ne vous plus trouver. J'entends dire cependant qu'il n'est pas impossible que vous reveniez ; mais vous ne voulez pas que je vous parle des discours vagues qu'on tient sur vous. Je voudrais bien pourtant savoir ce que vous en pensez. Je vois presque un rappel qui paraissait assurément plus éloigné que le vôtre, c'est celui des jésuites. Chacun d'eux revient en particulier. Votre affaire avait quelque rapport à la leur, puisque c'est cette circonstance qui fait qu'on y a mis de la sévérité. Pourquoi donc d'autres temps n'amène-

raient-ils pas d'autres idées par rapport à vous? Au moins j'aimerais à savoir que de votre part vous ne vous y refuseriez pas si les circonstances se présentaient. Voilà peut-être, mon ami, de belles chimères; mais enfin est-il possible de n'en pas faire sur des choses qu'on désirerait autant. J'ai été outrée des malentendus de mes lettres; j'aurai plus d'attention. Vous ne me parlez pas de votre santé; est-ce bonne marque? Adieu; vous connaissez tout l'attachement et tous les sentiments que je conserverai toujours pour vous.

## XII

4

Commencement de 1765.

Vous jugez, mon ami, la joie que j'ai lorsque je reçois de vos nouvelles. C'est une chose si fâcheuse qu'un déplacement, qu'il se fait sentir longtemps, et surtout à vous qui avez perdu tant d'amis et de si sincères. Je suis bien aise si vous pouvez exécuter votre projet d'aller rejoindre en Écosse milord Maréchal. Le voyage m'inquiétera beaucoup, car en aurez-vous la force? Mais, si votre santé vous le permet, je crois que votre vie sera plus douce dans ce pays-là, et auprès d'un homme qui vous aime et vous estime. C'est toujours de la société dont j'ai été occupée pour vous, et vous n'êtes pas homme à pouvoir être heureux sans liaison. Pour le climat, il me semble qu'il influe moins sur des maux habituels comme les vôtres que le genre de vie et le contentement de l'esprit. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et écrivez-moi votre adresse; la mienne est rue des Brodeurs, près la barrière de Sèvres, faubourg Saint-Germain. Je continue à être fort aise d'être seule dans ma petite maison. J'ai vendu celle de Deuil, et, indépendamment de l'économie, vous croyez bien qu'elle m'aurait paru fort triste. J'ai ouï-dire par un homme qui voit ces dames qu'elles re-

gardaient que vous pourriez revenir un jour<sup>1</sup>. Cela est-il vrai? et, s'il était possible, vous y refuseriez-vous? Je mande à l'abbé de Condillac ce que vous m'avez dit pour lui. Nous l'attendons toujours dans un an; s'il le peut, je ne doute pas qu'il ne s'arrange pour vous aller voir. Je vous envoie ce que M. de Rulhière m'a écrit de vous mander. Comptez-vous la faire, cette édition, et ne verrons-nous plus rien de vous? Je ne sais comment j'ai le courage de vous en parler après les suites de votre dernier ouvrage<sup>2</sup>. Ce serait à présent qu'il faudrait écrire librement; il n'y aurait rien à craindre; mais vous ne vous arrangez pas comme cela. M. de Malesherbes n'est plus à la librairie; les gens de lettres en doivent être fâchés. Pour moi, j'aurais voulu qu'il eût quitté plus tôt; vous seriez encore ici, et votre livre n'eût pas paru. Au moins portez-vous bien dans le lieu où vous êtes, souvenez-vous de vos amis, et ne cessez pas, je vous supplie, de m'écrire de temps en temps et sur tout ce qui vous intéresse.

Ce que je vous avais mandé de mes affaires est très-vrai, et je n'ai point de reproches à faire à mes parents; car ils n'avaient pas trop de moyens pour forcer en justice ces gens-là à être honnêtes et fidèles à leur parole, et l'autorité a peu de prise sur un homme qui n'a plus de place, car vous savez qu'il s'est aussi démis de la sienne en cachette<sup>3</sup>, en nous assurant qu'il n'en voulait rien faire, et m'a ainsi privée des grâces que j'aurais pu obtenir à sa mort ou à sa retraite sur la place. Quant à mon fils, vous avez raison, je devrais être sa tutrice; mais, comme ils ont voulu s'en emparer, et que

<sup>1</sup> Probablement mesdames de Luxembourg et de Boufflers.

<sup>2</sup> Il doit être question ici de *l'Émile*. Madame de Chenonceaux ne connaissait pas encore les *Lettres de la Montagne*.

<sup>3</sup> Il s'agit sans doute de M. Dupin, le beau-père de madame de Chenonceaux.



les anciennes dettes de mon mari laissent son bien très-embarrassé, ç'aurait été un procès à avoir vis-à-vis du grand-père, qui a voulu s'en charger, sans que jé fusse assez sûre des reprises que je trouverais; car il a arrangé son compte avec son fils, comme il a arrangé toutes ses affaires, c'est-à-dire nul ordre et seulement une quantité de titres qu'il a et de quittances de lui où il se reconnaît redevable. — Non-seulement il s'approprie l'arrangement de ce qui reste du bien, mais les détails de la dépense de mon fils passent par la femme, en sorte que je ne suis pas maîtresse d'en disposer. C'est elle qui paye sa pension et son entretien, et elle se donne le bon air de tout arranger sans rien prendre de son bien à elle; car toute sa dépense est reconnue et quittancée par le curateur, qui est leur secrétaire, en sorte qu'on croit dans le monde qu'elle en prend soin, ce qui n'est pas. On m'a dit qu'il m'était plus avantageux d'attendre la mort du père pour demander la tutelle et les comptes, et, en attendant, je patiente et je m'arrête seulement à faire en sorte que mon fils soit tenu comme il convient pour les choses essentielles; car, par exemple, pour l'entretien, elle qui aime tant sur les autres choses les chiffons et les emplettes, est si éloignée de ces soins pour mon fils, qu'il n'y a point de polisson de chez elle qui ne soit mieux vêtu. J'y supplée comme je peux. Si j'y avais consenti, elle a persécuté longtemps pour qu'il n'ait ni précepteur ni valet de chambre, et qu'il ne soit pas élevé à Paris. Voilà ce que je ne céderai pas. Tous ces détails, comme vous sentez, donnent bien de l'humeur et de la fatigue; mais c'est beaucoup que de vivre éloigné. Mon mari me tourmente toujours de sa prison, mais ses lettres ne paraissent pas mieux disposées. Quel malheur, mon ami, dans une situation aussi triste, de perdre un ami et de me voir séparée de vous dans un temps où j'aurais eu plus de besoin de vos conseils et plus de con-

solution dans votre amitié; au moins je suis sûre de l'intérêt et du souvenir que vous me conservez, et je vous les demande comme une chose dont je sens tout le prix.

## XIII

février 1765.

Je vous aurais remercié sur-le-champ, mon ami, du présent que vous me faites de votre livre<sup>1</sup>; mais j'ai voulu le lire et vous en parler. J'ai été bien étonnée d'y voir une allusion dont le fait ne me permet pas de me méconnaître, mais que l'éloge me défend encore plus de prendre pour moi. J'ai la plus grande joie que vous pensiez quelque bien de moi, mais en dire des choses si sublimes, et dans un livre, cela fait frémir.

J'ai bien vu, par l'histoire de votre procès, qu'on avait poussé cette affaire contre les règles; ce souvenir a renouvelé tous mes regrets d'avoir été cause de ce malheureux ouvrage<sup>2</sup>. Vous parlez de la France avec une douceur et une bienveillance même qui m'ont bien touchée. Il est sûr que vous y êtes regretté et que les circonstances ont tout fait; s'il en naissait d'autres qui amenassent votre retour, quelle joie aurais-je qu'elles pussent au moins réparer le mal de l'absence! J'ai vu chez la comtesse de Jaucourt, qui revenait de Genève, plusieurs Genevois qui ont parlé de vous avec un intérêt et une estime entière. Ils ont été fâchés que vous ayez pris le parti de la renonciation, parce que l'arrêt contre vous n'était point regardé comme un décret de la nation; c'est un corps particulier dont ils disent qu'on n'avoue point les décisions comme générales. Même dans le cas où elles ne sont point

<sup>1</sup> Les *Lettres de la Montagne*.

<sup>2</sup> *L'Émile*.

réclamées, leur inutilité, comme vous l'expliquez, fait le silence. Mais votre livre, quel effet va-t-il faire à Genève ! Je veux vous dire un mot de la religion de votre livre. Si ce que vous dites est un adoucissement pour ne pas scandaliser, à la bonne heure ; mais si absolument c'est votre avis qu'il y a une révélation, mais qu'elle a été altérée, voici mes réflexions, que je vous prie d'écouter sans impatience, parce que de bonne foi je cherche la lumière, et vous avez vu tous les doutes qui m'embarrassent.

Vous dites que vous vous regardez chrétien parce que vous recevez la morale de Jésus-Christ et que ses exemples vous touchent de vénération ; mais ceux qui professent la religion naturelle et qui nient une révélation, ne désavouent pas pour cela une Providence générale qui fait part de ses dons à des hommes privilégiés, qui étend pour eux les biens de la nature par des lumières plus pures et un plus grand caractère de vertu. Ils ne nient pas que l'Être suprême ne veuille peut-être donner ces hommes au genre humain comme un secours et comme un modèle pour l'éclairer et le rendre meilleur. Nous avons eu des génies et des sages ; étendez l'idée de leurs forces et de leur sainteté, vous aurez une plus grande perfection. Mais pourquoi changer le même ordre de choses, pourquoi toute la sublimité et la pureté que l'esprit humain peut concevoir, ne seraient-elles pas en effet dans les voies de la nature dont nous ne connaissons pas les bornes ? Je ne vois pas pour cela la nécessité d'une révélation, c'est-à-dire, comme je l'entends, d'une action extraordinaire et surnaturelle.

S'il y avait une révélation au-dessus de la nature, il faudrait qu'elle tendit à découvrir des vérités que la raison seule éclairée ne peut connaître (comme vous le dites dans *le Vicaire savoyard*). Or, comment celle qu'on nous annonce y parvient-elle, puisque vous donnez comme principe qu'il n'est rien de nécessaire dans cette révélation, sinon les idées que la

raison et la conscience nous persuadent sur notre auteur et nos devoirs, et que vous n'en reconnaissez pas d'autres ?

Il me semble que c'est attaquer cette révélation dans sa source de dire qu'elle a été altérée ou mal entendue. La difficulté devrait être de savoir s'il y a eu une révélation, et non sur sa perpétuité ou intelligibilité, car s'il en est une, comment douter que Dieu ne l'ait maintenue, qu'il l'ait laissée inutile par l'obscurité et l'incertitude, qu'il s'annonce un moment et permette après qu'on le méconnaisse. Certainement, il est déjà assez de difficultés à admettre une révélation aussi bornée que celle qu'on nous présente, restreinte aux lieux et aux temps où elle est annoncée; que serait-ce si elle ne servait plus qu'au pays et à la génération qui virent Jésus-Christ, et si les autres n'avaient nul moyen de l'entendre? Vous séparez avec grand soin les instructions de Jésus-Christ et les paroles des apôtres, mais Jésus-Christ même nous serait étranger s'il n'était une voie pour apprendre sa morale et sa doctrine. Je ne parle point des disputes de votre Église avec la catholique, ici c'est, ce me semble, cause commune. Il n'est point question de l'infaillibilité de l'Église, mais bien de l'infaillibilité de la règle sur laquelle, soit l'Église, soit chez vous le fidèle, jugent de la foi. Or, les uns et les autres reconnaissent l'Écriture comme loi commune, il n'y a de dispute que sur l'autorité de l'interprète. Voilà donc dans les livres saints une propagation de foi préparée, une instruction renouvelée, en un mot une révélation continuée. Rien alors ne peut sembler étrange et indifférent; ce qui fut annoncé doit être cru, la parole est la même, la même foi doit suivre. De plus, les paroles mêmes de Jésus-Christ ne donnent-elles pas cette autorité de créance pour répandre sa doctrine : *Enseignez toutes les nations; qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise*. Après cela, quelle différence voulez-vous faire entre les paroles du maître

et celles des disciples? De plus, ne sont-ce pas les disciples qui rapportent celles de Jésus-Christ?

Si je ne vous ai pas bien entendu, pardonnez-moi, mais voilà comme tout cela s'est arrangé dans ma tête, et si vous pensez encore à ce sujet, je désire fort que vous m'y fassiez voir plus clair.

Je suis à présent, mon ami, dans de grandes perplexités. J'ai vu le commandant de Pierre-en-Cise; il s'intéresse à mon mari et sollicite sa liberté. Sa tête n'est point changée, mais il dit qu'il ne répond plus de son désespoir; que la prison fait un effet terrible sur sa santé et sur son esprit; que, s'il reste, il est sûr qu'avant un an il sera fou ou se tuera; que des parents, dans ces circonstances, ne peuvent le perdre et le laisser malade comme il est, en danger de mort. Les Dupin parlent de sa liberté; j'ai obtenu de ma mère qu'elle ne s'y opposerait pas. Il s'agit du lieu où il vivra; je voudrais qu'il fût à huit ou dix lieues de Paris, parce que, comme il me demande absolument, il me serait affreux d'aller à cent lieues seule, et vis-à-vis d'un homme de ce caractère. D'ailleurs étant près, on veillerait sur sa conduite, il verrait nos parents, nos amis; il courrait le pays sans danger, parce qu'on verrait ses occupations et ses sociétés. Les Dupin et lui-même demandent qu'il s'embarque pour les îles; ce parti me fait horreur, je n'y peux consentir. Des gens sages m'ont dit que dans l'état des choses c'était mon repos; mais il faudrait être tout à fait insensible pour laisser au bout du monde un homme avec si peu de tête, dans six mois il serait sur la paille ou en prison. Il ne pouvait vivre ici avec sa fortune, c'étaient tous les jours des affaires; que sera-ce seul? Et lorsqu'on est sensible à la pitié, au souvenir des bonnes qualités qu'il avait, quel tremblement aurais-je chaque jour de penser à tous les malheurs qu'il y a à croire qu'il éprouverait! N'en recevant point de nouvelles, on craint toujours les plus cruelles. Cela

me désespère, mais il le désire passionnément, et je doute pour sa part de le faire changer. Si ses parents l'empêchent, comme je le peux par ma mère, six mois après il partira, et plus témérairement encore, rien n'étant prévu ni arrangé. Je fais tout mon possible pour le persuader de rester en France. Quoique je n'aie nul crédit sur lui, je compte le voir ; je veux au moins qu'il promette de rester quelque temps dans ce pays, pour voir si, ayant le champ libre et voyant ses amis, il ne changera pas de dessein. Mais si après il part, qu'y pourrai-je ? je sens qu'il m'est impossible de laisser continuer la prison dans les circonstances présentes malgré les dangers futurs. J'aurais du repos si je n'étais pas sensible, car on peut absolument arrêter les nouvelles folies, mais du caractère dont je suis, je souffrirais davantage ; ainsi, c'est courir tous les hasards. Pensez aussi à l'avenir qui se prépare pour son retour, si dans des années il revient dans un moment où peut-être mon fils prendrait une place, où lui-même se trouverait dans quelque mauvaise affaire, dans une maladie après la mort de ma mère, enfin dans des moments qui me laisseraient dans la crainte d'un homme qui aurait vécu tant d'années avec les mauvais sujets de sa patrie ! Ces réflexions m'accablent et je n'y peux rien ; je ne doute pas, mon ami, de l'intérêt que vous y prenez. S'il vous vient quelque bonne pensée pour arranger les choses, dites-le-moi. Mandez-nous aussi comme va votre santé, et soyez persuadé de toute ma sincère et tendre amitié. M. de Rulhière est à Paris.

J'allais vous envoyer cette lettre, lorsque je reçois la vôtre qui me donne la plus grande inquiétude <sup>1</sup>. Je croyais bien que votre livre devait vous faire de nouveaux ennemis et causer une grande fermentation ; tout cela m'afflige et me fait encore plus regretter la première imprudence. Vous êtes accablé et

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

déchiré ; pour la sûreté, on me dit qu'elle est entière où vous êtes. Donnez-moi de vos nouvelles lorsque vous le pourrez. J'avais envie de ne pas vous envoyer cette longue lettre, qui dans vos inquiétudes doit vous paraître importune, mais vous n'y répondrez que quand vous voudrez. Ce qui m'intéresse aujourd'hui uniquement est votre repos et votre sûreté. Faites vos efforts pour calmer vos mouvements, pour tâcher de ne pas agir avec passion. J'ai vu l'abbé de Mably, voilà sa lettre<sup>4</sup>. Il est sûr qu'il n'est pas de votre avis, et qu'il a été fâché avec bien des gens de vos amis que vous ayez écrit si vivement, mais assurément son caractère et ses sentiments pour vous sont à cent lieues de ce qui peut vous nuire ou vous affliger. Si l'on a répandu ou même envenimé ce qu'il en aura écrit, c'est un procédé bien condamnable, et ses amis et lui ont tort de s'expliquer légèrement avec des gens imprudents. Je serais au désespoir si cela vous brouillait, parce que je lui suis fort attachée. Pour vous, mon ami, je ne puis vous dire combien je souffre de vos altercations, combien je souhaiterais votre tranquillité et votre bonheur. Donnez-moi de vos nouvelles.

## XIV

Été 1765.

Il y a des siècles, mon ami, que vous ne m'avez donné de vos nouvelles ; j'espère bien que ce n'est pas que vous m'oubliez, ni que vous vous souciez moins de moi pour ne nous plus voir. Je voudrais bien aussi que mes lettres ne vous fatiguassent pas, je n'aime point à écrire et cependant

<sup>4</sup> Il s'agit de la lettre que l'abbé de Mably avait écrite peu de temps auparavant à madame Saladin, de Genève, à l'occasion des *Lettres de la Montagne*, et dont madame de Chenonceaux envoyait une copie à Rousseau.

j'ai souvent envie de vous écrire avant que je l'ose. Je sais combien vous souffrez et tous les embarras des lettres de tous côtés que vous recevez : ce serait pour moi un vrai chagrin d'augmenter ces moments de fatigue, et pourtant je ne m'accoutumerai jamais à la longue absence qui rend ces soins si nécessaires. Comment se passe votre vie, mon ami? Êtes-vous un peu moins sauvage? Quels sont vos amusements et vos occupations? Votre santé vous permet-elle un peu plus d'en prendre? Vous n'aimez pas qu'on vous parle de vos maux, mais une ligne dans vos lettres me laisserait cependant moins inquiète que l'incertitude; au moins vous devriez dire à mademoiselle Levasseur de me l'écrire. Pour vos sociétés, il me semble que vous êtes content du pays; ce que j'en aime, c'est qu'il est moins loin. Vous n'avez pas répondu aux questions que je vous avais faites sur nos espérances de vous revoir peut-être un jour; mes idées ne me consolent pas, mais j'aime que vous ne m'ayez pas dit non. Je veux prendre pour un bon signe votre silence, au moins en est-ce un que ce n'est pas de votre part que serait l'impossibilité, et dans ce moment c'est tout ce que je désire qu'il n'y en ait pas. Au moins peut-on nourrir des chimères. J'en ai une dans la tête que vous n'auriez peut-être pas méritée, mais enfin je vous en fais tout l'honneur, et j'en augmente mes regrets de votre absence; c'est qu'à présent que je suis seule et comme hors de Paris, je pense que si vous étiez resté à Montmorency, vous seriez peut-être venu me voir. Vous auriez pu assurément ne point passer par les rues, car je suis aux barrières, et vous vous seriez cru à la campagne, tant la maison est champêtre et en plein air; jugez combien j'aurais été aise.

Mon mari va, je crois, sortir de prison; c'est pour un autre exil, selon moi plus effrayant, mais enfin il le préfère : c'est pour passer à l'île Bourbon. Tout cela assurément n'est pas de mon choix. Je crois qu'un grand éloignement et iso-



lement est cent fois plus dangereux pour une aussi mauvaise tête, mais ses parents ont craint de le voir dans ce pays-ci, et lui-même l'avait pris en aversion. Ce parti m'assure encore quelques années ma sûreté, mais au prix de combien d'inquiétudes ! Il ne se tiendra sûrement pas pour heureux et nous aurons de nouvelles scènes ; il n'est point changé. S'il voit là-bas bien mauvaise compagnie, comme il est à croire, jugez comme il nous reviendra, et aussi tout ce que ses folies lui feront souffrir ? J'en ai pour la vie. Ma mère est dans la grande dévotion ; son caractère ne me l'aurait pas fait deviner. Savez-vous, mon ami, ce qui lui coûte le plus de son nouveau genre de vie ? c'est que son directeur lui a défendu vos livres. Elle n'aura pas cette peine longtemps, car on m'a dit qu'on faisait un Jean-Jacques chrétien d'où l'on a ôté ce qui scandalisait. Vous voyez que les prêtres entrent en accommodement pour être sûrs qu'on ne vous lira pas ; ils vous traitent comme les pères jésuites faisaient de nos livres classiques. Je viens de relire de suite tous vos ouvrages ; j'ai vu que je les savais, pour le fond, presque par cœur. Je m'en étais souvenue à merveille, excepté de l'impertinence sur les femmes et de quelques petites choses ; ils m'ont touchée encore plus peut-être que dans leur temps. Votre *Devin* fait merveilles ; c'est une musique céleste. Je voudrais que les directeurs de l'Opéra changeassent, alors peut-être vous ne vous offenseriez plus qu'on demandât votre opéra. On m'a apporté ces jours-ci vos lettres sur votre affaire du consistoire de Motiers. Voltaire n'a donc pas pu vous faire excommunier ? Ce trait est bien bon, il l'aura senti. Vous voilà donc tranquille et en repos ; pourquoi n'êtes-vous pas au milieu de nous ?

Je vais passer un mois chez mon oncle, mais vous pouvez toujours adresser vos lettres à Paris, rue des Brodeurs. Si cela ne vous fatigue pas de répondre, dans le temps que vous voudrez, à ma dernière lettre, je n'ai pas oublié les pensées

que je vous ai dites, si c'est une gêne ou une contrariété, n'y pensez pas un moment.

## XV

4 juillet 1766.

Aussitôt après votre lettre <sup>1</sup>, j'ai envoyé à la poste celle que vous m'adressez pour la Suisse <sup>2</sup>, en recommandant qu'on la donnât au commis même à qui on affranchit. Ainsi, elle doit arriver sûrement et sans retard. J'ai reçu exactement, comme je vous l'ai mandé, par M. Coindet, votre dernière lettre <sup>3</sup>, mais vos différents voyages ou autres accidents ont retardé de plus de cinq semaines la réception de la mienne <sup>4</sup>. Vous me mandiez que vous pensiez que je me suis trompée de date et que je voulais écrire février pour janvier ; je ne me trompais pas, et ma lettre vous est venue plus d'un mois après le temps que je comptais. Ce qu'elle contenait m'a fait bien regretter ce retardement, car, lors de votre réponse, M. de Beauteville <sup>5</sup> était déjà parti, et tout ce que cette dame désirait ne pouvait plus s'arranger de même. Elle a voulu garder votre réponse, que je lui avais fait voir comme je vous en avais prévenu, en promettant qu'elle ne sortirait pas de ses mains. Je sais que d'avance elle avait parlé de vous avec toute l'estime qu'elle en fait à M. de Beauteville ; il a été aussi prévenu en faveur de l'ami de Genève que vous nommez dans votre lettre. Voilà apparemment à quoi se réduisent les projets qu'on avait. C'est une chose fâcheuse que vous soyez parti de

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Rousseau était alors à Wootton, en Angleterre.

<sup>3</sup> Lettre inconnue

<sup>4</sup> La lettre de madame de Chenonceaux, à laquelle elle fait allusion, n'a pas été retrouvée.

<sup>5</sup> Le résident de France à Genève.

France à ce moment, ou qu'on n'ait pas eu plus tôt de vos nouvelles. Dans tous les cas, vous n'auriez pas repris votre établissement à Genève, mais j'avoue que j'aurais eu bien de la joie que votre liberté et tous vos droits y eussent été rétablis : ç'aurait été une justice et un honneur à votre nom et à vos amis. J'avais déjà bien de l'inquiétude de votre établissement en Angleterre, et j'ai même su une partie des troubles que vous y avez vu excités. Je ne suis point étonnée de la conduite de Voltaire, mais je n'aurais jamais cru M. d'Alembert capable de le suivre. Quelle lâche et malheureuse passion que cette jalousie ! Vous avez en vérité bien fait de ne vous point occuper de tout ce qu'ils peuvent dire ou écrire ; l'injustice et la méchanceté irritent à la longue, et combien est-il préférable pour votre vertu et pour votre repos de vivre en paix malgré qu'ils en aient. Mais, mon ami, quel dessein que celui de vous éloigner aussi de la communication de vos amis ! Je sens bien que dans un si grand éloignement les lettres peuvent devenir incommodés, et, comme vous le dites, demandent d'autres liaisons qui fatiguent aussi. Je ne pensais pas vous en demander souvent, mais l'annonce que vous me faites de les rendre fort rares, me fait craindre que vous ne soyez aussi trop longtemps sans me donner de vos nouvelles et que vous me laissiez incertaine des différentes situations où vous pourrez vous trouver ; je serais alors bien plus inquiète. Je n'aime pas les lettres plus que vous, mais je désire toujours savoir si vous êtes content et tranquille et que votre état ne change pas.

Quelle vie allez-vous mener dans ce pays dont vous ne savez pas la langue, et où vous avez choisi un lieu apparemment peu fréquenté ? Quelle impression le climat fait-il à votre santé ? Les promenades vous y conviennent-elles ? Je n'aimais point ce parti là. Mon ami, vous pensez à nous revoir encore ; je n'en veux point désespérer. Qui sait les retours et les

circonstances qui pourront vous ramener ? Les choses extraordinaires ne vous sont pas étrangères, et vous jugez avec quel plaisir je me laisse cette chimère. Vous me promettez, mon ami, une amitié constante ; oui, assurément, je la désire et la mérite : ce n'est point une liaison aussi suivie et aussi intime qu'on oublie. Je pense souvent à vous avec le plus sensible regret de nous voir séparés ; peut-être l'avenir fera mieux qu'on ne peut penser, et dans tous les temps soyez sûr de l'attachement le plus vrai et le plus durable.

## XVI

Été 1767.

Enfin, mon ami, vous voilà donc avec nous, et quitte de ce vilain pays d'Angleterre qui me faisait tant de peur<sup>1</sup> ; vous m'aviez mandé de ne vous y point écrire. J'ai eu bien de la peine lorsque j'ai appris que vous aviez passé si près de Paris sans nous voir. Il est vrai que je n'étais guère en état, car je viens d'être malade pendant trois mois avec fièvre et convulsions où je n'avais ma tête que par moments et bien faible. C'est l'état le plus cruel et le plus souffrant qu'il y ait que ces maux de nerfs. Heureusement me voilà guérie, mais j'ai encore presque toujours mal à la tête. Si votre voyage eût été trois semaines plus tard, avec quelle joie aurais-je été au-devant de vous pour vous revoir notre compatriote ! Nous sommes encore séparés, mais c'est tout de vous savoir hors l'Angleterre, où je n'aurais pas voulu vous voir partir et où il m'était impossible de vous sentir, car j'aurais terreur de passer nos frontières comme si c'était partout ailleurs des abîmes. Les courses de mon mari m'ont inspiré cette crainte.

<sup>1</sup> Rousseau venait de s'établir depuis peu au château de Trye.

Je ne sais où vous êtes, ni le temps que vous y resterez. Si c'est loin, j'espère que dans quelque temps vous vous rapprocherez, mais je suis contente de tout pour le présent, et j'espère que, lorsque vous serez entièrement reposé et arrangé, nous chercherons des moyens pour que je puisse vous voir et vous dire, mon ami, combien je suis ravie de penser que vous serez encore dans ce pays. Je sais que vous vouliez me voir et j'en ai été bien touchée. Adieu, soyez sûr de tout mon tendre attachement.

## XVII

1767.

Si j'avais été en bonne santé, mon ami, je vous aurais écrit; mais il m'a été impossible; il n'y a que depuis quelques jours que je suis mieux. J'ai toujours été tourmentée d'alarmes depuis ma dernière maladie, et l'événement qu'on vous a mandé m'a fait retomber. Je ne suis point dans mon état naturel; vous ne pouvez comprendre la souffrance de ces convulsions, et ce qu'elles donnent de trouble et d'ennui à l'esprit. Je vous assure que je ne fais aucune drogue, et M. de Vernage, que j'ai vu, les désapprouve. J'espère que le temps et la tranquillité me donneront plus de calme. Je pense comme vous sur l'événement, mais il m'a fait bien du mal. J'ai senti tout ce que vous me dites touchant ma belle-mère, même mon mouvement m'eût portée à désirer être avec elle dans ces moments. Je ne l'ai pas vue, et, depuis, mon beau-père m'a écrit qu'elle craindrait de me voir, car il semble que cela l'éloigne depuis que je ne vis plus avec elle. Il me semble que je suis seulement contente d'être tranquille, mais que je ne ressens plus ni humeur ni passion. Ma mère m'a donné dans cette occasion toute marque de

bonté et d'intérêt; elle suit mes affaires avec le plus d'attachement, et a été occupée de ma maladie avec bien de la sensibilité. On ne peut prendre d'arrangement définitif dans ce moment. J'ai bien peur de me retrouver encore dans les affaires à la mort de mon beau-père; mais mon conseil, qui a grande réputation d'habileté et de probité, a bonne espérance, et m'a même dit qu'il était à présent très-content des dispositions du conseil de M. Dupin. Mon fils a paru très-sensible et l'a fort été à ma maladie. Dans les occasions, il a l'air de m'être attaché. C'est, vous pensez bien, un grand bonheur pour moi. Ce qui me met au désespoir, c'est que l'ardeur et la pétulance de son caractère et la santé que j'ai m'empêchent de le prendre, et vous jugez de toutes mes inquiétudes. Au moins je le suivrai le plus possible, et par moi et par mes amis.

Quoique je ne vous aie pas écrit, j'ai bien été occupée de vous et avec le plus vrai intérêt. J'espère que votre santé se sera un peu réparée dans notre climat, et qu'en vous éloignant de vos chagrins vous aurez retrouvé plus de calme et de tranquillité. On dit que le lieu où vous êtes est affreux; c'est bien mal pour vous, et je le regrette bien. Je désire que vous preniez quelque occupation douce et intéressante qui, sans vous fatiguer, plaise à votre esprit et vous fasse passer le temps avec contentement. Adieu; vous êtes bien persuadé combien sincèrement je désire votre bonheur.

## XVIII

1767.

Vous apercevez-vous, mon ami, du temps qu'il y a que je n'ai eu de vos nouvelles? Les lettres fréquentes vous fatiguent, mais je ne suis pas tranquille sur votre compte, parce

que je crains que le lieu où vous êtes ne soit désagréable à plusieurs égards, et que vous ne trouviez pas toute la satisfaction que je voudrais que vous ayez. On nous dit de temps en temps à Paris que vous vous rapprocherez ; cette espérance est-elle fondée et prochaine ? Vous jugez bien de la joie qu'elle me donnerait. Avez-vous quelqu'un du voisinage qui vous convienne ? quoique vous en disiez, l'extrême solitude est pénible et vous fait peut-être plus de mal que vous ne pensez. Je ne peux vous dire, mon ami, combien souvent je pense à vous et à tous les détails qui vous intéressent. Je voudrais bien être dans ce moment avec vous, et vous revoir encore plus près de nous ou libre de vous assurer de tout mon sincère attachement. Ne pensez pas que j'aie fait aucune imprudence, tout s'est passé en consultations de parents et avec les avocats des deux parts. Mon fils n'ira point avec ses parents <sup>1</sup>. Je loue un petit logement dans la cour de son collège où il fera son droit avec un gouverneur dont on me dit toute sorte de bien, et notre valet ; malgré cela, il sera beaucoup chez moi aussi avec son gouverneur. Ses parents me donnent quinze cents livres pour lui, le reste sera sur mon revenu. Il y a eu une sentence du Châtelet qui les oblige à me payer quinze mille livres de rente. Cette sentence n'est pas définitive, mais je ne crois pas qu'il y ait jamais procès. On les a amenés à cet arrangement par l'avis des gens d'affaires, parce que, heureusement pour moi, leur conseil s'est trouvé un homme honnête. Je suis à présent mieux pour ma santé et plus tranquille. On voulait envoyer mon fils faire son droit en province, jamais je n'y aurais cédé ; enfin, on leur a fait entendre raison. Adieu, mon ami, je vous mande mes nouvelles, persuadée de l'intérêt que vous y prenez.

<sup>1</sup> La famille Dupin sans doute.

## DUPIN DE FRANCUÉIL

*Francueil* (Dupin de), fils de M. Dupin, fermier général, et de sa première femme, une fille naturelle du maréchal de Saxe, et, par conséquent, beau-fils de la célèbre madame Dupin. Il cultiva la chimie, la physique et les arts, et se lia avec Rousseau, alors secrétaire de sa belle-mère. Il voulut faire la fortune de Jean-Jacques en le chargeant de la caisse des fermiers généraux; mais les inquiétudes que ce dernier éprouva dans cette nouvelle place lui firent presque immédiatement donner sa démission. M. de Francueil est le grand-père de madame George Sand.

### I

Automne 1758.

Vous me mettez fort à mon aise, mon cher Rousseau, pour vous parler de vos torts vis-à-vis de madame d'Épinay<sup>1</sup>. Je n'ai point été prévenu par elle ni par personne; j'étais à Chenonceaux quand elle est partie pour Genève. C'est une lettre de vous à M. Grimm qui a couru Paris et que M. d'Épinay m'a montrée. Je fus révolté en lisant *que vous saviez très-mauvais gré à madame d'Épinay de ne pas vous tenir compte des froides indigestions que vous aviez prises chez elle*<sup>2</sup>. Ce n'est pas ainsi que l'on parle de quelqu'un à qui l'on a été dans le cas d'avoir des obligations. J'ai vu madame d'Épinay de bien bonne foi, enchantée de vous être utile. Je ne sais pas un mot de vos autres torts envers elle, ni des siens envers

<sup>1</sup> La lettre qu'on a sous les yeux est une réponse à une lettre inconnue de Rousseau à Francueil.

<sup>2</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à Grimm du 19 octobre 1757. Le passage cité par Francueil n'est pas textuel.



vous, ni de ce qui a pu y donner lieu. J'ai dit mon avis sur la phrase de l'indigestion et n'ai jamais parlé que de celle-là, tout en vous plaignant d'avoir perdu une maison faite et arrangée pour vous et vous voyant obligé d'aller tout seul et mal à votre aise dans une vilaine bicoque à Montmorency. J'ai plus jeté la faute sur la chaleur de votre tête et votre façon souvent extraordinaire de voir et de juger des objets, que sur votre cœur, que je crois toujours le même. Voilà mes sentiments à votre égard. Je vous remercie de me rendre votre amitié ; vous n'avez jamais perdu la mienne, mais, n'ayant point entendu parler de vous dans toute cette aventure et étant persuadé que vous ne doutiez pas que je dusse en être instruit, soit par madame ou M. d'Épinay, soit même par le public, j'ai gardé avec vous le même silence que vous avez gardé avec moi. Je ne demande pas mieux que d'en sortir, et je vous en donne des preuves en vous répondant sur-le-champ. Je tâcherai (et je m'en flatte) de vous voir samedi à Clichy, chez mon frère. Au reste, ceux qui vous ont parlé de ma santé et de ma manière de me conduire, sont d'aussi mauvaise foi et aussi mal instruits que ceux qui vous ont assuré que j'avais tenu de très-mauvais propos sur vous. Je n'en ai parlé qu'une fois en citant la phrase de votre lettre qui m'a tant choqué, et je n'en ai pas parlé depuis, pas même à madame d'Épinay ni à M. d'Épinay. Je vous remercie de votre livre<sup>1</sup> ; il me fait grand plaisir à lire, mais je ne l'ai pas fini, n'ayant pas la tête encore trop bonne. Adieu, mon cher Rousseau, soyez assuré que je n'ai nulle rancune contre vous et que je ne sais pas même un mot de votre histoire vis-à-vis de madame d'Épinay. Si vous voulez, nous en parlerons samedi et ce sera pour la première fois. Je serai charmé d'apprendre que vous avez dit et fait, dans cette occasion, tout ce qu'un homme raisonnable aurait pu dire et faire.

<sup>1</sup> La *Lettre* à d'Alembert sur *les Spectacles*.

## II

Paris, 4 mars 1759.

Je me vous ai pas répondu plus tôt<sup>1</sup>, mon cher Rousseau, parce qu'on jouait votre *Devin*, et même on ne peut pas plus mal. Je n'ai pas voulu vous annoncer toutes ces mauvaises nouvelles, auxquelles ni vous ni moi n'aurions pu remédier; mais il me semble que vous auriez bien de la peine à prouver à Rebel, à Francœur<sup>2</sup> que cet ouvrage n'appartient point à l'Opéra. Au reste, je ne suis pas instruit de vos raisons.

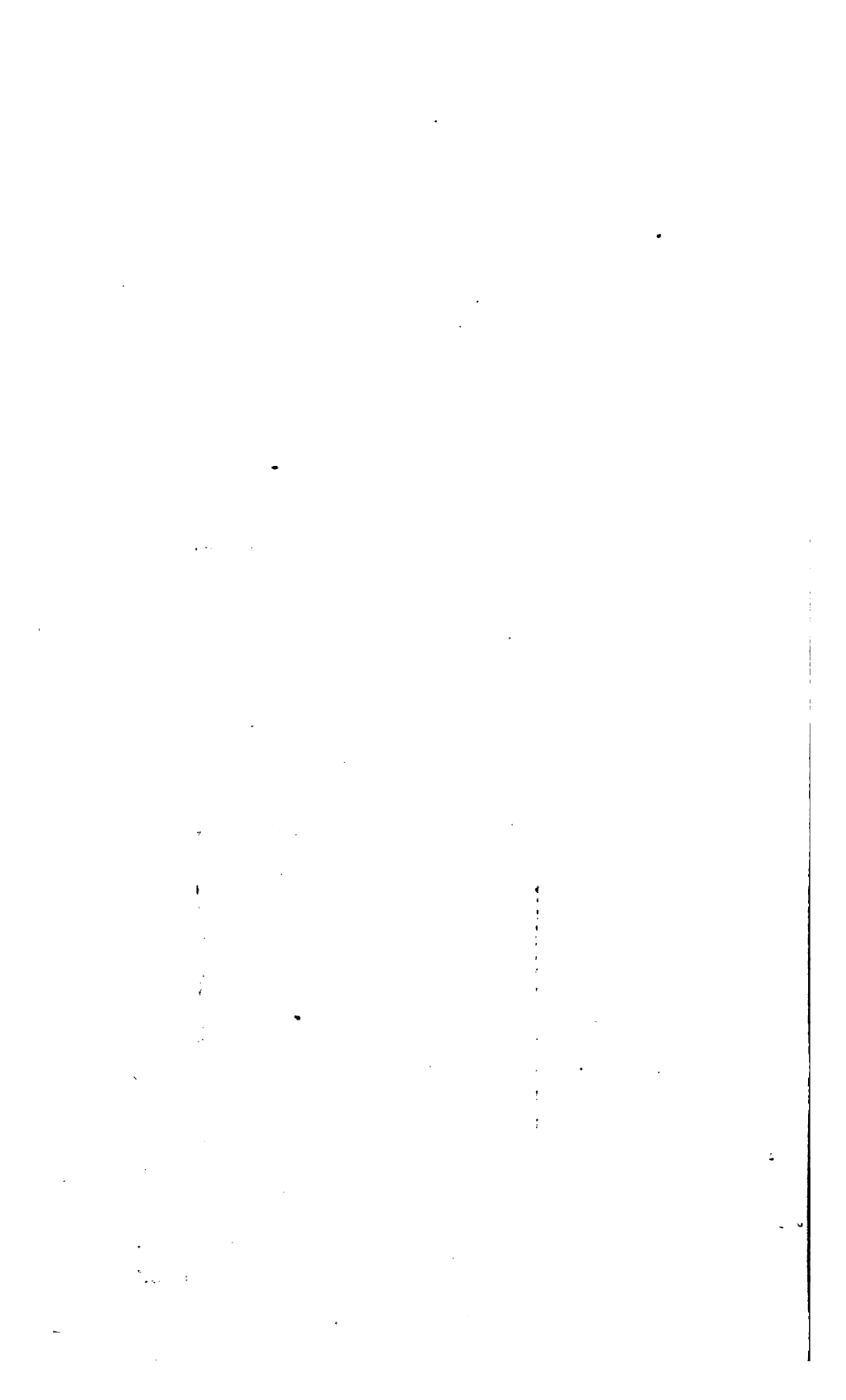
Je suis bien aise que vous ayez pensé à moi; vous savez combien je vous aime et combien je souhaiterais vous être utile. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurais à m'employer pour vous.

Je ne chargerai personne de vous écrire, mon cher ami, j'aime bien mieux le faire moi-même. Ma santé est assez bonne présentement, à quelques migraines près que le beau temps dissipera. Adieu, ménagez la vôtre. J'espère que nous commercerons un peu ensemble ce printemps; ce sera avec bien du plaisir que je vous renouvellerai moi-même les assurances de mon attachement pour vous.

M. d'Épinay, à qui j'ai lu l'article qui le regardait, est bien sensible à votre souvenir et me charge de vous en remercier.

<sup>1</sup> La lettre de Rousseau à laquelle répond celle-ci n'est pas connue.

<sup>2</sup> Les directeurs de l'Opéra à cette époque.



## DAVID HUME

*Hume* (David), célèbre philosophe et historien, né, en 1717, à Édimbourg, d'une famille noble mais peu fortunée, passa sa jeunesse en France, et composa à La Flèche son premier ouvrage, le *Traité de la nature humaine* (1737). Il le fit suivre d'*Essais moraux, politiques et littéraires* (1742), qui commencèrent sa réputation. De retour en Angleterre, en 1746, il fut successivement précepteur et secrétaire d'ambassade à Vienne et à Turin. Il publia, en 1751, de nouveaux *Essais*, en 1752, des *Recherches sur les principes de la morale*, et une *Histoire naturelle de la religion*. Il fut nommé la même année bibliothécaire à Édimbourg, et c'est alors qu'il entreprit le plus remarquable et le plus célèbre de ses ouvrages, son *Histoire d'Angleterre* (1754-1761). Il accompagna, en 1761, lord Hertford à Paris, comme secrétaire d'ambassade, et, en 1766, engagea Rousseau à venir en Angleterre. Mais on sait qu'il survint bientôt entre les deux amis une rupture éclatante. Hume fut nommé, en 1767, sous-secrétaire d'État. Deux ans après, il quitta les affaires et se retira à Édimbourg, où il mourut en 1776.

### I

Édimbourg, 2 juillet 1762<sup>1</sup>.

J'ai eu l'honneur de recevoir hier une lettre d'une personne de grand mérite et qui a pour vous une estime toute particulière, la comtesse de Boufflers, et je trouvai que cette lettre m'était écrite dans la supposition que j'étais à Londres,

<sup>1</sup> Sur un faux avis de madame de Boufflers, Hume croyait Rousseau réfugié à Londres lorsqu'il lui adressa la lettre qu'on va lire. Ce dernier ne la reçut qu'à Motiers, bien des mois après, et n'y répondit que le 19 février 1763. Voyez, dans la *Correspondance*, cette lettre de Rousseau et l'*observation* qu'y joint M. Musset-Pathay.

attiré probablement par votre présence en cette ville. Il n'est rien que je regrette plus que d'être à une si grande distance et de me voir ainsi privé d'un avantage que j'ai tant ambitionné, le plaisir de votre connaissance, auquel, avec le temps, j'eusse voulu joindre (au moins je voudrais m'en flatter moi-même) l'honneur de votre amitié. Je prendrai la liberté de vous dire tout de suite, sans la moindre recherche de compliment, que, de tous les hommes de lettres en Europe, depuis la mort du président de Montesquieu, vous êtes la personne que je révère le plus, à la fois pour la force de votre génie et la grandeur de votre esprit. Eussé-je été à Londres, je n'aurais pas désespéré, bien que j'y sois presque aussi étranger que vous, de pouvoir vous être de quelque utilité. J'aurais au moins été en état de vous montrer par mon respect et mes attentions que le mérite persécuté est considéré comme le plus précieux aux yeux de quiconque est capable de l'apprécier ; mais je suis convaincu que l'immense réputation que vous avez acquise par vos éloquents écrits engagera plus de monde à vous offrir leurs civilités et leurs services que ne le comporte votre goût pour la retraite et la solitude. Pour moi, je pourrais seulement espérer être reçu par vous avec quelque distinction, grâce à cette dame<sup>1</sup> qui semble désireuse d'établir entre nous une relation d'amitié. Permettez-moi aussi la présomption de penser que ma conduite et mon caractère me sont un titre à votre sympathie, au moins en ce qui concerne mon amour de retraite philosophique, mon insouciance des préjugés vulgaires et mon dédain de toute dépendance. Si ces circonstances avaient heureusement établi la base d'une amicale relation entre nous, j'aurais entretenu le projet de vous engager à vous fixer dans cette partie du monde, et je vous aurais aidé à

<sup>1</sup> Madame de Boufflers.

surmonter les désavantages de climat et autres désagréments qui s'y trouvent. Il y a ici plusieurs hommes de lettres et de mérite qui seraient orgueilleux de votre connaissance et que vous-même n'auriez pas trouvés indignes de votre estime. Pour moi, je me serais fait une gloire d'être la personne qui aurait eu le bonheur de vous mettre en rapport ensemble. En attendant, voulez-vous me permettre de vous envoyer quelques-uns de mes amis à Londres pour vous offrir leurs services et ne pas vous étonner s'ils s'autorisent de mon nom pour vous payer le tribut de leurs hommages? J'ai écrit à un ou deux, qui, je l'espère, sont actuellement en cette ville et qui, j'en suis sûr, accompliront le mieux du monde les bons offices que j'aurais été fier de remplir moi-même envers vous. Vous pouvez être certain que la vertu et la probité des personnes que je recommande à votre amitié seront principalement en œuvre, beaucoup plus que leur rang ou même leur génie et leur savoir, quoiqu'ils soient aussi éminents en cette dernière particularité.

J'ai pris la liberté de vous écrire en anglais<sup>1</sup>, parce que c'est la seule langue en laquelle je puisse m'exprimer avec assez de propriété, quoique je sois incertain si vous entendrez ma lettre sans l'aide d'un interprète.

Je reste, monsieur, avec un respect sincère, votre plus obéissant et plus humble serviteur.

## II

Février 1766<sup>2</sup>.

M. Hume présente ses meilleurs compliments à M. Rous-

<sup>1</sup> Les lettres originales de Hume à Rousseau sont toutes écrites en anglais; nous n'en donnons ici que la traduction.

<sup>2</sup> Rousseau reçut les cinq billets suivants de Hume à Chiswick, près de Londres, où il passa plusieurs semaines avant son départ pour Wootton.

seau ; il aura l'honneur de lui rendre visite demain, dans matinée, et de lui présenter mistress Boscawen, veuve de l'amiral et belle-sœur de M. Price.

## III

Février 1766.

Je passerai chez vous demain, à une heure et demie, afin de vous emmener en ville. J'ai pris des renseignements sur le vicomte d'Ars. Il est vivant et bien portant. C'est un veuf, engagé dans un procès qui me semble d'une très-délicate nature et d'une issue incertaine. C'est chose d'importance, mais il me serait difficile de vous en donner une pleine explication qui n'est pas essentielle à madame de Verdelin.

Vous vous rappelez, j'espère, votre promesse de me donner la recette pour jouer un tour de cartes (*hocus pocus*) que vous mentionnez dans vos *Lettres de la Montagne* et que vous jouiez quand vous étiez à Venise ; je l'ai déjà promis, sur votre foi, à la comtesse d'Ailesbury, qui est impatiente de le savoir.

Je suis avec la plus grande sincérité, cher monsieur, votre plus obéissant serviteur.

## IV

Février-mars 1766.

M. Hume présente ses respects à M. Rousseau ; il lui envoie la lettre de M. Malthus. Il espère que M. Rousseau connaît son adresse, mais s'il ne l'a pas demandé et qu'il veuille bien écrire une réponse et la remettre à M. Hume samedi, M. Hume trouvera moyen de la faire parvenir à M. Malthus.

M. Hume a vu M. Davenport, qui est très-heureux de la perspective de recevoir M. Rousseau à sa campagne ; il se propose de présenter samedi ses devoirs à M. Rousseau chez M. Ramsay. C'est un homme âgé, d'une fortune considérable et d'une bonne réputation ; ses offres paraissent à M. Hume très-engageantes, et il espère qu'elles paraîtront telles à M. Rousseau.

M. Hume a eu une longue lettre du président de Malesherbes qu'il communiquera à M. Rousseau à leur prochaine rencontre.

M. Stewart a dit à M. Hume que les bagages de M. Rousseau étaient arrivés, qu'il n'avait pas encore pu les retirer de la douane, mais que M. Rousseau n'en fût pas en peine.

## V

Mars 1766.

Le porteur de ce billet, M. Gosset, artiste, désire beaucoup faire votre portrait, à la vive requête de plusieurs personnages qui veulent en orner leur cabinet ; il m'assure qu'il ne vous demandera pas plus d'une demi-heure pour poser. Je ne pouvais pas me refuser à une sollicitation si raisonnable, et j'espère que vous excuserez la liberté que j'ai prise.

Je suis, cher monsieur, votre plus obéissant et humble serviteur.

P. S. M. Davenport me dit qu'un retour de chaise a lieu pour Ashburn. Il est entré en arrangement pour vous et mademoiselle Levasseur. Il part vendredi matin et vous enverra son carrosse.



## VI

Lundi, mars 1766.

Je suis prié par lady Ailesbury et le général Conway de vous proposer de leur faire la faveur de dîner avec eux demain, ainsi que mademoiselle Levasseur. Si vous acceptez, la voiture de M. Davenport vous amènera en ville avant dîner, avec tous vos bagages ; si vous n'acceptez pas, par n'importe quelle raison, je ferai en sorte de vous excuser auprès d'eux. Il n'est pas nécessaire que vous vous contraigniez le moins du monde pour cela.

Je suis à vous avec une grande sincérité.

## VII

Lisle-street, Leicesterfield, 22 mars 1766.

Je suis très-impatient d'apprendre votre arrivée saine et sauve à Wootton, et, par-dessus tout, de savoir si l'endroit vous convient. J'ai vu M. Davenport ce matin ; il exprime la même anxiété, il insiste encore sur la promesse que vous lui avez faite de dire librement toute circonstance qui peut vous déplaire, il y remédiera si cela est en son pouvoir. Si Wootton en général vous déplaît, il espère qu'une petite ferme près de son autre propriété du Cheshire pourrait être plus à votre convenance. Si cela ne devait pas vous être agréable, il prêtera tout son concours à vous établir selon votre gré en quelque autre lieu, et il dit qu'il ne vous perdra jamais de vue jusqu'à ce qu'il vous voie satisfait et à l'aise ; voilà de même le grand objet de mon ambition.

M. Stewart m'a envoyé son compte le matin d'après votre départ ; il s'est excusé de ne l'avoir pas envoyé la veille au

soir, il était si occupé qu'il n'a pu à temps se présenter chez vous. Je l'ai acquitté et j'en ai reçu payement de M. Davenport ; je vous l'envoie ci-inclus.

Adieu, mon cher ami. Puissent la santé et le bonheur toujours être avec vous ! Mes compliments à mademoiselle Levasseur. Je suis à vous avec une grande sincérité.

P. S. M. Gosset m'a apporté un de vos portraits dont vous avez, dit-il, l'intention de faire présent. Apprenez-moi, je vous prie, à qui je dois l'envoyer<sup>1</sup>.

## VIII

27 mars 1766.

Nous avons eu très-mauvais temps ces jours passés, et j'en ai été très-inquiet en songeant à vous ; j'espère que vous avez pu traverser les montagnes du Derbyshire sans quelque fâcheux accident.

L'artiste qui m'a apporté un exemplaire de votre buste m'a dit que vous le destiniez à un ami ; ayez la bonté de me dire à qui je dois le délivrer. J'ai vu aujourd'hui M. Malthus, qui vous fait ses compliments ; il regrette beaucoup votre changement de résolution.

Je suis à vous sincèrement.

## IX

30 mars 1766.

Je vous demande mille pardons, mon cher ami, pour la légère supercherie essayée en votre faveur<sup>2</sup> ; je n'y ai pris

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 29 mars 1766.

<sup>2</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau du 22 mars 1766, à laquelle celle-ci sert de réponse. La supercherie dont il est question ici avait rapport au prix d'une voiture qu'on avait voulu abaisser en faveur de Rousseau.

ependant aucune part, excepté en vous la taisant. M. Davenport lui-même s'en repent, et, par mon avis, il est résolu de ne jamais plus former un projet pareil. Ainsi, vous n'avez pas besoin d'avoir d'autres appréhensions à ce sujet.

Rien ne peut me rendre plus heureux que d'apprendre que votre situation est à votre convenance. J'espère que cela continuera ainsi. M. Davenport insiste sur votre promesse de l'informer de toute circonstance qui peut vous déplaire, afin qu'il s'efforce d'y porter remède; vous ne pouvez pas mieux correspondre à ses amicales intentions qu'en usant de cette liberté. Mes bons vœux vous accompagnent en quelque lieu du monde que vous puissiez vous retirer, vœux mêlés de regrets d'être si éloigné de vous.

Je vous ai envoyé par la poste deux lettres sous deux enveloppes, exemptées par un membre du parlement qui ne paye point de port; si vous les avez refusées, faites-les redemander, parce qu'elles peuvent être importantes. Je pense que vous devriez recevoir toutes les lettres qui sont affranchies, attendu qu'elles vous sont probablement transmises ou par M. Davenport ou par moi.

Je suis, mon cher monsieur, tout à vous sincèrement.

## X

3 mai, 1766.

Depuis peu de jours seulement le général Conway a recouvré assez bien sa santé pour venir en ville. Immédiatement après son arrivée, je lui communiquai la réponse de lord Maréchal et le fis ressouvenir de renouveler ses demandes à Sa Majesté. Hier, j'ai reçu de lui cette lettre que je vous transmets. Je pense qu'il sera nécessaire que vous écriviez à

M. Conway à la fois pour lui notifier votre adhésion aux bontés de Sa Majesté et le remercier de ses bons offices. Comme les caractères de nos ministres vous sont probablement inconnus, je dois vous informer qu'il n'est dans le royaume aucun homme de mœurs plus approuvées que M. Conway et de plus de notoriété pour la probité et l'honneur. Aussi ne devez-vous pas craindre que les quelques marques d'estime que vous pouvez lui donner semblent serviles ou indignes de vous. Je me renseignerai moi-même auprès de M. Conway touchant la manière la plus convenable de vous faire parvenir cette pension et je vous en informerai. En attendant, vous pourrez songer à quelque banquier ou autre dépositaire entre les mains de qui vous choisirez de consigner l'argent.

Cela me donne une grande satisfaction, mon cher ami, d'apprendre que votre présente situation vous est agréable; j'aurais seulement souhaité que vous et mademoiselle Levasseur vous fussiez chargés de l'administration de votre ménage, cela vous aurait été un amusement, vous auriez eu chaque chose plus à votre gré, et comme M. Davenport avait pris à cet égard toutes ses mesures, il n'en aurait éprouvé aucun inconvénient. Du reste, comme il doit vous voir dans quelques jours, je n'en dirai pas davantage là-dessus.

Permettez-moi de vous exprimer en peu de mots mon regret d'un passage d'une de vos lettres à M. Davenport<sup>1</sup>. Vous supposez qu'il y a des calomnies répandues dans Londres sur vos mœurs et que ces calomnies s'accréditent. Je ne peux pas imaginer qui vous a fait ce rapport, mais soyez convaincu que c'est entièrement faux. Il existe, il est vrai, une lettre satirique de Voltaire, très-incorrectement imprimée et que probablement vous avez vue, mais même cette lettre ne contient rien concernant vos mœurs, excepté une supposition

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

que vous aimez le vin, laquelle insinuation est fondée seulement sur un passage de votre Lettre à M. d'Alembert. Mais, mon cher ami, si vous devez fuir du genre humain, ne renoncez pas du même coup à l'amusement et à la consolation de la société, et sentez toute la peine qui peut résulter des vaines opinions d'hommes eux-mêmes mal interprétés. Les expressions contenues dans la lettre du général Conway vous démontrent en quelle considération vous êtes tenu par tous les hommes de marque en Angleterre. Nous désirerions seulement que vous vous plussiez dans notre compagnie autant que nous aimons la vôtre.

Lord Maréchal m'a envoyé la pièce ci-jointe du roi de Prusse, qui me semble assez ordinaire.

J'ai reçu dernièrement une lettre de madame de Boufflers, qui va bien et désire être rappelée à votre souvenir. Mes compliments à mademoiselle Levasseur.

## XI

17 mai 1766.

Je vous envoie, mon cher monsieur, la copie du rescrit du roi de Prusse qui m'a été envoyée par votre ami, M. du Peyrou. Il me dit que cette pièce a été imprimée par Voltaire, qui néanmoins n'a pu se défendre d'y faire une légère altération ; page 2, ligne 14, au lieu de : *Au sieur Rousseau*, il a substitué : *A un homme*, tellement il lui répugnait de vous nommer en quelque particularité qui pût vous rapporter honneur ou avantage.

Votre lettre au général Conway <sup>1</sup> m'a causé, ainsi qu'à lui, un grand trouble. Nous ne voyons pas pour quelles raisons

<sup>1</sup> Lettre de Jean-Jacques au général Conway du 2 mai 1766, dans laquelle il refuse momentanément la pension offerte par le roi d'Angleterre.

vous retireriez le consentement que vous aviez donné d'accepter le témoignage de la bonté du roi d'Angleterre à votre égard. Vous dites, dans votre lettre à lord Maréchal, que le secret de la pension vous était plutôt agréable qu'autrement, parce qu'ainsi cette pension était simplement un effet de l'estime du roi, au lieu d'être une marque de vanité par laquelle il affecterait de paraître un protecteur des lettres. Le général Conway espère que vous reviendrez à la même manière de penser et que vous lui écrirez pour lui notifier votre acquiescement.

Mais il se trouve un autre passage dans votre lettre qui m'a causé encore un plus grand chagrin. Vous mentionnez qu'une grande calamité ou affliction vous est survenue et vous a plongé dans la plus profonde mélancolie. Le général Conway et lady Ailesbury imaginent que la lettre de M. Walpole en est cause. Si cela est, ils me prient de vous informer que M. Walpole est très-fâché de vous avoir autant offensé, et que cette folle pièce de plaisanterie <sup>1</sup> était destinée à rester entièrement secrète; la publication qui en a été faite était tout à fait contraire à ses intentions et provient de pur accident. M. Walpole m'a exprimé les mêmes sentiments.

Je reçois à l'instant une lettre de lord Maréchal, qui me semble être en bonne santé.

Je suis à vous avec une grande sincérité.

## XII

26 mai 1766.

M. Hume présente ses compliments à M. Rousseau. Il a reçu la lettre ci-jointe du ministre anglais à la cour de Turin. Il se rappelle au souvenir de M. Davenport.

<sup>1</sup> La prétendue lettre du roi de Prusse à Rousseau, écrite par Horace Walpole.

## XIII

2 juin 1766.

Compliments de M. Hume à M. Rousseau. Il lui envoie une lettre de madame de Boufflers, et demande, aussitôt qu'il le pourra, une réponse à sa dernière lettre, parce qu'il sera obligé de quitter bientôt Londres, et qu'alors il ne sera pas en son pouvoir de lui être plus longtemps de quelque service.

## XIV

19 juin 1766<sup>1</sup>.

N'ayant reçu aucune réponse de vous, j'en conclus que vous persistez dans votre résolution de refuser toutes marques de bonté de Sa Majesté aussi longtemps qu'elles doivent rester secrètes. J'ai, par conséquent, demandé au général Conway que cette condition fût retirée, et j'ai été assez heureux pour obtenir sa promesse qu'il parlerait au roi à ce sujet. Il sera seulement nécessaire, dit-il, que nous sachions préalablement de M. Rousseau s'il accepterait une pension publiquement garantie, afin que Sa Majesté ne soit pas exposée à un second refus. Le général m'autorise à vous écrire là-dessus, et je vous prie de me faire savoir votre résolution aussitôt que possible.

Si vous donnez votre consentement, ce que je vous supplie instamment de faire, je sais que je pourrai compter sur les

<sup>1</sup> Cette lettre (ainsi que les deux suivantes) est déjà connue par l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, qu'on trouve dans toutes les éditions des œuvres de Rousseau. Nous n'avons pas cru cependant pouvoir nous dispenser de les redonner ici.

bons offices du duc de Richmond pour seconder la demande du général Conway; ainsi je ne doute pas du succès <sup>1</sup>.

Je suis, mon cher monsieur, tout à vous avec une grande sincérité.

## XV

26 juin 1766.

Ayant la conscience d'avoir toujours agi envers vous le plus amicalement des deux, de vous avoir toujours donné les plus tendres, les plus actives preuves de sincère affection, vous pouvez juger de mon extrême surprise en lisant votre lettre <sup>2</sup>. Ce sont des accusations si violentes, qu'il est aussi impossible de les comprendre que d'y répondre.

Mais les choses ne peuvent pas, ne doivent pas rester sur ce pied. Je supposerai charitablement que quelque infâme calomniateur m'a défiguré auprès de vous; mais, en ce cas, il est de votre devoir, et, j'en suis persuadé, ce sera votre inclination, de me donner les moyens de le découvrir et de me justifier, ce que je ne peux faire que lorsque vous m'aurez appris ce dont je suis accusé. Vous dites que je sais moi-même que j'ai été faux envers vous. Eh bien, je dis hautement, et je le dirai au monde entier, que je sais le contraire, que je sais que mon amitié pour vous a été sans limites et infatigable, et que, quoique les circonstances de cette amitié aient été généralement remarquées en France et en Angleterre, la plus petite partie seulement de ma conduite est parvenue à la connaissance du public. Je vous demande de me

<sup>1</sup> Rousseau répondit à cette lettre par celle qui se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 23 juin 1766, et dans laquelle il rompait ouvertement avec Hume.

<sup>2</sup> La lettre de Rousseau du 23 juin précédent.



produire l'homme qui affirmera le contraire ; et, par-dessus tout, je demande qu'il mentionne quelque particularité en laquelle je vous aie manqué. Vous me le devez à moi, vous le devez à vous-même, vous le devez à la vérité, à l'honneur et à la justice, et à tout ce qui est compté sacré parmi les hommes. Comme un homme innocent, je ne veux pas dire comme votre ami, je ne veux pas dire comme votre bienfaiteur, mais je répète, comme un homme innocent, je réclame le privilège de prouver mon innocence, et de réfuter quelque scandaleux mensonge qui peut avoir été inventé contre moi. M. Davenport, à qui j'ai envoyé une copie de votre lettre, et qui lira celle-ci avant de vous la remettre, appuiera, j'en suis convaincu, ma demande, et vous dira que rien ne peut être plus juste.

Heureusement j'ai conservé la lettre que vous m'avez écrite après votre arrivée à Wootton <sup>1</sup>, et où vous exprimez dans les termes les plus vifs, en vérité dans des termes trop vifs, votre satisfaction de mes pauvres efforts à vous servir. Le petit commerce épistolaire qui ensuite s'établit entre nous a été tout employé de mon côté aux plus affectueux desseins. Dites-moi ce qui a pu depuis vous porter offense ; dites-moi de quoi je suis accusé ; dites-moi l'homme qui m'accuse. Même après que vous aurez rempli toutes ces conditions, à ma satisfaction et à celle de M. Davenport, il vous sera encore difficile de justifier l'emploi de vos outrageuses paroles envers un homme avec qui vous avez été si intimement lié, et que, sous beaucoup de rapports, vous devriez avoir traité avec quelque estime et bienséance.

M. Davenport connaît tous les détails relatifs à votre pension, parce que je croyais nécessaire que la personne qui avait entrepris votre établissement fût pleinement informé

<sup>1</sup> Celle du 22 mars 1766.

de vos actions, de peur qu'elle ne fût tentée de pratiquer à votre égard quelques actes cachés de générosité qui, venus à votre connaissance, auraient pu vous donner quelque sujet de griefs.

Je suis, monsieur, votre plus obéissant serviteur.

## XVI

22 juillet 1766.

Monsieur,

Je répondrai seulement à un article de votre longue lettre<sup>1</sup>. C'est celui qui concerne la conversation qui eut lieu entre nous le soir d'avant votre départ. M. Davenport avait imaginé un artifice d'un bon naturel, celui de vous faire croire qu'un prêteur de chaise s'organisait pour Wootton; et je crois qu'il fit mettre un avertissement dans les papiers, afin de vous mieux tromper. Son seul but était de vous sauver certaines dépenses dans le voyage, et je voyais là un louable projet, quoique je n'y eusse coopéré ni dans le plan ni dans la conduite. Cependant vous conçûtes quelque soupçon de son dessein pendant que nous étions seuls assis au coin de mon feu, et vous me fîtes reproche d'y avoir pris part. Je m'efforçai de vous calmer et de changer l'entretien, mais sans autre intention. Vous étiez assis de mauvaise humeur, et, ou vous restiez silencieux, ou vous me faisiez de très-mauvaises réponses. A la fin, vous vous levâtes et fîtes un tour ou deux dans la chambre; puis tout à coup, et à ma grande surprise, vous vous mettez sur mon genou, vous tirez vos bras autour de mon cou, vous m'embrassez avec une feinte

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance*, à la date du 10 juillet 1766, la réponse de Rousseau à la lettre précédente. L'auteur y expose en détail tous ses griefs contre Hume.

ardeur, et vous arrosez de vos larmes ma figure. Vous vous écriez : « Mon cher ami, pourrez-vous jamais pardonner cette folie? Après toutes les peines que vous avez prises de me servir, après les témoignages sans nombre d'amitié que vous m'avez donnés ici, je vous récompense avec cette mauvaise humeur et cette maussaderie! Mais votre pardon me sera une nouvelle preuve de votre amitié, et j'espère que vous trouverez au fond que mon cœur n'est pas indigne de vous. » — J'avoue que je fus très-ému, et qu'il se passa une très-tendre scène entre nous. Vous ajoutâtes, par manière de compliment, que, quoique j'eusse de meilleurs titres pour me recommander à la postérité, peut-être cependant mon rare attachement et mon amitié pour un pauvre malheureux homme persécuté ne seraient pas tout à fait passés sous silence.

Cet incident, monsieur, était tant soit peu remarquable, et il est impossible que vous ou moi l'ayons sitôt oublié. Mais vous avez eu l'assurance de me le représenter deux fois à moi-même d'une manière si différente ou plutôt si opposée, qu'en persistant comme je fais dans mon dire, il s'ensuit nécessairement que ou vous ou moi sommes des menteurs. Vous imaginez peut-être que, parce que l'événement se passa entre nous et sans témoins, la question se place entre la véracité de votre assertion et la mienne; mais vous n'aurez pas cet avantage ou ce désavantage, comme il vous plaira d'appeler cela. Je produirai contre vous d'autres preuves qui mettront la matière hors de toute controverse.

1° Vous n'avez pas pris garde que j'ai une lettre de votre main<sup>1</sup>, laquelle est totalement inconciliable avec votre rapport et confirme le mien.

2° Je racontai cette histoire le jour suivant à M. Davenport,

<sup>1</sup> Celle du 22 mars précédent.

dans l'intention amicale de prévenir quelque autre combinaison, quelque nouvel artifice de cœur à votre égard. Il se le rappelle sûrement.

3° Comme je pensais que cet incident était tout à fait à votre honneur, je le dis à plusieurs de mes amis ici. Je l'écrivis même à madame de Boufflers, à Paris. Personne n'aurait pu imaginer que je préparais d'avance une justification en cas d'une rupture avec vous, ce que, de tous les événements humains, j'aurais alors regardé comme le plus incroyable, d'autant plus qu'étant séparés presque pour toujours, je continuais à vous rendre les plus essentiels services.

4° L'histoire, telle que je la dis, est conséquente et rationnelle, tandis qu'il n'y a aucun sens commun dans la vôtre. Quoi ! parce que quelquefois absent en pensée, j'ai un regard fixe ou distrait, vous me soupçonnez d'être un traître, et vous avez la hardiesse de me formuler de si noirs et si ridicules soupçons ! — Est-ce que les hommes les plus studieux (et la plupart d'entre eux plus que moi) ne sont pas sujets à de telles rêveries ou à de tels accès d'absence sans pour cela paraître suspects ? Vous ne prétendez même pas qu'avant votre départ de Londres, vous eussiez quelque autre motif de concevoir des soupçons contre moi.

Je n'entrerai dans aucun détail concernant votre lettre. Les autres articles sont aussi dénués de consistance que celui-ci. J'ajouterai seulement en général que je ressentais, il y a environ un mois de temps, un rare plaisir quand je réfléchissais qu'à travers beaucoup de difficultés, et grâce aux peines et aux soins les plus assidus, j'avais, au delà de mes plus chaudes espérances, pourvu à votre repos, honneur et fortune. Mais je sentis bientôt un chagrin très-sensible en voyant que vous aviez légèrement et volontairement rejeté tous ces avantages, et que vous étiez l'encre ni déclaré de votre pro-

pre repos, honneur et fortune. Je ne peux pas être surpris, après ceci, que vous soyez mon ennemi.

Adieu pour toujours.

*P.-S.* Je vous envoie ci-incluse une lettre de M. Boswell, qui m'est venue il y a environ trois semaines. Il se plaint beaucoup à moi de votre silence.

## MADAME DE CRÉQUI

*réqui* (Renée-Caroline de Froulay, marquise de), femme célèbre par son esprit, née en 1714, morte en 1803, à quatre-vingt-neuf ans, avait épousé Louis-Marie, marquis de Créqui, lieutenant général. Elle était dévote, mais d'une dévotion originale comme son caractère, et ses salons furent pendant longtemps le rendez-vous de la bonne société. C'est ce qui a donné l'idée de publier, sous le titre de *Souvenirs de madame de Créqui* (Paris, 1834-1836, 9 vol. in-8°), des mémoires qui offrent de l'intérêt, mais qui n'ont aucune authenticité <sup>1</sup>.

### I

Janvier 1759.

Je commencerais très-mal l'année, monsieur, si je ne m'informais de vos nouvelles. Je ne vous dirai point que je vous souhaite du bonheur, il n'y en a point en ce monde ; je me borne à vous assurer que de toutes les consolations dont je suis susceptible aucune n'approche du plaisir que j'ai à penser que j'existe dans votre souvenir, moi qui existe si peu, et que vous avez encore un peu d'amitié pour un être infirme et inutile.

Je vous envoie quatre poulardes du Mans ; j'ai appris que vous étiez enrhumé, et je crois que c'est un régime fort sain que celui que je vous propose. Je ne vous dirai point de nouvelles, sinon que ma peste d'enfant est à la chienne d'armée

<sup>1</sup> Il y a quelques années, on a publié ses spirituelles et agréables lettres à Sénac de Meilhan, précédées d'une introduction comme M. Sainte-Beuve sait les faire, et annotées avec soin par un érudit aimable. M. Édouard Fournier, (Paris, 1856, chez M Potier.)

de Soubise. Si j'étais telle que je le voudrais, je bénirais Dieu de permettre que je sois ruinée en me désespérant, et je vous assure, monsieur, que la volonté de le vouloir est tout entière au fond de mon cœur, et que je trouve que l'ordre que Dieu nous donne de n'aimer que lui seul se borne à la défense de n'être pas misérable en nous attachant aux créatures.

Votre ouvrage a eu un plein succès<sup>1</sup>. M. de Marmontel vous réfute en ne vous répondant point. Les femmes sont un peu furieuses. Laissez dire tous ces oisons-là et pensez que jamais vous ne donnez quatre lignes qu'elles ne fassent sensation.

J'en connais de plus misérables.

Depuis huit jours, j'ai des maux de toutes les espèces, et j'ai été purgée hier; je n'ai pas la force de me porter. S'il en est ainsi de vous, mettez sur une carte : *J'ai reçu l'envoi de la Créqui*, et puis vous me ferez réponse quand vous pourrez ou vous ne me la ferez pas, car pourvu que vous ayez un peu d'amitié pour moi, c'est tout ce qu'il me faut, mais il est d'un bon cœur de ne me point prendre au mot. Adieu, monsieur. Je parle tous les jours de vous avec mon oncle<sup>2</sup>, qui vous fait mille compliments<sup>3</sup>.

## II

Février 1739.

Jamais femme ne fut moins généreuse que moi; ainsi, monsieur, voilà une sûreté de plus dans ma société. Ces pauvres bêtes venaient du Mans et ont quelque réputation à cause de leur patrie; je voulais savoir de vos nouvelles et je

<sup>1</sup> La *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*.

<sup>2</sup> M. de Froulay.

<sup>3</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 15 janvier 1759. Il est fait mention, au livre X des *Confessions*, de ces poulardes du Mans envoyées par madame de Créqui.

les envoyais chemin faisant, mais, comme vous le dites fort bien, quand on les a mangées, le meilleur est de ne s'en point souvenir. Je ne me mets pas dans ce cas, car mon estomac ne s'accommode pas de choses si solides, et toujours des entrailles prêtes à s'enflammer; à force d'huile, je les ai calmées cette fois-ci, mais pour combien de temps?

Je vous assure, monsieur, que j'ai essayé de borner mon fils<sup>1</sup> le plus que j'ai pu, sa dissipation même est plutôt un effet de sa paresse qu'une suite de sa vanité. Quand on a tout son bien sur la tête des autres on trouve que les choses imprévues font un grand objet, et on a gros regret de dépenser plus que l'on n'a pour s'inquiéter et souvent pour mécontenter; mais c'est le sort des exilés d'être tourmentés hors de leur patrie, et comme disait l'autre jour une pauvre sœur converse : *Allez, allez, je ne sommes pas cheux nous*. Il y a une soif de bonheur chez l'homme qu'il n'éteindra point avec les fontaines où il veut boire, ce sont des sources empoisonnées par notre corruption originelle, elles enivrent nos sens et nous conduisent à chercher la félicité où elle n'est pas et à oublier le seul objet digne de nos recherches et l'unique qui peut remplir notre cœur.

Si je suis infirme, ce n'est pas que je n'éteigne autant que je le puis toutes mes facultés. Je ne lis rien, au moins de ce qui peut leur donner vie, hors vos ouvrages; je vois peu de monde pour mille raisons, et je trouve plus de paix en proportion qu'il m'évite davantage. Je suis donc nulle et incapable de la moindre idée; ainsi, je ferais des efforts vains sur la matière de l'éducation, qu'à tous égards vous êtes si propre à traiter. J'ai suivi les routes battues sans les croire bien bonnes, mais je n'ai pas pu faire voyager mon fils dans des pays inaccessibles. Tout ce que je puis vous dire,

<sup>1</sup> Le marquis de Créqui, colonel pendant la guerre de Sept ans, député de Hesdin aux états généraux. Il mourut avant sa mère.



c'est que la bonne éducation, comme je l'entends, est impossible tant que les hommes n'auront nulle idée juste du grand et du petit, que les campagnes, les provinces, la capitale sont infectées sur ce point essentiel, et que de là les têtes naissantes sont abreuvées de faussetés sur leurs entours, parents, amis, domestiques. Si une mère dit : Mais, mon fils, la grandeur consiste-t-elle à dépenser en ostentation, à faire mille bassesses pour obtenir des grâces qui ne firent jamais le bonheur, à ne jamais payer ses dettes et à se ruiner en folies ? On vous répond que tout le monde est de même, on vous cite celui-là que vous méprisez, l'autre qui est un fat, le troisième un sot ; vous communiquez vos lumières, il en résulte des rapports et point de conversion. Les amis nous servent de censeurs, et le plus court parti est celui du silence ; j'y suis vouée et je m'y voue de plus en plus. Ne trouvant à personne la tête sur les épaules, je la crois sous les talons. Je voudrais bien causer un peu avec la vôtre et vous renouveler tous mes sentiments, qui se confirment tous les jours.

Il m'est impossible d'écrire de ma main.

### III

Jeudi, janvier 1761.

On ne peut être plus sensible à l'attention et au souvenir de l'éditeur<sup>4</sup>, mais on ne peut être moins disposée à récréer son esprit. Notre cher chevalier d'Aydie est mort au Périgord. Nous avons de ses nouvelles le samedi, et le mercredi, il y a huit jours, l'abbé son frère manda cet événement à mon oncle sans nulle préparation. Mon oncle, écrasé, me fila notre malheur une demi-heure et s'enferma. Lundi, la fièvre lui prit avec trois frissons en vingt-quatre heures et tous les

<sup>4</sup> Rousseau venait d'envoyer sa *Nouvelle Héloïse* à madame de Créqui.

accidents. Jugez de mon état. Enfin, une sueur effroyable a éteint la fièvre sans secours, mais il a eu cette nuit un peu d'agitation. Je suis comme un aveugle qui n'a plus de bâton. Je remets à un temps plus heureux à vous remercier et à vous parler de vous, car aujourd'hui je n'ai que moi en tête<sup>1</sup>.

## IV

Février 1761.

Quoi que vous en disiez, monsieur, j'aime mieux un outrage qu'un malheur, et je désire plutôt l'infidélité que la mort. Je sens que votre cœur est affligé, mais le mien a pensé perdre tout ce qui lui est cher, et ce n'est que depuis hier que j'espère que mon oncle m'est rendu. Son état n'a duré que vingt-six heures, mais qu'elles sont longues à passer ! Enfin ; on l'a purgé aujourd'hui, et j'espère que Saint-Louis, mon fidèle domestique, vous portera jeudi de bonnes nouvelles, car je veux absolument savoir par quelqu'un de sûr des vôtres, comment vous êtes logé, vêtu et portant ; il vous dira aussi des miennes. Je n'ai jamais osé y aller cet été ; je ne vous aurais pourtant rien demandé ni causé d'embarras, mais la peur m'a saisi de vous troubler, et on ne lui résiste point.

Vous me manderez par Saint-Louis si je puis lire votre roman<sup>2</sup>, ou quels chapitres, car je ne me suis permis que la préface et une lettre au hasard, où il est question d'une *joue* qui est vraiment brûlante ; or, je vous dis que je ne me permettrai point ces passe-temps, malgré mon âge et ma caducité. Mais il est impossible que Jean-Jacques ait écrit six volumes qui ne tiendraient qu'à l'érudition du coucher, sûrement il y a de bonnes choses, des mœurs, des caractères.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 30 janvier 1761.

<sup>2</sup> *La Nouvelle Héloïse*.

Fixez-moi donc ma portion, car dans tout ce que vous écrirez il y aura des choses profitables. Votre préface est ravissante; on la traduit en ridicule à Paris, mais je la leur fais entendre. Adieu, monsieur. J'ai pour vous les sentiments que je dois <sup>1</sup>.

Votre livre m'a été ôté vingt-quatre heures; je l'ai remis avec soumission et le revois avec plaisir.

## V

6 février 1761.

Je demeure stupide <sup>2</sup>! Comment, monsieur, vous imaginer que je veux payer votre livre? Oh! vous m'avouerez que voilà la grossièreté d'un sauvage. Je n'ai jamais compris que l'amitié proscrivit d'aussi légères bagatelles; je songeais, au contraire, que l'on pouvait recevoir de pareilles minuties quand l'occasion s'en présentait. Vous n'aurez point votre livre; je ne sais encore l'usage que j'en ferai, mais tout ce qui me rappellera notre amitié me sera cher et agréable. Au surplus, j'ai lu dans le premier volume la lettre sur les duels, dont j'avais ouï parler; je la trouve très-belle, mais les hommes ont besoin d'un plus grand frein que celui de la raison pour réprimer leurs coutumes. On n'a nulle envie de se battre, mais on redoute le jugement des hommes, que l'on méprise. Cela est d'une faiblesse ridicule, cependant on sacrifie tout à cette folie, elle est aujourd'hui encore plus commune qu'on ne pense, tant nous sommes mols et barbares, lourds et frivoles.

J'ai perdu successivement tout ce que je voyais de gens de lettres; je n'ai à me reprocher d'avoir manqué à aucun. Il m'est revenu, sans le chercher, qu'ils n'étaient pas bien les

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 5 février 1761.

<sup>2</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau du 5 février 1761, à laquelle celle-ci sert de réponse.

uns avec les autres ; ce serait un petit malheur s'ils étaient bien avec eux-mêmes, mais je les en défie, et j'en sais bien la raison. Les académiciens meurent beaucoup, et malgré cette perte l'abbé Trublet est sans place ; il me vient voir quatre fois par an et me convainc de ma bêtise, car il est si instruit, si savant et si disert, qu'en vérité c'est perdre le temps que de le passer avec moi. Ce Marmontel est sur les rangs pour l'Académie. J'avoue qu'il faut être un sot pour s'être fâché de votre adresse, mais c'est qu'il l'est avec tout son bel esprit. Je crois qu'il est plus fâché de la supériorité du vôtre que de toute autre chose, c'est un crime impardonnable aux yeux de ces messieurs-là.

Mon oncle est fort bien, mais pas si bien pourtant que je voudrais ; l'âge et les infirmités croissant chaque jour, j'appréhende de le perdre bientôt, et je vous avoue que, ne tenant qu'à lui ici, j'entrevois des arrangements qui m'en éloigneront. Mon bien n'est point venu ; mon fils me coûte cher ; le roi ne paye rien, et par-dessus cela l'envie d'être à l'abri des devoirs et d'être sans parents ni amis m'a saisie. La vie agitée et vide, le bruit des carrosses m'importune. Ceci est un secret, mais j'ai l'habitude de la confiance en vous. Saint-Louis est habitué plus que moi à mon état souffrant. Il dit que vous êtes gras comme un moine ; il m'a conté votre logement, votre cabinet, votre sérénité, je vous en désire la durée comme l'unique soutien de notre misère. Pour moi, je ne la cherche que dans l'immuable.

## VI

16 février 1761.

Je reçois toujours des preuves de votre souvenir, monsieur, et je n'en saurais trop recevoir par le cas que je fais de l'auteur et le goût que j'ai pour ses ouvrages. Je viens de

lire ce dialogue et il me plaît. Au reste, j'ai lu beaucoup des trois derniers volumes<sup>1</sup>, et la mort de votre héroïne, qui fend le cœur et qui me paraît mourir en sainte, comme on dit, après avoir assez mal employé sa première jeunesse. Beaucoup de gens l'imitent dans le vice, mais très-peu mettent leur dévotion à élever leurs enfants avec soin, à vivre en paix dans leur domestique et à honorer leur mari. J'ai entendu louer le premier et le sixième volume à des gens du monde; peut-être n'en ont-ils pas lu davantage, car tout ne fait ici que passer. Pour des gens de lettres, je n'en ai vu aucun ni n'en vois; ce sont eux que l'on en croira. On ne peut les moins désirer que je fais, moins on les voit, plus on est tranquille. Ma grande affaire est de placer mon fils, c'est-à-dire de me ruiner pour lui faire faire fortune; comme je n'ai que lui, rien ne m'embarrasse. Je ne m'éterniserai pas ici, et je me suis soumise à une destinée assez dure, parce que je crois dans l'ordre de la Providence tout ce que j'ai fait et ferai; elle veut que j'agisse toujours pour me dépouiller, eh bien, n'a-t-elle pas raison? J'aurais autant aimé les superfluités qu'une autre, peut-être l'argent, et elle ordonne que je me contenterai du nécessaire, ce qui m'a fâchée d'abord. Ensuite j'ai regardé les autres et j'ai rougi de me trouver injuste. J'ai connu que mon unique malheur vient du désir effréné de faire ma volonté, désir inné chez les enfants d'Adam et désir très-contredit par les liens dont la sagesse divine m'a entourée. Mon fils est le plus brave et le plus honnête homme du monde, naïf, simple, un peu lourd, mais bon enfant; point d'usage du monde, mais point de vices. Il croit tout le genre humain très-sincère, et cent autres choses qui me paraissent d'un neuf qui me réjouit quelquefois. Je ne crois pas que ce seigneur réussisse, mais il est impossible de lui montrer la vérité et de l'empêcher de

<sup>1</sup> De *la Nouvelle Héloïse*.

servir à outrance. En voilà bien assez sur le compte du fils. Je ne vois pas un chat, et je fatigue mes nerfs en vous ennuyant, et je n'en dis pas le quart. Quelque jour, je veux écrire par Rançon, qui est le garçon de bibliothèque du collège, et qui soulage ma caducité. Il vient de me dire que M. Gigot, *recteur de l'Université, lui a fait l'honneur de lui dire que M. Batteux a la place de l'Académie de M. Sallier*, et je vous en fais part. Si M. Gigot voulait m'honorer de cinquante mille livres pour un régiment, je m'engagerais par-dessus les yeux pour me mettre en repos et n'entendre non plus parler guère que lettres. Adieu, monsieur, je vous suis attachée pour la vie. Mon oncle vous dit cent mille choses; il est hors d'affaire, mais changé et faible à faire peur.

## VII

Commencement de 1762.

Quoique je me sois interdit, monsieur, tout ce qui est *lecture profane*, je m'étais déjà procuré l'ouvrage que vous venez de donner au public<sup>4</sup>, parce que j'étais persuadée qu'il serait aussi différent des principes qui règnent que vos mœurs le sont de celles de nos *philosophes*. Je suis certaine actuellement de la bonté de mon jugement sur ce point, mais je ne vous réponds pas du succès, car vous demandez des réformes auxquelles nous n'avons garde de souscrire. Quoi! des personnes aussi savantes que nous, théologiennes, politiques, bel esprit, seront obligées de s'occuper de leurs devoirs respectifs? Oh! monsieur, je vous en souhaite, mais en vérité cela n'est bon qu'à Genève. Ici, on se ruine pour mettre sa fille en état d'entrer dans le sérail, et puis on la blâme de

<sup>4</sup> *Le Contrat social.*

répondre à la vocation qu'on lui a donnée et qui a été accompagnée trop souvent de mauvais exemples. Je serais intarissable sur ce point, et j'aime bien mieux vous remercier d'un souvenir dont je fais tout le cas que je dois; cela est immense. J'ai toujours eu pour vous une estime et une amitié qui sont d'un prix médiocre, à la vérité, mais c'est un présent que je ne fais pas à tout le monde. J'ai eu le cœur déchiré de voir dans votre préface qu'un de vos amis vous a manqué. Hélas! je connais d'autres personnes qui en ont trouvé de cette trempe, mais quelle que soit mon expérience, je suis toujours affligée lorsque je vois d'honnêtes gens éprouver les mêmes malheurs. J'en reviens à dire que l'amitié est une belle terre, mais ou elle est enlevée, ou les non-valeurs et les réparations en absorbent le revenu; ainsi, ce bien si désiré est introuvable ou inconservable. Adieu, monsieur. Ne nous reverrons-nous plus? Je serais ravie de vous renouveler les sentiments avec lesquels je veux vivre et mourir votre très-humble et très-obéissante servante.

Il faut vous dire que mon oncle a aussi votre ouvrage, qu'il vous y retrouve et vous estime.

Mon fils est à la guerre capitaine de dragons, et je suis occupée à me ruiner pour le faire tuer; c'est une jolie situation. La santé est à l'ordinaire; parlez-moi de la vôtre.

## VIII

23 ... 1762.

Quoique vous ne me répondiez jamais, je vous fais part, monsieur, que mon fils est colonel du régiment des dragons du roi où il était capitaine. Voilà mon dernier service, il n'est que de quatre-vingt mille livres.

Mon oncle a retombé, mais en miniature. J'ai actuellement

une joute avec la fièvre, mais je ne manquerai jamais à notre amitié.

## IX

29 avril 1762.

Il m'est impossible, monsieur, de vous exprimer quelle joie M. Duchesne m'a causée en me prouvant la durée de l'honneur de votre souvenir. C'est le premier sentiment qui a occupé mon cœur, ensuite, j'ai pensé que quatre volumes sur l'éducation étaient peut-être propres à me donner des regrets tout le reste de ma vie, car j'y trouverai bien des omissions volontaires de mes devoirs, et j'en ai déjà trouvé dans les cent premières pages : je n'ai pas nourri mon fils et je l'ai emmailloté. Je n'oserais vous dire que nous ne sommes maîtresses ni de l'éducation ni presque de la vie de nos enfants ; tout est décidé, et qui ose appeler de ce jugement ? Il faudrait être sûre du sujet, et surtout de soi-même, or je ne le suis de rien, si ce n'est, monsieur, de mon estime et de ma reconnaissance pour vous. J'espère que l'été ne se passera pas sans j'aïlle diner avec vous. Je vous instruirai de ma marche quelques jours avant, car je ne veux ni voir ni apercevoir le maréchal ni la maréchale de Luxembourg, non par aversion, mais parce que je ne veux ni des commérages ni des redites, plus dégoûtée de ce bas monde que jamais, et ragoûtée des solitaires par conséquent<sup>1</sup>.

## X

2 juin 1762.

Je remets donc encore, monsieur, mon pèlerinage au mois

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est de la fin de mai 1762.



de juillet, puisque M. et madame de Luxembourg ont la fantaisie d'être chez eux. Je prendrai jour avec vous dans ce temps-là, car nos infirmités réciproques peuvent être un nouvel obstacle. Au surplus, je ne comprends pas comment un homme aussi éclairé veut me faire un procès parce que je ne lui fais pas l'éloge de gens que je ne connais point. Il fallait bien vous dire que je ne voulais pas les trouver, et je ne me souviens pas d'avoir mis pour cela rien de désobligeant pour eux. Je vis comme une carmélite infirme et je fais les nouvelles connaissances ou les occasions d'en faire, parce que j'ai reconnu que j'étais aussi peu propre au monde par mon caractère que par ma santé. Cela me réduit à la plus profonde solitude, mais on peut offrir à Dieu son ennui, et on ne saurait lui offrir sa médisance et son impatience, suites ordinaires de la société pour moi. Voilà mes raisons de fuite, vous ne sauriez les désapprouver.

J'ai lu votre roman de l'éducation, je l'appelle ainsi parce qu'il me paraît impossible de réaliser votre méthode, mais il y a beaucoup à apprendre, à méditer et à profiter. Il m'a donné des maux de nerfs insupportables ; c'est le meilleur signe du monde pour votre ouvrage. Lorsque mes lectures ne me font point crisper le nez c'est une preuve que tout est froid, mais lorsque je ne puis remuer ni pieds ni pattes, que mes yeux clignent et surtout que le bout de mon nez tire, alors c'est une preuve de style supérieur. Voilà donc l'état présent où je suis et que je ne vous reproche pas parce que je prévoyais le danger et que je m'y suis exposée. Il y a un seul article sur lequel j'aurais beaucoup à dire, c'est celui qui commence le troisième volume. Je vous avoue que le manuscrit dont vous avez tiré de pareilles choses<sup>1</sup> ne me paraît bon qu'à mettre les passions à l'aise, et que le frein d'un

<sup>1</sup> *La Profession de foi du Vicaire savoyard.*

doute sur les objets les plus sérieux est aisé à rompre par les goûts les plus passagers, car enfin ne prétendez pas que j'immole mon caprice, ma fantaisie, mon humeur, beaucoup moins, mon amour, mon ambition, mon orgueil, ma paresse, etc., à l'idée que peut-être j'en serai punie, peut-être ne le serai-je pas. La source de toutes les méprises en ce genre, c'est de sauter à pieds joints par-dessus le péché originel et d'avoir trop de confiance dans des principes qui partent d'une nature corrompue. Vous la voyez, cette nature, mieux que moi, mais je la sens apparemment mieux que vous, et je vous jure de bonne foi que l'idée du bien charme mon âme, mais que la pratique m'en déplaît si fort, que j'ai besoin de grands motifs pour faire des choses communes. J'ai remarqué que la jeunesse agissait quelquefois fort bien par des vues intéressées, mais qu'à mesure que l'illusion tombe, que le cœur se détache et qu'enfin on connaît les hommes, leurs jugements deviennent indifférents, l'esclavage de l'opinion tombe, et on voit alors clairement qu'on n'a jamais obligé qu'à *usure*, comme vous dites fort bien, et que la sagesse, la vertu, la bonne conduite ont eu pour principe l'orgueil d'être mieux que les autres, et peut-être de le leur faire sentir. Comme leur intention n'est pas de reconnaître le mérite mais bien plutôt de l'amoindrir, les amours-propres se braquent les uns contre les autres, et si l'amour de Dieu ne s'en mêle pas alors, je doute fort que la vertueuse ne se fatigue, et je suis certaine de la plaie que cette découverte fait dans le cœur. Dès que le péché originel est admis, je trouve que je ne vaux pas mieux que les autres et je cherche à me corriger et à travailler sur ma corruption. C'est vrai que je fuis les occasions de faire des épreuves de ma faiblesse, mais je cherche toujours à faire le bien, parce que Dieu me l'ordonne et m'en donne l'exemple. Il me fera miséricorde à ce prix ; c'est en vérité bon marché, mais il ne me faut pas

moins. En un mot, je connais ma misère et je vois d'où elle vient. Source d'indulgence pour les autres, la loi parle et m'ordonne, je me sou mets. Si la pratique n'est pas parfaite, la volonté est entière. Vous conduisez au reste votre Émile à merveille, mais vous nous devez le détail de ce ménage, car enfin il est très-amoureux, et ne sera-t-il pas faible dans les occasions où Sophie a besoin d'un chef? Ne sera-t-il point trop fort lorsque l'amour se changera en amitié? Sophie n'aura-t-elle nul de ces caprices auxquels notre complexion, notre sexe semble nous assujettir? Je vois bien le plan de ses devoirs, je lui suppose la volonté de les remplir, mais il y a si loin de la spéculation à la pratique! Il est vrai qu'elle n'aura pas plus les travers de nos poupées de Paris que leur plâtre, cependant elle pourrait bien en avoir d'autres, et il serait bon de voir ce modèle jusqu'au fond du cœur. De plus, Émile a du bien, et je voudrais qu'il eût un procès malgré lui, que Sophie vînt ici, et que, nécessitée d'aller dans le monde, elle entendît une femme se plaindre du malheur affreux qu'elle essuie : *son mari* ne veut plus payer sa loge à l'Opéra, et elle ne peut, sur une pension de dix mille francs, faire cette dépense; c'est lui ôter le bonheur de sa vie, et pour faire quoi? pour des équipages d'une guerre dont elle ne se soucie point du tout, etc.; une autre dire qu'elle ne veut point d'enfants, qu'elle ne s'est pas mariée pour cela, etc.; toutes avilir tant qu'elles peuvent leurs maris et dire, d'un sang-froid à souffleter : Cette maison n'a qu'un bel appartement, c'est assez; l'autre est vilain, *mais cela est bon pour un mari*.

Quelles réflexions, quels raisonnements le secrétaire de Sophie ne fera-t-il pas sur *ces filles*, car c'est ainsi qu'il faut appeler nos dames; la loi avoue leurs enfants, mais elles sont d'ailleurs filles entretenues et en ont tous les attributs.

D'un autre côté, Émile réfléchirait sur les maris qu'il voit

et qui ne valent pas mieux. Ils retourneraient ensuite chez eux comme Philémon et Baucis, après avoir ajouté à leur bonheur le plaisir de penser qu'ils sont leur univers l'un à l'autre. J'ai eu un instant la cruauté de désirer la mort d'Émile pour voir Sophie élever ses garçons, mais je déteste mon premier mouvement et je ne désire que leur prospérité. Mandez-moi quel nouvel épisode il y a à vos maux. Je pense que le travail vous est mauvais, car si mes nerfs souffrent tant à vous lire, la composition doit déchirer les vôtres.

Je renouvelle avec plaisir de ma main le serment d'une amitié tendre et constante, à l'épreuve de l'absence et du temps, même de la mort, car si j'é vous perdais, ce que je n'envisage point, j'aimerais mieux ma douleur qu'un autre ami. Où le prendrais-je? Ayez donc bien soin de Jean-Jacques à cause de moi, et j'aurai soin de Caroline à cause de vous.

## XI

9 juin 1762.

Il n'est que trop vrai que vous avez un décret de prise de corps sur le dos. Au nom de Dieu, allez-vous-en, il ne faut point juger de ses intentions dans les choses publiques, il faut se conduire selon les circonstances. Votre livre brûlé ne vous fera nul mal, votre personne ne peut soutenir la prison. Consultez vos voisins, je suis sûr qu'ils seront de mon avis; l'amitié le dicte, que la prudence y réponde.

## XII

6 juin 1764.

Soit que le sieur Duchesne m'ait envoyé votre lettre de sa part ou de la vôtre, monsieur, je veux vous en remercier et

vous dire que je n'ai jamais cru que celle qu'on a supposée fût de vous<sup>1</sup> et que j'ai dit que j'étais sûre qu'elle n'en était pas. Ce n'est point les inadvertances qui me l'ont fait certifier, ce sont les idées, les principes et le style. Nous différâmes beaucoup par nos vues et notre foi sur la religion, mais j'ose dire que sur la probité nous avons beaucoup de rapport, et plutôt à Dieu que nous fussions aussi catholiques tous deux que nous sommes honnêtes gens. Vous feriez des miracles et vous seriez notre consolation dans ce temps pervers. Oui, plutôt à Dieu, encore une fois, que je vous visse dire votre chapelet, dussé-je vous en donner un de diamants. C'était le vœu de Balzac pour la célèbre Des Loges, et c'est celui de l'ignorante Créqui pour le célèbre Jean-Jacques.

Je prends toute la part possible à la perte que vous venez de faire de M. de Luxembourg, mais croyez que tout ceci peut s'apaiser et que peut-être nous nous reverrons bientôt. Il le faut absolument, en ce monde au moins. Madame de Luxembourg peut vous, ou plutôt *nous*, rendre ce service avec des précautions. Vous ne retrouverez pas votre ami, mais vous serez dans votre solitude avec des privations de peine, c'est là l'unique bonheur où l'homme doit viser.

Adieu, Jean-Jacques, croyez que Caroline est la meilleure, la plus zélée, la plus fidèle de vos amies.

### XIII

A Monflaux (bas Maine), 8 août 1764.

On m'a renvoyé de Paris, monsieur, votre très-aimable réponse<sup>2</sup>, et ma joie est extrême. Vous avez reçu ma lettre

<sup>1</sup> La lettre à l'archevêque d'Auch, attribuée à tort à Rousseau.

<sup>2</sup> La lettre de Rousseau du 21 juillet 1764, qui sert de réponse à la lettre précédente.

avec plaisir ! Oh ! je ne m'y attendais pas, car sans cela vous en auriez reçu plus tôt. Je fais donc vœu, entre vos mains et sous votre bon plaisir, de vous écrire tous les trois mois ; ce n'est pas assez pour vous importuner, et c'est au moins savoir quelquefois que vous existez. Voilà, monsieur, mon unique prétention, car d'imaginer que je puisse vous persuader de revenir à nous, à tous égards je sens que ce n'est pas à moi qu'est réservé un tel bonheur. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'idée de ne vous revoir jamais, jamais, non, je n'y résiste pas. J'ai plusieurs fois fait passer chez des gens que je ne connais pas pour savoir de vos nouvelles. Il mourut un *Rousseau* il y a six mois, on vint me le dire comme si ç'avait été vous ; je courus chez Duchesne qui me calma. Je vois que vous n'avez pas connu combien votre personne m'est chère, et c'est une injustice. Je suis venue dans ce vieux château de mes pères, qui ont eu la bonté de me le laisser. C'est une grande halle où on périt de froid et d'incommodités, mais c'est mon air natal et mon unique bien, chargé à cartouche par ces vilains domaines, rentes et impositions royales. Avec tout cela on y vit et on y a la tête plus tranquille qu'à Paris. Les habitants ne sont ni logés, ni nourris, ni vêtus, et lorsqu'ils sont debout ils sont plus gais que nos sybarites. Les gentillâtres y sont pitoyables et leurs femmes itou ; cela arrive pour me faire la révérence à six heures du matin, boit mon vin en attendant mon apparition, dine ensuite comme si de rien n'était et puis s'en va. Les gros bourgeois sont plus de mise, mais cela est flétri par une soif de l'or odieuse. Ils sont tous assez riches, mais ils ne font guère plus de dépense que le peuple, et ils achètent et amassent. Cela fait des gens très-faciles, car, quelque petit que soit mon état, je sais bien qu'ils y sont toujours bien par comparaison. En gros, ce peuple veut être tranquille et trouve l'avarice un calmant. Ils sont patients et prudents au suprême degré, pesant tout, ne ris-

quant rien et ne connaissant ni sentiment, ni sensation agréable, et je vous assure, monsieur, qu'ils sont sereins et que ce sont des existences assez agréables. Je ne sais comment je barbouille tant de papier pour vous dire des choses si peu intéressantes. Vous jugez bien que je viens faire des affaires dans ce pays et qu'il y faut bien séjourner quelquefois dans ma position. C'était autrefois avec chagrin, présentement je ne m'afflige que des choses qui ont rapport à mon cœur. Plus de bien et d'aisance ne me donnerait ni des amis fidèles, cela ne s'achète point, ni une société qui me fit plaisir, ni rien de tout ce que je voudrais. Je vis à Paris dans une solitude entière, et c'est ce qui me plaît de la capitale ; l'unique moyen d'être en paix, c'est celui-là. Pourquoi toujours ce lieu commun : *L'homme est fait pour la société*? Non, car il n'est pas sociable.

Je suis très-fâchée de l'air malsain de votre séjour. N'y aurait-il pas moyen d'en changer? L'accroissement de la mauvaise santé ajoute infiniment au malheur et ôte toute espèce de liberté. Adieu, monsieur, jusqu'au 8 novembre. Je compte que je serai alors de retour à Paris; vous pouvez toujours m'y adresser de vos nouvelles, car si je n'y retourne pas bientôt, on me les renverra ici. J'envoie ma lettre pour l'affranchir à Paris jusqu'à Pontarlier, car ici nous n'avons qu'un postillon à pied qui va porter nos lettres à Mayenne et nous rapporte nos réponses. Il est souvent saoul de poiré, mais d'ailleurs bon enfant et conservant sa boîte de bois dans nos précipices et dans ses rafraichissements. Adieu, encore une fois, Jean-Jacques, plût à Dieu nous revoir bientôt.

# DUSSAULX

*Dussaulx* (Jean), littérateur, petit-neveu de Nicole, né à Chartres en 1728. mort en 1799, se fit connaître avantageusement en 1770 par une bonne traduction de *Juvénal*, fut admis en 1776 à l'Académie des inscriptions, devint peu après secrétaire du duc d'Orléans, et fut député à l'Assemblée législative et à la Convention, où il se signala par sa modération. Outre la traduction de *Juvénal*, Dussaulx a donné un traité fort estimé de *la Passion du jeu* (1779).

## I

Paris, le 10 février 1771<sup>1</sup>.

Virtutes invertimus ipsas.

Ce que je pense de vous, monsieur? Je vous l'ai déjà déclaré plusieurs fois avec tant de franchise et d'ingénuité, que vous n'auriez jamais dû en douter. Puisque vous m'ordonnez de vous l'écrire, je répéterai volontiers ce que j'en ai dit avant de vous connaître. Je vous ferai pareillement l'aveu et de ce que vous m'avez inspiré depuis que je vous fréquente, et de ce que j'ai senti à la lecture de votre lettre.

Euchanté, pénétré de vos sublimes ouvrages, à mesure qu'ils ont paru, j'ai publié partout que la seule vertu pouvait les avoir dictés, et j'ai brûlé d'en connaître l'auteur. Vous

<sup>1</sup> Cette lettre est la réponse à la lettre adressée par Rousseau à Dussaulx le 9 février 1771.



pouvez vous rappeler comment je me suis produit chez vous. Dites-moi, avais-je sur mon front l'empreinte de la duplicité? Avais-je un air impudent et curieux? La première fois que je vous ai vu, j'ai dévoré des larmes de tendresse qui n'ont coulé qu'après m'être séparé de vous. L'idée que je m'étais formée de votre personne et de votre caractère s'est, dans nos entrevues, renforcée par un sentiment de tendresse et de vénération qui prenait de jour en jour de nouvelles forces.

Qu'avez-vous fait, monsieur? Vous venez de navrer mon cœur, de le flétrir. Où avez-vous été prendre tous les soupçons déshonorants dont votre lettre est souillée? Et, de grâce, à qui s'adressent-ils? A un homme qui a commercé avec vous du fond de sa conscience. A un homme libre comme l'air qu'il respire, qui n'a jamais fait de mal à personne, qui aurait donné l'un de ses bras pour sauver le vôtre. Et voilà celui que vous affligez par des réticences plus cruelles encore que vos abominables soupçons. Cependant vous n'êtes point cruel; non, vous ne sauriez l'être et ne l'avez jamais été : vous êtes malade. Pauvre humanité! Bon Dieu! que les grands hommes sont petits quelquefois! Le généreux Jean-Jacques, le vertueux Jean-Jacques aussi inquiet, aussi défiant qu'un lâche criminel! Je n'en croirais rien, si je n'en savais par moi-même la dure expérience. Quel dommage qu'avec une aussi belle âme que la vôtre vous n'ayez plus d'organes pour commercer avec vos semblables! car vous êtes sourd et aveugle, ou, ce qui est pire encore, vous entendez mal et vous voyez mal, puisque vous m'avez pris pour un flagorneur, pour un espion. Après vous être trompé si lourdement sur mon compte, il ne vous convient plus de juger des hommes, renoncez-y : vous ne risquerez pas du moins de calomnier l'innocence. Je m'attends bien que vous expiez quelque jour cet attentat. C'est pourquoi je vous le

pardonne dès à présent. Je fais plus, je vous estime encore ; mais je vous plains.

Vous me dispenserez de m'excuser sur la phrase en question<sup>1</sup> ; vous m'avez fait une querelle de sophiste. Si j'avais senti les conséquences que vous avez tirées de cette fatale ligne, je ne l'aurais pas écrite. Si j'avais été coupable d'un mauvais dessein, je ne vous aurais pas lu mon brouillon. Cessez de m'accuser, je vous ai consulté. Juger un homme sur une méprise, le juger sans avoir égard à son intention, ne pas se contenter de ses soumissions verbales, et le sommer de répondre, par écrit, à des soupçons infâmes, appelez-vous cela de la justice et de la bienveillance ?

Honnête homme, rentrez dans vous-même, et respectez votre égal en candeur et en probité. Je puis faire des fautes de grammaire et de raisonnement dans mes ouvrages ; je puis avoir des inadvertances ; mais je suis bien sûr que ma conduite continuera d'être exempte des bassesses dont vous voulez que je me justifie. Allez, qui voit mon visage voit mon cœur. Je ne vais point, comme vous le craignez, par astuce à mes fins ; je me montre tout nu, et je ne risque rien. Si je prête au blâme par quelque côté, ce n'est ni par la dissimulation ni par la défiance ; je ne veux rien et ne crains rien.

Finissons. Sentez-vous au dedans de vous-même une voix qui vous accuse et parle en ma faveur ? je vole dans vos bras, et jamais il ne sera question de votre lettre. Persistez-vous dans vos funestes préventions ? je ne vous reverrai plus. Mais, ô mon cher Rousseau ! je vous aimerai, vous respecterai jusqu'à mon dernier soupir. Si vous rompez, vous me regretterez plus d'une fois, je vous le prédis. Je vous con-

<sup>1</sup> Dussaulx, dans un ouvrage qu'il faisait alors, avait parlé de Rousseau d'une façon qui ne plaisait pas à ce dernier. C'était là ce qui formait le principal grief de Jean-Jacques contre Dussaulx.

nais, vous reviendrez à moi, et je vous jure que je serai toujours prêt à réchauffer mon cœur à la flammé du vôtre <sup>1</sup>.

Je vous embrasse.

## II

Paris, le 18 février 1771.

Quid violentius aure tyranni  
Cum quo de pluviis aut aestibus, aut nimbo  
Vere locuturi fatum pendebat ainici?

Monsieur, *ce que vous savez très-bien*, dites-vous, *c'est que je vous trompe*; et moi, ce que je sais mieux que vous, c'est que je n'ai jamais trompé personne, et je ne suis pas le seul qui *le sache*. Au reste, ma conscience me suffit. Quoique vous m'ayez fait autant de mal qu'un méchant en peut faire, je ne crois pas encore que vous soyez méchant. Vous avez votre manie, Pascal avait la sienne; mais il y a cette différence entre vous, monsieur, et l'auteur des *Provinciales*, que la vue du principe imaginaire qui sans cesse effrayait ce grand homme ne nuisait qu'à lui seul, au lieu que votre défiance trop active et trop réelle blesse et diffame tous ceux qui vous approchent. Vous en guérirez peut-être; je le souhaite plus que je ne l'espère.

Je vous salue, monsieur, très-humblement.

<sup>1</sup> Rousseau répondit à cette lettre par les deux lettres qui se trouvent adressées à Dussaulx dans la *Correspondance*, en date du 10 et du 16 février 1771.

# MIRABEAU

*Mirabeau* (Victor-Riquetti, marquis de), économiste, né en 1715 à Perthuis, en Provence, mort en 1789, d'une famille originaire de Florence, se fixa de bonne heure à Paris, s'y lia avec le docteur Quesnay, chef de la secte des économistes, et devint un des plus zélés propagateurs de cette doctrine. Il publia nombre d'écrits dans lesquels il prêchait la philanthropie et la liberté; mais il n'en fut pas moins le tyran de sa famille. Il eut pour fils le célèbre orateur Mirabeau. Ses principaux écrits sont : *L'Ami des hommes* (1755); *Théorie de l'impôt* (1760) : cet ouvrage le fit mettre à la Bastille; *Philosophie rurale*, avec Quesnay (1764); *les Économiques* (1769); *Lettres économiques* (1770); *les Droits et les Devoirs de l'homme* (1774). Il donna l'hospitalité à Rousseau dans sa campagne de Fleury, près de Meudon, lorsque celui-ci revint d'Angleterre en 1767.

## I

Paris, 27 octobre 1766.

Pardonnez, monsieur, à mes intentions, dont vous allez être le juge; pardonnez à ma franchise qui ne vous est pas étrangère si je vous le suis; pardonnez, qui plus est, à mon préambule, car je ne vous en devais point. Je parle du cœur, et c'est une langue dont vous êtes le premier *lettré*.

C'est moi, monsieur, qu'on appela l'*Ami des hommes*, titre d'autant moins disputé qu'il est moins mérité. Si mon cœur était aussi chaud que le vôtre, je serais aussi *éloquent*, je le sais, je le sens, et c'est ce que ne savent pas ceux qui vous donnent cette petite épithète. Ils s'entendent à la *marqueterie des mots*, sans se douter du volcan qui enfante Minerve

toute armée; mais la nature m'en à appris davantage, et assez pour admirer le génie comme un don rare et fatal. Je vous ai beaucoup lu, je ne connais pas de morale qui pénètre plus que la vôtre; elle s'élançe à coups de foudre, elle marche avec l'assurance de la vérité, car vous êtes toujours vrai, selon votre conscience momentanée. Elle ne s'arrête que dans les terrains spongieux, et vous n'êtes pas propre à les rendre tels; mais, Dieu merci, j'ai eu d'autres maîtres. En conséquence, ayant cinquante ans bien passés, j'ai actuellement l'*Héloïse* sur mon bureau, et quand mon âme trop tendue commence à sabler vos idées et à s'engourdir à l'ombre de leurs vêtements, je prends Richardson, le plus utile à moi de tous les hommes, et je ne le quitte pas que je n'aie pleuré. C'est l'habitude des larmes douces que je voudrais vous enseigner, car elles sont le vrai bien ici-bas, et je vous demande pardon, mais vous ne connaissez que les larmes brûlantes, je le parierais; vous, avec tant de ressources et de talents pour être heureux, si je pouvais vous en aviser comme d'un bouton de votre habit qui se détache, il me semble que j'aurais fait bien, et un grand bien, et cette opinion me rend heureux, moi, d'écrire cette lettre.

Cent fois j'ai été tenté de lier commerce avec vous, mais cette idée a été repoussée comme mille autres; cette envie n'avait que moi pour objet, elle ne méritait pas de réussir et je m'en abstins. Il fallait vous laisser parcourir la bruyante carrière de l'engouement public, attendre, en un mot, que votre front fût en sueur pour vous présenter le mouchoir. Aujourd'hui, que, selon les règles de la prudence, cette démarche est plus déplacée que jamais, je me sens toutefois porté à la faire parce que je crois qu'elle vous pourrait être utile, et conséquemment que j'en serais bien payé.

Vous aimez la vertu, monsieur, mais vous aimez un être fantastique, car il n'est point d'homme vertueux absolu, et

il n'en est point qui n'ait quelque vertu. Or, au lieu de pardonner à la ville entière en faveur de quelques justes qui y demeurent cachés, au lieu de pardonner à chaque caractère en particulier en faveur des parcelles de vertu que chacun d'eux renferme, vous n'avez voulu connaître qu'une vertu pleine et entière selon vos idées, c'est-à-dire rigide, vraie, forte, agissante; vous n'avez imaginé l'amitié que comme un dévouement, la justice que sur un tribunal, la sensibilité que comme un frisson et un spasme, et à force de vous être fait un panthéon d'êtres moraux, complets et analogues aux appétits de votre âme vorace, vous n'avez plus trouvé d'êtres physiques à qui leurs facultés fussent applicables. J'ai des amis, direz-vous; je le crois. Vous avez besoin d'aimer et même, encore à votre âge, de faire à cet égard des châteaux en Espagne, mais ou je me trompe fort ou vous n'en avez aucun dont vous ayez toujours été absolument content, pas plus que de vous-même. N'est-il pas vrai que je serais injuste si je mettais au même taux le mérite que vous avez à n'avoir jamais attaqué personne le premier, tout fougueux que vous êtes, à avoir toujours été au-dessus du vil intérêt des trames, des bassesses, etc., si je ne prisais, dis-je, pas plus en vous qu'en moi, cette privation de vices communs? Pourquoi? C'est que la fortune, ou, pour parler en homme, la Providence, m'a mis à l'abri des écueils du besoin et de l'isolement, et que, comme dit Arlequin, je n'ai nul mérite réel et physique à avoir été honnête homme. De même aussi, et par la même règle de justice, si je n'ai jamais su traiter personne en inférieur, si les préjugés de château ont reçu de moi leurs plus fortes attaques publiques, on doit en quelque sorte m'en savoir plus de gré qu'à vous. Tout est de position, monsieur, tout est vrai sous différents aspects, ou, pour mieux dire, la vérité est répandue en germe dans la nature, l'homme en attrape ce qu'il peut. Voyons les hommes de leur

côté favorable, ils nous rendront la pareille et nous y gagnons tous.

Une dame née sous le même ciel que vous, et qui, à la gaieté près, est, par l'esprit, les talents, la bonté, le portrait vivant de Julie, me disait, après avoir lu l'histoire du dernier accident qui vous affecte<sup>1</sup> : « Vous ne vous seriez jamais brouillé avec mon compatriote : malheureux à l'excès par vos oublis, vos distractions et vos inconséquences, il n'eût jamais pu se déprendre de vous. Dans cette occasion, à la place de M. Hume, vous lui auriez répondu : *« Mon ami, vous êtes un fou, et moi je suis un sot ; vous d'avoir cru me faire entreprendre à mon âge un petit cours de sensibilité délicate, abondante en explications, en injures, en excuses, etc., moi d'avoir cru pouvoir manier un fer dérougi sans prendre des pincettes et obliger un homme d'autant plus pointilleux sur les obligations que son âme est au-dessus des bienfaits. Mais, mon ami, entre deux hommes qui ne sauraient marcher du même pas faute d'être de même taille, et qui pourtant ont entrepris un voyage ensemble, c'est au plus grand à s'arrêter et à se rapprocher. Croyez donc, je vous prie, qu'il n'y a que votre imagination échauffée par un foyer inextinguible qui ait pu produire tout le beau roman de machinations dont vous m'accusez et me faites trop d'honneur, car il s'en faut bien que je sois si habile, et par conséquent il n'y a que vous qui puissiez le débrouiller. Revenez sur moi, sur vous, sur la caricature dont vous m'avez fait rire, par l'estimation réelle du profit que j'aurais à vous faire lapider en Angleterre, ou à m'être épris d'un homme avili. Tirez de tout cela ce que vous pourrez, et puis j'irai vous embrasser et rire auprès de vos remords, qui par bonheur s'effaceront par la bonne lettre que vous*

<sup>1</sup> La querelle avec Hume.

« m'avez écrite, qui est un chef-d'œuvre de rêve prolongé  
« comme mon regard, mais aussi d'éloquence et de sentiment  
« dont je vous remercie. »

Oui, monsieur, il est en quelque sorte imprudent à moi d'oser vous parler de cette affaire, mais je ne crains pas chez vous le tact du sentiment, je l'invoque au contraire. Je connais M. Hume, ses écrits à part, et je suis sûr que les défauts qu'il peut avoir, surtout vis-à-vis de vous, viennent de la facilité de son caractère, loin d'être susceptibles d'aucun amalgame de malignité. Il n'est certainement point chaud, mais il est bonhomme, aimable, facile. Il aime le monde, parce qu'il a semé pour recueillir et que les hommages de la postérité sont une récolte bien froide ; le monde l'aime aussi, parce qu'il a le fumet du bien-être reposé, de la réputation faite et prise en jouissance, qu'il aime à rire, qu'il n'est pas malin ni dupe, qu'il a l'extérieur lourd et l'esprit accort et fin. Il a vraiment les yeux comme vous dites, et il n'y a personne qui puisse après vous dire *anchio son pittore* ; mais ce que vous ne savez pas, et que je sais, moi, c'est qu'il a le bâillement bien autrement prolongé, et j'ai fait cette découverte toutes les fois qu'induit par son habitude questionneuse il m'interrogeait, moi et non ma gouvernante, sur ma pauvre science économique. Je m'y prenais, je déblayais les principes fort vite, car je ne suis pas lent ; je voulais pourtant en dire assez pour un Anglais, pour un homme de génie et de poids certainement, eh bien, il bâillait d'une manière qui m'est contagieuse encore, et cela chez moi, qui ne le cherchais pas. Je lui ai bien pardonné pis : je lui fis présent d'un mien ouvrage où toute la subsistance de l'univers est renfermée, eh bien, il a eu l'audace de me dire, à moi, qu'il ne l'avait pas lu. Je vous jure que c'est un homme superficiel, et qui ne doit fâcher, je ne dis pas vous ni moi, mais pas même un poulet, à moins qu'il ne lui tombe bouilli dans la bouche



avec sauce au beurre. Mais sur quoi, s'il vous plaît, vous êtes-vous cru enlacé dans les rets indestructibles de ses bienfaits? Il vous a fait amitié, mais chacun est payé pour se rendre aimable, et je ne sache de caresses qui nous engagent que celles d'une femme, parce qu'elle y perd quelque chose. Il vous a emmené en Angleterre; parbleu, je vous en ramènerais bien, moi, s'il n'y avait entre deux la mer que j'ai promis de ne jamais passer; je supporterais et choyerais votre robe levantine, vos humeurs, vos bouderies, et ne vous en croirais pas plus obligé pour cela. Il vous a fait trouver une maison de campagne, cela n'est pas rare en Angleterre; il a sollicité pour vous une pension. Oh! c'était là le cas de dire net oui ou non. Si vous croyiez pouvoir la gagner, dire *oui*; et comme votre camarade de voyage avait des relations au pays des grâces, il obtint pour vous quelques morceaux du *collier dont il fut attaché*. Grand merci, camarade, et non pas *mon patron*, car là où est le patronnage il n'y a plus guère d'amitié pour les gens de votre encolure. En un mot, je vous le cautionne honnête homme, non pas peut-être selon vos définitions; mais un père de la Trappe aurait-il bonne grâce de damner un Chartreux parce qu'on met du beurre dans sa soupe? Il est de la probité pour tous les ordres, chacun en a à sa manière, tous ceux du moins qui en veulent avoir; prenons de la meilleure, s'il se peut, pour nous, et ne révoquons point en doute celle des autres, c'est le moyen de leur en faire pousser. Voilà d'abord un régime que je vous voudrais pour votre repos; ensuite, celui de n'être pas autant sensible aux obligations qu'à votre boulanger qui vous nourrit. Mais, dit-on, c'est pour son avantage. Et qui diable nous a jamais obligés, ni vous ni moi, que par intérêt? Vous allez, sans doute, distinguer ici *intérêt d'attrait et intérêt de rétribution*. Ma foi, mon maître, nous ne valons plus guère la peine du premier, et au fond l'un rentre dans l'autre Per-

sonne ne donne ici-bas, tout le monde prête, vend ou place, et messieurs les bienfaiteurs désintéressés peuvent brider des oies, mais non pas moi. De cette morale s'en suit que j'accepte tout autant de services qu'on m'en veut rendre, que j'en demande même, que j'en reçus beaucoup; mais si mes serviteurs pensent être devenus mes maîtres, ils se trompent fort. J'oublie les services que j'ai rendus, je pèse ceux que j'ai reçus pour ce qu'ils valent et je les cote dans un livre. En un mot, ici-bas une main lave l'autre; le meilleur lot est pour la première certainement, il ne faut pas qu'elle s'en fasse valloir. Le troisième point de votre régime serait de tuer tous vos ennemis. Oui, monsieur, cette plante là n'est pas de celles qui viennent malgré nous, elle est de création humaine et périt d'elle-même si l'on ne prend soin de la sarcler et de la cultiver. La culture qui lui est propre est la connaissance et la sensibilité. On m'assura après l'*Ami des hommes* et la *Théorie de l'impôt* que je m'étais fait bien des ennemis, je promis que je n'en aurais point et j'ai tenu parole. Vous penserez que je rapporte à ma recette ce que *aurea mediocritas* m'a valu; mais point. Il n'est petit poëtereau qui ne parle de ses ennemis, qui n'inculpe la cabale. On a fait des livres contre moi; j'ai dit modestement: « *Ils n'apercevront combien la façade du Louvre est élevée qu'en jetant des pierres contre.* » Je n'ai point lu leurs bêtises, grand avantage sur eux qui avaient lu les miennes.

Mon égoïsme ici étalé doit, monsieur, vous déplaire plus encore qu'à tout autre, mais vous êtes fait aussi pour avoir plus d'indulgence. C'est d'ailleurs ici le cas d'en avoir, car ma morale vaut mieux que la vôtre pour le bonheur, et c'est de quoi seulement il est question; c'est l'objet de ma lettre auquel il est temps d'arriver.

Vous n'êtes point heureux, ou du moins vous ne l'êtes que par intervalles, par accès, qui ont de durs et fâcheux recès.

Vous êtes plus attaché à la société que tout autre ; vous en avez fui les vieux ronges-temps et patience, les embarras, les rites, les haleines fades et les dégoûts, mais vous avez toujours travaillé pour elle, pour vous par elle, en un mot, vous avez beaucoup vécu dans l'opinion des autres et vous cherchez encore dans le maintien de ceux qui vous font visite si vous êtes heureux. On assure que le bruit et l'éclat vous sont aujourd'hui nécessaires ; je ne sais qu'en dire, mais ce serait bien dommage que l'engouement, le concours et la louange vous eussent flétri le cœur et les parties nobles jusques-là. Quoique le régime des succès soit plus venteux et plus vide que le repas d'Arlequin dans l'empire de la lune, comme il a gonflé tous les *brûle-maisons* de l'univers depuis que le monde est monde, j'y ai encore plus de foi qu'à l'extase perpétuelle d'un naturaliste, qui sans prendre part à la culture, sans s'intéresser aux cultivateurs, jouit délicieusement quatre heures chaque jour de la contemplation animée des beautés de la nature et du riant assemblage *de l'or des genêts et de la pourpre des bruyères*<sup>1</sup>. C'est ce qu'en style moins pompeux on appelle bayer aux corneilles, et ce régime là n'est point fait pour les hommes actifs. Je voudrais donc vous apprendre encore un *par de là*. Salomon dit que tout est vanité, si ce n'est de rire et de bien faire, et je suis fort de son avis. Quant au premier point, rit qui peut, et en y tâchant à la fin on y parvient ; mais pour le second il faut un système. Voici le mien :

.Je tiens que nous ne sommes ici-bas que pour faire du bien à notre terre et à ceux qui l'habitent. Extrêmement erroné sur la morale des bienfaits, ainsi que vous l'avez vu ci-dessus, je tâche de faire du bien à moi d'abord, et par moi à ma terre et à ses colons. Je m'explique : je ne fais de bien que repro-

<sup>1</sup> Citativa de Rousseau.

ductif, attendu que je ne veux pas que le besoin de demain se plaigne de ma libéralité d'aujourd'hui. D'ailleurs je n'aime point ce qui avilit ; je n'ai eu qu'un hôpital sous ma main, je l'ai détruit, et ma plume en a conseillé autant pour tous les autres. J'accrois donc ma terre, en profondeur s'entend, car je n'acquiers point celle de mon voisin ; mon travail attire et nourrit les hommes et accroît mon revenu, cet accroissement retourne au travail, et la terre et ses habitants n'en sont plus reconnaissables. Voilà la fausse confiance que je me suis faite et pour laquelle je vous demande, s'il vous plaît, votre approbation ; je fais plus, comme je ne suis point délicat à requérir, je désirerais que vous voulussiez bien prendre part à ma besogne. Trêve, s'il vous plaît, de pensées foudroyantes. Vous vous croirez en droit de me dire que tous vos travaux ont eu le bien général de l'humanité pour objet : d'abord de couper l'aile à la puérile et exclusive vanité des sciences, si propre à encroûter l'entendement humain dans la présomptueuse contemplation de ses découvertes et à donner un  *nec plus ultra*  très-rapproché à son don de perfectibilité et à lui dessécher le cœur ; ensuite de rappeler aux hommes leur origine commune et de les aviser que ceux qui font la roue avec le plus d'éclat ne brillent que d'une parure non usuelle et sont de tous ceux qui, par proportion, ont la tête la plus petite et les pieds les plus difformes ; après, de rendre hommage aux mœurs simples et de montrer que ce que les grandes sociétés regardent comme des remèdes contre la corruption ne sont en effet que des palliatifs. Puis, par une fiction ingénieuse et pétrie de vérité, de donner cette leçon si utile à l'homme, fragile par nature, qu'il n'est point de voie détournée d'où l'on ne puisse rejoindre la route des vertus, mais que surtout il faut se faire justice, avouer qu'on fut hors du cercle et y rentrer, et non pas suivre cette fausse conscience, dangereux principe de toute dépravation de mœurs, qui étend

les barrières de l'honnêteté à raison de ce qu'on s'en est plus écarté soi-même ; enfin, de donner des principes d'éducation dont on peut prendre et laisser, mais qui opérèrent toujours le bonheur de la vie d'une infinité d'individus à qui la Providence ne devait accorder que leurs premières années, ci-devant livrées aux tortures et qui, pour ceux qui doivent vivre, feront des hommes et non des pagodes disloquées, des barbares par l'habitude de contrainte et de terreur. Je ne parle pas de vos ouvrages de politique dont je ne serais pas bon juge, mais dans ce qui est ici résumé j'en vois assez pour vous mettre en droit de me dire : *Bonhomme, allez garder vos foins* et ne proposez pas des actes de bienfaisance sur des choux à Pythagore ou à Socrate. Mais, monsieur, je ne vous propose pas du tout de mettre votre plume au croc, Dieu m'en préserve, elle me fait trop de plaisir ; mais, à vos heures de récréation, je vous propose de vous trouver entouré d'êtres de votre création, de jouir, d'aimer, d'être aimé des bonnes gens et de vous en soucier comme de rien, et puis notre correspondance entre vous, qui êtes un autre Prométhée, et moi, qui ne suis occupé que de ces choses, ne sera pas une mauvaise adjonction au plaisir d'écrire et de penser.

Je dis donc et je suppose que votre gouvernante finisse par s'ennuyer en Angleterre, et que n'eussiez-vous que le tort, que j'ai aussi, de ne savoir pas l'anglais, cette nation ne s'empressera pas de vous retenir, et en ce cas je voudrais que vous me fissiez le plaisir de prendre auspice sur un ou plusieurs de mes gazons, car j'en ai de toute espèce à vous offrir, et, selon le précepte des anciens, point de maison sans domaine, point de domaine sans maison. Partout il y a des meubles dont les vers me payent très-mal le loyer, et, à la préférence près que je vous donnerai sur eux à cet égard, je ne vous offre rien de plus ; vous payerez votre bois, votre chandelle, et vous n'aurez pas à craindre ces petites astuce

d'argent que nous avons si bien au service de tous ceux qui n'en veulent point. Or, pour vous donner à choisir, je vais maintenant vous tracer une esquisse de chacun de ces paysages. *Mirabeau*, d'abord, est la maison de mes pères et le territoire que la Providence m'a plus particulièrement confié ; c'est sous le ciel brûlant et le climat excessif de la Provence. La maison est bonne, grande, perchée seule et entourée du village, les domaines immenses ; je les ai doublés de revenu. Je bâtis sans cesse, je plante, je remplis les maisons de fourrage et de bestiaux, j'établis des familles, et mon argent, au bout de quelques années, me rend près de dix pour cent. Là tout est en branle, tout est en mouvement ; j'ai huit maçons établis dans le lieu où il n'y en avait qu'un. Au reste, l'aspect est sauvage, les promenoirs arides, des rochers, des oiseaux de proie, des rivières dévorantes, des torrents ou nuls ou débordés ; pas un arbre qui ne soit de rapport, pas un habitant qui ne travaille, des hommes faits, forts, durs, francs et inquiets. J'ai à *Marseille* une antique bastide dans le quartier le plus désert et le plus reculé, et qui n'a d'abord que par des sentiers ; qui dit un quartier désert à Marseille dit pourtant environ cinq cents bastides, mais toutes peuplées de vigneron. La mienne est en amphithéâtre sur la mer, qui n'a point de reflux, sous un ciel clair et brillant et un climat doux. La mer, qui fait un vaste cintre borné à droite par de hautes montagnes bleues, à gauche par la ville et son port, sur le devant par les îles du château d'If et de Ratonneau, y forme un immense bassin argenté, toujours couvert de barques de pêcheurs, comme la terre l'est de vigneron. La famille de mes fermiers y est de père en fils depuis deux cents ans. Si vous pouviez voir un jour la description que je fis à vingt ans de leurs mœurs et de leurs usages, elle vous charmerait. Qu'il vous suffise de savoir que dans cette famille on n'a jamais querellé, ni pleuré (même les plus petits, si ce

n'est pour la colique) que la mort des parents. Chaque génération est saine là dedans en observant de marier tous les enfants et de ne prendre pour brus que des filles sages et laborieuses. A la mort du père, l'ainé reste dans la bastide et les cadets, avec leurs familles, cherchent d'autres placements. Enfin, le Marseillais est aussi bon et simple que le Provençal est dur et fin. Changeons de climat, et tout opposé. J'ai dans l'Angoumois une terre ci-devant en friche, et désireux dans mes rêves civiques de transporter dans ces malheureuses provinces une bonne culture, ce qui ne se peut que par l'exemple, j'ai payé trente mille livres à un bon agriculteur pour le transporter là, lui et sa famille ; je lui ai donné encore de gros fonds. Depuis trois ans il y travaille avec ardeur, houpillé par les vauriens, soutenu de moi seul, mais si fort et si fier, quand on le tarabuste, qu'il les range bien, et fait vivre tout le canton ; il y a changé la face de la terre. On lui envoie des élèves et il n'y a plus que ma bourse qui en gronde parfois. A deux lieues de là, en haut Poitou, est une terre où je voudrais vous savoir si vous êtes tel que vous croyez être, un château ou manière de donjon, mais bon, solide et très-habitable et bien clos sur une belle prairie. Aux quatre coins de l'enclos sont quatre métairies bien bâties, ornées de prairies et de belles eaux ; tous les chemins bordés de hauts châtaigniers, partout les eaux qui ruissellent de toutes parts dans ces hauts cantons d'où sortent toutes les rivières de l'occident de la France ne demandent qu'à être recueillies, les prés qu'à être défrichés et couverts de bestiaux. Il y a quatorze domaines presque vides, attendu que ma belle-mère plus qu'octogénaire jouit encore de cette terre, et il y aura plaisir à la régénérer un jour si Dieu le veut. Enfin, en haut Limousin, j'ai encore une vaste terre, la première baronnie de la province, dans le même cas que la précédente pour la jouissance, plus habitable pour les civilisés, mais

comme je ne puis faire partout le bien que je voudrais, tout ce que je pourrai faire là sera le rétablissement de la police dans ces dix vastes paroisses, et le redressement des abus dans l'usage des droits du seigneur qui sont fort étendus. J'ai encore deux terres aux environs de Paris, l'une qui n'est que comme une grosse ferme, à deux cents pas de la forêt de Villers-Coterets ; le logement y est dans la basse-cour, garnie de trente chevaux, quarante vaches, six cents moutons et les assortiments de tout cela. L'autre, où j'ai résidé l'été, tant que ma mère a été portative, est du côté de Montargis ; j'y ai tout créé, mais faute d'entente et de débouché rien ne m'y a réussi. Elle est singulièrement champêtre et riante, mais j'imagine que les fous qui vous firent peur de l'animadversion du parlement de Paris ne vous permettraient pas de penser à ces résidences, dont je vous garantirais pourtant bien la sûreté.

Voilà donc, monsieur, l'étalage de toutes mes gentilhommières. Si j'étais assez heureux pour que ma proposition vous plût, je détaillerais mieux celui de ces séjours pour lequel vous pencheriez. Je voudrais, dis-je, que vous voulussiez bien jouir en réalité de ce dont je ne jouirai jamais qu'en *idée* ou par relation, mais je vous avoue pourtant que cette *idée* fait toute ma joie, ou pour mieux dire, ma consolation. Quand je vois les jours devenir si courts et l'intervalle du lever au coucher si rapide, la vie disparaître et les ombres de l'âge descendre des sommets de mon horizon, je me dis que chaque instant est précieux pour bien faire, et je ne trouve guère que je fasse bien qu'en cela. Et pourquoi ne prendriez-vous pas votre part de cette satisfaction ? Je ne vous fais point ici une offre de jeune homme, j'ai cinquante et un ans passés ; ni d'enthousiaste, je n'aurais pas tant attendu. Pour mieux dire, je ne vous offre rien, je vous demande, au contraire, mais je vous propose aussi. Informez-vous de moi ; je passe pour bon



fil, bon frère, etc. ; je suis bonhomme. Je puis vous répondre de vous garantir de tracas quelconques partout, mes voisins et ayants cause ayant toute confiance en moi. D'ailleurs, en donnant une adresse particulière à tous ceux dont vous voudriez recevoir des lettres, elles vous viendraient sans que le bruit de la feuille sèche brisée sous vos pas vous empêchât de dormir. La longueur démesurée de ma lettre, dont je m'aperçois seulement, m'empêche de rien détailler. Je voudrais que vous prissiez un chez moi pour être un chez vous, à cela près que les fruits et les frais viendraient à moi, et d'ailleurs vous y seriez le maître. Je vous demande pardon de la liberté de mon griffonnage dégingandé comme pantin. Vous ne me faites point de peur, je voudrais vous faire plaisir. Mon adresse est à Paris. Excusez ma démarche, quelque chose me dit que je n'en suis pas indigne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur <sup>1</sup>.

## II

Paris, 20 février 1767.

Je craignais, monsieur, que ma lettre ne fût perdue, car, de ma nature, je donne volontiers aux choses le tour le moins chagrinant, et j'ai été bien aise et bien flatté quand j'ai vu que votre réponse était datée de sept jours après la réception de ma lettre <sup>2</sup>. Cette circonstance, ainsi que l'honnêteté et la douceur de la vôtre, m'autorisent à vous récrire encore. Vous paraissez désirer de converser avec des cœurs

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 31 janvier 1767.

<sup>2</sup> On verra, par une phrase contenue à la fin de cette lettre, que la lettre précédente de Mirabeau avait mis près de trois mois pour parvenir à sa destination.

ouverts; le mien l'est au point d'en être éventé peut-être, du moins vous puis-je assurer qu'il n'a point d'arrière-boutique, comme disaient nos anciens. J'ai en outre la prétention de vous offrir une philosophie meilleure que la vôtre en général, et quand je dis vous l'offrir, c'est uniquement comme lénitif; car, de même que je soutiens que l'agriculture est partout la meilleure possible, selon les positions données, j'en crois autant de la philosophie dans chaque caractère et tempérament. Je ne pense donc pas qu'on puisse en ce genre se faire un habit de l'étoffe d'autrui, mais si fait bien la doublure, et la qualité de la doublure fait beaucoup à l'utilité du vêtement.

En un mot, monsieur, je me trouve intérieurement flatté de votre correspondance. J'aime à croire que la mienne vous fera plaisir, et il se peut aussi que je vous dise telles choses dont votre cœur conviendra, car il n'y a ici que celles-là qui restent, et que cela vous fasse du bien, *ex ore infantium*. Voilà bien assez de motifs pour m'autoriser à vous écrire, jusqu'à ce que vous me fassiez signal d'incommodité.

Votre compatriote, dont je vous ai parlé dans ma première, et à qui j'ai lu votre lettre, m'a fait reproche de vous avoir ouvert tant de paysages différents. *Ces âmes vastes, dit-elle, saisissent tout, et cela les trouble. Laissez-lui son bonheur; je le conçois, j'en jouirais; c'est une manière d'innocent quiétisme qui réunit la paix de l'apathie et les joies passagères de l'illuminé.* Je crois tout le plus facilement du monde, et surtout que j'ai tort; mais je n'en suis pas plus contrit alors que je ne l'ai pas fait exprès, ni moins facile à la rechute quand le tort est dans mon caractère. Toutefois je me soutiendrai. Vous sentez bien, par exemple, le beau chapitre que j'aurais à vous faire sur la crainte de blesser une cour souveraine en la faisant tacitement souscrire de fait à l'inexécution d'un sien arrêt, et cela chez une nation où rien

ne s'exécute trois jours de suite. Ce serait, dites-vous, lui faire avouer son injustice. Point du tout. Votre livre était condamnable pour la forme dans tous les pays du monde, surtout décoré du nom public de l'auteur qu'on eût fort ménagé sans cela. Ce diable d'auteur en même temps n'en était que plus intéressant, et c'est là le mal, et, je crois, le mal unique que vous ayez constamment fait pendant toute votre vie publique. Le monde entier ne va que par inconséquence, c'est-à-dire la tourbe. Éclairez-le, retirez de cette tourbe le plus grand nombre que vous pourrez : c'est bien fait, c'est même presque le seul bien à faire ; mais le nombre des étourneaux sera toujours le plus fort. Aucun même des lettrés ne pourra jamais se répondre d'être tout à fait débourré, et tant mieux, car une société d'hommes conséquents n'aurait pas deux générations. C'est donc un mal de vouloir faire remarquer aux hommes leur inconséquence, de la leur faire avouer. Vous l'avez fait, et ils vous l'ont bien rendu ; car tout se rend ici-bas. Par exemple, la seule injustice en toute cette affaire fut la prosopopée tendant à votre diffamation personnelle ; elle manqua son objet, car l'injustice le manque toujours, et elle ne fut regardée que comme une déclamation, *verba et voces*, et vous, tout de suite, vous vous mettez au niveau de vos détracteurs en clochant aussi de votre côté et récriminant contradictoirement aux bien-séances.

Là, de bonne foi, ne voudriez-vous pas effacer cet article de votre capitulation ? Je deviens bien impertinent ; mais c'est là ma manière de sonder les gens que je veux aimer et estimer, car l'un ne va pas sans l'autre. Quand on regimbe, je m'arrête, mais mon opinion s'arrête aussi. Si toute vérité dite à bonne intention obtient indulgence plénière, alors ma tête et mon cœur se déploient, et je dis : *Scribe hic gregis hunc...* Mais le troupeau de cette

espèce n'est pas nombreux. Reste que le parlement ne vous voulut aucun mal alors, n'y pense plus aujourd'hui, et que c'est se créer des monstres pour les combattre que d'imaginer deux jours de terme à la même idée dans ce pays-ci.

Frère, dites si j'ai tort. Moins l'homme est original, plus il est sociable ; car la société ne marche que par imitation. Le pays des modes est certainement le pays où il y a le moins d'hommes originaux, car une mode n'est qu'une épidémie rapide et passagère d'imitation. Voilà pourquoi toutes les nations viennent prendre les modes chez nous, qui bientôt grimaceront chez elles, parce qu'elles y contractent la nature ; c'est aussi pourquoi nous sommes le plus sociable des peuples, et, si vous nous regrettez, c'est que la société vous est bonne ; elle est bonne à tout humain. La variété, que les romans appellent l'inconstance, est nécessaire à l'homme. Cette nécessité est peut-être issue du contraste de son activité naturelle et de son goût pour le repos. Je m'en rapporte à vous sur cela, car je ne suis pas grand métaphysicien ; mais enfin la chose est ainsi. Cette variété, nous ne la trouvons pas en nous-mêmes ; nous n'avons que des variations, ce qui est toute autre chose, à la vérité. Les beautés de la nature nous offrent à cet égard un champ vaste ; mais il est peu d'âmes assez sublimes pour soutenir un commerce intime avec sa silencieuse majesté, et celles-là prêtent à la sensibilité en raison de leur étendue. Cette sensibilité a besoin d'exercice, et cet exercice est la communication des idées et l'épanchement des sentiments. Vous l'avouerez vous-même, monsieur, vous vous sentez besoin d'un confident. Si votre barbet pouvait vous entendre, cela serait ou semblerait plus commode. Je dis semblerait, car, s'il pouvait vous entendre, il voudrait répondre aussi ; bientôt il voudrait questionner, et le voilà déjà ami parfois incommode. Ensuite, en raison de

son imagination plus étendue, il aurait ses goûts aussi et ses dégoûts, ses besoins moraux et ses fantaisies, et le voilà refroidi de tout ce qui vous serait étranger dans tout cela. Peu à peu nous en ferions un homme, et votre attachement pour votre barbet serait encore un de ces sentiments de la classe de ceux qui vous ont coûté si cher. Aussi, direz-vous, ai-je appris à me suffire à moi-même. En ce cas-là, renvoyez donc votre chien ; car, dans son état actuel, il a encore trop de ce qui fut un écueil pour vous. En le perfectionnant, il vous deviendrait funeste, et, pour vous être bon, il faut qu'il ne soit qu'une pauvre brute, bornée aux besoins animaux.

Cela posé, ne serait-ce pas vous par hasard qui seriez injuste dans le commerce social ? Votre attachement pour les bêtes raisonnantes pourrait bien avoir été personnel. Supposez qu'il eût un peu trop exigé de devenir le point central et fixe des affections d'un animal porté par instinct, ou par insuffisance, ou par faiblesse, ou par dépravation, à discerner mal, à changer d'idées ou d'objet, à languir dans la stabilité, à avoir la conscience de tout et la force de rien. Mais, direz-vous, je hais invinciblement l'injustice ; je n'exigeai jamais que le sentiment du retour. On m'en offrit davantage ; on m'engagea, on me trompa ; on me hait de m'avoir trompé. On voulut m'avilir pour pouvoir fouler aux pieds plus aisément son remords. Aigri, ballotté, trompé, livré au cauchemar de la sensibilité vilement abusée, fatigué du brouhaha de l'engouement qui semble plutôt nous berner que nous élever, et nous laisse retomber au milieu des suppôts de l'envie, j'ai juré de me suffire à moi-même. Eh bien, monsieur, le jour que vous serez bien sûr de tenir ce serment-là, je vous dirai ce que je ne vous conseillerai de mes jours, c'est de revenir au milieu de la société. En effet, telle est la disposition nécessaire pour y faire bien, y jouir de la société

et n'en souffrir jamais. C'est notre disposition à chercher toujours dans autrui si nous sommes heureux, à dépendre d'un coq-à-l'âne que fait un commissionnaire, d'un portier qui nous repousse, d'un laquais qui nous annonce, d'un fat qui croit ne devoir le salut qu'à des titres, d'un faquin décoré dont les droits à l'accueil distingué font perdre dans l'air la réponse d'un homme de mérite questionné ; c'est notre sensibilité, dis-je, à toutes ces choses qui dérange, détruit, ou, qui pis est, qui fait toute notre philosophie. C'est cette sensibilité qui nous met les cheveux aux fers, le cou au carcan gaufré, nous embarrasse les poignets de réseaux, nous incruste les flancs de paillettes, et dans cet état nous dit : Fais de l'exercice, jouis de la vie, aie des amis, de la réputation, de la considération, des attentions, l'esprit à propos, léger, toujours au fait, sachant devant qui l'on parle, n'appesantir sur rien, du goût surtout, de la gaieté ; sois aimable, de la connaissance de tous, et de l'intimité d'aucun s'il n'est en place ; car il n'y a que ceux-là qu'on puisse renier dans la disgrâce sans se faire tort. Or, comme il est des disgrâces pour tous, des maladies, des pertes, des chagrins, etc., qu'en un mot la vie est un choc continuel, il faut faire comme ces habiles gens qui sont vus partout un jour de bataille et jamais aux lieux où se donnent alternativement les coups. N'est-il pas vrai que je vous bous du lait en vous peignant ainsi la société ? Peut-être le fais-je exprès. Mais poursuivons.

Le moyen qu'un pauvre diable atteigne à tout cela ! Mais admettons qu'en cahotant et bronchant peut-être à chaque pas, alors qu'aux dépens de beaucoup de talents et de vertus avortées par un régime de tâtonnage et de faux calculs, on est parvenu au sommet de l'âge, et qu'on n'a plus que la descente rapide à parcourir, oh ! par ma foi, si l'on ne sait pas choisir à soi-même son attitude et sa marche, on fait bien

au moins de fuir les hommes, parmi lesquels on ne ferait plus que grimacer ; de s'éloigner des exemples à suivre, puisqu'on ne se sent pas la force d'en donner ; de se borner enfin à avoir les échos pour confidentes de ses pensées. Mais, si par hasard, on se sent en état de renoncer à toutes les prétentions indirectes, à toutes les distinctions incommodes, à toutes les juridictions disputées, de vivre pour les autres à sa mode et selon son goût, de s'en fier à son instinct pour avoir soin de soi et d'en détourner toutes ses pensées, je crois qu'à tout prendre, en observant bien ce régime, on peut trouver que la société nous est bonne en raison de ce que nous lui sommes bons, et que nous pouvons lui être meilleurs dans l'arrière-saison de l'infirmité et des souffrances, du décroître et du compatir que dans celle de la force, bien voisine de l'exigence, de l'indépendance, toujours tentées de vouloir assujettir. Le bonheur dont nous sommes susceptibles, nous l'avons au dedans de nous. Celui que poursuit le malheur est obligé de fuir la société. Il est sans doute plus dépendant d'elle au fond que celui qui se trouve mieux à travers tous ses embarras que dans la solitude. Elle ne fait qu'effleurer ce dernier, elle l'excite sans l'irriter, elle l'entraîne sans le gêner, elle lui fournit des sensibilités, des distractions de l'usage de ses facultés et de ses organes ; tout en elle est relatif à lui par reflet, le fait jouir de lui-même. L'autre, au contraire, sensible à tout ce qu'elle lui présente d'analogue à ses facultés de jouissance, précipite son âme sur l'appas offert et mord à l'hameçon des mécomptes, inséparables de l'espoir d'un être fini et dont les désirs sont infinis : de là ses douleurs, ses reculades, ses méfiances et sa fuite. Lequel des deux, je vous le demande, avait le plus d'appétit et de besoin réel des douceurs de la société ? Je dis donc que notre premier soin doit être de se bien connaître. Nous sommes tous, généralement parlant, combattus plus ou moins par deux

éléments contraires, le besoin d'action et le désir du repos. Se refondre serait se détruire, il n'est pas question de cela, mais il faut se contenir, les extrêmes étant partout vicieux. Il s'agit donc de savoir lequel de ces deux éléments domine dans notre caractère. Je n'ai connu de malheur moral permanent que provenant de leur combat. Pour moi, par exemple, je me suis intimement persuadé à la fin que je devais me déterminer à l'action : 1° parce que je n'ai pas de foi aux ressources du *far niente* ; 2° parce que je crains que les occupations de choix ne tirent la grande moitié de leur prix des contradictions qu'elles éprouvent, et que si l'on eût laissé Scipion, tout occupé alors qu'il n'avait rien à faire, longtemps à ses occupations, il n'eût été pris de la maladie des ministres ; 3° parce que nos organes jurent, nos yeux deviennent mauvais et la meilleure tête livrée uniquement et surtout volontairement à ses rêveries, perd à la fin le gouvernail de ses pensées, le fil des idées les plus simples, et tombe avant le temps dans le radotage absolu ; j'en ai devant les yeux un exemple bien frappant. En un mot, soit que ces raisons m'aient frappé, soit que, comme nous en usons assez ordinairement, mon esprit les ait trouvées après coup, pour justifier un parti pris par le caractère, j'ai décidé pour moi, né sauvage au point d'en être appelé ours et trouvé farouche dans ma jeunesse, j'ai décidé, dis-je, que ce penchant continu à trouver importun le courant des misères d'affaires et de société, et de *haler* sans cesse comme le paysan d'Horace après l'instant où toute la rivière aura coulé, était le vice d'un enfant mutin qui s'impatiente contre ce qui l'empêche d'aller jouer et qui ne sait pas et ne saura de longtemps, grâce à ses maîtres, que le jeu l'ennuierait bien fort et serait sans ressource à la fin.

Vous, au contraire, vous vous êtes décidé pour l'indépendance, et vous en avez joui à votre profit et au nôtre ; mais



aujourd'hui c'est pour le repos absolu. Tant que vous en serez parfaitement satisfait, ne changez aucunement d'attitude, mais, je vous en prie, n'en faites ni le vœu ni la confiance. La pire des duperies est de se tenir par bienséance sur un côté où l'on crut se trouver bien et où l'on est mal. Mais pour s'épargner ce scrupule encore, il vaut mieux faire et dire au moral comme les médecins vraiment probes et savants disent au physique : Telle chose me fera-t-elle du bien? — *Je ne sais, essayez.* — Je sens tel mal, quelle en est la cause? — *Je ne sais, mais l'expérience en pareil cas y a apporté utilement tel remède.* Essayerons-nous jusqu'au bout, monsieur? Il y aurait de la besogne pour des siècles, mais craignons l'absolu, surtout dans les voies particulières; c'est circonscrire notre être immense et le supposer borné.

Je ne sais ce que vous me supposerez, moi, d'après tout ce bavardage; vous croirez du moins, à juste titre, qu'au milieu de Paris, père de famille, etc., je n'ai autre chose à faire qu'à philosopher *ab hoc et ab hâc*, et ramasser les papiers épars dans quelques vieux greniers du château de Montaigne. Ayez un peu plus d'indulgence. Je suis bousculé comme un autre et ne sais auquel entendre. Il ne serait pas juste que pour ce qu'elle vaut ma prose me coûtât beaucoup, mais enfin c'est le plaisir de causer avec vous qui m'entraîne, et c'est l'idée que les hommes de génie sont toujours enfants et simples en beaucoup de choses et à tout âge, et que par conséquent ma ratiocination vous pourrait être utile qui me donne ce plaisir. Je dis donc que si vous continuez à être heureux où vous êtes il ne faut pas changer d'attitude ni de lieu, mais que pour peu qu'il vous manquât quelque chose d'essentiel et que cette chose s'offrit ailleurs, vous pourriez la chercher et l'accepter sans déroger à la qualité d'homme, et il faut, s'il vous plaît, rayer de votre âme tout ce que vous voudriez être par de là. Je dis encore qu'il s'en faut

bien que je vous aie peint la société telle que je la vois, telle qu'elle est. Sans doute, la surface en est un tableau mouvant, superficiel, et, si l'on voulait, ridicule. Il est un certain nombre d'êtres frivoles qui font le remplissage; mais, si l'irrégulière et continuelle inquiétude du vol des papillons vous fatigue dans votre promenade, c'est votre faute d'avoir honoré d'un regard suivi ce qui n'était fait que pour réjouir et varier le coup d'œil. Le reste imite plus ou moins leur allure, alors qu'il est obligé de passer à son tour au point d'optique extérieur. Mais combien de vertus sociales, de douceur, de condescendance, d'actions bienfaisantes demeurent au fond, et c'en est une encore au moins honnête, si elle n'est réfléchie, que la civilité avec laquelle plusieurs que je connais cachent des vertus qui sembleraient hérissées sur une surface où la plupart ne peuvent mettre et par conséquent ne veulent admettre que du poli. Au fond, enfin, se trouvent des hommes essentiels, ou fatigués de ce genre de danse comique, ou qui n'y ont jamais figuré, et, de près à près, tous les hommes laborieux de l'univers qui ont tout autre chose à faire qu'à puiser dans le seau des Danaïdes les eaux fades et fétides de la vanité.

La cupidité les talonne, il est vrai, comme tous les autres; mais elle est moins vague, moins indécise, moins conquérante; elle n'a qu'un objet. Un certain physique la circonscrit, et le régime grossier auquel ils sont accoutumés leur rend si suaves les gestes de la douceur et de la bonhomie, qu'on leur inspire un nouvel être, on leur procure des jouissances inconnues à moitié moins de frais qu'il n'en faut dans le monde pour faire écouter un compliment banal. Le tout ensemble vaut bien, selon moi, la peine de n'y pas renoncer, fût-on obligé de faire de son mieux face à toutes les parties, comme je le suis, par exemple, par état et par devoir, à plus forte raison pour celui qui, dispensé de ces liens,

peut choisir le genre qui lui convient et voir passer tout le reste comme la lanterne magique.

Je dis enfin qu'il s'en faut bien que vous ayez renoncé, puisque vous avez des amis, puisque vous êtes encore susceptible d'en faire, et je m'en flatte ; mais je serai bien plus insolent encore, et je dirai, ne fût-ce que pour voir comment on prendra la chose, que vous n'avez d'ennemis qu'en vous. Voyons : nous avons rayé d'abord le parlement de Paris, vous m'accorderez bien encore notre ministère. Un jour fut où icelui prononça pour votre serviteur *prison, exil et disgrâce*. Au fond et à tout prendre, il l'avait bien mérité ; car, quoi qu'en dise l'Apôtre, c'est une sottise que de prêcher à contre-temps. Icelui répondit : *exil et prison sont choses de fait ; quant à la disgrâce, Dieu m'a donné en naissant tout ce que j'en aurai de la vie*. Le fait est que je n'en eus point, et que je fus vu d'aussi bon œil au retour qu'à l'aller, attendu que je ne m'étais jamais fait de *bête noire*.

Vous aimez la France : comptez que son ministère ne vous fera jamais de bien, parce que vous ne le demanderez pas, et que les Français sont plus que tout autre peuple dans le principe que les choses valent bien peu si elles ne valent le demander. Il ne vous fera jamais de mal non plus, parce qu'il n'est pas malfaisant, avec connaissance de cause, même pour ceux qui le méritent. A l'égard de vos persécuteurs, vous n'en aurez plus de théologiques, attendu qu'on trouve tout simple en France qu'un protestant n'aille pas à la messe. J'ai ma belle-sœur allemande avec moi. Personne ne lui demande si elle a été miauler à l'hôtel de Suède ou non, et, quand nous sommes à la campagne, elle s'en passe, et la messe se passe d'elle. Les vrais dévots eux-mêmes sentent et savent que vous fûtes le plus rude fléau de leurs persécuteurs, et, à dire vrai, je pense que ce serait plutôt parmi ces derniers que vous trouveriez vos véritables ennemis. Restent enfin vos envieux. Oh !

puisque vous avez quitté les livres, vous n'en voulez plus faire, et comme il arrive d'autres hommes piqués de cette démangeaison, la meute carnassière prendra bientôt le change sur quelque dague, et laissera le vieux cerf dix-cors en paix. Au pis aller, ne les écoutez pas ; ce ne seraient plus que des aboyeurs à la lune. Une femme délaissée rencontre le maréchal de Bassompierre et lui dit : « *Ni plus ni moins je t'ai tiré bien des plumes. — Oui, dit le maréchal, mais c'était de la queue, et cela ne m'empêche pas de voler.* »

Je suppose qu'ils aient troublé le marc et la lie de M. R... ; mais ils n'ont pas mordu son génie, et cela ne l'empêchera pas de voler. Il est pourtant question de mettre le tout en paix, et je vous dis que je les défie de vous fatiguer chez moi, à moins que vous ne le vouliez bien, et alors votre ennemi serait en vous-même. Vous êtes infirme, et nous aussi aujourd'hui ou demain. *Je ne laisse que des mourants*, disait une jeune fille expirante à la fleur de son âge. Abandonné ! Cela n'est pas honnête à me dire et à tant d'autres qui voudraient vous servir. Persécuté ! Vous le fûtes, mais je fus écolier, moi aussi, et j'aurais tort de dire aujourd'hui : Je suis chargé de pinçons, de gênes, de férules, et poussé de la crainte du fouet détesté ? Oh ! en conscience, croyez-vous le pouvoir être ? La certitude du contraire fait ma seule défense contre les craintes de l'enfer. Vous n'êtes rien de tout cela ; mais vous êtes tout excès et tout feu. Vous pourriez bien dire comme Despréaux : *C'est par là que je vauz, si je vauz quelque chose*. Mais il ne faut pas vous prendre au mot vous-même, car vous seriez votre propre dupe, vous qui n'avez jamais fait d'autre sciemment.

Vous dites que si vous étiez chez moi, vous me verriez dévaliser sans en rien dire. Vous auriez de la peine si vous m'aimiez, et vous m'aimeriez plus que de justice, car cela m'arrive avec ceux qui m'aiment ; mais toutefois je vous eu

prierais, attendu que je n'aime ni le tracas ni à écouter aux portes, et que je sais qu'il faut ici-bas du bien et du mal à tout. — J'ai en Provence un homme d'affaires pour le contentieux, qui a des appointements fixes tous les ans quand je n'ai pas de procès, pour me servir gratis quand j'en ai. Cette singularité vous dira quel est à cet égard mon caractère. Mais, si l'on faisait en mon nom quelque injustice au pauvre ou à tout autre, et que vous ne me le dissiez pas, alors vous manqueriez à vous, à moi, à la justice et à l'hospitalité.

Vous haïssez l'injustice. C'est encore de quoi faire un beau chapitre que le texte pris de ce mot-là. Je revenais de Passy à cheval, un soir d'automne, sur le pavé noir et fangeux. Une femme brutalisait sa petite fille, parce qu'elle laissait son soulier dans la boue et s'arrêtait. Quelle éducation, disais-je, et quelle injustice! Insensiblement j'avais et me trouvais sur les talons de cette femme. Mon postillon cria : Gare donc! comme si nous n'eussions pas été libres de passer à côté. Autre injustice, m'écriai-je intérieurement, et c'est moi qui la fais. Celle-ci fut tôt rangée. Un carrosse venant au trot nous fit garer plus durement encore; il triomphait, quand un autre à six chevaux le fit brusquement descendre du pavé. Grand Dieu! dis-je en moi-même, que d'injustices habituelles qui nous blessent sur cette route, et que les injustes sont rares en comparaison! Dieu voit l'injustice en pitié sans doute; faisons-en de même, mon maître, et comptons que, sans être injustes, nous sommes néanmoins fabricants en injustice sept ou huit fois par jour.

Les âmes vulgaires qui verraient votre lettre et la mienne diraient : On voit bien que ce dernier a le bon bout de son côté; il jouit, et fait à son aise l'éloge de ses jouissances. Vous devez moins qu'aucun autre assurément être soupçonné de cette illusion que je n'ai guère vue que chez le bas

peuple et chez les princes. Les uns et les autres pensent également que c'est le plus ou le moins de richesse qui fait le bonheur. Je crois, moi, qu'il consiste dans la manière de voir les choses, et je suis environné de détails cuisants au premier chef qui me font regarder par mes amis comme très-malheureux ; mais, à la moindre tentation de me trouver tel, je dis aussitôt que c'est que mon estomac digère mal. Si je cherche à coopérer au bonheur de mes semblables, ce n'est point par les détails dont je vous parlais dans ma précédente : ces travaux tendent tous à l'amélioration de mes domaines. Je tâche de les conduire relativement à mes lumières à cet égard, et il ne faut pas se faire de fausse conscience. C'est par mes efforts, et par l'emploi du peu de temps et de talents que j'ai de libres à la promulgation et publicité de la science économique, que je tâche de m'acquitter de ce devoir. Je lui ai sacrifié beaucoup de choses, et, entre autres, la liberté de ma tête et de mes doigts. Qui comparerait mes premiers ouvrages avec la *Philosophie rurale*, par exemple, verrait jusqu'où j'ai poussé ce sacrifice-là. Je ne croirai avoir reçu mon congé de la nature qu'à mon dernier souffle, et des hommes que quand ils m'auront coupé les oreilles et crevé les yeux ; encore ne le prendrai-je que par impuissance de faire autrement, car l'injustice des uns ne saurait faire vis-à-vis de moi le crime des autres.

Voilà, monsieur, bien des contradictions entassées. J'espère que vous les prendrez pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour une franche exposition de mes pensées, déposées ici à deux fins : l'une de vous faire connaître votre nouvel et sincère ami, l'autre de présenter à votre âme vorace une seconde face des choses que je crois valoir mieux au sentiment que le revers que je vous ai présenté.

Au reste, si vous êtes heureux comme vous êtes, notre bonheur est notre premier devoir ; mais ne laissez pas rouil-

ler votre bel organe : vous en devez compte au ciel, de qui vous l'avez reçu. Permettez du moins que je l'exerce par mes persécutions. Pardonnez à la surabondance de ma rhétorique ; je vous en dirais bien davantage que je n'en écris. Au surplus, le château de Brie (ainsi s'appelle cette terre en Angoumois) vous attendra toujours. Il n'est pas dans le monde une plus belle solitude dans le genre champêtre et sauvage que j'aime fort. Les améliorations mêmes qu'on pourrait et devrait y faire ne changeraient rien à cela ; car, loin de défricher, il ne s'agirait que de cultiver à profit ce qui est en culture, et non à perte, comme il l'est aujourd'hui. Le château est à une lieue de toute paroisse, seul et ayant quatre métairies derrière quatre bocages voisins.

Adieu, monsieur ; ne vous rebutez pas de moi et de mes immenses lettres, et comptez que je vous honore de tout mon cœur.

On m'assure que c'est la faute du commissionnaire si ma lettre a été retardée trois mois, et que désormais on se servira d'une meilleure voie<sup>4</sup>.

### III

Paris, 13 mai 1767.

Je vous ai marqué dans le temps, monsieur, que je ne recevais pas aisément mon congé de la nature et des hommes, et peut-être vous le prouverai-je trop aujourd'hui. Mais, après avoir attendu de vos nouvelles de Londres, ainsi que vous me le promettiez, j'ai pensé que je devais encore vous en demander ; que m'étant présenté à vous comme ami, qu'ayant reçu des assurances que vous seriez le mien, nous étions trop mûrs l'un et l'autre pour que ce ne fussent là que

<sup>4</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 8 avril 1767.

des sons, et qu'en conséquence la situation d'esprit où vous me paraissez être dans votre lettre demande du souci de ma part. Ce n'est pas une explication que je désire : on ne se confesse pas volontiers à la poste; mais je m'intéresse à votre sort et surtout à votre repos, car il n'y a que cela de bon : *pacem commendo vobis*. Ce qui nous en éloigne le plus est d'ordinaire ce que nous prisons davantage. Si mademoiselle Clarisse n'eût été supérieure ni en mérite ni en beauté, elle n'eût jamais rien eu à démêler avec le capitaine Tomlinson. Et nous sentons si peu la vérité de l'axiome *An eam quisquis mediocritatem diligit*, ou nous l'appliquons si grossièrement, que l'amour paternel même ne cherche qu'à en effacer jusqu'aux vestiges chez les enfants. Je ne sache que la vertu sur laquelle le désir du par delà de la médiocrité ne soit pas un vertige; or toute la vertu se combine en un seul mot, *justice*, et la justice n'a de prise à notre portée que par la *bonté*. Et que peuvent faire ou ajouter à cela l'esprit, les grâces, les talents? etc.

Quoi qu'il en soit, monsieur, je vous prierai, puisque vous voulez bien me promettre votre amitié, de me dire quelquefois si votre âme, qui me paraît écorchée, se cicatrise, de me dire vos mécontentements, et surtout si par hasard il arrivait que les offres que je vous ai faites pussent convenir à votre repos; car tout change dans la vie et les circonstances plus que tout le reste, et je serais, sans compliment, bien satisfait qu'il s'en rencontrât où je pusse vous être bon à quelque chose, parce que, vu mon genre et ma tournure d'esprit, cela supposerait du calme et de la confiance renaissante dans votre cœur. Sur ce, je vous honore de tout le mien.



## IV

Paris, 25 mai 1767.

Vous me récompensez de mes sentiments, ou, pour mieux dire, la Providence, car je fus toujours son enfant gâté<sup>1</sup>. Comptez sur moi beaucoup plus que sur vous-même, et que mon existence est caution de votre sûreté. — Maintenant voici ce que le majeur de notre petite société propose; j'ai une maison à *Fleury-sous-Meudon* que j'ai achetée l'année passée pour ma mère, qui, plus qu'octogénaire, ne pouvait plus aller au Bignon. La nature a redemandé cet automne à ma digne mère une raison qui fut unique jusque-là. Tombée dans l'enfance, elle ne sort plus de sa chambre. Je la garde, et, en conséquence, ne puis habiter à Fleury. Ma maison est au bout d'un hameau de vigneron, encadrée dans le grand parc brut à gauche et peigné à droite. J'ai une grille qui va dedans, une source, une vue, un désert dans le fait. C'est le lieu d'où je vous ai écrit ma première lettre. Tout y est meublé, et toutes les nécessités et commodités s'y trouvent, et là nous raisonnerons de tous vos plans. Pour y arriver, voici le moyen : mandez-moi le jour et le moment où vous arriverez à la Villette ou à Saint-Denis, car je ne sais pas précisément lequel est sur la route d'Amiens; l'heure et le lieu où je vous trouverai; je vous irai prendre en voiture. Il faut que ce soit assez de bonne heure pour que sans entrer dans Paris je puisse gagner avec vous la route qui traverse le bois de Boulogne et va au pont de Sèvres, et de là chez nous. Là je vous déposerai et installerai en paix vis-à-vis mon jardinier, qui est un sauvage, et sa femme, qui a neuf enfants, dont le plus vieux a neuf ans. Ne craignez rien, mandez-moi le

<sup>1</sup> Voyez la lettre de Rousseau datée de Calais, le 22 mai 1767.

nom sous lequel je vous pourrai demander. Je vous prévien à mon abordage, de ma manière franche; mais croyez que surtout je ne veux pas vous blesser, je croirais faire un crime. Je vous honore; je respecte vos talents et vos intentions. La suite vous fera voir, si je puis, que je vous aime, et cela de la bonne manière qui n'attend ni ne prétend. Je vous ai écrit dernièrement; vous n'avez sans doute pas reçu ma lettre<sup>1</sup>. Adieu; permettez que je vous embrasse, et venez<sup>2</sup>.

## V

Paris, 5 juin 1767.

Je vous envoie de nouveau Garçon<sup>3</sup>, qui, comme je vous ai dit, est sûr à tous égards, et je désire bien que la matinée vous ait plu, ainsi que l'air. Si l'on vivait d'air, j'aurais plus de confiance, mais il y a du pain à Meudon, et quant à la parole de Dieu vous la trouvez dans tous les arbustes. Tâchez de vous reposer bien et comptez que vous êtes chez vous; tout ce que j'oserais exiger, c'est que sitôt qu'on vous donnera quelque inquiétude, vous veuillez bien me consulter.

Je vous salue de bon cœur, ainsi que mademoiselle Levasseur.

## VI

9 juin 1767.

1° Ne m'écrivez pas, mon cher maître, à moins que vous n'ayez quelque chose à me dire, car c'est ainsi qu'il faut faire;

<sup>1</sup> La lettre précédente du 13 mai.

<sup>2</sup> Rousseau, par la réponse qu'il fit à cette lettre, et qui est datée d'Amiens, le 2 juin 1767, acceptait l'hospitalité que lui offrait Mirabeau à Fleury-sous-Meudon.

<sup>3</sup> Son secrétaire.

2° Je vous envoie ci-joint ma dernière lettre à vous, adressée en Angleterre, qui vient de m'être renvoyée par M. Bon-temps, qui me mande qu'il paraît certain que vous avez quitté ce pays-là ;

3° Un gros livre de plantes, qui je crois est le seul que j'aie ; j'en saurais davantage s'il plaisait à Garçon de se lever ;

4° Souvenez-vous du Bignon dans vos prières, non comme de *Inveni portum*, mais comme du siège de votre empire, de vos malles, de votre herbier, etc. ; d'où vous ferez au dehors des excursions, sûr de trouver toujours ce séjour-là comme un pis-aller, et je vous prierai de ne m'écrire qu'à chaque sortie que vous ferez, ou quand il vous faudra quelques malles.  
*Vale.*

## VII

Paris, 10 juin 1767.

Oh bien ! Griffonnez donc, si cela peut vous plaire<sup>1</sup>. Je vous avais prié de ne point écrire ; et vous pouviez d'autant mieux obtempérer à ma requête que vous ne m'avez rien écrit que vous ne m'eussiez dit et persuadé. La nature sait bien ce qu'elle fait dans les dégoûts qu'elle nous donne, et l'attitude sédentaire ne vaut rien du tout à votre santé. Ainsi, je vous le répète, n'écrivez pas. Pour moi, qui porte des lettres comme un prunier des prunes, je vous dirais :

1° Que vous croyez bien difficile d'obliger sans intérêt, puisque vous vous creusez la tête pour me trouver des motifs et vous rappeler un pauvre mot, entraîné, comme tout le reste, dans les flots mêlés de ma volubilité. Or donc, je vous

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la réponse de Rousseau à la lettre précédente. Cette réponse est du 9 juin.

déclare que depuis que vous m'avez dit le genre de tourment que vous donne la composition, que je conçois très-fort comme étant une suite du vrai génie, qui n'est jamais content de ce qu'il produit, et que vous avez ajouté à cela l'affirmation du bonheur que vous offrent la liberté et vos rêveries, et un genre d'études analogues à l'un et à l'autre et qui les unit dans la contemplation des ouvrages de la nature ; depuis cette exposition, dis-je, je croirais vous faire tort de propos délibéré en vous excitant à écrire en quel sens que ce puisse être et ainsi je n'en ferai rien.

2° Que vous perdriez dans mon estime si vous continuez à tâter et à dire : *Mais, que veut-il donc de moi?* Vous avez été nourri de mauvaise nourriture fréquemment, en fait de société, mais le désintéressement ne doit pas vous paraître une plante inconnue à tout autre qu'aux botanistes. D'ailleurs je ne vous offre rien que ce dont je ne fais rien et n'ai nullement affaire, et sans m'arrêter à cet excellent axiome : *Vilis amicorum est annona bonis ubi quid deest.* Je vous répète qu'il n'y a ici-bas jamais de don, que tout est prêt et échange, et que sachant dès longtemps que c'était vous mettre au supplice que d'exiger quelque chose de vous, j'ai résolu, avant de vous aborder, de ne vous jamais rien offrir, et, je vous le répète, je ne vous offre rien. Mais, direz-vous dans votre tête, *il y a pourtant bien des gens qui ont besoin de logement, et si M. de M... en offrait à tous il n'en aurait guère de reste* ; à quoi je réponds d'abord en niant la majeure. J'ai beaucoup logé de gens en ma vie, et tant que j'ai eu de la place, mais je n'en connus aucun qui n'eût en cela d'autre objet que d'avoir la tête à couvert, et aucun qui m'en ait demandé en maison déserte pour y vivre de ses deniers sans se mêler de rien, sans remuer rien, etc. J'ajouterai après que pourtant il y a gens et gens, et que je suis payé plus qu'un autre pour penser et sentir que la célébrité à laquelle il ne se

trouve au fond d'autre objection à faire que : *C'est un homme singulier*, mérite quelque chose.

3° A l'égard de Bignon, je vous répèterais : 1° Qu'il n'y a rien du tout à craindre, pas plus qu'au Congo, pour le fait du parlement, et quand j'affirme la sûreté d'un homme confié à ma foi je puis être cru. 2° Que c'est être chez vous, car puisque vous ne voulez ni faire bâtir ni acheter le toit d'un autre, je ne vois pas comment le mien ne vous conviendra pas autant que tout autre, d'autant que vous serez le maître d'en payer le loyer à mon fermier, qui dans le fait en est le vrai possesseur d'ici à dix-huit ans. 3° Que c'est continuer à dérouter les curieux et à brouiller vos traces autant et si peu qu'il vous plaira. 4° Que c'est un bien habité par de très-bonnes gens, tous à moi dévoués; que vous y serez mené et arrangé par ma ménagère qui les connaît à fond, ainsi que tout le pays. 5° Que je n'envisage pas cela néanmoins comme un séjour fixe, car je pense même qu'avec l'âge, le rapprochement des secours casuels vous deviendrait nécessaire, n'eussiez-vous pas d'autres motifs. Mais il me semble que votre premier besoin à présent est un lieu de sûreté, un point de ralliement, un séjour dont vous soyez assuré, pour tâter bien tout autre établissement avant d'y consentir, et pour avoir, lors même que vous en prendrez un autre, la petite astuce de pouvoir vous dire à vous-même : Si je ne suis pas bien, je retourne à ma perche et je verrai de là

Voilà mes raisons, toujours en n'insistant sur aucune aux dépens de votre libre arbitre, car je vous avertis que je vous passerai tout, hors le dégoût du raisonner, sur lequel il ne faut pas vous écouter, sauf à garder votre avis comme le meilleur. A l'égard de l'idée d'une nouvelle embarcation, et par conséquent d'un coup d'œil de rupture, en quittant mon donjon, misère! Ne vous en déplaît, je ne suis point un enfant gâté; je ne veux pas non plus vous traiter comme si

vous l'étiez. Eh! mon cher tissu d'homme au-dessus et au-dessous de l'homme, relisez la fable des *Deux amis du Monomotapa*; l'un accourait avec sa bourse, son épée, son esclave, l'autre ne présente qu'un mot : *Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu*. Le bon et excellent homme la Fontaine, qui, à l'inquiétude près, vous ressemblait beaucoup, ne vous déplaît, n'ose décider lequel des deux aimait le mieux. Mettez à côté de cette amitié votre délicatesse, et dites après si elle est digne de votre cœur. Mais, direz-vous, je ne suis point votre ami encore. Eh bien soit, je ne vous arrête point sur l'anathème de privation du don d'aimer que vous prononcez sur l'âge où l'on n'a plus le temps des longues expériences. Je vous dirai seulement, en supposant que ce que je vous offre soit quelque chose, que je vous fais acte et signal d'ami, que si votre cœur est de niveau, la main présente doit frapper franchement dans la main offerte. Ce n'est qu'aux autels que c'est pour jamais, partout ailleurs tout est de convention momentanée, et vous ne me blesserez pas même au moment où vous voudriez me blesser : volonté que je ne saurais vous supposer, car il y a bien loin en ce genre de l'acte à la volonté, et il faudrait vous supposer déchu, et je ne le saurais et vous croirais plutôt malade. Or, vous me devez la même justice et me croire beaucoup plus homme, c'est-à-dire beaucoup plus simple et plus juste que ceux avec qui vous avez vécu. Voilà tout mon petit manifeste. Ci-joint une lettre que je reçois d'Amiens. Je ne comprends pas comment vous êtes en peine de n'avoir pas de nouvelles, car il ne doit pas y avoir longtemps que vos correspondants ont votre adresse. Ces dames devaient aller vous voir aujourd'hui, ma sœur s'est trouvée incommodée ; je ne vous envoie que notre amie, vous serez bien aise de causer avec elle, et elle certainement avec vous. Quant à moi, je veux commencer à ne vous pas gêner et que vous jouissiez de vos promenades, car

la vie n'est qu'une enfilade de jours; c'est un larcin que de prendre des moments au passager, et nous sommes tous résidents en espérance et passagers de fait. Adieu, je vous embrasse. *Vale.*

## VIII

Paris, 16 juin 1767.

Vous m'appellez *patron*; vous avez donc oublié ma première lettre<sup>1</sup>? S'il n'est ni roi, ni prince du sang, le patron d'un homme tel que vous est un sot, et Dieu merci je ne suis pas plus cette dernière chose que les deux premières, du moins dans le genre de la fatuité. Je suis votre ami, puisque les hommes m'ont inscrit le leur, et nul n'est plus homme que celui qui fait honneur à son siècle. Le Bignon ni moi ne changerons de place ni de volonté pour vous, au premier signal de votre part vous en disposerez toujours sans vous gêner, je vous assure. Quant au lieu où vous êtes, je désirerais de tout mon cœur qu'ils vous y trouvassent bien, et que vous pensassiez comme eux<sup>2</sup>; ma sauvegarde à moi est levée depuis samedi, jour où vous seriez parti si vous aviez été libre; nous marchions entre les roseaux. Le chêne<sup>3</sup> vous met sous son ombre, c'est autre chose; mais vous êtes toujours le même, et l'intérêt que j'y prends n'a fait que croître.

<sup>1</sup> Mirabeau répond ici à une lettre de Rousseau qui n'est pas connue.

<sup>2</sup> Cette phrase est peu claire. Les personnes dont Mirabeau veut parler ne peuvent être, ce nous semble, que le prince de Conti, madame de Boufflers et madame de Luxembourg. On sait en effet que le prince s'occupait fort activement de Rousseau à ce moment-là, et qu'il lui offrait un asile au château de Trye, où le philosophe ne tarda pas à aller s'établir.

<sup>3</sup> Allusion au prince de Conti.

Celui qui vous porte ma lettre est à moi, c'est le mari de ma gouvernante que vous avez vue ; ainsi ce n'est pas un espion ni un imposteur. Adieu, mon ami, pas client ; je vous honore et embrasse de tout mon cœur.

## IX

Paris, 18 juin 1767.

Adieu, excellent homme<sup>1</sup>, votre simplicité m'a touché autant que vos rares talents m'avaient frappé. Je croirais vous faire tort en vous excitant à l'émotion ; c'est un ressort chez vous prompt à la détente, et dont on n'a que trop abusé. De cette pensée a résulté le sang froid, plein de franchise, mais aussi d'égalité avec lequel je vous ai abordé et quitté, et auquel je n'ai failli manquer qu'une fois. De là cet étonnement intérieur chez vous, qui prolongeait quelques-uns de vos regards jusque dans mon âme, pour y trouver la conciliation des contraires, avec le flambeau d'une intelligence encore entièrement neuve sur la science de l'empire sur soi-même. C'est néanmoins cet empire et celui de la raison que les gens de bien qui voudront user de vous en conscience, doivent sans cesse interroger chez vous. Une âme forte et élevée était sortie des mains du créateur pourvue de toutes ses facultés ; la première de ces facultés, qui sort de sa coque, est la sensibilité. L'usage de celle-ci est si doux, ses abus mêmes, et jusqu'à ses mécomptes, sont si piquants, qu'on s'accoutume à l'exercer seule, et de même qu'un bras tenu constamment en écharpe s'engourdit et devient nul, ainsi la raison, la force, la justice plénière, la charité bien ordonnée

<sup>1</sup> Rousseau allait partir pour Trye.



et autres facultés si nécessaires à la plénitude de notre être et à la maturité de notre âge, demeurent engourdies et sans essor. Ainsi l'homme devient une image vivante à la fois et masquée de son créateur ; ainsi le plus rare génie se trouve accompagné de la plus fragile pusillanimité. De là ces axiomes si répétés et si peu crus de ceux qui ont obtenu de pouvoir tenir tête à l'orage : *cela est plus fort que moi, je suis incapable ; je n'ai plus de tête*, etc... Ce que je vous en dis en passant ici n'est pas pour vous inquiéter ni vous convaincre, c'est uniquement pour vous donner la carte de ma conduite. Si tous les hommes méritaient un abord de réflexion, ou, pour mieux dire, si je méritais moi de vivre à toute heure en présence de mon devoir, je les aborderais tous avec intention de n'être avec eux que ce qu'il leur est bon que je sois, le tout sans fausseté. J'ai jugé qu'il vous fallait du calme et de la cordialité sans émotion, voilà le chiffre de mon allure, et pourtant vous m'avez vu tel que je suis.

Maintenant, il faut pourtant que vous me connaissiez un peu mieux, et que vous jugiez plus sûrement mon existence. En conséquence, je vous demande, au nom de l'amitié que vous m'avez promise, j'ose exiger, dis-je, le sacrifice de la lecture de mon dernier ouvrage que voici. Ceci n'est nullement un piège. Je ne prétends point échauffer votre génie, mais votre bonté me fit pitié pour moi-même quand vous m'offrîtes hier de plein gré de m'aider pour notre travail de quelques détails de botanique. Ce n'est point de voir le citoyen de Genève ramper parmi le serpolet et la guimauve qui m'a étonné ; ce qui le ferait croire frappé comme Nabuchodonosor au vulgaire peut le faire trouver sage à qui sait que rien n'est grand ni petit dans la nature. En un mot, je ne m'en dédis point, le travail sédentaire ne vous est pas bon ; mais sans vouloir engager en rien ni vous ni vos rêve-

ries, je veux que vous connaissiez, par un aperçu du moins, moi et la science qui m'occupe. Chacun a sa conscience ; je ne me connaissais aucun talent. L'applaudissement général sur mon premier ouvrage, sans me persuader de sa justesse, ou pour mieux dire parce qu'il ne m'en persuada pas, me parut une vocation marquée. J'ai constamment étudié et travaillé depuis, et, persuadé que le bon emploi de notre talent est le pacte immuable et éternel de notre existence, je ne cesserai point ; mais je veux que vous voyiez à quoi je l'emploie, et que vous n'emportiez pas de moi l'idée d'un homme qui s'est assis sur sa première et par conséquent sur sa plus commode idée de la bienfaisance et qui s'en tient à semer et recueillir. Vainement, me diriez-vous que vous croyez tout et ne voulez rien voir, je répète que j'exige pour tout le bien que j'aurais voulu vous faire que vous ayez la patience de me lire jusques au bout, je le demande et je m'en fie à votre foi.

Adieu, excellent homme, emportez mon livre de plantes, il sera plus heureux que moi. Songez que jusques aux temps tranquilles ce pays-ci doit être votre centre de réunion. Ne recevez point de terreurs, laissez dire ceux qui y croient ; c'est un prix de plus à leur bonne volonté, mais n'en tâchez plus, ceux qui vous saisiraient et vous interrogeraient ne feraient-ils pas une bonne figure aux yeux des nations ? Votre conscience vous le dit, c'est en fuyant et quand on vous verra par le dos qu'on vous appellera sot et incompatible. Ceci me rappelle la fin d'une de mes phrases dans la *Philosophie rurale* : *Et verseront des torrents de lumière sur les repaires même de ces blasphémateurs* ; c'est ainsi que je répondais aux imputations sur la *Théorie de l'impôt*. Vous avez renoncé à rester ; soit, mais vous ne pouvez renoncer à être homme et faire tomber le scandale. Demeurez donc, souvenez-vous quelquefois de cette maison que vous quittez. C'est sur l'escalier qui descend du salon à la terrasse que M. de P... me

dit ces mots : *Mon pauvre compatriote ne se serait jamais dépris de vous...*, qui firent éclore l'idée de vous écrire; c'est sur ce bureau noir que cette première lettre le fut. Ce lieu exercera souvent les jambes de mon héros de frère dont je vous ai parlé; c'est là que vous verrez l'homme simple, brisé de services rendus et méconnus, de connaissance des hommes, pétri de simplicité intérieure et de grandeur de proportion. Si les circonstances nous permettaient de l'habiter toujours, la petite maison serait-elle vide pour vous et mademoiselle Levasseur? Quant au Bignon, il sera toujours à sa place solitaire et champêtre et moi à la mienne, ou si j'en bouge *in ogni modo*, ce ne sera, j'espère, que pour être mieux, car l'homme moral peut toujours se perfectionner, et je ne jurerais pas que le vieillir ne fût perfectionnement. Adieu, combien ceci est déjà long! mais je vous parle du cœur, qui est bavard de sa nature. Ma méthode à moi n'est pas de mettre la sensibilité à l'avant-garde, elle n'y est que trop portée de sa nature et elle marche trop à la houzarde; je la tiens au corps de réserve tant que je puis, c'est alors qu'elle donne de l'activité à tout le reste: mauvais guide, mais bon suivant. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur<sup>1</sup>.

## X

2 juillet 1767.

Je commençais à craindre, mon cher monsieur, non que vous m'eussiez oublié, car je compte plus que cela sur vos paroles, mais qu'on ne vous eût de nouveau jeté dans les craintes et l'inquiétude d'esprit. Je suis ravi d'apprendre que

<sup>1</sup> Dans la réponse qu'il fit à cette lettre (19 juin 1767), Rousseau prend congé de Mirabeau, et le remercie, en quittant Fleury, de l'hospitalité dont il y a joui.

vous soyez tranquille<sup>1</sup>. Je ne sais pourquoi j'ai une sorte de satisfaction que vous ayez la clef de ma grille<sup>2</sup>, et je ne veux pas que vous me la renvoyiez. On dit aux enfants qui font leur premier acte public : *Regardez les têtes d'hommes comme des choux*. Si cette leçon, dont mes souvenirs seuls me paraissent avoir profité, pouvait passer dans la tête de M. Renou, et que tout herborisant à travers les choux mouvants il voulût être libre au milieu d'eux comme au milieu de carottes immobiles, il me paraît qu'il en serait tout à coup bien aise et qu'un jour il pourrait faire afficher que chacun de ceux qui ne le croient pas un fripon eussent à lui envoyer une clef de sa maison. Il en aurait bientôt plus que M. Josselin n'a de fouets et de férules à sa ceinture, et la mienne serait la doyenne, et il entrerait un jour tout à coup dans mon jardin. On lui dirait : *Bonjour M. Jacques*, et le maître l'embrasserait, et puis ils se mettraient à causer comme deux hommes qui n'ont jamais rien eu en propre et dont l'un a sué toute sa vie au métier de la surintendance des propriétés, et l'autre à repousser les émanations gauches d'icelles qui voulaient arriver à lui malgré lui. *Ce monde-ci n'est qu'une œuvre comique*, ne nous avisons jamais d'y prendre rien au sérieux que nos devoirs.

La langue économique est un nouvel alphabet, et il est impossible d'y lire de suite au premier coup d'œil. Vous seriez bientôt fort au delà de nous si vous n'aviez abdiqué toute contention d'esprit; mais mon dessein n'a pas été de vous y induire, seulement de vous faire voir quel était l'ordre, quelle était la scène de mes travaux.

Madame de Pailly vous honore et vous remercie; elle voulait fourrer ici un petit billet, mais c'est une paresseuse. Son

<sup>1</sup> Voyez la lettre de Rousseau à Mirabeau, datée de Trye, le 24 juin 1767.

<sup>2</sup> Rousseau, par inadvertance, avait emporté à Trye la clef du parc de Fleury.

esprit, aussi foncièrement original que s'il fût sorti de vos montagnes, vous plairait à l'user, et autant par écrit que par conversation, car tout y est vie et vérité.

Adieu. M. Garçon, qui vous remercie et vous assure de son respect, ramassera vos feuilles la semaine prochaine que nous irons à Fleury, et les enverra au retour à M. Coindet, et moi je vous aime et honore et embrasse de tout mon cœur. La petite comtesse dit son mot.

## XI

Paris, 8 juillet 1767.

J'ai répondu, mon cher digne homme, à votre lettre du 24 juin sitôt que je l'eus reçue. Jusque-là je ne vous avais point écrit pour ne vous pas renforcer et parce que je ne savais pas votre adresse. L'engouement des hommes, et leurs hauts et bas, vous ont accoutumé à l'inquiétude et tourmenté l'esprit sur leur délicatesse ; mais avec moi il ne s'agit que de m'en croire sur ma parole. Je vous ai dit que j'étais tel un jour que l'autre, du moins pour autrui ; que ma main gauche pouvait bien blesser ma main droite par maladresse, mais que pour cela elles ne se voulaient point de mal et ne se boudaient jamais : voilà pour le commun. Je vous ai dit pour vous en sus que je vous aimais, estimais et honorais. Je vous répète que, quand je vous ai embrassé, j'ai toujours senti que je pressais contre mon cœur un cœur digne de le connaître, sans fausseté, sans fiel, sans bassesse et sans cupidité. Je vous défie après cela de me blesser. Otez-vous pour jamais ce souci de la tête, et ne songez pas plus aux méthodes qu'il faut avec moi qu'à apprendre le rituel du Vatican pour le moment ou vous serez pape. De ma part, trouvez bon que ma propre conscience me rassure contre votre délicatesse.

J'ai jadis imprimé : « *Adam ubi es?* fit cacher notre premier père ; un jour plus tôt, ces mots l'eussent fait accourir. » Adieu, mon digne ami. Si je ne vous demande pas des nouvelles de votre établissement, ou, pour mieux dire, de votre contentement, ce n'est pas que je ne m'y intéresse ; mais je ne veux vous faire écrire que ce que vous voudrez. Adieu ; nos dames vous disent bonjour, et je vous embrasse de tout mon cœur.

## XII

Paris, 18 juillet 1767.

Je ne sais, mon digne ami, si l'on n'aura pas dévoyé mes deux lettres ; mais, voyant arriver ma clef sans un mot de billet, j'en ai quelque doute. Quoi qu'il en soit, je me vois obligé de vous faire passer un livre qu'on m'a opiniâtrément laissé pour vous<sup>1</sup>. J'ai eu beau dire que vous ne vouliez point lire, etc., on a persisté, et je suis obligé de m'acquitter. Cela sort de notre école, voilà tout. Garçon, qui vous salue, n'a trouvé nul cahier ni dans sa chambre ni dans la vôtre ; vous aurez tout emporté. Je salue, s'il vous plaît, mademoiselle Levasseur, et vous embrasse de tout mon cœur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ordre naturel et essentiel des sciences politiques* (1767, in-4°), par Mercier de La Rivière, ancien intendant de la Martinique.

<sup>2</sup> Rousseau fit à ce billet une réponse assez étendue qui se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 26 juillet 1767, et dans laquelle il combat fortement le système du *despotisme légal*, développé dans l'ouvrage que Mirabeau lui avait envoyé.

## XIII

Saint-Maur, 30 juillet 1767.

Je vous rends grâces, mon cher et digne ami, de l'ouverture de votre cœur et de votre tête. Je n'aime pas à disputer non plus ; l'abondance d'idées m'étouffe alors, l'impatience me grille, l'ardeur m'enroue, et l'on dirait que mes gros yeux veulent aveugler le contendant. Cependant cela m'arrive ; on me le pardonne, ou, pour mieux dire, on sait bien que c'est de ma part une marque d'estime et d'amitié ; mais il ne saurait être question de cela entre nous, et je trouve que la résignation étant l'acte de sagesse et de devoir le plus nécessaire et le plus clair, toute étude qui tend à nous montrer la nécessité des choses dans son vrai jour est l'usage juste de la raison humaine dans son loisir. Voilà dans quel sens j'oserai, malgré vos défenses, suivre avec vous les discussions que vous me présentez. Quoique les principes de ma science ne soient point à moi ; que j'eusse près de quarante ans quand je les ai adoptés, et qu'il me fallût pour cela faire sauter à mon amour-propre la barrière du désaveu de l'ouvrage auquel je dois ma célébrité et mon nom public ; courber le front sous la main crochue de l'homme le plus antipathique à ma chère et natale exubérance, le plus aigre aux disputes, le plus implacable à la résistance, le plus armé de sarcasmes et de dédain (car, ainsi que toutes les âmes droites, le succès depuis l'a bien civilisé) ; quoique je n'aie cru céder qu'à la vénérable et irrésistible évidence au service de laquelle j'ai consacré huit années depuis, autant que ma santé a pu me le permettre, cependant il s'en faut bien que je vienne à vous avec les certitudes du fanatisme et de l'orgueil. Quoique vous me paraissiez nager encore dans l'océan

d'incertitudes dont je suis fort aise de m'être sauvé, toutefois, comme je sens que la vérité nécessaire aux hommes doit leur être accordée un jour ou l'autre, si vous me démontrez que ce que j'ai regardé comme une relâche assurée n'est qu'une anse exposée à tous les orages et à l'incertitude des vents, je vous en aurai obligation. Essayons donc petit à petit de vérifier la chose.

Je ne vous ai envoyé le livre de M. de La Rivière que parce que c'était une commission. Il est singulier de dire que cet ouvrage, fait pour intéresser et rapprocher les esprits négligents et effrayés de l'étude des principes, est cependant dans un autre sens trop fort pour vous. Il jette le but du gouvernement trop loin de vos idées libres, et, comme toutes les idées sont en vous des sentiments, il vous faut un tout autre régime. Quant à cet ouvrage, puisque vous l'avez ouvert, je n'ai qu'une chose juste et obligatoire à vous demander : c'est de lire tout l'ouvrage ou d'oublier ce que vous en avez lu.

Vous n'entendez pas notre évidence, et pour cela vous nous soupçonnez d'esprit systématique et de rêver comme le bon abbé de Saint-Pierre ; vous croyez que nous poursuivons la perfectibilité de l'esprit humain et voulons étendre ses limites. Bien loin de là, nous voulons uniquement le ramener au simple, aux premières notions de la nature et de l'instinct. Toutes nos lois se résument à nous conformer aux lois de la nature quant à l'ordonnance de nos travaux, et à l'évidence du droit de propriété quant à la jouissance de leurs fruits.

Cette évidence, dites-vous, disparaît au milieu des combinaisons, des applications et des exceptions des gouvernements particuliers. Nous en convenons et nous démontrons que toute législation humaine n'a été qu'institution d'un désordre légal excitée par l'intérêt particulier et prétextée de



l'intérêt public, et que tous les législateurs exposés à la vénération de l'histoire n'ont été que des fripiers politiques qui n'ont jamais su reprendre les choses à leur racine. Cette racine se trouve dans l'ordre naturel ; mais la connaissance de l'ordre naturel n'a pu être réduite en science, afin qu'elle demeurât et fût ferme contre toutes les fausses sciences produites par l'entendement humain, dérouté pour avoir voulu méconnaître sa nourrice. Elle n'y a pu être réduite qu'au moment de la découverte d'une vérité la plus simple du monde : c'est que tout marche ici-bas par excédant de produit que notre maître <sup>4</sup> a appelé *produit net*.

Oui, monsieur, ce n'est pas à vous, à un homme simple et grand, que je craindrai de dire que la découverte du *produit net*, due au vénérable Confucius de l'Europe, changera un jour la face de l'univers. Cette vérité était si peu connue, que M. de Vauban, grand, excellent, modeste et laborieux citoyen qui a tant travaillé sur ces matières, établissait de nos jours une recette du fisc égale sur les produits, que la dîme sacerdotale le fut ainsi de tous les temps. Quant à nos ricaneurs politiques qui glanent aujourd'hui sur nous pour nous attaquer avec nos propres armes, qui sont fiers d'avoir tout ambiguë, tout indiqué, discuté, réglémenté, d'avoir réduit l'art social au bourdonnement, avant-coureur du combat, entre les deux parties d'un essaim qui a deux chefs, ils prétendraient que nos principes étaient connus de leurs apôtres, et, bien entendu, nous conduiraient aux mêmes résultats. C'est pour ces frelons qu'est fait l'essai de nos rayons politiques. Tous leurs travaux sont stériles ; tous leurs réduits souterrains. Les nôtres sont au grand jour, et le miel distributif des subsistances en doit découler à grands flots.

Non-seulement notre maître à tous a découvert que du pro-

<sup>4</sup> Quesnay, fondateur et chef de la secte des Économistes.

duit total de la culture une portion était restituable à la terre sans en rien retenir, sous peine d'extinction du tout, et que toute la partie de la société qui n'est pas employée à la culture ne subsistait que sur l'excédant du produit de l'année, par delà le montant de ce que l'année précédente en avait confié à la terre; mais il n'a pas eu de repos jusqu'à ce qu'il ait pu figurer aux yeux cette grande vérité et la marche de la distribution des subsistances.

C'est ce qu'il a fait dans le *Tableau économique* que vous avez sous les yeux à la tête de mes éléments. Vous y voyez, selon une donnée quelconque, la société divisée en trois parties réelles, réunies par le concours des dépenses et des travaux, pour prendre part à la distribution des subsistances et opérer par leur consommation la reproduction des mêmes subsistances. Vous voyez la classe productive avec ses avances qui, selon la donnée que présente le tableau, rendent cent pour cent d'excédant ou de *produit net*. Ce *produit net*, remis aux mains des propriétaires et s'appelant *revenu*, nourrit par sa distribution tout l'excédant de la société qui n'est point outil de production, et, selon que cette distribution est plus ou moins accélérée, plus ou moins conforme aux règles de l'ordre naturel, elle opère à son terme, qui est la *consommation de tous les produits*, une plus ou moins abondante reproduction.

Tout l'avantage physique et moral des sociétés se résume de la sorte en un point, *un accroissement de produit net*; tout attentat contre la société se détermine par ce fait, *diminution du produit net*. C'est sur les deux plateaux de cette balance que vous pouvez asseoir et peser les lois, les mœurs, les usages, les vices et les vertus. Tout se calcule par ce tableau. Tout ce qui fait décroître votre cent pour cent détériore la société; tout ce qui l'augmente ajoute à sa prospérité.

D'après cet aperçu, donnez-vous la peine de lire et de suivre la série de principes établis dans les six premiers chapitres des *Éléments*, de parcourir les conséquences qui en dérivent dans les cinq derniers. Je ne prétends pas assurément qu'ils vous apprennent rien; mais je me crois en droit de demander, comme une justice, que vous décidiez s'il est vrai qu'ils réduisent et joignent en un seul et même faisceau toutes les questions ci-devant éparpillées et jetées à bâtons rompus dans les têtes par tant et tant de nageurs politiques, ou si l'adhérence des conséquences avec les principes, et de principes en principes à cette racine sociale, le *produit net*, est un rêve systématique de notre imagination?

Ce pas fait, et en vous supposant instruit et persuadé, vous nous renvoyez à l'aveuglement des passions humaines toujours obéies, quoique contradictoires à l'intérêt visible et notoire. C'est une difficulté simple, et que vous ne devez pas supposer nous avoir échappé. Aussi, si l'on nous accuse d'avoir espéré et prêché comme possible la perfection humaine individuelle et absolue, on nous calomnie. Je ne m'arrêterai point à vous dire que, quoique tout ce qui passe sur le pont Neuf soit agité de bien des passions aveugles, divergentes, toutes ces passions néanmoins concourent au même point, qui est de passer sur le pont, au lieu de se jeter à l'eau; que si quelqu'un était assez aveugle pour prendre ce dernier parti, fût-il roi ou despote arbitraire, on l'enfermerait aussitôt; que le *video meliora proboque, deteriora sequor*, est purement un jeu de l'esprit et non un axiome senti. L'homme voit la sagesse comme la mort dans le lointain nécessaire et convenu, *video*, mais l'attrait du moment l'entraîne, et c'est le *meliora* de l'instant déterminant. Tout cela ne serait que discussion métaphysique. Nous avons senti l'inconvénient tout comme vous, et, pour appuyer notre évidence de la force irrésistible de l'opinion, nous avons invo-

qué, pour base nécessaire de notre législation permanente, l'*instruction* générale et continuelle.

Oui, monsieur, il est aisé de sentir que ce concours général, qui va chercher le pont pour traverser la rivière, n'est dû qu'au jour qui éclaire les objets; que dans la nuit le plus grand nombre courrait risque de s'égarer, et c'est cette nuit de l'*ignorance* des lois essentielles de l'ordre naturel que nous cherchons à bannir par tous nos travaux. Ce sont les fausses lueurs de la science recherchée et des législations humaines que nous attaquons par tous les côtés, et que nous voulons tenir écartées à jamais par l'*instruction* continuelle et par un cours de démonstrations aussi simples que le sont celles qui dérivent de la connaissance, de l'usage et de l'application du *Tableau économique*.

Une fois qu'un peuple sera instruit et imbu dès le berceau de la divinité de cette loi sacrée, la *propriété*, de son influence sur la prospérité générale et individuelle de l'humanité, chez ce peuple, dis-je, nous ne craignons plus que les passions personnelles des dépositaires de l'autorité tutélaire et conservatrice des sociétés attentent aux lois naturelles et fondamentales des sociétés. Nous savons trop que ceux qui paraissent les maîtres des humains sont plus que tous autres esclaves des bienséances d'opinion; que le plus puissant roi de l'Europe serait mis au lit malgré lui s'il demandait tout à coup la chaussure ou la coiffure de son bisaïeul et voulait sortir avec cet attirail; que les Caligula, les Tibère et les Néron étaient des enfants de leur époque et des fruits naturels de la couche sur laquelle ils furent semés et réchauffés; que les plus grands excès des gouvernements arbitraires ne sont ainsi que les moindres, de même aussi que le sac d'une ville prise d'assaut n'est que l'effet d'une association pour partager les fruits de l'injustice.

Vous demandez une *forme de gouvernement qui mette la*

*loi au-dessus de l'homme*; mais elle y est. L'homme, ainsi que tout le reste de la création, est assujéti et englobé dans les lois essentielles de l'ordre naturel; il peut les enfreindre quant au petit cercle relatif à la subsistance et à la multiplication de son espèce, mais il ne le peut que sous peine de souffrance et de mort. Il ne s'agit donc que d'un gouvernement qui montre la loi à l'homme et qui la lui fasse observer. Or, après avoir bien cherché, nous n'avons trouvé que l'évidence de l'ordre naturel. Sa démonstration se fera par un cours de principes simples, à la portée de tous, et l'institution conservatrice de ce dépôt sacré sera l'instruction continue.

Vous n'entendez point nos lois; nous n'en avons d'autres que la *propriété* personnelle, mobilière et foncière, d'où dérivent toutes les libertés possibles qui ne nuisent point à la propriété d'autrui. C'est de la connaissance de cette loi générale et applicable à tous les cas quelconques que dérive notre *despotisme légal* qui vous effraye, et qui ne doit pas pourtant vous étonner davantage que le despotisme du calcul, qui depuis qu'il est reçu décide tous les comptes faits et à faire. Toute erreur de ce genre ne pourrait être décidée et finie qu'à coups de bâton. Le chiffre arrive, décide le cas despotiquement et sans appel, car, dites-moi, quelles sont les contreforces de l'*addition* et de la *soustraction*? En cet état ce n'est pas la peine de disputer sur l'espèce de la main dépositaire de l'autorité et chargée d'exercer ce despotisme légal. Vous redoutez l'autorité d'un seul comme plus susceptible de dégénérer en arbitraire. Nous croyons le concours de plusieurs plus susceptible d'association d'intérêts particuliers contre le despotisme légal; mais il est à considérer qu'un seul ne saurait résoudre et exercer son autorité sans le concours de plusieurs; que plusieurs ne sauraient agir sans choisir et déléguer un seul; que sitôt que l'ordre naturel et ses lois

essentielles seront généralement connues et enseignées, elles seules seront despotes, et le consentement de tous veillera à leur exécution. Tout digne économiste n'attaque aucune des autorités qu'il trouve établies, mais il les soumet toutes à l'ordre naturel, parce que Dieu et la nature l'ont ainsi voulu. J'attends pour reconnaître une puissance humaine législatrice de trouver un souverain, un sénat ou une nation qui puisse changer la saison de semer et de recueillir, alors j'accorderai que de cette pleine puissance découle celle de distribuer les subsistances. Mais, comme il m'est démontré par nos principes qu'il n'est institution sociale quelconque qui n'influe, soit en bien soit en mal, sur la distribution, la consommation et la reproduction des subsistances, je ne puis accorder le droit de législation qu'à la puissance qui ordonne à la séve d'agir ou de surseoir, et je crois qu'il n'appartient aux hommes que d'étudier et de connaître les lois immuables une fois données et prescrites à la nature par cette puissance, de les observer et de les faire observer; tel est le *nec plus ultra* de toute puissance humaine.

Je n'entends pas bien l'énonciation que vous me faites de vos difficultés sur nos principes de population; je les crois néanmoins très-essentielles à débattre, car si c'est ce que je pense, cette discussion est la clef et le nœud de toute la science économique. J'imagine que vous êtes dans les mêmes idées à cet égard que j'avais lorsque j'ai écrit mon *Traité sur cette matière*, qui fit tant de bruit alors. J'avais pris mes premières et uniques notions à cet égard dans l'*Essai sur la nature du Commerce* de M. Cantillon, que j'avais depuis seize ans en manuscrit. Cet auteur, beau génie d'ailleurs à bien des égards, élevé dans le commerce, n'avait fait par ses spéculations et ses recherches que perfectionner l'erreur éclosée dans le dernier siècle, qui regarde le commerce comme principe de richesse. En conséquence, j'avais, comme lui et tant

d'autres, conclu, d'après la visibilité de la chose, que, puisque ma main mise devant mon œil me cache le soleil, ma main est plus grande que le soleil. J'avais, dis-je, raisonné ainsi : Les richesses sont les fruits de la terre à l'usage de l'homme ; le travail de l'homme a seul le don de les multiplier. Ainsi plus il y aura d'hommes, plus il y aura de travail ; plus il y aura de travail, plus il y aura de richesses. La voie de prospérité donc est : 1° De multiplier les hommes ; 2° par ces hommes, le travail productif ; 3° par ce travail, les richesses. En cet état je me trouvais invulnérable, et je papillotais à mon aise la décoration de mon édifice politique, des mariages, des lois somptuaires, que sais-je. Jamais Goliath n'alla au combat avec tant de confiance que j'en eus pour aller chercher un homme qu'on m'apprit avoir emmargé sur mon livre ces audacieuses paroles : *L'enfant a tété de mauvais lait ; la force de son tempérament le redresse souvent dans les résultats, mais il n'entend rien aux principes.* Mon critique ne me marchanda pas, et me dit tout net que j'avais mis la charrue avant les bœufs et que Cantillon, comme instituteur politique, n'était qu'un sot. Ce blasphème me fit regarder celui qui le proférait comme un fou, mais faisant réflexion qu'en toute dispute l'opinion respectueuse marche d'ordinaire par représailles, je me retins, rompis la conversation, et, pour mon bonheur, je revins le soir questionner à tête reposée. Ce fut alors qu'on fendit le crâne à Goliath. Mon homme me pria de faire aux hommes le même honneur qu'on fait à des moutons, puisque qui veut augmenter son troupeau commence par augmenter ses pâturages. Je lui répondis que le mouton était cause seconde dans l'abondance, au lieu que l'homme était cause première dans la création des fruits. Il se mit à rire et me pria de me mieux expliquer et de lui dire si l'homme arrivant sur la terre avait apporté du pain dans sa poche pour vivre jusques au temps où la terre préparée, semée ;

couverte de moissons mûries, coupées, battues, etc., pût le nourrir. J'étais pris ; il fallait ou supposer que l'homme avait léché dix-huit mois sa patte, comme l'ours l'hiver dans sa tanière, ou avouer que ce créateur des fruits en avait trouvé en arrivant qu'il n'avait point semés. Il me pria alors de vouloir bien faire participer toute la population subséquente au même avantage, parce que également cela ne pouvait être autrement. La présomption une fois déroutée dans un sot cause la confusion et la haine ; dans une âme honnête, elle opère la reconnaissance et la docilité. Ce fut mon cas. Je priai mon maître de s'expliquer et de m'instruire, car j'étais un pauvre jeune homme de quarante-deux ans, et il n'avait point encore alors fait son *Tableau économique*. Ce fut même un bonheur pour moi, car sentant son utilité et sa nécessité comme la *Genèse* dit que Dieu vit la beauté de ses ouvrages, il m'y aurait renvoyé, et m'aurait rebuté, attendu que ma nature est fort antipathique à l'application mécanique que demandent les calculs. Il fallut donc qu'il m'expliquât son système, ou pour mieux dire celui de la nature, comment les premiers hommes, soit pasteurs, soit chasseurs, etc., avaient vécu des produits spontanés de la nature ; comment la population des nations qui n'ont point cultivé est encore toujours la même sans s'accroître, et leur habitation errante pour ravir les produits successifs ; comment l'industrie de la culture a rendu les nations sédentaires ; comment l'accroissement des produits ne peut provenir que de leur qualité de richesse ; leur qualité de richesse que de leur valeur d'échange ; leur valeur d'échange que de la consommation de ces produits ; comment c'est donc la consommation des produits actuels qui est la source des plus grands produits à venir, base nécessaire d'un surcroît de population. En général, il ne faut pas m'en dire beaucoup pour me mettre sur la voie, à plus forte raison quand je vous fais ici mon histoire je ne pré-



tends pas vous présenter un cours d'instruction que vous avez d'ailleurs sous les yeux appuyé de toutes ses démonstrations. Voilà, monsieur, nos principes de population. De ces vérités radicales, de ce tronc de l'arbre social sortent tous les embranchements que la *Philosophie rurale* ramène à leur tige. S'il nous en échappe quelqu'un, voyez vous-même, non pas avec ce génie sublime qui s'irritant des entraves du désordre légal lui préférerait avec raison l'instinct solitaire des brutes et verrait avec justesse que l'homme législateur n'a jamais abouti qu'à asservir l'homme et empirer l'état de l'humanité, mais avec cette équité douce et modeste de votre âme droite et de vos mœurs qui ne se préfère à personne qu'à l'usurpateur ou violent ou frauduleux ; qui défère à tout, hors à l'insolence ; qui pousse la modération jusqu'à l'extrême ; qui semble n'oser m'appeler son ami que par circonlocution. Et c'est là cet homme qu'on disait farouche et orgueilleux !

O mon digne ami, je vous ai dit que je croyais que c'était abuser de vous que d'interroger votre sensibilité ; mais votre cœur est trop riche pour n'en avoir que d'une espèce. Celle que je réclame ici est douce, tranquille, satisfaisante ; elle correspond à l'âme, l'imbibe, en reçoit sa direction et son emploi, ne l'ébranle point et ne lui échappe jamais. S'il est possible que vous rencontriez sous vos pas la voie d'être utile au bonheur général de l'humanité et de vos frères, pensez-vous pouvoir vous en détourner, vous et l'emploi de vos facultés ? Votre tête est mourante, dites-vous, et vous le dites de la voix du cygne, et vos derniers accents sont, comme les premiers, dus à l'acquit de vos devoirs. Vous rappelez votre état et vos malheurs, mais vous étiez arien dans les flots et vous pouvez être arien sauvé du naufrage. La science économique n'attaque rien que les abus physiques et ne veut régner que par le concours de ceux mêmes qui résistent à ses lois ; elle est vouée, autorisée du moins à l'instruction, et ne con-

nait pas d'autre manière de gouverner les hommes, n'en connaîtra jamais d'autre, respectera toutes les puissances, et n'attaque que ces trames civiles appelées privilèges et contre-poids. Or, dans une telle carrière où sont les risques, où peuvent être les malheurs? C'en est un, dira-t-on, que de prêcher aux échos et aux sourds; peut-être, mais la science nous apprend qu'il est une saison pour semer, une autre pour recueillir. En tout, fût-ce l'emploi de la mouche du coche, je ne la trouve ridicule qu'alors qu'elle s'attribue le succès des efforts pour gravir, car jusque-là elle avait fait son devoir et de son mieux. C'est d'après ces raisons et ces sentiments que je ne crains pas d'abuser en vous envoyant les six premiers volumes des *Éphémérides*; c'est un recueil qui paraît chaque mois et qui discute par les détails nos principes et nos résultats. La lecture de ces petits traités à parties brisées n'est point fatigante. Vous y verrez des bribes de votre ami; enfin vous nous lirez et nous jugerez.

Je ne vous demande point du travail, c'est de la lecture; je n'exige pas la conviction, mais l'examen. Osez-vous dire tout de bon ce mot échappé : *On ne se convertit point sincèrement à mon âge?* Quoi! à tout âge la vérité n'est point vérité? Il est bien question de se convertir. Je vous l'ai dit, vous êtes et fûtes de tout temps plus qu'à mi-chemin; vous avez senti le vide et le faux de toutes les institutions humaines; vous vous êtes irrité contre ce monceau de prestiges sous l'empire duquel en effet tout est; toute invention, tout ce qui nous semblait perfection étant viciation ou moyen de viciation. S'il est vrai que d'autres aient trouvé le nœud de la chose, ce n'est pas une âme comme la vôtre qui enverra à Colomb d'avoir découvert le nouveau monde. En cela j'en réponds, et je puis en juger par moi. Au premier instant de mon instruction, je pouvais me retourner et désavouer mon maître, avec d'autant plus de facilité que sa haute visée,

dédaigneuse des demi-succès, versait comme le soleil la lumière gratuite sans réclamation ni prétention de droit d'aubaine. Je pouvais revenir d'autant plus imperceptiblement que malgré les désaveux et les rétractations les plus authentiques, le grand nombre ne s'en est pas aperçu, et cite encore mon premier ouvrage comme autorité; mais je crois toute justice quelconque une modification du grand culte, et c'est refuser l'adoration à la majesté divine et la reconnaissance à l'auteur de tous les biens que de refuser à qui que ce puisse être une partie de ce qui lui est dû. Plus mon maître se cachait sous sa doctrine, plus je m'empressais de le désigner, plus je lui envoyais ceux que la chaleur fraternelle de mes écrits m'avait conciliés. J'ai à cet égard donné le ton à tous les économistes qui l'eussent bien pris sans moi, car pour être économiste véritable il faut être honnête homme ou le devenir. C'est à ce titre que vous l'êtes, mon digne ami, et cela sans vous convertir. Nous n'avons qu'un seul et même but, qui est le bonheur de l'humanité; il ne s'agit que d'en éclairer la voie. Si je vous disais de la chercher, vous auriez raison de vous refuser à un travail immense et qui ne peut être solitaire; si je vous disais de juger la nôtre, vous auriez raison de me dire que c'est tout un et que mieux vaut rêver que juger et commenter les rêves d'autrui. Mais il s'agit de nos principes; vous les avez dans les mains, suivez-les tant que cela vous ira, et quant aux résultats regardez-les comme amusement, et non comme étant faits pour vous rien apprendre. Mais, mon Dieu, pardon, excellent homme, de l'énorme lettre que je vous envoie; pardon d'un griffonnage horrible auquel ma plume et mon papier se sont également refusés; aimeriez-vous mieux que je vous envoyasse ma lettre en copie? Comparez le fond de votre solitude au tiraillement de la vie que je mène, et au lieu d'anathématiser ma prolixité regardez-la comme une suite de l'intérêt que je prends à la

matière et à celui avec qui je la traite. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

L'auteur des *Éphémérides*, qui par parenthèse est un digne et excellent économiste, a voulu, mon cher, qu'avant de vous faire passer son recueil j'obtempérasse à votre désir de ne pas être assommé de lecture, et que je vous fisse passer seulement ce petit traité qui est extrait d'un des volumes des *Éphémérides*, en vous priant de vouloir bien m'en mander votre avis.

## XIV

Paris, 6 août 1767.

J'ai répondu, et longuement répondu, à votre lettre, mon cher et digne ami et maître, et je vous ai envoyé ma lettre par la voie de vos paquets, attendu qu'à madite missive, déjà beaucoup trop lourde, était jointe la petite brochure du *Droit naturel* de l'abbé<sup>1</sup>. Comptez que c'est un recueil de bonnes gens que le petit nombre d'économistes que nous sommes, comme aussi les vrais amateurs, car quant aux lecteurs, le nombre en augmente tous les jours, mais un des meilleurs c'est sans doute ledit abbé. C'est une âme vive, chaude, sans orgueil ni soupçon de cela, toujours le rire sur le front et la larme près de l'œil, en un mot une très-excellente créature, indépendamment de ses talents d'intelligence et d'élucidation qui sont rares.

Maintenant j'ai de sa part une requête à vous présenter: c'est tout nu et tout cru de permettre que votre lettre et ma réponse, que je lui ai communiquées, soient imprimées

<sup>1</sup> L'abbé Baudot, directeur des *Éphémérides*, que Galiani, qui n'avait pas eu à s'en louer, appela l'abbé Badaud.

dans les *Éphémérides*<sup>1</sup>. Voici les raisons de sa requête : 1° Vous ne serez indiqué que sous la lettre initiale M. R., et supposé que vous fussiez reconnu, il assure, et moi aussi, que le style et la forme de votre lettre ne dégénèrent aucunement et sont dignes de vous et de votre réputation ; 2° il dit qu'étant à présent à même de rendre compte de l'ouvrage en question, et votre lettre renfermant toutes les objections principales qu'il a ouï faire contre le livre de *l'Ordre essentiel*, la collection de ces objections ne saurait être mieux faite par aucune autre main quelconque ; 3° que néanmoins elle ne vous engage à rien, puisque dès les premières phrases vous déclarez n'avoir ouvert que les chapitres les plus frappants pour un homme qui a d'ailleurs beaucoup pensé sur ces matières ; 4° que ma réponse à ces objections est telle qu'elle doit être pour éviter à cet égard une multitude de répétitions ; 5° que s'il est vrai, comme nous le croyons, que cet ouvrage doit faire du bien, il importe à ce bien de l'étayer par les détails d'explications dès l'aurore des oppositions. Ce dernier article me fait joindre à lui, mon cher maître, pour la même requête, attendu que ce genre de zèle est mon âme unique aujourd'hui ; le tout néanmoins sans prétendre abuser du droit des gens et de ceux de l'amitié, vous laissant pleinement à cet égard votre libre arbitre, et vous assurant que, telle que soit votre détermination, j'en serai également content.

Donnez-moi en outre des nouvelles de votre santé et de votre goût pour votre séjour, et de ce qui vous touche. Adieu. Je vous embrasse d'un bon et franc cœur.

<sup>1</sup> La lettre de Rousseau du 26 juillet précédent.

## XV

Paris, 14 août 1767.

Là, là, ne grognez plus, révérend père Nabuchodonosor, vous ne serez point imprimé malgré vous<sup>1</sup>; Apollon vous destine à faire pendant avec le bel Hyacinthe et vous permet en attendant de n'être plus qu'un borgne *gramen*. Ce n'était pas moi qui vous avais cherché cette querelle, je n'étais que commissionnaire pour l'envoi du livre; pourquoi écriviez-vous? Mais ce n'est pas le tout que d'être grognon, il faut encore être poli, et vous deviez mettre dans votre lettre un petit mot de remerciement pour la note de celui qui vous a envoyé son petit livret de *Droit naturel*. Mais supposé qu'il voulût imprimer ma lettre qui ne vous désigne en rien, le défendriez-vous? car au fait elle vous appartient. Vous me fâchez et beaucoup, par ce que vous me dites de l'allure de vos alentours. Je ne suis pas soupçonneux et n'imagine pas que quelqu'un sous main voulût vous impatienter pour pouvoir arguer contre vous. Le fait est que dans tout pays misérable les gens de la campagne sont barbares et grossiers, et que toute l'Europe est ce pays-là plus ou moins. Comptez que si j'habite dans les villes c'est que j'ai touché au doigt et à l'œil du sentiment que toutes les campagnes sont peuplées d'ignorance, de malice et d'infatuation. Je ne jurerais pas que mon ami grognon ne finit par mettre en pension chez moi M. Renou et sa gouvernante, sauf à aller herboriser à Meudon quand le Luxembourg et l'aspect des plantes mobiles l'ennuieraient.

Voici ce que me mande votre compatriote dans une lettre

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, à la date du 12 août 1767, la réponse de Rousseau à la lettre précédente.

du 6 courant, qui m'est arrivée en même temps que la vôtre. « En cherchant le nom de toutes les habitations qui bordent ce tant magnifique lac, on me montra *Meillerie*. Je ne peux vous dire l'impression que la vue de ce lieu-là fit sur moi ; votre idée, celle de Rousseau, celle de Julie, la mienne, tout cela se mêla dans ma tête, je m'attendris, mes yeux s'y fixèrent, je considérais ces rochers devenus si célèbres, et enfin je fis aussi mon roman. Faites le vôtre, mais quand vous écrirez à M. Renou, dites-lui mille choses de ma part et que j'aurais bien désiré de l'avoir auprès de moi dans ce moment ; j'aurais eu la présomption de lui dicter le canevas d'une bonne lettre. »

Adieu, méchant bonhomme, pardonnez à mon coquin de chat la saleté de mon papier ; à ce propos on m'a dit qu'on vous avait ramené votre chien. La comtesse vous remercie bien de votre souvenir et vous fait mille compliments. Faites mention de moi à mademoiselle Levasseur, et je vous embrasse<sup>1</sup>.

## XVI

Paris, 28 août 1767.

J'ai été incommodé, j'ai été à la campagne, j'ai craint de vous importuner de trop fréquentes lettres. Voilà, cher et digne homme, bien des raisons pour avoir retardé ma réponse, bien par delà mon désir et mon sentiment. J'ai la confiance et la certitude que votre cœur et votre sentiment se mêlent à tout ce que vous écrivez et faites ; j'ai la conscience que ni l'un ni l'autre ne peuvent rien produire qui me puisse offenser. Rendez-moi la même justice et ne craignez de m'avoir blessé qu'alors que vous l'aurez voulu faire. Si vous ne con-

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 22 août 1767.

naissez pas mon cœur ce n'est pas ma faute ; je vous ai dit tout ce que j'en savais, mais je me flatte qu'il est du petit nombre de ces choses qu'il vaut mieux aller voir que croire. Je ne vous parle plus de vos résolutions sur votre esprit. Je pense avoir mes raisons pour croire que c'est faute d'avoir trouvé de bonne pâture propre à votre âme tendre et droite et à votre esprit vigoureux que vous vous êtes dégoûté en ce genre ; que je suis absolument de votre avis sur le néant, le vague, le déplacement, la torture et l'injustice des sciences humaines ; que tout cela va être mis au clair par la rapide explosion et vogue de la science économique, qui perce enfin dans l'humanité ; qu'en conséquence j'ai raison de gémir de vous voir vous ensevelir volontairement dans l'âge de la force, du jugement, et au moment où les spéculations du moins, supposé que ce ne soit que cela, prennent un tour satisfaisant pour votre bon cœur et votre âme droite ; mais cela dit, j'ai fait ma charge d'ami et je dois la parfaire en ne m'opiniâtrant pas à vous aimer à ma guise et non à la vôtre. Comptez que quand je serai injuste ce sera pour moi le pot au noir. Mais, mon doux ami, votre chien vous lèche quand vous êtes inquiet tout comme quand vous faites bonne mine ; accordez la même licence à votre chien à deux pieds sans le soupçonner de vouloir brusquer votre humeur. Je sais bien que le chaume est plus chaud en hiver et plus frais en été que l'ardoise ni le plomb ; cependant quand vous souhaitez le chaume, quand vous vous trouvez mal chez autrui qui ne vous prête qu'un couvert qu'il ne peut occuper, ne vous vient-il jamais en pensée ce qu'on a tant répété que le vrai bien-être est en nous-mêmes ? Je sais qu'on ne refond pas le caractère, mais autre chose est de le refondre, ou de le contenir, ou de le pousser. Ce qui m'arrache cette trivialité, c'est la continuation de votre anathème sur votre qualité d'auteur. Est-il possible que vous ayez un regret continué à



ce que j'ai chaque jour une parcelle de votre âme dans ma poche, que vous vomissiez de la sorte ce qui m'a fait vous connaître et vous tendre ma faible mais fidèle main, ce qui vous a procuré tant d'autres partisans qui valent mieux? Non, je ne vous croirai bien avec vous-même que quand je vous verrai susceptible du plus doux des sentiments, de ce nettoisement de l'âme qui la rend propre à réfléchir l'éclat des flammes vivantes qui sortent sans cesse d'un cœur tendre et pur, à éclairer l'esprit, à rallier toutes nos facultés morales, par elles à jeter un regard fraternel et sympathique sur les hommes, à plaindre leurs défauts, à aimer leurs vertus, à priser leurs suffrages, à partager leurs afflictions, leur amour-propre et même leur émulation, si souvent gauche et dévoyée, à voir dans tout cela l'ordre de la nature, de cette grande et belle nature que vous adorez et qui vous doua si particulièrement, son ordre, dis-je, interverti par le désordre légal. C'est alors qu'en rentrant en vous-même vous vous trouverez grand de tout ce qui dépasse en vous ce désordre, de tout ce qui lui échappe, et c'est ce résultat qui nous rend simples et jamais présomptueux. Faute de cela, malgré toute réclamation de la nature, on nage dans l'incertitude et dans l'océan de sa propre singularité, et l'on ne prend terre que sur le sable mouvant du consentement à sa manière d'être personnelle, du bonheur aperçu par delà les barrières de la fortune, de la dépendance et des regrets sur le passé.

Pardon, digne homme, de tant de récidives; mais il me faut passer aussi, à moi, mes singularités, Au reste quand vous serez las d'intermédiaires, le Bignon est toujours à sa place, c'est un milieu entre le *pauperum tabernas regumque turres*. Ayez le cœur dilaté. Je finis et vous embrasse.

## XVII

Paris, 30 septembre 1767.

J'étais inquiet de votre silence, mon digne ami, tout en le regrettant. Quand je croirai mon frère heureux, je jouirai comme d'un bien de plus de lui voir ce repos d'esprit qui fait qu'on n'a rien à écrire, mais jusque là je crains que son absence ne soit de l'abattement. J'ai passé à notre Bignon, en revenant de voir mes filles. Tant d'eaux, de prairies et d'arbres, cette multitude de saules et de peupliers d'Italie, l'agreste même du tout, le mouvement de cette basse-cour où j'ai fondé de bons travailleurs pour leur compte, les matériaux d'un pont dont je vais gratifier tout le pays, le désir qu'avaient mes honnêtes gens de m'obliger d'une grand'messe, afin de mettre en parade une croix et une robe de bedeau verte et rouge que je leur ai envoyées ; le bon sens de De l'Orme, la confiance de Bouraton, l'épaisse et tranquille droiture et sagesse du bonhomme de curé, la tranquillité du lieu et son agrément, tout cela me faisait regretter que vous n'y fussiez pas assis et tranquille. Au bout, quand vous serez las de patienter, le peu de santé est toujours un bon prétexte, et à tel lieu qu'il vous plaira. Garçon, que vous connaissez, ira vous prendre tous deux en cabriolet, et ne vous quittera qu'il ne vous ait installés, et je vous promets repos et tranquillité ; c'est ce qui a été dit et redit et ce que je répète sans vous vouloir impatienter. Adieu, mon cher et digne homme. Je suis toujours à ma place, et mon cœur et mon âme ne sont pas sujets à dédit.

## XVIII

Novembre 1767.

Je crois qu'il est temps que je vous demande de vos nouvelles, car vous laisseriez bien mourir les gens sans croire en avoir un cheveu de moins. Depuis la dernière fois que je vous écrivis, je n'ai pas eu de santé, si ce n'est seize jours que j'ai passés à Fleury, dont l'air m'est singulièrement salubre. Je n'ai pas plus cessé d'écrire néanmoins que vous d'herboriser, excepté que l'autre jour, sachant qu'on jouait le *Devin du Village*, j'y fus vraiment par enfance et le trouvai d'un tout autre goût encore qu'avant que je connusse son auteur. Je me disais : Est-il possible que je prenne tant de plaisir à entendre ce chien d'homme, et qu'il n'en prenne aucun à mon ramage à moi ? Quoi qu'il en soit, j'avais grand regret à ce que tout le papier que j'ai griffonné en ma vie ne fût pas, au lieu de cela, barbouillé de notes de sa façon, c'est *croches* et *doubles croches* que je veux dire ; et puis je me supposais au Bignon avec vous et les deux dames que j'avais à Fleury. Je dis au Bignon, parce que je n'ai vu que là le peuple vraiment bonnes gens, et que d'ailleurs il me fallait un très-petit théâtre pour que nous fussions suffisants à icelui et mettions tout notre avoir et savoir à tenir ces gens-là heureux et exempts de tous maux d'institution humaine ; et à faire en sorte qu'ils cussent vraiment des rubans sur leurs habits, comme tous les gens de la campagne devraient en avoir, et qu'ils sussent la musique et qu'ils exécutassent de petits drames champêtres que vous composeriez. Eh dame ! pourquoi y a-t-il des devoirs dans la vie ? On ferait de si jolies choses de son choix, à ce qu'on croit, et l'on se trompe bien si l'on croit cela tout de bon. Tout au début de Colette, qui est si touchant, votre compatriote dit : « Si notre ami n'avait été dans mon pays,

il n'aurait pas eu ces deux mots si bons, *serviteur et délaissé*. » Quoi qu'il en soit, mon cher homme, je vous prie de me faire savoir de vos nouvelles de temps en temps et de croire que vous avez toujours en corps de réserve un ami qui ne se fait point de fête, mais qui est tout aussi bon qu'il peut l'être et qui vous honore et vous chérit de bon cœur.

## XIX

Paris, 21 novembre 1767.

Précisément hier matin, mon très-cher, on m'apporta le beau présent que vous me faites de votre *Dictionnaire*<sup>1</sup>, et je disais le soir à votre compatriote : *Ce diable d'homme, je l'aime plus que je ne voudrais; vous ne sauriez croire la sorte de joie tendre que cela m'a fait de voir ces deux grands J à la tête de son nom sur le frontispice de ce livre*. Comme je disais cela, l'on m'apporta votre lettre<sup>2</sup>, dont l'écriture et le petit cachet me firent le même effet. Je ne veux ni ne dois croire qu'il y ait du compliment dans ce que vous me dites que mes lettres vous font plaisir ; en conséquence, je me livre à mon attrait, et je vous écris avant même d'avoir lu la préface de votre ouvrage ; au bout du compte, ce sera dans une autre lettre que je vous en parlerai. Vous ne comprendriez pas comment ma plume est plus près que votre livre si je ne vous le disais, c'est que je continue à être incommodé, je tousse, étouffe et crache toutes les nuits, mais j'ai trouvé le secret de m'arranger avec mon ennemi. Ces nuits là étaient autrefois fort redoutables à mon impatience, maintenant je prends ma lampe, une table de nuit, et j'écris et je fais mes lettres, et ma besogne avance, et je ne fais plus ensuite que

<sup>1</sup> Le *Dictionnaire de musique*, qui venait de paraître.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

me promener le matin avec mon digne frère, qui m'est arrivé après une absence de près de sept ans, et l'après-midi que muser. Je vous félicite d'avoir servi votre ami<sup>1</sup>, je vous plains de l'avoir vu malade. Qu'il se souvienne que les drogues médicinales, qui ne sont jamais bonnes à rien, sont détestables dans tous les cas pour tout homme dont le tempérament s'est déterminé vers la goutte; ce souvenir est de la plus grande conséquence.

Vous me dites à moi de ne pas travailler; si vous voyiez ce que je fais vous ne diriez pas cela. Du moins ma conscience, qui est fort de vos amies, me dit tout le contraire, et souvent le soir, quand je me trouve pressé d'accablement que je cache, et qu'un peu de vapeurs sans doute, qui se mêlent toujours à ces états-là, me font croire mon absolue décadence prochaine, le résultat de ce sentiment est : *Et tu perds du temps*. Ce n'est pas que je sois assez fat pour ne pas voir en moi la mouche du coche, mais que pouvons-nous que ce que nous pouvons? La Providence qui nous a placés sait mieux que nous la case qui nous était propre. Elle a voué les végétaux à tenir à des racines, les animaux à errer au gré et au choix de leur instinct, les hommes à faire effort par adhérence et à ne pouvoir trouver le bonheur de l'individu que dans celui de l'espèce, c'est la grande loi de l'ordre naturel qui m'est visible et démontrée. Eh bien, je pousse de toute ma force pour faire reculer le mur, et je crois agir et opérer d'autant plus que plus il me résiste, bien plus heureux en cela que tant et tant d'autres qui cherchent dans le vide immense le repos de leur conscience et leur bonheur. Mais voulez-vous que je me corrige? Je ne sache que vous qui le puissiez faire. Sur douze lettres trop grandes, dont six font le tableau de la *dépravation de l'ordre légal*, et six de la *restauration*, il ne

<sup>1</sup> M. du Peyrou, qui avait été voir Rousseau à Trye, et qui y avait été retenu par une violente attaque de goutte.

m'en reste plus que trois à faire ; cela fini, si vous voulez que nous fassions un opéra ensemble, je laisse à mon buste le frontispice *solonique* dont on l'a affublé, et je ferai, à la provençale, des chansons. Tel que vous me voyez, j'ai fait jadis plus de vers que je ne suis gros. J'avais l'imagination trop exaltée, et vous n'auriez pas aimé ceci :

Mais tandis que je vous atteste,  
 Cruel, redoublant mon malheur,  
 Je prononce ce nom funeste,  
 Et vous le gravez dans mon cœur.  
 Barbare, chaque instant redouble  
 La douleur, la honte et le trouble  
 Où vous prétendez m'égarer,  
 Et vos flèches étincelantes  
 M'arrachent des larmes brûlantes  
 Qu'en vain je voudrais dévorer.

Mais, ma foi, *les choses ont bien changé depuis*, comme disait M. de P... la première nuit de ses noces après que sa laide femme eut profité du répit accordé pour dénouer les rubans ponceau de son corset, de peur qu'ils ne fussent froissés. Mais enfin, ce qui mieux vaudrait, je vous donnerai simplement le canevas, car les vers vous viendront bien dans vos promenades si la musique y vient. Si jamais vous avez entrepris de lire *Tircis et Zélie*, certainement vous avez jeté contre le mur ce tas de bergers maniérés ; toutefois, le lisant à Fleury, votre compatriote me donna l'idée de cinq actes qui seraient piquants de tableaux et d'événements, et moi j'y trouvais une chanson que j'aime ; la voici :

Je ne suis né ni roi ni prince,  
 Je n'ai ni ville ni province,  
 Ni presque rien de ce qu'ils ont ;  
 Mais je suis plus heureux peut-être :  
 Je ne suis rien de ce qu'ils sont,  
 Mais je suis ce qu'ils voudraient être.

Vous serez très-étonné quand au premier coup d'œil, en ouvrant ma lettre, vous verrez tant de vers. Eh bien, si vous voulez, nous ferons le radotage des vieillards. Le cygne chante encore mieux à sa fin, et vous n'en êtes pas là, et mes amis et ma famille vous auront l'obligation de m'avoir arraché à la politique, à qui ils en veulent bien ; voyez, il ne tient qu'à vous. Vous savez sans doute que madame de Chenonceaux a perdu son mari ; le monde sec appelle cela un bonheur, et à la longue il a raison, mais cela rouvre les plaies. Je l'ai vue deux ou trois fois chez une dame de mes amies et elle a daigné s'arrêter sur l'étiquette de votre ami. Quand vous lui écrirez, dites-lui, je vous prie, que je ne suis pas indigne d'être des siens, du moins si l'intérêt pour ses malheurs et la vénération pour ses vertus peuvent faire un titre. Adieu, mon cher ami, écrivez-moi quelquefois et sans vous incommoder. Je vous aime, honore et embrasse de tout mon cœur.

## XX

Paris, 9 décembre 1767.

Je vous demande pardon de la récidive, mon digne ami, mais j'aurais un vrai besoin d'obtenir de votre amitié ce que j'en attends, et j'en mesure l'espérance sur mon désir et sur votre bon cœur. Les critiques vont, dit-on, pleuvoir sur l'*Ordre essentiel et naturel*, et sur le plan que cet ouvrage renferme. J'en sais une de l'abbé Morellet, homme venu peut-être depuis vous, car je ne sais pas trop la date de ces despotes de canton, redoutables tant qu'ils menacent. Celui-ci, qui a quatre mille livres de pension pour faire un dictionnaire de commerce, ce qui me paraît un titre comme celui de *Barbier de l'Infante*, s'est tenu en panne jusque à présent *verba et voces, prætereaque nihil* ; mais ce qui est plus éton-

nant, c'est qu'il va paraître une critique par l'abbé de Mably, homme de mœurs et de réputation, qu'un très-mauvais livre de politique<sup>1</sup>, soutenu d'un ton frondeur, a décoré d'un vernis de disgrâce. Des observations sur les Grecs lui donnèrent occasion de *papoter* gouvernement. Dans un ouvrage intitulé *Phocion*, il moralisa tout à son aise et fit de la prose vertueuse, dont le succès à Genève avisa la duchesse d'Enville, qui y était venue voir Tronchin, d'estimer et d'appuyer l'auteur, à qui elle procura une pension sur un bénéfice; depuis il a disserté sur notre antique constitution, savamment pour les ignorants, et faiblement pour les savants. Cet homme tout entier et tout lesté, mais plein d'humeur, est tellement attaché aux passions qu'il n'a pu souffrir un système qui fait cesser la petite et défavorable guerre que leur fait la morale depuis longtemps, et dont le plan tout physique les comprime les unes par les autres. Il fait plus, il voit avec tant de complaisance ses premiers doutes à cet égard qu'il prend sa réputation pour un plan raisonné et qu'à son âge, n'ayant rien à désirer, rien à gagner et tout à perdre, il vient se compromettre contre une secte qui fait légion, qui est endoctrinée par des têtes routées, qui se recrute de jeunes gens que j'ai bien de la peine à contenir, qui gagne les provinces et les pays étrangers avec succès, tant dans le droit que dans le fait, et dont l'objet au pis aller est de prêcher la fraternité, l'unité d'intérêts, l'union et l'indépendance. Dans ces circonstances, et poussé de toutes parts par une manière de sédition de gens qui à la fin s'avisent, qui font semblant de nous attribuer la cherté des blés, etc., j'aurais grand besoin que vous permisiez qu'une certaine lettre à vous adressée cet été<sup>2</sup> parût, en y ôtant tout ce qui pourrait donner à connaître celui à qui elle est écrite. Je ne suis pas routé demandeur, je ne sais dire

<sup>1</sup> *Droit public de l'Europe, fondé sur les traités* (1748).

<sup>2</sup> La lettre du 30 juillet 1767.



que mon besoin, mais vous me feriez le plus sensible plaisir. Je vous prie donc de me l'accorder, ou seulement, si vous tenez à des paroles à cet égard, de ne me pas répondre à cet article. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de bon cœur <sup>1</sup>.

## XXI

Paris, 20 décembre 1767.

Je vous remercie bien tendrement, mon digne ami, de la permission que vous me donnez, je n'en abuserai pas. Pour vous prouver comment je suis capable de tomber dans des pièges contentieux, je fais transcrire au bas de cette lettre un article de lettre écrite à mon ancien ami Quesnay où je lui peins une scène économique en ce genre; mon cœur me dit qu'elle sera du goût du vôtre. Je vois tous nos antagonistes errants *per l'ombra mista d'un incerta luce*, et je ne les veux voir que comme cela. Si vous lisiez nos *Éphémérides*, qui s'étendent tous les jours, vous verriez que cet esprit y prédomine; quand quelque morceau ou quelque ouvrage à part s'en écarte, j'en punis l'auteur en ne lui en parlant jamais. C'est tout ce que je puis, car au fond il est bien difficile de rassembler des abeilles sans aiguillon.

Votre compatriote me tient encore votre dictionnaire <sup>2</sup>, qu'elle lit ligne à ligne; elle vous trouve souvent, et c'est ce qui fait que je ne vous ai pas. On vous a sans doute parlé de l'opéra nouveau, mais ce ne sont pas des rustres comme moi. Il y a des morceaux d'art d'après nature qui nous manquaient, comme des duos de passions absolument contradictoires, des chœurs antiphoniques opposés de culte et de sexe, quelques

<sup>1</sup> Rousseau répondit à cette lettre, le 12 décembre suivant, en accordant la permission demandée.

<sup>2</sup> Le *Dictionnaire de musique*.

morceaux de sentiment, du récitatif ou français ou ridicule ; des airs dansants de cimetièrre, et tant et tant de musique de commande à faire bâiller l'automate de Vaucanson. Nature, Nature, tu n'as fait qu'un *Devin du Village*, il était toi, et tu n'es ni française ni italienne, c'est-à-dire ni enflée ni grimacière, et ton pauvre ami s'y est mépris parce qu'il a voulu une nation et que toi tu fais de chaque être une nation particulière propre à l'amalgame et détruite par l'imitation. Adieu, mon cher et digne ami ; nous causerons quand vous voudrez, mais je vous aimerai toujours.

Je fis mardi passé un coup de ma tête que je vais raconter à mon ami. Il faut vous dire que ce n'est que de cette année que les partisans de la science économique ont pris forme de société. Ce fut à la fin de l'an passé que les entrepreneurs du *Journal d'Agriculture* le retirèrent à Dupont, notre petit élève. Je me revirai à l'abbé Baudeau, auteur des *Éphémérides*, qu'il donnait alors en feuilles volantes et papotait de son mieux. Celui-ci, que j'appelle le *saut* de la science, parce qu'à peine averti il se revira, entendit à fond le tableau et devint un des plus forts ; celui-ci, dis-je, consentit à mettre son journal dans la forme actuelle. De ma part, je fondai chez moi un diner et une assemblée tous les mardis. J'y reçus tous les étrangers qui viennent voir le bâton flottant sur l'onde, les magnats qui me viennent voir, et surtout la jeunesse. C'est de ces assemblées, qui ont été fructueuses à l'excès, que nous est venu le nom d'*Économistes*. C'est là qu'un ambassadeur de Russie est venu prendre La Rivière, auteur du livre de *l'Ordre essentiel*, qui est maintenant à Pétersbourg avec des adjoints que nous lui avons donnés pour y planter la législation économique. C'est enfin là que s'est donné un certain ensemble, que j'ai trouvé un sujet pour professer à une école ouverte ici et dont il en sortira d'autres.

Lundi passé, je trouvai à une assemblée chez de mes parents, Forbonnais, le chef de nos antagonistes, qui a forgé longtemps, obscurément et insidieusement, un ouvrage sous le titre d'*Observations économiques*, dont l'objet est de fronder le *Tableau économique* et de ridiculiser les fondateurs et les adeptes. Aigri primitivement par la chute de la vieille cuisine, dont il était le coryphée depuis son livre des *Éléments du Commerce*, par esprit d'état, étant fils de commerçant, par sa chute, ayant été à son dam employé, sous Silhouette, dans les finances, par son orgueil, qui est son seul vice mais bien fort, il s'est empoisonné encore du représenter de ses propres traits. Je farcis en anonyme le *Journal d'agriculture* abandonné de sarcasmes et souvent d'injures, et redressé de main de maître par l'abbé Baudeau dans toutes ses assertions; il était mal à son aise dans sa propre peau et dans celle d'autrui. Dès que Forbonnais me vit, il se rencoigna et demeura seul. Je n'aime pas mes ennemis, et je tue tout de suite tout ce qui ressemble à cela le moins du monde. Faisant d'ailleurs réflexion que j'étais en force, le sentiment du droit des gens aida à mon goût meurtrier; je fus droit à mon homme, et nous voilà à causer de l'opéra nouveau. Lui, tout aise d'avoir aux yeux de l'assemblée l'air de si bon accord avec moi, il disserte avec beaucoup d'esprit. Après lui en avoir donné le plaisir, je lui dis en me levant : *Voudriez-vous faire une chose qui nous ferait honneur à tous deux? C'est de venir demain, sous la sauvegarde de votre ami, dîner avec vos ennemis économiques, qui sont de fort honnêtes gens et fort gaillards.* Il me dit qu'il était bien fâché, mais qu'il avait ce jour-là un travail avec un intendant. Point, c'est que le lendemain il arrive au milieu de l'assemblée, aussi ahurie que si elle avait vu tomber M. Colbert. Les uns se crétent, d'autres murmurent. Mon frère me mande, car à cette heure-là je suis chez ma mère. J'entre, et l'embrassant, je prends aussitôt par la

main l'abbé Baudeau, qui est la meilleure créature du monde, et leur dis en riant que j'ai voulu voir, comme Cicéron, si deux augures pouvaient se regarder sans rire. Forbonnais, qui a bien de l'esprit, répond qu'il n'est point augure, mais que monsieur en porte la robe. Chacun rit, et ma foi les bons avaient la larme à l'œil. Je montre à Forbonnais ma bibliothèque. On va à table; je fais en sorte qu'il soit auprès de madame de Pailly, de M. d'Arnstein, votre compatriote, bonne et sage tête, et des gens de marque, en un mot toujours plus décents que les autres. Je garde à mon bout le petit peuple, murmurant. On parla d'administration et non de principes, en un mot on se mit à son aise sans lui faire les honneurs, de manière qu'il demeura jusqu'à huit heures, et que le bon abbé, toujours discutant, jamais disputant, me disait de temps en temps : *« Ce qui me fâche, c'est qu'il y a en ce moment sous presse un morceau où je l'écrase en citant dans ses propres écrits la preuve d'un fait qu'il me nie et sur lequel il me fait un défi. — Abbé, disais-je, on la redorera la pilule. »* Voilà, mon ami, comme j'aime la dispute, et voici un beaucoup trop long conte pour celui qui l'écrit et celui qui le lira <sup>1</sup>.

## XXII

Paris, 20 janvier 1768.

Votre calendrier est un peu dérangé, mon digne ami, car il y a trois jours que j'ai dans ma poche votre lettre datée du 23 <sup>2</sup>. Or, trois jours c'est beaucoup pour un homme qui a la

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 13 janvier 1768.

<sup>2</sup> Rousseau s'était trompé de date en écrivant sa lettre du 13 janvier. Au lieu du 13, il avait daté du 25.

plume à la main trois heures de chaque matinée, et qui n'aime rien tant que de parler avec vous. Au reste, chacun à sa guise; vous parlez aux plantes, moi aux humains, et de tous les humains le plus humain c'est vous; d'où suit qu'il est tout simple que vous répondiez tard et moi tôt. Laissons là, comme vous dites, les querelles économiques et politiques. Nous avons tous deux raison. Les Économistes querelleront et seront querellés, je le crois, et cela ne peut être autrement; la plume démange à toute cette jeunesse, et les hommes prendront toujours une malice pour un bon mot. Mais moi je ne querellerai pas, je vous jure, et j'ignorerai ceux qui me querelleront; tenez-le pour certain.

Ce dont il est cas vraiment, c'est que j'aie trouvé enfin le chemin de votre âme, et qu'elle se remette, par quel motif que ce puisse être, sur ses deux pattes de derrière. Si vous saviez comme votre payse, qui craint toujours de me voir évaporer en fumée à force de travail et d'exaltation, a saisi l'idée de notre complot de chansons! *Tircis et Zélie* est trop en grand, ce serait vous tuer. Le *Temple de Guide*, on ne veut plus d'êtres idéaux, et ces sortes de machines ne sont pas dignes de vous; mais cherchons dans *La Fontaine*. *Le Devin du Village* n'est pris nulle part; c'est une idée de rien, c'est le sentiment de tout. *Rose et Colas*, petit poème si parfait, est une intrigue commune de chaque village... Voilà le résultat du premier conseil. Le mien intérieur m'a dit: A quoi puis-je être bon dans tout cela? *Mes vers sont durs d'accord, mais forts de choses*, et fussent-ils bons, doux, mollets, lyriques enfin, ce n'est point ce qu'il faut à l'organe du sentiment. C'est tout ce qui fait son mérite, et c'est le vrai mérite de tout. Je vois fort bien que le public est tout comme moi et ne prend, ou du moins ne tient qu'à cela. Or donc, il faut que mon ami fasse ses paroles et sa mélodie, et tout au plus je lui servirai à lui dire rustiquement, et sans consé-

quence ni présomption, l'avis de mon agreste oreille, qui eût reculé, si j'eusse été de son conseil, à l'emploi de ce joli air : *Un peu coquet te rend...*, et puis peut-être à lui faire entre-tailler de l'harmonie par quelque fripier de musique. Voyez, mon très-cher, développez votre idée; vous êtes maître en tout, mais surtout en ceci. Je ferai ce que vous voudrez, et cela ne me donnât-il que l'espoir de nous rejoindre un jour, ne fût-ce que pour nous concorder.

On dit ici que vous repartez pour l'Angleterre; qu'on montre une lettre de vous à M. Davenport qui en témoigne le désir. Que dit mademoiselle Levasseur à cela? Quant à moi, je veux tout ce que vous voulez, et que vous m'aimiez, parce que cela est juste, et qu'aimer est vivre et qu'il n'y a que cela qui le soit. Adieu, je vous honore et embrasse de tout mon cœur<sup>1</sup>.

## XXIII

Paris, 3 février 1768.

Oh! je vous assure, mon digne ami, que ce ne sera pas moi qui vous reprocherai les erreurs de date; mon almanach ne sort jamais de ma poche, ma montre retarde toujours. Tout mon petit désordre environnant, la saleté de mes plumes, le chiffonnage de mon papier, la poudre de mes livres, etc., me déplaisaient autant qu'à tout autre. Je trouvais bien un jour dans l'année pour tout mettre en un bel ordre, mais jamais une minute dans le jour; je m'en consolai enfin, parce que menant un homme de beaucoup d'esprit chez un de mes

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau est du 28 janvier 1768.

amis, homme de mérite et d'un esprit très-adroit, très-réglé, très-vif, mais avec tout cela très-étroit dans sa sphère ingénieuse, un bon académicien enfin ; cet homme me dit en sortant : *J'aurais parié que les plumes, l'encre et le papier étaient plus rangés et plus propres dans son cabinet que chez le marchand.* Ce qu'on appelle la *présence d'esprit*, qui est tout autre chose et qui m'a toujours paru un don favori du ciel, m'a beaucoup plus coûté au renoncement, d'autant qu'ayant embrassé beaucoup d'affaires, de devoirs et de besogne, je me trouvais en avoir plus de besoin qu'un autre. Mais il a fallu en faire son deuil, comme de la force du comte de Saxe et des grâces d'Adonis, et se laisser persécuter par la prévoyance de l'oubli et par les précautions ingénieuses qu'elle a inventées, telles que les tablettes où l'on n'écrit rien, ou bien ce qui y est écrit y est en poche fixe, comme les nœuds au mouchoir qui vous dénoncent que vous êtes un sot, les billets dans la tabatière dont l'enseigne est effacée par le tabac ; puis par le sentiment de l'oubli qui vous tiraille, vous distrait et vous hébète en présence, enfin par la fatale et claire réminiscence du moment où l'occasion est passée. Jugez, mon cher, si avec cela on est tenté de reprocher aux autres leurs inadvertances, et pardonnez ce long détail à l'idée de vous faire sentir un moment le bien-être de la *désinvolture* dans laquelle vous vivez.

Tant pis si nous ne faisons d'opéra ni l'un ni l'autre, car nous valons bien, je crois, de fait et de volonté, ceux qui en font de très-jolis et de très-agréables. Je ne connais rien de si délicieux que ces petits drames de *Rose et Colas*, la *Clochette*, etc. On fait aujourd'hui grand bruit de celui des *Moissonneurs* ; je le crois fort bon, et le crus tel du premier jour, attendu qu'il avait manqué. Les gens du bon air le trouvaient trop plein de moralités et de sarcasmes contre la richesse ; le sujet d'ailleurs est *Booz et Ruth*. Thompson, dans ses *Sai-*

sons, en avait fait l'épisode de Palémon, Favart en a fait *les Moissonneurs*. Votre payse me dit sur-le-champ : *Vous verrez que le parterre applaudira et que les bonnes gens pleureront*. Ainsi en est-il advenu. Je ne me presse pas en hiver, mais je le verrai aujourd'hui et je vous dirai mon mot avant de fermer ma lettre. Toujours est-il qu'on en raffole, qu'on a dit pour notre fait à nous que les *Économistes* avaient loué plusieurs loges jusques à la fin. Tout cela, tant en bien qu'en mal, et le sujet surtout, me dit que je voudrais que nous l'eussions fait ; tout cela, et le succès même de mes travaux dans un autre genre, me dit que les hommes ne peuvent, malgré tous leurs soins, dénaturer les choses autant qu'ils voudraient. Le public vient de rejeter une certaine *Isle sonnante*. Je dis à Canlet, son digne auteur, à qui, dans un de ces moments de condescendance sociale par lesquels j'essaie et mélange la trempe de mon caractère, je l'avais entendu lire, et qui l'avait faite pour Villers-Cotterets : *Monsieur, je crois que c'est là du ragoût de prince, mais je doute que le public prenne à deux heures de persiflage*. C'est un tissu d'allégories, d'esprit, de comique et de bouffonnerie, sur lequel on a mis de la musique qu'on dit charmante ; le public, en effet, la vomit, *naturam expellas furca*. Mon cher et digne ami, je voudrais que nous passassions dix-huit jours ensemble pour tâcher d'émousser, oui, d'émousser et de combattre le sentiment de vos malheurs. Vous me diriez quels ils sont vos malheurs, car je n'y vois goutte. Ce n'est pas votre santé, vous y êtes fait et vous n'en parlez plus ; ce n'est pas la qualité de cosmopolite, car vous avez étendu votre patrie sur toute l'Europe ; ce n'est pas votre exhérédation, vous seriez riche si vous le vouliez être ; ce n'est pas d'avoir trouvé des amis vipères, vous les aviez cherchés dans le panier fleuri philosophique et littéraire, et vous avez jeté tout cela au fumier ; ce n'est pas d'avoir été critiqué, censuré, calomnié, injurié ? Je le dis



sans cesse à nos adeptes à aiguillon : *liberté*, *liberté* comprend celle qu'ont les roquets d'aboyer et même de mordre, et nous assure celle d'aller notre chemin. Si vous vouliez des hommages vous en auriez demain, et ainsi de tout le reste. Mais savez-vous ce qu'il vous faut, ainsi qu'à tout homme bon, vrai, simple et naturel, c'est-à-dire grand? Le voici : 1° *Bisogna compatir*, et cela d'abord avec soi-même, ce qui n'est pas le plus aisé ; 2° de l'amitié qui ne gêne point, qui ne s'empresse point, qui n'aie pas du tout l'allure de celle du Monomotapa, qui ne compatisse, ni ne s'explique, ni ne s'embarrasse, ni ne soit en présence des bons procédés, ni ne domine, ni n'écoute, ni n'obéisse, ni ne parle ; de celle enfin qui fait l'homme toujours étranger dans le monde, toujours chéri dans son intérieur ; 3° quelque variété et point de prix fait de contenance ; je ne sache rien qui rende l'homme malheureux comme cela, l'homme du moins d'une certaine étendue. Il ne nous est pas plus donné de nous rétrécir que de nous étendre, sans cela il est des temps où nous embrasserions le globe entier, d'autres où nous tiendrions dans la coque d'un gland, des jours où nous voudrions être sylphes, d'autres cailloux ; mais enfin, tels que nous sommes, *bisogna compatir*, et l'homme, semblable à l'écureuil enfermé dans sa roue, veut sans cesse parcourir tous les points de l'espace qui lui fut donné. S'il cède à son instinct, la raison lui fait prendre son parti sur ses bornes physiques et morales, s'il le contraire, la résistance devient la mesure de l'effort ; le passé, le présent, l'avenir, tout se mêle, tout paraît dans l'ordre du possible et dans les fers de l'impossibilité. L'homme rugit autour de l'issue apparente de sa cage, et n'en voit plus que les barreaux.

Vous êtes trop sain d'esprit et de cœur pour arriver jamais à de telles angoisses, c'est la maladie des ministres ou le tourment des scélérats ; mais les moindres apparences de cet

état funeste doivent être évitées avec prudence, et la Providence nous en offre quelques ombres pour nous préserver de la présomption d'abonder trop dans notre sens particulier. Nous devons nous établir à Fleury ce mois de mai, votre payse, ma sœur et moi seulement. Vous devriez venir y passer quinze jours, plus ou moins, avec nous. Vous êtes libre sans doute, ne craignez rien, je vous suis garant et caution que vous n'avez rien à craindre. Nous viendrions de là, vous et moi, dans quelque coin de petite loge, entendre de ces jolis opéras comiques ; je ferais porter un clavecin à Fleury et nous ferions de la musique où je n'entendis rien de ma vie, mais je ferais les gestes, et vous occuperiez dans la petite maison un appartement qui a issue sur le jardin. Quand il me viendrait quelqu'importun, chose très-rare, vu qu'on ne se divertit pas chez moi, vous seriez dans les champs et hors d'atteinte. Voyez, mon cher, si cela vous tente, et comptez que vous seriez avec de bien bonnes gens. Adieu, je vous embrasse et voudrais bien vous persuader.

## Le 4.

J'ai vu ces *Moissonneurs* ; il y a deux ou trois jolis tableaux, peu de musique, quelques jolis airs, beaucoup d'esprit et de maximes, point de drame. Le public applaudit aux maximes, mais sans enthousiasme ; il pleure sans cesse aux tableaux et aux peintures de la vie champêtre euluminée de bienfaisance et d'amour reconnaissant. En tout, quand je compare ce qu'on offre au public et ce qui l'attire aujourd'hui, avec ce qui l'amusait autrefois, avec les parodies, même le haut comique et surtout le cothurne, je trouve que les hommes se civilisent par le cœur en attendant qu'ils le soient par l'esprit<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 9 mars 1768.

## XXIV

19 février 1768.

Faites-moi dire de vos nouvelles, mon cher maître, car je ne vous irai pas voir maintenant, pour ne pas grossir le nombre des survenants. Il est inutile que je vous répète ici ce que je vous ai dit ; ce concours d'amitié et d'hospice, le niveau avec les hautes protections, ne vaut pas grand'chose. On sait et on débite que vous êtes chez moi. Je suis persuadé et sûr même qu'il n'y a rien à craindre pour vous ; mais le *visiblement caché* n'appartient qu'aux gens à bonne fortune. Je m'en fie à votre amitié pour que je sache ce qui vous concerne. Adieu ; je vous embrasse de tout mon cœur.

## XXV

Paris, 16 mars 1768.

Je ne vous répéterai pas non plus, mon digne ami, les excuses de ma prompte riposte. *Trahit sua quemque voluptas.* C'est comme si je faisais les honneurs de mon activité de tête et d'occupations. Si j'ai fait de la morale stoïque avec vous, j'avais bien tort, car je ne l'aime du tout pas. Tout ce qui nous juche trop fort sur nos pattes de derrière me paraît semblable à la roue du coq d'Inde, qui ne saurait ni boire, ni manger, ni dormir, ni crier même, tant qu'il fait le beau. Je crois tout bonnement que l'homme est un animal fait pour le travail de corps et de tête, qui s'use et se rouille, ce qui équivaut à se fatiguer, quand il ne fait rien ; que l'emploi de ses organes et de ses facultés est de se procurer son bien-être ; que la plus sûre voie de ce bien-être est de faire bien ou de

son mieux, mais surtout de faire, parce que sans cela la terre n'est pas assez grande, la nature assez variée pour nous fournir des amusements, et qu'à l'égard des pensées, quoi qu'on en dise, nous trouvons aisément notre terme et ne faisons plus que de la dentelle sur les mêmes traces, si nouveaux faits ne nous portent nouveaux conseils. Voilà mon opinion, mon digne ami, et je l'eus de bonne heure, car quoique mon imagination me fournit alors des perspectives sans nombre, à perte de vue et toutes attrayantes, j'étais heureusement animal sensible et ratiocinant; la sensibilité m'attachait et me fixait à la société de mes amis, et le goût pour raisonner me les fit choisir raisonnables et rendit ma société piquante pour eux. Je vis, tout en cherchant à voir, qu'il fallait ici-bas travailler ou être travaillé; que ceux qui s'étaient fait des passions de choix s'en ennuyaient comme de toute autre chose, et qu'alors ils étaient doublement pauvres, c'est-à-dire pauvres honteux. Mon sort était très-disponible, mais cette remarque me fit embrasser tous les colliers de misère de ma position. J'ai bien sué dessous, tandis que vous autres faisiez de la musique, sans ce que j'y suerai encore; mais je préférerais sciemment le malaise aux mécomptes: voyez combien tout cela est stoïcien. Maintenant même, quoique chargé de besogne et de mes affaires, le matin je suis obligé de me promener, et l'après-midi il m'est impossible de rien faire, au moyen de quoi je suis voué aux ressources des désœuvrés, qui dans ce pays, ainsi que partout, ont pris les bonnes places comme les premiers arrivés, ont attrapé l'accent, la grâce, les manières, et m'enverraient volontiers leur écrire s'ils n'étaient polis.

Ne voilà-t-il pas une belle position pour philosopher? Eh bien! c'est du fond de cette misère profonde que je vous dis que, quant aux maux physiques vraiment incurables je n'ai rien à dire, mais qu'il en est un dont on parle trop à bien

des gens et pas assez aux autres ; dont le seul soupçon imputatif faisait rugir mon père qui en était dévoré dans sa retraite ; un que je vois dans un millier de gens et qui voudrait chaque jour me faire une visite, que le pauvre Berrichon dans sa cabane exprime par ce mot : *Je m'abandonne* ; dont le médecin La Case gémissait, la mort entre les dents, en disant : *Que faire dans ce monde quand on n'espère plus de succès?* que nous appelons la maladie des ministres, et qui donnait à Louis XIII, du haut des tours de Saint-Germain, le brevet de vagemestre de son propre enterrement. Ce mal terrible s'appelle *vapeurs*, et je crains bien qu'il ne tienne mon digne ami aux jambes, à la gorge, à la tête et partout. Oh ! tenez, n'allez pas vous fâcher, car je vous jure que je ne voudrais pas désobliger, je ne dis pas *vous*, que j'aime comme la nature et que je choie et prise comme un être plus particulièrement doué, mais pas même un méchant s'il était sur ma route ; mais je vous le dis, parce que je le crois, vous avez des vapeurs permanentes, et cela ne peut être autrement.

Le proverbe nous dit que le chien d'ermite a une occupation ; quant à l'ermite c'est un mendiant. Je vous crois pour le présent aussi désabusé des passe-temps du premier que vous le fûtes toujours de la vertu du dernier. Tant que le feu de la tête s'est soutenu avec permanence, que la plénitude de l'âme a duré, votre imagination a fait les plus beaux dialogues du monde avec la nature. Rien de tout cela n'est épuisé, mon digne ami ; la solitude était votre maîtresse, vous l'avez prise à femme, voilà tout ; c'est le mécompte de tout le monde et surtout des gourmands. On me l'a dit souvent ; je n'en ai tenu cure. J'aime le mal qu'on appelle excès, et s'il n'y avait que la modération et moi dans le monde, bientôt il finirait. Mais le remède n'est ni là ni ailleurs ; il est, ne vous déplaît, dans le changement, dans la variété, et voilà, selon moi, tout l'avantage qu'il y a à avoir de l'âme ;

car de l'esprit est un mot qui m'a tant attrapé, que je ne l'entends ni ne veux désormais l'entendre. Les gens qui ont de l'âme ont, et pour eux et pour les autres, les avantages de l'intérêt varié, seule pâture capable de nous rendre des forces dans l'épuisement de la satiété. Sauf votre respect, je suis de ceux-là ; je porte ce feu vivifiant, il se rallume à tous les objets sensibles. Voilà ce que voulait dire le Régent quand il assurait, après avoir tout épuisé, n'avoir trouvé de vrai plaisir au monde que dans la conversation d'un homme d'esprit. C'est l'âme qui nous donne les plaisirs du changement sans les travers de l'inconstance. Les moindres objets prennent du corps à la lueur de ce feu vivifiant, mais il a besoin lui-même de changer d'aspect et de tableaux, sans quoi les reflets de l'uniformité parviendraient bientôt à l'éteindre, et c'est alors qu'il fait nuit noire, et que cette pauvre âme tant privilégiée à peine a la force de permettre qu'on lui fasse la litière et qu'on la mène à l'abreuvoir. Non, mon ami, ne croyez pas que vous soyez défunt ; quelques jours de bon régime vous remettraient comme le bonhomme Eucolpe après sa défortune. Eh oui, un vert galant est bien étonné, bien humilié, bien désabusé des vanités du monde, quand il lui arrive un accident de non-valeur ; mais il se reconforte, il se retrouve s'il lui survient *pain de par Dieu ou de par l'autre* ; il est tout joyeux du retour de son fier appétit ; vicissitude des choses humaines, il n'y a que cela. Vous allez encore vous fâcher et me dire que c'est vouloir prouver à celui qui souffre qu'il n'a point de mal. Eh bien, laissons cela, je vous suppose nul et pour toujours, de toute nullité, c'est comme cela que nous vous voulons. Vous nous connaissez, vous dinerez avec nous ou seul, vous nous verrez ou vous ne nous verrez pas, vous bouderez. Je vous dirai que je vous aime et vous estime par sympathie et par raison, que tout ce que je fais de mal est de grossir, je ne le fais pas exprès ; que je

blesse les gens délicats trois fois par semaine parce que j'ai des durillons aux pattes, mais que pas un ne se déprend de moi parce qu'au fond je n'en eus jamais au cœur. Après cette exposition, je n'y prendrai pas garde et vous carresserai mécontent comme joyeux, quand cela me duira, et nous mettrons sur notre porte cet axiome levantin : *Bisogna compatir*, et puis votre payse vous tiendra aussi bonne compagnie en fait de crispations de nerfs qu'en fait de sensibilité et d'âme. Vous verrez vos amis et amies, et nuls autres si vous voulez ; et ils me verront s'ils veulent, sinon je m'en passerai, car vous serez dans la petite maison, et puis vous partirez quand vous voudrez et vous resterez cinq ans ou dix, la malle faite chaque jour, ce qui est le mieux. Un homme sage de mes amis, retiré du service, se faisait éveiller les jours de tempête ; son valet lui disait qu'on avait battu la générale, le tout pour se procurer le plaisir de répondre : « *Je m'en...* » c'est cela que j'appelle un philosophe.

Mais, direz-vous, où est la rage d'avoir un homme, sa gouvernante et son chien pour n'en faire que ce que vous dites-là ? Parbleu, je vous le demande, cette question est de ville. Si la chose vous rit, comparez le bienfait avec ce qu'il me coûte ; dans le cas contraire, il ne nous oblige à rien ni l'un ni l'autre, et voilà le genre de vertu avec laquelle je veux vivre, et non avec celle de *Curtius* et de *Scévola*. Sur ce, je vous embrasse de bon cœur et vous honore de même. Me trouvez-vous trop stoïque cette fois ?

## MALESHERBES

*Malesherbes* (Chrétien-Guillaume de Lamoignon de), né à Paris en 1721, fils du chancelier Guillaume de Lamoignon, fut successivement substitué du procureur général, conseiller au parlement, président de la cour des aides et directeur de la librairie; il favorisa en cette qualité la liberté de la presse. Comme président de la cour des aides, Malesherbes fut exilé avec les anciens parlements en 1771; mais il reprit ses fonctions à l'avènement de Louis XVI, qui le nomma en 1775 au ministère avec Turgot. Ses conseils n'ayant pas été écoutés, il se retira en 1776 du ministère. Il y fut rappelé un instant en 1787, puis alla vivre dans la solitude. En 1793, il demanda et obtint le dangereux honneur d'assister, comme conseil, Louis XVI, traduit devant la Convention. En 1794, il fut conduit lui-même à l'échafaud avec toute sa famille. La postérité a placé Malesherbes au nombre des citoyens les plus vertueux et des plus intègres magistrats. Il a laissé des *Remontrances à Louis XV sur l'établissement de nouveaux impôts* (1771); un *Mémoire sur le mariage des protestants* (1785-1787); des *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France* (1790); des *Mémoires pour la défense de Louis XVI* (1792), et des *Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la presse*, publiés en 1809.

### I

23 juin 1760.

Je pars, monsieur, pour la campagne, où je passerai une quinzaine de jours. J'ai donné ordre qu'on décachetât en mon absence les paquets qui me viendraient de Hollande, surtout avec l'adresse de l'écriture de Rey, et qu'on vous envoyât vos feuilles<sup>1</sup> et vos lettres. Pour les autres affaires de libraire, c'est M. Calley, inspecteur de librairie, que vous

<sup>1</sup> Les feuilles d'épreuves de *la Nouvelle Héloïse*, qu'on imprimait en Hollande.



connaissez au moins de réputation, qui me rendra compte de ce qui se passera dans mon absence, et c'est lui qui a déjà exercé la même fonction pendant que j'étais séquestré du commerce des hommes à cause de l'art de la petite vérole.

Dès que l'abbé Trublet vous aura remis le manuscrit ou que vous aurez pris le parti de faire imprimer ici le vôtre, envoyez-le à M. Calley; je l'en préviendrai, et je m'arrangerai pour que la permission soit expédiée tout de suite sans m'écrire à Malesherbes et attendre ma réponse.

Il en sera de même du morceau que vous m'annoncez sur l'imitation théâtrale. S'il est prêt à être imprimé avant mon retour, il suffira que vous l'envoyiez à M. Calley. Je lui laisserai en partant une mission pour l'examiner comme censeur, et les pouvoirs nécessaires pour expédier la permission. M. Calley demeure au Louvre, et celui qui ira lui porter des paquets de votre part ou de celle de M. Guérin sera sûr de le trouver tous les mardis et les vendredis, le matin, vers midi.

## II

A Malesherbes, ce 29 octobre 1760

C'est un bien médiocre service à vous rendre, monsieur, que de vous faire tenir vos paquets, et je voudrais avoir des occasions plus importantes de vous marquer le cas singulier que je fais de vous à tous égards. Mais ces occasions sont difficiles à trouver vis-à-vis de quelqu'un qui mérite tout et qui ne désire rien

Je suis très-flatté de la confiance que vous me marquez en m'envoyant votre ouvrage avant qu'il paraisse. Je n'en userai qu'avec la discrétion que vous me prescrivez.

Quant à la contrefaçon que vous me paraissez craindre, je ne suis pas d'accord avec vous sur les principes qui doivent servir de règle en cette matière. Il n'est défendu en aucun pays de contrefaire un livre imprimé en pays étranger. Il faut considérer deux intérêts tout différents : celui du libraire et celui de l'auteur. L'intérêt du libraire ne pourrait être un motif pour empêcher de réimprimer en France les livres imprimés en Hollande, que si on défendait d'imprimer en Hollande ceux qui ont déjà paru en France. Il faudrait qu'il y eût pour cela une espèce de traité entre les puissances ; mais, bien loin que ce traité existe, les étrangers, et nommément les Hollandais, réimpriment tout ce qui paraît en France. Il serait donc absurde que le gouvernement de France se fit scrupule d'user de représailles.

Quant à l'intérêt de l'auteur, il est juste que dans tous les pays du monde un auteur retire de son ouvrage tout l'avantage possible, et c'est pour cela qu'on lui donne le privilège de son ouvrage, ou, ce qui paraît être la même chose, on donne ce privilège au libraire qu'il choisit et qu'il indique. D'après ces deux principes, on ne peut pas défendre aux libraires de France de réimprimer un ouvrage que Rey a imprimé en Hollande ; mais il est juste de donner la préférence au libraire français que vous choisirez ; bien entendu que ce Français fera réellement une édition, et ne se servira point de la permission qui lui sera donnée uniquement pour empêcher d'autres Français d'entrer en concurrence avec Rey.

Vous ne devez point, monsieur, vous croire lié par les engagements que vous avez pris avec le libraire hollandais, parce que vous n'avez pu lui céder que ce que vous aviez. Or, vous n'aviez pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. En faisant imprimer en Hollande, vous vous êtes mis à la place d'un homme qui y serait établi. Si vous étiez Hollandais ou domicilié en Hollande,

vous vous seriez arrangé avec Rey pour votre manuscrit et vous le lui auriez cédé pour le droit que vous auriez eu de le faire imprimer en Hollande. On le réimprimerait ensuite en France, et ce ne serait point une infraction aux engagements pris avec votre libraire. Au lieu de cela, le gouvernement de France veut que vous ayez le même avantage sur les éditions qui se feront en France que sur celles de Hollande: C'est un bénéfice qui vous appartient, qui est le prix de votre travail et qui ne fait aucun tort à Rey, puisque cette réimpression, qu'il appelle contrefaçon, se ferait de même sans votre consentement.

Au reste, cette dissertation est peut-être assez inutile, parce que les contrefacteurs ne demandent pas toujours une permission, et, quand j'aurais le projet d'empêcher la réimpression de votre livre en France, je n'y réussirais pas plus qu'à empêcher d'autres réimpressions ou contrefaçons qui se feront à Genève, en Allemagne ou ailleurs. Le seul moyen d'y obvier est que votre libraire de Hollande envoie promptement une grande quantité d'exemplaires à Paris, et ensuite, si plusieurs libraires de Paris demandent à en faire une seconde édition, je donnerai la préférence à celui que vous choisirez; mais il faudra vous déterminer promptement sur ce choix pour prévenir les éditions furtives, dont on ne peut que retarder l'entrée pendant quelque temps.

Dès que les deux ouvrages que vous m'annoncez m'auront été envoyés, j'enverrai à M. Guérin la permission nécessaire. Comme je suis à la campagne d'ici au 8 novembre, M. Guérin peut me les envoyer par la poste, ou, si vous croyez être expédié plus promptement par la voie d'un censeur, vous pourrez les envoyer à M. Calley, qui est à la fois censeur et inspecteur de librairie <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est fort remarquable; elle se trouve dans la *Correspondance* à la date du 5 novembre 1760.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## III

Paris, ce 15 novembre 1760.

Je vous suis très-obligé, monsieur, des réflexions que vous me communiquez sur les principes de droit des gens qui doit avoir lieu dans le commerce de librairie d'État à État. Je ne suis point tout à fait de votre avis sur les conséquences, quoique j'admets presque tous les principes. La différence des grands États aux petits et les avantages que ces derniers doivent avoir dans plusieurs branches de commerce sont très-réels, et il en est de même de l'avantage qu'ont nécessairement les républiques ou les pays de gouvernement mixte sur ceux de gouvernement absolu pour le commerce de librairie. Mais il ne s'ensuit pas que dans les grandes monarchies on ne doive diminuer ces désavantages autant qu'il est possible. Ainsi je vois clairement que, quelque chose qu'on fasse en France, la Hollande gagnera toujours sur la France dans le commerce de librairie, et que, comme vous l'observez, ce sera en Hollande que sera la manufacture pendant que la consommation sera en France. Mais, si on ne peut pas empêcher ce désavantage, on ne doit pas y ajouter en défendant scrupuleusement la réimpression en France de ce qui a été imprimé en Hollande.

Quant à l'association d'un libraire de Paris avec un libraire hollandais, elle ne peut partager entre les deux nations que le gain que fait le libraire, mais non les frais de fabrication, qui restent en entier en Hollande, et je crois que, faute d'avoir fait attention à cette distinction, on a sou-

vent fait bien des raisonnements qui portent à faux sur la théorie du commerce en général.

Si le hasard, monsieur, me fait vous rencontrer quelque jour, je discuterai avec grand plaisir ces différentes questions, qui sont très-importantes et qui ont application à d'autres matières que le commerce de librairie. Je crois surtout que l'observation que vous faites sur les avantages réciproques des grands et des petits États est la base d'un ouvrage très-profond et pourrait conduire à quelques-unes des causes de la révolution des empires. Mais cette matière ne peut pas être traitée par lettres; d'ailleurs, il ne m'appartient que d'entrevoir sur d'aussi grandes théories; ce serait à un homme comme vous de les approfondir.

Pour revenir à notre affaire, vous ne devez, monsieur, avoir aucun scrupule sur vos engagements avec Rey. Si vous avez cru lui céder plus que vous ne lui cédiez réellement, il savait très-bien ce que vous lui cédiez et n'ignorait pas qu'on ne défendrait pas en France la réimpression de son ouvrage.

Quant à la permission de le laisser entrer, je ne donne jamais aux libraires étrangers de permission par écrit, à moins qu'il n'y ait eu un examen régulier, et c'est pour cela que je ne lui ai pas fait de réponse.

Mais je ne doute point de ce que vous me mandez sur la conspection de votre ouvrage. Ainsi, quoique je n'aie pas là toutes les feuilles, de peur de vous les faire attendre, je compte assez sur votre témoignage pour vous mander que vous pouvez assurer M. Rey qu'il peut envoyer à Paris son édition. J'ai vu M. Guérin, qui comptait que vous lui donneriez votre petit manuscrit. Il me semble que vous avez changé d'avis; vous l'aurez vu depuis moi, et vous le lui aurez dit. M. Guérin peut vous avoir dit qu'on m'avait parlé d'une autre édition de votre ouvrage faite à Genève par les

Cramer; mais c'est un malentendu que je viens d'éclaircir : c'était la véritable édition, celle de Rey, dont on avait voulu me parler.

Vous connaissez les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur<sup>1</sup>.

## V

26 Janvier 1761.

Je ne doute point que M. Rousseau n'ait senti le tort irréparable que ferait aux libraires la distribution dans le public de la première édition avant que la seconde y fût rendue. — M. Robin m'a assuré que M. Rousseau lui avait promis de garder chez lui les exemplaires qui lui seraient envoyés jusqu'au moment où il serait convenable de les montrer. — D'après cette parole, M. Robin ne doit plus avoir d'inquiétude. Je lui ai dit d'en envoyer sur-le-champ à M. Rousseau le nombre qu'il désirerait. J'ai repris tous les cinquièmes et sixièmes tomes des exemplaires que j'avais, dès que j'ai vu qu'il y aurait des retranchements à faire. Madame de Luxembourg m'a promis de ne point communiquer les siens. Au surplus, ce ne sont exactement que des retranchements; on ne s'est permis aucun changement. Ce serait, selon moi, une infidélité que de rien substituer à un auteur sans son aveu<sup>2</sup>.

## V

Paris, 29 janvier 1761.

Je ne suis pas surpris, monsieur, que vous vous plaigniez de ce qui s'est passé, et je n'entrerai pas sur cela dans une

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 17 novembre 1760.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau est du 28 janvier 1761.

explication qui serait beaucoup trop longue pour une lettre et que je n'ai pas le temps de vous donner dans le moment présent.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que je crois que les exemplaires que vous avez demandés vous sont remis et que vous pouvez en disposer comme il vous plaira, sans vous croire lié par ce que je vous ai mandé ces jours passés et par la parole que Robin s'était cru autorisé à me donner de votre part.

Je suis fâché que l'édition soit aussi fautive qu'elle vous l'a paru. Au reste, tout le public sait que vous n'y avez eu aucune part, et en sera encore bientôt plus certain par la comparaison de l'édition hollandaise que je prévois qui se distribuera, malgré les précautions qu'on prendra pour l'empêcher.

Je verrai M. Guérin et M. Coindet, qui vous diront sur cela plus de particularités que je ne peux vous en écrire. Vous connaissez les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur<sup>1</sup>.

## VI

Paris, 16 février 1761.

Je vous envoie, monsieur, la note des retranchements faits à votre ouvrage<sup>2</sup> dans l'édition française, avec les motifs d'après lesquels vous verrez quel parti vous voulez prendre pour la nouvelle édition. Cette note est faite sur l'édition hollandaise, et, s'il y avait quelques autres changements dans l'édition française, on ne vous demande point d'y avoir égard. Il n'y a qu'un seul retranchement dans le tome II;

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 10 février 1761.

<sup>2</sup> *La Nouvelle Héloïse*.

tous les autres concernent les tomes V et VI. Ainsi vous aurez le temps d'avoir fait les changements nécessaires avant que la nouvelle édition soit assez avancée pour qu'on vous les demande.

Je suis très-aise qu'on ait fait un arrangement pour l'édition française qui vous soit utile. Je crois, malgré cela, que les libraires auront retiré la plus grande utilité de votre ouvrage. Si l'arrangement pris a rendu votre marché un peu moins mauvais, vous ne le devez qu'aux soins de M. Guérin et de M. Coindet, et s'ils ont eu besoin de faire intervenir l'autorité que j'ai sur les libraires, je n'ai dû faire en cela que ce que j'ai cru juste ; ainsi vous ne m'en avez aucune obligation. Je suis, monsieur, avec tous les sentiments qui vous sont dus, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## NOTES

### TOME II

On a seulement retranché dans ce tome la note de M. de La Bédoyère, et M. Rousseau en sait les raisons. Peut-être, au lieu de la supprimer dans la nouvelle édition, jugera-t-il à propos de l'étendre et de l'expliquer. Dans ce cas, il faudrait peut-être désigner un peu moins clairement les personnes. D'ailleurs, on ajoutera à ce qui lui a déjà été mandé à ce sujet que, quand une façon de penser est généralement reçue dans un pays, fût-ce un préjugé barbare, on ne doit pas taxer de barbarie celui qui suit le torrent et qui s'y soumet. En adoptant les principes de l'auteur sur l'égalité des conditions, surtout pour le mariage, M. de La Bédoyère, reconnaissant sa belle-fille, fait une action héroïque, et M. de La Bédoyère, attaquant le mariage de son fils, n'était qu'un homme faible et ne méritait jamais l'épithète d'*indigne père*.



Peut-être pourrait-on dire aussi que l'état de comédienne, auquel nous avons attaché en quelque sorte une note d'infamie, pourrait mettre l'épouse de M. de La Bédoyère fils à peu près dans le cas de cette Laure que Saint-Preux ne veut pas que milord Édouard épouse. Peut-être aussi un père honnête et sensible mettrait-il une grande différence entre un mariage disproportionné fait par un fils qui n'aurait jamais eu que des mœurs purés, et un mariage qui, vu les circonstances et le caractère du fils, semble être la suite du libertinage et du dérangement. En tout, il peut y avoir bien des circonstances étrangères au sujet et au point de morale qu'on veut discuter qui disculpent un père des reproches sanglants que M. Rousseau lui fait.

## TOME V.

Page 50. — *Non de ces privations pénibles et douloureuses qui blessent la nature et dont son auteur dédaigne l'hommage insensé.*

On a retranché, dans l'édition française, les sept derniers mots, d'après l'avis de quelques théologiens. Au reste, si M. Rousseau y est attaché, je n'y insiste point.

Page 163. — On a retranché depuis ces mots : *Vous êtes bien difficile*, jusqu'à la fin de l'alinéa.

Si l'auteur veut changer cet article au lieu de le retrancher tout à fait, il verra aisément dans quel esprit on désire que le changement soit fait.

Julie et Saint-Preux étant les héros du roman, leur façon de penser peut faire impression et sera toujours prise pour celle de l'auteur. Ainsi on peut les faire hérétiques, parce que c'est la religion de leur patrie ; mais il a paru dans cet article que l'auteur va plus loin et qu'il donne à Saint-Preux des doutes sur tout ce qui est incompréhensible.

« Seriez-vous chrétien, *par hasard?* » a paru aussi une expression ironique et déplacée, même dans la bouche de Wolmar.

Pages 179, 180, 181. — Le motif des grands retranchements faits dans ces trois pages est très-sensible.

Dans la suite, ayant toujours vécu dans des pays catholiques, etc., jusqu'à : *En voulant s'éclaircir de bonne foi sur ces matières.* Tout ce morceau est une invective contre la religion catholique qui ne saurait être tolérée en France.

Les mêmes raisons, à peu près, ont fait supprimer la note de la page 180. On a aussi ôté de la page 181 ces deux lignes : *Tout ce qu'on lui prouvait, détruisant plus un sentiment qu'il n'en établissait un autre.* Enfin, dans la page 179 on a retranché aussi cette expression : *Forcé d'être impie,* parce qu'on n'y est jamais forcé. Et cette autre : *Sa raison, trop supérieure à l'imbécile joug qu'on voulait lui imposer,* parce qu'on a pensé que c'était s'exprimer trop durement contre une religion qui, quoique fausse, mérite suivant nos théologiens, des égards quand elle est mise en opposition avec l'athéisme.

D'après ces principes, qui ne sont pas tous également incontestables, M. Rousseau verra quelle forme il peut donner à cet article.

Page 182. — On a retranché : *Comme sainte Thérèse.* Je ne crois pas que M. Rousseau y insiste; peut-être voudra-t-il substituer quelque autre comparaison.

Pages 183 et 184. — Il faut retrancher la note en entier; l'auteur en conviendra sûrement.

Page 189. — *L'athéisme, qui marche à visage découvert,* etc. Toute cette phrase, injurieuse à la religion catholique, exige aussi un changement qui ne sera pas difficile à faire.

Page 195. — On a retranché la note, non pour approuver

les persécuteurs, mais parce que c'est une proposition outrée et fautive que de dire qu'ils sont tous de mauvaise foi. D'ailleurs cette note est inutile à l'ouvrage; elle n'est point neuve à beaucoup près, et par conséquent point instructive, et il y a des gens à qui elle déplaît. C'est faire en pure perte des ennemis à l'ouvrage et à l'auteur.

Page 197. — Les dernières lignes de cette page et les premières de la page 198 contiennent un argument de Wolmar si fort contre la Providence et une réponse de Saint-Preux si faible, qu'on a cru devoir retrancher cet article. M. Rousseau verra ce qu'il en veut faire; peut-être, au lieu de retrancher tout l'article, aimera-t-il mieux affaiblir l'objection ou fortifier la réponse.

Pages 303 et 304. — Il faut absolument retrancher la dernière ligne de la page 303 et la première de la page 304.

## TOME VI.

Page 54. — On a retranché toute la phrase qui commence par ces mots : *Quoi qu'il en soit de l'espoir des croyants, etc.* Ce n'est pas un retranchement auquel on tienne beaucoup; on a trouvé cette expression, *les croyants*, peu convenable. Il semble qu'on en parle comme d'une secte; au reste, M. Rousseau en fera ce qu'il voudra.

Page 90. — On a retranché les deux ou trois phrases qui sont contre le célibat des prêtres, et on a retranché aussi la note de cette page qui s'étend à la page suivante; c'est une censure trop amère de la discipline de l'Église romaine.

Pages 135 et 136. — On a retranché toute la page 135 et le commencement de la page 136.

Une doctrine très-hasardée sur la grâce, une révolte contre l'autorité de l'Écriture sainte, un argument *ad hominem*

contre saint Paul, c'en est plus qu'il ne fallait pour exiger ce retranchement.

M. Rousseau aimera peut-être mieux des changements; mais il faut que ce soit lui qui les fasse. Les censeurs ont pu supprimer, mais ils n'étaient pas en droit de substituer un autre texte. La note de la même page 136 a aussi été retranchée. Je n'y vois que ce peu de mots : *C'est un petit mal de se tromper*, qui exige une correction.

Pages 138 et 139. — On a aussi retranché la note sur les piétistes : 1° à cause de la singularité de cette expression : *Sorte de fous qui avaient la fantaisie de suivre l'Évangile à la lettre*; 2° pour ne pas insulter et aliéner sans nécessité les Jansénistes, qui sont à Paris une partie considérable du public.

Page 162. — On a retranché la note : *D'où il suit que tout prince*. Je crois, en mon particulier, cette observation très-vraie, et je comprends que l'auteur ait du regret à la sacrifier; mais l'application est terrible. M. Rousseau ne pourrait-il pas éviter d'y donner lieu sans perdre son observation, et seulement en l'adoucissant?

Page 170. — On a retranché depuis ces mots : *Le Dieu que je sers est un Dieu clément, un père, jusqu'à ceux-ci : Oh ! Dieu de paix, Dieu de bonté, c'est toi que j'adore*.

Dans cet article, et dans plusieurs de ceux qui suivent, l'auteur, dans la bouche de Julie et dans celle de Saint-Preux, met le dogme de la tolérance, non de la tolérance civile, mais de la tolérance théologique, de la tolérance dont on dit que Dieu use envers ceux qui vivent de bonne foi sous une autre loi que celle de la véritable religion. Or, ce dogme est réprouvé parmi nous, et Julie ainsi que Saint-Preux ont accoutumé les lecteurs à croire qu'ils ont toujours raison. Ce que je dis de ce passage s'applique encore bien mieux à la profession de foi de Julie mourante. La sérénité de ses der-

niers moments ne peut point s'accorder avec une conscience coupable, et c'est de la part de l'auteur une doctrine qu'il approuve hautement que celle qu'il donne pour le principe adopté par son héroïne à l'instant de sa mort.

Page 173. — On a retranché la note, parce que le Cantique des Cantiques est un ouvrage révérend par l'Église et mis au nombre des livres saints. Bien des gens parmi nous, même des théologiens, seront de l'avis de l'auteur; mais tous lui conseilleront de sacrifier cette note, qui au fond n'est pas neuve.

Pages 174, 75, 76, 77. — On a retranché depuis ces mots de la page 174 : *Je vous avoue que j'ai été longtemps sur le sort de mon mari d'une inquiétude*, etc., jusqu'à ceux-ci, de la page 177 : *Ne soyez donc pas étonné, mon aimable ami*, etc. Voyez sur cela ce que nous avons dit à l'occasion de la page 170 sur le dogme de la tolérance.

Page 181. — On a aussi retranché quelques mots de la page 181 sur la tolérance.

Page 219. — Wolmar dit : *Si j'eusse été malade, je serais certainement mort dans mon sentiment*; on lui a fait dire : *Je crois que je serais mort dans mon sentiment*. Cela n'est pas bien important.

Page 220. — Il y a encore quelques lignes qu'on a retranchées sur les sentiments de Julie. On annonce Julie non-seulement comme une femme de bien, mais comme le modèle d'une piété éclairée; ainsi on ne doit pas lui donner des sentiments différents de la doctrine de l'Église.

Pages 222, 23, 24. — C'est ici, c'est dans la profession de foi de Julie qu'on a fait un retranchement très-considérable.

Dans l'édition française, depuis ces mots : *Mon cœur a toujours confirmé ce que prononçait ma bouche*, on passe à ceux-ci : *Quant à la préparation à la mort*. J'en ai expliqué les raisons en parlant de la page 170. M. Rousseau pourrait-il,

sans sacrifier ces passages en entier, au moins les adoucir? Il a tant fait verser de larmes à Julie dans le cinquième tome pour l'athéisme de son mari, pourquoi ne conserverait-elle pas ce caractère jusqu'à la fin? Cette faiblesse, si c'en est une, est-elle incompatible avec le reste de sa façon de penser? Ne suffit-il pas à M. Rousseau d'avoir mis l'incrédulité dans la bouche et dans le cœur d'un homme qui, s'il n'est pas le personnage le plus intéressant de l'ouvrage, n'est certainement pas le plus mauvais logicien?

Pages 231 et 232. — *Dans les autres cultes, c'est pis encore, etc.* Tout ce morceau sur l'aspect lugubre des cérémonies de l'Église catholique auprès des mourants doit au moins être adouci; un calviniste peut le dire dans son pays, mais il ne faut pas qu'il l'imprime en France en termes si clairs.

Page 259 jusqu'à la page 266. — On a retranché dans l'édition française toute cette dissertation sur l'état des âmes séparées des corps, errantes dans les mêmes lieux qu'elles ont habités et auprès des personnes qu'elles ont aimées pendant leur vie.

Je ne suis pas théologien, et on m'assure que cette doctrine n'est pas orthodoxe. Je crois cependant qu'elle ne scandalisera personne; ainsi M. Rousseau peut rétablir tout ce passage s'il le veut. Notez cependant que si on veut rétablir ce passage et qu'on supprime ceux dans lesquels on a dit qu'il y avait des points de doctrine contestés entre Julie et son pasteur, il y aura à la page 262 une phrase qui n'aura plus d'application à rien. Cette phrase d'ailleurs annonce que Julie doute de la résurrection des corps, ce qui est article de foi parmi nous et aussi, à ce que je crois, parmi les calvinistes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans le volume des *Œuvres inédites* de Jean-Jacques, que nous avons donné (Paris, 1881, chez Michel Lévy) à la page 389. Elle est sans date, et n'est adressée qu'à M. \*\*\*.

## VII

Février 1761.

M. Rousseau s'est fort trompé sur le sens de ce qui lui a été écrit, s'il croit qu'on lui demande de renier sa foi. Julie peut dire en mourant beaucoup de choses très-bonnes et très-utiles, sans parler du salut de ceux qui sont mécréants de bonne foi ou qui ont une croyance qui leur est particulière. Je ne parle point de la religion dont Julie fait profession et sur laquelle on ne prétend faire aucune difficulté à l'auteur. Je parle des sentiments qui ne sont autorisés ni dans la religion catholique ni dans la religion réformée. Si Julie a de pareils sentiments, ils ne sont point discutés dans le livre, ainsi il paraît que l'auteur aurait pu se passer des deux pages retranchées dans le discours qu'elle fait en mourant sans que le reste perdît de son mérite, et ce ne serait jamais exiger d'un auteur de parler contre sa façon de penser que de ne lui pas permettre de dire tout ce qu'il pense.

D'ailleurs M. Rousseau s'est aussi trompé sur l'esprit général du mémoire qui lui a été envoyé. Il y avait dans l'édition hollandaise des passages que M. Rousseau lui-même conviendra qui ne peuvent jamais être tolérés dans un pays catholique. Tel est celui où l'on dit très-clairement que l'absurdité de la religion catholique a dû confirmer Wolmar dans l'athéisme; telle est la note dans laquelle on parle du spectacle agréable que les catholiques donnent dans leurs églises par la représentation des anges et de la Vierge, encore cette note pourrait-elle ne pas être entièrement sacrifiée, et on pourrait peut-être dire la même chose en ôtant à cette phrase l'air d'ironie que les catholiques ont cru y voir.

Or, dès que le gouvernement a été obligé de faire faire des

retranchements sur ces deux articles, il a fallu en faire sur la plupart des autres, sans quoi c'eût été les approuver. Il n'en sera pas de même de la troisième édition, qui sera dirigée par l'auteur et qu'on entreprend sous la condition de n'y faire d'autres corrections que celles qui seront convenues avec lui. L'édition hollandaise ayant pénétré en France, ce n'est plus un ouvrage nouveau qu'on donne au public, c'est un livre déjà connu, sur lequel par conséquent on doit être moins sévère. M. Rousseau aurait dû s'apercevoir de cette différence, puisqu'en lui envoyant la note des retranchements on lui a marqué qu'on n'insistait pas sur plusieurs, et que sur les autres on lui demandait ce qu'il voulait faire. Ainsi il ne serait pas raisonnable à lui de ne répondre à la proposition qui lui est faite que par un refus sec et absolu de ne se prêter à rien, et je ne doute pas que M. Guérin ne lui fasse comprendre aisément qu'il est nécessaire qu'il se donne la peine de répondre, article par article, quels sont les passages qu'il consent à changer ou à retrancher et quels sont ceux sur la conservation desquels il insiste.

## VIII

Malesherbes, 25 octobre 1761.

Madame la maréchale de Luxembourg m'a remis, monsieur, l'ouvrage<sup>1</sup> que vous voulez bien me confier, et c'est une confiance dont je peux vous assurer que je sens tout le prix. Je n'ai point encore répondu à la lettre qui y était jointe, parce que je désirais ne faire cette réponse qu'après la lecture de l'ouvrage; que cette lecture ne peut point être faite à la hâte et qu'il faut même avoir quelque temps à soi et n'être distrait par aucune autre occupation pour s'y livrer, et quoique le

<sup>1</sup> Le manuscrit de l'*Émile*.



temps de la campagne soit censé pour nous un temps de repos, je n'avais pas trouvé jusqu'à présent le moment de m'en occuper aussi sérieusement qu'un pareil ouvrage le mérite. Je suis dans ce moment-ci plus libre, et je vous renverrai votre manuscrit dans quelques jours.

Je peux cependant dès à présent répondre à l'article de votre lettre<sup>1</sup> par lequel vous me consultez sur le projet de donner cette dissertation séparément du recueil de vos ouvrages, et je suis de cet avis, d'autant plus que l'édition du recueil ne se fera pas tout à l'heure et qu'il n'est pas juste de faire attendre si longtemps au public un morceau utile et intéressant.

## IX

Malesherbes, 18 novembre 1761

C'est bien abuser de votre complaisance, monsieur, que de garder si longtemps l'ouvrage que vous m'avez confié. Je désirais d'avoir le temps de le lire avec l'attention qu'il mérite, et si j'avais prévu que cela me mènerait si loin, je n'aurais pas attendu jusqu'à présent; mais je me flattais de jour en jour d'être en état de vous le renvoyer après avoir satisfait l'extrême curiosité qu'il m'inspirait. Ce serait mettre encore votre patience à une plus grande épreuve que de vous donner mon avis détaillé sur une théorie qui, par mille raisons, est au-dessus de ma portée. Je me contente de vous assurer que l'ouvrage entier m'a fait le même plaisir que tout ce qui sort de votre plume. Je crois que vous feriez grand tort au public de l'en priver ou d'attendre l'édition entière de vos œuvres pour le donner. Vous connaissez les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

## X

Malesherbes, 22 novembre 1761.

Je suis très-étonné, monsieur, de ce que vous me mandez, non que je ne sache les liaisons très-intimes de M. Guérin, mais je ne croyais pas, et j'ai encore de la peine à croire, qu'elles l'aient porté à une infidélité aussi caractérisée<sup>1</sup>. Au reste, je ne peux finir cette affaire qu'étant présent à Paris; mais d'ici là vous pouvez vous tranquilliser et être certain qu'au moins je me rendrai maître de votre manuscrit et qu'il ne sera point altéré.

## XI

Malesherbes, 24 novembre 1761.

Tranquillisez-vous, monsieur, je n'ai fait aucun usage de votre lettre<sup>2</sup> qui doit vous inquiéter. Vous pouvez même voir par la réponse que j'y ai faite, et que vous devez avoir reçue, que je suspendais mes démarches et même mon jugement jusqu'à ce que je fusse à Paris. Je ne vous en dis pas davantage parce que je ne peux pas dans ce moment-ci vous écrire de ma main.

## XII

Paris, 7 décembre 1761.

Je n'ai point vu, monsieur, M. Guérin depuis mon arrivée, mais j'ai vu M. Duchesne. Je lui ai parlé de votre livre, et il

<sup>1</sup> Rousseau, on s'en souvient, craignait que *l'Émile*, qui s'imprimait alors, ne fût falsifié ou tronqué par le libraire. Les inquiétudes du philosophe étaient purement gratuites, et il le reconnut bientôt, comme on peut le voir par plusieurs lettres qui font partie de la *Correspondance*. — Le libraire Guérin était fort lié avec les Jésuites.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

m'a répondu avec un tel air d'ingénuité et paraissant si peu s'imaginer que vous eussiez à vous plaindre de lui, que je vous avouerai que si son projet était de me tromper il y a réussi. Il est vrai qu'il ne serait pas le premier libraire qui aurait eu ce talent et qu'il n'y en a aucun qui ne soit beaucoup plus fin que moi ; mais comme il n'est pas juste que ma facilité à être séduit vous nuise, voici ce que j'ai à vous proposer. La candeur apparente de Duchesne m'empêche de croire qu'il ait aucun mauvais dessein sur votre ouvrage, et je le crois d'autant moins qu'il n'y a aucun intérêt. Il ne serait pas le maître de le falsifier, il n'y a aucun gouvernement qui puisse le lui permettre sans votre aveu ; d'ailleurs vous revoyez les épreuves, ainsi il ne peut rien changer sans que vous en soyez averti. C'est donc la lenteur que vous avez à lui reprocher, et à cet égard je vous dirai que je n'ai jamais vu de libraire à qui les auteurs pour qui ils impriment ne fissent ce reproche. Ainsi cette lenteur ne prouve point la mauvaise volonté, d'ailleurs il m'a proposé lui-même des arrangements pour accélérer l'impression en faisant venir les épreuves par la poste, etc. Je n'entrerai point dans ce détail, mais cela suffit pour me donner lieu de croire qu'il a envie d'avancer. Tout cela posé, je n'ai point voulu lui dire que vous vous méfiez de lui, parce qu'il m'a paru d'après vos lettres que vous avez du regret à avoir marqué de la méfiance quand elle se trouve mal fondée. Je me suis contenté de lui marquer en mon nom beaucoup d'impatience de voir le livre achevé, et si vous l'approuvez, voici ce que je compte à présent lui dire.

Il m'a assuré que l'impression serait faite dans le mois de mars et qu'il tâcherait même qu'elle le fût dans février. Je ferai vérifier par un homme au fait de l'imprimerie combien il y a encore de feuilles à imprimer ; j'exigerai de lui qu'il divise ce nombre par celui des semaines d'ici jusqu'au temps

où il promet que l'édition sera achevée, et je chargerai le même homme de veiller à ce que ce nombre de feuilles paraisse chaque semaine. Voilà le meilleur arrangement si Duchesne est de bonne foi; si vous croyez qu'il ne le soit pas, je lui ferai les propositions dont vous m'avez chargé. Au reste, je dois vous avertir que je doute que son marché avec Néaulme existe, et que j'ai lieu de croire que c'est ailleurs qu'il fait imprimer. Mais je ne peux pas entrer par lettres dans un certain détail sur tout cela.

Je crains bien, monsieur, que vous ne puissiez pas lire mon écriture, mais j'aime mieux vous donner un peu de peine pour la déchiffrer que de me servir d'une main étrangère.

### XIII

Décembre 1761.

Vous recevrez, monsieur, mardi prochain, huit bonnes feuilles au moins; celui qui m'en a assuré en a vu sept de faites. Vous les recevrez toutes par la suite à mesure qu'elles seront imprimées. Le libraire prétend que s'il ne vous les a pas envoyées jusqu'à présent, c'est qu'il vous avait proposé par une de ses lettres de ne vous envoyer que les bonnes feuilles du volume entier quand il serait achevé. Vous ne lui avez pas fait de réponse sur cette proposition, ce qui lui a fait croire que vous l'acceptiez; mais à présent qu'il sait vos intentions, il s'y conformera et vous enverra les bonnes feuilles à mesure. Ne nous donnons pas la peine de discuter si son excuse pour le passé est bonne ou mauvaise. Il nous suffit de nous assurer pour l'avenir qu'on se conformera à ce que vous désirez, et d'ailleurs les bonnes feuilles qu'on vous enverra vous prouveront qu'on ne vous a pas falsifié. Je viens d'en-

voyer votre Mémoire à madame la maréchale de Luxembourg, et j'attends son retour pour en conférer avec elle.

Vous connaissez, monsieur, tous mes sentiments lorsque je vous en renouvelle les assurances.

## XIV

Paris, 23 décembre 1761.

Je ne me flatterais pas, monsieur, que ma façon de penser sur vous fût assez intéressante pour vous l'expliquer, si la dernière lettre que j'ai reçue de vous ne me le faisait croire<sup>1</sup>. Vous me paraissez occupé du jugement qu'ont pu porter de vos procédés ceux qui en ont été témoins, c'est-à-dire madame la maréchale de Luxembourg et moi. J'ai vu madame la maréchale depuis le Mémoire que vous m'avez chargé de lui communiquer, et je vous assure qu'elle ne m'a parlé ni n'a agi comme quelqu'un qui serait *irritée* ou qui vous saurait mauvais gré de l'avoir compromise. Je lui ai envoyé votre dernière lettre. Pour moi, monsieur, je vous dirai, avec toute la franchise qui vous est due, que j'ai vu dans tous vos procédés une extrême sensibilité, un grand fond de mélancolie et beaucoup de disposition à voir les objets du côté le plus noir, mais une disposition au moins égale à vous rendre à la justice et à la vérité quand elle vous est présentée. La sensibilité de l'amour-propre n'est étrangère à aucun auteur; ceux qui veulent la dissimuler cherchent à tromper ou se trompent eux-mêmes. La sensibilité du cœur est imprimée dans vos ouvrages avec trop de force et de vérité pour qu'on soit étonné de la retrouver dans votre conduite; ainsi à cet égard vous ne m'avez rien appris. Cette mélancolie sombre qui

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à Malesherbes, du 23 décembre précédent.

fait le malheur de votre vie est prodigieusement augmentée par la maladie et par la solitude, mais je crois qu'elle vous est naturelle et que la cause en est physique; je crois même que vous ne devez pas être fâché qu'on le sache. Le genre de vie que vous avez embrassé est trop singulier et vous êtes trop célèbre pour que le public ne s'en occupe pas. Vous n'ignorez pas que vous avez des ennemis, et il serait humiliant pour vous de n'en pas avoir. Vous ne pouvez pas douter que bien des gens n'imputent les partis extrêmes que vous avez pris à cette vanité qu'on a tant reprochée aux anciens philosophes. Pour moi, il me semble que je vous en estime davantage depuis que j'en ai vu le principe dans la constitution de vos organes et dans cette bile noire qui vous consume. Etant assez malheureux pour voir souvent des horreurs où Démocrite n'aurait vu que du ridicule, il est tout simple que vous ayez fui dans les déserts pour n'en plus être témoin. Enfin, monsieur, j'aime la vérité, je compatis à toutes les passions vraies, je crois même que je m'y intéresse plus à proportion de ce qu'elles sont plus vives. Je n'ai d'aversion que pour l'injustice et la fausseté, et encore ne sais-je pas si cette aversion n'a pas cédé quelquefois au sentiment qui me ramène toujours vers les gens de lettres. Je ne vous fais cette déclaration de mes sentiments, qui d'ailleurs vous serait assez inutile, que pour que vous n'ayez aucun regret à m'avoir laissé voir depuis deux mois les différents mouvements dont vous avez été agité. Si cependant vous désiriez d'en éteindre le souvenir, je garde toutes vos lettres dans une liasse que je vous renverrai quand vous voudrez; je tâcherai aussi de retirer celles que vous avez écrites à Duchesne quand l'édition sera finie.

Je ne vous réponds point sur l'apostille de votre lettre au sujet de la proposition que vous avait faite Duchesne. Il y a sur cela une explication à vous donner qui serait trop longue

à écrire et n'en vaut pas la peine. Je la réserve pour la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

## XV

Février 1762.

Il y a, monsieur, des affaires qui ne s'éclaircissent que difficilement par écrit : de ce nombre est la vôtre. Par exemple, je savais il y a longtemps que l'ouvrage s'imprimait en France ; je croyais que vous le saviez aussi : c'est pour cela que j'ai oublié de vous le mander. Si quelques-unes de vos inquiétudes viennent de ce que vous l'ignoriez, elles doivent être dissipées. Il n'y a en cela rien qu'on ait voulu faire à votre insu. Pour arranger tout ceci, j'ai chargé un homme en qui j'ai pleine confiance, de voir Duchesne, de le faire expliquer, de savoir par lui-même en quel état est l'ouvrage, et ensuite le même homme ira vous voir à Montmorency et vous portera une lettre de moi comme *lettre de créance*. Je crois encore qu'il sera bon qu'il suive Duchesne jusqu'à la fin de l'édition. Nous sommes aujourd'hui à lundi. Ce sera demain qu'il verra Duchesne ; s'il ne le pouvait pas demain, ce serait mercredi au plus tard, et il ira chez vous mercredi ou jeudi. Ce sera, monsieur, la seule façon de prendre des arrangements définitifs.

## XVI

Mercredi, février 1762.

Je vous ai écrit, monsieur, avant-hier qui était lundi, et je vous ai mandé que je chargerais une personne en qui j'ai confiance de vérifier chez Duchesne où en est votre édition, et qu'ensuite cette même personne irait vous voir, soit au-

jourd'hui, soit demain. J'ai appris dans la matinée d'hier que madame de Luxembourg était venue à Paris pour votre affaire, qu'elle avait passé elle-même chez le libraire, et qu'elle était entrée dans tous les détails. En conséquence, j'ai passé chez elle hier à deux heures pour nous concerter.

Le résultat de ce qu'elle a vu chez Duchesne est que vous devez être absolument tranquille sur la crainte qu'il n'y ait une intelligence entre le libraire et d'autres personnes pour donner votre ouvrage autrement qu'il n'est réellement. Madame la maréchale a été persuadée par la représentation qui lui a été faite de feuilles toutes imprimées, et l'homme que j'y avais envoyé, et qui est très au fait de la manœuvre typographique, en a été aussi pleinement convaincu. D'ailleurs, madame la maréchale leur a fait offrir de vous remettre le manuscrit, et elle vous a envoyé cette offre par écrit. C'est bien la preuve qu'ils n'ont pas le dessein de le falsifier. Les avis que vous avez de Hollande ne prouvent rien. Voilà ce qui s'est passé de ce côté. Le premier marché de Duchesne était fait dans la supposition qu'on imprimerait en Hollande. Depuis ce temps-là, on a imaginé, pour plus grande facilité, d'imprimer en France. Je l'ai su, mais j'ai feint de ne le pas savoir, et j'avais pour cela des raisons trop longues à détailler dans une lettre. Je ne sais si Duchesne l'a dit à M. Guérin ou à M. Néaulme, par la raison qu'on lui avait expressément recommandé de ne le dire à personne. Ce petit mystère peut être la cause des avis qu'on vous a donnés qu'il y avait quelque chose dans la conduite du libraire qui n'était pas net. Vous vous souvenez, monsieur, que vous-même ne pensiez pas que votre livre pût être imprimé publiquement en France. Vous ne le désiriez pas même, parce qu'il aurait fallu pour cela le soumettre à la censure, ce qui vous répugnait extrêmement. C'est pour cela qu'il a été néces-



saire d'envelopper de quelques ténèbres l'édition qui se faisait en France, et c'est ce qui a donné lieu à des malentendus. L'état cruel où vous êtes m'a obligé à avouer cette édition beaucoup plus que je n'aurais voulu faire, puisqu'il a fallu en parler à Duchesne pour vous tranquilliser. Voilà tout le nœud de cette intrigue.

Les lettres de Hollande peuvent donc vous apprendre qu'on n'imprime pas en Hollande, et cela a pu vous inquiéter jusqu'à ce que vous ayez su qu'on imprimait en France. D'ailleurs, il est certain que M. Guérin est ami des Jésuites. Un certain abbé de Graves, qui s'est toujours mis en avant pour se mêler de vos affaires sans que je l'en aie jamais prié, et qui a été une fois vous voir à Montmorency; cet abbé, dis-je, est lié de la plus grande intimité avec M. Guérin, et est encore bien plus lié aux Jésuites. Il se peut que par eux, et surtout par l'abbé que j'en soupçonne plus que M. Guérin, quelques Jésuites aient entendu parler de votre livre. Ce serait, si vous voulez, une indiscretion qui d'ailleurs ne peut avoir que très-peu de suites; mais il y a bien de la différence d'une indiscretion à une trahison. Si cette indiscretion a été faite, ce que je ne prétends pas cependant vous assurer, elle aurait aisément donné lieu à des rapports qu'on vous aurait faits que votre ouvrage a été lu par les Jésuites. De là vient cette conséquence qu'il est entre leurs mains, et ensuite le soupçon qu'ils veulent l'altérer, soupçon qui aura été prodigieusement confirmé par la lenteur du libraire dont nous vous disions tout à l'heure les véritables causes.

Au reste, je dois vous observer que les Jésuites n'ont aucun motif de parler contre vous. Vous n'êtes point Janséniste, et, quels que soient vos sentiments sur la religion, ils n'ont point fait de vous un homme de parti. Vous êtes isolé, si jamais homme le fut au monde, par conséquent étranger à toute cabale et très-supérieur à cette petitesse qui porte plu-

sieurs auteurs à insulter les dévots sans nécessité et seulement pour satisfaire leur aigreur particulière ou pour piquer la curiosité ou la malignité des lecteurs.

Ainsi, monsieur, les Jésuites ne pourraient pas vous approuver expressément, ni en qualité de protestant, ni en qualité de philosophe; mais croyez qu'ils ne vous haïssent pas, et songez qu'ils ont à présent bien d'autres gens à haïr. Ce que je vous dis des Jésuites, je vous le dirai de l'abbé de Graves, qui est un peu plus Jésuite que s'il portait un bonnet à trois cornes. Je ne vous dissimule pas que c'est un homme dans la candeur de qui j'ai très-peu de confiance, et je vous avais déjà dit que je ne savais pas pourquoi il s'était mêlé de vos affaires. C'est la confiance entière que Guérin a en lui qui lui en a donné les moyens, et c'est cet esprit *jésuitique* dont il est rempli qui lui en a inspiré le désir. Mais, par les raisons que je viens de vous dire, je n'ai pas lieu de croire qu'il ait envie de vous nuire. D'ailleurs, je peux vous assurer que, dans l'affaire de la *Julie*, il m'a paru qu'il se conduisait très-honnêtement, et qu'il se prêtait de bonne foi et même avec zèle à ce qui pouvait vous être le plus avantageux. Vous pouvez m'en écrire là-dessus, puisque vous voyez que je ne suis pas prévenu sur lui.

En voilà, je crois, assez pour détruire les soupçons qui vous viendraient de ce que quelques Jésuites auraient eu connaissance de votre ouvrage. Enfin je vois, par la dernière lettre de Rey dont vous m'avez envoyé la copie, que Duchesne lui mande qu'il n'a pas pu conclure avec lui, parce qu'on l'a obligé de conclure avec Néaulme. Cela n'est pas étonnant, et vous n'en seriez pas plus surpris que moi si vous vous rappeliez ce qui s'est passé. C'est Guérin qui a fait marché, et il l'a fait avec Néaulme, qui est son correspondant et son ami. Il ne l'aurait sûrement pas conclu avec Rey, qu'il déteste et qu'il regarde comme un fripon. D'ailleurs, rappe-

lez-vous que vous-même, dans ce temps-là, vous étiez très-mécontent de Rey, et je crois que vous n'auriez point voulu qu'on fit aucune affaire avec lui. Duchesne, qui est peut-être en correspondance avec Rey, et qui peut-être aussi veut seulement ne se pas brouiller avec lui, mande que, s'il avait été le maître, il aurait volontiers traité avec lui, Rey. Soit que ce soit une fausseté ou simple compliment de la part de Duchesne, soit que réellement il dise la vérité, il n'y a rien là qui doive vous inquiéter, puisque vous savez qu'effectivement et Guérin, et moi, et vous-même, n'avons point voulu qu'il conclût avec Rey.

Voilà, monsieur, toutes les raisons par lesquelles et madame la maréchale de Luxembourg, et l'inspecteur de librairie que j'ai envoyé chez Duchesne, et moi, nous sommes tous trois persuadés que Duchesne est de bonne foi.

Je vous avais mandé que cet inspecteur irait vous voir aujourd'hui ou demain. La lettre que vous a écrite madame la maréchale rend ce voyage inutile. Ainsi nous attendrons que vous ayez fait réponse et qu'on puisse savoir si vous acceptez la proposition de vous remettre votre manuscrit. Reste à parler de la lenteur du libraire dont vous vous plaignez. A cet égard, je commence par vous assurer que plus ou moins tous les auteurs ont le même sujet de plainte vis-à-vis de leur libraire. Ainsi vous auriez tort d'en induire qu'il y a quelque ruse secrète, quelque manœuvre cachée qui les engage à retarder. Le meilleur moyen pour les hâter est, à ce que je crois, celui que je vous ai proposé, c'est-à-dire de charger l'inspecteur que j'ai déjà envoyé chez Duchesne de le suivre exactement, de convenir d'abord avec lui du temps dans lequel il peut achever l'impression, et de la quantité qu'il en peut faire chaque semaine, pour constater ensuite, semaine par semaine, s'il aura rempli la tâche à laquelle il se sera obligé. Mais aujourd'hui Duchesne représente qu'il lui est

impossible de prendre sur cela des engagements certains, parce qu'à chaque épreuve qu'il vous envoie vous faites des changements ou des additions considérables, et que cela oblige à des remaniements dont il ne peut pas prévoir l'étendue.

Je ne sais même si le libraire n'a pas avoué que la crainte de ces fréquents remaniements l'a peut-être empêché de vous envoyer aussi souvent que vous l'auriez désiré les épreuves ou les bonnes feuilles. C'est sur cela principalement que l'inspecteur qui a été chez Duchesne comptait s'expliquer avec vous, et je crois que c'est pour cela que Duchesne vous propose à présent de faire tous vos changements et toutes vos additions sur le manuscrit qu'il vous renverra. Je ne serai pas étonné que vous n'acceptiez pas cette proposition en vous engageant à ne plus rien changer sur l'imprimé, parce qu'il n'y a aucun auteur qui puisse s'y engager; qu'on verrait dix fois son ouvrage, qu'on aurait toujours quelque changement à y faire, et parce qu'on juge de l'imprimé tout autrement qu'on n'a jugé du manuscrit. Mais vous ne devez pas être étonné non plus de la peine que les fréquents remaniements font à l'imprimeur, puisque vous connaissez le manuel de l'impression, et au moins en devez-vous conclure qu'il ne faut pas s'impatienter à un certain point des retards ni les imputer à aucune cause cachée. Enfin, monsieur, je vois avec grand'peine les violentes agitations que vous cause cette affaire. Elles sont très-naturelles à un auteur, et d'ailleurs la solitude et la maladie doivent les augmenter prodigieusement. Permettez-moi de vous dire que je crois avoir vu votre âme tout entière dans les différentes lettres que vous m'avez écrites à ce sujet. J'y ai vu cette succession d'inquiétudes, de soupçons et ensuite de remords d'avoir soupçonné injustement. J'ai cru voir ces sentiments peints avec une vérité que l'art ne pourrait pas atteindre, et

j'ai conclu de la moitié de vos lettres que vous étiez le plus honnête de tous les hommes, et de l'autre moitié que vous étiez le plus malheureux. Je prévois que d'ici à la fin de l'édition vous aurez beaucoup de pareilles secousses. C'est pour les prévenir que je désirais de vous aboucher avec un homme qui veillerait à vos intérêts comme vous-même ; mais je crains que cela ne soit pas suffisant. Si l'affaire était assez simple pour que Duchesne pût tenir littéralement l'engagement de faire tant de feuilles par semaine, il serait aisé de vous tranquilliser ; mais, puisque les remaniements que vous exigerez nécessairement donneront lieu à mille incidents, ils vous donneront aussi mille nouveaux sujets d'inquiétude. Vous pourrez vous défier de l'homme que j'aurai chargé de cette affaire, puisque vous ne le connaissez point. Je vous réponds de lui, à la vérité ; mais vous pourrez penser que je me trompe sur son compte ou que lui-même est trompé par les libraires.

En un mot, monsieur, le meilleur remède, et peut-être le seul à l'état violent où vous êtes, est que vous veniez vous établir à Paris jusqu'à la fin de l'édition. Je sais combien cela est contraire à votre goût, à vos principes, à vos mœurs actuelles, peut-être à l'état de votre santé ; mais je crois que la tranquillité de votre âme l'exige, et que cette considération doit l'emporter sur tout. Au reste, si vous n'adoptez pas cet avis, je compte toujours que mon homme ira vous voir et s'arrangera avec vous quand vous le jugerez à propos. Je n'ai pas le temps de relire cette lettre ; je la crois pleine de fautes. Je vous prie de les excuser<sup>4</sup>.

## XVII

Paris, 13 novembre 1762.

Je garde, monsieur, comme une marque de votre amitié

<sup>4</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 8 février 1762.

et de votre confiance qui me sera toujours infiniment précieuse, les quatre lettres que vous m'avez écrites<sup>1</sup>. Il me paraîtrait tout simple que vous m'en redemandassiez les originaux; vous voulez bien me les laisser et vous contenter de copies; je les ai fait faire, et je vous les envoie. S'il y a eu quelque retard, la raison en est que j'étais à la campagne quand j'ai reçu votre lettre et que celles que j'avais à faire copier étaient à Paris.

Vous me demandez si vos malheurs n'ont pas refroidi mon estime et mon amitié pour vous. Ils sont faits pour intéresser ceux mêmes à qui vos ouvrages n'avaient inspiré qu'une admiration froide, et je vous assure que c'est l'effet qu'ils ont produit sur bien des gens que je connais et qui ne vous connaissent point, du nombre même de ceux qui, étant en place, se sont crus obligés de foudroyer contre vous.

Pour moi, monsieur, j'ai toujours aimé et estimé en vous cette âme vraie, forte, courageuse, vertueuse avec passion, qui transpire dans tous vos écrits. D'ailleurs, je n'ai pas adopté tous vos sentiments, même sur des matières indifférentes; à plus forte raison suis-je très-éloigné de penser comme vous sur les premiers de tous les principes que vous avez discutés dans vos derniers ouvrages.

Dans tous les temps même, j'ai blâmé ou plutôt j'ai gémi de votre imprudence à produire votre façon de penser en tout genre sans aucun ménagement. Voilà, monsieur, ce que j'ai toujours pensé sur vous avant vos malheurs. Jugez s'ils ont dû me faire changer.

Je ne vous ai point écrit jusqu'à présent, parce que je n'ai pas cru que ma façon de penser vous intéressât assez pour vous en entretenir dans les cruels moments que vous avez passés, et que, par de très-bonnes raisons, je ne devais pas

<sup>1</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à M de Malesherbes, du 26 octobre 1762.

vous marquer l'intérêt que je prends à votre sort sans m'expliquer avec vous dans la même lettre sur ce qui est la cause de vos malheurs. Le doute que vous m'avez marqué sur mes sentiments m'a été sensible au dernier point, et m'a donné lieu de vous les faire connaître. A présent, monsieur, je vous demande en grâce de me donner quelquefois de vos nouvelles. Je m'en suis informé aux gens de vos amis avec qui vous êtes en relation ; mais je suis quelquefois très-longtemps sans les voir. Or la confiance que vous m'avez marquée dans les lettres que je vous renvoie me fait croire que vous ne vous ferez point de difficulté de me mander au vrai les différentes situations dans lesquelles vous vous trouverez ; vous ne pouvez certainement en instruire personne qui y prenne un intérêt plus vif et plus sincère.

## XVIII

Paris, 3 avril 1763.

J'ai reçu, monsieur, la marque d'attention que vous me donnez en m'envoyant votre réponse à M. l'archevêque de Paris. Je ne peux rien vous dire du fond de l'ouvrage, car il ne m'est pas encore parvenu, malgré le soin qu'a pris le libraire Rey de me l'envoyer par la poste. C'est une méprise qui arrive quelquefois dans les bureaux des postes de France, et qui sera incessamment réparée.

Mais, en attendant que je vous parle de l'ouvrage même, trouvez bon que je vous assure de la reconnaissance avec laquelle je reçois des marques de votre souvenir et de votre amitié qui me sera toujours précieuse, et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

## XIX

Paris, 8 décembre 1764.

J'ai reçu, monsieur, avec la reconnaissance la plus vive et la plus vraie, la lettre <sup>1</sup> par laquelle vous me marquez que nous nous écrivons rarement, mais que *votre cœur n'est pas plus changé que votre sort*. Ce sont vos termes. J'avais bien cru que votre cœur ne serait jamais changé; mais, quand vous auriez eu de l'humeur contre moi, je ne serais pas assez injuste pour m'en plaindre. Sans entrer dans une plus grande explication, vous savez qu'il n'y a personne à qui je prenne plus d'intérêt qu'à vous, et cependant que je ne vous ai jamais fait que du mal.

Vous m'annoncez un bel ouvrage <sup>2</sup> dont j'ai bien entendu parler et que j'attends avec grande impatience; mais vous faites bien de ne pas chercher à nous l'envoyer, il serait sûrement arrêté en chemin. Il faut attendre que le commerce illicite nous l'apporte, et nous n'attendrons pas longtemps. M. Duclos a été plus heureux que moi : il a eu entre les mains un exemplaire qui est peut-être le seul qui soit à Paris. Si son suffrage vous flatte, vous auriez été bien content du récit qu'il m'en a fait.

On nous parle aussi dans ce pays-ci d'un événement dont je voudrais bien être instruit par vous-même, si cela pouvait se demander sans indiscretion. C'est la demande qui vous a été faite d'un corps de lois par une nation <sup>3</sup> qui, en cela, se modèle sur les républiques grecques. Je désirerais avec passion de savoir et la vérité du fait et si vous vous déterminez à travailler sur cette importante matière. Je crois que mes

<sup>1</sup> Lettre du 11 novembre 1764

<sup>2</sup> Les *Lettres de la Montagne*.

<sup>3</sup> Les Corces



confrères *les gens tenant* les parlements, cours des aides et autres cours de France qui s'occupent beaucoup à présent de législation, seront très-étonnés des routes qu'ils vous verront prendre.

Vous me félicitez, monsieur, sur ce que je jouis de la vie de la campagne et sur ce que je suis quitte des tracasseries littéraires. Je voudrais bien pouvoir recevoir la première partie de votre compliment, mais je ne suis pas assez heureux pour habiter la campagne longtemps de suite. J'y tiens compagnie à mon père quand je le peux ; mais j'ai toujours une charge qui me rappelle à Paris plus souvent que je ne le désirerais<sup>1</sup>.

Quant au tracas de la librairie, je sens bien tout le bonheur d'en être quitte. J'ai toujours aimé les Lettres, et, par conséquent, ceux qui les cultivent. Je vous avoue que, quand je me trouvai chargé d'un département littéraire, je crus que ce serait pour moi une chose agréable ; mais je ne tardai pas à être détrompé. Celui qui est chargé de la petite administration qu'on m'avait confiée ne peut faire aucun bien que celui de laisser jouir de la liberté naturelle, bienfait dont personne ne doit lui avoir obligation, et il est souvent obligé de faire du mal. Il ne peut même, à proprement parler, faire du bien aux gens de Lettres que par le mal qu'il ne leur fait pas.

Vous me mandez que vous prenez du goût pour la botanique ; cela ne m'étonne aucunement. J'ai été surpris moi-même du goût que j'avais pour cette étude, et j'en ai recherché la cause. En effet, je n'y avais aucune disposition. J'ai la vue basse ; d'ailleurs, je ne suis point né observateur : aussi faisais-je moins de progrès que tous ceux avec qui j'étudiais, et l'amour-propre dégoûte ordinairement de l'occupation à laquelle on ne réussit pas.

<sup>1</sup> Malesherbes avait la charge de premier président de la cour des Aides ; il la conserva jusqu'en 1771.

Je ne savais quel était l'attrait qui m'y retenait, et je crois l'avoir trouvé. C'est l'union de deux besoins, l'un physique, l'autre moral, qui se font sentir de presque tous les hommes. Le besoin physique est celui de l'air et de l'exercice; le besoin moral est celui d'être occupé. C'est aussi l'union de ces deux besoins qui produit le goût de la chasse. Il n'y a pas plus d'esprit à tirer des perdrix qu'à faire un herbier, et on n'en retire pas plus de gloire. Pourquoi cette passion est-elle si commune? C'est par la raison que je viens de vous dire. Mais je désirerais que le goût de la botanique fût à la mode plutôt que celui de la chasse.

1° Tout le monde n'est pas à portée de chasser. 2° Comme c'est un exercice violent, il vient un âge où il faut y renoncer, et les vieux chasseurs sont bien malheureux, parce qu'ils sont désœuvrés. 3° Je crois que la passion de la chasse, quand elle est générale dans une nation, contribue un peu à rendre les mœurs féroces. 4° L'amour de la chasse, dans les gens puissants, est l'occasion d'une infinité de vexations. 5° Le goût de la botanique ou de l'histoire naturelle, modéré, mène presque toujours à considérer l'agriculture avec plus d'intérêt et avec plus de vues, à la cultiver par soi-même et à la perfectionner.

Voilà de bonnes raisons, à ce que je crois; mais elles ne persuaderont personne, au moins dans ce pays-ci. Quand le plaisir de la chasse n'aurait d'autre avantage que de n'être pas le plaisir de tout le monde, nos seigneurs de fief préféreraient toujours une occupation qui les distingue des autres hommes, et ce sera toujours ce qu'on appellera un *plaisir noble*, expression vide de sens en elle-même, mais souvent bien dangereuse dans ses applications, et fondée sur un principe qui, j'espère, ne sera pas celui de votre législation corse.

Je m'aperçois que la discussion de l'utilité et de l'agrè-

ment de la botanique me conduit insensiblement à de grandes questions que je ne suis point du tout digne de traiter avec vous. Pardon de cette digression aussi inutile que rebattue, et surtout de la longueur d'une lettre qui ne peut que vous ennuyer. Je croyais m'entretenir avec vous; c'est un bonheur que je regrette avec amertume, et dont je ne peux plus jouir qu'idéalement. Cette illusion m'est chère, et je cherchais à la prolonger. Je vous réitère, monsieur, l'assurance des sentiments inviolables que je vous ai voués.

## LETTRES DIVERSES

---

### DUCHESSE DE SAXE-GOTHA<sup>1</sup>

Gotha, 4 mai 1765.

Les talents de l'esprit ont excité de tout temps mon admiration, mais bien plus encore une âme vraie et vertueuse. Sans vouloir vous importuner par mon encens, souffrez, monsieur, que je vous dise ingénument que je lis vos ouvrages avec plaisir et que je m'intéresse beaucoup pour leur auteur; j'ai même désiré avec empressement, il y a plusieurs années, de pouvoir vous attacher et fixer chez nous; c'est un fait que j'ose espérer que vous n'avez pas oublié.

J'ai appris, monsieur, avec chagrin vos persécutions, et comme l'on m'avait assuré que vous iriez vous retirer à Berlin, je vous ai fait écrire par votre ancien ami Klupffel<sup>2</sup> pour vous prier de prendre votre route par Gotha et de vous y arrêter quelques jours. J'ai fait la même demande à milord

<sup>1</sup> Louise Dorothee de Saxe-Meinungen, née le 10 août 1710, mariée le 8 août 1729 à Frédéric III, duc de Saxe-Gotha. Nous avons vu dans les lettres du prince de Wirtemberg, que cette bonne duchesse n'épargnait aucun soin pour attirer à Gotha les beaux esprits du siècle. C'est pour elle que Voltaire écrivit l'un de ses moins bons ouvrages, les *Annales de l'Empire*.

<sup>2</sup> Voyez, dans la *Correspondance*, à la date de mai 1765, la lettre de Rousseau à Klupffel.

Maréchal pour vous y déterminer ; celui-ci a eu la bonté de me répondre et de me rassurer sur votre sort. Cependant il m'a fait entendre qu'il ne croyait pas que vous entreprendriez sitôt un voyage, à moins que je ne vous offrissse un asile chez nous. Je profite donc avec empressement de cet avis pour vous assurer, monsieur, que si vous avez besoin de retraite vous n'en trouverez jamais de plus sûre et de plus tranquille que chez nous ; que vous trouverez ici tous les soins et toutes les consolations que vous désirerez, qu'en un mot vous serez reçu avec des transports de satisfaction et par les mains de l'amitié. Soyez persuadé, monsieur, que je partage véritablement vos peines, que je voudrais les soulager et que je suis avec estime votre affectionnée amie, etc. <sup>1</sup>.

## II

PRINCE DE LIGNE <sup>2</sup>

Je suis, monsieur, celui qui a été vous voir l'autre jour. Je n'y retourne pas, quoique je m'en meure d'envie ; mais vous n'aimez ni les empressés, ni les empressements.

Pensez à ce que je vous ai proposé ; on ne sait pas lire dans mon pays, vous n'y serez ni admiré, ni persécuté.

<sup>1</sup> Rousseau déclina l'offre qui lui était faite par la réponse qu'il adressa à la duchesse le 8 juin suivant. Cette réponse se trouve parmi les lettres qui terminent le volume des *Œuvres inédites* que nous avons donné. (Paris, 1861. Chez Michel Lévy.)

<sup>2</sup> *Ligne* (Ch.-Jos., prince de), général au service de l'Autriche, célèbre à la fois par son esprit et par ses talents militaires, né à Bruxelles en 1735, mort en 1814. Il a laissé un grand nombre d'écrits, tous en français, parmi lesquels on remarque un *Journal* des guerres auxquelles il prit part, une *Vie du prince Eugène de Savoie*, et un *Essai sur les Jardins*. Madame de Staël a donné, en 1809, un volume de *Lettres et Pensées du prince de Ligne*.

Vous aurez la clef de mes livres et de mes jardins ; vous m'y verrez ou vous ne m'y verrez pas. Vous y aurez une très-petite maison de campagne à vous tout seul, à un quart de lieue de la mienne ; vous y planterez, vous y sèmerez ; vous en ferez tout ce que vous voudrez.

Jean-Baptiste et son esprit sont venus mourir en Flandre, mais il ne faisait que des vers : que Jean-Jacques et son-génie viennent y vivre ; que ce soit chez moi, ou plutôt chez vous que vous continuiez à *vitam impendere vero*.

Si vous vouliez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre qui ne dépend de personne ; le ciel y est beau, l'air y est pur. Ce n'est qu'à quatre-vingts lieues d'ici. Je n'y ai point d'archevêque ni de parlement, mais j'y ai les meilleurs moutons du monde.

J'ai des mouches à miel à l'autre habitation que je vous offre ; si vous les aimez, je les y laisserai ; si vous ne les aimez pas, je les transporterai ailleurs. Leur république vous traitera mieux que celle de Genève, à qui vous avez fait tant d'honneur et à qui vous aviez fait du bien.

Je n'aime, comme vous, ni les trônes, ni les dominations ; vous ne régnerez sur personne, mais personne ne régnera sur vous. Si vous acceptez mes offres, monsieur, j'irai vous chercher et vous conduire moi-même au temple de la Vertu.

Ce sera le nom de votre demeure, mais nous ne l'appellerons pas comme cela, j'épargnerai à votre modestie tous les triomphes que vous méritez.

Si tout cela ne vous convient pas, prenez, monsieur, que je n'aie rien dit. Je ne vous connais pas, mais je continuerai à vous lire et à vous admirer sans vous le dire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cette lettre, sans date, est probablement de l'époque qui précéda l'installation de Rousseau chez M. de Girardin, c'est-à-dire de 1778. Plusieurs personnes, à ce moment, offrirent un asile à Jean-Jacques, qui se décida, comme on le sait, en faveur d'Ermenonville.

## III

LE CHEVALIER D'ÉON<sup>1</sup>

Angleterre, 20 février 1766.

Monsieur, ce n'est que depuis peu que j'ai appris dans ma retraite votre arrivée dans cette île. Si je l'eusse su plus tôt, je vous en aurais déjà félicité, et si j'eusse eu l'honneur de vous connaître personnellement, il y a longtemps que je vous aurais écrit pour vous déterminer à venir plus promptement dans cet asile de la liberté. La connaissance que j'ai de votre caractère et de vos vertus par vos ouvrages, celle que j'ai de Paris et de Londres, me font croire que vous serez presque aussitôt dégoûté de Londres que de Paris, que vous vivriez beaucoup plus libre, plus tranquille et à meilleur marché dans quelque retraite un peu éloignée de la capitale. Vous pourriez vous retirer dans la province de Galles, qui est la Suisse de l'Angleterre ; je pourrais vous y procurer quelques bons amis et vous y aller voir. Si vous aimez la chasse et la pêche, vous pourriez vivre là, sans le secours de personne,

<sup>1</sup> *Éon de Beaumont* (le chevalier), personnage que l'ambiguïté de son sexe a rendu célèbre, né en 1728 à Tonnerre, mort à Londres en 1810. Avec une jolie figure, et n'ayant pas de barbe, il avait la facilité de se faire passer pour femme, et fut employé sous ce déguisement dans plusieurs missions diplomatiques. Il servit avec distinction pendant la guerre de Sept Ans, et fut ensuite envoyé à Londres comme secrétaire d'ambassade du duc de Nivernais. C'est là qu'il eut avec le successeur de ce dernier, le comte de Guercy, des démêlés qui lui attirèrent sa disgrâce. Revenu plus tard en France, le roi lui imposa l'obligation de prendre l'habit de femme pour voiler de nombreuses intrigues auxquelles il avait été mêlé. On a publié à Londres, en 1775, les *Loisirs du chevalier d'Éon*, et, en 1836, les *Mémoires du chevalier d'Éon, publiés sur les papiers fournis par sa famille*.

avec la même liberté et innocence que nos premiers pères. Permettez ces réflexions à l'intérêt tout particulier que je prends à votre sort, qui me touche aussi sensiblement que le mien propre. Nos malheurs ont presque une origine commune, quoique des causes et des effets différents. On dit que vous aimez trop la liberté et la vérité; on m'accable du même reproche et on ajoute que nous pourrions nous rendre plus heureux à peu de frais, vous en humiliant moins les docteurs, et moi en disputant moins avec les ministres. Je conviens que, pour les docteurs, vous les avez terriblement humiliés aux yeux de la philosophie, mais je ne puis convenir que je dispute avec les ministres. Je reconnais leur autorité; mais cela ne m'ôte pas, je crois, le droit de me défendre contre la barbarie d'un ambassadeur novice qui viole la loi positive et naturelle du droit des gens et son caractère public, et qui à mon égard a rompu et déchiré indignement toutes les parties de votre contrat social. Pour vous en convaincre, je vous envoie ce qui a été publié sur mon affaire. Je vous l'envoie non par la fureur d'étourdir tout le monde et de le rendre juge des injustices atroces que j'ai éprouvées, mais parce qu'il est naturel à un affligé de chercher un autre affligé.

C'est adoucir mes maux que de les mettre sous les yeux d'un homme tel que vous. Il n'y a que les sages et un certain public éclairé qui puissent juger dans le silence les crimes de certains grands qui se croient au-dessus de toutes lois. J'ai lu vos *Lettres écrites de la Montagne* et toutes les excellentes répliques à vos adversaires; permettez-moi donc de vous faire lire aussi mes défenses. Je serais humilié si, après avoir défendu autant l'humanité, il me restait des torts dans l'esprit d'un homme aussi vertueux, aussi éclairé, que j'aime et respecte autant que vous. Je n'ai pas lieu d'appréhender un tel jugement de votre part, puisque c'est principalement dans vos ouvrages que j'ai appris que la conservation de soi-même



était une loi fondamentale de la nature et arrêtaït l'obligation de toutes lois lorsqu'elles lui étaient opposées. Cette loi naturelle est indépendante de toutes les conventions humaines ; ainsi, quels que soient les dignités et le caractère de mon ennemi, il n'a jamais pu acquérir nul droit sur ma vie, pas plus que je n'en ai sur la sienne et celle de mon prochain.

On pourrait à plusieurs égards faire un parallèle de la bizarrerie de votre sort et du mien. Vous, républicain et protestant, pour avoir fait imprimer *Émile* dans une république, vous avez été décrété de prise de corps sans avoir été sommé de comparaître ; moi, ministre français, pour avoir fait imprimer une défense contre un autre ministre français qui m'attaquait, j'ai été condamné dans une république sans avoir été entendu. Si je n'ai pas comparu à la barre du roi, ce n'est certainement pas par aucun mépris pour les lois anglaises, qui en général sont beaucoup plus justes que partout ailleurs ; c'est que je savais que par une complaisance politique on voulait me condamner et non me juger ; c'est qu'on m'a refusé le temps nécessaire pour le terme suivant. On a voulu m'enlever de force pour me transporter en France et pour m'empêcher de comparaître devant aucun tribunal. La prudence m'a obligé alors à la retraite, et pendant ce temps on a condamné mon livre comme un libelle pour n'avoir pas comparu. D'un côté on condamne ma défense et de l'autre on suspend la justice des grands jurés d'Angleterre qui ont trouvé mon ennemi atteint et convaincu des crimes de poison et d'assassinat contre ma personne. Ne pouvant défendre sa cause par la vérité, il a cherché à se soustraire à la sévérité des lois et à éblouir par l'autorité en demandant avec la dernière instance un *noli prosequi*. Cette demande seule n'est-elle pas l'évidence la plus complète du crime ? Malgré l'équité et la liberté anglaise, je ne puis obtenir justice entière, parce que mon empoisonneur et assassin est constitué en puissance.

Ces crimes seront au moins rangés dans l'histoire au nombre des grands crimes impunis. Hélas ! mon cher Rousseau, mon ancien confrère dans la politique, mon maître dans la littérature, compagnon de mon infortune, vous qui, ainsi que moi, avez éprouvé le caprice et l'injustice de plusieurs de mes compatriotes, c'est à vous que je puis dire avec vérité que je n'aurais jamais osé, à l'exemple de mes parents, servir le roi et ma patrie avec autant de zèle et d'amour que je l'ai fait, si j'eusse pu croire que la calomnie, le poison et le poignard dussent être à la fin toute la récompense de mes services et de mes blessures. Ne dites pas après cela que vous êtes le seul homme véritablement malheureux, que les bizarreries de votre destinée ne sont qu'à vous. Je conviens qu'il y en a de bien extraordinaires dans le cours de votre vie, mais convenez aussi que l'étoile de ma naissance n'a pas été heureuse. Cependant je suis né coiffé, et j'ai fait mentir le proverbe. Rien de tout cela ne doit nous attrister à un certain point, notre conscience ne nous reproche rien et nous connaissons par notre propre expérience la malice des hommes. Quoi qu'il en soit, je ne me plains point des maux qu'on m'a faits, la Providence (grâce à la liberté anglaise et à ma vigilance) n'a pas permis que l'innocent tombât sous les coups de son persécuteur. Le ciel m'a donné la vertu, l'homme injuste ne peut me nuire. J'ai fait rougir la calomnie, j'ai fermé la bouche du méchant et celle de l'imposteur qui étaient déchaînés contre moi ; mes ennemis sont déjà revêtus d'ignominie, et la honte les couvre comme un manteau. Dans mon oppression, mon cœur est en paix ; dans ma disette je suis dans l'abondance. Il y a encore ici des Anglais amateurs de la justice, zélés défenseurs de la liberté, des Anglais illustres et généreux qui veillent à ma conservation, et je ne doute pas que plusieurs d'entre eux, touchés de vos vertus et de vos

rars talents, ne vous vengent de vos malheurs et de vos ennemis.

Je finirai, monsieur, par vous avouer, avec cette bonne foi dont j'ai tâché de faire profession toute ma vie, que je me suis toujours senti naturellement porté à soutenir la démonstration de votre système, excepté certains points sur la religion qu'il ne m'est pas permis d'adopter, parce que je sou mets (seulement dans un petit nombre de cas extraordinaires) ma raison à la doctrine. Je ne conçois pas plus que vous les mystères que vous examinez, je ne cherche point à les approfondir pour mon bonheur dans ce monde et dans l'autre. Si on me demandait cent mille écus pour me faire concevoir et croire un mystère, je ne pourrais ni croire ni payer; mais d'un côté on ne me demande rien, et de l'autre on me promet beaucoup. Il est donc plus avantageux de croire aux paroles de Jésus-Christ, qui ne peut nous tromper, d'avoir confiance dans les promesses qui portent dans tous les cœurs des hommes, heureux ou malheureux, cette douce consolation et l'espérance flatteuse d'un avenir heureux et durable. A tout ce que je ne puis comprendre dans les Saintes Écritures, dont personne jusqu'à présent n'a mieux dépeint que vous la majesté et l'authenticité, je m'écrie avec saint Augustin : *O altitudo!* Je ne suis cependant pas du nombre de ces catholiques outrés qui croient tout parce qu'ils ne comprennent rien. Je ne brûle personne sur la terre ni dans le ciel. Plût à Dieu, mon cher Rousseau, que mes actions répondissent à la pureté de ma foi, et plût à Dieu que votre foi fût aussi simple et aussi pure que vos actions. La religion chrétienne aurait besoin d'un homme tel que vous qui eût la droiture de vos mœurs, le désintéressement de votre conduite, la force de votre logique, le foudre de votre éloquence joints à la sublimité de votre génie. Bientôt vous fortifieriez l'esprit du faible, vous terrasseriez le raisonnement du fort, vous

dissiperiez et balayeriez cette fourmilière de petits auteurs qui sont cent fois plus incrédules que vous sans pouvoir développer le moindre de vos raisonnements.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et l'attachement qu'inspirent vos vertus, vos talents et vos malheurs, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. Lorsque vous verrez M. Hume, notre ami commun, je vous prie de lui faire mille compliments de ma part et mille félicitations sur le bonheur qu'il a eu de tomber avec un seigneur du caractère de milord Hertford<sup>1</sup>; si j'eusse rencontré un tel ambassadeur, je n'aurais jamais passé pendant quelques mois pour fou dans le monde et je n'aurais jamais eu le malheur de faire des livres. En attendant que je puisse avoir la satisfaction de vous voir et de recouvrer ma liberté, vous pouvez m'écrire sous le couvert de M. Henri Dodwell, esq. in Golden Square, ami de M. Hume<sup>2</sup>.

## IV

DE CONZIÉ<sup>3</sup>

Arenthon, 4 octobre 1762.

Mon cœur et ma constante estime pour vous, mon cher Rousseau, méritaient le retour flatteur que vous me témoi-

<sup>1</sup> Hume avait accompagné lord Hertford, comme secrétaire d'ambassade à Paris, dès l'année 1761.

<sup>2</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 31 mars 1766.

<sup>3</sup> *Conzié des Charmettes* (Le comte), d'une famille très-ancienne de la Savoie, fut député par la ville de Chambéry, à Madrid, en 1742, pendant que les Espagnols occupaient la Savoie. En 1775, il provoqua l'établissement de la Société royale d'agriculture de Chambéry, dont il fut membre. C'est de M. de Conzié que madame de Warens avait loué la fameuse terre des Charmettes, immortalisée par le séjour qu'y fit Rousseau. L'amitié du propriétaire pour ce dernier ne se démentit jamais.

gnez dans votre réponse<sup>1</sup>, et quoique ce soit, j'ose vous le dire, un tribut que vous me devez, je n'y suis pas moins sensible.

Il faut que je me sois mal expliqué, mon respectable ami, en vous écrivant que je vous plaignais à cause de la flétrissure de votre *Émile*, puisque j'ai adopté depuis très-longtemps ce principe du grand Corneille que *le crime fait la honte et non pas l'échafaud*<sup>2</sup>; il est vrai que ce que vous me mandez ne me console point de ce que bon nombre de mortels, communément plus faibles par préjugés et caractère que par vertu, seront privés de vos préceptes, si avantageux au bien social.

Quant à votre profession de foi, je n'en saurais être inquiet, elle est trop clairement et dignement exprimée dans votre réponse à M. d'Alembert quand vous dites que les livres qui sont la base de notre religion vous consolent lorsque les autres vous ennuiant, et que vous ne pouvez les lire sans devenir toujours plus vertueux. Ainsi, nulle dispute entre nous deux.

Que je reconnais bien votre cœur, mon cher Rousseau, de mésestimer le poète Voltaire, et par une sûre conséquence de ne pas l'aimer! Je vous avoue que j'ai ce commun avantage avec vous. Je ne prise l'esprit et les talents que lorsqu'on en fait usage pour familiariser avec la vertu et la rendre aimable à ses frères. Quant au jongleur Tronchin, il m'est inconnu en tout sens. J'ai un plaisir essentiel à vous demander, mon cher ami, qui est que vous ayez la complaisance de me marquer, dans vos premiers moments de loisir, les noms de tous vos écrits et les moyens de me les procurer tous, voulant, à quel prix que ce soit, me munir de tous ces secours pour ma vieillesse. Entre autres, je suis à la re-

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Ce vers n'est pas du grand Corneille, mais de Thomas Corneille.

cherche depuis longtemps de votre *Contrat social* sans avoir pu le découvrir ; on m'a assuré que c'était un de vos chefs-d'œuvre. Éclairez-moi, je vous conjure, sur ce point. Vous voulez que je vous parle de notre digne amie la baronne de Warens ; quelques réflexions mal réfléchies me firent passer sur cet article lorsque je vous écrivis, mais à présent je vous dirai qu'elle est actuellement heureuse, ce qu'elle n'était pas il y a environ six semaines, puisqu'à ce terme elle a quitté ce bas monde où elle vivait accablée de maladies, de misère, abandonnée des injustes humains. Voilà, je ne doute pas, sa belle âme récompensée de ses vertus et de ses souffrances. Si vous étiez moins philosophe, ou, pour parler plus clairement, moins raisonnable, j'essayerais de vous présenter quelques motifs de consolation ; mais je sais que vous n'en avez pas besoin, intimement persuadé comme je le suis que vous savez chérir le bonheur réel de vos amis aux dépens même de votre satisfaction. J'ai toujours respecté cette aimable femme, surtout depuis l'aveu confident qu'elle me fit des motifs qu'elle avait de ne vouloir partager son cœur avec d'autres qu'avec vous, mon cher Rousseau. Cet aveu de son sexe, peu porté à ce genre de naïvetés réfléchies, lui a mérité les hommages constants que je rendrai à ses vertus jusqu'à mon dernier soupir. Voilà, mon cher ami, ce qu'il en est de cette digne femme. Comme elle est morte quelques jours après mon départ de Chambéry, on m'a informé que nos financiers royaux, sous le prétexte d'aubaine, avaient fait cacheter sa cabane ; mais leur cupidité aura resté peu assouvie, puisqu'ils n'auront trouvé chez elle que des témoignages de piété et des preuves de sa misérable situation. Mais parlons d'autres choses.

Oui, mon cher Rousseau, mon cœur désire ardemment de vous embrasser et je n'oublierai rien pour me procurer cette consolation. A votre tour, malgré notre perte, arrangez vos

projets pour venir passer quelques jours avec moi dans mon ermitage des Charmettes, qui fait les délices de ma vie ; j'y ai petites cellules, bon lait, beaux fruits, bonnes châtaignes et beaucoup de tranquillité, car je n'y vois qu'un petit nombre d'amis, à l'abri totalement du brouïard (brouhaha) et ennui du grand monde. Voyez de m'accorder cette faveur, elle est due à l'estime, à l'amitié que vous m'avez inspiré dans ce séjour, et que la réflexion n'a fait que cimenter dans mon cœur où vous avez toujours un rang aussi décidé que distingué. Bonjour, ami aussi respecté que chéri par le vieux Conzié.

## V

## MARTEAUX

Paris, 11 mars 1761.

Monsieur, je ne puis m'adresser mieux qu'à vous ; il s'agit d'une bonne action, et je vais vous procurer l'occasion de la faire. Je suis jeune, mais mon père et ma mère étaient vertueux. J'aime du moins la vertu, je suis honnête et sensible et j'ose me fier à ce témoignage flatteur de ma conscience, puisque la lecture de vos ouvrages m'élève l'âme, me ravit de plaisir et me porte au bien. En vous parlant ainsi, je ne veux que vous faire savoir, monsieur, que je ne suis pas indigne de coopérer avec vous à un acte d'humanité. Ma fortune est très-modique et je mène à Paris une vie obscure, mais libre et tranquille, à quelques chagrins près. Cette vie-là me rapproche de la misère, et je vois quelquefois des malheureux. Il y a dans la maison où je suis logé une jeune

\* Personnage inconnu.

personne bien à plaindre ; il est à propos que je vous détaille son histoire pour que vous connaissiez celle pour qui vous vous intéresserez.

Il faut que je vous dise, monsieur, qu'il y a dans cette bonne ville un homme de condition, un comte qui ressemble à bien d'autres. Ce digne homme aime beaucoup les femmes, ou plutôt les jeunes filles, il se fait un plaisir délicat de triompher de l'innocence. Ce monstre a chez lui un autre monstre qui lui cherche des Agnès, « de petites personnes toutes neuves, » disent-ils agréablement. Celle qui demeure ici fut malheureusement distinguée. Elle avait alors quinze ans, elle était chez sa mère qui, vous allez frémir, monsieur, la vendit pour cinq louis à l'affreuse agente du comte. On en imposa à la jeune personne, on la mena chez ce comte sous un prétexte qui la trompa... Ainsi Louison fut la victime de la brutalité du comte et du crime horrible de sa mère. Il fallut plier à la nécessité et que cette fille demeurât où elle était. La pauvre Louison s'accoutuma même à son malheur. Elle devint grosse, accoucha il y a plus d'un an, et continua de rester chez son ravisseur. Mais elle s'y déplut bientôt et elle signifia au comte qu'elle voulait entrer en maison en qualité de femme de chambre. Il voulut la retenir, mais il céda à ses importunités ; Louison sortit de chez lui. Cependant l'infâme intendante de ses plaisirs avait ses vues : elle voulait tirer encore parti de cette fille et la revendre à d'autres libertins. Quel commerce ! Celle-ci chercha une maison où elle pût se dérober aux recherches de sa persécutrice qui parvint à la découvrir et à la faire sortir en faisant en sorte qu'on sût son histoire avec le comte. Louison, désespérée, se réfugia chez mon hôte dont la femme la connaît. Elle y est toujours persécutée ; elle mange du pain et de mauvaises soupes maigres ; elle aime mieux mourir, dit-elle, que de suivre les intentions du monstre qui l'obsède tous les



jours. J'ai observé cette pauvre affligée, monsieur; depuis quatre mois qu'elle est ici, sa vertu ne s'est jamais démentie; elle a manqué plusieurs maisons, et elle vit du travail de ses mains et de l'argent que le comte lui envoie quelquefois par un reste de pitié. C'est l'intendante qu'il charge de ce message et je sais qu'il autorise cette créature dans ses indignes manœuvres. Je vous assure que Louison n'est point du tout faite pour se prostituer, quoiqu'on l'ait prostituée. J'ai été témoin de ses larmes; elle gémit sur son sort, elle ne peut supporter de dépendre du comte et de son agente. J'ai vu son désintéressement et son extrême délicatesse en bien des occasions; elle ne souffre pas qu'on parle mal de son indigne mère. N'est-il pas étonnant d'ailleurs qu'elle ne se soit pas corrompue après ce qui lui est arrivé et malgré sa misère et les offres qu'on lui fait tous les jours? Tout me prouve qu'on lui a fait beaucoup de violence, et je vous ai dit qu'elle n'avait que quinze ans. Il n'y a aucune affectation dans sa conduite, on voit qu'elle agit toujours d'après son cœur. La simplicité, la vérité de son caractère est peinte sur sa physionomie. Ses chagrins ne peuvent altérer sa douceur. Je ne sais comment elle s'afflige, c'est avec une sorte de tranquillité qui me touche: une douleur qui éclaterait me ferait bien moins d'impression. On voit que cette aimable fille souffre depuis longtemps et qu'elle s'est soumise au malheur. Sans avoir de l'esprit, elle a sûrement des mœurs et elle raisonne. Je ne vous parle point d'elle en homme épris: je suis touché, je suis pénétré de compassion; j'ai, comme Louison, une âme très-sensible, mais, comme elle encore, à peine ai-je des passions.

Et d'ailleurs quel plaisir barbare que d'abuser du malheur d'une personne aimable, de profiter de son désespoir pour la forcer à se faire violence à elle-même et de s'avilir à ses propres yeux? Est-ce parmi les horreurs de la misère la plus

déplorable que peut régner l'amour ? Homme brutal ! comment n'éprouves-tu pas un supplice plus cruel que celui qu'imagina cet exécrable tyran qui faisait unir un homme vivant à un cadavre ! Il est insensible ce cadavre ; mais, impur Sardanapale, celle que tu forces à un crime boit toute l'amertume de son sort ! Es-tu heureux de ses peines, de sa douleur ? Tu oses mêler l'opprobre et la désolation à la volupté ! Ah ! que ne puis-je vous être utile autant que je le désire, fille infortunée et pourtant vertueuse, je trouverais dans le bienfait la récompense du bienfait.

Sortons d'un enthousiasme trop légitime, mais inutile ; je ne veux que rendre service à Louison, et c'est là le point essentiel où j'aurais dû venir plus tôt. M. de Montmorency<sup>1</sup> sent ce que vous valez, monsieur, et par conséquent il a une belle âme ; il sera charmé d'exercer sa bienfaisance et placer cette fille chez lui ou ailleurs ; il sauvera la vertu exposée à mille dangers pressants. Louison serait bien aise de quitter Paris et de se défaire, dit-elle, de ses mauvaises connaissances. Tout est dit, monsieur, le sort de Louison est entre vos mains. J'ai oublié de vous dire qu'elle est adroite. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret, vous sentez beaucoup mieux que moi qu'il ne s'agit que de bien faire. Je compte aller cet été à Montmorency ; je n'irai point vous remercier d'avoir secouru l'innocence opprimée, ce remerciement serait une insulte pour un homme tel que vous, monsieur, mais il faut que j'aie le plaisir et l'honneur de voir une fois du moins en ma vie celui dont j'admire le génie et dont j'aime et je respecte la vertu. Je n'ai pas dessein de vous louer, monsieur, mais mon cœur a besoin de s'épancher. Je suis las du tumulte de Paris ; je suis provincial, j'aime la campagne et le grand air : on ne respire point ici. Je soupire

<sup>1</sup> Il veut dire sans doute le maréchal de Luxembourg.

quelquefois après la retraite et le repos, et le séjour de Montmorency n'est pas, dit-on, sans attrait. Ce que je sais, monsieur, c'est que vous y êtes. Je vous salue de toute mon âme<sup>1</sup>.

## VI

THÉRÈSE LEVASSEUR<sup>2</sup>

Ceu merquedies à quateur du matin, ceu vintroies guin mi ceu çan soisante edeu<sup>3</sup>.

Mon cher ami que le goies que ge ucs deureu ceu voier deu voes cher nou vele geu vous a surre que mon nes pries neu tes nes plus arien deu dou leur deu neu paes vous voir e deunous ceupares can pou voir vous dire tous mes santi-man quemonquer atous gour êtes pour vous e quies neu changeraesga mes tan que dieu vous doneuraes des gour eamoiosies quelecatifasion pour moi deu nous regoidre tous les deus et deu pa ces tous no douleur ancable geunatan que leu moman pour vous reu goidre et vous sanbraces du fon deu mon quer vous saves bien que mon quer e pour vous e que geu vous le tou gour dies quele que par ouvous fusies

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre se trouve dans la *Correspondance*, à la date de mars 1761; elle y est adressée par erreur à M. Moulton. On voit par cette réponse que Rousseau s'intéressa à Louison, et qu'il obtint pour elle la protection de M. et de madame de Luxembourg.

<sup>2</sup> *Levasseur* (Thérèse), née à Orléans en 1721 et morte en 1801, le 17 juillet, au Plessis-Belleville près d'Ermenonville, où elle vivait, depuis la mort de Rousseau, de la pension que lui faisaient les familles Du Peyrou et Moulton. L'histoire des relations de cette femme avec Rousseau est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la retracer.

<sup>3</sup> Réponse de Thérèse Levasseur à la lettre que Rousseau lui avait écrite d'Yverdun, après sa fuite de Montmorency, et qui se trouve dans la *Correspondance* à la date du 17 juin 1762. L'orthographe de cette lettre nous a paru assez curieuse pour devoir être conservée à côté du texte rendu lisible.

que geu vous les vous a les goidre futi les maire a pa ces  
 eles pres ci pi ceu pour vous ales trouves, conna ves qua  
 meudire que geu partires bien vite mes onna paes guges  
 apro poes deu meuleu dire geu ne paes réu sites a leu ca-  
 voire e pi ceu que neu voules pas meuleu dire geu vous  
 a sure que gaves peur qui neu vous futari ves quele que  
 choceu e que lonmeuleu caches mopovre e pries ni etes plus  
 ni late vous meula ves remies deu tous au tous. Mesiceuras  
 ancor mieu re mies quan geu ceures o pres deu vous, e deu  
 vous temoes tous la goies e latandres deu mon querque vous  
 cones ces que getou gour e rus pour vous, e qui neu finiraes  
 quotobocs ces mon quere qui vous paleu ces paes mes le vre  
 gapire leu moman pour vous reugoidre geu neutien plus  
 arien qua vous mon cher amies, ge sui avestous lamities e  
 la reu cones caceu posible e la tacheman mon cher bonnamies  
 votreu enble e bon amies theress le vasseur.

(P. S.) Geu vous assure que geunous blires games deu ma  
 vies Monsieu leu maréchaleu et madame la marichal deu  
 tous les mouveuman pour vous e les douleur qui lon e vus  
 dan voter ceuparasion e du cous qui vous es veunus qui a tes  
 foudreu pour tous voes amies ge vus loneur deu par les  
 amon ceugeur leupre ceu Conties e ama dame deu bou fere  
 qui mon reumies en peu ma povre taite. Monsieur e madame  
 deu la roche mon paes aban dones danmon chagrien que  
 deubon gan e ranplies deu santiman e deu tandreceu pour  
 vous et la douleur deu vous par dre i vous san braceutous  
 les deus deu tous leu quere ge etes dans leu manche leupre  
 alamanies pour voes bandage i mapromies quiales les fere  
 tous suite i matemoies biendeu la douleur pour vous davoit  
 perdues en si bonnamies e leu pere man dar osies qui ana  
 etes bien toucs ches e monseur leu gure osi qui matemoies  
 deulamities bo cou pour vous i vous pre sante tous les troies  
 leur amities Monsieur mata e son neuveus a etes bientouche

deu vous e mon dies deu vous dire qui neu ceupeupaes reu con soles deu ne paes vous voire i vous sanbraceu deu tous leur quere i mile compliman tous les deus. Oguten e ca fame on bie *peure du reu ges* deu vous pardre Monsieu leu qures deu groles e dan la plu grande douleur deu vous i les tous gour maladeu i vous pre sante ces amities e monsieu son neuveu osies.

Mercredi 23 juin 1762, à quatre heures du matin.

Mon cher ami, quelle joie que j'ai eue de recevoir de vos chères nouvelles; je vous assure que mon esprit ne tenait plus à rien de douleur de ne pas vous voir et de nous séparer sans pouvoir vous dire tous mes sentiments; que mon cœur a toujours été pour vous et qu'il ne changera jamais tant que Dieu vous donnera des jours, et à moi aussi. Quelle satisfaction pour moi de nous rejoindre tous les deux et de passer toutes nos douleurs ensemble! Je n'attends que le moment pour vous rejoindre et vous embrasser du fond de mon cœur. Vous savez bien que mon cœur est pour vous, et que je vous l'ai toujours dit, quelque part où vous fussiez que je voulais vous aller joindre; fût-il les mers à passer et les précipices pour vous aller trouver, qu'on n'avait qu'à me dire, que je partirais bien vite; mais on n'a pas jugé à propos de me le dire. Je n'ai pas réussi à le savoir, et puisque (on) ne voulait pas me le dire, je vous assure que j'avais peur qu'il ne vous fût arrivé quelque chose et que l'on me le cachait. Mon pauvre esprit n'y était plus, ni la tête; vous me l'avez remis du tout au tout. Mais il sera encore mieux remis quand je serai auprès de vous, et de vous témoigner(?) toute la joie et la tendresse de mon cœur que vous connaissez que j'ai toujours eue pour vous et qui ne finira qu'au tombeau; c'est mon cœur qui vous parle, c'est pas mes lèvres. J'aspire le moment pour vous rejoindre, je ne tiens plus à rien qu'à vous, mon

cher ami. Je suis, avec toute l'amitié et la reconnaissance possibles, et l'attachement, mon cher bon ami, votre humble et bonne amie, Thérèse Levasseur.

P. S. Je vous assure que je n'oublierai jamais de ma vie M. le maréchal et madame la maréchale de tous les mouvements pour vous, et les douleurs qu'ils ont eues dans votre séparation, et du coup qui vous est venu qui a été foudre pour tous vos amis. J'ai eu l'honneur de parler à Mgr le prince (de) Conti et à madame de Boufflers, qui m'ont remis un peu ma pauvre tête. M. et madame de La Roche m'ont pas abandonnée dans mon chagrin. Que de bonnes gens et remplis de sentiments et de tendresse pour vous et la douleur de vous perdre! Ils vous embrassent tous les deux de tout leur cœur. J'ai été chez le père Alamanni, pour vos bandages; il m'a promis qu'il allait les faire tout (de) suite. Il m'a témoigné bien de la douleur pour vous d'avoir perdu un si bon ami, et le père Mandar aussi qui en a été bien touché, et M. le curé aussi qui m'a témoigné de l'amitié beaucoup pour vous; ils vous présentent tous les trois leurs amitiés. M. Mathas et son neveu a été bien touché de vous et m'ont dit de vous dire qu'ils ne se peuvent pas reconsolez de ne pas vous voir; ils vous embrassent de tout leur cœur, et mille compliments tous les deux. Augustin et sa femme ont bien *pleuré de regret* de vous perdre. M. le curé de Grosley est dans la plus grande douleur de vous; il est toujours malade; il vous présente ses amitiés et M. son neveu aussi.

## VII

MARQUISE DE FRESTOUDAM<sup>1</sup>Nancy, 25 septembre 1765<sup>2</sup>.

Je vous ai lu, monsieur, avec tant de plaisir que je ne puis me refuser celui de vous marquer toute l'estime que m'inspire l'auteur d'*Émile* et tous mes regrets de n'être point élevée par lui. Assez heureuse pour avoir trouvé dans vos ouvrages bien des choses que j'avais aussi pensées, elles m'ont fait voir que si j'avais eu un aussi grand maître il eût été content de son élève. Ne serait-il pas possible, monsieur, de réparer une aussi grande perte pour moi? Depuis longtemps mon intention est de finir mes jours en Suisse, non pas à Genève, son injustice à votre égard m'a trop révoltée, mais dans un canton que vous choisiriez vous-même, avec une promesse de votre part de vouloir bien habiter mon ermitage (car ma fortune ne me permettrait pas davantage). Là je jouirais du plaisir de posséder un homme d'un mérite rare, plaisir qui m'indemniserait de tous mes malheurs. L'avantage ne serait point égal de votre côté, monsieur, à moins que vous ne comptiez pour beaucoup la douceur et nul préjugé. Une femme sans préjugés ne peut être comptée pour quelque chose que par l'auteur d'*Émile*; vis-à-vis de tout autre, je donnerais peut-être fort mauvaise opinion de la pureté de mes mœurs.

Si vous ne connaissiez pas le vice de notre éducation, je

<sup>1</sup> Personnage inconnu.

<sup>2</sup> L'originalité de cette lettre, choisie parmi plusieurs autres de la même espèce, nous a engagé à la joindre à notre recueil comme renfermant une de ces offres singulières dont Rousseau était continuellement accablé.

vous demanderais grâce sur mon style; mais l'auteur d'*Émile* ne sait que trop combien on la néglige, et surtout pour les femmes. J'espère donc un peu d'indulgence de sa part, et si cette lettre vous exprime combien votre mérite et vos malheurs m'ont inspiré d'estime, j'en serai contente.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la considération la plus vraie, votre très-humble et très-obéissante servante.

## VIII

MADEMOISELLE ALLARD<sup>1</sup>

Lyon, 13 novembre 1764.

Monsieur, trouvez-vous extraordinaire la démarche que je fais? Non; l'idée que j'ai de vous m'a rassurée. Un homme à qui il m'a fallu nécessairement faire part de mon dessein pour avoir votre adresse, m'a dit que peu de femmes oseraient vous écrire. Je suis cependant fort timide, et je ne balance point; mais il n'y a qu'un Jean-Jacques Rousseau dans le monde. Il n'y a qu'en lui seul qu'il soit possible de trouver réunies à un point si éminent les qualités du cœur et de l'esprit; c'est pourquoi une simple fille, élevée dans un cloître, osc, du fond de sa retraite, s'entretenir avec le plus grand esprit de l'Europe. Je ne m'expose point sous les yeux d'un juge trop sévère; c'est à ce cœur généreux, c'est à cet homme ami des humains, cet homme rare, unique peut-être, qui a fait sentir à mon cœur les seuls plaisirs qu'il ait goûtés depuis qu'il existe, que je veux faire part de mes pensées. Votre *Émile*, monsieur, fait l'admiration de tout le monde, et tout le monde doit chérir son auteur. Mais vous qui connaissez si bien les hommes, croyez-vous qu'il y en puisse avoir d'assez

<sup>1</sup> Personnage inconnu.



parfaits pour former des élèves comme celui-là ? Si votre livre a fait sur tous ceux qui l'ont lu la même impression qu'à moi, je ne doute pas que chacun ne travaille à sa propre réformation ; mais pour arriver au point où il faut être, pour moi, je n'ai pas la présomption de m'en flatter. Vous dites : « Celui qui se sera le moins éloigné du but, celui-là aura réussi. » L'on peut donc s'en éloigner un peu ? Quand on voit l'homme heureux que vous faites, il semble que l'on ne craint plus l'entreprise. Mais pour parvenir à cette réussite il faut en tous points suivre vos conseils, et combien de gens sont dans l'impuissance de le faire ! S'il y en a quelques-uns, peut-être ne se rencontreront-ils jamais. Ces enfants heureux devenus grands ne seront-ils pas malheureux de ne trouver personne qui leur ressemble. Où trouver une Sophie, et où trouvera-t-elle un homme capable de lui dire : « Sophie, vous êtes l'arbitre de mon sort, vous le savez bien ; vous pouvez me faire mourir de douleur, mais n'espérez pas me faire oublier les droits de l'humanité, ils me sont plus sacrés que les vôtres, je n'y renoncerai jamais pour vous. »

Ah ! monsieur, vous peindre ce que j'ai senti en lisant ces mots, cela ne se peut ; j'avais le cœur rempli de joie et je versai des larmes : c'est tout ce que je peux vous dire. Mille autres endroits de votre livre m'ont fait éprouver de pareilles sensations ; la confession du vicaire a augmenté mon respect, mon amour pour la divinité ; je n'ai pu résister à l'envie de vous dire tout cela, et combien je désirais que ce genre d'éducation fût praticable pour tout le monde. Les soins que vous imposez aux femmes me paraissent aisés, il me semble que si j'étais mère ces devoirs seraient pour moi des plaisirs inexprimables, car je n'ai jamais pu comprendre qu'une mère pût se priver un instant de ses enfants pour les livrer en des mains mercenaires ; ce que vous dites de cela m'a pénétrée. Je voudrais de tout mon cœur que les femmes y fus-

sent sensibles, mais il est impossible que toutes celles qui ont lu *Émile* ne le soient pas. Vous parlez si bien au cœur qu'il faut n'en point avoir si l'on n'est pas susceptible de cette douce impression, qui doit effectivement faire le charme de la vie d'une honnête femme. Je vous avoue que je renoncerais à cet état, que je respecte, si je ne pouvais pas unir mon sort avec quelqu'un qui pense comme moi à cet égard. Beaucoup de femmes dans ce pays-ci vous ont sans doute l'obligation d'être redevenues mères ; j'entends dire qu'il y en a beaucoup qui nourrissent leurs enfants. Je ne sais si elles ont bien saisi l'esprit de votre livre, je crains bien que ce ne soit qu'une tendresse momentanée, car j'ai ouï dire qu'il y avait une dame qui a laissé mourir de faim son enfant ces jours passés. La fille entre les mains de qui on le laissait était impitoyable à ses cris ; on lui ordonnait de lui faire prendre de la bouillie, mais puisque sa mère le négligeait il n'est pas étonnant qu'une étrangère le laissât mourir. Quel regret cette femme doit avoir ! Vous ne parlez point des soins d'une femme qui a plusieurs enfants ; la différence de l'éducation des filles et des garçons permet-elle qu'on les laisse ensemble ? N'est-il pas à craindre que cela ne gâte le caractère des premières et qu'elles ne prennent insensiblement cet air de hardiesse qui est si naturel aux hommes et bien insupportable dans une femme ? Que de choses j'aurais à vous dire encore ! Mais c'est trop abuser de votre complaisance. Si vous ne trouvez pas ma démarche téméraire, si vous m'honorez d'une réponse et que vous me permettiez de vous écrire, je me trouverai fort heureuse : non point parce que vous êtes cet homme d'esprit que tout le monde admire, mais parce que je trouve dans votre cœur des sentiments que le mien chérit, et parce que je voudrais apprendre à penser comme vous. Vous comprenez quelle éducation a reçue une fille qui, des mains de sa nourrice a passé dans celles d'une religieuse ;

c'est pourquoi j'ai besoin de votre indulgence et je l'espère. Vous connaissez les hommes, monsieur, je vous prie en grâce de ne dire à qui que ce soit la liberté que j'ai prise. J'avais envoyé chez madame Boy de la Tour demander votre adresse sans dire mon nom ; elle dit à la personne que si je voulais elle vous écrirait pour moi, que vous étiez toujours en voyage. Je trouvai cette réponse assez singulière. Je ne suis point connue de cette dame personnellement, peut-être le suis-je de nom ; ainsi je vous prie de me garder le secret pour elle, comme pour tout le monde, vous obligerez, monsieur, votre très-humble, etc.

P. S. Mon adresse est : A la Propagation de la Foi, à Lyon.

Lyon, 10 janvier 1765.

Monsieur, je me lève longtemps avant le jour pour vous faire part du songe que je viens de faire ; il m'a laissé beaucoup de tristesse, mais pourtant il peut être d'un heureux présage ; vous seul pouvez m'en donner l'explication. Vous m'allez dire que je vous crois donc un prophète ; oui ; Daniel n'expliqua pas mieux à Nabuchodonosor ce qu'il avait vu que vous ne pourrez me donner l'interprétation de mon songe ; je vous dirai même ce qui l'a occasionné. Il y a au moins trois mois que je vous écrivis dans l'enthousiasme où m'avait mis votre charmant livre d'*Émile* ; je ne sais ce que je vous dis, mais cela n'a pas sans doute mérité votre attention, puisque vous ne m'avez pas fait la grâce de me répondre. Je me rends assez de justice pour croire que ma lettre n'était pas assez spirituelle pour vous intéresser ; mais, monsieur, vous êtes indulgent, je connais votre cœur par ce que j'ai lu de vous. Mais revenons à mon songe. Toujours occupée de l'impatience de recevoir une réponse, je rêvais qu'on me sonnait

avec beaucoup de vivacité, comme l'on fait d'ordinaire quand le porteur de lettres vient. Je suis allée voir, j'ai pris un paquet assez gros; l'écriture, qui m'était inconnue, m'a frappée: Serais-je assez heureuse pour que ce fût de M. Rousseau? disais-je en moi-même. Je romps le cachet en tremblant. Ciel! c'est de lui? Je n'en veux pas voir davantage, je vole à ma chambre avec mon trésor, que je cache comme si quelqu'un devait me l'enlever. J'entre et je m'enferme soigneusement pour que personne ne vienne troubler mon bonheur; mais la vivacité de ma joie a occasionné mon réveil. Vous qui peignez si bien tous les mouvements du cœur, imaginez-vous l'état du mien? Je ne crois pas qu'on puisse éprouver un sentiment plus douloureux que celui où j'ai été livrée, ni passer si promptement d'une joie excessive à la peine la plus cruelle. Aussitôt j'ai pris mon parti. Non, l'idée que je me suis faite de lui ne changera point, me suis-je dit, il faut lui écrire. J'ai écrit trois lettres que je n'ai pas osé envoyer; celle-ci partira. Que sais-je ce qui peut l'avoir empêché de m'écrire? il a peut-être des raisons que j'ignore; ma lettre ne lui est peut-être pas parvenue. Je faisais tous ces commentaires en me levant et mon papier s'est rempli avant qu'il fût jour.

Eh bien, n'êtes-vous pas le prophète que je peux consulter? Je vous prie en grâce de me dire l'explication de ce songe; vous êtes trop bon, trop humain pour me laisser dans l'inquiétude de ce qu'il signifie. Je vais vous redonner mon adresse, parce qu'il se peut que ma lettre ne vous soit pas parvenue; j'en suis fort en peine. Cette adresse est: Madame A..., dans le couvent des dames de la Propagation de la Foi, rue Saint-Barthélemy, à Lyon.

On m'a dit qu'il paraît un livre de vous, intitulé: *Lettres de l'homme de la Montagne*, mais qui était très-rare; dites-moi, je vous prie, si cela est vrai, car je ferai tous mes efforts

pour l'avoir s'il est de vous. Je suis, avec une parfaite considération, votre très-humble, etc.

P. S. Je vous ai demandé le secret dans ma première lettre ; je n'en suis pas en peine si vous l'avez reçue, mais sinon je vous prie de ne faire part à personne que j'ai pris la liberté de vous écrire.

## IX

MADEMOISELLE MAZZARELLI<sup>1</sup>

Paris, 21 avril 1762.

Non, *la solitude ne calme point l'âme, n'apaise point les passions que le désordre du monde a fait naître* : vous êtes encore plein du fiel qui vous éloigna de nos villes, plein de ces passions que vous condamnez dans les autres.

Homme faible et superbe, vous avez eu la force de fuir vos semblables, mais vous n'avez pas eu celle de vous dompter. L'inflexibilité de votre caractère vous a fait préférer la retraite au monde ; vous daignez enfin vous apercevoir qu'il plaît à ceux qui veulent lui plaire. Juge plus que sévère, la somme des maux vous a fait errer sur celle des biens ; votre humeur a grossi les objets, vous a présenté les hommes indignes de vous ; un instant de plus peut-être, ils vous devenaient précieux. Ainsi le soldat, effrayé de quelques blessures, s'échappe du champ de bataille, se cache au fond d'un bois éloigné, où bientôt, fatigué par sa course, épuisé par la perte de son sang, il tombe, il expire, faute de secours qu'il eût trouvé dans ses tentes. Les hommes, comme quelques animaux, peuvent seuls guérir les maux qu'ils causent.

<sup>1</sup> Personnage inconnu.

*Ils sont faux et méchants* ; ils ne le sont pas tous. Votre orgueil vous a trompé s'il vous a dit que vous ne deviez jamais être dupe, et votre vertu est bien faible si elle ne s'est pas sentie capable de résister aux atteintes de la méchanceté.

Si tous les hommes pensaient comme vous, il n'y aurait plus de villes, mais aussi n'y aurait-il plus de déserts.

Écoutez-moi : je ne suis point *auteur* ; je ne suis point *bel esprit* ; je suis d'un sexe qui mérite vos égards. En vain avez-vous essayé de paraître penser à notre désavantage, votre cœur vous a trahi. Je ne vous en veux pas, vous vous êtes cru fort ; je vous remercie au contraire des leçons que vous nous avez données. Malheur aux femmes qui ne les ont point entendues ! Vouloir nous rendre plus respectables, n'est-ce pas nous enseigner le moyen d'être plus aimées ? et c'est la différence qui se trouve entre nous. Vous ne semblez saisir avec empressement que les occasions d'être haï ; vous ne réussirez pas cependant : l'auteur réconcilie avec l'homme.

Cessez de fermer votre âme au bonheur ; la singularité convient-elle au sage ? Quel plaisir trouve-t-on à borner son existence ? Sentir, est-ce donc une faculté au-dessous de vous ? Pourquoi se priver d'une partie de ses sens lorsque de leur concours naît la perfection de notre être ? Il n'y a jamais eu un homme, et c'eût été un fou, qui se soit crevé les yeux afin de mieux entendre.

Vivez à la campagne, si vous l'aimez ; mais donnez-nous la moitié de l'année. Voyez peu de personnes, vous aurez raison. Fuyez ces riches insolents, *ces femmes au maintien soldatesque*, ces demi-savants, ces avortons du Parnasse, la prétention, la bassesse. Il est des hommes simples et honnêtes pour qui la médiocrité de leur fortune n'est point un malheur, qui jouissent de la considération de leurs amis sans désirer celle de la multitude. Habitants paisibles de la ville,

ils ont suse dérober au tourbillon de la cour ; ils sont instruits, nés sensibles, dignes enfin d'être éclairés des lumières de votre génie. Ce que je dis d'un sexe, je le pense de l'autre : nous ne sommes point faites pour révolter votre philosophie, oseriez-vous rejeter nos hommages ? Nous avez-vous condamnées à ne sentir, à n'inspirer que l'amour ? Nous savons tout apprécier, et la délicatesse de nos organes assure celle de notre goût. Telle qui vous recevra avec transport méprisera l'art et les minauderies.

Nous devons préférer les grâces aux manières, l'amitié paisible à des amusements bruyants. Ne serait-ce donc pas un plaisir bien touchant pour vous que celui de voir dans de beaux yeux l'estime, l'intérêt et l'admiration que vous auriez fait naître ? Revenez ; peut-être nous vous retiendrons. Les plaisirs, fussent-ils imaginaires, valent mieux que des malheurs certains. Ayez le courage de vous dire : *« Je ne veux plus d'une misanthropie qui ne fait que jeter du trouble dans mon âme, sans aucun profit pour ma raison ; je ne veux plus d'un état trompeur où l'on croit beaucoup faire pour la sagesse en faisant tout pour la vanité. »* Vous ne m'entendez pas, sans doute ; je vous vois froncer le sourcil en me disant : *« Ah ! qui êtes-vous donc pour me donner des conseils ? »* Mon nom au bas de cette page ne vous instruira pas, je l'avoue. Sans doute, je ne suis rien. Un désir extrême de vous connaître m'a fait prendre la plume ; je me suis flattée que vous me feriez réponse et que je saurais au moins directement ce que vous pensez, comme s'il ne fallait qu'interroger les hommes pour qu'ils disent la vérité.

## X

## UN ANONYME JÉSUIE

Paris, 18 novembre 1763.

Comment se peut-il que, dans un esprit aussi juste, dans un cœur aussi droit, dans un homme qui écrit aussi supérieurement que vous, il se trouve tant de préjugés?

Non, monsieur, la catholicité n'est point persécutante : c'est une calomnie cent fois reproduite, cent fois réfutée, et qu'on ne revoit qu'avec peine dans vos écrits. Il est vrai, la vérité ne peut tolérer l'erreur ; mais la charité sait aimer nos frères errants. La vérité et la charité enfantent le zèle ; le zèle, éclairé par la vérité et enflammé par la charité, fait souhaiter leur conversion ; mais ni la vérité, ni la vraie charité, ni le vrai zèle, ne persécutent, et jamais ils n'ont autorisé ni conseillé la persécution.

Non, monsieur, la raison seule n'est pas suffisante pour régler la croyance en fait de religion. La raison a besoin pour cela de la révélation ; mais, dès qu'on est suffisamment instruit de la révélation, la raison doit se soumettre.

Non, monsieur, ce qui emporte évidemment une contradiction formelle ne peut pas être cru, parce qu'il ne peut pas être vrai ; mais ce qui ne présente aux yeux de notre faible raison qu'une contradiction apparente peut être vrai et doit être cru dès qu'il est évidemment vérité ; sans quoi il faudrait nier la Trinité et l'Incarnation par la même raison que vous niez l'Eucharistie dans le sens des catholiques. Ceux-ci ne trouvent que des contradictions apparentes dans tous ces mystères, et ils les croient, parce qu'ils savent certainement que tous ces mystères sont évidemment vérités.

Non, monsieur, nous ne disputerons pas à vos *théologiens*



*philosophes et pacifiques* la droiture, la douceur, l'humanité; mais nous avons peine à concilier ces vertus morales dans eux, et encore plus dans vous, avec ces déclamations continuelles et indécentes contre tous *vos gens d'église*.

Nous serions, monsieur, beaucoup plus édifiés de toutes les belles choses que vous nous dites contre les spectacles, si vous ne nous disiez pas en même temps que ce n'est qu'en les fréquentant que vous avez appris toutes ces belles choses-là.

Adieu, monsieur; je suis, avec l'estime la plus distinguée et la plus intolérante,

Votre très-humble, etc., etc.

*Un missionnaire jésuite.*

## XI

### UNE ANONYME FRANÇAISE

1762.

Vous à qui j'avais dressé des autels, vous dont le génie sublime est accompagné de l'imagination la plus vive, vous qui joignez à toute l'austérité de la morale, les grâces et le charme des sentiments, l'enthousiasme même de la passion; vous qui paraissez posséder dans un degré éminent toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui composent un homme rare, et qui ont subjugué mon admiration; vous enfin qui avez adopté ma patrie, dont vous faites un des plus beaux ornements, vous en flétrissez inhumainement la plus aimable partie, et moi, chétive, oserai-je essayer de briser les noirs pinceaux avec lesquels vous nous avez crayonnées? que dis-je, crayonnées? vos ouvrages sont faits pour passer à la postérité qui croira tout, alors qu'il faut passer l'éponge

sur le portrait des Françaises fait par un des plus grands hommes de son siècle et de tous les siècles?

Ah! monsieur Rousseau, vous me serrez le cœur, et mes yeux, obscurcis par les larmes, ne sont rien moins qu'effrontés, je vous assure. N'êtes-vous plus homme, et ne sentez-vous pas le coup mortel que vous portez à vos pareils en avilissant à leurs yeux ce qui doit faire le charme et le bonheur de leur vie?

Si quelques femmes oublient qu'elles sont dépositaires des mœurs et des vertus sociales que les hommes acquièrent difficilement, perdent aisément et ne retrouvent qu'avec nous et par nous, faut-il humilier si profondément un sexe sans lequel le vôtre serait bientôt confondu avec les bêtes féroces?

Si les lecteurs de *la Nouvelle Héloïse* nous voient désormais des mêmes yeux que celui qui a peint les Parisiennes, renonçons pour toujours à plaire et à corriger, livrons ces censeurs si durs à tout leur mérite; ils seront suffisamment punis.

Que la douleur de n'oser aimer rien que nous-mêmes prenne la place de la joie qui naît du bonheur commun. Vivons seules au milieu du monde, et que M. Rousseau jette loin de nous le voile d'ignominie dont il a voulu nous couvrir.

Il est vrai que le caractère distinctif des Françaises est la gaieté et la vivacité. Pourquoi s'imaginer que les agréments qui vous font peur sont l'effet d'une coquetterie criminelle?

La nature répand ses dons inégalement; elle nous a refusé la beauté, et nous tenons d'elle la vivacité et la gaieté, comme les Anglaises le teint et la taille,

Il faut pour ma consolation que je me rappelle ce que j'ai ouï dire à plusieurs voyageurs :

« Les Françaises ont plus de liberté qu'aucune femme

d'Europe; cependant elles en usent ou en mésusent moins que les autres n'ont d'adresse à briser leurs chaînes.

« Les Françaises ont un extérieur qui fait espérer beaucoup plus qu'elles ne donnent, pendant que d'autres femmes passent de l'air le plus sage aux privautés les plus grandes avec un sang-froid dont nous aurions horreur; » mais à Dieu ne plaise que je veuille plus longtemps justifier quelques femmes aux dépens des autres! Triste vengeance qui nous frappe de loin; mais vous nous avez frappées de trop près et trop fort, convenez-en, et faisons la paix.

Depuis dix ans, je vous aime et vous admire. Que ferai-je de tous ces sentiments? Vous les avez altérés et non détruits. Ils ne servent qu'à me rendre plus sensible à une satire qu'heureusement peu d'entre nous méritent. C'est ma consolation, et encore que vous ne pensez pas toujours ce que vous avez pensé quelquefois, mais il ne faut écrire que ce que l'on pense toujours.

Promettez-moi de déchirer quelques feuilles de la *Nouvelle Héloïse*, et je vous promets que je continuerai d'encenser vos autels, qu'une autre que moi eût brisés dans sa douleur.

## XII

### ANONYME GÉNEVOISE

1762.

Monsieur, j'ai été une de vos admiratrices, j'ai souhaité souvent de vous entendre raisonner sur les matières les plus difficiles. Cependant, monsieur, j'ai eu occasion de désapprouver votre philosophie outrée: elle m'a paru toujours dénuée de prudence. Je me suis souvent fait dire par vos

admirateurs que j'étais une ignorante. Malgré mon ignorance, monsieur, je vous dirai que vous êtes une peste pour le genre humain. S'il vous restait quelque peu de bon sens, vous rassembleriez les volumes de vos ouvrages, vous les brûleriez vous-même et vous emploieriez votre plume et votre génie à écrire des choses où vous n'offenseriez pas la divinité et l'humanité. Pour moi, je vous ai trouvé indigne de porter le nom de citoyen de notre république. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis une fille sans étude ; cependant j'ai le cœur pénétré en voyant le mal que vos livres font à l'humanité, dont vous vous déclarez l'ami.

Pardon, monsieur, c'est le cœur, c'est ma religion qui parle. Ah ! que j'aurais souhaité que vous l'eussiez aimée autant que moi, cette religion divine, elle vous aurait épargné bien des peines, de même qu'à vos amis. Je serais charmée d'apprendre que vous reconnaissez vos torts, et je vous donnerais avec un cordial plaisir le nom de mon cher citoyen de Genève.

## XIII

## ANONYME GÉNEVOISE

Mai 1763.

Qu'est-ce que la gloire aux yeux du sage ? Comment la vengeance s'accorde-t-elle avec ce grand principe, et la sensibilité de la critique avec la philosophie ? Pourquoi, monsieur, n'êtes-vous pas autant au-dessus de ces choses-là qu'elles sont au-dessous de vous ? Si votre lettre<sup>1</sup> est un chef-d'œuvre

<sup>1</sup> La lettre d'abdication du droit de bourgeoisie de Genève, adressée à M. Favre, le premier syndic de la république. Cette lettre se trouve dans la *Correspondance* à la date du 12 mai 1763.

de tournures, elle ne l'est pas de conséquences. Nos fils sauront que leur patrie vous a donné le jour, ils l'apprendront aux leurs; ces voix innocentes s'élèveront dans tous les siècles pour vous réclamer : vous n'aurez fait que l'ouvrage d'un moment.

Pardon, monsieur, vous n'avez que faire de ceci. Comme une des plus zélées de vos admiratrices, on a voulu que je vous écrivisse ; je ne le puis qu'avec vérité, M. Moultou vous en répondra. S'il me nommait il ferait un crime ; il n'est point mon ami, mais il est honnête homme.

Voilà mes raisons ; j'ignore vos motifs. Je ne suis point digne sans doute d'une réponse, mais je ne la mérite pas dure, car je suis une femme encore plus malheureuse que vous par le monde, qui l'ai quitté, et qui puise chaque jour dans l'*Émile* l'avantage de ne vivre que pour moi sans haïr les autres.

# LA MARQUISE DE VERDELIN<sup>1</sup>

## I

17 mars 1760.

J'ai fait un long usage de votre recette, monsieur ; elle ne m'avait donné ni gaieté, ni embonpoint. Le hasard, plus que mes maux, m'en a fait changer, et, après tous les maux que peut causer un changement de régime, je suis parvenue à cette santé dont on me fait honte. C'est en renonçant à l'amitié que vous avez trouvé la vôtre ; dites à l'erreur. Oui, mon bon voisin, lorsqu'à la place des âmes fausses qui vous ont sans doute fait renoncer à cette fille du ciel vous trouverez des cœurs simples, sensibles, honnêtes, exempts de flatterie et de jalousie, vous la rappellerez, vous lui dresserez des autels, et, quoi que vous me disiez, vous êtes très-digne d'en être le ministre. Vous me direz : Où les trouve-t-on ces êtres ? Ah ! au moins j'en connais un<sup>2</sup> : il est permis de juger le

<sup>1</sup> *Madame de Verdelin* était fille du comte d'Ars. Le marquis de Verdelin, son mari, avait quinze mille livres de rente, mais il était aussi désagréable que riche. Elle n'eut que des filles de son mariage. Ayant habité successivement Margency et Soisy dans les environs de Montmorency, elle eut occasion de connaître Rousseau et de se lier avec lui. Leur amitié ne fut pas exempte d'orages ; mais divers passages des *Confessions* nous autorisent à penser que Jean-Jacques faisait réellement cas de madame de Verdelin et tenait beaucoup à elle.

<sup>2</sup> Margency, sans doute, qui fut longtemps en liaison avec madame de Verdelin.

cœur qu'on a éprouvé. N'allez pas croire que ce soit de moi dont je parle avec tant de magnificence.

Les comédiens français ont donné une représentation de *Rodogune* au profit d'un petit-neveu de Pierre Corneille qui a perdu son procès contre madame Geoffrin et qui était réduit à retourner sur les ports gagner sa vie et celle de sa fille; elle a valu des sommes, cela fait un peu l'éloge du public français. Bonjour, monsieur, portez-vous toujours bien. Dussions-nous faire le procès à votre sensibilité, mon voisin, quittez cette erreur; je me sens obligée de vous dire que cette santé dont vous vous louez est accordée aux vœux de tous ceux qui ont ouï parler de vous. C'est une faveur du ciel pour l'humanité. Je croirai qu'il n'est pas tout à fait irrité contre nous pendant qu'il conserve mon voisin et mon père, et puis, vous savez bien encore un tiers qui est digne d'eux à Paris.

## II

Paris, 16 septembre 1760.

Quand vous me querellez, monsieur, je me gronde et m'afflige, parce que je me persuade que j'ai eu l'air d'avoir tort, et puis je me console en me disant que vous ne me connaissez pas bien encore et que l'année prochaine vous ne me gronderez plus. Voilà ce qui doit vous expliquer pourquoi je ne vous rends point des injures. Il est vrai que j'ai un rhume considérable, il m'ôte le sommeil et point du tout l'appétit. Je ne quitte pas mon feu. Je voudrais bien, mon voisin, que vous prissiez autant de soin de votre santé que j'en prends de la mienne. Je vous avertis qu'on ne dit pas de bien de la façon dont vous vous ménagez, j'en suis en colère. On dit que vous ne dormez pas, que vous travaillez sans cesse pour instruire des sourds. Faut-il faire pleurer les

gens qui vous connaissent et qui vous aiment? Mon bon voisin, vos excellents livres ne feront jamais autant de bien que votre vertueux exemple. Vous saignez du nez, il faudrait prendre de l'orgeat; je vous demande la permission de vous en envoyer parce que j'ai un homme qui le fait très-bien. Comme une étourdie, une présomptueuse, je pense que je puis bien prendre cette permission, et au reste c'est votre faute, vous saignez du nez, et je vous déclare que si vous vous mettez en colère, cela ne fera qu'augmenter. M. de Verdelin est bien sensible à votre souvenir. Son rhume est à sa fin. Nous attendons l'un et l'autre avec grande impatience le moment de vous rejoindre. Je vous envoie de la poudre pour les dents; elle vient de me guérir d'une fluxion sur la mâchoire, je la conseille à mademoiselle Levasseur, qui en souffre, m'a-t-elle dit, quelquefois. Si vous étiez un peu occupé de vous et qu'on trouvât de l'orgeat à Montmorency, je n'aurais jamais la témérité de vous en envoyer. Je vous en fais bien des excuses, mon bon voisin, pardonnez-moi et ne me grondez pas, vous m'affligeriez trop.

## III

Soisy, 8 novembre 1760<sup>4</sup>.

Si je disposais de moi et que je fusse maîtresse de mes moments, j'arriverais, monsieur, demain à votre déjeuner avec le désir et l'espoir de vous faire convenir que ma façon de penser pour vous mérite un autre jugement que celui que vous portez. J'ai eu le tort, monsieur, d'envoyer un gâteau

<sup>4</sup> En parlant de ses relations avec madame de Verdelin, Rousseau mentionne cette lettre au livre X des *Confessions*. C'était la réponse à un billet fort peu aimable du philosophe, qui se trouve transcrit en partie dans les *Confessions* et qui lui sert d'exemple pour expliquer la façon dont madame de Verdelin supportait ses rebuffades.



à M. Coindet, mais au moins convenez que ce sont de ces torts qu'on n'a pas avec ses connaissances. Je conçois qu'on peut leur faire des présents, l'amour-propre y trouve son compte, mais qu'un morceau de citrouille détrempee avec un verre de lait de ma vache soit par elles trouvé bon ou mauvais, qu'elles disent du bien de ma chère Saintonge, l'aiment ou la haïssent, je sens que cela me serait de la plus grande égalité, et il ne m'était pas égal que l'ami de M. Rousseau<sup>1</sup> prit une opinion médiocre de mon gâteau. Je ne puis rien changer à cette façon de sentir, mais je vous promets bien, mon voisin, qu'assurément je me tiendrai en garde contre, car je suis très-éloignée de trouver du plaisir à vous déplaire. Mon voisin, vous me jugez mal si vous croyez que je prétends à mieux qu'à être une bonne femme ; je fais cas de cette qualité, je borne toute mon ambition à la mériter et à trouver quelqu'un assez vrai pour me dire les choses qui m'en écartent.

Je crois vous avoir écrit, monsieur, que je désirais perdre avec vous le titre de connaissance ; vous m'avez fait l'honneur de me dire que vous vouliez des années pour éprouver vos amis. Il y en a si peu que j'ai celui d'être connue de vous, et je suis si peu habituée à obtenir les choses que je désire, que je n'ai pas osé me nommer autrement que votre connaissance. Ce n'est pas que je n'aie la date d'un ancien attachement, vous me l'aviez inspiré avant de vous avoir vu, et, quoi que vous en disiez, vous ne perdez pas dans le commerce. Ce n'est pas les charmes de votre esprit, que je ne suis pas digne d'apprécier, qui me l'ont fait désirer, ce sont les qualités de votre âme qui m'ont attachée à vous d'une façon

<sup>1</sup> M. Coindet. Ce passage, où il est question d'un gâteau envoyé à Coindet se rapporte sans doute à une partie omise de la lettre de Rousseau transcrite dans les *Confessions*, et dont nous venons de parler. A l'exception de cette lettre, toutes celles que Rousseau a dû écrire à madame de Verdelin pendant son séjour à Montmorency, sont restées inconnues.

invariable. Bonsoir, monsieur ; votre lettre m'a fort affligée. Je vous prie de trouver bon que j'aie pris congé de vous. Je vous exhorte fort à ne pas quitter votre feu.

## IV

Commencement de 1761.

Il y a trois semaines, mon voisin, qu'on me promet deux jours pour aller ranger le ménage des champs ; encore ce matin, mes chevaux à sept heures étaient mis, j'allais prendre les ordres. Au lieu de cela, on me donne celui de faire dételier mes bêtes, et on m'assure que rien ne presse. On a ici mille affaires. Ah ! mon voisin, les tristes choses que les affaires ! Je m'en faisais une si agréable d'aller demain déjeuner avec vous et vous conter toutes nos fortunes, tous nos triomphes en Allemagne, le siège de Cassel levé, et cela sans qu'il en coûte que des étendards et des canons à nos ennemis. J'ai enfin été hier voir *Tancrede*. Il y a dans cette pièce de belles pensées, des situations touchantes ; la versification n'est du tout point agréable, du moins à mon oreille ; elle se rapproche de la tragédie en prose et n'est peut-être pas d'autant de ressource. Elle n'a pas l'agrément de la rime et elle en a la gêne, et notre bon M. de Voltaire s'y est un peu négligé, dit-on, pour la beauté des expressions. Au reste, on s'y étouffait ; j'en suis sortie à dix heures du soir. Je ne trouve pas que ce soit avoir du plaisir bon marché, et je calcule si bien depuis quelque temps, que je doute qu'on me retrouve à dix heures du soir à la comédie. Notre docteur Margency fait mieux, il n'y va plus ; mais ses motifs sont plus beaux : il fuit le danger. Pour moi, j'avoue que je n'y puis fuir que l'ennui. A propos du docteur, il dit qu'il ne vend plus Margency et que nous l'y verrons cet

été. Ainsi soit, car à la ville, à peine l'aperçoit-on; il y a huit jours qu'il n'a quitté son quartier, à ce que m'a dit M. de Foncemagne. M. Coindet m'est venu voir dimanche soir. Mon voisin, je vous dois bien des remerciements de m'avoir procuré la connaissance d'un homme aussi aimable et aussi vertueux. Dites-moi, je vous prie, si vos citoyennes valent vos citoyens; je serai toute prête à prier la république d'adopter mes filles, mes filles que j'aime plus que moi-même et que je voudrais savoir de bonnes et honnêtes femmes. Elles désireront fort retrouver M. Turc<sup>4</sup>; permettez qu'il reçoive ici nos compliments, et vous, mon très-respectable voisin, les assurances de mon attachement.

## V

1761.

Dans la tracasserie qui m'arrive, monsieur, une des choses qui m'affligent le plus c'est d'être dans la nécessité de vous occasionner une importunité. Voici ce dont il s'agit: M. de Margency me confia cet été un éloge qu'il avait fait de M. Desmahis. Cet éloge resta quelques jours dans ma poche, trois jours s'il m'en souvient. J'y trouvais des choses que j'aurais voulu ôter; j'eus envie de vous les lire pour en avoir votre avis: il me sembla que vous ne vous en souciez pas et il n'en fut plus question. Cet éloge a été donné à madame de Ménars, il paraît, et M. de Margency, de qui j'entends rarement parler, m'écrivit hier pour savoir si je ne vous aurais pas laissé cet éloge; craignant qu'il n'eût été oublié sur votre bureau et copié par quelqu'un. J'aurais assurément pu vous le laisser, mais je ne l'ai pas fait, voilà ce que je vous prie de marquer à M. de Margency. Nous avons ici une milady qui met

<sup>4</sup> Le chien de Rousseau.

votre Julie fort au-dessus des Clarisse et des Grandisson, et de tout ce que les plus beaux génies anglais ont jamais produit ; elle ne vous fait qu'un reproche, d'avoir été un peu trop abrégé. Bonjour, mon voisin. Mon mari est malade, j'ai une toux affreuse et mon corps est encore moins malade que mon esprit. Je sais que vous souffrez.

## VI

17 octobre 1761.

Je n'ai parlé à personne de votre billet <sup>1</sup>, mon voisin ; à l'instant que je reçois votre lettre <sup>2</sup>, j'étais occupée à vous écrire pour vous demander si vous trouveriez bon que je fisse sur la conduite de votre libraire quelques perquisitions. Je me serais servie de moyens qui ne vous auraient pas compromis et où vous n'auriez eu l'air d'être pour rien. Je vous en faisais dans ma lettre un long détail. Je suis bien aise d'imaginer que vous n'en avez pas besoin, et que vous êtes tranquille sur cet objet. Je ne le suis pas sur votre santé, et véritablement vous me soulagerez beaucoup de m'en donner des nouvelles.

On débite que votre libraire a imprimé un volume plein de fautes, et que vous êtes très-mal ensemble. J'ai été interrogée sur cela, et j'ai répondu la vérité que je n'en savais mot. Votre livre, mon voisin, est attendu avec impatience et un intérêt que je n'ai jamais vu pour rien.

Je dinai hier avec un homme qui me dit qu'il était chargé par une femme de province de lui envoyer, à quelque prix que ce fût, un portrait de vous, peint par Latour, qu'elle prétend être dans le cabinet de M. de Julienne. Ce portrait ef-

<sup>1</sup> Billet inconnu.

<sup>2</sup> *Idem.*

fectivement, mon voisin, y existe-t-il et permettez-vous qu'on en tire une copie? Si M. de Julienne le tient de vous, il ne permettrait sûrement pas qu'on le copiât sans votre aveu. Vous serez surpris que quelque chose que je n'oserais vous demander pour moi je vous le demande pour un autre. J'ai été touchée de la manière dont cette femme s'exprime, du sentiment qui l'attache à vous. J'ai demandé son pays; il est presque le mien. Voilà qui me réchauffe; mais cet homme ajoute son nom, et c'est justement la fille du cousin-germain de mon père, dont la réputation et le mérite honorent la patrie, et pour qui j'ai toujours eu beaucoup de vénération. Vous jugez bien que me voilà tout de feu, et que je n'ai pas pu résister aux instantes prières que m'a faites mon petit-cousin de vous demander votre aveu. Je ne prétends pas cependant que ma demande vous gêne; vous savez que mes vœux, que mes prières, sont toujours subordonnées au désir que j'ai de ne vous pas déplaire. Mon mari vous fait mille compliments; sa santé est admirable; celle de mon frère, qui arrive de l'armée dans le moment, est rétablie au point que je ne l'espérais pas. Je ne vous parlerai de la mienne que lorsqu'elle vaudra mieux; mon corps porte à présent la peine des erreurs de mon esprit. Je ne puis digérer ni dormir; j'ai besoin de retourner aux champs; je suis ici trop près des autres et trop loin de moi. — Votre lettre du 15 ne m'est remise que dans l'instant <sup>1</sup>.

## VII

1761.

Je vous offre un moyen, mon cher voisin, de réparer les torts que vous voulez bien croire avoir avec moi : c'est de

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

m'aider à devenir meilleure, et de ne faire aucune grâce à ce que vous trouverez de mauvais chez moi. J'ai le goût et la volonté d'être bonne; je vous le dois, mon voisin, et j'avoue ma dette avec plaisir et reconnaissance.

Je n'ai pas vu M. de Margency sans qu'il m'ait demandé si j'avais reçu de vos nouvelles. Je croyais qu'il vous en avait demandé à vous-même, parce qu'il ne m'avait chargé de rien pour vous. La maladie de son ami, ses devoirs près de sa mère l'occupent tout entier, et puis sa santé qui n'est pas bonne. Il vint ici samedi. M. de Verdelin et moi, qui ne l'avions pas vu depuis un temps, le trouvâmes changé. Il donne de si bonnes raisons de son absence, que je ne m'en plains pas. J'en use de même sur le projet de vente de sa terre; je fais plus, je viens de lui écrire pour lui proposer un acquéreur. Je crois, malgré cela, que je ne lui en impose pas sur le fond de ma façon de penser. A vous, monsieur, je vous dirai que cet événement me tue. Il n'en faut plus parler, je dirais inutilement il n'y faut plus penser, car je sens que j'y penserai toujours.

Bonjour, mon voisin; vous êtes bien prompt à vous acquitter de vos dettes avec moi. J'en ai contracté avec vous qui ne peuvent être appréciées que par ma reconnaissance et mon attachement. Je fais mille remerciements à mademoiselle Levasseur; qu'elle ait soin de sa santé et de la vôtre, je l'en prie instamment.

## VIII

Paris, 5 février 1762.

Marmontel est, comme vous savez peut-être, à la Bastille, et en sort demain. Il a tant fait de suppliques et de bassesses, qu'il garde *le Mercure* qu'on avait offert à l'abbé Barthé-

lemy, et que celui-ci a refusé d'une façon digne de lui. Je vous envoie une version de cette fameuse parodie qu'au demeurant Marmontel n'a pas faite.

## IX

1762.

En nous rendant justice à tous deux, monsieur, vous auriez dû deviner, puisque je n'ai pas l'esprit de me rendre intelligible, qu'en ne prenant pas la liberté de vous confier mes peines, j'ai voulu ménager votre sensibilité et votre délicatesse. Enfin n'avez-vous pas imaginé qu'elles parlaient d'une cause que vous n'approuvez pas. Voulez-vous me persuader que vous avez oublié mes erreurs? Ah! monsieur, je vous pardonnerais de vous en souvenir; mais je serai affligée toute ma vie de ce que vous m'avez soupçonnée de vous connaître si mal. Cette expression que vous prétendez louche m'avait semblé très-clairement honnête. La proposition que vous me faites est au-dessus de mes espérances. Ah! monsieur, si j'avais été aussi contente des gens qui vous aiment et de moi que je l'étais de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ma reconnaissance n'eût pas manqué d'expressions. Imaginez, mon bon voisin, que votre très-aimable lettre<sup>1</sup> est tombée entre les mains d'une créature qui n'existait plus; peignez-vous l'état d'une âme touchée au delà de toute expression, qui depuis sept ans ne vit, ne respire que pour un être qui était prêt à la sacrifier au fanatisme d'un dévot. La façon dont je vis avec M. de...<sup>2</sup> m'avait fait voir avec plaisir que la société de M. de Foncemagne, devenu très-picux depuis la mort de sa femme, avait réveillé chez lui des idées de re-

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> De Margency.

ligion et de piété. Notre confiance était la même; les idées nouvelles, depuis plus d'un an, n'avaient pas apporté de gêne; au contraire, nous étions plus heureux. A mon retour ici, je l'ai trouvé plus sérieux; les soins qu'il rend à sa mère m'ont mis dans le cas de le voir peu, et presque toujours avec du monde. Enfin son ami me dit qu'il devenait sublime et qu'il allait être entre les mains d'un grand faiseur. Peu de jours après, l'ami nous ayant laissés seuls, je vis son visage prendre l'air austère, son esprit cherchant tous les lieux communs pour fournir à la conversation. Je lui demandai s'il souffrait; il me dit que non en levant le siège. Je ne le rappelai pas, mon voisin, je n'en avais plus le courage. J'ai resté bien des jours occupée de lui cacher ma douleur, tant il m'était douloureux de troubler son âme. A la fin, mon changement, ma santé lui ont fait deviner ma frayeur. Soit pitié, soit amitié, on m'a promis de ne me pas fuir et de ne rien changer à notre façon de vivre. Je le verrai, c'est ma vie. Il ne me faut rien de plus que votre amitié, avec une petite assurance que vous n'êtes pas fâché du détail que je viens de vous faire. Je voudrais pouvoir vous avouer autant de tendresse pour l'homme<sup>1</sup> à qui vous voulez bien vous intéresser. Cette confidence serait plus faite pour vous et pour moi; mais, mon très-respectable voisin, je n'y peux rien. Depuis trois semaines, je n'ai pas cessé d'être infirmière. J'espère que m'en voilà quitte. Il ne me reste plus qu'à guérir la tête de mon mari, qui a repris plus vivement que jamais ses inquiétudes. La petite altération qu'il a vue dans mon humeur l'a éclairé de nouveau. Des visites peu fréquentes dont il sera toujours le témoin, puisqu'il sera longtemps sans sortir, ramèneront peut-être le calme; je le souhaite plus pour lui que pour moi. Bonsoir, mon voisin; je n'abuserai pas de la permission que vous me donnez de vous parler quelquefois de moi;

<sup>1</sup> Il s'agit ici sans nul doute de M. de Verdelin.



je vous demande seulement celle d'envoyer demander de vos nouvelles à mademoiselle Levasseur. Voulez-vous bien qu'elle trouve ici mes compliments très-tendres.

## X

24 mars 1762.

Je crains, monsieur, d'avoir l'apparence des torts avec vous. Je vous dois des remerciements ; je vous devais aussi renvoyer plus promptement les papiers que vous avez eu la bonté de chercher pour ma justification. J'imagine qu'ils ont produit bon effet. On ne me les a renvoyés que depuis trois jours, avec une excuse de les avoir gardés, par l'espérance de pouvoir me les rapporter soi-même. Il a fallu la prendre pour bonne ; je vous prie de vouloir la recevoir de même. J'ai été bien près de vous, mon voisin, toujours avec le regret de ne pas disposer de moi. Voici le temps où je serai quelquefois plus heureuse ; je vous retrouverai. Puis-je me flatter que ce sera avec un peu d'amitié pour moi, après avoir été oubliée par tout le monde ? Je compte encore sur vous.

## XI

Jeudi 1762.

J'espérais, mon voisin, pouvoir m'acquitter ce matin près de vous des compliments de M. de Margency ; mais des arrangements de ménage dont on m'a chargée m'ont retenue ici, et puis des voisins qui viennent nous demander à dîner m'ôtent mon après-midi. Voilà comme la vie se passe en contradictions. Il faudra qu'il m'en arrive bien d'autres si je n'ai pas le plaisir de vous voir avant mon départ, quoiqu'il soit très-prochain.

Bonjour, monsieur; ayez soin de votre santé, ne sortez pas surtout par cette vilaine bise. M. de Verdelin est toujours auprès de son feu; il tousse encore un peu. Pour moi, la nécessité de beaucoup de tracas m'ôte le temps de sentir que je suis malade.

## XII

Juillet 1762.

Que je suis sensible, monsieur, au souvenir que vous accordez à votre voisine! Je dis votre voisine, car, quoi qu'il en soit, je suis près de vous, mais je sens vivement que vous n'êtes plus près de moi. Vous en étiez déjà loin que, tranquille, soignant mon mari malade, j'attendais qu'il me fût possible d'aller rire avec vous de la frayeur que m'avaient faite les avis qu'on vous avait donnés. Personne ne m'avait voulu apprendre qu'ils étaient fondés. C'est chez vous et par mademoiselle Levasseur que j'appris que vous étiez parti avec autant de joie que j'en aurais à vous voir de retour. Si j'avais eu besoin de quelque chose pour ajouter à mon amitié pour cette aimable fille, tout ce que j'en ai vu dans cette occasion m'aurait décidée. Elle va vous rejoindre. Quoi qu'on fasse, je crois qu'elle ne s'arrêtera guère à Paris. Elle a bien voulu me confier Minette<sup>1</sup>; elle est actuellement sous mon lit, si triste, que j'en suis fort en peine. Cependant elle a diné. J'espère que dans deux ou trois jours elle sera habituée à mes caresses et qu'elle aura un peu pris l'air du jardin; car je la tiens enfermée, crainte de l'égarer. J'ai été faire ma cour au château<sup>2</sup>. Depuis qu'on vous sait en beau pays, il me semble qu'on y a meilleur visage. J'y avais fait une précédente visite, où j'avais trouvé l'air un peu froid. Je n'ose vous prier de me donner quelquefois des marques de votre souvenir,

<sup>1</sup> La chatte de Rousseau.

<sup>2</sup> De Montmorency, chez le maréchal de Luxembourg.

mon voisin ; j'en ai pourtant grand besoin, mais je veux les tenir de vous, je veux vous devoir un grand plaisir.

M. de Verdelin me charge de vous dire celui qu'il a eu en apprenant de vos nouvelles, et vous fait mille compliments. Je ne vous parle de ses regrets ni des miens. Je vous avertis de ne pas me marquer que je ne vous verrai plus. Si vous viendrez, si j'irai, voilà ce que je ne sais pas encore. Ce que je sais, c'est que cette embrassade que je voulus vous donner, n'imaginant pas qu'elle pût être un adieu, vous me la devez.

Je vous quittais si remplie de respect et d'admiration de tout ce que vous veniez de me dire, que je fus entraînée à ce témoignage d'affection. Je ne sais quoi me retint dans votre chambre. Le grand air des témoins me mit à mon aise. Vous fîtes là, mon voisin, un pas en arrière qui vous rend mon redevable.

Bonsoir ; ayez soin de votre santé ; la mienne va assez bien. Mes petites, dont je me sépare dans huit jours, ont bien caressé votre Minette. La voilà qui saute sur mes genoux ; ne soyez pas en peine d'elle. Si vous avez quelque affaire dans ce pays-ci qui demande du zèle et des soins, je demande qu'on pense à moi.

### XIII

Paris, 26 septembre 1762.

J'ai reçu votre lettre<sup>1</sup>, monsieur, au chevet du lit de mes filles, qu'on m'a enfin permis de faire inoculer. L'inquiétude et l'embarras que m'a causés cette opération ne m'ont pas empêchée de ressentir le plaisir le plus vif en la recevant ; je vous en aurais remercié sur-le-champ et témoigné ma reconnaissance, mais j'ai voulu en même temps vous marquer les suites de la maladie de mes bamboches. Elles ont eu une

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

fièvre très-forte pendant trois jours ; l'aînée a beaucoup de petite vérole, les deux cadettes fort peu. Elles sont sorties de leur lit hier, et j'espère que sous peu de jours elles et moi serons en état de rejoindre leur père, qui est resté seul à Soisy, où on m'avait renvoyé votre lettre et où, par attention, il a eu la bonté de la garder huit ou dix jours, attendant que son valet de chambre fût en état de me la porter. Cette attention n'est pas adroite ; il a fallu la prendre pour honnête. Je suis bien plus affligée du froid que vous essuieriez cet hiver, dans vos montagnes, qu'en peine des intrigues de Voltaire à la cour de Berlin pour vous en faire sortir ; elles auront, là comme ici, le mépris qu'elles méritent. Ses amis, ses admirateurs ici sont indignés de la conduite qu'il a tenue avec vous. Cet homme est en vérité aussi fou que méchant, car il sent bien que nos arrêts et les décrets des magistrats de Genève n'ôtent rien au respect et à la vénération que l'univers a pour vous, et que, fussiez-vous dans les déserts de la Thébàïde, on ne dira pas moins de vos talents, de vos mœurs et des siennes. Ah ! mon voisin, le public vous juge tous deux plus équitablement que le Parlement votre profession de foi. Au reste on dit que si l'auteur eût été à cent lieues de la capitale nos gazetiers eussent peu réussi dans leur réquisitoire. Je ne sais s'ils sont restés à Montmorency<sup>1</sup>, je n'y ai pas été depuis le départ de mademoiselle Levasseur ; mais j'ai su par nos pères<sup>2</sup> qu'ils avaient été se justifier chez eux de cette imputation. Il me semble que, sans les juger, ils avaient pris le parti de s'éloigner d'eux totalement ; vous êtes dans

<sup>1</sup> Madame de Verdelin veut sans doute parler des deux voisins que Rousseau avait à Montmorency et dont il fait un portrait peu flatteur au livre X des *Confessions*. Ce sont eux que Jean-Jacques avait surnommés *les Commères*, et qu'il soupçonnait d'être les rédacteurs de la *Gazette Ecclésiastique* en même temps que ses espions. Dans l'affaire de la condamnation de *l'Émile*, il leur attribue un rôle qu'ils n'ont peut-être jamais joué.

<sup>2</sup> Les Oratoriens de Montmorency.

cette maison aussi cher qu'un affilié. Je crois que d'Alembert a fait aussi de son mieux pour persuader au public et à vos amis qu'il gémit de tout cet événement ; il est très-assidu chez une personne qui, je crois, ne le recevrait pas si elle jugeait autrement. Pour moi, je vous l'avoue, je me rends difficilement à l'éloquence de ces messieurs : avec peu d'esprit, il faut se défier des paroles et bonnement examiner le principe du discours. J'en ai ouï de très-obligeants sur votre compte, et que j'ai jugés très-sincères, de la part de la parfaite comtesse<sup>1</sup> et de son ami<sup>2</sup> ; il est enthousiaste d'*Émile*, il m'a assuré qu'il le disait aux échos. « Et vous trouvez, lui dis-je, tout écho ? » Il voulut me persuader que toute la clique vous aimait à la folie, et bonnement je crois qu'il en est la dupe. Le docteur Gatti, qui a inoculé mes filles et de même une Anglaise que je vois quelquefois, prétend que le printemps n'arrivera pas sans qu'elle aille vous offrir, au nom de ses compatriotes, l'habitation la plus agréable. J'en sais une, mon voisin, dans un climat plus chaud, embellie par la nature et l'amitié, où on est bien fâché que je ne vous aie pas proposé de tourner vos pas. Il y a un an que vous auriez pu vous y rendre, mais comment deviner la méchanceté des hommes ? Ils n'étaient pas dignes que vous fussiez de leur sexe. Soyez sûr, monsieur, que s'il nous arrivait une femme de votre mérite, elle aurait notre pur hommage. Nous entendons trop bien notre intérêt pour n'être pas très-vaines de ce que vous donnez quelque place à nos ouvrages dans vos amusements<sup>3</sup>. Est-ce vous, mademoiselle Levasseur, qui donnez des leçons ? Je voudrais bien aussi être votre écolière, je vous donnerais en revanche des leçons de cuisine. Il y a quinze jours que je fais mon dîner et mon souper et que j'imagine des ragoûts, aidée d'une femme de chambre qui n'a jamais

<sup>1</sup> La comtesse de Boufflers.

<sup>2</sup> Le prince de Conti.

<sup>3</sup> Ceci a rapport aux lacets que Rousseau faisait à Motiers pour se distraire.

su faire que des papillottes, et assurément j'ai de grands succès. Si jamais, mon voisin, je suis assez heureuse pour vous revoir, comme je m'en flatte, je crois que mademoiselle Levasseur, dont j'ai mangé un si bon ragoût et que j'aurais volontiers prise pour ma maitresse, ne sera plus que mon aide. Permettez que je l'embrasse et l'assure de la plus véritable estime et amitié. Si l'un ou l'autre vous aviez quelques affaires ici, mon zèle mérite la préférence. Mon voisin, je ne suis pas éloquente, ne mesurez pas mes sentiments sur mes expressions, mais mettez-moi à même de vous donner des preuves de mon attachement. Je sais que vous souffrez trop pour écrire souvent, mais quand votre santé vous le permettra, que je sache ce que vous devenez. Mes filles vous font mille amitiés. Elles ont grand soin de la patte de votre doyeune (la chatte). Elle n'a pas voulu venir avec nous, je l'ai laissée sous mon lit, où elle a élu son domicile. Je vous assure qu'elle a autant de serviteurs qu'il y a ici de gens. C'est à qui en aura soin. Elle m'a inquiétée, ne voulant pas manger et fuyant tout le monde. Elle est toujours aussi sauvage, mais elle mange. Mon mari m'en donne des nouvelles.

J'ai rencontré M. Coindet à l'Étoile ; il va au printemps à Genève, et vous ira chercher, à ce qu'il m'a dit, en courant. Il m'a demandé la permission de me venir voir. Sur ce que je lui ai dit que je ne recevais personne, il prétendait venir me tenir compagnie. Je l'attends et partirai, je crois, en l'attendant.

## XIV

Paris, 24 décembre 1762.

S'il importe, mon voisin, à votre voisine que vous conservez un peu d'amitié pour elle, voilà ce dont vous auriez jugé si vous aviez été témoin du plaisir que m'a fait votre lettre <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Lettre inconnue

Je la trouvai chez moi en rentrant après minuit, très-étonnée de voir tous nos gens sur pied. Je crus que M. de Verdelin, qui m'avait quittée une heure avant, s'était trouvé mal. Je demande ce que c'est. Son valet de chambre me dit : « C'est que voilà une lettre qui ressemble à l'écriture de M. Rousseau ; nous sommes restés, espérant que madame nous en dira des nouvelles. » J'avais besoin d'en savoir par vous-même ; le climat que vous habitez m'afflige, m'inquiète. Quand reverrai-je le printemps ? On m'assure qu'il est très-agréable dans vos montagnes. Je questionne tous les Suisses que je rencontre ; j'en trouve qui sont vos voisins, et je les fête d'autant. Il s'en est peu fallu que je n'aie été m'enivrer avec un M. d'Arbouvier, dont le frère est à deux lieues de vous, parce qu'il m'a envoyé copie de votre lettre à votre pasteur<sup>1</sup>.

J'ai fait passer vos compliments à celui de Grosley ; le respectable vieillard en est vivement touché. Je me suis acquittée aussi envers le père Alamanni. Il est à Tours supérieur, et son camarade, père Mandar, à Saint-Magloire. Ils ont quitté Montmorency sans regret. J'en ai eu de les voir partir. Nous sommes absolument seuls, et je le serai bien plus l'année prochaine, car je ne me flatte pas de garder mes pauvres enfants. L'aînée est rentrée dans son couvent, et c'est par grâce spéciale, et de l'avis du docteur Gatti, que j'ai obtenu les deux cadettes jusqu'au mois d'avril. M. de Verdelin, qui perd la vue, craint que mes soins partagés avec elles ne lui ôtent quelque chose, et ne se prête pas beaucoup au désir que j'ai qu'elles puissent l'amuser. A mesure que sa vue diminue, il en sent plus la privation et devient plus chagrin. Cela est bien pardonnable. Il est un peu dégoûté de Soisy ; cependant nous y avons fait pour mille écus de dé-

<sup>1</sup> Lettre de Rousseau à M. de Montmollin du 24 août 1762. Il y fait sa profession de foi.

pense. Nous plantons quatre ou cinq arpents de bois dans le terrain qui est entre le petit bois et la petite porte qui va à Montmorency. On dit que cela lui donnera de la valeur ; il faut l'espérer. J'espère de même qu'on attendra pour l'acheter que mes bois donnent de l'ombrage. J'aime la campagne au point que j'ai eu regret de la quitter le 1<sup>er</sup> décembre. Je suis vieille, mon voisin ; votre doyenne<sup>1</sup> est plus jeune que moi ; elle s'est rendue sans résistance à me suivre ici. Je crois qu'elle avait entendu que je donnais mes ordres pour qu'on y amenât son galant : c'est un matou que j'ai obtenu du magister, car elle a méprisé celui que je lui avais donné, tant il est vrai que l'amour veut être libre.

Cependant, depuis que je suis ici, on loge au moins trente personnes. Elle a quitté le plaisir pour la sûreté et mon appartement pour celui de vos petites voisines. La première personne qui arrive, elle fuit dans un garde-meuble qui y joint, et de là dans un galetas ; elle est quelquefois plusieurs jours sans sortir. Léontine a grand soin de sa pâtée ; elle n'en souffre pas plus volontiers les caresses ; quelquefois elle me permet pourtant de la mettre sur mes genoux. Alors mes deux bamboches viennent la baiser et lui faire la révérence, et puis on lui donne de petits biscuits, c'est la récompense de bien dire sa leçon. Ma fille aînée a tout oublié dans six mois ; son père en convient, mais il prétend qu'à quinze ans tout se rattrape.

Mon voisin, votre M. de Voltaire se trompe lourdement. J'entends vanter ici par ses partisans ce qu'il fait pour la veuve Galas, et toujours quelqu'un répond : *Oui, mais il persécute le citoyen.* « Oh ! disait une belle dame, c'est différent. Après les travaux, la peine qu'il a prise toute sa vie pour le plaisir du public, il est dur d'en voir couronner un autre. Au reste, M. Rousseau n'a cependant pas fait dix ou douze tragédies. »

<sup>1</sup> La chatte.



Tout le monde rit, et, dans la suite de la conversation, un homme nous apprit qu'elle jouait la tragédie comme mademoiselle Clairon. Chacun lui demanda pardon.

Je vous remercie, mon voisin, d'avoir bien voulu me copier ce dialogue<sup>1</sup>. Il faut le lire pour croire qu'un homme<sup>2</sup> puisse ainsi s'avilir. Je ne suis pas étonnée du peu de cas qu'en fait milord Maréchal. J'ai ouï dire à M. d'Aubeterre, qui a vu ce dernier en Espagne, que c'est le plus honnête homme du monde; il doit vous être très-agréable. J'ai rencontré le philosophe de Lunéville<sup>3</sup>; il me parla beaucoup de vous avec un intérêt très-vif. Il m'a paru plus réchauffé que jamais pour la maréchale; il vient de la quitter pour aller à la cour. Je la vois peu ici, où elle vit, dit-on, beaucoup avec des savants que je ne connais point. J'en entends parler au docteur Gatti, qui est resté fort de mes amis, et qui est bien l'admirateur de mon voisin. Je relus il y a huit jours une lettre de quelqu'un que je n'ai pas vu depuis mon retour, et en tout, depuis huit mois, il me demandait de vos nouvelles. C'est beaucoup pour quelqu'un que la Sorbonne a mis à l'index. Hélas! mon voisin, on a mis la pauvre raison si bas, qu'il est digne de pitié; il en fait trop à votre voisine<sup>4</sup>. Je vous rappelle mes faiblesses, parce que je ne veux pas que vous m'accordiez plus d'estime que je n'en mérite. Je vous demande beaucoup d'amitié; celle que j'ai pour vous la mérite, mon voisin. Je passe ma vie en châteaux en Espagne, vous le savez; je suis un peu obligée de ruser avec moi-même. Quand vous y étiez, mon voisin, votre seule vue rappelait mon courage. Je lis *Émile, Julie*; cette sublime

<sup>1</sup> Voir dans la *Correspondance* la lettre de Rousseau à madame de Boufflers du 30 octobre 1762. Jean-Jacques y rapporte à la fin ce même dialogue à son sujet entre Voltaire et un ouvrier du comté de Neuchâtel.

<sup>2</sup> Voltaire.

<sup>3</sup> Le comte de Tressan.

<sup>4</sup> C'est de Margency qu'il est question dans ce passage.

Julie, je la quitte plus patiente. Je vous dis tout. J'ai clos le premier volume, et, à force d'habitude, je sais deux chiffres avant l'endroit qu'il faut que je saute. Je ne suis pas plus forte que cela. Le plus grand malheur d'une femme n'est pas d'avoir été trompée dans son choix, c'est d'avoir connu l'amour ; il faut se défier de soi le reste de sa vie ; cela fatigue et humilie. Que je sais gré à mademoiselle Levasseur de vous parler quelquefois de moi ! Je pense souvent à elle et avec des sentiments de vénération. Dites-lui bien, je vous prie, mon voisin, que je suis tout à elle. Mettez-moi à portée l'un et l'autre d'être bonne à quelque chose. Ici mon mari et mes enfants disent mille choses à leur voisin.

## XV

22 janvier 1765.

J'apprends, mon cher voisin, que vous avez la bonté d'être en peine de moi ; j'y suis sensible au delà de l'expression. Je n'imagine pas comment une lettre que je vous ai écrite le 23 décembre ne vous est pas parvenue. Je reçus la vôtre le 15 ; vous jugez, mon voisin, du plaisir qu'elle me fit. Les premiers froids m'ont bien inquiétée pour vous, mon voisin, et jugez depuis ces temps horribles comme je me tourmente ! Je ne quitte pas vos montagnes ; je me range au coin de votre feu que je vous prie fort de ne pas quitter. Vous avez, dit-on, des chemins affreux, et pour toute compagnie des paysans. Comme ils ne sont pas aussi malheureux que les nôtres, et que j'ai souvent remarqué que les vues de ces gens-là ne sont que la suite de leur profonde misère, je crois que vous pouvez tirer parti de la rusticité des vôtres. Je suis assez de l'avis du père de Robinson sur les états de ce monde. A propos, je vous dirai que j'ai été chercher ici madame de Luxembourg, comme elle me l'avait permis. Je ne sais si elle a

démêlé qu'un autre intérêt que l'offre de mon hommage m'attirait chez elle. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai pas ouï parler, et l'espoir que j'avais de trouver chez elle souvent des nouvelles de mon voisin s'est évanoui. Je pourrai très-bien y retourner aussitôt que ma pauvre santé sera meilleure.

Bonjour, mon voisin ; je vous quitte à regret. Mon mari a du rhume, et sa vue est on ne peut plus malade.

## XVI

Paris, 10 mars 1763.

J'avais espéré, mon voisin, que cette lettre serait la dernière que je vous écrirais jamais de Paris. Il y a deux mois qu'il prit envie à mon mari de me ramener au milieu de mes parents, et d'essayer de trouver parmi eux une société plus sûre que celle qu'il a trouvée dans ce pays-ci. Il fallait vendre Soisy. J'avais trouvé un acquéreur. Après tous ces soins, il fait une réflexion, c'est que dans ce pays-là ses gens auront la fièvre et s'y ennueront, et sur cela il n'y faut plus penser. Le plaisir que j'avais à vous faire part de ma joie et la part que j'étais bien sûre que vous y prendriez, tout cela s'évanouit. Je ne vous parle pas de mes regrets : vous vous en occuperiez plus que moi, qui, à force de maux et de contradictions, ai appris à me laisser aller, comme les arbres de mon jardin, au vent qui les plie. Tout ce que je désire comme eux, c'est de ne pas rompre. Me voilà vraisemblablement ici pour toujours. On me fait pourtant espérer que, si on vend la maison de campagne, dont on a éconduit l'acquéreur, on ira à Tours. Mon voisin, je vous ai ouï dire que vous aviez aimé ce pays-là ; il serait très-propre à votre santé.

Voilà ma tête qui trotte avec les chimères les plus aimables. En quelque pays que vous soyez, mon voisin, je trou-

verai chez vous mes parents, mes amis. Mon frère, qui va se marier, laissera à mon père la liberté de disposer de lui. Il pourrait bien me venir joindre, et ce qui m'afflige à présent me rendrait fort heureuse, parce que j'aurais plus de plaisir à habiter le lieu que vous aimez que celui dont j'aurais fait choix. Mon voisin, je ne puis pas croire que cela fût impossible. Si, comme messieurs de Zurich, on ne vous fait pas d'ici de députations pour nous revenir, on n'en a pas moins de regrets de ne vous pas avoir, et je ne puis me persuader que vous ne fussiez pas fort en sûreté dans un royaume où vous êtes autant respecté et chéri. Je rencontre ici beaucoup de gens qui ont le projet d'aller vous voir ce printemps. A propos, M. Coindet devait vous écrire pour vous en demander la permission. Je l'ai vu une fois cet hiver.

Vous avez su l'état affreux de la pauvre madame de Chenonceaux; sa tête a succombé à ses malheurs. On espère pourtant que cet état pourra se dissiper, et on le regarde comme la suite de la fièvre maligne qu'elle a eue. Je ne sais pas si c'est un souhait à lui faire que le retour de sa raison; elle en a depuis quelque temps des intervalles qui, à mon avis, rendent son état plus triste. Madame Dupin<sup>1</sup> a mille procédés honnêtes à cet égard.

J'ai eu ces jours-ci ma fille aînée. Je trouve, mon cher voisin, que les couvents ôtent le peu de bon qu'ont les enfants et ne leur donnent que des grimaces à la place du sentiment. Je suis fort affligée qu'on m'oblige d'y mettre le mois prochain Léontine; son esprit commence à se développer; il s'annonce plus solide que brillant. Voilà comme j'é le désirais. Mais qu'est-ce que tout cela deviendra? A propos, elle brode des manchettes qu'elle a proposées à son père. Sur son refus, elle prétendit qu'elle vous les enverrait. En cherchant qui aurait la politesse de les prendre : « Oh! si

<sup>1</sup> Belle-mère de madame de Chenonceaux.

M. Rousseau était ici, maman, je les lui offrirais. » Un homme de ma connaissance lui promet de vous les faire tenir par le chevalier de Beauteville. Vous êtes persuadé de mon amitié, mon voisin ; vous me permettez d'éprouver la vôtre, voilà la preuve que je vous demanderais. Tout ce qui vous connaît a le désir de vous servir et de vous être utile ; peu y trouveraient autant de plaisir que moi. Je voudrais donc que vous me fournissiez quelque occasion d'avoir du plaisir. Je voudrais que vous disposassiez de mon temps, de mes soins et de tout ce que j'ai comme d'un bien à vous ; que ce qui vous manque là-bas vous m'indiquassiez un moyen de vous le faire parvenir d'ici, où on trouve tout. Je voudrais que vous me traitassiez comme votre sœur. Voilà comme je désire être avec vous ; c'est ainsi que je vous suis attachée, en y ajoutant la confiance et la vénération qu'on a pour le père le plus chéri. Mes amitiés, je vous prie, à mademoiselle Levasseur. L'hiver recommence ; il a été bien rude. J'attends le printemps pour vous dire adieu, mon voisin <sup>1</sup>.

## XVII

1<sup>er</sup> avril 1765 <sup>2</sup>.

J'avais espéré, mon voisin, que les jours doux et charmants que nous venons d'avoir auraient fait des miracles sur votre santé à la suite du cruel hiver que nous avons essuyé. Je m'en réjouissais vingt fois le jour, et je ne puis vous rendre avec quel serrement de cœur j'ai réfléchi sur vos souffrances et sur ma joie. Hélas ! voilà l'absence, mon cher voisin. Vous trouverez partout des amis qui seront empressés

<sup>1</sup> Voyez dans la *Correspondance* la lettre de Rousseau du 27 mars 1763, adressée à madame \*\*\*. C'est indubitablement la réponse à la lettre qu'on vient de lire.

<sup>2</sup> Cette lettre répond à celle de Rousseau du 27 mars 1763 que nous venons de mentionner.

de remplacer ceux que vous aviez dans ce pays-ci, qui vous en dédommageront ; mais, pour moi, je ne retrouverai pas mon voisin. Je vous assure que je ne cherche plus d'amis ; ceux que j'ai eus m'ont trompée ; je n'ai que vous qui pouviez faire le bonheur et la douceur de ma vie, dont les conseils étaient si nécessaires à ma pauvre tête, et vous m'êtes enlevé. Je me flatte que je ne vous perdrai pas ; non, cette idée n'est jamais venue affliger mon esprit ; depuis que vous m'avez promis d'avoir de l'amitié pour moi, il ne m'est pas venu à l'esprit que vous puissiez me l'ôter. Ce n'est pas mon amour-propre qui me donne cette confiance. J'envoie chez madame de Chenonceaux. Pour en avoir des nouvelles plus sûres, j'écris à une de ses amies, dont je reçois la réponse, qui dit : « Il y a aujourd'hui huit jours qu'elle a repris son bon sens, et il y en a deux qu'elle a été en faire part elle-même à ses amies. » J'en avais déjà ouï dire quelque chose. Aussitôt que j'ai pu faire partir cette lettre, je me suis hâtée de vous en faire part. Je me suis bien reprochée de vous avoir parlé de ses malheurs ; je n'avais pas cru vous les apprendre. Son mari est enfermé à Pierre-en-Cise, à ce qu'on dit. C'est ce dernier malheur qui lui a causé la maladie cruelle qu'elle a eue et la perte de sa raison. Je ne sais si elle est plus heureuse de l'avoir retrouvée.

Je vous rendrai compte, mon cher voisin, de l'effet de votre réponse à l'archevêque ; elle ne paraît pas encore. Aussitôt qu'il paraîtra quelque chose de vous, je suis sûre que madame la maréchale ne me le fera pas attendre ; mais, si cet écrit était retardé par les chemins, et que vous veuilliez m'en envoyer un par la poste, ayez la bonté de l'adresser à M. Angard, contrôleur des postes, rue Montmartre, et une seconde enveloppe à M. Dancour, qui me l'enverra tout de suite à Soisy, où je dois aller passer quelques jours. Il me semble que j'y passerai l'été : on ne me parle plus de s'éloigner. Le père Alamanni prétendait que, si nous allions à Tours,

il vous donnerait une cellule, et que nos seigneurs respecteraient encore plus votre personne que votre gîte. Il m'écrit pour me parler de vous.

Votre doyenne vous baise la patte ; elle mange mieux la nuit, cela est vrai ; mais elle est assez bonne pour prendre quelquefois dans les doigts de mes bamboches un petit morceau de pain dans du lait. Elle a son appartement à côté du leur ; elle scule en a la clef, et mon gouverneur, pour lui porter à manger, soir et matin ; je partage souvent ce soin avec lui. Bonjour, mon cher voisin ; l'office m'appelle, et je trouve que c'est une chose triste de vous quitter. Bonjour ; une embrassade tendre à mademoiselle Levasseur.

## XVIII

14 mai 1763.

Un temps affreux, un ami qui part, quelle situation ! Comment cette malheureuse santé soutiendra-t-elle ces assauts ? Ah ! mon voisin, que vous me causez d'inquiétudes ! que j'ai besoin d'avoir de vos nouvelles ! Je ne vous ai pas assez tôt marqué la réception de votre réponse à l'archevêque, parce que celui à qui elle était adressée était à la campagne. Je lui ai écrit à mon retour, et la lettre m'a été remise sous la propre enveloppe. Je ne vous ai pas répondu sur la fin de votre billet, qui m'a bien attendrie ; j'ai voulu attendre ce que mon magistrat pense de la réponse. Je lui dis en la lui remettant hier : « Si vous étiez aussi chrétien que lui, vous lui feriez des excuses, et de citoyen de Genève vous prierez M. Rousseau d'être citoyen de Paris. — Il n'y a personne qui ne fût bien aise de l'y voir, me répondit-il ; mais nous autres hommes connaissons parfois nos torts et ne les avouons guère, et puis la circonstance est bien difficile. — Oh ! lui dis-je à mon tour, je crois que vous auriez plus d'un moyen d'anéantir votre décret ; je ne sais pas si cela déterminerait

M. Rousseau à revenir, je n'ai nulle raison de l'espérer ; je ne voudrais pas qu'il dit du mal de ma patrie et qu'il vous pût regarder tous comme des tyrans. — Il savait bien que la religion que nous professons est tyrannique, il savait mieux encore que le moment était très-embarrassant pour la Compagnie, disait le magistrat : si vous aviez vu, madame, le fanatisme qu'on avait mis dans une troupe de nos têtes imbéciles, vous seriez persuadée que tous les partis s'étaient réunis. » Je ne conçois pas pourquoi on arrête votre réponse<sup>1</sup> ; ils ont envie d'ôter les moyens de montrer au public que vous avez raison ; cependant on l'a dit chez le ministre. Madame la duchesse de Grammont a pris à un homme de ma connaissance un exemplaire que M. Moultou avait trouvé le moyen de lui faire passer ; M. de Foncemagne m'a priée de lui en faire venir un. J'ai fait écrire en Hollande, mais mon livre n'arrive pas, et quoique j'aime fort le sous-gouverneur, je n'ai pu lui laisser le mien qu'une matinée ; il en est enchanté. Je l'ai vu à un matin du dauphin, qui en est également enchanté. J'ai appris que le docteur Gatti l'a lu chez le baron<sup>2</sup> et que beaucoup d'Anglais qui y étaient partent pour vous aller voir. Si M. Gibbon<sup>3</sup> est du nombre, mon voisin, traitez-le bien ; il est, dit-on, plein d'esprit et de bonnes qualités ; il a beaucoup vu ici M. de Foncemagne, chez qui je l'ai rencontré. L'abbé de Voisenon est couru ici parce qu'il a cette sublime réponse. J'avais chargé monseigneur \*\*\* de demander à l'archevêque s'il l'avait lue, il n'en a pu tirer un mot ; et moi, mon voisin, qui ne me fie pas aux prêtres, je n'ai pas voulu lui prêter mon exemplaire. Je pars lundi pour Soisy pour le reste de mon été. J'ai besoin d'air et de repos ; ma santé est fort délabrée et j'en ai pourtant plus besoin que

<sup>1</sup> A l'archevêque.

<sup>2</sup> D'Holbach.

<sup>3</sup> Le célèbre historien.



jamais, car, mon voisin, vous en conviendrez, la faiblesse du corps influe un peu sur l'âme. Il n'y a que la vôtre, mon cher voisin, que rien n'altère, qui est supérieure à toutes les misères de l'humanité.

Vous ai-je marqué que la maison que mon mari voulait à Saintes a été mise à bas par ceux qui l'avaient achetée. Il prétend que sans cela nous serions partis et se tient pour le plus malheureux des hommes ; de quoi il l'est fort et moi aussi, vu la perte de ses yeux. Celui qui restait est presque couvert ; il voit cependant encore un peu. Il serait heureux pour lui de n'y plus voir, parce que, comptant sur cette faible lueur, il va et se heurte, et que tôt ou tard il aura quelque accident ; jusqu'à présent, il n'a pas eu de mal, mais j'en ai la peur. Je vous assure, mon voisin, que j'éprouve bien les droits qu'a sur notre intérêt le père de nos enfants. Comment se porte mademoiselle Levasseur ? Ne m'a-t-on pas dit qu'elle avait été très-mal ? J'ai envoyé au curé de Deuil pour savoir si cette nouvelle venait de sa mère ; il me marque qu'elle n'en sait rien : cela me rassure. Dites-lui, je vous prie, combien je la trouve heureuse d'être avec vous, elle voit combien les âmes honnêtes sont rares. J'ai bien mauvaise opinion des gens qui habitent vos montagnes, puisqu'ils ne sont pas parvenus à mériter votre amitié. Mon voisin, rappelez-vous quelquefois le respect que nos bonnes gens avaient pour vous, vous, un huguenot : c'est bien le triomphe de la vertu, car vous pouvez être persuadé que dans la plupart des campagnes on les croit ni plus ni moins qu'un diable. Le curé de Grosley m'écrit pour avoir votre réponse <sup>1</sup>. Comme il en sera content ! Il vous est bien attaché, ainsi que l'Alamanni <sup>2</sup>, qu'on fait voyager à Tours ; il a un grand tort, c'est de n'être pas janséniste, aussi lui fait-on éprouver toutes sortes de petites persécutions.

<sup>1</sup> A l'archevêque.

<sup>2</sup> Un des pères Oratoriens de Montmorency que Rousseau connaissait.

## XIX

Soisy, 12 juin 1763.

La vertu de nos seigneurs de la création n'est pas la sensibilité ; j'espère que vous n'en aurez pas eu beaucoup à l'accueil qu'on a fait à Genève à votre lettre au magistrat<sup>1</sup>. La première démarche des Gênois indiquait celle-ci ; il est des torts dont on a honte de revenir : c'est ici tout comme là. Je sais pourtant que chez nous la plus grande partie est blessée de cette conduite, mais ceux qui jouent la comédie sont les maîtres de la scène et se sont mis au-dessus des sifflets ; je les trouve presque au-dessous. M. Cramer était ici pour faire imprimer *la Pucelle* ; on a arrêté l'impression. J'en suis surprise, et plus encore de ce qu'on plaint l'éditeur de ce mauvais livre. J'ai été aujourd'hui, pour la première fois, à Montmorency ; ma première visite a été pour vos tilleuls. Ils sont beaux ; on ne leur a pas ôté une feuille, tout est comme vous l'avez laissé, vos fleurs montent, montent et vont, sans treillage, donner du couvert. Lorsque mes forces me le permettront, j'y retournerai et y mènerai la doyenne pour l'égayer. Elle a repris son domicile sous mon lit, mais elle ne m'aime pas mieux ; elle ne s'est attachée à personne, elle souffre l'amitié et c'est tout. J'ai vu le curé de Groslay, qui est bien content de votre réponse. « Hélas ! m'a-t-il dit, je voudrais la lui entendre lire. » Ses yeux sont devenus humides, et mes larmes coulaient. J'ai été assez malade depuis deux mois ; je ne vous en ai rien marqué dans mes précédentes lettres, mais si cela vous revenait, n'en soyez pas en peine, mon cher voisin, je suis beaucoup mieux.

<sup>1</sup> La lettre du 12 mai 1763 au premier syndic de la république de Genève, par laquelle Rousseau abdique son titre de citoyen.

Comme mon mal était causé par une révolution de peine et de tracas sur lesquels le temps me rend plus sage, il est sûr qu'il n'aura pas de suites. Je prends peu de remèdes. La tranquillité et l'air de la campagne achèveront ma convalescence. Je me sépare de mes filles samedi prochain. L'état où j'ai été m'a fait consentir à fixer un terme bien cruel, mon voisin; la Providence ne me rend la santé et les forces que pour avoir celle de souffrir. Je doute pourtant que j'en aie assez pour supporter longtemps votre silence; voici ma troisième lettre depuis six semaines.

## XX

Soisy, 5 septembre 1765.

Je suis bien affectée, mon voisin, de la façon dont vous avez pris ma dernière lettre. Me sauriez-vous mauvais gré de vous désirer dans des lieux où, quoique vous ayez éprouvé des injustices, vous êtes plus respecté et chéri qu'en aucun lieu du monde? Vous ne craignez pas que j'aie commis aucune légèreté, mon attachement me rend circonspecte, je n'ai confié mes vœux qu'à des gens qui les partageaient. Je ne m'arrêterai pas sur ce qui me regarde, je vous affligerais; je vais vous dire des choses qui vous toucheront moins. Le maréchal de Richelieu, ami intime de Voltaire, est tout-puissant sur les bords de cette belle rivière<sup>1</sup> où de bons gens s'étaient occupés de vous chercher une jolie solitude. Ils m'avaient ouï parler de vous souvent, de vos goûts; j'écrivis en conséquence à un de mes amis en état de savoir le ton du Parlement<sup>2</sup>. Ce sont des gens attachés la plupart à l'homme en place et qui ne sont pas fâchés de faire parler d'eux toutes les fois qu'il n'y a pas

<sup>1</sup> La Garonne. Le maréchal de Richelieu était gouverneur de Guienne.

<sup>2</sup> De Bordeaux.

d'exil à craindre. J'ai retrouvé une amie avec qui je me suis liée de nouveau, elle m'a assuré qu'il <sup>1</sup> n'avait eu aucune part à tout ce qui vous est arrivé. J'ai désiré qu'elle sût de lui si, dans le cas où votre santé aurait besoin des secours des gens habiles de ce pays-ci, vos amis pourraient vous les proposer ; il m'a fait répondre, après avoir consulté un autre, que oui, en y mettant de la discrétion, c'est-à-dire en ne se montrant pas avec trop d'affectation. Un homme en place, un magistrat que j'ai consulté sur cela, après s'être très-éclairé, m'a dit : « Il est impossible qu'un homme aussi célèbre, nulle part dans le royaume, pût être ignoré, quand il consentirait même à vivre tel. Les lois qui doivent réprimer la haine et l'oppression dans ce cas-ci en deviennent l'instrument ; je ne le saurais pas en France sans inquiétude. Ceux qui ont fait jouer les ressorts dans ce pays en trouveraient d'autres qui iraient joindre d'autres liens. Les têtes sont encore très-échauffées. » Si vous n'y étiez pas intéressé, nous ririons de voir les protecteurs de la religion et des mœurs s'élever contre le seul écrivain de ce siècle qui ait écrit utilement en leur faveur ; qui ait bien voulu s'élever contre le matérialisme que le bien seul de la société devrait proscrire ; mais, sans se mettre en peine de ce qui doit arriver dans ce monde, on ne pense qu'à se tranquilliser pour l'autre. Il est commode, à la façon dont on vit, de croire que nous n'aurons pas d'autre sort que le chien qui nous caresse et le chat qui nous amuse.

La doyenne résiste à la séduction de mes petits soins, elle reste triste et sauvage dans un lieu où elle règne à la vérité. Je l'ai menée sur votre terrasse<sup>2</sup> ; je n'ai pas osé la laisser courir, sûrement je ne l'aurais pu reprendre. Cependant elle devient moins allante ; elle est sujette à des crampes, elle mange

<sup>1</sup> Le maréchal de Richelieu.

<sup>2</sup> De la maison de Mont-Louis, à Montmorency.

moins et boit volontiers du bouillon qu'on a soin de lui garder avant de saler le pot.

Mon voisin, je ne puis vous exprimer à quel point la destruction de mes projets me fait mal ; j'ai toujours celui de vous aller chercher partout où vous serez, mais il y a loin d'ici à mes jours de liberté. Ma fille n'a pas onze ans, et mon mari vient à un état où en quelques mains que ce soit, il ne sera pas possible de le quitter. Ma santé même s'affaiblit, je ne saurais soutenir longtemps la vie que je mène. De la solitude où vous nous avez vus, je suis passée à avoir cinq jours par semaine seize personnes, point mes amies assurément, mais qui plaisent assez à mon mari pour que je sois très-occupée de les fêter. Oh ! je vous avoue que toutes les fois que le sentiment n'y prend pas part, il faut bien de l'application pour ne pas laisser deviner qu'on s'ennuie. Cette vie-là n'est pas non plus bon marché, mais c'est le moindre mal.

Ah ! mon voisin, que votre sagesse, que vos conseils me manquent ! vous me feriez naître des objets d'admiration pour cet homme malheureux<sup>1</sup> que l'avenir qui s'approche tourmente. La douceur de votre conversation avait du charme pour lui, et l'estime très-entière qu'il a pour vous lui ferait goûter toutes les bonnes choses que vous lui diriez.

Je suis sans enfants, mon voisin ; j'ai eu ma fille aînée un mois avec moi, c'en a été assez pour m'apercevoir que parmi les gens qui renoncent à tout hors à eux-mêmes, on prend aussi le ton de ne tenir qu'à soi. L'avenir que cela promet à une mère sensible fait envisager le dernier jour avec joie. La seule que j'aie, mon voisin, c'est de penser que vous m'aimez et que vous êtes bien persuadé que vous n'avez point d'amie qui vous soit aussi dévouée.

<sup>1</sup> M. de Verdelin.

J'ai été chez la maréchale de Luxembourg ; on m'a bien reçue, mais on ne m'y a pas dit de vos nouvelles. Je n'y suis plus retournée et je n'en ai plus ouï parler. M. de Saint-Lambert est ici depuis huit jours ; il m'a demandé de vos nouvelles avec beaucoup d'intérêt. Je leur ai <sup>1</sup> porté votre gravure ; elle a été accueillie par la comtesse <sup>2</sup> avec beaucoup de vivacité. Elle est enchantée de la maison ; elle y a ses amis, sa fille qui n'est pas en bonne santé. Je suis fort en peine de la vôtre. N'aviez-vous pas quelques petits remèdes qui vous soulageaient ? vos provisions n'en seraient-elles pas finies ? ne pourrais-je pas vous être utile ici, et à mademoiselle Levasseur ? La seule consolation qu'il y ait lorsqu'on est loin de ses amis, c'est de pouvoir les servir où on est.

## XXI

1763.

La suscription de votre lettre <sup>3</sup>, mon voisin, m'a donné la joie la plus vive que j'aie sentie depuis longtemps ; mais ce qu'elle contient m'a fait répandre bien des larmes. Je juge que votre santé est plus dérangée, et je conclus encore avec désespoir que, si votre cœur était moins affligé, votre corps souffrirait moins. Je dis avec désespoir, parce que je ne connais pas de remède contre la sensibilité, ou qu'à mon avis le remède est pire que le mal. Je suis fâchée que milord Maréchal perde le projet d'aller en Écosse. Je crois que son amitié et la paix auraient pu servir d'antidote au climat. Mon voisin, la France est celui qui vous aurait le mieux con-

<sup>1</sup> *Leur*. Par ce mot, il faut entendre Saint-Lambert et madame d'Houdetot.

<sup>2</sup> Madame d'Houdetot.

<sup>3</sup> Lettre inconnue.

venu. Je suis sûre que dans nul pays vous n'êtes plus estimé ; mais j'avoue avec vous que notre manière de procéder a pu vous donner un grand éloignement. Je sens qu'on ne peut désirer de vous voir revenir dans le ressort de notre parlement ; vous y seriez fort en sûreté en changeant de nom, parce que assurément ce n'est pas votre personne qu'on a envie de persécuter ; mais mon voisin ne quitterait pas son nom. Or, s'il y avait dans quelque-une de nos contrées un lieu où vous puissiez le garder et rester en paix, refuseriez-vous de vous y rendre ? Voilà ce qui peut être et dont il faut être assuré, et par le magistrat, et par le gouvernement, avant de vous déterminer à vous fixer dans des lieux aussi éloignés que l'Écosse, et où vous trouveriez peu de ressources, au contraire des regrets, si vous n'y aviez pas milord Maréchal.

Ne soyez pas inquiet des recherches que je ferai sur cela ; elles ne vous compromettront jamais ; rapportez-vous-en à la délicatesse de ma façon de penser pour vous. Il y a déjà du temps que j'aurais été en état de vous rendre compte, sans la mort du père d'un homme de mes amis, et la maladie du fils, dont à peine espère-t-on depuis quelques jours qu'il s'en tire. C'est un procureur général qui ne fait pas autant de réquisitoires que celui qui n'est pas *Homère* en parlant, *joli* en se montrant, ni *fleuri* en écrivant<sup>1</sup>, voilà comme cela se dit, mais qui est un très-honnête homme dans le ressort duquel vous trouveriez un climat assez chaud et de belles campagnes.

Quant à des amis, vous vous rapprocherez de ceux que vous avez ici, et, sans aller trop loin dans l'avenir, je pourrais me flatter de vous voir. Que je vous dise donc, mon voisin, que je marie ma fille qui a dix ans, aussitôt qu'elle en

<sup>1</sup> Omer Joly de Fleury, qui fit le réquisitoire contre l'*Émile*.

aura seize, à un petit-cousin qui en aura vingt et un, qui est joli, doux, sensible, qui sera assez riche un jour pour rendre sa femme aussi à son aise qu'aucune de la province; que mon mari et moi irons passer un été avec eux; que de cet été on me donne trois mois, et, sur les trois mois, mon voisin, j'imaginai passer un mois avec mon père et me mettre en chemin pour passer quinze jours avec vous. Si ce projet peut avoir des difficultés, de grâce, ne me les montrez pas, car, depuis deux ou trois mois que j'ai en plaisantant traité le mariage de ma fille, je me suis persuadée que tout cela pourrait être; cela m'a fait du bien.

Je serais bien plus tranquille, mon voisin, si une troupe de fous vous poursuivaient, qu'ils n'en voulussent qu'à votre habit<sup>1</sup>. N'auriez-vous pas la prudence de le quitter pour vous mettre à l'abri de leurs méchancetés? Ceux qui vous persécutent sont plus que fous, ils sont enragés.

Nous avons ici M. le maréchal de Luxembourg et madame. Je n'ai pas été les voir; si j'en suis maîtresse, je n'irai pas. J'ai passé cet hiver deux fois chez la maréchale sans entendre parler. M. de Verdelin est allé voir le maréchal; il est venu hier ici; il n'a pas été question de madame. J'avais vingt personnes; il ne m'a pas été difficile de me tirer d'affaire. Je ne suis pas aussi vite quitte avec mon mari, qui, depuis quarante ans, s'est habitué à prendre les impertinences des grands pour des distractions. N'est-il pas ridicule de n'avoir jamais voulu me laisser vivre avec mes parents de cette classe et de vouloir que je rende visite à des gens qui ne me connaissent pas et à qui je ne dois rien? Enfin, s'il s'y obstine, j'irai encore, parce que je ne veux pas faire de scène. Mes pauvres enfants sont au couvent; elles s'y portent bien, elles y sont moins grondées qu'ici. De là concluez qu'elles le

<sup>1</sup> L'habit arménien que Rousseau s'était mis à porter à Motiers-Travers.



préfèrent à la maison paternelle. Nous nous plaignons du cœur de nos enfants ; ils nous font grâce en ne récriminant pas. Les miens font le malheur de ma vie ; leur vie, leur bonheur confiés à des imbéciles ; et les deux cadettes dans un couvent d'où elles n'auront la permission de sortir que le jour qu'on le leur fera quitter pour toujours. Elles faisaient toute ma consolation. La Providence prend un soin particulier de me détacher des choses du monde. Dites, je vous prie, mon voisin, à mademoiselle Levasseur, que sa mère se portait bien il y a huit jours. Vous me donnez la liberté de m'affliger avec vous ; si je ne connaissais votre cœur, j'aurais craint de mésuser de votre permission.

## XXII

23 novembre 1763.

Vous savez bien, mon voisin, que j'aime et honore votre paresse ; elle ne diminuerait pas l'empressement et le plaisir que j'ai à m'entretenir avec vous. C'est par discrétion que j'y mets des bornes, et, depuis deux mois, de tristes soins m'ont occupée au point de m'ôter souvent le repos et le temps de manger. M. de Verdelin est malade depuis le 20 septembre. Ce malheureux homme n'a que moi, et moi, mon cher voisin, je n'ai que le spectacle de sa souffrance, supportée avec plus de douceur et de patience que son caractère n'en promettait, ce qui rend son état plus intéressant et mon avenir plus triste. Mes soins sont si bien animés par l'amitié, que je puis me flatter qu'il l'a distinguée. Il aurait pu être plus heureux et moi aussi. Je n'envisage qu'une fin triste à son état ; il tend à l'hydropisie ; je ne puis vous dire combien j'en suis affligée.

Si vous avez autant de neige que nous en avons ici, je vous

plains fort. Dans une chambre où l'on fait du feu jour et nuit, j'ai peine à tenir ma plume. Je ne suis pas étonnée que vos hôtes ne pensent pas aux difficultés du retour ; elles leur seront une excuse pour rester près de vous. J'aurais cette friponnerie si j'étais à leur place. Je me vois aidant à mademoiselle Levasseur à nettoyer les herbes, puis mettant dans votre cuisine mes ragoûts de Saintonge. Je ne vous dirai pas les nouvelles de ce pays-ci. Les premiers jours que M. de Verdelin a été malade, on forçait ma porte ; cinq ou six jours après, on y a envoyé. A présent, je n'entends plus parler de personne. Il ne faut pas chose qui dure ni qui puisse éclairer sur ce qu'on appelle amis.

Le seul M. de Foncemagne m'est resté. S'il n'était pas retenu par la goutte et mille autres infirmités, j'aurais de quoi me dédommager de la compagnie que j'ai perdue. Mon malade dort encore. Je vous écris à tâtons sous les rideaux ; je ne sais si vous pourrez me lire. Au moins puis-je me flatter que vous n'avez pas besoin que je vous répète les assurances de mon attachement.

## XXIII

Janvier 1764.

Vous avez bien jugé, mon voisin : une maladie si cruelle devait avoir une fin, et une fin triste. Le 28 du mois dernier, M. de Verdelin cessa de souffrir ; il est mort avec un courage et une résignation parfaite. Je le regrette infiniment. Chacun des derniers instants de sa maladie a été marqué par des témoignages d'amitié pour moi et mes enfants. Il n'a fait aucune disposition ; il m'a témoigné faire quelques projets pour de petits parents, je vais travailler à les remplir. Je suis comblée de pouvoir donner à sa mémoire une marque d'affection et de respect qui ne coûte rien à mes

filles. J'ai pris le parti de renvoyer tous mes gens, qu'heureusement j'ai trouvé à bien placer ; j'ai gardé un laquais, le gouverneur que vous me connaissez, le petit Leroy, une femme de chambre ; voilà ma maison jusqu'à ce que j'aie fini mes affaires, et puis mes filles avec moi. Je ne reste pas riche ; mais en me retirant en province ou aux environs de Paris, où mon bien se trouve placé, j'aurai ce qu'il faut pour vivre honnêtement. Je travaille à déterminer mon père à venir avec moi. Mon voisin, serait-il vrai que vous êtes en peine de ce que deviendra mademoiselle Levasseur si vous lui manquez ? Avez-vous écrit cela à un curé près de Lyon<sup>4</sup> ? Vous offenseriez vos amis. Lorsque ce propos m'est parvenu, je trouvais sur ma pension de quoi me rassurer sur son avenir, et j'avais commencé à vous écrire sur cela ; quinze jours ne m'ont pas fourni un moment pour achever ma lettre. Aujourd'hui, qu'un revenu honnête me donne un chez moi, elle peut le regarder comme chez elle. S'il y avait un lieu où elle aimât mieux vivre, mon voisin, j'exige qu'elle me dise ce qu'il lui faut pour s'y mettre à son aise, je serais blessée qu'elle et vous ne me donnassiez pas cette marque d'amitié et de confiance. Si je peux parvenir à finir mes affaires de bonne heure et que je reprenne des forces, j'irai vous dire les mêmes choses, j'y ajouterai ma déférence pour votre façon de penser. Votre confiance doit être le prix de ma discrétion, je crains si fort de vous fâcher que mon cœur n'ose s'épancher. Mon voisin, si vous le connaissez comme je m'en flatte, vous jugerez mieux ce que je veux vous dire que je ne pourrais vous le rendre.

<sup>4</sup> Rousseau, croyant alors sa fin prochaine, avait en effet recommandé Thérèse au curé d'Ambérieu. Il lui écrivit pour cela à trois reprises. Voyez dans la *Correspondance* les lettres de Rousseau du 30 novembre 1762, du 25 août et du 15 décembre 1763. On se souvient peut-être que ce curé avait gagné la confiance de Jean-Jacques par les soins dont il avait entouré Thérèse lors du voyage qu'elle fit pour rejoindre le philosophe à Motiers-Travers.

## XXIV

9 février 1764.

Votre lettre <sup>1</sup>, mon cher voisin, m'a trouvée malade assez sérieusement pour n'avoir encore pu vous en remercier et vous rendre raison des questions que vous m'avez faites sur le compte de la bonne mère de mademoiselle Levasseur. Elle s'est ennuyée à Deuil ; elle a voulu être à Montmorency, où elle se trouve bien. Le curé m'a assuré que rien ne lui manquait. Ce n'est pas la crainte des embarras, c'est la vanité du curé lyonnais qui lui inspirait l'envie de publier votre lettre. Je n'offre à mademoiselle Levasseur un gîte que pour le temps qu'il lui plaira, j'espère qu'elle ne sera pas dans le cas d'en avoir besoin. Je comprends son éloignement pour se rapprocher de Paris, c'est le même qui a engagé M. de Verdelin à me défendre d'aller m'établir en province. Je n'y céderais pas absolument si la fortune de mes enfants ne me forçait à rester ici au moins deux ans pour toucher des remboursements et placer des fonds à présent en papiers que je voudrais bien plus solidement établis. Je ne resterai pas, mon cher voisin, à l'hôtel d'Aubeterre, quoique j'aime fort celle qui l'habite <sup>2</sup> ; je n'aime pas son genre de vie. Ma situation actuelle me met à l'abri d'être entamée sur mon goût de retraite, mais pour l'avenir j'aurais des persécutions que j'éviterai en prenant un petit appartement dans les murs d'un couvent que j'habiterai avec mes filles. Vous me demandez lesquelles : je les prendrai toutes assurément, mon voisin, mes devoirs, mon amitié sont égales pour elles. En attendant que j'aie trouvé cet appartement, je compte nous réunir le

<sup>1</sup> La lettre de Rousseau du 28 janvier 1764 à madame de Verdelin sur la mort de son mari.

<sup>2</sup> Madame d'Aubeterre.

mois prochain à Soisy. Je désire vendre cette maison : elle me tient lieu de près de trois mille livres. Je payerai sur cela un loyer à la ville, et je pourrai avoir une chaumière aux champs pour trois ou quatre mois. Si mon père eût voulu, je me serais retirée à Saint-Germain avec lui ; ce lieu me plaisait pour les promenades et parce que je n'y connais personne.

Mon voisin, vous avez donc pris votre parti de rester où vous êtes ? Assurément, je voudrais bien vous y aller voir ; je regrette cependant de ne vous pas savoir avec milord Maréchal que vous aimez tant et dont vous êtes tant aimé. Je voudrais que vous n'eussiez que trente lieues à faire et moi cinquante pour vous y joindre, car si mes forces ne reviennent pas, je n'irai guère loin. L'espoir de ramener mon père me fait désirer d'aller en Saintonge ; je sens qu'à son âge il est triste de le déplacer, mais il ne peut faire ses affaires, elles le fatiguent, il est mal à son aise. Hélas ! je quitterais les miennes pour lui aller aider, et je croirais mes filles mieux avec lui. Je suis touchée que vous connaissiez assez mon cœur pour compter sur mes sentiments pour vous, mon voisin ; je trouve que vous n'en faites pas assez usage, je n'ai pas assez mérité pour obtenir cette faveur. Je voudrais que vous me marquassiez quel est le banquier qui fait vos affaires à Paris. Je voudrais vous envoyer un livre de l'abbé de Mably qui doit paraître sur le droit public<sup>1</sup>. Je vous souhaite, mon voisin, une meilleure santé, je vous exhorte à ne pas prendre de rhumatisme ; j'en ai un qui m'empêche de marcher et de dormir. On dit que c'est la fin de mes maux. J'aimais mieux la fièvre ; mais nous autres, pauvres humains, nous n'avons pas seulement le choix des maux. Bonsoir, mon voisin. Aimez-moi un peu.

<sup>1</sup> Les *Entretiens de Phocion*, que Rousseau regardait comme une compilation de ses écrits.

## XXV

Soisy, 6 avril 1764.

C'est de cette belle vallée, mon voisin, que j'ai le plaisir de vous écrire; j'y suis depuis un mois réunie à mes enfants. J'y ai essuyé des temps affreux, mais je vous assure que je les ai préférés aux beaux jours de la ville, dont je n'entends pas plus parler que si j'en étais à cent lieues. Madame la marquise de Pompadour a pensé mourir, et je ne l'ai pas su; je n'ai pas ouï parler de bulletin, j'apprends sa résurrection par madame d'Aubeterre qui m'écrit pour me marquer qu'elle vient de souper avec un Gènevois qui lui a assuré que vous vous portiez bien. Cette nouvelle, qui fait toujours l'objet de ma sollicitude, ne m'a pas laissé beaucoup de sensation pour l'autre. Hélas, mon voisin, elle ne m'a pas ôté l'inquiétude. Ces gens-là, en faisant l'éloge de votre santé, de votre bonheur, croient mettre leur honte à couvert; je n'ai pas de confiance en leurs propos, je dirais pis, mais je craindrais de vous fâcher, car il me semble que vous avez pour vos compatriotes le sentiment qu'une femme garde pour son premier amour. A propos de cela, vous avez assez d'amitié pour moi, j'espère, pour avoir pensé à ce qui résulterait de ma situation présente. Cet homme que vous connaissez, oubliant les armes qu'il m'a données contre lui<sup>1</sup>, m'a proposé de la changer. Tout a été employé pour me prouver que sa conduite avait été dictée par un excès d'amour, de délicatesse et d'honnêteté; on sentait qu'on s'était pris gauchement, on a avoué tous les torts possibles. J'étais très-disposée

<sup>1</sup> Margency, dont il est ici question, offrait à madame de Verdelin de l'épouser. On sait que cette dame éprouvait depuis longtemps une vive passion pour lui, mais qu'il s'en montrait peu digne à bien des égards.

à les oublier ; mais ce que je dois à la fortune, à l'éducation de mes filles, m'a empêchée de mettre un sceau à mon pardon. J'ai très-constamment répondu non, et comme ce non m'a fort coûté à dire, je me suis un peu hâtée de venir ici, où je ne permets pas qu'on vienne me voir. Comme on s'en est éloigné dans un temps où on était pressé par le suzerain d'y venir, je ne crois pas qu'il fût décent pour ce que je dois à sa mémoire de changer de ton et d'allures. J'avais peur que toutes ces idées attristassent ma retraite, mes petites filles les ont dissipées, et je n'y aurais que du bonheur si je vous y retrouvais. Je ne fais pas un pas que vous ne m'accompagnez, et dans tous les soins que je donne à mes filles je sens la privation de n'avoir pas vos avis. Je dirais peut-être mieux en disant votre approbation, car pour vos avis je les cherche et les trouve toujours dans mon cabinet. Ces bamboches ne sont pas sans esprit, mais ma fille aînée avait rapporté toute la hauteur et la paresse qu'on peut prendre dans un couvent ; depuis deux mois que nous sommes ensemble, on me fait le plaisir de me dire qu'elle est changée. J'en ai eu des traits qui m'ont fort touchée, et ce qui ajoute beaucoup à ma satisfaction, c'est qu'elle paraît m'être beaucoup plus attachée qu'auparavant. Quant à Léontine, elle est douce, sensée, laborieuse, elle montre à travailler à Henriette qui est folle et adroite comme un singe et aussi bonne enfant qu'elle est laide. Mon père désirerait que je les menasse toutes trois en Saintonge ; avant de prendre sur cela un parti, il faut que j'aie pu arranger ici les affaires d'intérêt. Que je serais heureuse, mon voisin, si je pouvais en même temps me rapprocher de vous ! Il ne se passera pas des années avant que j'aie vous pétrir un gâteau de citrouille et montrer mes talents à mademoiselle Levasseur que j'embrasse. Madame sa mère est à Montmorency, ennuyée de Montmorency mais s'y portant bien et y étant bien. Je l'aurais vue, mais il y a

depuis deux mois une fièvre maligne qui y enlève bien du monde; lorsque les malades guérissent la maladie prend aux autres, et je communique peu avec ce pays-là à cause de mes enfants et de mes gens à qui la peur a pris. Adieu, mon voisin. Je vous ai bien longuement écrit, pardonnez-le moi, ne me lisez qu'à vos moments perdus. Je n'ai plus de maison à Paris, mais on me fait toujours remettre mes lettres chez madame d'Aubeterre.

## XXVI

1<sup>er</sup> juin 1764.

Quand vous auriez conservé, mon voisin, la liaison la plus intime avec M. de Margency, vos réflexions, vos conseils ne me seraient pas suspects<sup>1</sup>. Personne ne connaît mieux que moi la beauté, l'honnêteté de votre âme; personne aussi n'a pour vous une plus parfaite vénération et une plus tendre confiance. Je suis en peine de votre santé. La perte que vous avez faite de ce pauvre maréchal<sup>2</sup> vous aura affecté vivement. Je voulais vous écrire et m'en affliger avec vous; mais je me suis trouvée dans la plus grande perplexité. Ma fille aînée avait depuis deux mois un bobo au bras que j'avais fait voir à Moreau, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, à qui je la menais tous les huit jours; il y en a dix-huit ou dix-neuf que je fus le trouver sur une douleur survenue au genou. Il me dit nettement qu'il ne pouvait seul se charger de ma fille, qu'il fallait les plus habiles. J'appelai Guérin, Du Jouars, en chirurgiens; Petit et Bouvard, en médecins. Ils ordonnèrent

<sup>1</sup> Voir dans la *Correspondance* la lettre de Rousseau à madame de Verdelin du 13 mai 1764; il y prend, dans la circonstance dont il s'agit, le parti de Margency et conseille à madame de Verdelin d'accepter sa main.

<sup>2</sup> De Luxembourg.



beaucoup de remèdes que la pauvre enfant prend sans beaucoup de succès. Je les ai rassemblés mardi dernier ; ils se sont réunis à ordonner les bains et les eaux de Bourbonne, et ils m'ont tous fait espérer qu'elle guérirait peut-être, pas de six mois, d'un an ; mais enfin c'est beaucoup, après l'alarme que j'ai eue, d'espérer que ma fille ne périra pas et ne demeurera pas estropiée. J'ai pris mon parti de la mener à Bourbonne. Ce n'est pas le plus triste : il faut me séparer de ses deux sœurs que j'aime à la folie. J'étais tentée de les laisser avec leur gouvernante ; mais Léontine a mieux aimé retourner dans son couvent. Elle m'a dit : « Après vous, j'aime maman Euphrasie ; elle ne me gronde jamais sans raison. » Elle ne gronde pas souvent, mais il faut avouer que les enfants qui sortent de ses mains n'en sont pas moins bien élevés ; elle leur apprend à coudre, à broder, à s'arranger, ce que ne font pas les autres religieuses. J'estime cette éducation économique ; d'ailleurs, elle prend grand soin de la nourriture et de la santé des enfants. Je vous fais ce détail, parce que j' imagine que vous avez la bonté d'y prendre intérêt ; de même je n'ai pas voulu vous marquer mon désespoir sur le compte de l'ainée, parce que j'étais sûre que mon état vous tourmenterait. Son état m'a fort distraite de toute autre pensée. Ne me croyez pas si injuste en soupçonnant M. de M... de ne m'être que médiocrement attaché ; c'est de son aveu que je suis partie. Comme je ne crois pas qu'il faille une passion folle pour être heureux en ménage, je ne ferais pas moins mon bonheur de passer ma vie avec lui. Je suis sûre qu'il m'aimerait autant qu'il en est capable, parce que ma tendresse l'y forcerait ; mais je manquerais à la loi que je me suis imposée de tout faire pour mes enfants, aux promesses que j'ai faites à leur père, qui, dans ses derniers moments, n'a été occupé que d'eux. Il a trouvé le moyen de me rendre chères et respectables toutes ses vo-

lontés. Ce n'était plus cet homme impérieux, mon voisin ; ses derniers moments me feront toujours répandre des larmes. Mes soins l'avaient touché ; il commençait à croire à mon amitié. Je désire que son souvenir me défende contre un sentiment qui n'est pas, je l'avoue, affaibli.

Je sens que si M. de M... perdait sa mère, et que sa mauvaise santé et sa façon de vivre, qui peuvent éloigner toute autre de s'unir à lui, le mettaient dans le cas d'avoir besoin de mes soins, toutes mes résolutions céderaient, et il m'est doux de penser que vous ne m'en aimeriez pas moins. Ce que je puis vous assurer, mon voisin, c'est que mon bonheur personnel ne me décidera pas, je l'ai dit. Ainsi, et comme je ne trouve pas juste qu'on falsifie les choses qui plairaient et pourraient convenir, j'ai mis le docteur<sup>1</sup> fort à son aise en lui montrant plus de courage et de raison que je n'en ai. S'il prend d'autres engagements, je le regretterai, mais vous seul le saurez.

D'ici à sept ou huit ans, mes filles seront en âge d'être établies ; mes parents m'aideront à leur trouver dans nos provinces des gens honnêtes et aisés. Je pourrai faire pour elles de bons établissements. En en faisant un pour moi, je me brouillerais avec tous, et mes filles en souffriraient ou du moins le croiraient. On m'a parlé ces jours-ci pour un homme qui a cent mille francs de rente, dont le nom est connu, qui donnerait à mes filles, attendu qu'il n'a pas d'enfants. Oh ! je me suis crue très-dispensée de leur procurer cet avantage. Me voilà quitte avec elles. Je me garde bien de faire part de cette bonne fortune à M. de M..., ainsi qu'à mes proches, qui me croiraient folle de refuser, comme de vieilles amies prétendent que je le suis de ne pas voir M. de M... chez moi. J'ai une aversion extrême pour tout ce qui a l'air ménage de contrebande ; il me semble que c'est la plus grande marque

<sup>1</sup> Margetency, que madame de Verdelin désigne souvent par ce surnom.

de mépris d'avoir pour amant en public celui dont on ne veut pas faire son mari. On n'est pas obligé de savoir nos raisons. Je rougirais pour lui et pour moi de ce soupçon. Il vient d'acheter une maison près de Sceaux, où il passera l'été. Je partirai dans le mois de juillet pour Bourbonne sans le voir, parce que je me tiens dans ma maison que je n'ai pas encore trouvé à vendre.

Madame de Luxembourg va venir à Montmorency. On dit qu'elle a repris un peu de courage ; elle a été bien touchée et a rendu bien des soins à son mari. Elle va marier mademoiselle Amélie <sup>1</sup> à M. de Gontaut. J'ai regret qu'elle n'épouse pas un Boufflers : c'est une des races qui a produit chez nous le plus d'honnêtes gens et de meilleurs citoyens. J'étais hier priée à dîner chez madame d'Houdetot, où était M. Hume. Comme je suis fort enthousiaste de son Histoire, la comtesse avait cru me faire une fête. L'état de ma fille ne me laisse pas assez de tranquillité pour me prêter aux choses agréables, et puis je fuis tout ce qui a l'air bel esprit. On dit cependant que ce M. Hume a tout le bon esprit qu'il a mis dans ses ouvrages. Il est très à la mode ; les jolies femmes le tracassent. Je ne sais comment il s'y prête. C'est, dit-on, en leur lâchant des vérités. Malgré cela, j'en suis étonnée. Je vous avais demandé si vous n'aviez pas quelque banquier qui eût un correspondant dans ce pays-ci ; vous ne m'avez pas répondu sur cela. Si, comme je l'espère, je trouve la lettre de M. le chevalier de Boufflers, je vous la ferai passer par cette voie. Envoyez-moi cette adresse, je vous en prie.

<sup>1</sup> Mademoiselle de Boufflers, petite-fille de la maréchale de Luxembourg et qui fut ensuite duchesse de Lauzun.

## XXVII

Paris, 3 septembre 1764.

Vous alliez prendre des douches, mon voisin ; votre voyage était donc pour votre santé <sup>1</sup>. Vous êtes revenu sur vos pas, mon voisin. Je ne m'en consolerai jamais. Je ne saurais vous rendre la douleur que j'ai eue, quoique je croie très-fermement que j'aurai le plaisir de vous voir l'année prochaine, ma fille étant obligée de retourner aux eaux ; je vous assure que je suis trop affectée du présent pour jouir de l'avenir. Mon voisin, personne n'a jamais plus senti la contrariété des devoirs. Je vous avoue cependant que, quoique ceux que je viens de remplir m'aient coûté tout le plaisir que j'ai désiré depuis des années, il m'a été doux de les remplir. Je relus votre lettre à Bourbonne le vendredi 24<sup>2</sup>. Je devais partir le lendemain. La santé de ma fille me retint un jour de plus. Je ne pus en profiter pour vous marquer les raisons de mon départ, parce que la poste ne partait que le lundi.

Vous me dites, mon voisin, que vous avez tout ce qui vous fait besoin : c'est que vous restreignez vos besoins à ce que vous avez. Vous êtes aussi dur pour vous-même que vous êtes bon et compatissant pour autrui. Le pays que vous habitez est cher ; je l'ai entendu dire à une dame qui a habité Neuchâtel. Elle vous avait vu passant à Lausanne. Il est vrai que j'ai deviné, au ton de votre réponse, que vous soupçonniez l'usage que je voulais faire de votre banquier. Mademoiselle Levasseur m'a fait une trahison que je ne lui pardonnerai qu'au-

<sup>1</sup> Madame de Verdelin fait allusion ici à un voyage que Rousseau avait voulu faire à Aix-en-Savoie pour y prendre des douches. La lettre de ce dernier du 21 août 1764, à milord Maréchal, contient tous les détails de ce voyage et nous apprend qu'arrivé malade dans la petite ville de Thonon et contrarié par des pluies continuelles, il rebroussa chemin et revint à Motiers-Travers.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

tant que vous oublierez que j'ai imaginé quelque chose qui vous déplait. Si vous lisiez dans mon cœur, vous trouveriez, je l'ose dire, une différence très-grande dans le sentiment qui le conduit d'avec celui de bien des gens qui se sont occupés de vous. Je mérite, mon voisin, surtout la préférence lorsqu'il sera question de vous servir ; personne n'en sera si touchée que moi, personne n'est si à portée que moi. Je suis si riche ! J'ai vingt mille francs de rente, et je m'arrange à en manger dix ou douze au plus en ne refusant rien à l'éducation honnête de mes filles, éducation à la vérité de filles de province, mais c'est là où je les destine. Je viens de prendre pour elles et pour moi un appartement à l'abbaye de Panthémon. Nous sommes logées toutes quatre en dedans, et j'ai en dehors une chambre pour coucher lorsque mes affaires me feront rentrer tard ou lorsque mes filles ou moi serons malades. J'y ai aussi ma cuisine, parce que je suis attachée à garder Leroy, que vous avez vu, et qui est mon cuisinier. Une chambre pour lui, une chambre pour ma femme de chambre, une pour mon laquais. J'ai, avec ces deux gens-là, deux femmes en dedans, quatre domestiques. Voilà plus qu'il n'en faut.

Bonjour, mon voisin. Mademoiselle Levasseur, je me plains de vous ; cela me fait chagrin, parce que je vous estime et vous aime. Vous connaissez combien je suis affligée de déplaire à mon voisin. Vous avez lu dans mon cœur, rendez-moi justice près de lui, et engagez-le à me mander qu'il croit que je préfère son repos au mien. Permettez aussi, mon voisin, que je charge mademoiselle Levasseur, pour peine de son indocilité, de vous faire souvenir de moi, si vous avez besoin de vos amis, et, lorsque vous poussez les privations trop loin, je la prie de vous dire que c'est manquer à l'amitié que mérite mon attachement pour vous. Vous savez qu'il ne tient point à votre génie sublime, à la réputation dont vous jouis-

sez ; je ne m'élève pas jusque-là. La bonté de votre âme, cette courageuse patience que je n'ai connue qu'à vous, l'amour de la vertu pour la vertu même, voilà mon lien, voilà ce qui me fait désirer votre bonheur pour l'honneur de l'humanité autant que pour le bonheur de ceux qui vous connaissent. C'est ce qui me fait vous dire que vous devez vous soigner et donner à votre vie les commodités qui peuvent la rendre plus douce. J'abuse de votre temps, mademoiselle Levasseur ; lisez-moi pour votre pénitence. Je suis arrivée ici le 28 ; j'étais le soir à Versailles ; j'y ai ouï dire que la maréchale de Luxembourg était en peine de vous. A mon arrivée à Paris, j'ai trouvé madame Du Deffand, à qui j'ai dit que vous aviez été absent ; elle se chargea de le dire à la maréchale, chez qui j'aurais envoyé, quoique je n'aie pas ouï parler d'elle. Elle dit qu'elle attend une réponse pressée ; elle va venir à Montmorency, où j'irai quand mes affaires seront finies. Ma maison n'est pas vendue.

## XXVIII

6 novembre 1764.

Je vous ai envoyé, cher voisin, une lettre dont l'auteur n'a donné que quelques exemplaires à des amis intimes, ne voulant mettre à cette querelle littéraire nulle ostentation. Il m'a paru fort aise de l'envie que j'ai eue de vous envoyer le mien. Il m'a fort priée de lui dire ce que vous en penseriez.

Il n'est bruit ici, mon voisin, que de la lettre que vous avez reçue de Paoli. Il vous demande des lois. Les Encyclopédistes, pour mettre leur amour-propre à l'aise, prétendent aussi qu'il a écrit à Helvétius. Un de ces messieurs le disait l'autre jour devant moi.

« Sans doute, lui dis-je, les Corses n'ont que le bon sens ; ils n'ont jamais connu l'esprit. »

Nous étions dans une maison où on fait des pointes de tout. Je ne pus me refuser de leur faire remarquer que je m'y mettais. On a ri, et on a trouvé que l'auteur d'*Émile* et celui de l'*Esprit* devaient se trouver très en contrariété. Mon voisin, c'est incroyable tout ce que Voltaire mande dans ce pays-ci pour désavouer son *Dictionnaire philosophique*. Il y a une lettre à l'archevêque de Lyon qui finit ainsi :

« On veut persécuter un vieillard et mettre une malheureuse famille qui ne peut subsister sans lui dans le cas de désirer d'entrer dans le tombeau où on veut le forcer de descendre. »

Cela est poétique. Croiriez-vous que l'enthousiasme du comte et de la comtesse<sup>1</sup> va jusqu'à trouver ces désaveux charmants, et très-sensés, et très-honnêtes? Sont-ils pour détruire l'idée de l'Être suprême et nos idées consolantes sur l'avenir? Je n'ai pu me tenir de leur dire qu'il n'y avait qu'un scélérat qui cherchât à détruire une opinion qui le gêne; qu'apparemment il avait meilleure idée des autres que de lui, car il ouvrait la porte à tous les crimes et ôtait un frein qui lui était profitable comme au reste des hommes. Le comte a prétendu qu'il ferait faire le portrait du roi de Pologne, du président de Montesquieu et de Voltaire en porcelaine de Lorraine. J'ai demandé les deux premiers. On a élevé la voix pour me demander pourquoi je ne voulais pas le troisième, un grand homme, un homme de génie.

« Ce titre, monsieur, n'en est pas un pour une femme simple. J'honore le roi, parce qu'il fait du bien; le président était l'ami de mon père; la réputation de Voltaire ne m'en impose pas, ses opinions me révoltent. En souhaitant beaucoup de bien à sa personne, je voudrais voir brûler ce qu'il a fait et sacrifierais le plaisir de quelques-uns de ses ouvrages

<sup>1</sup> Saint-Lambert et madame d'Houdetot.

à celui d'être sûre que les autres seront ensevelis. Le vœu est tardif, monsieur ; le mal qu'il a fait à tous ses admirateurs est irréparable.

— Et le prêtre savoyard ? dit une dévote.

— Il est trop loin de nous. Ces messieurs ont le poumon si élevé, qu'il ne peut pas se faire entendre. Il sera obligé de voir qu'il a vainement sacrifié sa vie, sa tranquillité, pour persuader aux hommes qu'il faut croire en Dieu et faire le bien. La morale de ces messieurs est plus commode, mais elle n'inspire pas la confiance. Je vous jure que je ne me mettrais pas tête à tête à traverser un bois avec le plus honnête d'eux. »

On a élevé la voix ; je me suis tue. Au bout d'un demi-quart d'heure que personne ne s'entendait et qu'on me tirait à cartouche, j'ai repris la parole et les ai assurés que, puisqu'on faisait si peu de cas de ma réserve et de ma politesse, j'avouais que je pensais même que mille écus, s'ils en avaient besoin, seraient un appât dangereux. Comme je riais, on a été forcé de rire ; mais je n'ai plus trouvé que des airs froids à une partie des gens, c'est-à-dire aux philosophes et aux dévots.

Je suis revenue à Paris chez madame d'Aubeterre, qui est malade ; mais j'y resterai peu, attendu qu'elle a donné mon appartement à la comtesse, que je suis fort gênée et fort haut, et que je ne me porte pas bien. Ma fille va mieux ; l'air de la campagne lui a fait du bien. Je compte que mon voyage de Bourbonne achèvera de la guérir. Ses sœurs sont encore à Maubuisson ; je ne les prendrai que lorsque celle-ci sera hors de crainte que son mal ne se communique. Je les vais voir souvent. J'y trouvai madame H... il y a quelques jours, qui me dit que le curé de Groslay ne la voyait pas sans lui demander si elle avait oui parler de vous.

« Je l'aime toujours, dit le vénérable prêtre ; je lui écri-



rais, mais j'ai chargé madame de Verdelin de le lui dire. »

Je m'en acquitte. On parle fort ici des *Lettres écrites de la Montagne*, qu'on dit être une réponse à celles du *Désert*<sup>1</sup> de Tronchin. On veut que vous en soyez l'auteur. Personne ne les a ici. Un de mes amis a fait hier courir tous les libraires. Si elles sont de vous, je vous prie d'en mettre un exemplaire, s'il n'est pas trop considérable, bien enveloppé, à l'adresse de M. Angard, directeur des postes, rue Montmartre. Si elles ne sont pas de vous, je n'en ai nulle envie. Il y a un M. de Neuilly qui dit que vous avez eu la complaisance de lui lire un chant d'un poëme en prose<sup>2</sup> dont il est enchanté. Le comte, qui me disait cela, ajouta que votre prose était très faite pour dédommager de la manie des vers.

Bonsoir, mon voisin. Pardon de vous avoir fait tant de verbiage; ne me lisez pas, mais aimez-moi toujours.

## XXIX

Paris, ce 17 novembre 1764.

Que je suis sensible, mon voisin, à votre inquiétude pour moi! que je suis fâchée de vous en avoir causé! Comment est-il possible que de deux lettres que je vous ai écrites il ne vous en soit pas parvenu une? Un secrétaire du duc de Choiseul m'a assuré qu'il vous enverrait la Lettre de M. de Foncemagne sur le *Testament politique*<sup>3</sup>, franche de port, et qu'il s'y prendrait de façon que cela ne vous coûterait rien du tout. Si jamais elle vous arrive, marquez-moi s'il m'a tenu parole. Je pourrais me servir de cette voie pour vous faire remettre quel-

<sup>1</sup> Ses *Lettres de la Campagne*.

<sup>2</sup> *Le Léviite d'Ephraïm*.

<sup>3</sup> On doit à Foncemagne une remarquable dissertation sur l'authenticité du *Testament politique* du cardinal de Richelieu.

ques livres qui, dans le nombre de ceux qui paraissent, me font plaisir, et que je pourrais faire lire à mes filles, si j'avais votre approbation. Presque tout ce qu'on fait lire aux enfants les ennuie. L'histoire orne leur esprit et ne met rien dans leur cœur, du moins celle de notre nation, et puis cette lecture est longue; les enfants en sont effrayés et ennuyés. Ma fille lit cependant avec plaisir M. Rollin. Je lui ai fait lire les jours passés tous les détails de la vie champêtre de la divine Julie. Ce que j'ai entendu appeler par nos belles des longueurs lui a paru très-court. L'opinion d'une fille de douze ans est trop différente de celle d'une femme de dix-neuf. Il est vrai que ma fille est d'une simplicité qui me ravit. Hier j'étais souffrante; madame d'Aubeterre s'en inquiétait :

« Hélas! dit-elle, cela ne sera peut-être rien; maman pourrait être grosse.

— Ma fille, répondit ma parente, vous ne savez ce que vous dites; elle n'a pas de mari.

— Qu'est-ce que cela fait, ma tante?

— Cela fait, ma fille, que l'on n'a d'enfants que par l'ordre de son mari, parce qu'il en demande au ciel. Cela est si embarrassant pour les femmes, qu'elles n'en ont plus lorsqu'elles n'ont point de mari; elles s'occupent d'élever ceux qu'ils leur ont laissés. Il est mal fait de ne pas vouloir avoir d'enfants quand votre mari en désire; mais une veuve n'en fait pas.

— Je ne comprends pas comment cela se fait! »

Je pris un chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ* qui dit qu'il ne faut pas s'embarrasser comment le ciel et la terre se sont faits, ni des choses qu'ils renferment, mais qu'il faut en savoir l'usage pour le rapporter à faire du bien à ses frères et en glorifier Dieu.

« Voilà ce qui répond, ma fille, à votre question. Si vous en faisiez de semblables, on vous croirait pleine d'orgueil et de curiosité; il faut être simple et modeste, etc. »

Je parlai gravement de l'orgueil ; elle en a, et toute la pétulance possible ; elle se passionne sur tout. Cela la mène à dire ou faire des bêtises. C'est toujours où je l'attends. J'en cause avec elle de bonne amitié ; ordinairement elle m'apprend qu'elle a eu tort. J'imagine que, pour empêcher cette grande vivacité et cet orgueil de faire des progrès, il faut l'élever avec beaucoup de simplicité. J'en lui fais apprendre tous les ouvrages des doigts, utiles et agréables, afin de varier. Elle détestait l'ouvrage ; à présent, elle l'aime. Elle serait fort propre à faire une femme savante : beaucoup de facilité et de pénétration d'esprit, dit-on ; mais cela rend-il heureuse ? Non, l'amour-propre égare. Ah ! la plus heureuse, c'est celle qui donne de la bouillie à ses enfants et en est caressée, qui conduit son ménage avec application. Si elle n'est pas agréable à son mari, elle lui devient utile, et c'est quelque chose. Pensez-vous ainsi, mon voisin ? Je vous mènerai ma grande fille l'année prochaine ; sa figure, sa tournure vous feront partager mon inquiétude pour son avenir. Mon voisin, qu'il me sera doux de vous demander des conseils pour elle et pour moi ! Voilà l'hiver. Que j'en suis en peine pour vous ! que j'ai des raisons de désirer le printemps ! Mademoiselle Levasseur, je me flatte que vous partagerez ma joie ; j'en ai d'y penser. Je suis auprès de madame d'Aubeterre qui est malade. Les ouvriers n'en finissent pas à mon couvent, je compte m'y établir à la fin du mois. Bonjour, mon voisin.

## XXX

A Panthémon, 8 janvier 1765.

Depuis six semaines, mon voisin, que je suis dans mon nouvel établissement, j'ai essayé une dysenterie accompagnée de fièvre et de tous les maux que cette maladie entraîne ; ils m'ont si fort affaibli que j'ai peine, depuis huit jours que

j'en suis quitte, à rester quatre heures debout, et que ma tête ne peut s'occuper de rien hors de l'état de mon voisin, des nouvelles tracasseries auxquelles il va se trouver exposé. Du moment où je vous ai connu, je n'ai jamais douté de votre courage, mais j'ai craint ce que des tourments perpétuels font à votre santé et à votre cœur. La méchanceté ne fait rien aux méchants; mais à un homme bon et généreux comme vous, la malice dont il est l'objet fait mal. A propos, on dit que Voltaire vous a écrit au nom de Paoli; si c'est un piège qu'il tendait à votre paresse, la vanité de la secte<sup>1</sup> y a été prise. On disait : « Mais cela n'est pas surprenant, les Corses ont écrit aussi à Helvétius, à Diderot. » — « Je n'ai pas vu la lettre à Rousseau, mais j'en suis sûr comme si je l'avais vue, » disait un homme de la société. Je le revis hier, il se pressa de m'apprendre la nouvelle qui courait. « Je suis fâchée, dis-je, qu'il n'y ait que vos amis qui aient été pris. » Je le désespérais; après avoir bataillé, il nia, comme ils ont coutume de faire. Nous étions trois témoins; cela ne l'embarrassa pas. Je vis hier Gatti, qui me dit que vos *Lettres de la Montagne* paraissaient. A ce propos-là, j'appris de lui, mon voisin, qu'à Lucques et à Pise on était à la cinquième édition d'*Émile* et qu'on ne comptait plus celles de *Julie*.

Ma fille vient de prendre les eaux de Bourbonne. A Paris, elle était redevenue boiteuse comme le printemps dernier; sa jambe va à présent très-bien : raison de plus pour aller à Bourbonne au printemps. Je vous assure, mon voisin, que je m'en occupe sans cesse. J'ai bien regretté les obstacles qui m'ont empêchée de vous voir cet été. Il semble que le ciel voulu récompenser mon sacrifice : j'ai placé deux neveux depuis que je suis de retour; il m'en reste un pour qui j'ai encore des espérances. J'ai presque réussi à faire de ma sœur

<sup>1</sup> La secte philosophique.

une chanoinesse à Metz ; on vient de réunir des abbayes à ce chapitre, et on a fait remonter les preuves de noblesse à 1350 : il n'y a pas tant de gens qui aillent là, et sur cent cinquante qui se proposent, j'espère qu'à l'aide de très-antiques parchemins j'obtiendrai la préférence. Ma fille m'occupe fort ; son caractère a besoin d'une amitié vigilante et elle a assez d'esprit pour me faire regretter d'avoir peu le talent d'en tirer parti ; au reste, elle n'en sera pas moins heureuse pour être un peu moins savante. A ce propos, on dispute ici sur la femme dont vous parlez dans vos *Lettres de la Montagne* ; on nomme chez le baron<sup>1</sup> madame d'Houdetot : cela va bien à ses talents mais pas à son nez. Le duc d'Aumont me demandait qui j'imaginai ; j'ai nommé madame de Boufflers. On dit qu'elle épousera le prince de Conti ; il serait, je crois, beau et sage de le refuser. J'ai du goût et de l'estime pour madame de Boufflers, que je ne connais pas ; je serais fâchée qu'elle eût cette vanité. Je vois dans tout cela une autre manière dont ma gloire tirerait profit, mais les hommes n'ont pas tous la même manière de voir. Bonjour, mon voisin. Donnez-moi de vos nouvelles ; un mot tout seul aussitôt que vous le pourrez : ce moment-ci m'occupe et m'inquiète fort pour vous.

## XXXI

26 Janvier 1765.

Vous avez dû recevoir ma lettre, mon cher voisin, à peu près dans le temps que j'ai reçu la vôtre. La crise où vous vous trouvez m'afflige et m'inquiète. Je ne crois pas les ministres plus aisés à pardonner que nos prêtres ; on dit que vous les poussez loin. Je n'ai pas reçu vos *Lettres*<sup>2</sup>, ou les

<sup>1</sup> D'Holbach.<sup>2</sup> Ses *Lettres de la Montagne*.

a ici on ne peut plus difficilement. On débite que vous y peignez Jésus-Christ comme un homme doux, humain, enfin qui allait aux noces et se faisait tout à tous. Les dévots, qui ne sont pas de même, disent que ce tableau est indécent. J'ai pensé être lapidée pour avoir dit que j'avais cru voir cela dans l'Évangile. Ah! mon voisin, que ces gens-là ont raison d'être fâchés qu'on leur parle d'un modèle qu'ils suivent si mal; mais que je crains leur fureur contre vous! Ils feront sortir des épines de dessous vos pieds. Pourquoi ont-ils commencé à vous persécuter? Cela se devine, mais aujourd'hui ils ont une raison de plus, celle d'avoir été injustes; votre existence les humilie. Soutenez-la, mon voisin, contre les orages, vivez pour vos amis et oubliez assez le commun des humains pour vous mettre peu en peine de leurs opinions. Pourquoi n'y a-t-il pas un moyen de rapprocher nos demeures depuis que je peux disposer de moi? Parce que mes idées même sur l'avenir seront sans effet. Je m'aperçois qu'on a de l'inquiétude sur l'éloignement qu'on me trouve pour l'attrail de la religion; on<sup>1</sup> m'a déjà dit deux ou trois fois: « Nos goûts ne sont pas les mêmes. » Cela n'a pas changé les miens. J'ai toujours des soins, de l'amitié, on s'éloigne sous des prétextes légers. Sur cela je ne changerai pas plus que sur mes autres goûts; j'en suis un peu moins la maîtresse, je l'avoue. On a tort, mon voisin, de dire que les femmes ne savent pas vivre seules; je m'habitue à passer huit jours sans voir que ma fille et son médecin, et lorsque, au bout de ce temps-là, il m'arrive quelqu'un, je suis si peu au fait de la société que je ne sais que dire, j'ennuie et on me le rend bien. Voilà assurément beaucoup vous parler de moi: c'est le défaut des reclus. Que vous dirais-je? mon amitié, mes sentiments? Les choses qu'on sent très-bien on les exprime, dit-on, très-mal. Ce que je désirerais plus que vivre serait, mon cher voisin,

<sup>1</sup> Cet *on* ne peut se rapporter qu'à Margency.

de trouver des occasions de vous les témoigner. Bonsoir, cher voisin. Donnez-moi de vos nouvelles autant que cela ne vous fatiguera pas. Un mot ; dites : Je suis tranquille, et je le serai bien davantage que dans ce moment.

## XXXII

Paris, 9 février 1765.

J'ai reçu, mon cher voisin, les *Lettres de la Montagne*, dont je vous fais mille remerciements<sup>1</sup>. Sur le déchainement des Gênois qui sont ici, je les avais jugées ; la lecture a confirmé mon opinion. Je ne suis pas étonnée qu'elles fassent grand bruit à Genève. On dit ici qu'on fait déloger Voltaire et qu'on vous rappelle ; cette démarche serait si fort à sa place et si honnête que j'ai peine à la croire ; notre siècle semble n'être pas fait pour cet événement. Je comprends tous les mouvements que peuvent se donner des gens qui ont tort pour perdre un homme qui ose avoir raison. Ce qui m'effraye, c'est qu'il y a partout des gens intrigants et des prêtres fanatiques. Il faut pourtant dire à la louange de ces derniers qu'ils n'ont eu aucune part à l'orage qu'on a élevé ici contre vous ; le troupeau encyclopédiste a remué seul et mis en mouvement les magistrats dont plusieurs pensent comme eux. Il est certain que ce n'est qu'à leur rumeur que les autres ont cru qu'il était malhonnête de se taire. Mais comment est-ce que ces fripons échauffent les têtes ? En assurant que vous ne croyez pas tout ce que vous dites. J'entendis ce propos-là il y a quelques jours d'un bel-esprit. « Monsieur, lui dis-je, il ne peut se plaindre de vous, vous le jugez d'après vos sentiments, mais souvent on se dissimule les raisons d'in-

<sup>1</sup> Voir, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à madame de Verdelin du 3 février 1765.

térêt qui font nier ou affirmer. Il n'a pu se cacher que le parti qu'il prenait ne serait pas heureux. Il voyait les gens qui ne croient pas en Dieu étayés d'amis et de protecteurs ; il savait qu'il se ferait des ennemis, et des ennemis qui ne croient pas à l'autre vie sont bien dangereux pour celle-ci. » Une personne grave dit : « En vérité, madame, on peut aimer ses amis, mais il ne faut pas épouser leurs erreurs. » J'assurai que je n'étais pas calviniste, que j'étais fâchée que vous le fussiez, et cela est vrai, mon voisin, non que j'admetsse l'impossibilité de faire son salut en écoutant la conscience ; mais en premier lieu l'établissement, les motifs de votre séparation à vous autres protestants m'ont toujours paru tenir plus à l'orgueil, à la licence, qu'à l'amour du bien, quoiqu'il en ait été le prétexte ; et puis je ne trouve pas raisonnable qu'on rejette un mystère lorsqu'on en admet un autre tout aussi difficile à résoudre. Je crois que cette liberté qu'on donne à la raison de les expliquer de telle ou telle manière est un abus de notre intelligence, une occasion de perdre en recherches vaines le temps que nous devons employer à pratiquer, et j'imagine que c'est une chose agréable à Dieu que la soumission de l'esprit ; elle est plus difficile qu'un acte d'humilité. Aussitôt que j'ai un peu raisonné avec moi-même, je me suis imposée la pénitence de ne pas discuter avec ma petite cervelle. Mon père ne m'a occupée qu'à calculer ce qui pouvait regarder mon sexe et mon ménage. Vous croyez peut-être que mon confesseur m'a tourmentée sur ma manière de penser ? Non ; il me demandait si je croyais, je répondis : « Je prie Dieu chaque jour que ma foi augmente, mais je ne suis pas assez téméraire pour faire des raisonnements. » Il me dit : « Vous avez raison, soumettez-vous, mais examinez bien la morale ; écoutez votre conscience, et Dieu vous aidera. » Il y a plus d'un Vicaire savoyard. Une de mes inquiétudes, c'est que



vous ne le retrouviez pourtant pas en Italie<sup>4</sup>. Les mêmes gens qui vous persécutent à Motiers vous suivront dans ce climat plus heureux, et vous n'aurez pas la protection d'un grand prince pour vous garantir.

Faites bien vos réflexions, mon voisin, connaissez bien les gens à qui vous aurez affaire ; en assurant votre tranquillité vous assurez celle de vos amis. Surtout fuyez les lieux où il y aura des beaux-esprits, ils craignent les bons et font tout pour s'en défaire. Nous causerons bien de tout cela ensemble en septembre, car il faut que je reste pendant mai et juin pour pouvoir vendre ma maison. Si elle l'était dans les deux mois prochains, j'avancerais mon voyage et je commencerais par vous, ainsi ce serait dès la saison du rossignol. Je vous assure qu'il n'y a pas de pays qui ne me paraisse avec vous le plus heureux du monde. J'ai ouï dire beaucoup de bien de celui que vous habitez ; j'y trouverai quelqu'un pour qui j'ai une bien tendre estime, je pense avec tant de joie au jour qui me donnera le plaisir de l'embrasser ! Je fus hier chez M. Duchesne pour vous envoyer un essai d'une traduction d'Homère qui m'a fait plaisir ; je ne trouvai personne ; c'était lundi-gras. J'irai le jour des Cendres, et j'y joins un petit roman de mademoiselle Leprince, qui a écrit le *Magasin des Enfants* ; vous aimez son style. Je n'ai pas osé le livrer à ma fille, j'ai peur que le goût de ces petits ouvrages ne nuise aux choses plus sérieuses ; je lui fais lire l'histoire ancienne, qui l'amuse assez, et l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Elle aime les descriptions, je compte bien tirer parti des voyages. Il me reste une chose plus utile que ça, c'est l'éducation de son caractère qui est bouillant ; il m'effraye beaucoup et rend mes jours assez tristes.

<sup>4</sup> Dans sa dernière lettre, Rousseau parlait à madame de Verdelin de son désir d'aller chercher un refuge en Italie.

## XXXIII

A l'abbaye de Panthéon, 18 mars 1765

Je viens de recevoir votre lettre<sup>1</sup>, mon cher voisin; vous jugez de l'effet qu'elle a produit. Hélas! je l'avais crain, je connais les prêtres dans tous les cultes, et ceux de notre Église aujourd'hui ne sont pas les plus fanatiques de tous. Malgré cela, je les crains encore, et je vous aimerais mieux en Angleterre qu'en France. Vous jugez si je consulte mes intérêts. Il n'y a qu'une réflexion qui me tourmente, c'est le climat qui n'est pas bon et le pays fort cher à vivre. Cela serait moins embarrassant si vous aviez assez de bonté pour vos amis pour leur donner la satisfaction de vous être utile. J'attendrai votre lettre et la fin des décisions de vos pasteurs<sup>2</sup>, mais, je vous prie, ne tardez pas à m'en instruire; vous auriez de la peine à vous peindre mon affliction et mon inquiétude pour vous. Quelque parti que vous preniez, j'espère que je pourrai vous être utile. Je suis bien sûre que le gouvernement vous souffrirait dans quels lieux du royaume que vous choisiriez; mais il n'est pas autant le maître qu'on le dirait bien sur certains objets, et il peut être forcé dans ses résolutions. En restant tranquille sur quelque frontière de Bourgogne, de Franche-Comté, vous pourrez vous consoler des tracasseries de vos ministres, et votre respectable garde<sup>3</sup> vous rendre des soins paisibles. Quelque lieu que vous choisissiez, j'irai vous embrasser tous les deux.

Bonsoir, mon voisin, ne vous laissez point abattre. Je ne crains point de faiblesse de celui qui dans tous les temps

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> On était alors au moment où la fermentation causée par les *Lettres de la Montagne* était arrivée à son comble à Neuchâtel et à Genève.

<sup>3</sup> Thérèse Levasseur.

a été un exemple de courage, mais j'ai peur que la méchanceté des hommes ne vous dégoûte tout à fait de leur commerce et n'influe beaucoup sur votre santé. Ménagez-la pour ceux qui vous aiment, et, à ce titre, qui plus que moi a droit de vous faire des recommandations? Au nom de mon tendre attachement, supportez cet assaut, le calme succédera et on se lassera de vous persécuter. Je vous obtiendrai bien sûrement le passage pour aller en Angleterre. Quant aux frais du voyage, vous blesseriez mon amitié s'ils vous inquiétaient et vous me feriez douter de la vôtre.

## XXXIV

Paris, 31 mars 1765.

Milord Maréchal a raison, mon cher voisin; vous êtes trop près de Voltaire et de Genève, et, tout bien réfléchi, je crois qu'il y a peu de lieux où vous soyez autant à couvert de leur influence qu'en Angleterre. Je vais faire tout ce qu'il est à propos de faire pour obtenir votre passe-port, et je me flatte fort d'y réussir. Les cent louis de Duchesne serviront à votre établissement, il faut les oublier jusqu'à ce moment et trouver bon que je vous fasse remettre cent pistoles qui partiront avec ma lettre si je n'étais dans mon lit. Je ne veux charger personne de cette commission, afin d'assurer mon secret; je ne veux pas, mon voisin, que personne sache l'amitié et la honte que vous me témoignez en acceptant mes faibles services. Quant à votre très-estimable garde, j'ai un appartement à lui offrir, soit en dehors, soit en dedans de mon couvent. Je serai une partie de l'été absente; pour lui éviter tout embarras, elle serait nourrie comme nos pensionnaires, qui le sont bien, ou elle ferait son pot-au-feu chez moi si elle le préférerait. Elle aurait mon parler, sortirait jusqu'à huit

heures et demie, comme elle voudrait. Je ne laisse personne dans mon appartement, ainsi on ne la tracasserait point, et les religieuses, si elle était en dedans, ne la tourmenteraient pas : ce sont de bonnes filles que nous ne connaissons pas en dehors. Elle aurait un appartement dont on ferme la porte et emporte la clef lorsqu'on sort.

Il me serait bien doux d'aller vous chercher; mais les eaux ne commencent à être bonnes que dans les premiers jours de juin, et il me semble que vous pourriez profiter du mois de mai pour votre voyage, il fait moins chaud, et puis pourquoi rester au milieu de gens qui vous persécutent? Quoique vous m'assuriez que je puis être tranquille, je vous avoue que je ne le suis guère et que je serai comblée lorsque vous serez loin de ces lieux. Je vous verrai ici à votre passage, et avant d'aller à Bourbonne j'établirai votre garde. Il faut même vous dire que si l'état de ma fille empire comme il a fait depuis un mois, on me fera, je crains, aller à Bagnères ou Baréges, sur les frontières d'Espagne, auquel cas je partirai toujours les premiers jours de juin. La vie est pleine de maux, il n'y a de bien que l'amitié, elle adoucit toutes les peines. Je partage bien celles que votre garde aura à vous laisser aller seul. Vous n'en feriez beaucoup si vous vous fâchiez, mon voisin, de mon empressement à vous faire tenir les mille livres; vous pouvez partir plus tôt, enfin cela me tranquillisera de vous savoir dans le cas de partir.

## XXXV

Paris, 15 avril 1765.

Vous aurez jugé, mon cher voisin, que qui croit être quitte de son lit le surlendemain est bien heureuse d'en sortir quatre ou cinq jours après. J'ai peur que vous n'ayez été bien in-

quiet de moi. Mes forces, depuis trois jours, reviennent un peu ; je n'ai plus de fièvre, et la semaine prochaine j'irai à Soisy changer d'air, si la santé de ma fille n'y met pas d'obstacles.

Votre lettre du 30 mars m'a fait bien plaisir. Je sens vivement la satisfaction que vous avez de trouver un peu d'équité parmi les hommes. Si ce que vous éprouvez de l'affection des honnêtes gens avec qui vous êtes ne l'emporte pas sur l'ennui des tracasseries que veut vous causer la cabale de Genève, et que vous persistiez à vouloir passer en Angleterre, je crois que nos passages vous seront ouverts ; je l'ai fait demander au duc<sup>1</sup>, en disant que vos amis vous conseillaient de passer en Angleterre, qu'il m'était venu à l'esprit de voir si cette façon d'abrégé votre chemin ne vous déterminerait pas. On m'a répondu que cela dépendait du cousin<sup>2</sup>, mais que si je persistais à demander, le duc ferait le rapport de cette affaire. Vous jugez bien qu'il sait le succès et m'a fait redire de savoir si effectivement vous vouliez ce passe-port. Vous me marquez d'ici à quelque temps votre résolution.

Pesez bien, mon cher voisin, votre situation, le degré de tranquillité dont vous pouvez jouir, celui que vous pouvez espérer en Angleterre. S'il vous fallait quelques informations, quelques soins, M. de Maurepas a, par M. de Nivernais et par lui-même, des amis de toute espèce dans ce pays-là. M. le duc d'Aumont, qui a pour vous la plus grande vénération, est ami intime de notre ambassadeur ; il dit avoir des égards pour moi. Ainsi, je pourrais le charger de tout ce que vous voudrez, sans qu'il sût même la part que vous pourriez y avoir. Ce n'est pas des protections que je vous propose, je sais que vous n'en avez pas besoin, mais si vous vouliez avoir un logement ou autre chose de ce ressort, les gens de l'am-

<sup>1</sup> Le duc de Choiseul.

<sup>2</sup> Le duc de Praslin, alors ministre des affaires étrangères.

bassadeur s'y emploieraient. Je voudrais que ma lettre vous fût arrivée, parce que la bonté de votre cœur souffre à présent de me croire malade.

## XXXVI

Abbaye de Panthémon, 18 avril 1765.

Enfin, mon cher voisin, me voilà tranquille pour vous. Je ne l'étais pas encore sur votre précédente lettre<sup>4</sup>; la mienne a croisé celle-ci. Je ne puis assez vous dire combien je suis sensible à la façon obligeante dont vous avez reçu mes offres. Vous êtes bien persuadé qu'on ne peut ajouter à mon attachement pour vous que de la reconnaissance, et assurément j'en ai beaucoup de votre façon de penser et de l'intérêt que vous prenez à ma situation et à celle de ma malheureuse fille. Elle est depuis huit jours au lit, je ne sais ce que cela deviendra; en conséquence, je ne puis plus disposer de moi, et je ne sais ce que je deviendrai à mon tour, car cette enfant exerce et ma pitié et ma patience si fort que cela prend sur ma santé, qui ne se rétablit pas. Je vous avoue, mon cher voisin, que je me prends d'une haute estime pour les habitants de Neuchâtel; leur conduite, leurs procédés pour vous me touchent, je ne puis plus vous conseiller de les quitter: il faudrait être près de vous. Pesez les avantages, les inconvénients que vous pouvez trouver dans cette transplantation. Que vos honnêtes gens ne sont-ils à cent lieues de Genève! J'en redoute le voisinage; mais cependant à présent, que peut-on vous faire? Milord Maréchal sait bien mieux que moi juger les hommes et les circonstances; je ne puis, mon cher voisin, être éclairée que par l'intérêt et par l'amitié. Ces guides peuvent égarer lorsqu'ils ne sont pas conduits

<sup>4</sup> Lettre inconnue.

par le bon sens et l'expérience. Que pensera-t-il de votre situation présente? Consultez-le.

Il faut vous avouer que je n'aime pas les Anglais. Préjugés de nation, me direz-vous. Je n'en sais rien, mais cependant on leur dresse ici des autels. M. Hume est la coqueluche des jolies femmes, c'est pourquoi vraisemblablement il ne fait pas cet effet-là chez moi. Et puis ils sont pensifs; je serais née un peu follette. Au reste, malgré mon éloignement pour eux, je ne serais pas plus éloignée de vous aller voir à Londres qu'à Motiers. Sûrement je vous verrai cette année; je serais bien plus flattée que ce fût à Soisy. Pourquoi n'y pas loger? Nous irions prendre le café sur votre terrasse<sup>1</sup> et puis dîner avec le curé de Groslay; cela ne me paraît pas impossible. Si vous persistez à quitter Motiers, vous me manderez vos vues après avoir bien examiné toutes choses.

Bonsoir, mon voisin. Moreau me quitte si ma fille quitte Paris ou Soisy. Il croit qu'il ne sera pas possible d'aller ailleurs qu'à Bourbonne; Baréges est une route trop longue pour l'état où elle est.

### XXXVII

Paris, 27 avril 1765.

Vous souffrez et vous vous levez une heure avant le jour pour me renvoyer la lettre de change! Dois-je, mon voisin, me louer ou me plaindre? Je suis comblée quand j'ai de vos nouvelles; mais lorsqu'elles coûtent à votre repos, vous imaginez bien qu'elles troublent le mien. Je juge que votre état est aussi cruel que certains instants que je vous ai vus à Montmorency. Lorsque vous en aurez la force et le temps, un chiffon plié avec une suscription de votre main me rendra

<sup>1</sup> De l'ancienne maison de Rousseau à Montmorency.

satisfaite, et le jour où vous joindrez : « Je me porte bien, » votre voisine sera heureuse autant que le peut être une mère affligée. L'état de ma fille empire tous les jours; une fièvre lente, des maux de tête perpétuels, une maigreur effrayante, voilà le spectacle qu'elle m'offre avec les propos les plus affligeants. Tous les médecins qui la voient sont d'accord sur son mal, ils n'espèrent pas beaucoup la guérison. Je voudrais qu'elle eût la force d'aller trouver M. Tissot<sup>1</sup>; mais la pauvre petite me disait ce soir : « Je suis comme un brin d'herbe, maman, le premier vent me couchera. Je voudrais aller à Bourbonne, on dit que cela me fera du bien; je voudrais aller voir avec vous M. Rousseau, mais je n'aurai jamais la force de tout cela. » Elle pleure aussitôt que je la quitte, elle craint la mort et est persuadée qu'elle n'arrivera pas tandis que je serai près d'elle; ce spectacle est affreux pour moi.

Je vous ai fait part de mes réflexions sur votre transplantation; je ne vois plus tous vos habitants du même œil. Il est vrai que les prêtres sont à craindre; mais les matérialistes vous savent si mauvais gré de prendre la cause de Dieu et de notre âme sous votre protection, que je crains encore que vous ne trouviez d'autres tracasseries sur votre chemin. Puisque rien ne vous presse, consultez milord Maréchal, qui ne vous aime pas mieux que moi, mais qui est plus éclairé; j'ai une grande vénération pour lui. Je ne me plains pas du renvoi de la lettre de change, parce que je suis sûre, puisque vous me le dites, que vous la regardez comme un dépôt; je voudrais l'être autant que vous. Ne vous privez pas des choses utiles et commodes. Vous restreignez vos besoins, mon cher voisin, à un point qui afflige mon âme, et cela pour ne pas faire usage des offres de vos amis. Vous avez une trop grande délicatesse, c'est ôter à l'amitié la plus douce jouissance. Rendre et recevoir des soins de ses amis, voilà le seul plaisir que je me sois réservée.

<sup>1</sup> Célèbre médecin de Lausanne.



Un couvent, trois domestiques, point de chevaux, peu de paires, point de jeu, point de spectacle, aucune fantaisie, c'est le tableau de ma situation : vous pouvez conclure que je n'éprouve pas de gêne en servant mes amis. Quant à mon secret, je serais fâchée que vous ne le gardassiez pas ; j'aurais autant d'ennemis que vous avez d'amis, enfin vous me feriez une vraie peine.

## XXXVIII

Paris, 15 mai 1765.

Je ne puis avoir le mérite, mon cher voisin, d'avoir trouvé le remède que je vous envoie ; c'est le bon curé de Groslay qui a dit à madame d'Estrade, qui par hasard lui parlait de Darran<sup>1</sup>, qu'elle me ferait une galanterie de me l'envoyer. Vous jugez que j'ai bien remercié cet honnête homme de faire passer par mes mains quelque chose qui peut vous soulager ; j'espère que tout cela vous arrivera sain et entier.

Je viens de vendre ma maison à vie, cher voisin, à cette madame d'Estrade ; elle est assez jeune pour m'ôter l'espoir d'en jouir jamais, mais mes filles la retrouveront dans un meilleur état que je ne l'ai reçue, parce qu'elle va augmenter le logement et par conséquent la valeur ; je sacrifie mon revenu pour augmenter leur fonds.

Je pars enfin pour Bourbonnè le 14 ou le 15 de juin. Ma fille est si faible que je ne suis pas sans inquiétude sur les fatigues de la route. Ses sœurs sont en bonne santé, mais l'exemple de celle-ci me les montre de verre. Je suis bien destinée aux afflictions, mon cher voisin. Si ma fille peut être assez bien pour que je la quitte six ou sept jours, j'irai en passer deux avec vous, deux pour aller vous trouver, autant pour revenir. Voilà bien mon compte. Je ne sais si les eaux

<sup>1</sup> Célèbre chirurgien du temps.

la guériront ; je ne puis me dissimuler que jusqu'à présent on a trouvé peu de remèdes pour son mal. Votre docteur Tissot, dont la réputation m'engagerait fort, est trop éloigné pour que je puisse la lui mener.

Vous voilà donc tranquille, jouissant de l'amitié des gens honnêtes et de la honte dont vos persécuteurs se sont couverts. Je viens de recevoir une lettre du père Alamanni pleine de joie de ce qui vous arrive d'heureux. Mille choses pour vous, tendres et honnêtes, qu'on me charge de vous faire passer discrètement, dit-il, crainte de scandaliser les gens qui se nomment gens de bien. Il s'afflige de la vente de Soisy, je lui en sais bon gré. Il faut que je vous avoue que j'ai pleuré comme un enfant le jour où j'ai signé mon contrat. Il ne me reste de goût vif que pour la campagne et pour la vie qu'on y mène. Mon couvent n'y ressemble pas ; c'est un tas de commères qu'on a beau fuir, qui vous joignent toujours, et puis les visites qu'on fait à la grille sont rares, mais longues, presque toujours tête à tête ; cela n'est supportable qu'avec ses amis.

Bonsoir, mon voisin. Voilà médecin, chirurgien ; il faut vous quitter pour cette compagnie : voilà comment je passe ma vie.

## XXXIX

mai 1765.

Ma fille va un peu mieux ; on ne veut qu'elle aille aux eaux que dans les premiers jours de juillet. Cela nous mènera sans doute jusqu'à la fin d'août ; d'ici à ce temps, je me flatte que vous me ferez part de vos projets.

M. d'Épinay a donné au concert spirituel votre *motet*, composé pour La Chevette ; il y avait un monde énorme. Je vou-

lus y aller, mais il me fut impossible de trouver une femme de connaissance avec qui j'aïlle en public : j'y vais si peu que je ne me soucie pas qu'on m'y voie avec compagnie suspecte. J'eus beaucoup de propositions, mais je n'en acceptai aucune. Madame d'Épinay et la baronne d'Holbach y furent ensemble ; on me fit proposer une place, mais de l'attirail de la savanterie je ne m'éloigne pas moins que de celui de la galanterie. Si mes enfants, mes amis, se portaient bien et étaient aussi heureux que moi, je serais sans désirs et sans peines, mais tout ce qui les regarde m'affecte si vivement qu'il est possible que j'aie besoin de dissipation. Les inconvénients de la société m'arrêtent, il importe à des filles qui ont peu de bien d'appartenir à une femme dont le grand monde ne sache pas le nom. Je suis depuis deux jours à Neuilly, chez madame d'Aubeterre. Vous êtes étonné que je ne vous dise pas l'effet du *motet* ; c'est que je pense que vous savez déjà qu'il a été fort applaudi, surtout le commencement. On dit que vous n'aviez pas été prévenu par M. d'Épinay ; il faut excuser son cœur en faveur de sa mauvaise tête. Il fait ici des froids affreux ; j'en suis affligée pour votre santé qui s'en trouvera mal, car j'imagine qu'ils doivent être plus vifs chez vous. Malgré cela, j'aime mieux que vous y soyez qu'en Angleterre, car ces gens-là sont fort brutaux. Ce pauvre duc de Bedford a la tête en compote pour une tracasserie. L'abbé Galiani, attaché à l'ambassadeur de Naples, est, dit-on, renvoyé pour avoir dit que la hyène est madame de Pompadour.

## XL

Bourbonne, 4 juillet 1765.

J'arrive à Bourbonne, et j'ai vu, cher voisin, que Moreau avait raison de croire que ma fille n'aurait pas soutenu une

plus longue route ; elle est si affaiblie qu'elle ne commencera les eaux que dans quelques jours. Il faut voir comment elle les soutiendra avant de fixer mon départ et le plaisir de vous voir. Si vous êtes déterminé à laisser Motiers, je n'ai plus le même désir de connaître ce pays-là, et si vos courses vous rapprochent de Pontarlier, je voudrais bien que cela cadrât avec le temps où je pourrai quitter ceci et vous y joindre. Le chemin d'ici à Besançon est long, les gîtes mauvais, mais on m'assure que de Besançon à Motiers il y a un endroit fâcheux, c'est-à-dire une montagne. Je ne suis pas en peine des chemins pour moi, mais je le suis pour ma petite compagne de voyage. La campagne l'avait un peu rétablie, mais cette route l'a remise à bas. Mon cher voisin, quoi que je fasse, je suis née pour la peine ; les miennes ne font que changer d'objet.

Vous voulez quitter Motiers ; avez-vous bien examiné les lieux où vous allez ? Sont-ils fixés ? Renoncez-vous dans ce cas à l'Angleterre et êtes-vous assez sûr de la commodité de la vie, du caractère des hôtes que vous choisissez en changeant de lieu ? Il faut vous fixer dans un qui soit paisible et dont le climat vous convienne. J'ai pensé à vous et en ai souvent causé avec des gens qui sans vous connaître sont fort occupés de vous. Nous avons bien trouvé des lieux agréables, qui sembleraient faits pour la tranquillité, mais je vous avoue que je ne me rassure pas contre le zèle des prêtres. Les uns agissent par friponnerie, les autres de bonne foi, par fanatisme, enfin un moment dans un pays intolérant peut changer tout et bouleverser toutes les têtes. J'avais ouï dire qu'Avignon était plus libre qu'ailleurs ; je pensais à acheter une terre dans ce pays-là ; mais j'ai su par des parents de mes filles qu'en effet on y était en paix, mais que là comme ici la première tête chaude pouvait vous tourmenter. On me cherche toujours une terre, mais jusqu'à présent elles sont au denier quarante, et cela me paraît cher,

surtout n'étant pas sûre d'habiter, et c'est seulement pour mettre de l'argent à couvert, car les papiers font trembler. Nous causerons de tout cela, cher voisin.

Je vous prie de me marquer le temps de votre retour chez vous ; je ne crois pas pouvoir sortir d'ici avant le mois d'août. J'aurais commencé par aller vous voir, mais je ne recevais pas de vos nouvelles, et votre lettre<sup>4</sup>, en arrivant, m'a appris que vous alliez aux champs ; tout cela s'est heureusement arrangé, car ma fille vraisemblablement n'eût pu fournir une plus longue route. Donnez-moi ici de vos nouvelles ; d'ici à quinze jours, je vous marquerai des arrangements plus positifs.

## XLI

Bourbonne, 18 juillet 1765.

Voici ma fille en train de prendre les eaux, mon cher voisin ; je compte qu'elle les finira le 15 ou le 16 août. Je ne la trouve pas assez forte pour la mettre en route tout de suite. J'irai avec elle passer huit ou dix jours à deux lieues, afin de lui donner le temps de se reposer et prendre l'air. Ensuite je gagnerai Besançon, où je la laisserai à l'auberge avec ma femme de chambre si sa santé n'est pas meilleure. J'espère trouver dans cette bonne ville une voiture légère, y prendre la poste ; il n'y a que sept relais jusqu'à Pontarlier. Je pourrai y être dans la matinée ou l'après-midi. Si je n'arrive que le matin à Besançon, je pourrai passer vingt-quatre heures avec vous, ensuite revenir joindre ma fille, que je n'espère pas pouvoir vous mener. Il n'est possible de joindre la poste qu'à sept lieues d'ici, par un chemin difficile, et je ne mets pas plus de temps avec des chevaux qu'heureusement je trouve dans ce village. Si vous n'étiez pas chez vous à la

<sup>4</sup> Lettre inconnue.

fin du mois prochain ou à Pontarlier, marquez-le-moi, mon cher voisin ; je verrais à faire d'autres arrangements. Donnez-moi des nouvelles de votre santé ; si celle de ma fille va mieux, elle veut absolument aller vous voir aussi. Je viens d'avoir des nouvelles de ses sœurs ; on me marque que la dernière est très-chétive. Nous n'avons ici que des estropiés fort tristes. On ne peut faire autre chose que de s'occuper de soi ; aussi je prends des bains de jus d'herbes et me couche à dix heures du soir.

Sur cela, je vous quitte, mon voisin, et j'attends avec impatience votre réponse, vos arrangements ; je voudrais bien qu'ils ne fussent pas éloignés des nôtres. Marquez-moi quel est le bon cabaret de Pontarlier ; souffrez que je vous en fasse les honneurs si je suis sûre de vous y trouver. Cela me donnera la possibilité de mener ma fille en cas qu'elle soit un peu mieux.

## XLII

Bourbonne, 7 août 1765.

Je reçois une de vos lettres datée du 7 juillet<sup>1</sup>. Je juge, mon voisin, que vous vous êtes mépris, et je me hâte de vous dire que le dérangement que fait la nécessité où vous êtes de ne pas quitter Motiers ne m'afflige que parce que je juge qu'elle est causée par votre santé.

Vous verrez par ma dernière lettre que si mademoiselle Levasseur n'était pas venue à Motiers, je me proposais de l'aller voir. Cela vous prouve que je ne crains pas les mauvais chemins, mais simplement que ma fille les craint davantage. Je la laisserai à Besançon si elle ne peut aller plus loin, et de préférence à Pontarlier, afin de la rejoindre plus tôt ;

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

j'y laisserai avec elle ma femme de chambre et ma pesante voiture. Je prendrai la chaise de M. Gloriot et y ferai mettre mes chevaux. Si cela ne peut s'arranger ainsi, je lui demanderai des chevaux de poste, sous condition qu'il me les laissera le lendemain pour venir le soir joindre ma fille. Je compte aller dîner avec vous, et puis ne vous quitter le lendemain que le plus tard que je pourrai; mais il faut, pour que tout cela s'arrange, que vous puissiez être à Motiers depuis le 30 ou 31 de ce mois, parce que je ne puis retarder mon départ.

Je ne suis pas assez contente de l'état de ma fille pour me flatter que je n'aurai pas besoin l'année prochaine d'aller aux eaux; mais je pourrais bien la mener à Baréges et passer une partie de l'été chez mon père si Dieu me le conserve, parce qu'il est sur la route. Il faut cette année que j'aie le plaisir de vous voir. Je vous avoue que c'est un des motifs qui m'ont fait préférer Bourbonne cet été.

Bonsoir. S'il arrivait quelque changement dans nos projets, et que vous ne fussiez pas à Motiers les derniers jours du mois et les premiers de l'autre, mandez-le-moi, je vous prie. Je ne partirai de Bourbonne ou des environs que le 27, 28 ou 29.

### XLIII

4 septembre 1765<sup>1</sup>.

Nous avons eu hier, mon cher voisin, une longue mais heureuse journée. Me voilà arrivée d'assez bonne heure à Be-

<sup>1</sup> Madame de Verdelin venait à ce moment de rendre à Rousseau la visite qu'elle lui annonçait depuis si longtemps. Celui-ci en parle dans le XII<sup>e</sup> livre des *Confessions*, comme du seul plaisir qu'il eut à cette époque, où il était en proie à toutes les tracasseries suscitées par les *Lettres de la Montagne*. Madame de Verdelin était auprès de lui peu de jours avant la fameuse lapidation qui lui fit quitter Motiers.

sançon pour m'acquitter de deux ou trois commissions pour les buveurs d'eau que je joindrai vendredi. Je n'ai plus que de beaux chemins pour gagner Bourbonne; mais, comme je n'arriverai peut-être pas assez tôt pour le courrier, je me hâte de vous dire que nous nous portons bien, que nous avons été fort tristes de vous avoir quitté, et que j'attendrai avec impatience l'effet du parti que le ministre<sup>1</sup> a annoncé devoir prendre jeudi. J'espère que vous m'en ferez part, et que vous ne pousserez pas trop loin votre amour pour la liberté de vos Suisses.

Bonsoir, mon voisin. Je ne voudrais pas que vous fassiez une promenade pour moi aux Verrières sans y trouver une assurance que je vous suis véritablement attachée pour ma vie.

Mille amitiés à mademoiselle Levasseur.

#### XLIV

Abbaye de Panthémon, 10 octobre 1765.

J'ai été assez malade à Bourbonne, mon cher voisin; des saignées faites à propos, de l'eau et de la limonade m'ont délivrée d'une fièvre qu'on avait crue dangereuse. Je suis ici du 25 septembre. Je commence à voir du monde, et c'est depuis cela que j'ai appris les fureurs du peuple de Motiers. J'ai eu de la peine à y croire; mais votre lettre, que je reçus avant-hier<sup>2</sup>, a levé mes doutes. Je suis bien aise que vous ayez gagné l'île<sup>3</sup>; mais je vous avoue que je vous aimerais mieux plus loin de tous ces monstres. M. Hume, que je rencontrai hier, avait la même pensée. Je ne puis vous dire

<sup>1</sup> M. de Montmolin.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

<sup>3</sup> De Saint-Pierre, dans le lac de Bièvre.



avec quelle sensibilité il s'occupe de ce qui vous regarde. Comme je lui parlais du désir que j'aurais de vous savoir en Angleterre, il me dit-qu'il s'informerait d'une situation et d'un lieu agréable où vous puissiez trouver une petite maison. Comme vous m'aviez dit que vous vous mettriez en pension dans votre île, et que, ne sachant pas la langue du pays, cela vous serait commode en Angleterre, je lui ai demandé si on ne pourrait pas trouver une pension pour jusqu'à ce que vous fussiez habitué au pays et au langage. Il se trouve qu'il n'y a rien de si commun et de si bon marché, parce que, m'a dit M. Hume, tout le peuple en Angleterre est aisé, et vit avec son bon bouilli et rôti et avec les autres ressources de la campagne.

Après avoir discuté tout cela, il me dit que milord Walpole avait une terre à quatre lieues de Londres, dans la forêt de Richemont, sur le bord de la Tamise. Il fut le trouver pour savoir s'il connaîtrait quelque chose qui pût vous convenir. Milord a tout justement une famille d'anciens domestiques de son père qui ont une maison au milieu de la forêt dont ils sont les gardes. Il vient de leur écrire pour leur proposer un Français de ses amis qui, pour des malheurs, veut se retirer. Je n'ai pas voulu qu'on vous nommât, afin que vous fissiez sur cela vos réflexions et que cette nouvelle ne courût pas.

Ces messieurs sont de mon avis. Vous seriez voisin de M. Walpole, qui parle bien votre langue, et qui est un des hommes les plus vertueux de sa nation. Il est déjà réglé que vous ne le verrez que si vous voulez, quand et comme vous voudrez. Si vous voulez vous faire connaître et voir du monde, nous concluons que vous aurez toute la nation. Si vous voulez être à l'écart, milord ne vous annoncera pas. Je ne puis vous dire dans combien de détails M. Hume est entré ; il s'occupe des frais de votre voyage. Je ne puis vous dire

non plus toutes les instances qu'il m'a faites pour trouver un moyen de vous rendre sur cet objet plus traitable. Vous pensez bien qu'il m'a priée de ne vous en rien dire; mais pourquoi vous cacher des témoignages d'affection qui doivent vous faire plaisir? Et puis je ne veux pas perdre l'occasion de vous rappeler que j'ai cent livres à votre disposition et que mes offres sont d'ancienne date.

M. Hume se réserve à vous écrire après la réponse que nous aurons de l'homme d'affaires de M. Walpole. Si, par le manque de logement ou par des raisons que nous ne pouvons prévoir, on ne trouvait pas chez lui, on trouverait dans le même quartier. Si je vous en faisais la description, vous croiriez que c'est le pays des fées. Je le devrais pour vous justifier des démarches faites sans votre aveu; mais je me flatte que le principe et le sentiment qui les dictent me justifieront. Je voudrais bien que le succès vint à l'appui. M. Hume part à la fin du mois prochain. J'espère qu'avant ce temps-là vous nous ferez réponse. Je suis séduite par la tranquillité dont il me semble que vous pouvez espérer jouir dans ce pays-là; cela n'est pas douteux.

Bonsoir, mon voisin; réfléchissez, déterminez et écrivez le plus promptement qu'il sera possible. Savez-vous que je vous fournirai de vin? J'ai une rente dont je ne touche rien, parce que je n'en bois point; mais mon père sera comblé quand je lui dirai qu'il peut vous l'adresser. Il est bien faible et bien souffrant dans ce moment; il vient d'essayer une maladie grave.

## XLV

Paris, 1<sup>er</sup> novembre 1765 <sup>1</sup>.

Je n'ai reçu, mon voisin, votre lettre<sup>2</sup> du 18 que le 27. Vous verrez, par la date de l'expédition de votre passe-port, que le duc d'Aumont n'a pas perdu de temps pour nous l'envoyer. Rien n'est si honnête que la manière dont il me remercie de lui avoir donné une occasion de vous servir ; mais, mon voisin, tout cela est inutile : vous partez pour la Prusse. J'en suis affligée ; tout me déplaît dans ce voyage : la saison, le chemin qu'il vous faudra faire pour en revenir, l'incertitude qu'on vous laisse aller. Le peuple de savants qui habite ce pays-là ne se compose pas des plus honnêtes gens du monde. Mon voisin, qu'il en est peu comme M. Hume ! Peignez-vous la gaieté française, le sens anglais et la franchise. En vérité, je ne vois de comparables à lui dans notre continent que quelques heureux caractères tels que le vôtre, que le commerce des hommes n'a pas gâtés. Il part dans quelques jours, et vous auriez pu le joindre. Ah ! que vous me donnez de regrets ! Je ne vous dirai point : revenez sur vos pas, puisque vous me marquez : je le veux, je le dois. Je ne sais pourquoi vous le devez, mais je sens qu'il faut que tout cède au devoir. S'il en est encore temps, examinez sans prévention ce devoir ; ne comptez pour rien le plaisir que j'aurais de vous voir, mais appréciez celui d'être six mois plus tôt tranquille. La cour, un roi<sup>3</sup> philosophe ou philosophant, entouré de savants ; celui qui accueille l'auteur de l'*Esprit*<sup>4</sup> sent-il tout ce

<sup>1</sup> Rousseau reçut cette lettre à Strasbourg, où il venait d'arriver après avoir été chassé de l'île de Saint-Pierre. Il avait jusqu'à ce moment l'intention de continuer son voyage pour Berlin ; mais il changea subitement de résolution et partit pour Paris d'où il se rendit en Angleterre.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.

<sup>3</sup> Frédéric II.

<sup>4</sup> Helvétius.

que vaut l'auteur d'*Émile*? Leur morale est si opposée et il est si égal sur tout cela <sup>1</sup>, que, je vous le répète, je vous aimerais mieux chez le fermier.

Donnez-moi de vos nouvelles, un mot simplement. J'ai besoin d'être tranquillisée sur l'événement de votre voyage. Croyez-vous que je sois contente de l'usage que vous faites de mon amitié? Non, j'en suis blessée; car, dans les circonstances présentes, vous devez ou être fort mal à votre aise, ou avoir recours à quelque autre. L'un ou l'autre est offensant pour moi. L'incertitude de vous faire toucher de l'argent assez tôt, l'absence d'un homme qui ait des correspondances en Suisse, m'avaient fait jeter les yeux sur M. Coindet, à qui j'ai marqué que cette somme était à vous, que j'étais embarrassée pour vous la faire passer, et vous prier de tirer sur moi.

## XLVI

4 novembre 1765.

Je vous envoie un volume, mais il ne tiendra qu'à vous, mon voisin, que ce volume vous soit utile. Voilà qui justifie mes persécutions. M. Hume sort d'ici; il a trouvé un autre arrangement qu'il croit que vous devriez préférer à tout. Un de ses amis a une ferme à douze milles de Londres; il lui a dit que son fermier, homme honnête et estimable, avait pris des officiers quelquefois en pension. Dans ce moment-ci, il n'en a pas; il est sûr qu'il vous prendra à dix louis de pension pour vous et cinq pour mademoiselle Levasseur. Il ne prenait pas davantage de ces messieurs. Il a une servante, fille raisonnable, qui a resté en France et qui parle français; elle vous servirait de truchement et de compagne à

<sup>1</sup> Le roi, sans doute.

mademoiselle Levasseur. Cet homme nourrit quinze ou seize personnes occupées à faire valoir la ferme. Il a de très-bon pain, bonne viande. La servante française et mademoiselle Levasseur accommoderaient quelques ragôts français. Cet homme est dans un beau pays et assez à l'écart pour que vous ne soyez pas importuné. Il y a dans le voisinage des gens d'esprit dont M. Hume fait cas pour leur honnêteté. Vous feriez connaissance avec eux si vous le vouliez. Si M. Hume ne se trouvait pas chargé des affaires d'Angleterre dans l'absence de l'ambassadeur, il serait parti pour vous aller chercher ; mais il vous prie de vous rendre à Paris, et serait enchanté que vous y fussiez assez tôt pour pouvoir vous emmener avec lui. Si cela ne peut pas être, comme il est obligé d'aller rendre compte de sa commission au roi d'Angleterre, il saurait votre arrivée, irait au-devant de vous ; vous ne seriez obligé que de coucher à Londres, et puis vous iriez à votre ferme.

Je vous avoue que je regarde que d'avoir trouvé cette pension si bon marché, cette servante parlant français, tout cela me paraît marqué au coin de la Providence. M. Hume me charge de vous assurer que vous serez chéri, protégé du roi, aimé et respecté du dernier paysan. Il vous sollicite fort d'accepter cet arrangement. Pour moi, je n'ai pas assez de confiance dans mes conseils pour vous les donner ; mais voyez vos amis ; réfléchissez sur la légèreté d'un pays si fanatique, sur le danger d'un voisinage plein de méchants et sur l'avantage de respirer dans le même pays que M. Hume, qui est la plus douce, la plus sensible et la plus gaie créature qui l'habite. Si vous pouvez prendre votre parti, n'attendez pas la mauvaise saison et la légèreté de cette nation suisse. M. Hume voudrait que vous partissiez tout de suite. Je dis que vous ne pouvez pas supporter les voitures. Il me répond : Il est allé là en chaise.

Mon voisin, si vous la pouvez supporter, usez-en ; vous en trouverez chez quelqu'un. Quant aux frais, si j'avais trouvé un moyen sûr, je vous aurais envoyé cinquante louis ; mais il en est un plus simple et plus prompt. Prenez de l'argent chez le premier banquier de votre connaissance ; tirez une lettre de change sur M. Coindet. Je l'enverrai chercher et lui remettrai cette somme. Il est tout simple de lui dire que c'est de l'argent à vous que j'ai entre les mains, et cela est vrai.

Enfin, si le défaut d'aisance vous faisait refuser cet arrangement, vous manqueriez à l'amitié, à la confiance, et j'aurais toute ma vie lieu de me plaindre de vous. Vous m'écrirez votre résolution. Si vous partez, je demanderai une permission de passer ici ; vous la trouverez entre mes mains ou je vous l'enverrai à Besançon. Au reste, vous n'avez rien à craindre. M. Hume, si vous ne voulez pas passer ici, vous demanderait rendez-vous en quelque ville de la route où il irait vous prendre. J'espère que vous ne le ferez pas voyager loin. Il vous aurait écrit tout ce détail, mais il n'écrit pas bien le français. Vous en recevrez une lettre d'invitation et d'amitié en peu de mots, parce qu'il ne peut mieux faire. Elle serait jointe à la mienne ; mais depuis deux jours il n'a presque rêvé qu'à votre établissement, et il est parti de chez moi pour Fontainebleau.

Adieu, mon voisin ; rendez-vous à vos amis, pensez à la rigueur du lieu où vous voulez passer l'hiver. Celui où nous vous proposons d'aller est solitaire, mais charmant par le paysage ; l'aisance y règne. Réponse, cher voisin. La différence de prix pour la pension de mademoiselle Levasseur n'en fera pas dans la manière de vivre ; je me suis bien expliquée sur cela.

## XLVII

Paris, 9 novembre 1765.

Je reçois dans l'instant votre lettre<sup>1</sup>, mon voisin. Je vous en envoie une pour M. de Nanclos, homme de condition de ma province, ami intime de mes parents et qui vous paraîtra fait pour avoir des amis. Si vous voulez le connaître, il est gouverneur ou commandant d'un château et lieutenant du Roi de la citadelle. Vous vous informerez et lui enverrez ma lettre. Si vous le jugez convenable, je vais écrire à un homme qui, je crois, a un intérêt dans les carrosses publics, pour le prier de voir ce qu'on peut faire pour votre voiture.

J'espère que vous avez à présent votre passe-port, et je trouve que si votre santé vous le permet vous ferez bien d'en profiter. Je vous l'ai fait adresser de Fontainebleau pour qu'il eût moins de retard. Nous causerons ensemble sur le séjour que vous pouvez faire dans ce pays-ci ; je crains moins pour vous les dévots que les savants ; cette race qui veut tout détruire ne pardonne pas au défenseur de la vérité. Si votre santé ne vous permet pas ce voyage, vous pourriez voir avec M. de Nanclos à vous arranger pour passer votre hiver à Strasbourg ; je suis sûre qu'il sera empressé de vous rendre tous les services possibles, j'ai cette bonne opinion de lui. J'ai écrit à M. Du Peyrou pour le prier de vous faire passer ma lettre et le charger de faire savoir chez M. Junet ce qu'est devenu votre passe-port, qui lui a été adressé. Je suis à Soisy chez madame Ledroit, où je passerai encore trois ou quatre jours, parce que les fêtes de la Saint-Martin retiennent les gens à la campagne ; mais, aussitôt qu'elles seront passées, j'irai voir l'arrangement pour votre voiture. Peut-être le feriez-vous aussi facilement à Strasbourg, et M. de Nanclos

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

pourrait pour cela vous être utile. Consultez votre prudence, les hommes sont si méchants qu'en vérité on ne s'y fie qu'en tremblant.

Je trouve vos messieurs de Berne des gens odieux. J'estime beaucoup votre bailli; je vous remercie, mon voisin, de m'avoir envoyé ses lettres. La vôtre renferme une proposition trop dure en apparence; vous ne la trouvez pas telle, je n'en suis pas étonnée; mais il faut rester libre chez des gens qui vous respectent et vous aiment, et il faut que vous soyez en lieu tranquille pour que je le sois. Je ne vous dirai pas la manière dont votre situation m'affecte, vous le jugez et je vous le peindrais mal. Surtout, ne manquez de rien; mon notaire se nomme Du Lion de Boissy. M. Coindet a douze cents livres à votre disposition; si cela n'était pas suffisant, un billet sur M. Du Lion de Boissy sera payé à vue à votre ordre: il a de l'argent à moi.

Vos deux dernières lettres<sup>1</sup> me sont arrivées ouvertes: je crois que c'est la faute du cachet. Me permettez-vous de montrer les lettres et votre réponse à M. le bailli de Nidau<sup>2</sup>? Peut-être cela ne ferait pas un mauvais effet.

## XLVIII

Paris, 21 novembre 1765.

J'apprends avec grand plaisir, mon voisin, que vous vous trouvez bien de votre séjour à Strasbourg, que vous y êtes fêté, caressé. Cependant je vous exhorte à ne vous pas trop

<sup>1</sup> Lettres inconnues.

<sup>2</sup> M. de Graffenried, qui eut à signifier à Rousseau l'ordre de sortir du territoire de Berne. Voir dans la *Correspondance* les lettres de Rousseau des 17, 20, 22 et 25 octobre 1765. Jean-Jacques y demande une grâce singulière, qui lui fut naturellement refusée: c'était d'être retenu prisonnier pour le reste de ses jours dans un des châteaux de la république de Berne.



livrer à l'*in focchi*; vous savez que les gens qui vous persécutent sont peu délicats sur les moyens, et que toutes les fois qu'on peut échauffer le zèle des dévots, les gens sages doivent se garer. Vous n'imaginez pas que les ministres n'ont jamais voulu prendre sur eux le passe-port, et qu'après bien des pourparlers il a fallu s'adresser au roi. Je ne sais quels seront les conseils de milord Maréchal, mais s'il se détache du désir de vous voir pour préférer votre avantage, je vous exhorterai à aller dans un pays où la liberté de penser est autorisée et par les lois et par le génie de la nation. Je ne discuterai pas sur vos raisons d'aller à Berlin. Une très-forte devrait vous en éloigner : c'est l'accueil indistinct qu'on y fait à tout homme de lettres : fripon ou honnête, tout est fêté, pourvu qu'il soit subjugué et qu'il loue le maître. Mon voisin, qui a sacrifié son bonheur à la liberté, à la vérité, n'est pas fait pour vivre à Berlin. Je connais une femme, amie intime de M. de Maupertuis, qui me disait que le chagrin avait avancé ses jours. Mon voisin, je crois que le projet de vous fixer en Alsace serait sujet à bien des inconvénients ; le premier prestolet, la première cervelle, troublerait tous vos arrangements, et on vous promettrait sans pouvoir, dans certaines circonstances, vous tenir parole. J'ai raisonné hier avec des gens sages, qui connaissent mieux que moi la tournure des têtes de leur nation, et qui par dessus cela vous veulent du bien ; ils sont demeurés d'accord que vous feriez mieux de passer en Angleterre et que c'était le seul lieu de l'Europe où vous seriez tranquille. Je sens que la saison n'est pas favorable, mais je crains qu'en retardant vous ne vous jetiez encore dans de nouveaux embarras. Duchesne ou son associé vous aura écrit le projet qu'il a de vous envoyer un homme à lui avec une chaise ; vous auriez une permission de la Messagerie. Mais le calcul fait, il vous en coûterait autant qu'en poste, et vous ne seriez pas toujours maître d'arrêter

lorsque vous en auriez besoin, parce qu'on ne joint pas si facilement des gîtes.

Le bon air de la vallée<sup>1</sup> ne m'a pas empêchée d'y prendre la fièvre, qui m'a fait revenir samedi dernier; depuis ce temps-là je vais bien pesamment. J'ai pris pour m'éveiller mes enfants avec moi; mais quoique j'aie du plaisir à les voir, ma santé ne revient pas. J'ai éprouvé tant d'ennuis depuis que j'existe et depuis que je vous ai quitté, que ce qui m'arrive de bonheur à présent me touche à peine.

M. le Dauphin est, dit-on, beaucoup mieux; j'ai peur qu'on ne se flatte et que nous n'ayons le malheur de le perdre, qui en serait un très-grand, car cet événement affectera beaucoup le Roi, qui est très-bon père. Bonsoir, mon voisin. Je dors en vous écrivant; quelque chose que je puisse faire, je tombe de sommeil.

## XLIX

28 novembre 1765.

J'espérais, mon voisin, que vous auriez écrit à M. Hume; l'occupation où il est de vous mériterait de votre part un peu d'empressement. Il est ici, et il a si bien arrangé ses affaires qu'il reste encore quelques semaines pour voir s'il ne sera pas assez heureux pour vous emmener avec lui. Il était tenté d'aller vous chercher à Strasbourg, mais il est retenu par la crainte de vous gêner dans votre voyage. Il réglera son départ sur vos arrangements, que je vous prie de me marquer aussitôt que vous le pourrez. Nous avons dit ensemble qu'il ne fallait pas ici vous montrer, que les gens qui vous ont persécuté avec tant de malice pourraient encore vous nuire et vous tourmenter. Mon voisin, rendez-vous à votre bonheur, à

<sup>1</sup> De Montmorency.

vosre tranquillité. J'ai pris tant d'estime pour M. Hume que je désire que vous preniez confiance en son amitié et à ses services et que vous vous fixiez à en profiter. Madame d'Houdetot, M. de Saint-Lambert s'occupent de vous on ne peut plus honnêtement. L'un vous offre un repos en Normandie, l'autre en Lorraine; mais je ne vois rien de plus honorable et de plus sûr qu'une habitation près de Londres. Bonjour, mon voisin, ne m'oubliez pas.

## L

Panthémon, 3 décembre 1765.

Vous aurez appris par ma dernière lettre, mon voisin, que M. Hume est à Paris, vous attendant et désirant vous emmener avec lui; j'espère qu'il vous établira de façon à vous faire trouver la tranquillité dont vous avez besoin. Comme vous n'aviez pas le projet de partir sitôt de Strasbourg, je ne suis pas entrée avec vous dans le détail des commodités que vous désiriez pour votre voyage. J'ai fait parler à l'homme des carrosses, qui ne demande pas mieux que de vous donner telle permission que vous voudriez pour les voitures; mais comme on est obligé de payer la venue et le retour, il a calculé qu'il vous en coûterait autant qu'en poste, que vous souffririez plus longtemps en chemin, et que si vous trouvez à Strasbourg une chaise à emprunter, il vous serait plus comode de vous en servir. Si vous n'en trouviez pas, vous pouvez faire avec l'homme des voitures tel arrangement que vous voudrez: ils ont ordre de faire tout ce que vous désirerez. M. Guy m'a aussi mandé qu'il s'occupait de votre voyage; il vous aura écrit.

Ma santé ne m'a pas permis de sortir; la fièvre m'a quittée, mais j'ai une fluxion sur les yeux, et, pour vous dire le mot, une humeur de goutte répandue sur mon pauvre individu,

qui le tracassera dans la vieillesse s'il y arrive. Je suis chargée de vous faire passer les vœux et les compliments de quelqu'un qui donnerait son bien et sa santé pour que vous crussiez comme lui<sup>1</sup> ; il faut vous dire que cet honnête homme jouit de la plus jolie santé du monde et qu'il en sent bien le prix. Après avoir mal jugé de mes résolutions, il a fini par y souscrire. Je le vois quelquefois, c'est-à-dire tous les quinze jours, parce que, ne voulant pas dans ce moment-ci être sa femme, je veux encore moins que le public me croie sa maîtresse, et puis je ne veux pas non plus que mes filles voient chez moi des gens assidus. Elles sont très-plaisantes avec le saint homme. Elles l'aiment beaucoup parce qu'il rit et jase avec elles tout le jour, car comme il loge fort loin, je lui permets d'arriver à onze heures ; il est vrai qu'il me quitte à quatre, parce qu'il ne peut aller qu'à pied, dont j'ai regret.

M. Hume sort d'ici. M. le prince de Conti veut vous loger au Temple ; il ne peut concevoir comment vous avez obtenu un passe-port. Il est vrai que Son Altesse n'a pas voulu compromettre son crédit ; il est vrai aussi que, malgré son attachement pour vous, je compte au moins autant sur celui du duc d'Aumont. Je lui dis l'autre soir que vous ne passeriez pas à Paris sans le remercier du zèle qu'il m'avait témoigné pour vous. « Gardez-vous bien de lui parler de cela, m'a-t-il dit, ce serait lui imposer de la reconnaissance ; il serait gêné de me voir, il n'aime pas les nouveaux visages. » Je me suis avisée de faire vos honneurs ; comment trouvez-vous cela ?

Je vous avoue que je suis bien satisfaite que milord Maréchal soit de mon avis, cela me prouve que j'ai raison. Malgré cela, je vous avoue que je ne suis pas sans inquiétude sur votre établissement, sur l'air et la manière de vivre de ce pays-là. Mon voisin, que l'instant où vous me manderez : « Je suis heureux, » sera un jour délicieux pour moi ! Pour-

<sup>1</sup> Margency.

quoi ne pouvons-nous pas l'être plus près les uns des autres. Il faut vous dire que le saint homme a sur cela bien tourmenté sa tête ; cela l'a remis en grâce dans mon esprit et je lui passe de fronder la comédie parce que je n'irai pas moins, peut-être plus, car je ne veux point dépendre jusqu'à l'instant où il sera le maître ; cet instant est toujours celui de l'établissement de mes filles. Bonsoir, voisin, aimez-moi toujours. J'ai peur qu'à la fin vous ne soyez fatigué de mes lettres. Si vous vouliez un appartement chez moi, il n'a pas la bonne façon de ceux du Temple, mais il y a un assez bon lit, un cabinet à côté ; cela joint mon parloir, et c'est ce qu'on nomme ma petite maison. Vous y serez très-libre. Si vous acceptez le Temple, cet appartement sera au moins à vos ordres quand vous serez dans ce quartier-ci. Sans doute que le prince vous a écrit ; il me siérait mal d'insister pour une préférence.

## L1

2 janvier 1766.

Mon voisin, je n'ai pas assez de courage pour aller aujourd'hui vous souhaiter un bon voyage<sup>1</sup>. Je viens de voir M. Hume. Je lui ai recommandé votre bonheur. Il est digne de ce dépôt. Plus je l'entends, plus je l'admire. Son âme est faite pour la vôtre.

Mes filles vous écrivent : c'est la récompense de tout ce qu'elles ont fait hier pendant mon absence. Gatti part dans huit ou dix jours pour Londres ; il vous portera de mes nouvelles. Bonjour, mon voisin ; garantisseez-vous du froid autant qu'il vous sera possible. Donnez-moi de votre voyage un petit mot aussitôt que vous le pourrez. Ne m'écrivez que lorsque

<sup>1</sup> Rousseau partit pour l'Angleterre en compagnie de Hume le 3 janvier 1766.

vous n'aurez rien à faire; mais au moins toutes les fois où il y aura quelque occasion de vous servir.

Vous savez que la volonté donne assez souvent les moyens. Adieu, adieu, mon voisin. Je ne vous dis pas : aimez-moi, souvenez-vous de moi; mais je vous dis : Souvenez-vous pour moi, qui ne saurais soutenir la perte de mon ami.

Voilà une lettre du faubourg Saint-Jacques où vous êtes pour moitié. Je vais y répondre. Il est triste<sup>1</sup>. Cela me fait souffrir. Cependant, s'il m'aimait pour moi, il jouirait de mes procédés pour mes enfants; il me saurait gré de lui en faire honneur. Il me semble qu'il serait plus doux d'attendre une femme honnête, quitte de ses devoirs, qui se donne, que de jouir des soins d'une femme qu'on entraîne et qui reste le cœur serré de ne les avoir pas remplis.

## LII

19 janvier 1766.

Il y a quinze jours, mon voisin, que vous avez quitté Paris, et le froid que vous avez souffert me donne bien de l'inquiétude pour votre santé. Je vous dois des remerciements; mais, après vous les avoir faits, je vous gronderai de m'avoir envoyé un remède qui peut vous être utile. Je le reçus à trois heures, et je fus tout près de faire partir mon laquais pour vous le reporter. Je pria M. Gatti de s'en charger. Après m'en être fait une part fort ample, comme vous le verrez, je vous envoie l'imprimé que j'ai copié. Ainsi soyez sûr que je suis très à même de me guérir de tous les maux possibles. Le temps, les circonstances, m'en ont donné de toutes les espèces. Enfin j'en suis à un reste de toux très-fatigant, mais dont les beaux jours, je crois, me déferont. Mes bambins

<sup>1</sup> Margency.

vont fort bien. On me menace d'un voyage de Bourbonne pour confirmer la santé de ma fille ; mais je vous avoue que, n'ayant plus l'espoir d'arriver jusqu'aux monts, je tenterai tout ce qui sera possible pour éviter cette corvée. M. Coindet est venu au moins deux fois savoir si j'avais entendu parler de vous. On me mande sans cesse la même chose du faubourg Saint-Jacques. Tout ce qui m'entoure prend à votre voyage l'intérêt le plus vif. J'ai besoin qu'il vous rende heureux, et que vous trouviez parmi les Anglais plus d'équité que vous n'en avez trouvé chez le reste des humains.

Voltaire vient de faire des vers sur la mort de M. le Dauphin ; ils finissent par une pointe sur sainte Geneviève, qu'on trouve charmante. J'avoue que trouver une pointe dans un événement si cruel pour la nation m'a beaucoup blessée. J'ai osé soutenir mon opinion même devant la comtesse<sup>1</sup>. A propos, vous aviez raison, M. de Blainville vous aurait été chercher s'il vous eût su à Paris. Vous faites grand cas de lui, et il faut que je vous avoue qu'en faveur d'un trio que j'ai chanté pour donner un peu de courage à mes filles, il m'a apporté le lendemain une chanson qu'il a mise en musique. Je n'ai pu me défendre de dire qu'elle ne valait pas grand'chose, et je lui en ai donné de si bonnes raisons, qu'il m'a enfin répondu :

« C'est moi qui l'ai faite !

— Il fallait me dire cela d'abord, et j'en aurais mieux jugé. »

Vous voulez, mon voisin, que je vous donne une raison de penser à moi. Je ne m'y refuserai pas assurément. Voilà donc la petite note qui regarde mon oncle ; vous m'obligerez de vous en informer. Bonsoir, mon voisin. Je ne vous dis rien de celui qui vous porte ma lettre ; vous savez que je l'aime

<sup>1</sup> D'Houdetot.

beaucoup<sup>1</sup>, et je prétends que mon amitié vaut un livre d'éloges.

## LIII

Paris, 12 avril 1766.

Votre lettre<sup>2</sup>, mon voisin, m'a fait grand plaisir. Je suis toujours dans l'inquiétude de ce que vous faites, de la manière dont vous vous trouvez dans ce pays trop éloigné de moi. Je voudrais bien que vous trouvassiez la paix et un peu de gens avec qui vous puissiez vivre dans votre nouvel établissement ; car, quoique la société vous soit moins utile qu'à un autre, cependant, lorsqu'on n'entend pas la langue, on a plus besoin de gens qui puissent vous aider, surtout pour mademoiselle Levasseur, qui ne s'ennuiera jamais où vous serez, mais qui peut cependant y être plus ou moins amusée.

Comment n'avez-vous pas pensé, cher voisin, que rien dans ce monde ne pouvait diminuer ni changer le tendre intérêt que votre vertu m'a inspiré et l'estime que les soins que cette fille honnête vous rend m'ont donnée pour elle ? Assurez-la, je vous prie, que dans tous les temps elle peut disposer de moi, et vous, cher voisin, soyez sûr qu'il est une chose immuable dans le monde, c'est mon amitié pour vous. Je le disais hier encore au saint de la rue Saint-Jacques, qui, malgré sa cafarderie, vient causer avec moi. Nous ne sommes pas toujours d'accord, nous avons même de la peine à nous fixer sur l'avenir. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne changerai pas de projet et que je n'avancerai pas d'une heure celle que j'ai marquée.

<sup>1</sup> Le docteur Gatti qui se rendait à Londres.

<sup>2</sup> Lettre inconnue.



Il me semble qu'on peut me tenir compte de mes arrangements ; ils sont autant pour son amour-propre que pour le mien, et puis la dévotion me fait peur. Il a l'imagination chaude et le cœur froid. J'ai le soin d'éprouver tout cela ; car, enfin, il y a dix ans, je n'avais que la rivalité de madame d'Épinay, et elle me faisait moins de peur que celle de sainte Thérèse et tant d'autres avec qui je n'ai pas l'avantage d'être dans une société intime. Nous avons presque signé des articles de liberté : il ira au sermon et moi à la comédie ; mais, plaisanterie cessante, cela ne me plaît pas. Je l'aime assez pour le préférer à tous les plaisirs, mais je ne puis pas adopter les siens ; je bâille en y pensant.

Vous ne me mandez pas quelle ressource vous avez pour votre boisson, l'effet que vous font les eaux. Comment n'avez-vous pas imaginé, mon voisin, que je m'en tourmente sans cesse ? Il me faut sur cela des éclaircissements très-détaillés, et, si vous pouvez me procurer le plaisir de vous être bonne à quelque chose, pensez donc qu'il y a mille ans que je l'attends et que vous me le devez. Vous vous souviendrez que j'ai du vin près de Bordeaux qui ne me coûte rien. Comme je n'ai rien pris de la triste succession qui m'est échue, j'ai conservé mes droits sur la bienfaisance, et c'est par procédé que je les garde. Je n'en puis faire usage que pour vous. Ainsi voyez combien vous obligerez de gens, car mon frère<sup>1</sup> le sera fort que j'accepte. Il vient de finir ses affaires avec mes sœurs dans un clin d'œil, sans tracasserie aucune.

Ils sont tous restés bons amis, et vous jugez que j'en suis bien satisfaite. C'est une marque de respect pour la mémoire de mon père dont je leur ai su gré à tous. Mon frère reste fort mal à son aise. Je vous fais mille remerciements, mon voisin, de vous être occupé de nous faire avoir des nouvelles de

<sup>1</sup> Le comte d'Ars.

son beau-père, dont nous n'entendons plus parler; il faut que M. Hume n'en ait rien découvert. Il ne m'a point écrit. On m'a dit Gatti arrivé; il avait à Londres un ami et une maîtresse. Il faut qu'il les ait retrouvés l'un et l'autre, puisque vous l'avez si peu vu.

Nous avons Tronchin<sup>1</sup> depuis deux mois. La manie de le consulter n'est pas diminuée. Il ne va chez personne; mais, pour douze livres tournois, on le voit tant qu'on veut. Il ordonne de la poularde et de l'aloïau froid, et avec cela guérit une diarrhée de huit mois. Tout le monde veut que j'y mène ma fille; mais, au lieu de cela, je la mène à Bourbonne; car elle est plus boiteuse que jamais, et Moreau prétend que, jusqu'à ce qu'elle soit grande fille, tous les printemps elle aura mêmes maux et prendra mêmes remèdes. Ses souffrances en sont une pour moi. Je viens encore d'avoir la fièvre six jours de suite; m'en voilà quitte avec du régime. Il y a quelques jours que je vis M. Coindet fort occupé de vous; il vous aime à faire plaisir. C'est un garçon fort honnête et dont je fais bien cas; il attend, ainsi que moi, avec impatience, des nouvelles de votre établissement. S'il pouvait y avoir ici quelque chose qui pût le rendre plus commode ou plus agréable, il me serait si facile, par Rouen, de vous le faire passer! Je vous saurais si bon gré de faire sur cela quelque recherche! Je me flatte que vous voudrez bien vous prêter une fois à m'obliger de la manière dont je voudrais. Le duc d'Aumont sort d'ici. Je puis vous dire avec combien d'intérêt il m'a demandé de vos nouvelles. Il faudrait, pour qu'il fût content, qu'il eût tous les détails possibles sur ce qui vous regarde. Il a besoin que vous soyez heureux, et il voudrait pour beaucoup y contribuer.

Mes filles me chargent, mon voisin, de mille choses pour vous. Bonjour; donnez-nous de vos nouvelles.

<sup>1</sup> Le célèbre médecin.

## LIV

27 avril 1766.

J'ai reçu dimanche votre lettre<sup>1</sup>, mon voisin. La douleur profonde, l'étonnement où elle m'a jetée m'ont si fort accablée, qu'en prenant la plume je ne sais encore si j'aurai la force de rassembler ici toutes mes idées. La première qui se présente, c'est que ce serait une grande folie à l'homme en question de vouloir vous déshonorer en Angleterre, parce qu'il a désiré vous y servir de guide. Je ne vous cacherai pas que, différentes personnes lui ayant dit du mal de votre caractère, il est venu me trouver et m'a dit :

« Je ne désire pas servir un homme seulement célèbre. Si c'est un homme honnête, persécuté, je voudrais m'y sacrifier. Telles choses sont-elles vraies? »

J'ai répondu comme je le devais.

« Voilà qui est bon ! » me dit-il.

Depuis quelques jours, il écrit à quelqu'un de la société :

« Ce Jean-Jacques, que l'on dit un homme si plein d'amour-propre, se refuse à tout ce que je puis faire pour le fixer aux environs de Londres, où il est fêté, recherché par tout ce qu'il y a de grand dans le royaume. Il va en Derbyshire, où il ne sera entendu de personne. C'est le seul déplaisir qu'il m'ait donné depuis que j'ai le bonheur de le connaître. C'est un homme selon mon cœur. J'ai trouvé chez lui un cœur simple comme celui d'un enfant, de la candeur, de la franchise. Enfin, monsieur, mon cher pupille est le meilleur de tous les hommes; sa conduite prouve s'il est vain. »

<sup>1</sup> Lettre inconnue. Cette lettre, remplie des griefs de Jean-Jacques contre David Hume, devait être, d'après la réponse de madame de Verdelin qu'on va lire, à peu près identique à celle que Rousseau adressait à madame de Boufflers le 9 avril 1766. Voir cette lettre dans la *Correspondance*.

J'ai vu Gatti à son retour, plein de tout ce que lui a dit M. Hume, dans un enthousiasme de la vertu que vous avez. Il vous nomme *cet excellent homme*, et j'entendis l'autre jour chez madame d'Aine répéter mille choses honorables que Gatti a dites chez le baron<sup>1</sup> pour les avoir entendues à Londres chez les plus grands seigneurs. Quel est donc le but de ces gens-là de vous nuire à Londres? Quel honneur tirerait M. Hume de s'être rendu le défenseur d'un homme méprisé? Je ne suis pas étonnée que les papiers publics changent de ton sur votre compte. Londres est plein de Genevois et de Suisses qui ont trop d'intérêt à vous détruire dans le public; mais je vous trouve aussi trop humble de croire que votre réputation tient à ce que disent les papiers.

Quant au fils de Tronchin, M. le duc d'Orléans et beaucoup d'autres doivent l'avoir recommandé à M. Hume, mais surtout, à ce que j'ai entendu dire, à Gatti. Si, depuis que vous êtes à Londres, il avait dit du mal de vous, M. Hume l'aurait plutôt jeté par la fenêtre. Il a dit aussi à tout le monde son histoire avec lui en Écosse, et je vous assure qu'elle a fait, chez beaucoup de gens, tort à Tronchin. Mais je trouve qu'avec les soupçons qui vous sont venus, vous avez mal fait de vous éloigner de la capitale<sup>2</sup>, où vous auriez trouvé plus de gens qui vous entendent et vous connaissent. Quant à la lettre répandue par M. Walpole, elle est de lui<sup>3</sup>: c'est l'ami intime de madame Du Deffand, qui n'est pas à présent celle de M. Hume, qu'elle charge de ridicule parce qu'il n'a pas été son complaisant, et ce Walpole lui est tout dévoué. Je vous avoue que je suis étonnée aussi qu'il soit l'ami des amies de madame Du Deffand, et que ces amies n'aient pas dit le mot de cette lettre qu'elle a débitée, à ce qu'on dit; car,

<sup>1</sup> D'Holbach.

<sup>2</sup> Rousseau était alors à Wootton.

<sup>3</sup> La prétendue lettre du roi de Prusse à Rousseau.

quoique je la rencontre souvent, nous faisons si peu de cas l'une de l'autre, que nous ne nous parlons pas, et qu'elle n'est pas, dit-on, à son aise avec moi, de façon que je n'ai vu ni su rien de tout cela.

Ce qui me désespère, c'est votre situation. Je vous avoue que j'ai bien de la peine à vous croire trahi. Je crois que votre compagne de voyage, trop occupée de prévenir les malheurs qui peuvent vous menacer, voit quelquefois les choses en noir et vous les rend de même. Je donnerais ma vie pour être à dix lieues de vous ; je crois que je vous persuaderaïis que c'est d'après votre façon de vivre qu'on vous jugera, et non pas d'après les papiers.

Vous savez que les Anglais ne sont pas très-accueillants, surtout dans l'éloignement des villes où il y a peu de commerce. Je suis, comme bien vous le pensez, dans un grand besoin d'avoir de vos nouvelles. Depuis dimanche, je n'ai pu fermer les yeux deux heures. Avec cela, je ne dirais pas pour tout au monde mes peines et mon inquiétude ; car, si cet homme<sup>1</sup> n'est pas coupable, quel coup affreux pour lui, j'ose dire pour vous, qui avez le cœur si bon, si juste ! Et puis quel effet dans le monde pourraient produire vos soupçons pour tous deux ! Je vous assure que mon sang se glace de toutes ces pensées. Je brûlerai votre lettre. Dieu veuille que la mienne vous trouve plus tranquille et que vous m'appreniez promptement tout ce qui vous intéresse !

Mademoiselle Levasseur, ayez bien soin de mon respectable ami ; mais ne perdez pas de vue que la légèreté de notre imagination et de notre langue femelle doit se tenir fort en garde contre ce que nous voyons et jugeons. Quant à la curiosité de M. Hume, elle est extraordinaire<sup>2</sup> ; mais on le dit

<sup>1</sup> Hume.

<sup>2</sup> Hume, au dire de Rousseau, se serait permis d'ouvrir en cachette toutes les lettres qu'écrivait ou que recevait ce dernier.

amoureux fou de madame de Boufflers; elle vous aime beaucoup : c'est peut-être là l'objet qui l'a porté à vouloir voir vos lettres, et puis rien ne confirme plus les idées qu'on a sur un homme que ses relations. Vous savez qu'on vous croit l'auteur des troubles de Genève; peut-être a-t-il voulu se convaincre de votre innocence par une voie qui ne fût suspecte ni à lui ni à d'autres.

Bonjour, mon voisin; de vos nouvelles. Je relis encore votre lettre, et je conclus qu'on ne se tient pas honoré de servir un homme méprisé. Quant aux mépris à mademoiselle Levasseur, vous savez ce que c'est que le peuple anglais, et puis elle ne les entend pas, et elle n'a peut-être pas eu l'air gai ni avenant, ce qui est assez simple quand on est dans un pays étranger; mais devait-elle vous aller faire des plaintes de gens que vous alliez quitter? Ne devrait-elle pas être occupée de vous cacher tout ce qui peut vous troubler? Ne fallait-il pas essayer de son nouveau gîte avant de se plaindre? Je sens qu'il lui serait plus agréable d'être à la portée de gens qu'elle connaît; mais, si cela était possible, aurait-on pris un autre parti?

Quant aux offres pécuniaires, ce n'est pas la faute de M. Hume, parce qu'il est dans le caractère anglais de croire avoir tout fait lorsqu'ils ont donné de l'argent. Vous savez que leurs caresses sont moins vives que nos compliments. Tout ce que je vois ici de cette nation a l'air de prendre les soins excessifs qu'on leur rend comme un tribut; mais ils ne sont pas moins bonnes gens et capables de bons procédés et d'honnêteté dans les occasions. J'en ai vu des traits tout récents.

Mon voisin, au nom de Dieu, voyez les détails de tous ces papiers publics avec le mépris qu'ils méritent. Le métier de ces gens-là est d'écrire pour vivre; ils ont dit du bien de vous, on ne les lira plus sur cet article; ils en disent du mal, tout

le monde court à la nouveauté, on débite. Voilà sur quoi il faut prendre patience, vivre en paix et en silence sur des bêtises qui tomberont, et qui seront d'ailleurs contrariées par d'autres écrivains qui écriront pour vous défendre, le tout pour avoir de l'argent.

## LV

Mai-Juin 1766.

Votre lettre<sup>1</sup> me pénètre, mon voisin, de la plus amère douleur. Je sens la situation affreuse où vous met la défiance que vous a inspirée un homme que je vous avoue avoir peine à soupçonner. Il s'est conduit avec une si grande délicatesse dans les petits services qu'il cherchait à vous rendre, je l'ai vu dans un attendrissement si vrai au récit de ce que vous avez souffert ! D'ailleurs, il m'a consultée de si bonne foi sur le mal qu'on lui disait de vous ; il m'a dit avec tant de candeur : « Je vous fais, madame, toutes ces questions, parce que ce n'est pas l'homme célèbre que je veux servir, c'est l'honnête homme persécuté avec qui je voudrais partager tout ce que j'ai dans ce monde, que je voudrais voir heureux ; » et puis il avait désiré qu'on ignorât qu'il se donnait aucun soin pour vous. Lorsqu'il apprit, par des Anglais que vous aviez vus à Strasbourg, que vous leur aviez dit que vous le joigniez ici, il me querella de ne vous avoir pas mandé qu'il ne voulait pas se vanter de cette bonne fortune. De là vous avez vu l'honneur qu'il s'en est fait. Quel avantage tirera-t-il de lancer des ridicules sur quelqu'un qu'il a prôné ? Ah ! que ne donnerais-je pas pour être près de vous ! Comment, prenant le parti de ne lui plus répondre, ne lui avez-vous pas ouvert votre cœur<sup>2</sup> ? Vous me direz que dans l'effusion qui

<sup>1</sup> Lettre inconnue.

<sup>2</sup> Rousseau le fit peu après, dans la longue lettre qu'il adressa à Hume le

lui causa si peu d'attendrissement à Londres, vous avez cherché des éclaircissements. S'il est innocent, il ne vous a pas entendu. Si vous avez communiqué vos soupçons à d'autres qu'à moi, je ne sais si je ne penserais pas que vous feriez bien de les lui déclarer vous-même. Si je suis la seule qui en soit instruite, votre secret ne sera pas trahi, et vous pourrez attendre que le temps vous éclaire si votre cœur peut supporter d'avoir à se plaindre de quelqu'un qu'il eût voulu aimer. Comme vous n'avez pas offensé publiquement l'intégrité de Hume, si nous étions assez heureux (je dis nous, parce que je suis aussi affectée que vous de votre situation) pour le trouver tel qu'il s'est montré ici, je crois qu'il ne faudrait pas de réparation. Nous lui rendrions une amitié plus vive. Je n'ai ouï parler de lui qu'au retour de Gatti. Il écrit on ne peut pas moins, à ce que m'a dit mademoiselle de Lespinasse, qui loge avec d'Alembert. Le baron est celui qui a le plus reçu de ses nouvelles. Donnez-moi souvent des vôtres, mon cher voisin ; parlez-moi de tout ce que vous découvrirez ; dites-moi comment vous êtes pour la situation, pour l'aisance, pour la société. Vous trouvez-vous trompé sur l'idée qu'on vous en avait donnée? Je ne puis vous dire à quel point j'en suis en peine. Hélas ! je vous croyais tranquille dans un pays dont les habitants, peu caressants, admirateurs d'eux-mêmes, sont peu occupés de persécuter leurs hôtes, du moins à ce que j'entends dire.

Vous voulez que je vous parle de moi, mon voisin : il ne manque à mon bonheur que de vous savoir tranquille et content. Ma fille est à peu près dans le même état. Je pars le 18 pour Bourbonne, où je les mène toutes, avec l'espoir que ce voyage achèvera de la rétablir. Sa sœur a un rhumatisme sur le bras, pour lequel je lui vais faire prendre des douches.

10 juillet suivant. Cette lettre, qui se trouve dans la *Correspondance*, contient l'exposé détaillé de la conduite de Hume et de celle de Jean-Jacques.



Quant à Henriette, elle en est pour de l'exercice et pour nous amuser un peu en chemin.

Je laisse ici quelqu'un<sup>1</sup> qui m'a enfin persuadée qu'il était touché de mon absence, et qu'il avait quelque mérite à ne pas me suivre et à souscrire aux arrangements que je fais en faveur de mes filles. Je le vois aussi souvent que la plus austère bienséance le permet. Mes bamboches s'habituent à l'aimer. Il me demande souvent de vos nouvelles, et je suis chargée pour vous, mon voisin, de tous ses compliments. Vous pouvez être bien sûr que, quelque confiance que j'aie en lui, il ne sait rien de mon inquiétude.

Mon frère vient d'avoir un fils; tous mes parents en sont dans la joie, je la partage, mais je sens encore plus vivement que celui<sup>2</sup> que cet événement eût touché le plus n'en a pas joui. Voilà ce que j'éprouverai toujours dans tous les bonheurs de ma vie. Ah! mon voisin, que j'ai le cœur serré lorsque je pense que celui où je tends n'a pas reçu son approbation!

Vous ne me parlez pas de mademoiselle Levasseur. Sachez donc, mon voisin, qu'il m'importe fort de savoir si elle est un peu bien, si elle s'habitue. Parlez-moi beaucoup de votre situation à tous deux. Le duc d'Aumont s'y intéresse toujours vivement; il m'a priée de vous en assurer.

Adressez vos lettres à Paris; elles seront renvoyées à mon adresse. Je parle avec la confiance que je ne souffrirai pas de vos résolutions contre le monde. Celle d'écrire votre confession est bien digne de votre franchise. Comme vraisemblablement elle ne paraîtra qu'après vous, je désire ne la pas lire, mon voisin. Ce que me fait souffrir votre état me prouve qu'il ne me reste plus assez de force pour regretter mes amis.

<sup>1</sup> Margency.

<sup>2</sup> Le père de madame de Verdelin.

## LVI

Juillet 1766.

Si je n'étais pas à Bourbonne près de mes deux filles aînées malades, ce ne serait pas, mon voisin, une lettre que vous recevriez de moi, car sûrement je ne résisterais pas à l'inquiétude et au désespoir où me met tout ce qu'on m'écrit de Paris ; j'irais vous prier de m'expliquer vos griefs contre M. Hume. Sur tout ce que vous m'avez marqué, mon voisin, j'ai trouvé une curiosité misérable ; mais je n'ai pu trouver des raisons de croire qu'il voulût vous déshonorer et vous perdre en Angleterre, pendant que j'ai su mille choses honorables qu'il écrivait de vous à des gens qui ne sont pas vos amis et qui les ont répandues. La lettre du roi de Prusse est de M. Walpole, j'en suis aussi sûre que je le suis qu'*Émile* est de vous. Madame Du Deffand l'a aidé, et c'est son style et non celui de d'Alembert que vous avez reconnu dans le temps que cette lettre s'est répandue. On a regardé M. Walpole comme le colporteur ; cela lui a fait peu d'honneur chez tous ses amis, je sais qu'il y en a qui le lui ont reproché. On me mande que M. Hume avait engagé le roi d'Angleterre à vous accorder une pension ; que vous lui avez écrit, une fois la pension accordée, que vous lui avez voué un ressentiment implacable et qu'il veut vous déshonorer en vous forçant d'accepter des bienfaits. Les bienfaits d'un roi, mon cher voisin, honorent celui qui les reçoit et celui qui les donne. Les bienfaits de Louis XIV aux hommes célèbres de l'Europe lui ont fait plus d'honneur que ses conquêtes. Il me semble qu'étant persécuté pour votre manière de penser sur la religion, il était un peu affligeant pour vos ennemis de vous voir donner un asile et une pension par un roi qui a la réputation d'être très-religieux. C'est aussi instruire l'Europe qu'il n'ignore pas le

séjour que vous faites chez lui, et c'est confirmer ce que M. Hume a dit avant votre départ, que vous étiez désiré du roi et de la nation. Si cela est vrai, je ne vois pas que vous ayez raison de la refuser, et il me semble que M. Hume, en vous procurant cette pension, que je trouve dans cette circonstance encore plus honorable qu'utile, vous donne une preuve du cas qu'il fait de vous et de l'amitié qu'il vous porte. Quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir ? Et puis c'est prendre le moyen contraire : à vingt-cinq lieues de Londres, on sait bien que ce n'est pas vous qui sollicitez, et votre façon de penser est assez connue sur cela pour ôter tout doute offensant, s'il en pouvait naître.

On dit que M. Hume est très-affligé de la façon dont vous en usez avec lui. On me mande qu'il voulait faire imprimer sa conduite ; il n'y a peut-être pas un mot de tout cela. Je lui écrivis il y a environ deux mois pour lui demander une lettre pour M. Menneville, son ami, gouverneur de La Grenade, de qui dépend la fin des affaires de mon oncle ; je ne sais si ma lettre lui est parvenue, mais il ne m'a pas répondu, et je n'ai su de ses nouvelles que par le public. J'ai assurément bien besoin d'avoir des vôtres ; vous jugez bien que je suis très en peine de vous : votre cœur ne peut déclarer la guerre sans être cruellement agité. Vous avez de la confiance en milord Maréchal, ah ! c'est un homme de cette probité, dont l'amitié vous est connue, qu'il vous faut consulter sur les torts de M. Hume ! Vous savez, mon voisin, qu'on se prévient quelquefois, et que l'homme le plus sage voit d'après son erreur. Je voudrais bien que les raisons qui vous éloignent puissent être justifiées. Votre liaison m'avait paru devoir contribuer au bonheur de tous les deux et vous honorer l'un et l'autre ; c'était mon espoir, mon voisin, et mon vœu. Je suis la plus malheureuse personne du monde par la suite de tout ce qui vous arrive.

## LVII

9 octobre 1766.

Votre lettre <sup>1</sup> m'a fait grand plaisir, mon voisin. J'étais en peine de vous, de votre santé, dans ces malheurs qui vous poursuivent. Tout m'alarme. Quoi, dans le sein de la paix vous trouvez une source de chagrins et de trouble ! Je ne me consolerais jamais d'avoir eu part à cet arrangement ? Je vous assure que M. Hume n'avait pas l'air d'un homme faux, et je crois que ses ennemis et les vôtres ont ourdi le tissu de cette brouillerie. Il n'avait pas vu à Paris la *Lettre du roi de Prusse*, du moins j'ai lieu de le croire, parce que M. Walpole, en la donnant à une femme qui savait qu'il l'avait écrite, lui dit : « Ne la montrez pas à M. Hume, car il raffole de son cher petit homme, vous nous brouilleriez. » Voilà ce que cette femme m'a assuré.

On imprime, dit-on, votre correspondance avec M. Hume <sup>2</sup>. M. d'Alembert avait prêté les copies de vos lettres à une personne qui me les a montrées ; je juge qu'elles sont fidèlement rendues. Il a opiné, m'a-t-on dit, pour faire supprimer de celles de M. Hume ce qu'il pouvait y avoir de trop vif ; il doit écrire au bas de ces pièces que la lettre n'est pas de lui, et d'ailleurs on dit dans le monde qu'il parle avec beaucoup de modération, mais avec beaucoup de regret, que vous l'avez soupçonné d'une telle infamie. Il n'a jamais vu M. Walpole,

<sup>1</sup> La lettre de Rousseau à madame de Verdelin du mois d'août 1766.

<sup>2</sup> Il parut en 1766 une brochure intitulée : *Exposé succinct de la conduite de M. Hume*. Elle se composait des lettres de Rousseau au philosophe anglais, annotées et envoyées par ce dernier à d'Alembert et à Suard. On trouvera de plus amples détails relatifs à la querelle de ces deux hommes illustres dans le *Précis des circonstances de la vie de Jean-Jacques Rousseau* donné par M. Musset-Pathay à la suite des *Confessions*.

à ce que m'ont dit des personnes de sa connaissance, et il y a trois ans qu'il ne va plus chez madame Du Delfand. Mais il est inutile de rabâcher sur tout cela. Vous dites que milord Maréchal vous aurait répondu qu'il n'y a en état de juger des choses que ceux qui les voient de près. Mon cher voisin, je passe condamnation et suis assez de votre avis ; mais je sais encore que de près il ne faut qu'un corps étranger, qu'un faux jour, pour donner des couleurs fausses, et quelquefois il est sage encore de regarder sous différents jours. Hélas, il n'y en a aucun qui puisse montrer l'intérêt qu'a M. Hume à vous nuire, aussi personne ne le veut-il croire dans ce pays-ci. On parle que vous quittez l'Angleterre, on m'assure que vous allez à Gueldres ; mandez-moi, je vous prie, s'il y a raison à ces nouvelles, et comme je ne doute pas de la cherté de ces déplacements, sans colère, trouvez bon que je vous renouvelle l'offre de ma bourse. Je ne cherche ni tournure, ni finesse, parce que j'espère que ma franchise vous déplaira moins. J'interpelle la vôtre sur votre situation actuelle ; si rien n'a changé dans votre établissement, il m'a paru par une de vos lettres qu'on m'a montrée, écrite à M. Hume, que vous étiez content de votre solitude, puisque vous préférez le trou des lapins de votre garenne aux appartements de Londres.

Je vous dirai de même, mon voisin ; j'aime mieux ma grille que le plus bel hôtel, même habité avec la personne que j'aime le mieux, parce que je crois qu'en multipliant ses devoirs on a de la peine à les remplir. Il faut que le temps me force à croire que les remèdes que fait ma fille seront sans succès, et il faut que je puisse me dire que rien ne m'empêche d'aller à l'autre bout de l'Europe, si cela est nécessaire au rétablissement de sa santé. Serais-je ma maîtresse si je me liais, et si ma fille m'entraînait ailleurs qu'à Paris, où mon mari voudrait être, pensez-vous aux chagrins que j'aurais ? Non, ou il m'attendra, ou il n'y faut pas penser. Je ne

crois pas que dans une action qui intéresse ses enfants une femme puisse se préférer<sup>1</sup>. Les miens seront peut-être peu reconnaissants de ce que je fais pour eux, mais je me suis assez habituée à faire le bien pour moi, mon voisin ; c'est la jouissance la plus sûre. Pourvu que je n'aie pas de remords, je serai toujours contente de mon sort, je voudrais bien l'être du vôtre. Je vous prie, en grâce, marquez-moi comment vous êtes, ce à quoi vous vous fixez : ne me cachez rien, je vous prie, de tout ce qui peut me tranquilliser. Pour moi, il n'est pas d'instant où je n'en sois en peine et où je ne donne toutes choses pour vous savoir heureux.

Mes filles vous disent mille choses honnêtes ; les deux cadettes sont en très-bonne santé ; j'espère qu'elles seront préservées des accidents qu'a éprouvés leur sœur ; il n'y a ici rien de neuf. Vous auriez déjà reçu de mes nouvelles, mais on ne peut affranchir les lettres de Paris à Londres, et j'ai été obligée d'attendre le départ de M. de Guerchy qui emporte ma lettre. Bonsoir, voisin. Donnez-moi de vos nouvelles.

## LVIII

Commencement de 1767.

Est-il vrai, mon voisin, que votre santé n'est pas mauvaise, et que vous êtes assez content de votre habitation ? J'aurais besoin de le savoir de vous, et je n'aurais pas été si longtemps sans vous le demander si ma pauvre main ne m'avait refusé service. La goutte, ou telle autre humeur, s'est emparée de mes cinq doigts de la main droite ; sans me faire beaucoup souffrir, au moins elle m'incommode fort. Vous avez sans doute reçu ma lettre du mois d'octobre ou

<sup>1</sup> Le passage qu'on vient de lire a rapport à celui de la lettre de Rousseau (août 1766) où il engage madame de Verdelin à épouser sans délai M. de Margency.

des premiers jours de novembre ; je vous y annonçais l'édition de votre lettre à M. Hume, que je vous aurais envoyée si on ne m'avait assuré que vous l'auriez par une voie commode aussitôt qu'elle paraîtrait. Il me semble qu'il n'y avait qu'une réflexion à faire sur ce procédé : A qui M. Rousseau s'est-il plaint de M. Hume ? A M. Hume. A qui demande-t-il de le tirer de ces soupçons ? A celui qui les a fait naître. Il ne cherche pas des petits moyens ; s'il se trompe, il va à la source, s'il a de la faiblesse, il ne craint pas de la montrer ; enfin cette confiance qui peint celui qui l'a et qui honore celui qui la recevait, devait-elle être ainsi trahie, et sans vouloir justifier vos soupçons, dans quatre lignes on pourrait confondre la malice de tous ces gens-là. Cela est arrivé plus lentement, et à présent les éditeurs ne peuvent se relever du tort qu'ils se sont fait. Je me suis chargée de vous dire la part que le duc d'Aumont a prise à tout cet événement, et la crainte qu'il avait qu'il ne troublât votre tranquillité. Il me demande souvent de vos nouvelles ; j'en ai appris par M. Guy et nous avons beaucoup parlé de vous depuis son retour de Versailles ; il a fini son année de service le 1<sup>er</sup> janvier, jusque-là il était comme un chien d'attache.

On dit ici que vous serez pressé d'aller à Genève, et on vous publie donnant des lois à vos compatriotes. Je ne voulais pas vous apprendre l'embarras où je me trouve : M. le duc d'Orléans m'a fait demander mon appartement pour mademoiselle sa fille ; vous jugez bien que mes religieuses n'ont pas hésité à promettre qu'elles me donneraient congé, de façon que sans savoir où aller j'ai promis de le remettre le 13 du mois prochain. Madame d'Aubeterre me donne un lit ; je mène ma fille avec moi chez elle, en attendant que j'aie trouvé un gîte qu'au reste je cherche depuis trois mois très-infructueusement. Mes deux filles cadettes seront au couvent, à portée de moi ; malgré cela,

je m'en sépare à regret. Léontine fait ma joie et ma consolation ; elle est d'une raison infinie et m'est très-attachée. L'aînée, toujours malade, a l'humeur aigre et difficile et me donne de la peine à tous égards. Son état est le même, je ne doute pas qu'il ne faille la mener à Bourbonne, ou peut-être à Baréges, cet été, ce qui me contrarie et me dérange fort ; mais il faut la mettre en état de s'établir, mon bonheur est fixé à cet événement. Un homme de nos amis l'attend avec bien de l'honnêteté ; il avait besoin de ce petit mérite pour réparer ses torts. On veut que vous en ayez avec madame de Boufflers ; j'ai peine à le croire. D'ailleurs je sais qu'elle parle de vous avec intérêt et honnêteté ; au reste, je ne l'ai pas vue depuis l'année dernière. Elle est très-souvent à l'Île-Adam. M. le prince de Conti est pour deux mois à Paris ; il a toujours le plus grand état.

Nous venons d'avoir une scène un peu vive : M. de Stainville, frère du duc de Choiseul, a enlevé pendant la nuit sa fille, qu'il a menée au couvent à Nancy parce qu'elle avait pris du goût pour Clairval, acteur de la Comédie-Italienne ; sa conduite est déplorable, mais il est affreux d'être à vingt ans l'objet d'une aventure publique. Elle avait eu un exemple qui aurait dû lui faire impression ; la considération dont jouit la duchesse de Choiseul doit donner l'amour de l'honnêteté à une tête un peu raisonnable. Elle l'avait comblée d'amitié, de soins et avait tout fait pour lui rendre la vertu aimable pendant trois ans qu'elle l'a gardée. Madame de Mi-repoix a donné un bal admirable dont madame de Lauzun, autrefois mademoiselle de Boufflers, a fait l'ornement ; sa conduite et sa figure lui font beaucoup d'admirateurs : vous jugez qu'elle est fort embellie. M. Coindet doit vous envoyer des images. Léontine prétend qu'elle vous donnera dans un an le portrait de maman et de ses sœurs ; elles vous assurent toutes de l'intérêt qu'elles prennent à votre santé, et en



attendent avec impatience des nouvelles. Vous devez cette marque d'amitié, mon voisin, à celle que je vous ai vouée.

## LIX

Août 1767.

M. Coindet a dû vous marquer, mon cher voisin, que je voulais, avant de répondre à votre lettre, causer avec quelqu'un qui vous aime et prend à tout ce qui vous regarde l'intérêt le plus vif. Il m'a persuadée qu'un établissement chez nous ne serait jamais stable, parce qu'il y a parmi nos magistrats des têtes si chaudes, à la cour tant de dévots, qu'après le calme le plus profond il pouvait arriver qu'un ministre changeât et que tout plan fût culbuté<sup>1</sup>. Enfin, il est timide, et je vous suis trop attachée, mon cher voisin, pour ne pas partager ce sentiment lorsqu'il est question de votre bonheur. Il ne lui paraît pas difficile d'obtenir toutes les facilités possibles pour sortir du royaume. M. Coindet a dû vous marquer qu'un de mes amis, qui l'est aussi de M. de Mercy<sup>2</sup>, m'avait demandé si vous passiez en Italie; que si vous aviez ce projet, il était sûr que le comte de Mercy serait enchanté de vous y servir. En effet, dès le lendemain, il est venu de la part de Son Excellence me prier de vous demander si c'était votre projet, si vous vouliez qu'il demandât pour vous au comte de Rosenberg, son ami, premier ministre de cette cour, la permission de vous y établir. Il

<sup>1</sup> Rousseau était établi alors au château de Trye. Dès cette époque, ses idées étaient assez troublées pour qu'il jugeât de la manière suivante les excellentes intentions que madame de Verdelin témoignait à son égard dans la lettre qu'on a sous les yeux : « Madame de Verdelin, dit-il dans une lettre à Du Peyrou du 8 sept. 1767, qui ne m'a vu venir ici qu'à regret, n'a pu déguiser assez, ni Coindet non plus, leur extrême désir de n'en voir sortir. Cet empressément, si peu naturel à des amis dans ma position, m'a fait ouvrir les yeux et m'a rendu patient et sage. »

<sup>2</sup> L'ambassadeur de la cour de Vienne en France.

n'est pas sûr du succès de cette demande à cause de l'influence de la dévote cour de Vienne ; mais il me semble qu'après le parti que vous avez pris de changer de nom, que je n'ai pas voulu mettre en avant sans votre aveu, cela pourrait être moins difficile. Ce que j'ai dit, c'est que vous ne pouviez y être que chez vous, c'est-à-dire en louant une maison à la campagne, ce qu'on m'assure très-facile, et la vie très-bon marché, beaucoup de liberté, et c'est un pays où vous êtes dans la plus haute estime parmi ce qu'il y a de gens sensés qui ont des connaissances. M. de Mercy m'a même fait prier de vous marquer que si cela se pouvait sans vous causer embarras ni bruit, il serait enchanté d'aller lui-même vous faire ses offres. Je voudrais bien, mon voisin, que vous voulussiez me marquer ce que vous pensez sur cela ; de quelque manière que vous vous déterminiez, écrivez-moi des remerciements pour lui que je puisse lui faire passer. C'est un homme dont l'amitié doit vous être chère parce qu'il est un des plus estimables ; au reste, si cette demande était sans succès, elle demeurerait entre MM. de Rosenberg et de Mercy, elle est absolument sur le compte des sentiments que l'ambassadeur a pour vous. M. Coindet a le projet d'aller vous voir incessamment ; vous le chargerez, mon cher voisin, de votre réponse, si vous n'avez pas le temps de le faire plus tôt. Ma fille est toujours mourante, elle change et s'affaiblit. Je ne puis vous dire ce que me cause de douleur cet affreux spectacle ; je ne vous en parle pas plus au long, vous avez assez de vos maux sans souffrir des miens. Bonsoir, mon cher voisin, soyez persuadé que s'ils pouvaient être adoucis, ce serait en vous sachant plus heureux, et le comble du bonheur serait d'y contribuer<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La réponse de Rousseau à cette lettre est du 12 septembre 1767.

## LX

Automne 1767.

Qu'il est heureux, M. Coindet, mon voisin ! Il soupera demain avec vous ; il jugera par lui-même de votre situation, de votre santé dont vous ne nous parlez guère, et pour laquelle je crains, par l'habitude où je suis de voir souffrir tous ceux qui me sont chers. Serez-vous logé d'une façon commode pour votre hiver ? J'aurais bien voulu vous le voir passer ailleurs ; mais à tout il y a tant d'inconvénients, sans compter ceux qu'on n'a pas prévus, que le parti que vous prenez n'est pas, je crois, le moins sage.

J'espère même que les gens qui vous entourent, en vous voyant plus longtemps, changeront de conduite sans avoir même besoin de l'autorité du prince. Celle que votre caractère et la douceur de vos mœurs prennent sur le cœur à la longue est plus sûre.

Mon voisin, mes yeux, qui voient tout noir, aperçoivent quelque petite lueur plus claire sur votre avenir ; du temps, de la patience, et je me persuade que la première fois que je vous embrasserai, je vous verrai heureux. J'ai fait part de votre lettre<sup>1</sup>. Je ne puis vous dire combien M. le comte de Mercy y a été sensible et tout ce qu'il pense d'obligeant pour vous. Je vous dois des remerciements de la visite que j'ai reçue de M. Du Peyrou ; il a bien voulu s'arrêter auprès du lit de ma pauvre malade. Si je n'avais pas craint d'être indiscrete, je l'aurais prié d'y revenir souvent. Si je ne l'avais pas su votre ami, en l'écoutant je l'eusse jugé digne de l'être. Il ira passer quelques jours avec vous.

M. Coindet est transporté de son voyage, mon voisin. Il

<sup>1</sup> Celle du 12 septembre 1767.

vous aime à faire plaisir : c'est une excellente créature. J'ai bien à me louer de ses procédés. Je vous assure que si tous mes amis me traitaient aussi bien, je serais moins isolée. Il en est un<sup>1</sup> que j'ai vu trois fois depuis neuf mois que j'habite cette maison et que ma fille est mourante. Les saints de nos jours n'aiment pas les objets tristes, je me le tiens pour dit, et, comme il me semble que mon étoile n'est pas gaie, je sens que j'ai bien fait de ne la pas lier à d'autres. Votre amie Léontine a pensé se tuer d'une bonne grosse indigestion bien méritée. Je me suis avisée, pour lui donner de l'émulation, de lui dire que je vous enverrais ses ouvrages. Elle vous promet mon portrait dans un an. Recommandez ses talents à M. Coindet, car il en est le directeur.

Madame la maréchale de Luxembourg a fait avec beaucoup de magnificence la noce de mademoiselle de Montmorency. Le duc de Boutteville arriva dans un beau fiacre peint en bleu que je trouvai à ma porte. Je trouvai que la maréchale avait raison, et que la conduite du père et du grand-père excusait bien l'exclusion qu'elle avait donnée au petit-fils pour être son gendre; le public l'approuve fort. Elle s'est conduite vis-à-vis du prince de Tingry avec une fermeté et un courage admirables, et a disposé de sa fille. Je vous fais ce petit détail, parce que je sais que vous aimez la maréchale; elle a donné un trousseau magnifique.

Bonsoir, mon cher voisin. Vous avez bien autre chose à faire qu'à lire ma longue épître; je n'y perdrai rien, car je suis sûre que votre hôte vous parlera mieux que je ne dis, mais pas aussi vivement que je le sens, des sentiments que je vous ai voués pour ma vie.

<sup>1</sup> Margency.

## LXI

15 mars 1768.

J'entends dire du mal de votre santé, mon voisin ; j'en suis inquiète et affligée. M. Coindet m'avait bien dit que vous aviez l'air souffrant, mais je trouvai hier un homme qui m'assura que vous étiez malade. J'envoie rue de Cléry<sup>1</sup> ; il y a plusieurs jours qu'on n'a pas eu de vos nouvelles. De grâce, faites-m'en donner ; vous savez, mon voisin, le véritable intérêt que j'y prends. Je n'ai osé vous persécuter de mes lettres ; le triste spectacle que j'ai sous les yeux, les orages que nous avons essayés depuis quelque temps m'ont si fort noirci l'imagination, que j'ai craint de faire partager à la vôtre la moitié de mes inquiétudes et de vous en donner sur ma santé, dont j'ai été sérieusement mécontente. Les beaux jours, le peu d'exercice que je prends me remettent un peu sur pied, et si ma fille avait quelques jours d'un mieux un peu soutenu, j'irais juger de votre situation par moi-même. Une femme dont la sœur a une terre à un quart de lieue de vous, m'a offert un gîte dans cette terre et désirerait m'accompagner si vous le trouvez bon, mais je n'ose me prêter à ce projet. Ma fille isolée et l'arrivée de ma sœur, qui va, chanoinesse, à Metz, me clouent ici pour quelque temps. Je suis parvenue enfin à obtenir le canonicat, qui ne l'oblige à aucun vœu, qu'elle peut quitter demain s'il lui déplaît, et qui, logée, lui vaut cinquante louis et un état qui la met dans le monde avec un Madame et la liberté honnête qui y est attachée.

Comment va la botanique, mon voisin ? J'ai peur, avec l'ardeur qu'on dit que vous y employez, que vous n'ayez épuisé ce printemps toutes les plantes de votre canton. Je

<sup>1</sup> Chez Coindet.

m'en lamentais à un frère du procureur général, à qui je demandais si, à la manière sage dont vous vous conduisiez, il n'y aurait pas moyen d'habiter une petite maison près le Jardin du Roi. Il me répondit que son frère n'avait pas envie de me nuire, que sûrement il ne vous chercherait pas, mais qu'il n'était pas le maître d'empêcher un homme méchant de dénoncer un matin à la grand' chambre votre séjour à Paris et d'être forcé à une recherche désagréable pour lui et pour vous; que nos lois et notre foi étaient si austères, qu'avec toute la tolérance possible on gênerait au moins votre liberté si on vous saisissait. Il m'apprit même que le gouvernement n'était pas maître de vous permettre d'habiter Paris et qu'il avait été tout près d'être fort embarrassé de la publicité de votre séjour au Temple. Les soins et le crédit de M. le prince de Conti dans le Parlement arrêterent cette affaire. Il m'a assuré qu'on n'avait pas dit un mot de votre séjour actuel et que c'était l'asile le plus respectable. Je voudrais bien qu'il fût aussi heureux, c'est bien l'intention du maître. Je dois même vous dire une chose que le hasard m'a fait apprendre, car je ne vois aucune des grandes dames de cette société; c'est que la comtesse <sup>1</sup> a tenu sur cela les meilleurs propos au prince; qu'elle voulait, il y a quelque temps, qu'il fût encore vous faire visite, afin que la considération et l'amitié qu'il vous marque augmentassent celles qu'on a pour vous. Heureux qui vit en paix et ne se mêle de rien. Si l'ennui et la monotonie du lieu vous excédaient, j'imagine que vous vous promenez dans le voisinage; peut-être que quelques voyages à Paris, très-ignorés, ne pourraient vous nuire. Je vous avoue cependant que je craindrais les lieux publics, et je ne sais pas, si vous y étiez, si mon amitié serait tranquille. On est persuadé que vous y êtes venu; j'ai assuré que non, ou du moins que vous n'y aviez vu personne, puisque je jurais ne vous avoir

<sup>1</sup> De Boufflers

pas vu. Il me semble qu'on vous reproche fort le *Contrat social* et qu'on craint vos *Mémoires*<sup>1</sup>.

Voilà une longue lettre pour un malade; lisez-la à votre temps et n'y répondez qu'un mot, ou de mademoiselle Levasseur, à qui j'en serais bien obligée et à qui je fais tous mes compliments.

## LXII.

Brenne, 24 août 1771<sup>2</sup>.

Quoique bien faible encore, monsieur, je veux vous remercier de la petite lettre que vous m'avez écrite<sup>3</sup> et vous parler encore des lignes charmantes que vous avez ajoutées à la tête du recueil de Lisieux que vous m'avez envoyé. Vous avez deviné mon cœur; je voulais et je n'osais vous demander ce gage de votre amitié et de votre complaisance. Telle est l'illusion du sentiment et de l'amour-propre, mais il me semble que c'est un garant que je vaudrais quelque chose, tandis que ce n'en est qu'un de votre prévention pour moi. Je ne sais ce que madame de Pignatelli a écrit, et, par conséquent, ce qu'on vous a lu, je sais seulement que je n'ai rien pensé ni dit qui puisse être sujet à nulle interprétation tourmentante. Vous savez ce que je vous ai dit et ce que je penserai et, qui mieux est, sentirai toute ma vie. Je vous admire avec enthousiasme et je vous aime comme le cœur le plus sensible et le plus vrai qui ait jamais existé. Je voudrais pouvoir vous donner des preuves de tous ces sentiments, mais je connais si bien les vôtres que pour vous servir à votre mode je m'en tiens à

<sup>1</sup> C'est à Woolton et à Trye principalement que Rousseau a écrit les *Confessions*.

<sup>2</sup> À cette époque, Rousseau était de retour à Paris, où il s'était fixé définitivement depuis le mois de juillet 1770.

<sup>3</sup> Lettre inconnue.

vous être inutile... Mais non, j'ose croire que je ne suis pas inutile à votre bonheur. Le premier, le seul pour un cœur tel que le vôtre, c'est de savoir s'il en existe un bien vrai, bien sensible, sur lequel vous pouvez compter à la vie et à la mort, et vous savez en moi ce cœur.

Je ne ferai pas, en effet, mon voyage projeté; ce n'est pas ma santé qui s'y oppose, mais mon frère persiste à ne pas vouloir me voir, ni madame d'Aiguillon. Je ne retournerai à Paris qu'à la fin de mon voyage de Brenne<sup>1</sup>, c'est-à-dire vers les premiers jours d'octobre. Il est bien aimable à vous d'avoir pensé à cette course du mois d'août. On a dû vous aller dire tous les jours de mes nouvelles, j'en ai donné l'ordre. Actuellement, je suis en pleine convalescence, et je n'ai plus que des forces à reprendre. Avant la fièvre, je charmais les douleurs de mon bras en chantant vos charmants airs; je me suis bien affligée dans ce moment de la médiocrité de ma voix, j'aurais voulu pouvoir rendre toute la mélodie de cette délicieuse musique; mais elle est si parfaite que, malgré le défaut de mon expression, tout le monde en était charmé; je la quittais pour vous lire. Vous voyez, monsieur, que vous n'êtes point absent de moi... C'est ici où j'ai commencé à vous lire, où je formai le désir de vous connaître. Que j'ai de plaisir à vous l'écrire<sup>2</sup>!

<sup>1</sup> Localité située dans le département de l'Indre.

<sup>2</sup> Les trois années d'intervalle qui se trouvent entre les deux dernières lettres font supposer que les rapports de madame de Verdellin avec Jean-Jacques s'altérèrent plus ou moins, comme il en fut malheureusement de toutes les autres relations de l'infortuné Jean-Jacques. Un rapprochement momentanément a pu provoquer la lettre qu'on vient de lire, mais on sait qu'en 1772 Rousseau rompit presque entièrement avec ses anciennes connaissances. C'est à cette époque aussi que cesse la correspondance de madame de Verdellin.



## TABLE

	Pages.
Madame de Verdelin par M. de Sainte-Beuve. . . . .	I
Lettres du prince de Conti, . . . . .	1
Lettres de madame de Boufflers. . . . .	27
Lettres de milord Maréchal. . . . .	63
Lettres du prince de Wirtemberg. . . . .	157
Lettres de Zinzendorf. . . . .	223
Lettres de madame de Chenonceaux. . . . .	229
Lettres de Dupin de Francueil. . . . .	271
Lettres de David Hume. . . . .	275
Lettres de madame de Créqui. . . . .	293
Lettres de Dussaux. . . . .	311
Lettres du marquis de Mirabeau. . . . .	315
Lettres de Malesherbes. . . . .	399
Lettres diverses. . . . .	433
Duchesse de Saxe-Gotha. . . . .	435
Prince de Ligne. . . . .	436
Chevalier d'Eon de Beaumont. . . . .	458
M. de Conzié. . . . .	443
Le sieur Marteaux. . . . .	446
Thérèse Levasseur. . . . .	450
Marquis de Frestoudam. . . . .	454
Mademoiselle Allard. . . . .	455
Mademoiselle Mazzarelli. . . . .	460
Un anonyme jésuite. . . . .	463
Une anonyme française. . . . .	464
Une anonyme génoise. . . . .	466
Autre anonyme génoise. . . . .	467
Lettres de madame de Verdelin. . . . .	469

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND ET DERNIER.



